

ASSEMBLY  
OF  
**WESTERN EUROPEAN UNION**

ASSEMBLÉE  
DE  
**L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE**

# **PROCEEDINGS    ACTES OFFICIELS**

**FIFTH ORDINARY SESSION**

**CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE**

**Second Part**

**Deuxième Partie**

*December 1959*

*Décembre 1959*

**IV**

**IV**

**Minutes**

**Procès-verbaux**

**Official Report of Debates**

**Compte rendu des débats**

**W. E. U.**

**U. E. O.**

**PARIS**



ASSEMBLY  
OF  
**WESTERN EUROPEAN UNION**

ASSEMBLÉE  
DE  
**L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE**

# **PROCEEDINGS    ACTES OFFICIELS**

**FIFTH ORDINARY SESSION**

**CINQUIÈME SESSION ORDINAIRE**

**Second Part**

**Deuxième Partie**

*December 1959*

*Décembre 1959*

**IV**

**IV**

**Minutes**

**Procès-verbaux**

**Official Report of Debates**

**Compte rendu des débats**

**W. E. U.**

**U. E. O.**

**PARIS**

The *Proceedings* of the Second Part of the Fifth Ordinary Session of the Assembly of W.E.U. comprise two volumes :

Volume III : Assembly Documents.

Volume IV : Orders of the Day and Minutes of Proceedings, Official Report of Debates, General Index.

Les *Actes officiels* de la deuxième partie de la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'U.E.O. comportent deux tomes :

Tome III : Documents de séance.

Tome IV : Ordres du jour et procès-verbaux, Compte rendu des débats, Index général.

## TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Representatives and Substitutes .....	7
Orders of the Day and Minutes of Proceedings :	
Seventh Sitting .....	11
Eighth Sitting .....	14
Ninth Sitting .....	16
Text adopted .....	22
Tenth Sitting .....	23
Eleventh Sitting .....	25
Twelfth Sitting .....	27
Texts adopted .....	35
Thirteenth Sitting .....	39
Texts adopted .....	44
Official Report of Debates :	
Seventh Sitting .....	48
Eighth Sitting .....	78
Ninth Sitting .....	101
Tenth Sitting .....	119
Eleventh Sitting .....	142
Twelfth Sitting .....	175
Thirteenth Sitting .....	194
Index .....	210

## TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des Représentants et des Suppléants.....	7
 Ordres du jour et procès-verbaux :	
Septième séance .....	11
Huitième séance .....	14
Neuvième séance .....	16
Texte adopté .....	22
Dixième séance .....	23
Onzième séance .....	25
Douzième séance .....	27
Textes adoptés .....	35
Treizième séance .....	39
Textes adoptés .....	44
 Compte rendu des débats :	
Septième séance .....	48
Huitième séance .....	78
Neuvième séance .....	101
Dixième séance .....	119
Onzième séance .....	142
Douzième séance .....	175
Treizième séance .....	194
 Index .....	 218

# LIST OF REPRESENTATIVES BY COUNTRIES

## LISTE DES REPRÉSENTANTS PAR PAYS

### BELGIUM BELGIQUE

#### Representatives — Représentants

MM. BOHY Georges	Soc.
DEHOUSSE Fernand	Soc.
DE KINDER Roger	Soc.
MOTZ Roger	Libéral
STRUYE Paul	Soc. Chr.
VAN CAUWELAERT J. Frans	Soc. Chr.

#### Substitutes — Suppléants

MM. de la VALLÉE POUSSIN E.	Soc. Chr.
DRÈZE René	Libéral
le HODEY Philippe	Soc. Chr.
LEYNEN Hubert	Soc. Chr.
MOLTER Adolf	Soc.
PIERSON Marc-Antoine	Soc.
VAN REMOORTEL William	Soc.

### FRANCE FRANCE

#### Representatives — Représentants

MM. ABDESSELAM Robert	Unité de la Rép.
ALRIC Gustave	Indép.
BOURGOIN Pierre	U. N. R.
CONTE Arthur	Soc.
DIOP Ousmane Soce	U. + P.
FOUQUES-DUPARC Henri	U. N. R.
GUITTON Antoine	Indép.
JUNOT Michel	Indép.
KALB Paul J.	U. N. R.
KALENZAGA Christophe	A. U. C.
LIQUARD Emile	U. N. R.
MAHIAS Pierre	non inscrit
MOUTET Marius	Soc.
PFLIMLIN Pierre	M. R. P.
PINTON Auguste	Gauche dém.
RADIUS René	U. N. R.
SOURBET Jean	Indép.
WACH Paul	M. R. P.

#### Substitutes — Suppléants

MM. ALBERT-SOREL Jean	Indép.
de BENOUVILLE Pierre	U. N. R.
BOURGEOIS Georges	U. N. R.
BRU Roland	A. U. C.
DARDEL Georges	Soc.
FULCHIRON Roger	Indép.
GROS Louis	Indép.

MM. LEGARET Jean	Indép.
MALLEVILLE Jacques	U. N. R.
MICHAUD Louis	M. R. P.
MONICHON Max	Indép.
MULLER Emile	Soc.
N'GOUNIO Etienne	U. + P.
PIANTA Georges	Indép.
PISANI Edgard	Gauche dém.
PLAZANET Eugène	U. N. R.
SAHNOUNI Brahim	Unité de la Rép.
TINAUD Jean-Louis	Indép.

### FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY RÉPUBLIQUE FÉDÉRALE D'ALLEMAGNE

#### Representatives — Représentants

MM. ALTMAIER Jacob	S.P.D.
BECKER Max	F.D.P.
Fürst von BISMARCK Otto	C.D.U.
MM. BLACHSTEIN Peter	S.P.D.
FURLER Hans	C.D.U.
HEYE Hellmuth	C.D.U.
Mme HUBERT Elinor	S.P.D.
MM. KIESINGER Kurt-Georg	C.D.U.
KOPF Hermann	C.D.U.
KÜHN Heinz	S.P.D.
LEVERKUEHN Paul	C.D.U.
MEYER Ernst Wilhelm	S.P.D.
PAUL Ernst	S.P.D.
Mme REHLING Luise	C.D.U.
MM. SCHMID Carlo	S.P.D.
SCHÜTZ Hans	C.S.U.
SEIDL Franz	C.S.U.
SERRES Günther	C.D.U.

#### Substitutes — Suppléants

MM. BAUER Hannsheinz	S.P.D.
CORTERIER Fritz	S.P.D.
ERLER Fritz	S.P.D.
EVEN Johannes	C.D.U.
GERNIS Heinrich	C.D.U.
HARM Walter	S.P.D.
HÖFLER Heinrich	C.D.U.
JACOBS Peter	S.P.D.
JAEGER Richard	C.S.U.
KLIESING Georg	C.D.U.
LÜCKER Hans-August	C.S.U.
Mme MAXSEIN Agnes	C.D.U.
M. MENDE Erich	F.D.P.
Mme RENGGER Annemarie	S.P.D.
M. WAHL Eduard	C.D.U.
Mme WEBER Helene	C.D.U.
MM. WIENAND Karl	S.P.D.
ZIMMER Alois	C.D.U.

ITALY  
ITALIE

## Representatives — Représentants

MM. AZARA Antonio	Dém. Chr.
BADINI CONFALONIERI V.	Libéral
Président de l'Assemblée	
BETTIOL Giuseppe	Dém. Chr.
CADORNA Raffaele	Dém. Chr.
CERULLI IRELLI Giuseppe	Dém. Chr.
CODACCI PISANELLI G.	Dém. Chr.
DARDANELLI Giuseppe	Libéral
DE VITA Francesco	Républicain
GONELLA Guido	Dém. Chr.
JANNUZZI Onofrio	Dém. Chr.
LUCIFERO Roberto	
Marchese d'APRIGLIANO	
MM. MASSIMO LANCELOTTI F.	Monarchiste
MONTINI Lodovico	Dém. Chr.
PICCIONI Attilio	Dém. Chr.
PONTI Giovanni	Dém. Chr.
SANTERO Natale	Dém. Chr.
.....	.....
.....	.....

## Substitutes — Suppléants

MM. ANGELINI Cesare	Dém. Chr.
BASILE Guido	Libéral
CINGOLANI Mario	Dém. Chr.
Mme CONCI Elisabetta	Dém. Chr.
MM. COTTONE Benedetto	Libéral
EBNER Antonio	Groupe mixte
MATTEOTTI Giancarlo	Soc. Dém.
MOLINARI Giuseppe	Dém. Chr.
MOTT Angelo	Dém. Chr.
PECORARO Antonio	Dém. Chr.
PICARDI Bonaventura	Dém. Chr.
SALARI Giuseppe	Dém. Chr.
SIBILLE Giuseppe	Dém. Chr.
STORCHI Ferdinando	Dém. Chr.
VALLAURI Ettore	Dém. Chr.
VALMARANA Giustino	Dém. Chr.
VEDOVATO Giuseppe	Dém. Chr.
ZERBI Tommaso	Dém. Chr.

LUXEMBOURG  
LUXEMBOURG

## Representatives — Représentants

MM. BECH Joseph	Chr. Soc.
LINDEN Camille	Parti Dém.
WILWERTZ Paul	Soc.

## Substitutes — Suppléants

MM. CRAVATTE Henry	Soc.
MARGUE Georges	Chr. Soc.
THORN Gaston	Parti Dém.

NETHERLANDS  
PAYS-BAS

## Representatives — Représentants

MM. BIESHEUVEL B. W.	Anti-Révolution.
FENS J. J.	Pop. Cath.
GOEDHART F. J.	Travailleiste
Jhr. van MEEUWEN P. G. M.	Pop. Cath.
M. SCHMAL J. J. R.	Chr. Hist.
Mme STOFFELS-van HAAFTEN J. M.	Libéral
M. VOS H.	Travailleiste

## Substitutes — Suppléants

M. DUYNSTEE A. E. M.	Pop. Cath.
Jhr. van der GOES van NATERS	Travailleiste
MM. van HULST J. W.	Chr. Hist.
PATIJN C. L.	Travailleiste
van RIEL H.	Libéral
SCHUIJT W. J.	Pop. Cath.
TJALMA J.	Anti-Révolution.

UNITED KINGDOM  
ROYAUME-UNI

## Representatives — Représentants

Mr. Mark BONHAM CARTER	Libéral
Mr. Robert CHICHESTER-CLARK	Conservateur
Lord CRATHORNE	Conservateur
Mrs. Alice CULLEN	Travailleiste
Rt. Hon. James GRIFFITHS	Travailleiste
Rt. Hon. Arthur HENDERSON	Travailleiste
Rt. Hon. Dame Florence HORSBRUGH	Conservateur
Mr. John HUGHES HALLETT	Conservateur
Sir James HUTCHISON	Conservateur
Mr. Peter KIRK	Conservateur
Marquess of LOTHIAN	Conservateur
Mr. Fred MULLEY	Travailleiste
Sir Hendrie OAKSHOTT	Conservateur
Mr. Harry RANDALL	Travailleiste
Mr. Ronald S. RUSSELL	Conservateur
Mr. Joseph SLATER	Travailleiste
Mr. Thomas STEELE	Travailleiste
.....	.....

## Substitutes — Suppléants

Lord ABERDARE	Conservateur
Mr. Scholefield ALLEN	Travailleiste
Mr. Harold BOARDMAN	Travailleiste
Sir David CAMPBELL	Conservateur
Mr. Hugh J. DELARGY	Travailleiste
Lord GRANTCHESTER	Libéral
Mr. Anthony KERSHAW	Conservateur
Mr. John MAITLAND	Conservateur
Mr. Robert MATHEW	Conservateur
Mr. David PRICE	Conservateur
Mr. John TAYLOR	Travailleiste





**I**

**MINUTES OF PROCEEDINGS**



**PROCÈS-VERBAUX**

# SEVENTH SITTING

Monday, 30th November, 1959

## ORDERS OF THE DAY

1. Resumption of the Fifth Ordinary Session.
2. Examination of Credentials.
3. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 142).
4. Address by the President of the Assembly.
5. Address by the Chairman in Office of the Council of Western European Union.
6. Policy of Member States of Western European Union (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.15 p.m., with Mr. Badini Conçalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

### **1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes**

In accordance with the provisions of Section III (a) of the Charter, and Rule 2 of the Rules of Procedure, the President announced the resumption of the Fifth Ordinary Session of the Assembly.

The Minutes of Proceedings of the Sitting of Thursday, 18th June, 1959, were agreed to.

### **2. Attendance Register**

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### **3. Tribute to a Deceased Member of the Assembly**

The President paid a tribute to the late Mr. Edwards, United Kingdom Representative, and President of the Consultative Assembly of the Council of Europe.

*Speakers:* Dame Florence Horsbrugh, MM. Griffiths, Pella, Chairman in Office of the Council of Western European Union.

### **4. Examination of Credentials**

The President informed the Assembly that the Presidential Committee, at a meeting held on 19th September, 1959, had validated the credentials of the new members of the French Delegation which had already been ratified by the Consultative Assembly of the Council of Europe.

In accordance with Rule 14 (2) of the Rules of Procedure, the Assembly ratified the validation made by the Presidential Committee.

### **5. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 142)**

The Assembly agreed to the draft Order of Business for the Second Part of the Session proposed by the Bureau.

### **6. Address by the President of the Assembly**

The President delivered an Address.

### **7. Modification of the Orders of the Day**

On the proposal of the President, the Assembly agreed that the business should be interrupted

# SEPTIÈME SÉANCE

Lundi 30 novembre 1959

## ORDRE DU JOUR

1. Reprise de la Cinquième session ordinaire.
2. Vérification des pouvoirs.
3. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 142).
4. Allocution du Président de l'Assemblée.
5. Allocution du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.
6. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation*, Doc. 148).

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

### **1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal**

En application des dispositions du titre III (a) de la Charte et de l'article 2 du Règlement, le Président déclare reprise la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée.

Le procès-verbal de la séance du jeudi 18 juin 1959 est adopté.

### **2. Présences**

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### **3. Eloge funèbre**

Le Président prononce l'éloge funèbre de M. Edwards, Représentant du Royaume-Uni, Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

*Interviennent* : Dame Florence Horsbrugh, MM. Griffiths, Pella, Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

### **4. Vérification des pouvoirs**

Le Président informe l'Assemblée de la validation, effectuée par le Comité des Présidents au cours de sa réunion du 19 septembre 1959, des pouvoirs des nouveaux membres de la délégation française, qui avaient déjà été vérifiés par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe.

En application de l'article 14 (2) du Règlement, l'Assemblée ratifie cette validation.

### **5. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 142)**

L'Assemblée adopte le projet de calendrier pour la deuxième partie de la session, proposé par le Bureau.

### **6. Allocution du Président de l'Assemblée**

Le Président prononce une allocution.

### **7. Modification de l'ordre du jour**

Sur proposition du Président, l'Assemblée décide d'interrompre ses travaux à 17 h. 45 pour

at 5.45 p.m. in order to allow Members of the Assembly to put oral questions to the Chairman in Office of the Council of Western European Union.

*Speaker* : Mr. Fens.

**8. Address by the Chairman in Office of the Council of Western European Union**

Mr. Pella, Minister for Foreign Affairs of Italy and Chairman in Office of the Council of Western European Union, addressed the Assembly.

**9. Policy of Member States of Western European Union**

*(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148)*

Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs in the United Kingdom, and Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs in the Netherlands, addressed the Assembly.

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Michaud, Rapporteur.

*Speakers* : Mr. de la Vallée Poussin, Lord Grantchester.

The Debate was adjourned till the following Sitting.

**10. Replies by the Chairman in Office of the Council of Western European Union to Oral Questions**

The President called upon Members to put questions to the Chairman in Office of the Council of Western European Union.

*Speakers* : MM. Zimmer, Montini, Hughes Hallett, Moutet.

The Chairman replied to the questions.

**11. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for Tuesday, 1st December, at 10 a.m.

*Speaker* : Mr. Mulley.

*The Sitting was closed at 6.15 p.m.*

permettre aux Représentants de poser des questions au Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

*Intervient*: M. Fens.

**8. Allocution du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale**

M. Pella, Ministre des Affaires étrangères d'Italie et Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, fait une communication à l'Assemblée.

**9. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148)*

M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement britannique, et M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement des Pays-Bas, font une communication à l'Assemblée.

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Michaud, rapporteur.

*Interviennent*: M. de la Vallée Poussin, Lord Grantchester.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

**10. Réponses du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à des questions orales**

Le Président invite les membres à poser des questions au Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

*Interviennent*: MM. Zimmer, Montini, Hughes Hallet, Moutet.

Le Président du Conseil répond aux questions.

**11. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée au mardi 1<sup>er</sup> décembre, à 10 heures.

*Intervient*: M. Mulley.

*La séance est levée à 18 h. 15.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

MM. *Michaud* (Abdesselam)  
*Albert-Sorel* (Alic)  
 Altmaier  
 Azara  
 Bech  
 Becker  
 Bettiol  
*Gerns* (Fürst von Bismarck)  
 Blachstein  
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Bourgoin  
 Cerulli Irelli  
 Chichester-Clark  
*Ebner* (Codacci Pisanelli)  
*Price* (Lord Crathorne)  
 Mrs. Cullen  
 MM. *Cottone* (Dardanelli)  
*Molter* (Dehousse)  
 De Kinder  
 De Vita  
 Diop  
 Fens  
 Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)  
 Goedhart

MM. Griffiths  
*Gros* (Guitton)  
*Scholefield Allen* (Henderson)  
 Heye  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Mme *Renger* (Mme Hubert)  
 MM. Hughes Hallett  
*Kershaw* (Sir James Hutchison)  
 Junot  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 MM. Kirk  
 Kopf  
 Kühn  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
 Liquard  
 Lord *Aberdare* (Marquess of Lothian)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. *Duynstee* (van Meeuwen)  
 Meyer  
 Montini  
 Moutet  
 Mulley

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. *Mathew* (Sir Hendrie Oakshott)  
 Paul  
 Pflimlin  
 Piccioni  
*Pisani* (Pinton)  
*Picardi* (Ponti)  
*Dardel* (Radius)  
 Mme Rehling  
 MM. Russell  
*Sibille* (Santero)  
 Schmal  
*Jaeger* (Schütz)  
*Lücker* (Seidl)  
*Kliesing* (Serres)  
*Taylor* (Slater)  
 Sourbet  
 Steele  
 Mme Stoffels-van Haften  
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)  
 Van Cauwelaert  
 Vos  
 Wach  
 Wilwertz  
 Leynen

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Biesheuvel  
 Bohy  
 Cadorna  
 Arthur Conte  
 Gonella

MM. Jannuzzi  
 Kalb  
 Kalenzaga  
 Mahias

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Massimo Lancellotti  
 Motz  
 Randall  
 Schmid

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.





## EIGHTH SITTING

Tuesday, 1st December, 1959

### ORDERS OF THE DAY

1. Address by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation and Chairman of the North Atlantic Council.
2. Policy of Member States of Western European Union (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148 and Amendment*).
3. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 147*).

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10.15 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

#### 3. Address by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation and Chairman of the North Atlantic Council

The President called upon Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation and Chairman of the North Atlantic Council, to address the Assembly.

*Speaker* : Mr. Steele.

Mr. Spaak addressed the Assembly.

The President called upon Members to put questions to Mr. Spaak.

*Speaker* : Mr. Maitland.

Mr. Spaak replied to the question.

#### 4. Policy of Member States of Western European Union

*(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the Draft Recommendation, Doc. 148 and Amendment)*

The Debate was resumed.

*Speakers* : MM. Montini, Junot, Meyer, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Duynstee.

The Debate was adjourned till the following Sitting.

#### 5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 12.40 p.m.*

# HUITIÈME SÉANCE

Mardi 1<sup>er</sup> décembre 1959

## ORDRE DU JOUR

1. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Président du Conseil de l'Atlantique Nord.
2. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendement*).
3. Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 147*).

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Président du Conseil de l'Atlantique Nord

Le Président invite M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Président du Conseil de l'Atlantique Nord, à prendre la parole.

*Intervient* : M. Steele.

M. Spaak prononce une allocution.

Le Président invite les membres à poser des questions à M. Spaak.

*Intervient* : M. Maitland.

M. Spaak répond à la question posée.

### 4. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendement)*

La discussion est reprise.

*Interviennent* : MM. Montini, Junot, Meyer, Dame Florence Horsbrugh, M. Duynstee.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

### 5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

*La séance est levée à 12 h. 40.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

MM. *Michaud* (Abdesselam)  
 Alric  
 Altmaier  
 Azara  
 Bech  
 Becker  
 Bettiol  
*Tjalma* (Biesheuvel)  
*Gerns* (Fürst von Bismarck)  
 Blachstein  
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Bourgoin  
 Chichester-Clark  
 Codacci Pisanelli  
 Arthur Conte  
*Price* (Lord Crathorne)  
 Mrs. Cullen  
 MM. *Basile* (Dardanelli)  
*Molter* (Dehousse)  
 Fens  
 Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)  
 Goedhart  
*Cottone* (Gonella)

MM. Griffiths  
 Guitton  
*Scholefield Allen* (Henderson)  
 Heye  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Mme Hubert  
 MM. Hughes Hallett  
*Kershaw* (Sir James  
 Hutchison)  
 Jannuzzi  
 Junot  
*Muller* (Kalenzaga)  
 Kirk  
 Kopf  
 Kühn  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
 Liquard  
 Marquess of Lothian  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. *Ebner* (Massimo Lancellotti)  
*Duynstee* (van Meeuwen)  
 Meyer  
 Montini

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. Moutet  
 Mulley  
*Maitland* (Sir Hendrie  
 Oakshott)  
 Pflimlin  
*Pisani* (Pinton)  
*Picardi* (Ponti)  
 Radius  
 Randall  
 Russell  
*Sibille* (Santero)  
 Schmid  
*Jaeger* (Schütz)  
*Lücker* (Seidl)  
*Kliesing* (Serres)  
 Slater  
 Sourbet  
 Steele  
 Mme Stoffels-van Haaften  
 MM. Van Cauwelaert  
 Vos  
 Wach  
 Wilwertz  
 Boardman

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Bohy  
 Cadorna  
 Cerulli Irelli  
 De Kinder  
 De Vita  
 Diop

MM. Kalb  
 Kiesinger  
 Leynen  
 Mahias  
 Motz

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Paul  
 Piccioni  
 Mme Rehling  
 MM. Schmal  
 Struye

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



# NINTH SITTING

Tuesday, 1st December, 1959

## ORDERS OF THE DAY

- |  |  |
|--|--|
| <p>1. Policy of Member States of Western European Union<br/>(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148 and Amendments).</p> | <p>2. State of European Security (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report, Doc. 147, Corrigendum and Addendum).</p> |
|--|--|

## MINUTES OF PROCEEDINGS

The Sitting was opened at 3.20 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

### 3. Policy of Member States of Western European Union

(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the Draft Recommendation, Doc. 148 and Amendments)

The Debate was resumed.

Speakers : MM. Kopf, Michaud, Patijn.

The Debate was concluded.

An Amendment proposed by Mr. Michaud, Rapporteur, on behalf of the General Affairs Committee, to leave out sub-paragraph 2 of the preamble and insert a new sub-paragraph as follows : "Considering the decisions to adopt the principle of political co-operation taken in Brussels and Strasbourg on 13th October and 23rd November, 1959, by the Ministers of the six member States of the European Economic Community;" was agreed to.

The preamble, as amended, and paragraph 1 were agreed to.

Amendment No. 2, to leave out the third, fourth and fifth sub-paragraphs of paragraph 2, was proposed by Mr. Meyer.

Speakers : MM. Fens, Michaud, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Michaud.

Amendment No. 2 was negatived on a vote by roll-call (see Appendix II), taken at the request of ten or more members, by 48 votes to 24.

Amendment No. 3, to leave out sub-paragraph 3 of paragraph 2 and insert a new sub-paragraph as follows : "The appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, from among the leading political personalities in Western Europe, with administrative experience, who shall act as Chairman of the Council; and that consideration be given, in conformity with the provisions of the Charter, to his relationship with the Clerk of the Assembly;" was proposed by Dame Florence Horsbrugh.

An Amendment to Amendment No. 3, to leave out the words "from among the leading political personalities in Western Europe, with" and insert the words "with political and", instead thereof, was proposed by Mr. Fens.

Speakers : Dame Florence Horsbrugh, M. Michaud.

# NEUVIÈME SÉANCE

Mardi 1<sup>er</sup> décembre 1959

## ORDRE DU JOUR

- |  |  |
|--|--|
| 1. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ( <i>Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendements</i> ). | 2. Etat de la sécurité européenne ( <i>Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, Doc. 147, Corrigendum et Addendum</i> ). |
|--|--|

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

### 3. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendements)*

La discussion est reprise.

*Interviennent :* MM. Kopf, Michaud, Patijn.

La discussion est close.

Un amendement présenté au nom de la Commission des Affaires Générales par M. Michaud, rapporteur, et tendant à remplacer le deuxième alinéa du préambule comme suit : « Considérant les décisions prises à Bruxelles et à Strasbourg les 13 octobre et 23 novembre 1959 par les Ministres des Six Etats formant la Communauté Economique Européenne d'adopter le principe de la coopération politique ; » est adopté.

Le préambule ainsi modifié et le paragraphe 1 sont adoptés.

L'amendement n° 2 tendant à supprimer les troisième, quatrième et cinquième alinéas du paragraphe 2, est présenté par M. Meyer.

*Interviennent :* MM. Fens, Michaud, Dame Florence Horsbrugh, M. Michaud.

A la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II) auquel il est procédé à la demande de dix Représentants au moins, l'amendement n° 2 est rejeté par 48 voix contre 24.

Dame Florence Horsbrugh présente un amendement n° 3 tendant à remplacer le troisième alinéa du paragraphe 2 par l'alinéa suivant : « la désignation d'un Secrétaire Général choisi après consultation de l'Assemblée parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe Occidentale, possédant des qualifications administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil ; et que soit procédé à l'examen, conformément aux dispositions de la Charte, de ses relations avec le Greffier de l'Assemblée ».

M. Fens présente un sous-amendement tendant à supprimer dans l'amendement n° 3 les mots « parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe Occidentale » et à remplacer les mots « qualifications administratives » par les mots « qualifications politiques et administratives ».

*Interviennent :* Dame Florence Horsbrugh, M. Michaud.

Mr. Leynen proposed that the whole of sub-paragraph 3 of paragraph 2 be referred back to the Committee.

*Speakers* : MM. Bohy, Michaud, Bohy, Dame Florence Horsbrugh, MM. Radius, Michaud.

The proposal to refer the sub-paragraph back to the Committee was negated.

The first part of Amendment No. 3, as amended by Mr. Fens' Amendment, as far as the word "Council", was agreed to.

*Speakers* : MM. Schuijt, Leynen, Michaud.

The remainder of Amendment No. 3 was referred back to the Committee.

Amendment No. 4, to leave out sub-paragraph 4 of paragraph 2 and insert a new sub-paragraph as follows : "The Secretary-General appointed in accordance with the preceding paragraph be instructed to make the necessary adaptations in his administration to meet his consequential political responsibilities;" was proposed by Mr. Schuijt.

*Speakers* : MM. Vos, Michaud, Kopf.

Amendment No. 4 was agreed to.

*Speakers* : Mr. Vos, Marchese Lucifero d'Aprigliano, MM. Van Cauwelaert, Michaud, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Michaud.

Paragraph 2, as amended, was agreed to.

Amendment No. 1, to insert after paragraph 2 the following new paragraph : "To receive at one of the next ministerial meetings, a delegation of the General Affairs Committee with a view to

arranging with it the practical details of the consultation referred to in the present Recommendation;" was proposed by Mr. Junot.

*Speakers* : MM. Michaud, Patijn.

Amendment No. 1 was agreed to.

Paragraph 3 was agreed to.

The draft Recommendation as a whole, as amended, was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix III) by 48 votes to 11, with 4 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 38) <sup>1</sup>.

#### **4. State of European Security**

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

Mr. Steele proposed that the Debate should be deferred until the following Sitting.

*Speakers* : MM. Fens, Griffiths, Steele, Duynstee.

The proposal to defer the Debate was agreed to.

#### **5. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for Wednesday, 2nd December, at 10 a.m.

*Speaker* : Mr. Pisani.

*The Sitting was closed at 5.30 p.m.*

<sup>1</sup>. See page 22.

M. Leynen propose le renvoi en commission de l'ensemble du troisième alinéa du paragraphe 2.

*Interviennent* : MM. Bohy, Michaud, Bohy, Dame Florence Horsbrugh, MM. Radius, Michaud.

La proposition de renvoi en commission n'est pas adoptée.

La première partie de l'amendement n° 3 jusqu'au mot « Conseil » inclusivement, modifiée par le sous-amendement de M. Fens, est adoptée.

*Interviennent* : MM. Schuijt, Leynen, Michaud.

La deuxième partie de l'amendement n° 3 est renvoyée en commission.

M. Schuijt présente un amendement n° 4 tendant à remplacer le quatrième alinéa du paragraphe 2 par les dispositions suivantes : « l'instruction donnée au Secrétaire Général, désigné conformément au paragraphe précédent, de faire les adaptations nécessaires de son administration pour faire face aux responsabilités politiques qui en découlent ».

*Interviennent* : MM. Vos, Michaud, Kopf.

L'amendement n° 4 est adopté.

*Interviennent* : M. Vos, Marchese Lucifero d'Aprigliano, MM. Van Cauwelaert, Michaud, Dame Florence Horsbrugh, M. Michaud.

Le paragraphe 2 amendé est adopté.

M. Junot présente un amendement n° 1 tendant à insérer, après le paragraphe 2, le nouveau paragraphe suivant : « De recevoir lors d'une des plus prochaines réunions ministérielles une

délégation de la Commission des Affaires Générales afin de mettre pratiquement au point avec elle les modalités des consultations visées dans la présente recommandation ».

*Interviennent* : MM. Michaud, Patijn.

L'amendement n° 1 est adopté.

Le paragraphe 3 est adopté.

L'ensemble du projet de recommandation amendé est adopté à la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe III) par 48 voix contre 11 et 4 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 38) <sup>1</sup>.

#### **4. Etat de la sécurité européenne**

*(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)*

M. Steele propose de renvoyer la discussion à la prochaine séance.

*Interviennent* : MM. Fens, Griffiths, Steele, Duynstee.

La proposition de renvoi de la discussion est adoptée.

#### **5. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée au mercredi 2 décembre 1959, à 10 heures.

*Intervient* : M. Pisani.

*La séance est levée à 17 h. 30.*

1. Voir page 22.



## APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

MM. *Michaud* (Abdesselam)  
*Albert-Sorel* (Alric)  
 Mme *Renger* (Altmaier)  
 MM. Azara  
 Bech  
 Becker  
 Bettiol  
*Tjalma* (Biesheuvel)  
*Gerns* (Fürst von Bismarck)  
 Blachstein  
 Bohy  
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Bourgoïn  
 Cadorna  
 Cerulli Irelli  
 Chichester-Clark  
 Codacci Pisanelli  
 Arthur Conte  
*Price* (Lord Crathorne)  
 Mrs. Cullen  
 MM. *Molter* (Dehousse)  
*Pierson* (De Kinder)  
 De Vita  
 Fens  
 Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)  
*Schuijt* (Goedhart)  
*Sibille* (Gonella)

MM. Griffiths  
 Guitton  
*Scholefield Allen* (Henderson)  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Mme Hubert  
 MM. Hughes Hallett  
*Kershaw* (Sir James  
 Hutchison)  
 Jannuzzi  
 Junot  
*Fulchiron* (Kalb)  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 Lord *Aberdare* (Kirk)  
 MM. Kopf  
*Wienand* (Kühn)  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
 Liquard  
 Marquess of Lothian  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Mahias  
*Ebner* (Massimo Lancellotti)  
*Duynstee* (van Meeuwen)  
 Meyer  
 Montini  
*Drèze* (Motz)  
 Moutet  
 Mulley

## ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. *Maitland* (Sir Hendrie  
 Oakshott)  
 Paul  
 Pfimlin  
 Piccioni  
*Pisani* (Pinton)  
*Picardi* (Ponti)  
 Radius  
 Randall  
 Mme Rehling  
 MM. Russell  
 Santero  
 Schmal  
 Schmid  
*Jaeger* (Schütz)  
 Seidl  
*Kliesing* (Serres)  
 Slater  
 Sourbet  
 Steele  
 Mme Stoffels-van Haafte  
 MM. *de la Vallée Poussin* (Struye)  
 Van Cauwelaert  
 Vos  
 Wach  
 Wilwertz  
 Boardman  
 Leynen

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Dardanelli  
 Diop  
 Heye  
 Kalenzaga

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX II

Vote No. 2 by roll-call on Amendment No. 2 by Mr. Meyer to the draft Recommendation on the policy of member States of W. E. U. (Doc. 148)<sup>1</sup>.

Ayes ..... 24  
Noes ..... 48

*Ayes :*

Mme *Renger* (Altmaier)  
MM. Becker  
Blachstein  
Bohy  
Mrs. Cullen  
MM. Griffiths  
*Scholefield Allen* (Henderson)  
Mme Hubert

MM. *Wienand* (Kühn)  
Marchese Lucifero d'Aprigliano  
MM. Meyer  
Moutet  
Mulley  
Paul  
Randall  
Schmid

*Noes :*

MM. *Michaud* (Abdesselam)  
Azara  
Bettioli  
*Tjalma* (Biesheuvel)  
*Gerns* (Fürst von Bismarck)  
Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
MM. Bourgoin  
Cadorna  
Cerulli Irelli  
Chichester-Clark  
Codacci Pisanelli  
*Price* (Lord Crathorne)  
*Molter* (Dehousse)  
*Pierson* (De Kinder)  
Fens  
Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)

MM. *Schuijt* (Goedhart)  
*Sibille* (Gonella)  
Guitton  
Dame Florence Horsbrugh  
MM. Hughes Hallett  
*Kershaw* (Sir James  
Hutchison)  
Junot  
*Fulchiron* (Kalb)  
Mme *Weber* (Kiesinger)  
Lord *Aberdare* (Kirk)  
MM. Kopf  
*Höfler* (Leverkuehn)  
Liquard  
Marquess of Lothian  
MM. *Albert-Sorel* (Mahias)  
*Duymstee* (van Meeuwen)

## ANNEXE II

Vote n° 2 par appel nominal sur l'amendement n° 2 de M. Meyer au projet de recommandation relatif à la politique des États membres de l'U.E.O. (Doc. 148)<sup>1</sup>.

Pour ..... 24  
Contre ..... 48

*Pour :*

MM. Slater  
Steele  
*de la Vallée Poussin* (Struye)  
Van Cauwelaert  
Vos  
Wilwertz  
Boardman  
Leynen

*Contre :*

MM. *Maitland* (Sir Hendrie  
Oakshott)  
Piccioni  
*Pisani* (Pinton)  
*Picardi* (Ponti)  
Radius  
Mme Rehling  
MM. Russell  
Santero  
Schmal  
*Jaeger* (Schütz)  
Seidl  
*Kliesing* (Serres)  
Sourbet  
Mme Stoffels-van Haaften  
M. Wach

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX III

Vote No. 3 by roll-call on the draft Recommendation on the policy of member States of W.E.U. (Doc. 148) <sup>1</sup>.

Ayes ..... 48  
 Noes ..... 11  
 Abstentions ..... 4

*Ayes:*

MM. *Michaud* (Abdesselam)  
*Albert-Sorel* (Alric)  
 Azara  
 Bettiol  
*Tjalma* (Biesheuvel)  
 Bourgoin  
 Chichester-Clark  
 Arthur Conte  
*Price* (Lord Crathorne)  
*Molter* (Dehousse)  
 De Vita  
 Fens  
 Fouques-Duparc  
*Schuijt* (Goedhart)  
 Gonella  
 Guitton  
 Dame Florence Horsbrugh

*Noes:*

MM. Blachstein  
 Cadorna  
 Codacci Pisanelli  
 Mme Hubert

MM. Hughes Hallett  
*Kershaw* (Sir James  
 Hutchison)  
 Jannuzzi  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 Lord *Aberdare* (Kirk)  
 MM. Kopf  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Liquard  
 Marquess of Lothian  
 MM. Mahias  
*Ebner* (Massimo Lancellotti)  
*Duynstee* (van Meeuwen)  
 Montini  
*Drèze* (Motz)  
 Mulley

M. *Wienand* (Kühn)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Meyer  
 Moutet

*Abstentions:*

MM. Cerulli Irelli  
 Griffiths  
 Randall  
 Leynen

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

## ANNEXE III

Vote n° 3 par appel nominal sur le projet de recommandation relatif à la politique des Etats membres de l'U.E.O. (Doc. 148) <sup>1</sup>.

Pour ..... 48  
 Contre ..... 11  
 Abstentions ..... 4

*Pour:*

MM. *Maitland* (Sir Hendrie  
 Oakshott)  
 Pffimlin  
 Piccioni  
*Pisani* (Pinton)  
*Picardi* (Ponti)  
 Mme Rehling  
 MM. Russell  
 Santero  
*Jaeger* (Schütz)  
 Seidl  
*Kliesing* (Serres)  
 Sourbet  
 Steele  
 Mme Stoffels-van Haafden  
 MM. Van Cauwelaert  
 Wach

*Contre:*

MM. Paul  
 Schmid  
 Vos

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXT ADOPTED AT THE NINTH SITTING**



**TEXTE ADOPTÉ A LA NEUVIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION No. 38**  
***on the policy of member States of Western European Union***

---

The Assembly,

Considering the reply of the Council to Recommendation No. 36 on the policy of member States of Western European Union, and in view of the present political situation in Europe ;

Considering the decisions to adopt the principle of political co-operation taken in Brussels and Strasbourg on 13th October and 23rd November, 1959, by the Ministers of the six member States of the European Economic Community ;

Considering the urgent need for Europe to maintain a close economic, political and cultural link between the member States of the European Community and Great Britain ;

Considering that the Council of Western European Union, according to its own reply to Recommendation No. 36 and to the questions put by individual members of the Assembly since 1956, is the appropriate organ for establishing that link ;

Considering that in the past the Council has not played the rôle which should have belonged to it in the political field ;

Considering the replies given by the Chairman of the Council at the joint meeting with the General Affairs Committee on 30th October, 1959,

RECOMMENDS TO THE COUNCIL

1. That it devote itself to the tasks which the Assembly has continually indicated, in particular in Recommendations Nos. 11 and 36, and for this purpose propose to member governments a number of reforms which aim both at improving the working of the Council and at reinforcing its structure and that of the Secretariat-General ;
2. That it take the following as the basis of these reforms :
  - the development of relations between the Council and the Assembly on political issues by means of joint meetings ;
  - periodic consultations at ministerial level ;
  - the appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, with political and administrative experience, who shall act as Chairman of the Council ;
  - the Secretary-General appointed in accordance with the preceding paragraph be instructed to make the necessary adaptations in his administration to meet his consequential political responsibilities ;
  - the Secretary-General be instructed to place all questions falling within the scope of Article VIII of the Treaty on the agenda of the periodic meetings of the Council ;
3. To receive at one of the next ministerial meetings, a delegation of the General Affairs Committee with a view to arranging with it the practical details of the consultation referred to in the present Recommendation ;
4. That it report to the Assembly on the implementation of this Recommendation not later than May 1960.

**RECOMMANDATION n° 38****sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale**

L'Assemblée,

Considérant la réponse faite par le Conseil à sa Recommandation n° 36 sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale et compte tenu de la situation politique européenne actuelle ;

Considérant les décisions prises à Bruxelles et à Strasbourg, les 13 octobre et 23 novembre 1959, par les Ministres des Six Etats formant la Communauté Economique Européenne, d'adopter le principe de la coopération politique ;

Considérant la nécessité absolue pour l'Europe de maintenir un lien économique, politique et culturel étroit entre les Etats membres des Communautés européennes et la Grande-Bretagne ;

Considérant que le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale, selon sa propre réponse à la Recommandation n° 36 et aux questions écrites qui ont été posées par des membres de l'Assemblée depuis 1956, est un organe qui convient pour l'établissement de ce lien ;

Considérant que dans le passé le Conseil n'a pas encore joué le rôle qui aurait dû lui revenir en matière politique ;

Considérant les réponses faites par le Président du Conseil lors de la réunion commune du 30 octobre 1959 avec la Commission des Affaires Générales,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De se consacrer aux tâches que l'Assemblée n'a cessé de lui indiquer spécialement dans ses Recommandations n° 11 et n° 36, et à cette fin de proposer aux gouvernements membres un ensemble de réformes ayant pour but d'améliorer son fonctionnement et de renforcer sa structure et son Secrétariat Général ;
2. De prendre pour base de ces réformes :
  - le développement des relations entre le Conseil et l'Assemblée sur les questions de politique générale par l'intermédiaire de réunions communes ;
  - des consultations périodiques à l'échelon ministériel ;
  - la désignation d'un Secrétaire Général, choisi après consultation de l'Assemblée, possédant des qualifications politiques et administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil ;
  - l'instruction donnée au Secrétaire Général désigné conformément au paragraphe précédent de faire les adaptations nécessaires de son administration pour faire face aux responsabilités politiques qui en découlent ;
  - l'instruction donnée au Secrétaire Général d'inscrire à l'ordre du jour des réunions périodiques du Conseil toute question visée par l'article VIII du Traité ;
3. De recevoir, lors d'une des plus prochaines réunions ministérielles, une délégation de la Commission des Affaires Générales, afin de mettre pratiquement au point avec elle les modalités des consultations visées dans la présente recommandation ;
4. De faire rapport à l'Assemblée sur la mise en œuvre des réformes au plus tard pour le mois de mai 1960.

# TENTH SITTING

Wednesday, 2nd December, 1959

## ORDERS OF THE DAY

1. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum*).
2. Activities of the Standing Armaments Committee (*Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 144*).
3. Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 146*).
4. Civil Emergency Planning (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 145*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 10.20 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Changes in the Composition of Committees

In accordance with Rule 39 of the Rules of Procedure, the Bureau proposed the following changes in the composition of Committees :

In the General Affairs Committee, Marchese Lucifero d'Aprigliano to replace Mr. Massimo Lancellotti as a titular member.

In the Committee on Defence Questions and Armaments Mr. Massimo Lancellotti to replace Marchese Lucifero d'Aprigliano as a titular member.

The Assembly agreed to these proposals.

### 4. State of European Security

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The Debate was opened.

The Report and Supplementary Report of the Committee were presented by Mr. Mulley, Rapporteur.

*Mr. Schmid, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri.*

*Speakers : MM. Kliesing, Moutet, Duynstee.*

The Debate was adjourned till the following Sitting.

### 5. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 1 p.m.*

# DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1959

## ORDRE DU JOUR

1. Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum*).
2. Activités du Comité Permanent des Armements (*Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 144*).
3. Révision du Protocole N° II, Article II, et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 146*).
4. Plans d'urgence dans le domaine civil (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Doc. 145*).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 10 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Modifications dans la composition des Commissions

Conformément à l'article 39 du Règlement, le Bureau propose les modifications suivantes dans la composition des Commissions :

Le Marchese Lucifero d'Aprigliano remplacerait M. Massimo Lancellotti, comme membre titulaire de la Commission des Affaires Générales;

M. Massimo Lancellotti remplacerait le Marchese Lucifero d'Aprigliano comme membre titulaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Les propositions du Bureau sont adoptées.

### 4. Etat de la sécurité européenne

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum*)

La discussion est ouverte.

Le rapport et le rapport supplémentaire de la Commission sont présentés par M. Mulley, rapporteur.

M. Schmid, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri au fauteuil présidentiel.

Interviennent : MM. Kliesing, Moutet, Duynstee.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

### 5. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

La séance est levée à 13 heures.



## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup> :

MM. *Pianta* (Alic)  
*Wienand* (Altmaier)  
 Azara  
 Bettiol  
*T'jalma* (Biesheuvel)  
*Gerns* (Fürst von Bismarck)  
 Blachstein  
 Bohy  
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Bourgoin  
 Cadorna  
 Cerulli Irelli  
 Chichester-Clark  
 Codacci Pisanelli  
 Arthur Conte  
*Mathew* (Lord Crathorne)  
 Mrs. Cullen  
 MM. *Basile* (Dardanelli)  
*Molter* (Dehousse)  
 De Vita  
 Diop  
 Fens  
 Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)  
 Goedhart  
*Cottone* (Gonella)

MM. Griffiths  
 Guitton  
*Scholefield Allen* (Henderson)  
 Heye  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Mme Hubert  
 MM. Hughes Hallett  
 Jannuzzi  
 Junot  
 Kalb  
*Michaud* (Kalenzaga)  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 MM. Kirk  
 Kopf  
 Kühn  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
*Albert-Sorel* (Liquard)  
 Marquess of Lothian  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. *Ebner* (Massimo Lancellotti)  
*Duynstee* (van Meeuwen)  
 Meyer  
 Moutet  
 Mulley

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup> :

MM. *Maitland* (Sir Hendrie Oakshott)  
 Paul  
 Piccioni  
*Pisani* (Pinton)  
*Picardi* (Ponti)  
 Radius  
 Randall  
 Mme *Maxsein* (Mme Rehling)  
 Lord *Aberdare* (Russell)  
 MM. Santero  
 Schmal  
 Schmid  
*Jaeger* (Schütz)  
 Seidl  
*Kliesing* (Serres)  
 Sourbet  
 Steele  
*van Hulst* (Mme Stoffels-van Haaften)  
 Van Cauwelaert  
 Wach  
 Wilwertz  
 Boardman  
 Leynen

The following Representatives apologised for their absence :

MM. Abdesselam  
 Bech  
 Becker  
 De Kinder

Sir James Hutchison  
 MM. Mahias  
 Montini  
 Motz

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés :

MM. Pffimlin  
 Slater  
 Struye  
 Vos

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



# ELEVENTH SITTING

Wednesday, 2nd December, 1959

## ORDERS OF THE DAY

1. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum*).
2. Activities of the Standing Armaments Committee (*Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 144*).
3. Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 146*).
4. Civil Emergency Planning (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 145*).
5. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 149 and 156*).

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.10 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. State of European Security

*(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The Debate was resumed.

*Speakers: MM. Jannuzzi, Arthur Conte, Cadorna, Molter, Blachstein, Heye, Wienand, Steele, Liquard, Hughes Hallett, Jaeger, Schmid, Griffiths, Goedhart.*

The Debate was adjourned till the following Sitting.

### 4. Date and time of the next Sitting

The next Sitting was fixed for Thursday, 3rd December, at 9.30 a.m.

*The Sitting was closed at 6.35 p.m.*

# ONZIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1959

## ORDRE DU JOUR

1. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum*).
2. Activités du Comité Permanent des Armements (*Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 144*).
3. Révision du Protocole N° II, Article II, et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Doc. 146*).
4. Plans d'urgence dans le domaine civil (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Doc. 145*).
5. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation et du projet de directive, Docs. 149 et 156*).

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Etat de la sécurité européenne

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)*

La discussion est reprise.

*Interviennent : MM. Jannuzzi, Arthur Conte, Cadorna, Molter, Blachstein, Heye, Wienand, Steele, Liquard, Hughes Hallett, Jaeger, Schmid, Griffiths, Goedhart.*

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

### 4. Date et heure de la prochaine séance

La prochaine séance est fixée au jeudi 3 décembre 1959, à 9 h. 30.

*La séance est levée à 18 h. 35.*

## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

MM. <i>Albert-Sorel</i> (Abdesselam)	MM. Griffiths
<i>Pianta</i> (Alric)	Guitton
<i>Wienand</i> (Altmaier)	<i>Scholefield Allen</i> (Henderson)
Azara	Heye
Bech	Dame Florence Horsbrugh
Bettiol	M. Hughes Hallett
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Lord <i>Aberdare</i> (Sir James
<i>Gerns</i> (Fürst von Bismarck)	Hutchison)
Blachstein	MM. Jannuzzi
Bohy	Kalb
Lord <i>Grantchester</i> (Bonham Carter)	<i>Michaud</i> (Kalenzaga)
MM. Bourgoïn	Mme <i>Weber</i> (Kiesinger)
Cadorna	MM. Kirk
Cerulli Irelli	Kopf
Chichester-Clark	Kühn
Codacci Pisanelli	Linden
Arthur Conte	Liquard
<i>Mathew</i> (Lord Crathorne)	Marquess of Lothian
Mrs. Cullen	Marchese Lucifero d'Aprigliano
MM. <i>Molter</i> (Dehousse)	MM. <i>Ebner</i> (Massimo Lancellotti)
Fens	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
Fouques-Duparc	Meyer
<i>Zimmer</i> (Furler)	Montini
Goedhart	Moutet
<i>Cottone</i> (Gonella)	Mulley

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Becker	Mme Hubert
Dardanelli	MM. Junot
De Kinder	Leverkuehn
De Vita	Mahias
Diop	Motz

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. <i>Maitland</i> (Sir Hendrie
Oakshott)
<i>Bauer</i> (Paul)
Piccioni
<i>Picardi</i> (Ponti)
Radius
Randall
Russell
Santero
Schmal
Schmid
<i>Jaeger</i> (Schütz)
Seidl
Serres
Slater
Sourbet
Steele
<i>van Hulst</i> (Mme Stoffels-van
Haaften)
Van Cauwelaert
<i>Patiijn</i> (Vos)
Wach
Wilwertz
Boardman

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Pfimlin
Pinton
Mme Rehling
MM. Struye
Leynen

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.



## TWELFTH SITTING

Thursday, 3rd December, 1959

### ORDERS OF THE DAY

1. Activities of the Standing Armaments Committee (*Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 144*).
2. Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 146*).
3. Civil Emergency Planning (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 145*).
4. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendations and draft Order, Docs. 149 and 156*).  
**At 10.30 a.m.:** State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum*).
5. Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure (*Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, Doc. 154*).
6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143*).
7. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Doc. 151*).
8. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget :
  - (a) *Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37, Doc. 150*;
  - (b) *Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Doc. 155*.
9. Action taken on Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 153*).
10. Addition to the Agenda and reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Mr. Bourgoïn and several of his colleagues for the harmonisation of basic military training doctrines (Doc. 157).

### MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 9.35 a.m. with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

#### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

#### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in Appendix I.

#### 3. Activities of the Standing Armaments Committee

*(Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 144)*

The Debate was opened.

The Communication of the Committee was submitted by Mr. Hughes Hallett, Rapporteur.

The Debate was concluded.

The Assembly took note of the Communication of the Committee.

#### 4. Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 146)*

The Debate was opened.

# DOUZIÈME SÉANCE

Jedi 3 décembre 1959

## ORDRE DU JOUR

1. Activités du Comité Permanent des Armements (*Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 144).
2. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation*, Doc. 146).
3. Plans d'urgence dans le domaine civil (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation*, Doc. 145).
4. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires générales et vote des projets de recommandation et du projet de directive*, Docs. 149 et 156).  
**A 10 h. 30:** Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation*, Doc. 147, Corrigendum et Addendum).
5. Modification de l'article 39 du Règlement (*Discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités*, Doc. 154).
6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget*, Doc. 143).
7. Budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet d'avis*, Doc. 151).
8. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée :
  - (a) *Discussion de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 37*, Doc. 150 ;
  - (b) *Renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues*, Doc. 155.
9. Suite donnée aux recommandations votées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Cinquième session ordinaire (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 153).
10. Inscription à l'ordre du jour et renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues, sur l'harmonisation des principes d'instruction militaire de base (Doc. 157).

## PROCÈS-VERBAL

La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe I ci-après.

### 3. Activités du Comité Permanent des Armements

(*Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 144*)

La discussion est ouverte.

La communication de la Commission est présentée par M. Hughes Hallett, rapporteur.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte de la communication de la Commission.

### 4. Révision du Protocole N° II, Article II, et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié

(*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Doc. 146*)

La discussion est ouverte.



The Report of the Committee was presented by Mr. Fens, Chairman of the Committee, on behalf of Mr. Cerulli Irelli, Rapporteur.

*Speakers* : MM. Fens, Wienand.

The Debate was concluded.

The Vote on the draft Recommendation contained in the Report was deferred till later in the same Sitting.

### **5. Civil Emergency Planning**

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 145)*

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Heye, Rapporteur.

*Speakers* : Mr. Kershaw, Mme Weber, Mr. Moutet, Mme Hubert, MM. Heye, Fens.

The Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 39) <sup>1</sup>.

### **6. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe**

*(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendations and draft Order, Docs. 149 and 156)*

Mr. Patijn, Chairman of the Committee, proposed that the Debate on the draft Recommendation contained in Document 149 should not be entered upon, and that the Assembly should now proceed to the examination of the draft Recommendation and draft Order contained in Document 156.

*Speakers* : MM. Santero, Kopf, Montini.

Mr. Patijn's proposal was agreed to.

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Kopf, Rapporteur.

1. See page 35.

The Debate was adjourned till the following Sitting.

### **7. State of European Security**

*(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The Debate was resumed.

*Speakers* : MM. Mulley, Fens.

The Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in Document 147 and Corrigendum was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix II) by 42 votes to 9, with 16 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 40) <sup>1</sup>.

The draft Recommendation contained in Document 147, Addendum was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix III) by 58 votes to 0, with 7 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 41) <sup>2</sup>.

### **8. Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty**

*(Vote on the draft Recommendation, Doc. 146)*

The draft Recommendation contained in the Report was agreed to on a vote by roll-call (see Appendix IV) by 57 votes to 4, with 3 abstentions. (This Recommendation will be published as No. 42) <sup>3</sup>.

### **9. Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure**

*(Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, Doc. 154)*

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Schmal, Rapporteur.

1. See page 36.

2. See page 37.

3. See page 38.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Fens, président de la Commission, au nom de M. Cerulli Irelli, rapporteur.

*Interviennent* : MM. Fens, Wienand.

La discussion est close.

Le vote du projet de recommandation contenu dans le rapport aura lieu au cours de cette séance.

### **5. Plans d'urgence dans le domaine civil**

*(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Doc. 145)*

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Heye, rapporteur.

*Interviennent* : M. Kershaw, Mme Weber, M. Moutet, Mme Hubert, MM. Heye, Fens.

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 39) <sup>1</sup>.

### **6. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et du projet de directive, Docs. 149 et 156)*

M. Patijn, président de la Commission, propose que la discussion du projet de recommandation contenu dans le Document 149 soit ajournée, et que l'Assemblée ne procède qu'à l'examen du projet de recommandation et du projet de directive contenus dans le Document 156.

*Interviennent* : MM. Santero, Kopf, Montini.

La proposition de M. Patijn est adoptée.

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Kopf, rapporteur.

1. Voir page 35.

La discussion sera poursuivie au cours de la prochaine séance.

### **7. Etat de la sécurité européenne**

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)*

La discussion est reprise.

*Interviennent* : MM. Mulley, Fens.

La discussion est close.

A la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe II), le projet de recommandation contenu dans le Document 147 et Corrigendum est adopté par 42 voix contre 9 et 16 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 40) <sup>1</sup>.

A la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe III), le projet de recommandation contenu dans le Document 147, Addendum, est adopté par 58 voix et 7 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 41) <sup>2</sup>.

### **8. Révision du Protocole N° II, Article II, et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V, du Traité de Bruxelles modifié**

*(Vote du projet de recommandation, Doc. 146)*

A la suite d'un vote par appel nominal (voir annexe IV), le projet de recommandation contenu dans le rapport est adopté par 57 voix contre 4 et 3 abstentions. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 42) <sup>3</sup>.

### **9. Modification de l'article 39 du Règlement**

*(Discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, Doc. 154)*

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Schmal, rapporteur.

1. Voir page 36.

2. Voir page 37.

3. Voir page 38.

The Debate was concluded.

The Assembly agreed to the conclusion, contained in the Report, that the Motion for a Resolution tabled by Mr. Kühn and several of his colleagues (Doc. 136) be not adopted.

**10. Date and time of the next Sitting**

The next Sitting was fixed for the same day at 3 p.m.

*The Sitting was closed at 11.40 a.m.*

La discussion est close.

L'Assemblée adopte les conclusions du rapport tendant à ne pas donner suite à la proposition de M. Kühn et de plusieurs de ses collègues (Doc. 136).

#### **10. Date et heure de la prochaine séance**

La prochaine séance est fixée à ce jour, à 15 heures.

*La séance est levée à 11 h. 40.*

## APPENDIX I

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance<sup>1</sup>:

MM. <i>Albert-Sorel</i> (Abdesselam)	Dame Florence Horsbrugh
<i>Wienand</i> (Altmaier)	Mme Hubert
Bettiol	MM. Hughes Hallett
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	<i>Maitland</i> (Sir James
<i>Kliesing</i> (Fürst von Bismarck)	Hutchison)
Blachstein	Junot
Bohy	Kalb
Lord <i>Grantchester</i> (Bonham Carter)	Mme <i>Weber</i> (Kiesinger)
MM. Bourgoïn	MM. Kirk
Cadorna	Kopf
Chichester-Clark	<i>Cortier</i> (Kühn)
Codacci Pisanelli	<i>Höfler</i> (Leverkuehn)
Arthur Conte	Linden
<i>Mathew</i> (Lord Crathorne)	Liquard
<i>Molter</i> (Dehousse)	Marquess of Lothian
<i>Pierson</i> (De Kinder)	Marchese Lucifero d'Aprigliano
Fens	MM. <i>Ebner</i> (Massimo Lancellotti)
Fouques-Duparc	<i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
<i>Zimmer</i> (Furler)	Meyer
Goedhart	Montini
<i>Cottone</i> (Gonelle)	<i>Drèze</i> (Motz)
Griffiths	Moutet
Guitton	Mulley
<i>Scholefield Allen</i> (Henderson)	Lord <i>Aberdare</i> (Sir Hendrie
Heye	Oakshott)

## ANNEXE I

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence<sup>1</sup>:

MM. <i>Jacobs</i> (Paul)
Pfimplin
<i>Pisani</i> (Pinton)
<i>Picardi</i> (Ponti)
Radius
Randall
Mme <i>Maxsein</i> (Mme Rehling)
MM. Russell
Santero
Schmal
Schmid
<i>Jaeger</i> (Schütz)
Seidl
Serres
Sourbet
Steele
<i>van Hulst</i> (Mme Stoffels-van
Haaften)
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Van Cauwelaert
Vos
<i>Michaud</i> (Wach)
Wilwertz
Delargy
Leynen

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Alric	Mrs. Cullen
Azara	MM. Dardanelli
Bech	De Vita
Becker	Diop
Cerulli Irelli	Jannuzzi

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

MM. Kalenzaga
Mahias
Piccioni
Slater

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX II

Vote No. 4 by roll-call on the draft Recommendation relating to the state of European security (Doc. 147 and Corrigendum)<sup>1</sup>.

Ayes .....	42
Noes .....	9
Abstentions .....	16

*Ayes :*

MM. Bettiol	MM. <i>Maitland</i> (Sir James Hutchison)
<i>Tjalma</i> (Biesheuvel)	Mme <i>Weber</i> (Kiesinger)
<i>Kliesing</i> (Fürst von Bismarck)	MM. Kopf
Bourgoin	<i>Höfler</i> (Leverkuehn)
Cadorna	Linden
Codacci Pisanelli	Marquess of Lothian
Arthur Conte	Marohese Lucifero d'Aprigliano
Fens	MM. <i>Duynstee</i> (van Meeuwen)
<i>Zimmer</i> (Furler)	Montini
Goedhart	Moutet
<i>Cottone</i> (Gonella)	Mulley
Griffiths	Pfimlin
Guittton	Randall
Heye	
Hughes Hallett	

*Noes :*

MM. <i>Wienand</i> (Altmaier)	Mme Hubert
Blachstein	MM. Kalb
Fouques-Duparc	<i>Cortier</i> (Kühn)

*Abstentions :*

MM. <i>Albert-Sorel</i> (Abdesselam)	Dame Florence Horsbrugh
Alric	MM. Junot
Bohy	Kirk
Lord <i>Grantchester</i> (Bonham Carter)	Liquard
MM. Chichester-Clark	Lord <i>Aberdare</i> (Sir Hendrie Oakshott)
<i>Mathew</i> (Lord Crathorne)	MM. Russell
<i>Molter</i> (Dehousse)	Delargy
<i>Pierson</i> (De Kinder)	
<i>Scholefield Allen</i> (Henderson)	

## ANNEXE II

Vote n° 4 par appel nominal sur le projet de recommandation relatif à l'état de la sécurité européenne (Doc. 147 et Corrigendum)<sup>1</sup>.

Pour .....	42
Contre .....	9
Abstentions .....	16

*Pour :*

MM. Santero
Schmal
<i>Jaeger</i> (Schütz)
Seidl
Serres
Sourbet
Steele
<i>van Hulst</i> (Mme Stoffels-van Haaften)
<i>de la Vallée Poussin</i> (Struye)
Van Cauwelaert
Vos
<i>Michaud</i> (Wach)
Wilwertz
Leynen

*Contre :*

MM. Meyer
<i>Jacobs</i> (Paul)
Radius

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX III

Vote No. 5 by roll-call on the draft Recommendation relating to the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join Western European Union (Doc. 147, Addendum) <sup>1</sup>.

Ayes .....	58
Noes .....	0
Abstentions .....	7

*Ayes :*

MM. *Albert-Sorel* (Abdesselam)  
*Wienand* (Altmaier)  
 Bettiol  
*Tjalma* (Biesheuvel)  
*Kliesing* (Fürst von Bismarck)  
 Blachstein  
 Bohy  
 Bourgoïn  
 Cadorna  
 Codacci Pisanelli  
 Arthur Conte  
*Molter* (Dehousse)  
*Pierson* (De Kinder)  
 Fens  
 Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)  
 Goedhart  
*Cottone* (Gonella)  
 Guitton  
 Heye  
 Mme Hubert

MM. Hughes Hallett  
*Maitland* (Sir James  
 Hutchison)  
 Junot  
 Kalb  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 MM. Kirk  
 Kopf  
*Cortier* (Kühn)  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
 Liquard  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. *Duynstee* (van Meeuwen)  
 Meyer  
 Montini  
 Moutet  
 Mulley  
 Lord *Aberdare* (Sir Hendrie  
 Oakshott)

## ANNEXE III

Vote n° 5 par appel nominal sur le projet de recommandation relatif à l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale (Doc. 147, Addendum) <sup>1</sup>.

Pour .....	58
Contre .....	0
Abstentions .....	7

*Pour :*

MM. *Jacobs* (Paul)  
 Pffimlin  
 Radius  
 Randall  
 Russell  
 Santero  
 Schmal  
*Jaeger* (Schütz)  
 Seidl  
 Serres  
 Sourbet  
 Steele  
*van Hulst* (Mme Stoffels-van  
 Haaften)  
 Van Cauwelaert  
 Vos  
*Michaud* (Wach)  
 Wilwertz  
 Delargy  
 Leynen

*Abstentions :*

Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Chichester-Clark  
*Mathew* (Lord Crathorne)  
 Griffiths  
 M. *Scholefield Allen* (Henderson)  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Marquess of Lothian

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

## APPENDIX IV

Vote No. 6 by roll-call on the draft Recommendation relating to the revision of certain clauses of the modified Brussels Treaty (Doc. 146) <sup>1</sup>.

Ayes ..... 57  
 Noes ..... 4  
 Abstentions ..... 3

*Ayes :*

MM. *Albert-Sorel* (Abdesselam)  
*Wienand* (Altmaier)  
 Bettiol  
*T'jalma* (Biesheuvel)  
*Kliesing* (Fürst von Bismarck)  
 Blachstein  
 Bohy  
 Bourgoin  
 Cadorna  
 Chichester-Clark  
 Codacci Pisanelli  
 Arthur Conte  
*Mathew* (Lord Crathorne)  
*Molter* (Dehousse)  
*Pierson* (De Kinder)  
 Fens  
*Zimmer* (Furler)  
 Goedhart  
*Cottone* (Gonella)  
 Guitton

M. Heye  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Mme Hubert  
 MM. Hughes Hallett  
*Maitland* (Sir James  
 Hutchison)  
 Kalb  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 MM. Kirk  
 Kopf  
*Cortier* (Kühn)  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
 Marquess of Lothian  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. Mahias  
*Duynstee* (van Meeuwen)  
 Montini  
 Moutet  
 Mulley

*Noes :*

MM. Griffiths  
*Scholefield Allen* (Henderson)

*Abstentions :*

Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Fouques-Duparc  
 Liquard

## ANNEXE IV

Vote n° 6 par appel nominal sur le projet de recommandation relatif à la révision de certaines clauses du Traité de Bruxelles modifié (Doc. 146) <sup>1</sup>.

Pour ..... 57  
 Contre ..... 4  
 Abstentions ..... 3

*Pour :*

Lord *Aberdare* (Sir Hendrie  
 Oakshott)  
 MM. *Jacobs* (Paul)  
 Pflimlin  
 Radius  
 Russell  
 Santero  
 Schmal  
*Jaeger* (Schütz)  
 Seidl  
 Serres  
 Sourbet  
 Steele  
*van Hulst* (Mme Stoffels-van  
 Haaften)  
 Van Cauwelaert  
 Vos  
*Michaud* (Wach)  
 Wilwertz  
 Leynen

*Contre :*

MM. Randall  
 Delargy

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.





**TEXTS ADOPTED AT THE TWELFTH SITTING**



**TEXTES ADOPTÉS A LA DOUZIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION No. 39**  
***on civil emergency planning***

---

The Assembly,

Considering the necessity and urgency of civil defence ;

Considering that progress in this field has hitherto been unsatisfactory ;

Considering that most of the necessary steps are either quite impracticable at national level or would require considerable expenditure of time and money without yielding uniform results,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Propose that the North Atlantic Council invite member governments to draw up with all possible speed the legislation necessary for organising civil defence ;
2. Propose that the North Atlantic Council give the Civil Emergency Planning Office added importance within the NATO International Secretariat by giving the Head of this Office the rank of Assistant Secretary-General ;
3. Create a post of controller/co-ordinator in Western European Union for studying the carrying out of identical civil defence plans in the member countries, for making recommendations to governments, and supervising their implementation ; in particular he should recommend the order of priorities to be respected by the governments ;
4. Propose to the North Atlantic Council the setting up, at its next meeting, of working groups to consider, with all possible speed, the measures, experiments, trials, etc., necessary for creating a satisfactory civil defence system for Western Europe and North America ;
5. Use all means at its disposal to ensure that the North Atlantic Council replaces its recommendations to governments by agreements concluded in the light of the results obtained by the working groups, these agreements being binding on the governments of member States as far as the measures and the time allowed for their implementation are concerned ;
6. Should this goal not be attainable in the near future, set up the proposed working groups within the framework of Western European Union, to prepare such binding agreements between the seven member States ;
7. Call a meeting of the heads of departments responsible for civil defence in each government to examine the proposals made in paragraphs 1 to 6, and to prepare their implementation.

**RECOMMANDATION n° 39*****sur les plans d'urgence dans le domaine civil***

L'Assemblée,

Considérant la nécessité et l'urgence de mettre sur pied un dispositif de protection civile ;

Considérant que les progrès accomplis dans ce domaine ont été, jusqu'ici, insuffisants ;

Considérant que la plupart des mesures indispensables sont telles qu'elles seraient totalement impraticables à l'échelon national, ou qu'elles exigeraient un temps et des dépenses considérables sans que les résultats soient nécessairement uniformes,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De proposer au Conseil de l'Atlantique Nord d'inviter les gouvernements membres à élaborer au plus vite la législation nécessaire pour l'organisation de la protection civile ;
2. De proposer au Conseil de l'Atlantique Nord de donner au Bureau des Plans d'urgence Civils au sein du Secrétariat International de l'O.T.A.N., une place plus importante en conférant à son chef le rang de Secrétaire Général adjoint ;
3. De créer, au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, un poste de Contrôleur-coordonateur chargé d'étudier la mise en œuvre par les pays membres de plans identiques de protection civile, de faire des recommandations aux gouvernements et d'en surveiller l'application ; il lui incomberait notamment de recommander l'ordre des priorités que les gouvernements seraient appelés à observer ;
4. De proposer, à la prochaine réunion du Conseil de l'Atlantique Nord, la création de groupes de travail chargés d'envisager, de toute urgence, les mesures, expériences et essais indispensables à la mise sur pied d'un dispositif satisfaisant de protection civile pour l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord ;
5. D'utiliser tous les moyens dont il dispose pour faire en sorte que le Conseil de l'Atlantique Nord substitue, à ses recommandations aux gouvernements, des accords conclus à la lumière des résultats obtenus par ces groupes de travail, liant irrévocablement les Etats membres en ce qui concerne les mesures elles-mêmes et les délais prévus pour leur mise en œuvre ;
6. Au cas où il serait impossible d'atteindre cet objectif dans un proche avenir, de créer, dans le cadre de l'U.E.O., les groupes de travail prévus pour la préparation des accords engageant les sept Etats membres ;
7. De provoquer une réunion de chefs de service, responsables de la protection civile dans chaque administration nationale, afin d'examiner les propositions faites dans les paragraphes 1 à 6 et de préparer leur application.

**RECOMMENDATION No. 40**  
***on the state of European security***

---

The Assembly,

Informed of the conclusions reached by its Committee on Defence Questions and Armaments after visiting allied headquarters ;

Having debated the present state of European security in the light of nuclear parity, and the consequent move from a threat of total war to a threat of limited war ;

Stressing the paramount importance it attaches, in the light of the rapid development of greater means of destruction, to the conclusion of a disarmament agreement even if this can only be achieved in stages ;

Expressing concern that, in the absence of agreement regarding general, simultaneous and controlled disarmament or the creation of a "non-nuclear club", more and more nations will develop a nuclear capacity in the near future,

**RECOMMENDS THAT THE COUNCIL**

1. Base regional policy for European security within the NATO Alliance on the following two factors :

- (a) the creation of a Joint European Strategic Nuclear Force as a deterrent to strategic aggressions on Western Europe and as a complement to the US Strategic Air Command ;
- (b) the improvement of ground, tactical air and air defence, as well as naval forces in Europe, with a view to creating a modern, efficient, overall balanced collective force as a deterrent to all kinds of minor aggressions which do not warrant strategic nuclear retaliation, equipped with weapons produced in common. these forces to be capable of opposing effectively by conventional or nuclear means any form of attack ;

2. Take the appropriate steps to ensure :

- (a) that aircraft, communication equipment and procedure in respect of the allied tactical air forces in Europe are standardised ;
- (b) that common supply depots are established enabling every type of aircraft to be serviced on all airfields ;
- (c) that the responsibility for air defence, in peacetime and wartime, is transferred from national authorities to SACEUR, and that air defence forces, fighters and surface-to-air missiles are assigned to him in the same way as tactical air forces, for use in accordance with common rules which should be agreed and adopted by all the member governments concerned as a matter of urgency ;
- (d) that passive air defence is also made an allied responsibility.

**RECOMMANDATION n° 40**  
**sur l'état de la sécurité européenne**

L'Assemblée,

Informée des conclusions auxquelles est parvenue sa Commission des Questions de Défense et des Armements après sa visite aux quartiers généraux alliés ;

Ayant examiné l'état actuel de la sécurité européenne à la lumière de l'état de parité nucléaire, et par conséquent l'évolution de la menace de guerre totale vers une menace de guerre limitée ;

Soulignant l'importance primordiale qu'elle attache, à la lumière du développement rapide de moyens de destruction plus puissants, à la conclusion d'un accord sur le désarmement, ne fût-ce que par étapes ;

Redoutant qu'en l'absence de tout accord sur un désarmement général simultané et contrôlé, ou sur la création d'un « club non-nucléaire », un nombre croissant de nations ne mette sur pied un programme nucléaire dans un proche avenir,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. De fonder toute politique régionale, en matière de sécurité européenne dans le cadre de l'alliance de l'O.T.A.N., sur les deux facteurs suivants :
  - (a) la création d'une force nucléaire stratégique européenne commune destinée à prévenir les agressions stratégiques contre l'Europe occidentale, et associée au Strategic Air Command américain ;
  - (b) l'amélioration des forces terrestres, navales, aériennes tactiques et de défense aérienne en Europe, en vue de la mise sur pied d'un ensemble moderne, efficace, équilibré de forces communes — comme moyen de prévention contre toute agression mineure ne justifiant pas de représailles nucléaires stratégiques — équipées d'armes produites en commun, ces forces devant permettre de résister efficacement à toute forme d'attaque, avec des moyens conventionnels ou nucléaires ;
2. De prendre les mesures appropriées pour garantir :
  - (a) que les avions, l'équipement et les procédures de communication utilisés par les forces aériennes tactiques alliées en Europe seront standardisés ;
  - (b) que les dépôts d'approvisionnement communs seront installés pour permettre aux avions de tout type d'utiliser les services d'entretien de tous les terrains d'aviation ;
  - (c) que la responsabilité de la défense aérienne, en temps de paix comme en temps de guerre, sera transférée des autorités nationales au SACEUR, et que les forces de défense aérienne, les chasseurs et les engins sol-air lui seront affectés — comme c'est le cas pour les forces aériennes tactiques — pour utilisation conformément à des règles communes qui devraient être convenues et adoptées par tous les gouvernements membres intéressés en priorité ;
  - (d) que la défense aérienne passive deviendra également du ressort des autorités alliées.

**RECOMMENDATION No. 41*****on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments  
to join Western European Union***

The Assembly,

Following the joint meeting of 29th October, 1959, between the Council and the Committee on Defence Questions and Armaments, during which the problem was discussed,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

To examine, in view of the common tasks of defence, the desirability of inviting the Governments of Denmark and Norway to become full members of Western European Union and to report the results of this examination to the Committee on Defence Questions and Armaments.

**RECOMMANDATION n° 41**

***sur l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège  
à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale***

---

L'Assemblée,

A la suite de la réunion commune du 29 octobre 1959 entre le Conseil et la Commission des Questions de Défense et des Armements, au cours de laquelle le problème a été débattu,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

D'examiner l'opportunité d'inviter, en vue des tâches de défense communes, les gouvernements norvégien et danois à adhérer, comme membres pleins, à l'Union de l'Europe Occidentale, et de faire rapport sur les résultats de cet examen à la Commission des Questions de Défense et des Armements.



**RECOMMENDATION No. 42*****on the revision of certain clauses of the modified Brussels Treaty***

The Assembly,

In view of the amendments to Protocol No. III, Annex III, already adopted by the Council ;

Considering that the countries of Western Europe must make every effort to obtain an effective defence set-up ;

Considering that the Western naval defences in northern Europe and particularly in the Baltic Sea require considerable reinforcements to which all the countries bordering on this Sea should contribute,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

1. To adopt the drafting of Section V of Annex III to Protocol No. III as follows :  
"V. WARSHIPS, WITH THE EXCEPTION OF SMALLER SHIPS FOR DEFENCE PURPOSES  
'Warships, with the exception of smaller ships for defence purposes' are :  
(a) warships of more than 5,000 tons displacement, and auxiliary vessels of more than 6,000 tons displacement ;  
(b) submarines of more than 1,000 tons displacement ;"
2. To revise in consequence the drafting of Section IV, Annex III of Protocol No. III, to allow the Federal Republic of Germany to carry out research and to produce the weapons necessary for equipping the above-mentioned naval units ;
3. To instruct the Standing Armaments Committee to organise regional co-operation between the member countries of W.E.U., assisted by the member countries of N.A.T.O. who wish to participate therein, for the joint research, development and production of the above-mentioned warships, submarines, engines and missiles.

**RECOMMANDATION n° 42****sur la révision de certaines clauses du Traité de Bruxelles modifié**

L'Assemblée,

En présence des amendements au Protocole N° III, Annexe III, déjà adoptés par le Conseil ;

Considérant que les pays d'Europe occidentale doivent mobiliser toutes leurs forces pour se donner un dispositif de défense efficace ;

Considérant que le dispositif de défense navale occidental existant en Europe du Nord et notamment dans la Mer Baltique nécessite un renforcement considérable, auquel devraient participer tous les pays riverains,

**RECOMMANDE AU CONSEIL**

1. D'adopter la rédaction suivante de la Section V de l'Annexe III du Protocole N° III :

**« V. NAVIRES DE GUERRE AUTRES QUE LES PETITS BATIMENTS DÉFENSIFS**

Par 'navires de guerre autres que les petits bâtiments défensifs', il faut entendre :

(a) les navires de guerre d'un déplacement supérieur à 5.000 tonnes, et les navires auxiliaires d'un déplacement supérieur à 6.000 tonnes ;

(b) les sous-marins d'un déplacement supérieur à 1.000 tonnes ;»

2. De réviser en conséquence la rédaction de la Section IV de l'Annexe III du Protocole N° III pour permettre à la République Fédérale d'Allemagne d'effectuer des recherches et de produire les armements nécessaires pour l'équipement des unités navales mentionnées ci-dessus ;

3. De charger le Comité Permanent des Armements d'organiser une coopération régionale des pays membres de l'U.E.O., avec l'assistance des pays membres de l'O.T.A.N. désireux d'y participer, pour la recherche, le développement et la production en commun des navires de guerre, sous-marins, moteurs et engins susmentionnés.

# THIRTEENTH SITTING

Thursday, 3rd December, 1959

## ORDERS OF THE DAY

1. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 149 and 156*).
2. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143*).
3. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Doc. 151*).
4. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget:
  - (a) *Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37, Doc. 150*;
  - (b) *Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Doc. 155.*
5. Action taken on Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 153*).
6. Additions to the Agenda and references to Committee:
  - (a) *Motion for a Recommendation tabled by Mr. Bourgoïn and several of his colleagues for the harmonisation of basic military training doctrines, Doc. 157*;
  - (b) *Motion for a Recommendation tabled by Mr. Cadorna and several of his colleagues on the review of the proper rôle and status of reserve and territorial forces at the present time, Doc. 158.*

## MINUTES OF PROCEEDINGS

*The Sitting was opened at 3.10 p.m., with Mr. Bohy, Vice-President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Adoption of the Minutes

The Minutes of Proceedings of the previous Sitting were agreed to.

### 2. Attendance Register

The names of Representatives who signed the Register of Attendance are given in the Appendix.

### 3. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe

*(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 149 and 156)*

The Debate was resumed.

*Speakers* : MM. Santero, Kirk, Zimmer, Montini, Vos.

The Debate was concluded.

The draft Recommendation contained in Document 156, was agreed to unanimously. (This Recommendation will be published as No. 43) <sup>1</sup>.

The draft Order contained in Document 156 was agreed to. (This Order will be published as No. 13) <sup>2</sup>.

### 4. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960

*(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143)*

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Legaret, Chairman of the Committee and Rapporteur.

*Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Bohy.*

1. See page 44.

2. See page 45.

# TREIZIÈME SÉANCE

Jeudi 3 décembre 1959

## ORDRE DU JOUR

1. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires générales et vote du projet de recommandation et du projet de directive, Docs. 149 et 156*).
2. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Doc. 143*).
3. Budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet d'avis, Doc. 151*).
4. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée :
  - (a) *Discussion de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 37, Doc. 150 ;*
  - (b) *Renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues, Doc. 155.*
5. Suite donnée aux recommandations votées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Cinquième session ordinaire (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 153*).
6. Inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée et renvoi en commission :
  - (a) *de la proposition de recommandation présentée par M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues sur l'harmonisation des principes d'instruction militaire de base, Doc. 157 ;*
  - (b) *de la proposition de recommandation présentée par M. Cadorna et plusieurs de ses collègues sur le rôle et l'état qui doivent être ceux des forces de réserve et des forces territoriales à l'heure actuelle, Doc. 158.*

## PROCÈS-VERBAL

*La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Bohy, Vice-Président de l'Assemblée.*

### 1. Adoption du procès-verbal

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté.

### 2. Présences

La liste des Représentants ayant signé le registre de présence fait l'objet de l'annexe ci-après.

### 3. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation et du projet de directive, Docs. 149 et 156)*

La discussion est reprise.

*Interviennent : MM. Santero, Kirk, Zimmer, Montini, Vos.*

La discussion est close.

Le projet de recommandation contenu dans le Document 156 est adopté à l'unanimité. (Cette recommandation sera publiée sous le n° 43) <sup>1</sup>.

Le projet de directive contenu dans le Document 156 est adopté. (Cette directive sera publiée sous le n° 13) <sup>2</sup>.

### 4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Doc. 143)*

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Legaret, président de la Commission et rapporteur.

*M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, remplace M. Bohy au fauteuil présidentiel.*

1. Voir page 44.

2. Voir page 45.

The Assembly agreed to a proposal by Mr. Molter that this item and item 4 of the Orders of the Day be debated together.

**5. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960**

*(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143)*

**Reform of present methods of approving the Assembly's Budget**

**(a) Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37, Doc. 150**

**(b) Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Doc. 155**

The Debate was opened.

*Speaker* : Mr. Molter.

The Debate was concluded.

The draft Budget for the financial year 1960, contained in Document 143, was agreed to.

The Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues (Doc. 155) was referred to the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

**6. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959**

*(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Doc. 151)*

The Debate was opened.

The Report of the Committee was presented by Mr. Linden, Rapporteur.

The Debate was concluded.

The draft Opinion contained in the Report was agreed to unanimously. (This Opinion will be published as No. 4)<sup>1</sup>.

1. See page 46.

**7. Action taken on Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session**

*(Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 153)*

The Debate was opened.

The Report of the Working Party was presented by Mme Hubert, Chairman of the Working Party, on behalf of Mr. Moutet, Rapporteur.

The Debate was concluded.

The Assembly took note of the Report of the Working Party.

**8. Additions to the Agenda and references to Committee**

The Motions for Recommendations tabled by Mr. Bourgoïn and several of his colleagues for the harmonisation of basic military training doctrines (Doc. 157), and by Mr. Cadorna and several of his colleagues on the review of the proper rôle and status of reserve and territorial forces at the present time (Doc. 158) were included in the Agenda of the Assembly and referred to the Committee on Defence Questions and Armaments.

**9. Texts to be sent to National Parliaments**

On the proposal of the Working Party for Liaison with National Parliaments, and in accordance with paragraph (a) of Article V of the Charter, the Assembly instructed the President to transmit to national parliaments the following texts :

- Recommendation No. 38 on the policy of member States of Western European Union;
- Recommendation No. 39 on civil emergency planning;
- Recommendation No. 40 on the state of European security;
- Recommendation No. 41 on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join Western European Union.

Une proposition de M. Molter, tendant à joindre la discussion des points 2 et 4 de l'ordre du jour, est adoptée.

**5. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Doc. 143)*

**Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée**

*(a) Discussion de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 37, Doc. 150*

*(b) Renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues, Doc. 155*

La discussion est ouverte.

*Intervient* : M. Molter.

La discussion est close.

Le projet de budget pour l'exercice financier 1960, contenu dans le Document 143, est adopté.

La proposition de recommandation, présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues, est renvoyée à la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration (Doc. 155).

**6. Budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1959**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet d'avis, Doc. 151)*

La discussion est ouverte.

Le rapport de la Commission est présenté par M. Linden, rapporteur.

La discussion est close.

Le projet d'avis contenu dans le rapport est adopté à l'unanimité. (Cet avis sera publié sous le n° 4) <sup>1</sup>.

1. Voir page 46.

**7. Suite donnée aux recommandations votées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Cinquième session ordinaire**

*(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 153)*

La discussion est ouverte.

Le rapport du Groupe de Travail est présenté par Mme Hubert, président du Groupe de Travail, au nom de M. Moutet, rapporteur.

La discussion est close.

L'Assemblée prend acte du rapport du Groupe de Travail.

**8. Inscriptions à l'ordre du jour et renvois en commission**

La proposition de recommandation présentée par M. Bourgoin et de plusieurs de ses collègues, sur l'harmonisation des principes d'instruction militaire de base (Doc. 157), et la proposition de recommandation présentée par M. Cadorna et plusieurs de ses collègues sur le rôle et l'état qui doivent être ceux des forces de réserve et des forces territoriales à l'heure actuelle (Doc. 158), sont inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée et renvoyées à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

**9. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés**

Conformément au paragraphe (a) de l'article V de la Charte et sur proposition du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, l'Assemblée donne instruction à son Président de transmettre aux parlements nationaux les textes suivants :

- Recommandation n° 38 sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale;
- Recommandation n° 39 sur les plans d'urgence dans le domaine civil;
- Recommandation n° 40 sur l'état de la sécurité européenne;
- Recommandation n° 41 sur l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale.

**10. Date and venue of the First Part  
of the Sixth Ordinary Session**

On the proposal of the President, the Assembly decided to leave to the Bureau the task of fixing the date and venue of the First Part of the Sixth Ordinary Session.

**11. Close of the Session**

The President declared the Fifth Ordinary Session of the Assembly closed.

*The Sitting was closed at 4.30 p.m.*

**10. Date et lieu de la première partie  
de la Sixième session ordinaire**

Sur proposition du Président, l'Assemblée décide de laisser au Bureau le soin de fixer la date et le lieu de la première partie de la Sixième session ordinaire.

**11. Clôture de la session**

Le Président déclare close la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée.

*La séance est levée à 16 h. 30.*



## APPENDIX

Names of Representatives or Substitutes who signed the Register of Attendance <sup>1</sup>:

MM. *Legaret* (Abdesselam)  
*Fulchiron* (Alric)  
 Altmaier  
 Bech  
 Bettiol  
 Bohy  
 Lord *Grantchester* (Bonham Carter)  
 MM. Bourgoin  
 Chichester-Clark  
 Codacci Pisanelli  
*Mathew* (Lord Crathorne)  
*Molter* (Dehousse)  
 Fouques-Duparc  
*Zimmer* (Furler)  
 Goedhart  
*Cottone* (Gonella)  
 Griffiths

MM. *Albert-Sorel* (Guitton)  
*Scholefield Allen* (Henderson)  
 Dame Florence Horsbrugh  
 Mme Hubert  
 M. Kalb  
 Mme *Weber* (Kiesinger)  
 MM. Kirk  
 Kopf  
*Höfler* (Leverkuehn)  
 Linden  
 Liquard  
 Lord *Aberdare* (Marquess of  
 Lothian)  
 Marchese Lucifero d'Aprigliano  
 MM. *Dwynstee* (van Meeuwen)  
 Montini

## ANNEXE

Noms des Représentants ou Suppléants ayant signé le registre de présence <sup>1</sup>:

MM. Moutet  
*Jacobs* (Paul)  
 RADIUS  
 Randall  
 Russell  
 Santero  
 Schmal  
 Schmid  
*Jaeger* (Schütz)  
 Seidl  
 Serres  
 Van Cauwelaert  
 Vos  
*Michaud* (Wach)  
 Wilwertz  
 Leynen

The following Representatives apologised for their absence:

MM. Azara  
 Becker  
 Biesheuvel  
 Fürst von Bismarck  
 MM. Blachstein  
 Cadorna  
 Cerulli Irelli  
 Arthur Conte  
 Mrs. Cullen  
 MM. Dardanelli  
 De Kinder  
 De Vita  
 Diop

MM. Fens  
 Heye  
 Hughes Hallett  
 Sir James Hutchison  
 MM. Jannuzzi  
 Junot  
 Kalenzaga  
 Kühn  
 Mahias  
 Massimo Lancellotti  
 Meyer  
 Motz  
 Mulley

Les Représentants dont les noms suivent se sont excusés:

Sir Hendrie Oakshott  
 MM. Pfimlin  
 Piccioni  
 Pinton  
 Ponti  
 Mme Rehling  
 MM. Slater  
 Sourbet  
 Steele  
 Mme Stoffels-van Haaften  
 MM. Struye  
 Delargy

1. The names of Substitutes replacing Representatives absent are printed in italics, the names of the latter being given in brackets.

1. Sont indiqués en italique les noms des Suppléants ayant remplacé les Représentants absents, dont les noms figurent entre parenthèses.

**TEXTS ADOPTED AT THE THIRTEENTH SITTING**

---

**TEXTES ADOPTÉS A LA TREIZIÈME SÉANCE**

**RECOMMENDATION No. 43*****on the transfer of the cultural and social activities  
of Western European Union to the Council of Europe***

The Assembly,

Considering Article IX of the revised Brussels Treaty lays down that : "The Council of Western European Union shall make an annual report on its activities and in particular concerning the control of armaments to an Assembly composed of representatives of the Brussels Treaty Powers to the Consultative Assembly of the Council of Europe";

Taking note of the exchange of views between the Council of Ministers and the General Affairs Committee on 30th October, 1959 ;

Regretting that the governments should have decided on the transfer of the exercise of the cultural and social competence of Western European Union without prior consultation of the Assembly, as the result of which the possibility of the Assembly usefully expressing its view has been seriously called in question ;

Taking note of the view expressed by the President of the Assembly on 25th May, 1959, that the procedure of the Council of Ministers constitutes a serious infringement to the rights of the Assembly ;

Considering that the merits of the transfer of the social and cultural activities of W.E.U. to the Council of Europe have not been fully evaluated ;

Considering that the application of the procedure for partial agreements in the framework of the Council of Europe, as envisaged for the implementation of the transfer, presupposes unanimity of the votes cast, and that this condition makes it difficult both for member and non-member States of W.E.U. to pursue these activities,

**INVITES THE COUNCIL**

To re-examine the problem of the transfer,

**RECOMMENDS TO THE COUNCIL**

**TO TAKE NO ACTION ON THIS MATTER UNTIL SUCH TIME AS THE ASSEMBLY HAS RECEIVED THE REPORTS OF THE CULTURAL AND SOCIAL EXPERTS OF W.E.U. ON THE MERITS OF THE TRANSFER AND HAS HAD TIME TO CONSIDER THEM FULLY.**

**RECOMMANDATION n° 43****sur le transfert des activités culturelles et sociales  
de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe**

L'Assemblée,

Considérant l'article IX du Traité de Bruxelles modifié qui prévoit que : « Le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale présentera à une Assemblée composée des représentants des puissances du Traité de Bruxelles à l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, un rapport annuel sur ses activités, notamment dans le domaine du contrôle des armements » ;

Prenant note de l'échange de vues entre le Conseil des Ministres et la Commission des Affaires Générales, le 30 octobre 1959 ;

Regrettant vivement que les gouvernements aient pris une décision sur le transfert de l'exercice des compétences culturelles et sociales de l'U.E.O. sans consultation préalable de l'Assemblée qui, de ce fait, a vu sa possibilité d'exprimer son point de vue gravement mise en cause ;

Prenant note de l'opinion exprimée le 25 mai 1959 par le Président de l'Assemblée, que la procédure appliquée par le Conseil des Ministres constitue une violation des droits de l'Assemblée ;

Considérant que les mérites du transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe n'ont pas été complètement appréciés ;

Constatant que l'application de la procédure des accords partiels au sein du Conseil de l'Europe, envisagée pour les modalités du transfert, présuppose l'unanimité des voix exprimées et que cette condition rend difficile la poursuite de ces activités dans le cadre du Conseil de l'Europe, tant pour les membres de l'U.E.O. que pour les Etats non membres de l'U.E.O. ;

INVITE LE CONSEIL

A réexaminer le problème du transfert,

RECOMMANDE AU CONSEIL

DE NE PRENDRE AUCUNE ACTION SUR CE SUJET AVANT QUE L'ASSEMBLÉE N'AIT REÇU LES RAPPORTS DES EXPERTS CULTURELS ET SOCIAUX DE L'U.E.O. SUR LES MÉRITES DU TRANSFERT ET AIT EU LE TEMPS DE LES EXAMINER COMPLÈTEMENT.

**ORDER No. 13**

***on the transmission of Recommendation No. 43 to the Chairman of the Council***

---

The Assembly,

Instructs its President to transmit Recommendation No. 43 together with the Explanatory Memorandum to the Chairman of the Council of Ministers immediately.

**DIRECTIVE N° 13*****sur la transmission de la Recommandation n° 43 au Président du Conseil***

L'Assemblée,

Charge son Président de transmettre immédiatement la Recommandation n° 43 avec l'exposé des motifs au Président du Conseil des Ministres.

**OPINION No. 4*****on the budget of Western European Union for the financial year 1959***

---

The Assembly,

Noting that in communicating the budget of Western European Union as a whole the Council have complied with the provisions of Article VIII (c) of the Charter ;

Noting its contents,

Has no detailed comment to make at this stage on the figures communicated.

**AVIS n° 4*****sur le budget de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1959***

---

L'Assemblée,

Constatant que le Conseil, en communiquant l'ensemble du budget de l'Union de l'Europe Occidentale, a mis en application les dispositions de l'article VIII (c) de la Charte ;

En prend note,

N'a pas à formuler, à ce stade, d'observations détaillées sur les chiffres communiqués.





**II**

**OFFICIAL REPORT OF DEBATES**



**COMPTE RENDU DES DÉBATS**

# SEVENTH SITTING

Monday, 30th November, 1959

## SUMMARY

1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Tribute to a Deceased Member of the Assembly.  
*Speakers* : The President, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Griffiths, Mr. Pella.
4. Examination of Credentials.
5. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session (Doc. 142).
6. Address by the President of the Assembly.
7. Modification of the Orders of the Day.  
*Speaker* : Mr. Fens.
8. Address by the Chairman in Office of the Council of Western European Union.
9. Policy of Member States of Western European Union (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148*).  
*Speakers* : The President, Mr. Profumo (*Minister of State for Foreign Affairs in the United Kingdom*), Mr. van Houten (*Secretary of State for Foreign Affairs in the Netherlands*), Mr. Michaud (*Rapporteur*), Mr. de la Vallée Poussin, Lord Grantchester.
10. Replies by the Chairman in Office of the Council of Western European Union to Oral Questions.  
*Speakers* : The President, Mr. Zimmer, Mr. Montini, Mr. Hughes Hallett, Mr. Pella (*Chairman in Office of the Council of Ministers*), Mr. Moutet.
11. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.  
*Speakers* : The President, Mr. Mulley.

*The Sitting was opened at 3.15 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

### 1. Resumption of the Session and Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

I declare resumed the Fifth Ordinary Session adjourned on 18th June, 1959 at the end of the Sixth Sitting.

The Minutes of the Sixth Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 13.

### 3. Tribute to a Deceased Member of the Assembly

The PRESIDENT (Translation). — I wish to pay tribute to the memory of John Edwards, whose sudden death in Strasbourg a week ago today in the exercise of his functions as President of our sister Assembly of the Council of Europe came as a profound shock to us all.

You know the salient points of John Edwards' career. But I want to pierce beyond this bare recital to the character of the man himself, for he enjoyed not only our respect, but also our affection for his supremely human qualities.

When we look at the life of John Edwards, the thing which strikes us first is his continuous hard work, which was the very foundation of his success. Born in 1904, the son of a railwayman, forty-nine years later he was appointed a member of the Privy Council. Such success was obtained only at the price of unremitting effort, which took the one-time bank employee through night classes to the University of Leeds, and later to his appointment as a tutor in economics at that University. He had indeed not only intellectual capacity, but will-power to a rare degree.

# SEPTIÈME SÉANCE

Lundi 30 novembre 1959

## SOMMAIRE

1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Eloge funèbre.  
*Interviennent* : le Président, Dame Florence Horsbrugh, M. Griffiths, M. Pella.
4. Vérification des pouvoirs.
5. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session (Doc. 142).
6. Allocution du Président de l'Assemblée.
7. Modification de l'ordre du jour.  
*Intervient* : M. Fens.
8. Allocution du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.
9. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation* Doc. 148).  
*Interviennent* : le Président, M. Profumo (*Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni*), M. van Houten (*Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas*), M. Michaud (*rapporteur*), M. de la Vallée Poussin, Lord Grantchester.
10. Réponse du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à des questions orales.  
*Interviennent* : le Président, M. Zimmer, M. Montini, M. Hughes Hallett, M. Pella (*Président en exercice du Conseil des Ministres*), M. Moutet.
11. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.  
*Interviennent* : le Président, M. Mulley.

*La séance est ouverte à 15 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

### 1. Reprise de la session et adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

Je déclare reprise la Cinquième session ordinaire, interrompue le 18 juin 1959, à la fin de la sixième séance.

Le procès-verbal de la sixième séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations... ?

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste des Représentants présents sera annexée au procès-verbal.<sup>1</sup>

### 3. Eloge funèbre

M. le PRÉSIDENT. — Je voudrais rendre hommage à John Edwards, dont la mort subite à Strasbourg, dans l'exercice de ses fonctions de président de notre Assemblée-sœur du Conseil de l'Europe, il y a une semaine aujourd'hui, nous a profondément émus.

Vous connaissez la carrière de John Edwards. Mais à travers les faits, je voudrais retrouver le caractère de l'homme, car il jouissait non seulement de notre respect, mais aussi de notre affection pour ses profondes qualités humaines.

Ce qui frappe en premier lieu, lorsqu'on revoit la vie de John Edwards, c'est le travail assidu auquel il a dû s'astreindre et qui fut à la base de ses réussites. Né en 1904, d'une famille de cheminots, quarante-neuf ans plus tard il était membre du Conseil privé de la Reine d'Angleterre. Une telle carrière reflète l'effort d'un employé de banque que des études au cours du soir ont conduit à l'Université de Leeds, université où il fut par la suite maître de conférence en matière économique. Il y avait en lui une capacité intellectuelle considérable, assortie d'une volonté rare.

1. Voir page 13.

*The President (continued)*

He became a member of the Labour Party because of his convictions as an economist; and it may be remembered that he held office as Economic Secretary to the Treasury and headed the British Mission to Buenos Aires in 1951. In this context, too, his services as Chairman of the Socialist Group in our European Assemblies is worthy of mention. But his memory will remain green as a member of the Labour Party much more for the devotion with which he served the cause of workers' education, having been for many years a WEA tutor. His vision of social justice was based upon a profound conviction that equal educational opportunities should be available for all, whatever the financial or social position of the family concerned.

The third facet of Mr. Edwards' public work was his interest in financial questions, not least because of the human issues which were so often hidden behind the figures. As Chairman of the Public Accounts Committee, he rendered notable service to the House of Commons, but he rendered even greater service to our own Assembly during the four years of his Chairmanship of our Committee on Budgetary Affairs. You will remember the speech made by Mr. Zimmer when he resigned from that post, and it is true to say that, without the indefatigable work of Mr. Edwards, the budgetary independence of our Assembly would not have survived its early years. He guided the whole administrative and financial growth of our Assembly and of its staff, and to this work he brought the best traditions of public finance of his country — total integrity and a strict sense of economy.

The thing that struck us most, as his non-British colleagues in the Assembly, was his conviction that Great Britain is a part of Europe for both economic and historic reasons. He did not reach this conclusion for any reasons of sentiment, but he appreciated the advantages of an economic community with which should be associated the countries of the Commonwealth. Gifted with long foresight, he saw and feared what the future could hold if Britain were not to participate in the effort undertaken by men of goodwill to build a European Community, and the grave consequences which her absence would engender — within a few years — both for the

Continental European countries and for Britain herself.

Finally, I wish to touch on what was the most important thing in John Edwards' life. John Edwards would have said that, if we seek to build a United Europe, it is not only for economic or political reasons, but because we are all the children of the same Christian civilisation, however much present-day appearances may often seem to prove the contrary. The most profound element in the life of our late colleague was his deep Christian faith. As a young man, he had been a member of the Community of the Resurrection at Mirfield. He had hoped to be ordained, but the vocation to which he was called was that of the lay ministry in the world of education and politics. Perhaps the most significant indication of the profound unity which John Edwards saw between his Christian faith and his political work was his Vice-Chairmanship of the Committee of Christian Responsibility for European Unity. I think it would be above all for this genuine identity between his Christian life and his political and European beliefs that he would have wished us to remember him.

We wish at this moment to express our sympathy to our sister Assembly, thus untimely bereft of its President — its first British President — and our realisation of the loss which the European cause itself has suffered with the death of an Englishman who had understood the European vocation of his country. But, beyond these political losses, we are all at this moment thinking here especially of the wife and two children whom he has left behind. Words are indeed useless in such circumstances, but I would wish Mrs. Edwards to know that she has our deepest sympathy.

I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — As the leader of the United Kingdom Delegation, I wish to thank you, Mr. President, on behalf of our Delegation for what you have said about John Edwards. It received the approval of all the Representatives of the Assembly. You will all realise how great is the loss to the United Kingdom Delegation in the death of John Edwards, and how we feel that we have lost a good colleague and a great friend. Mr. President, you have said much about John Edwards, and I would add only that I have always admired his ability in administration, his good judgment and his wisdom. He gave all those to European co-operation and to the Assemblies of Europe.

*M. le Président (suite)*

Ce sont ses convictions d'économiste qui ont fait de lui un membre du parti travailliste. On pourrait rappeler son mandat de secrétaire économique au Ministère des Finances et sa mission à la tête de la délégation britannique à Buenos Aires en 1951. Mention pourrait être faite également des services qu'il a rendus en sa qualité de président du groupe socialiste de nos assemblées européennes. Cependant, son souvenir se perpétuera beaucoup plus en tant que membre du parti travailliste, par le dévouement avec lequel il s'est consacré à la cause de l'éducation des travailleurs auprès desquels il a été lui-même professeur pendant de nombreuses années. Sa conception de la justice sociale reposait sur sa conviction que le bénéfice de l'instruction devait être offert à tous, quelle que soit la position sociale ou financière des familles.

Le troisième aspect que je discerne dans l'œuvre du président Edwards était son intérêt particulier pour les questions financières, notamment en raison des réalités humaines que cachent les chiffres. Comme président du Public Accounts Committee, il avait rendu de grands services à la Chambre des Communes. Il allait rendre de plus grands services encore à notre Assemblée au cours de sa présidence, pendant quatre ans, de notre Commission des Affaires budgétaires. Vous vous rappelez encore le discours prononcé par M. Zimmer à l'occasion de sa démission et on ne dirait que la vérité en affirmant que, sans le président Edwards, la compétence de notre Assemblée, en matière budgétaire, n'aurait pu s'affirmer. Il guidait tout ce qui touchait à l'administration et au budget en s'inspirant des meilleures traditions des finances publiques de Grande-Bretagne, de l'intégrité totale, jointe à un sens aigu de l'économie.

Pour nous, ses collègues de l'Assemblée de nationalité non britannique, ce qui nous frappait le plus chez le président Edwards, était sa conviction que la Grande-Bretagne faisait partie intégrante de l'Europe, économiquement et historiquement. Ce ne sont pas des raisons sentimentales qui l'amènèrent à ces conclusions, mais il appréciait les avantages d'une zone économique commune, à laquelle devaient être associés les pays du Commonwealth. Il voyait loin dans l'avenir et craignait que si l'Angleterre devait rester à l'écart de cette entreprise des hommes de bonne volonté en Europe, les conséquences seraient graves pour les pays du continent aussi

bien que pour l'Angleterre elle-même, après peu d'années.

En dernier lieu, j'en viens à l'élément le plus important de la vie de John Edwards. « Si nous cherchons à faire l'Europe — aurait dit John Edwards — ce n'est pas seulement pour des raisons économiques ou politiques, mais parce que nous sommes tous issus de la même civilisation chrétienne, quoique les apparences d'aujourd'hui laissent souvent supposer le contraire ». Or, l'élément moteur de toute la vie de notre collègue était sa profonde foi chrétienne. Jeune homme, il avait été membre de la Communauté de Mirfield. Il avait espéré être prêtre, mais la vocation qui lui fut donnée fut celle d'un ministre laïque dans le monde de l'éducation et de la vie politique. Le fait le plus significatif de cette intime unité que le président Edwards voyait entre sa foi chrétienne et son travail politique fut peut-être cette vice-présidence du Comité de responsabilité chrétienne pour l'unité européenne. Je pense que c'est surtout à cause de cette unité réelle de la vie de la foi et de ses croyances politiques et européennes qu'il aurait voulu qu'on se souvînt de lui.

Nous voulons exprimer notre sympathie envers notre Assemblée-sœur privée de son président, le premier président britannique, à la cause européenne même, privée d'un Britannique qui avait compris la vocation européenne de son pays, mais au delà des pertes politiques, nous pensons surtout à sa veuve et à ses deux enfants. Les mots sont biens impuissants dans de semblables circonstances mais je voudrais que Mme Edwards fût convaincue de notre respectueuse et profonde sympathie.

La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — En tant que chef de la délégation du Royaume-Uni et en son nom, je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, des paroles que vous avez prononcées au sujet de John Edwards, et qui ont reçu l'approbation de tous les membres de l'Assemblée. Vous savez certainement à quel point cette disparition affecte la délégation du Royaume-Uni et quel excellent collègue et ami nous avons perdu. Monsieur le Président, vous nous avez déjà longuement parlé de John Edwards. Qu'il me soit simplement permis d'ajouter combien j'ai toujours admiré sa compétence dans les questions administratives, son discernement et sa sagesse. Toutes ces qualités, il les avait mises au service de la coopération européenne et des Assemblées européennes.

*Dame Florence Horsbrugh (continued)*

Many of us knew that his health was not good. Many of us wondered about it, and thought it would be very sad if John Edwards had to be an invalid and unable to do his work — I think he would have been more unhappy. He was determined to go on to the end in the work in which he believed, the work to which he had devoted so much time and in which his interest lay. I cannot help thinking that when the time came, he was glad that he died at work. Many things have been said of John Edwards, but I believe that more than anything else he would like the epitaph with which everyone would agree — he was a good European.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — I join with Dame Florence Horsbrugh in expressing the deep gratitude of the British Delegation for the sincere and eloquent tribute which you, Mr. President, paid to a colleague we all loved, John Edwards. It had been my privilege to share his personal friendship over very many years and, for some years, to work with him as a colleague in the Government of the United Kingdom. I learned to admire, as all of us who knew him did, three particular qualities which he possessed. One was his intense devotion to the work he undertook. The second was his great administrative skill, and the third was his persuasive ability.

We of the British Parliament, certainly those of us in the Labour Party, to which I belong, have lost a man who was at the height of his great gifts and ability. This is a very great loss. It was a matter of pride to us, and a matter of pride to him, that he was the first British Representative to become President of the Council of Europe. He had looked forward with much eagerness to devoting his great gifts to that high and responsible office. He was cut down in the prime of life, but he has left us with a memory of a splendid colleague with whom it was a privilege to work and whose friendship was always an enriching experience.

We join in extending to Mrs. Edwards and her two daughters our deepest sympathy in the hour

of their ordeal. We hope it will be some consolation to them to know that there will remain with all of us the memory of his work at home in Great Britain and his work in Europe. He was dedicated to the cause of Europe, and his memory will enrich our lives.

Once again, on behalf of all of us in Britain, I thank you, Mr. President, and all the Assembly for your tributes to our colleague.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Pella, Chairman in Office of the Council of Ministers.

Mr. PELLA (*Chairman in Office of the Council of Ministers*) (Translation). — Mr. President, on behalf of the Council of Ministers, I wish to join in the tribute to Mr. Edwards, late President of the Consultative Assembly of the Council of Europe. Within less than a week of my arrival in Strasbourg, our companion in arms during so many battles for the cause of Europe was no more. Although he died far from his own country, he did not die in a foreign land, for he had more and more become a true citizen of Europe.

John Edwards is a name that will never be forgotten. His memory will remain green in the hearts and minds of all who believe in the need for a united Europe without distinction between island and continent. This belief was the main-spring of his every action whether as a member of the Assembly of Western European Union or during the last few months as President of the Consultative Assembly, whose reins he held with hands as light as they were firm.

We can be certain that his work has not been in vain, and the best way in which we can honour his memory is by resolving to go on working in the same spirit that guided him, though all of us may not succeed in doing so with the same ardour.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I suggest the Assembly stand for a moment in silence.

(*One minute's silence in tribute to Mr. John Edwards was observed*)

*Dame Florence Horsbrugh (suite)*

Nombre d'entre nous savaient que sa santé laissait à désirer, et s'inquiétaient à ce sujet, estimant qu'il eût été très triste que la maladie empêchât John Edwards de poursuivre sa tâche. Je crois que cela aurait été pire pour lui. Il était résolu à mener jusqu'au bout une œuvre en laquelle il croyait, à laquelle il avait déjà consacré une si grande part de sa vie et qui l'intéressait par-dessus tout. Je ne puis m'empêcher de penser que ce moment venu, il a préféré mourir en pleine activité. Bien des paroles ont été prononcées au sujet de John Edwards, mais je crois qu'il aurait aimé par-dessus tout cette épitaphe, qui, sans nul doute, recueillera votre approbation à tous : « Il fut un bon Européen ».

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désire m'associer à ce que Dame Florence Horsbrugh vient de nous dire et vous exprimer, Monsieur le Président, la profonde gratitude de la délégation britannique pour l'hommage si sincère et si éloquent que vous avez bien voulu rendre à un collègue que nous aimions tous. Pendant de longues années, j'ai eu le privilège d'être l'un de ses amis personnels et quelque temps durant, il fut mon collègue au sein du gouvernement du Royaume-Uni. Comme tous ceux qui le connaissaient, j'avais appris à admirer en lui trois qualités essentielles : son dévouement total à la tâche qu'il avait entreprise, sa grande compétence administrative et son don de persuasion.

Nous autres, membres du parlement britannique et, en tout cas, ceux qui, comme moi, appartiennent au parti travailliste, avons perdu un homme qui était parvenu au plein épanouissement de ses dons et de ses facultés. C'est une perte irréparable. Comme nous avons été fiers, comme lui-même d'ailleurs, qu'il ait été le premier Représentant britannique à occuper la présidence du Conseil de l'Europe ! C'est avec une joie impatiente qu'il allait assumer pleinement les responsabilités inhérentes à cette haute fonction. Il nous a été enlevé brutalement dans la force de l'âge, mais il nous laisse le souvenir d'un collègue exceptionnel avec lequel c'était un privilège de travailler et dont l'amitié était un continuel enrichissement.

Nous voudrions, nous aussi, adresser à Mrs Edwards et ses deux filles, l'expression de notre

profonde sympathie. Nous espérons que ce sera peut-être pour elles de quelque réconfort de savoir que le travail accompli par John Edwards, tant en Grande-Bretagne qu'en Europe, restera gravé dans nos mémoires. Il s'était voué tout entier à la cause européenne et son souvenir restera toujours vivant parmi nous.

Monsieur le Président, permettez-moi une fois encore, au nom de tous nos collègues britanniques, de vous remercier ainsi que l'Assemblée, de l'hommage que vous avez rendu à John Edwards.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Joseph Pella, Président en exercice du Conseil des ministres.

M. PELLA (*Président en exercice du Conseil des Ministres*) (Traduction). — Monsieur le Président, je désire, au nom du Conseil des Ministres, me rallier au sentiment exprimé en commémoration du regretté Président de l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, John Edwards. J'étais à Strasbourg il y a à peine une semaine quand notre camarade de tant de batailles livrées pour la cause de l'Europe est soudain tombé. S'il est mort loin de son pays natal, il n'est pas mort en terre étrangère, car, depuis longtemps et de plus en plus, il était devenu un véritable citoyen européen.

L'homme qu'était John Edwards ne sera pas oublié ; sa mémoire restera gravée dans le cœur et dans l'esprit de ceux qui croient fermement à la nécessité d'une Europe fortement unie, sans distinction entre île et continent. C'est dans cet esprit que s'est toujours manifestée son action, tant dans l'Assemblée Consultative dont il dirigeait depuis quelques mois les travaux d'une main aussi légère que ferme, qu'au sein de cette Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

Son action, nous en sommes certains, n'aura pas été vaine ; et c'est, je crois, la façon la meilleure d'honorer sa mémoire que de promettre à son esprit que nous travaillerons dans ce sentiment, même si nous n'avons pas toute la ferveur qu'il avait montrée.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée d'observer une minute de silence.

(*L'Assemblée, debout, observe une minute de silence*)



#### **4. Examination of Credentials**

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the examination of credentials of the new members of the Assembly. At a meeting on 19th September, 1959, while the Session stood adjourned, the Presidential Committee accepted the credentials of the new members of the French Delegation, which had already been examined by the Consultative Assembly of the Council of Europe. In accordance with paragraph 2 of Rule 14 of the Rules of Procedure, the decision of the Presidential Committee must be submitted to the Assembly for ratification.

Are there any objections ?...

The examination of credentials carried out by the Presidential Committee is ratified.

#### **5. Adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Session**

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the adoption of the draft Order of Business for the Second Part of the Fifth Ordinary Session. The Bureau has prepared a draft Order of Business showing which items it is proposed to debate at each Sitting, and this has been distributed as Document 142. Rule 18 of the Rules of Procedure requires that this be submitted to the Assembly during its First Sitting.

Are there any objections to the draft Order of Business ?...

The Order of Business for the Second Part of the Fifth Session is adopted.

#### **6. Address by the President of the Assembly**

The PRESIDENT (Translation). — Last month, two events occurred of importance for the work of our Assembly.

On 8th October, the British electors sent a new Government back to Westminster for five years. This stability enables Great Britain to undertake a long-term review of her position in relation to Europe, which is no less important for her than

is her position at the heart of the Commonwealth, and as the English-speaking partner of the United States of America.

The 23rd October marked the fifth anniversary of the signature of the Paris Agreements which gave birth to Western European Union. This anniversary makes it imperative for the Assembly to take stock : what is the task of Western European Union, how should it develop, what is the justification for its existence in the five years to come ?

The debates during the present Session must reply to these questions, and it is for us, by our action in our national parliaments, to ensure that the seven governments accept the position of the majority of the Assembly.

In the remarks which follow I will concentrate on the fundamental political choice before us. It is not for me as President of the Assembly to prejudge your replies; but it is my duty to ensure that the real problems are posed and posed clearly, and to ask members of the Assembly to reply in such a way that they reflect the true political will of their countries.

Western European Union has been in existence for five years. As Europeans, we cannot forget the vacuum left by the defeat of E.D.C., and how urgent it was to fill that vacuum. The political atmosphere was charged with apprehension, and the visit of Mr. Foster Dulles to Bonn and London, interpreted as reflecting the grave concern felt in Washington at the defeat of E.D.C., did not improve matters. It is Mr. Eden we have to thank for the ingenious idea of using the Brussels Treaty, and for changing the situation completely by deciding that British divisions should be kept in Europe and could not be withdrawn without the approval of a majority of the signatory States.

This initiative was taken in the military sector, but there were reasons to hope that the British undertaking in this sector would be the first step towards a progressive commitment in other sectors. The essential psychological factor was that Britain recognised for the first time — and that in a treaty ratified by her Parliament — that her fate and that of her Continental neighbours was one and indivisible.

It is true that this commitment was on a basis of association and not that of a community. But

#### 4. Vérification des pouvoirs

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle une communication sur la vérification des pouvoirs des nouveaux membres de l'Assemblée. Pendant l'interruption de la session, le Comité des Présidents a validé, au cours de la réunion qu'il a tenu le 19 septembre 1959, les pouvoirs des nouveaux membres de la délégation française qui avaient déjà été vérifiés par l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe. Conformément aux dispositions du paragraphe 2 de l'article 14 du Règlement, la décision du Comité des Présidents doit être soumise à la ratification de l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La validation des pouvoirs effectuée par le Comité des Présidents est ratifiée.

#### 5. Adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la session

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'adoption du projet de calendrier de la deuxième partie de la Cinquième session ordinaire. Le Bureau a établi pour cette deuxième partie de la session de l'Assemblée un projet de calendrier indiquant les séances prévues pour la discussion des questions inscrites à l'ordre du jour. Ce projet de calendrier vous a été distribué — il s'agit du Document 142 — et en application de l'article 18 du Règlement il doit être soumis à l'Assemblée au cours de sa première séance.

Il n'y a pas d'opposition au projet de calendrier ?...

Le calendrier de la deuxième partie de la Cinquième session est adopté.

#### 6. Allocution du Président de l'Assemblée

M. le PRÉSIDENT. — Deux événements importants pour les travaux de notre assemblée se sont produits au mois d'octobre dernier.

Le 8 octobre, les électeurs britanniques se sont donnés pour cinq ans un nouveau gouvernement. Cette stabilité permettra à la Grande-Bretagne de procéder à un réexamen de sa position à l'égard de l'Europe. Cette position a autant d'im-

portance pour le Royaume-Uni que pour ses relations au sein du Commonwealth et comme partenaire des Etats-Unis d'Amérique et dans les pays de langue anglaise.

Le 23 octobre a été le cinquième anniversaire de la signature des accords de Paris qui sont à l'origine de l'Union de l'Europe Occidentale. Cet anniversaire impose à l'assemblée un examen de conscience: que doit faire, que doit devenir, quelle sera la raison d'être de l'Union de l'Europe Occidentale au cours des cinq prochaines années ?

Les débats qui vont avoir lieu au cours de cette session devront fournir une réponse à cette question. C'est à nous que revient le soin de faire accepter à nos gouvernements respectifs, en prolongeant notre action dans nos parlements nationaux, les décisions adoptées par la majorité de l'Assemblée.

Je voudrais me borner aux opinions politiques fondamentales. Comme Président, il ne m'appartient pas d'anticiper vos réponses, mais c'est mon devoir d'assurer que les véritables problèmes soient posés clairement, et de demander aux membres de l'Assemblée des réponses traduisant la volonté politique réelle de leur pays.

L'U.E.O. a cinq ans d'existence. Il ne faut pas oublier, en tant qu'Européens, quel vide le rejet de la C.E.D. avait créé, et combien il était urgent de le combler. L'atmosphère était lourde, et le voyage à Bonn et à Londres de M. Foster Dulles qui avait été interprété comme une manifestation du mécontentement de Washington après l'échec de la C.E.D. ne l'avait pas améliorée. Il faut reconnaître à M. Eden le mérite d'avoir conçu l'idée ingénieuse d'utiliser le cadre du Traité de Bruxelles, et d'avoir changé l'atmosphère en décidant le maintien en Europe de divisions anglaises qui ne pourraient être retirées qu'avec l'approbation de la majorité des pays signataires du traité.

Cette initiative se plaçait dans le domaine militaire. Mais on avait des raisons de croire que l'engagement britannique, dans ce secteur, constituerait les prémices d'un engagement progressif dans les autres domaines. L'élément psychologique essentiel résidait dans le fait que la Grande-Bretagne acceptait, pour la première fois — dans un traité ratifié par son parlement — une identité de sort avec ses voisins du Continent.

Il est vrai que cet engagement avait le caractère d'une association et non celui d'une commu-

*The President (continued)*

W.E.U. had been the means of preventing the adoption of the "peripheral strategy" which had been spoken of so often in the United States. It was the basis of a commitment by transatlantic America and insular Britain. W.E.U. was also the basis of the new drive towards European unity, and reinforced the position of the West in the cold war.

It was not without significance that, at the same moment that the French Council of the Republic ratified the Paris Agreements, Marshal Bulganin, more powerful then than now, stated that the U.S.S.R. was in favour of a four-power conference. Western European Union therefore constituted a political agreement in the military sector, in the same way as the Common Market constituted a political agreement in the economic sector.

The additional Protocols signed in Paris on 23rd October, 1954, which gave birth to Western European Union through the adherence of Italy and the Federal Republic of Germany to the Brussels Treaty of 17th March, 1948, marked three political events of historic importance :

- the entry of the new Germany into N.A.T.O. ;
- the decision of Great Britain to abandon her traditional policy ;
- the commitment of the British to consider themselves for the future not only as an integral part of Europe, but as fellow-workers for the unity of Western Europe and her progressive integration.

These three principles are explicitly laid down in the amendments made to the Preamble of the Brussels Treaty, in which the concept of defence takes second place to that of unity and integration in Europe ; in the words of the Treaty : "to promote the unity and to encourage the progressive integration of Europe."

To-day even more than yesterday, because of the changes in the political atmosphere and in the international situation both in Europe and the world, whether it be in the free world or the Communist world, we must remain faithful to the principles upon which our union is founded. We must do all in our power to draw ever closer

the links which unite us in the great European family.

A Europe made at sword's point is not a good Europe : the *détente* is yet one more reason for us to unite. As Mr. Debré said to the French National Assembly a month ago : "The next stage is the will to establish the political solidarity of the European nations."

The European Economic Community certainly contributes every day to strengthening the links which unite Germany more closely with Europe. But it is the task of Western European Union to establish, with the help of Great Britain, a wider pattern of European integration.

The European Economic Community of the Six, and Western European Union of the Seven, far from being incompatible, are in fact complementary. They can and must pursue a common aim, that of European integration. The agreements between the Six can find within W.E.U. a wider development and a new dynamic force.

In the debate on the Address in the House of Commons on 29th October, the United Kingdom Minister of Foreign Affairs, Mr. Selwyn Lloyd, stated categorically : "When I talk about Europe, I am including Great Britain as part of Europe." This entitles us to hope that the efforts we are making to unify the whole of Western Europe will find a ready welcome in London.

We hope the Ministers will meet more frequently and with a more substantial agenda, and that the Council of Ministers of Western European Union will become a "clearing house" for relations between Great Britain and the Six.

But we are not called upon to take our present decisions in the same circumstances as prevailed five years ago. *Tempora mutantur et nos mutamur in illis*. At that period the continued European drive of the Six was seriously in doubt. To-day the Common Market and Euratom exist, and I think everyone is prepared to admit not only that their existence is a fact but also that it is of value. With the European Coal and Steel Community they constitute a political agreement in the economic sector. Above all, the automatic process laid down by the Treaty of Rome has

*M. le Président (suite)*

nauté. Mais l'U.E.O. avait été le moyen d'empêcher l'adoption de la « stratégie périphérique » dont on avait parlé tant de fois aux Etats-Unis. Elle avait constitué les prémices d'un engagement de l'Amérique transocéanique et de l'Angleterre insulaire. Elle était la base d'une relance européenne et le renforcement de la position de l'Occident dans la guerre froide.

Ce n'est pas sans raison qu'au moment même où le Conseil de la République, en France, ratifiait les accords de Paris, le Maréchal Boulganine, alors plus puissant qu'aujourd'hui, proclamait être en faveur d'une conférence à quatre. Ce fut donc un accord politique dans le domaine militaire, de la même manière que le Marché Commun fut un accord politique dans le domaine économique.

Les Protocoles signés à Paris le 23 octobre 1954, qui ont donné naissance à l'Union de l'Europe Occidentale, à travers l'adhésion de l'Italie et de la République fédérale d'Allemagne au Traité de Bruxelles du 17 mars 1948, ont sanctionné trois événements politico-historiques d'une importance fondamentale :

- l'entrée de la nouvelle Allemagne dans l'O.T.A.N. ;
- la décision de la Grande-Bretagne d'abandonner sa politique traditionnelle ;
- l'engagement pris par les Anglais de se considérer pour l'avenir non seulement comme faisant partie intégrante de l'Europe, mais comme artisans de l'unité de l'Europe occidentale et de sa progressive intégration.

Ces trois principes sont explicitement inclus dans la modification apportée au préambule du Traité de Bruxelles dans lequel la première conception de défense fait place à celle de l'unité et à l'intégration de l'Europe — très exactement : « à prendre les mesures nécessaires afin de promouvoir l'unité et d'encourager l'intégration progressive de l'Europe. »

Aujourd'hui encore, je dirais même davantage qu'hier en raison des changements intervenus dans l'atmosphère et dans la situation internationale, tant en Europe que dans le monde, dans le monde libre comme dans le monde communiste, nous devons rester fidèles aux principes qui ont inspiré notre union. Nous devons faire tout ce

qui est en notre pouvoir pour rendre les liens qui nous unissent dans la grande famille européenne toujours plus étroits.

L'Europe qui se fait sous la menace n'est pas une bonne Europe : la détente est une raison de plus pour nous unir. « La volonté de marquer un effort de solidarité politique entre les nations européennes est » — comme le disait il y a un mois à l'Assemblée Nationale M. le Premier Ministre Debré — « l'étape de demain. »

Il est certain que la Communauté Economique Européenne contribue à resserrer les liens qui unissent chaque jour davantage l'Allemagne à l'Europe. Mais c'est à l'Union de l'Europe Occidentale qu'appartient la tâche de réaliser avec la Grande-Bretagne une vaste intégration européenne.

La Communauté Economique Européenne à Six et l'Union de l'Europe Occidentale à Sept, loin de se juxtaposer, sont, si j'ose dire, complémentaires. Elles peuvent et doivent aller ensemble vers le même but qu'est l'intégration européenne. Les ententes à Six, plus étroites, peuvent trouver dans l'U.E.O. un plus grand développement et une nouvelle force d'expansion.

M. Selwyn Lloyd, Ministre des Affaires étrangères du Royaume-Uni, dans un discours prononcé le 29 octobre dernier à la Chambre des Communes, a solennellement affirmé : « Quand je parle de l'Europe, je veux dire que l'Angleterre en fait partie intégrante. » Cela nous laisse espérer que les efforts que nous accomplissons pour atteindre l'unité de toute l'Europe occidentale trouveront un accueil favorable auprès du gouvernement de Londres.

Nous espérons que les réunions ministérielles seront plus fréquentes, que leur ordre du jour sera plus chargé, que le Conseil de l'Europe Occidentale deviendra une sorte de *clearing house* des relations entre les Six et la Grande-Bretagne.

Nous n'arrêtons pas notre attitude dans les mêmes circonstances qu'il y a cinq ans. *Tempora mutantur et nos mutamur in illis*. Il y a cinq ans, la volonté européenne des Six était sérieusement remise en question. Aujourd'hui, le Marché Commun et l'Euratom existent, et je crois que tous doivent admettre non seulement leur existence, mais encore leur utilité de façon expresse. Avec la C.E.C.A., ils constituent un accord politique dans le domaine économique. En outre, le processus automatique prévu par le Traité de Rome est déjà engagé et il est maintenant sé-

*The President (continued)*

begun, and to-day serious consideration is being given to reducing the length of the transitional period. This means it is no longer a question of Europe being built at the speed of the slowest ship in the convoy, but of a Europe which intends to forge ahead with all those countries which are prepared to share not only the advantages, but also the responsibilities of an economic community.

In spite of these political facts, and in spite even of the creation of the small free-trade area, the six-power communities remain open communities. This has been the case from the moment of their inception, as can be seen from the final communiqué of the Messina Conference :

“The Government of the United Kingdom, as a Member State of Western European Union and associated with the European Coal and Steel Community, will be invited to participate in the work.”

The desirability of an open community was also pointed out in Strasbourg by the Chairman of the European Economic Commission. It is no less true to-day.

This development of the European Economic Community, however, carries its own dynamic within it.

The development of the economies of the Six on a community basis necessarily involves the expansion of the community principle into other sectors. These may range from considering the request of a third State to become an associate of the community, to considering the amount of capital investment to be placed in economically underdeveloped countries. It is impossible to put the economic policy of the Six in a water-tight compartment entirely separate from foreign policy ; hence the initiative taken by the Six in the direction of setting up a permanent political link — a link which is actually being forged.

The Europeans of the Six have set themselves two objectives: one is defence for the duration of the cold war; the other arises from needs which have nothing to do with the cold war. These needs existed long before the present tension; the institutions created to deal with them will survive long after the cold war has become a memory. The reply to the challenge of this century was taught us by Sir Winston Churchill. It is “United Europe”.

If it was a mistake to believe the hopes of the Europeans were doomed to disappointment, it would be an even greater mistake to imagine that, because the Common Market must be accepted as a fact, it necessarily follows that, in the words of a British newspaper, Britain must remain a “permanent outsider” so far as the six-power community is concerned.

The reply to this question is in the hands of our British friends. For the past five years they have had in Western European Union an instrument which they themselves created, and which offers every chance of establishing political consultation between the Seven on such a close basis that political agreement in the military sector could become the precursor of political agreement in the political sector.

The Committees of the Assembly have already given this matter their close attention. The Defence Committee has suggested methods for binding the Seven more tightly together in the military sector in the common production of armaments, and in particular with regard to the prospect of a nuclear defence striking force under European control.

The General Affairs Committee, for its part, proposes improvements in the functioning of the Council. But the replies given by the Council to Recommendation No. 36 give the impression that the governments have not wished to make use of this instrument.

We fully share the opinion expressed by the French Prime Minister when he said at the beginning of this month :

“It is not even possible to state with certainty that the political consultation will take place in the framework of the Six rather than within a larger framework. But what the Government wishes is that these consultations should have been the subject of a prior commitment undertaken by all those who participate, namely that they will not take national decisions involving their European neighbours without prior consultation.”

The rôle of Western European Union in this matter of political consultation stems in the first instance from the undertakings of its member States. But these undertakings will remain a dead letter unless the signatory States have a political will. Is not this political will shown most clearly in the close union of Great Britain and the Continent ?

*M. le Président (suite)*

rieusement question de réduire la durée des étapes transitoires. L'Europe ne s'édifierait donc pas à la vitesse du navire le plus lent du convoi, mais elle irait de l'avant avec tous les pays prêts à partager les responsabilités au même titre que les avantages de la Communauté Economique.

Malgré ces faits politiques, et même malgré la création de la petite zone de libre échange, les Communautés à Six restent néanmoins des communautés ouvertes. Elles l'ont été dès leur naissance, et le communiqué final de la Conférence de Messine en fait foi :

« Le gouvernement du Royaume-Uni, comme puissance faisant partie de l'U.E.O. et associée à la C.E.C.A. sera invité à participer aux travaux. »

Ce thème de la Communauté ouverte a été repris à Strasbourg par le président de la Commission du Marché Commun. Il reste vrai.

Néanmoins, ce développement communautaire renferme un dynamisme interne.

Le développement des économies des Six sur une base communautaire comporte nécessairement des prolongements d'activité dans d'autres secteurs. Ceux-là peuvent s'entendre de la prise en considération d'une demande d'association d'un pays tiers à la communauté jusqu'à l'évaluation du montant des capitaux à investir dans les pays économiquement sous-développés. On ne saurait complètement isoler la politique économique des Six de leur politique étrangère. De là, l'initiative qu'ils ont prise de créer entre eux un lien politique permanent, initiative qui est en voie de réalisation.

Les Européens des Six désirent atteindre deux objectifs : l'un est celui de la défense pendant la guerre froide; l'autre provient de besoins entièrement indépendants de la guerre froide. Ces besoins existaient avant la tension actuelle. Les institutions créées pour y répondre subsisteront après qu'elle aura pris fin. La réponse aux exigences du siècle s'appelle, comme nous l'enseignait Sir Winston Churchill, « United Europe ».

Or, si l'on s'est trompé lorsque l'on a cru que les espoirs des Européens n'aboutiraient jamais, on se tromperait à fortiori en croyant — comme le disait un journal britannique — qu'il faut accepter le Marché Commun comme un fait, et que par conséquent la Grande-Bretagne ne peut être qu'un « *permanent outsider* » de la Communauté des Six.

La réponse à cette question est entre les mains de nos amis anglais. Avec l'U.E.O. ils ont, depuis cinq ans, un instrument qu'ils ont eux-mêmes créé et qui offre toutes les possibilités de jeter les bases d'une consultation politique à Sept tellement étroite que l'accord politique dans le domaine militaire aurait pu être le précurseur d'un accord politique dans le domaine politique.

Les commissions de l'Assemblée ont déjà abordé cette question. La Commission de Défense indique les moyens de lier encore plus intimement les Sept dans le domaine militaire, dans le domaine de la production des armements, et encore dans la perspective d'une force de représailles atomique sous contrôle européen.

La Commission des Affaires Générales nous propose, de son côté, des améliorations au fonctionnement du Conseil. Mais les réponses données par le Conseil à la Recommandation n° 36, donnent l'impression que les gouvernements n'ont pas voulu utiliser cet instrument.

Nous partageons l'opinion exprimée par le Premier Ministre français qui disait, au commencement du mois, à l'Assemblée nationale :

« On ne peut même pas affirmer que ces consultations se dérouleront dans le cadre de l'Europe des Six plutôt que dans un cadre plus large. Mais ce que souhaite le gouvernement, ce qu'il désire, c'est qu'elles fassent à l'avance l'objet d'un engagement précis de tous ceux qui accepteront d'y participer : la décision de ne pas prendre de mesures nationales intéressant leurs voisins européens sans une consultation préalable. »

Le rôle de l'U.E.O. en matière de consultation politique découle, en premier lieu, des obligations de ses membres. Mais ces obligations resteraient lettre morte si les Etats signataires n'étaient animés d'une volonté politique. Celle-ci n'est-elle pas caractérisée par l'union étroite de la Grande-Bretagne et du Continent ?

*The President (continued)*

We would express the hope that at the next meeting of the Council of Ministers of Western European Union, which will take place after the NATO meetings next month, the question of the new rôle of Western European Union in political questions will be the chief matter considered. This will, moreover, constitute an important contribution to political consultation within N.A.T.O.

Providing Western European Union is a living institution with strong confidence in its work, the development of the European Economic Community will no longer cause concern to the other States of Europe. There will be no further question of division between the Six and the non-Six, of friction between "little" and "big" Europe.

We are honoured to-day by the presence of the Minister of Foreign Affairs of Italy, my friend and colleague, Mr. Pella, who, in his capacity as Chairman of the Council of Ministers of Western European Union, is to speak after me. What he has to say to us in that capacity cannot but reflect the common position of the Seven. On the other hand, I hope that in the debate which follows Mr. Profumo, as Minister of State for Foreign Affairs of the British Government, whom we have the honour to welcome among us to-day, together with the Secretary of State for Foreign Affairs of the Netherlands, Mr. van Houten, and the Permanent Representatives of the Council, will be able to give some indication on behalf of his Government of British intentions towards Europe. A willingness on the part of Britain to throw in her lot with Europe would restore to Western European Union its true vocation, which it can and must fulfil if it is to serve the interests of our Continent.

At a moment when the deep desire of our peoples for a diminution in international tension seems to have some hope of being realised, it is more than ever the duty of Western Europe to unite in order to play, in a peaceful world, the guiding part which her civilisation and her history have conferred upon her — in a word, to be herself and thus to fulfil her destiny.

**7. Modification of the Orders of the Day**

The PRESIDENT (Translation). — We are now to hear a statement by Mr. Pella after which

we shall begin the political debate on Mr. Michaud's Report. The debate will be interrupted at 5.45 p.m. for questions to be put to the Chairman in Office of the Council of Ministers, who will reply to them from then until the close of the Sitting.

I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I would like some information. You have just announced that the Italian Minister of Foreign Affairs, Mr. Pella, is willing to reply to questions. I would like to know, however, when we shall have an opportunity of discussing the written replies by the Council of Ministers.

The Council of Ministers have replied in writing to questions dealing with a number of matters including Recommendations. Are we to be given an opportunity of discussing these written replies with the Chairman of the Council of Ministers to-day, or have you fixed another time for this?

The PRESIDENT (Translation). — You will be able to put your question when the other members of the Assembly put theirs, and Mr. Pella will reply then.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — I do not think you quite understood my question. I asked if we could comment on the replies by the Council of Ministers to a number of Recommendations, for example, the Council's reply to Recommendation No. 35. Can we discuss them to-day or must we wait for another occasion?

The PRESIDENT (Translation). — You will also be able to bring up any other questions to which you think that a full answer has not been given.

**8. Address by the Chairman in Office of the Council of Western European Union**

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Pella, Chairman in Office of the Council of Western European Union.

Mr. PELLA (*Chairman in Office of the Council of W.E.U.*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, at the end of my speech I shall give my personal views on some of the remarks made by the President in the course of

*M. le Président (suite)*

Nous espérons que, lors de la prochaine réunion du Conseil des Ministres qui suivra la réunion du Conseil de l'O.T.A.N., au cours du mois prochain, la question de la relance de l'U.E.O. en matière politique sera inscrite comme principal point à l'ordre du jour, ce qui apportera d'ailleurs une contribution précieuse à la consultation politique au sein de l'O.T.A.N.

Que l'Union de l'Europe Occidentale soit vivante, qu'une atmosphère de confiance préside à son fonctionnement et alors les initiatives de la Communauté Economique Européenne n'inquiéteront pas les autres Etats de l'Europe. Il ne sera plus question de division entre les Six et les non-Six, de friction entre petite et grande Europe.

Nous avons aujourd'hui l'honneur d'avoir parmi nous le Ministre des Affaires étrangères d'Italie, mon collègue et ami M. Pella, qui, en sa qualité de président du Conseil des Ministres de l'U.E.O., va bientôt prendre la parole. Venant de lui, les indications qu'il nous donnera ne sauraient être que celles des positions communes aux Sept. Par contre, j'espère que dans le débat qui va s'engager, M. John Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement britannique, que nous avons l'honneur, également, de compter parmi nous, avec le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas, M. van Houten, et MM. les Représentants permanents du Conseil, pourra indiquer, au nom de son gouvernement, quelle est l'intention européenne du gouvernement britannique. Une volonté européenne, de la part de la Grande-Bretagne, restituerait ainsi à l'Union de l'Europe Occidentale sa vraie vocation, vocation qu'elle peut et qu'elle doit accomplir dans l'intérêt de notre Continent.

Au moment où un espoir de détente internationale sincèrement désirée par nos peuples semble avoir une chance de se réaliser, l'Europe occidentale a, plus que jamais, le devoir de s'unir pour reprendre, dans un monde pacifique, le rôle de guide que sa civilisation et l'histoire lui confient, en un mot pour être elle-même, conformément à son destin.

**7. Modification de l'ordre du jour**

M. le PRESIDENT. — Nous allons entendre l'exposé de M. Pella, puis nous ouvrirons la dis-

cussion politique sur le rapport de M. Michaud. Nous interrompons cette discussion à 17 h. 45 pour entendre les questions posées à M. le Président du Conseil en exercice. M. Pella y répondra à partir de 17 h. 45 et jusqu'à la fin de la séance.

La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais demander un renseignement. Vous venez de nous annoncer que le Ministre des Affaires étrangères d'Italie, M. Pella, aura l'amabilité de répondre aux questions qui lui seront posées. Mais je voudrais savoir à quel moment nous aurons l'occasion de présenter des observations sur les réponses écrites données par le Conseil des Ministres.

En effet, celui-ci a répondu par écrit à une série de questions relatives, notamment, aux recommandations. Aurons-nous l'occasion, aujourd'hui, de parler de ces réponses écrites au Président du Conseil des Ministres, ou avez-vous fixé un autre moment à cet effet ?

M. le PRESIDENT. — Lorsque les membres de l'Assemblée pourront poser des questions, vous pourrez poser la vôtre et M. Pella y répondra.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je crois que vous n'avez pas bien compris ma question. J'ai demandé si nous pourrions présenter nos observations sur les réponses que le Conseil des Ministres a données au sujet des différentes recommandations. Je citerai comme exemple la réponse du Conseil à la Recommandation n° 35. Pourra-t-on en discuter aujourd'hui même ou faut-il attendre un autre moment ?

M. le PRESIDENT. — Vous pourrez également soulever les questions auxquelles vous croyez qu'il n'a pas encore été complètement répondu.

**8. Allocution du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale**

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Pella, Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale.

M. PELLA (*Président en exercice du Conseil de l'U.E.O.*) — Monsieur le Président, Messieurs les Représentants, j'ai l'intention, dans la partie finale de mon intervention, de revenir à titre personnel sur quelques-unes des idées que vous



*Mr. Pella (continued)*

an admirable statement in which he gave us a short résumé of the situation as a whole, as well as a more detailed examination of the task facing W.E.U. as one of the regional organisations set up by the western powers for the protection of the free world.

In the meantime, Ladies and Gentlemen, I will simply begin by saying again, as strongly as I can and in the name of all my colleagues on the Council of Ministers, what very great importance we attach to close co-operation with this Assembly. The European parliaments are sounding boards for the needs as well as the anxieties of all concerned with the future, alike of their own countries and of Europe. Hence, at a moment such as this, when we are passing through a historic period when events are creating an entirely new political world, action by those parliaments is essential. Action by their members is, however, no less essential when directed towards the opposite objective, that of convincing opinion in their own national parliaments.

Relations between the Council and the Assembly are already — I hope you will agree with me here — infinitely easier than they were when W.E.U. was first created; but you will no doubt also agree that the position is always susceptible of improvement. The Council have every intention of devoting to it the full attention required to produce positive results.

In the first place, for example, the Council are well aware that the Assembly is anxious for the present budget procedure to be revised, and we intend to take full account of the Assembly's recent requests, especially of those put forward at the joint meeting with the Bureau held on 30th October last in Rome. The Council are at present considering various measures that would allow the Assembly a more direct share in the adoption of its budget. There is no need for me to tell you that, for various reasons, the revision of a procedure that has been in force ever since this organisation was first created is not without its difficulties, but, as Ministers, we are trying to work along the lines indicated by the Assembly.

There is another field, equally important to our organisation, in which we have also shown our genuine desire for effective co-operation with you, namely that of armament production, which comes under the Standing Armaments Committee set up by the Council. We would like to see the Assembly playing an active part in this field, first because it is natural that you should wish to do so and secondly, which is more important, because we think that by showing an interest you may well, as a result of action taken at national and international level, develop this aspect of W.E.U.'s task, an aspect to which the Council, for several reasons, attaches considerable importance. Hence, we feel certain that by falling in with your wishes in this matter we shall be serving the best interests of both parties.

The Council has accordingly followed up your Resolution No. 14 of 17th June, 1959 by devising, with the help of your Committee on Defence Questions and Armaments, a procedure whereby a Liaison Sub-Committee of the latter can keep the Assembly abreast of the work done by our Standing Armaments Committee as well as of the various problems arising in this field.

After a preliminary meeting in August last at which we reached agreement on procedure, we held our first real meeting in Paris on 28th November. We hope thereby to have established a new means of co-operation between the Council and the Assembly, which will prove of real use in achieving W.E.U.'s objectives, and we count upon you, Ladies and Gentlemen, to help us.

As I was just saying, the Council attach considerable importance to the joint study and production of armaments within our organisation. No one any longer needs convincing of the advantages and guarantees provided by joint action of this kind. As an example, on 23rd October, 1959, the Council adopted a resolution enabling one of the member States, the Federal Republic of Germany, to take part with other member States in the joint production of certain air defence weapons. Following a recommendation from the Supreme Commander of Allied Forces in Europe, the Council have adopted the procedure laid down in Article II of Protocol No. III of the Paris Agreements and removed short-range rockets and AA defence ground-air

*M. Pella (suite)*

avez exposées dans votre brillante allocution tant en faisant un bref tour d'horizon qu'en vous arrêtant plus longuement sur la part qui revient à l'U.E.O. dans le cadre des organisations régionales créées par l'Occident pour la défense du monde libre.

Cependant, en même temps, Messieurs, dans cette première partie je voudrais me borner à affirmer encore une fois de la façon la plus formelle, et au nom de tous mes collègues, que le Conseil des Ministres attache la plus grande importance à une collaboration plus étroite avec l'Assemblée. L'action des parlements européens est essentielle quand ils recueillent l'écho des exigences, des inquiétudes de tous ceux qui sont soucieux de l'avenir de leur pays comme de celui de l'Europe, alors que nous traversons une période historique et des événements qui transforment profondément la physionomie politique du monde. Mais l'action des parlementaires est tout aussi indispensable lorsqu'elle s'exerce dans la direction contraire, c'est-à-dire lorsqu'ils font œuvre de persuasion au sein de leurs propres parlements nationaux.

Déjà, ces rapports entre le Conseil et l'Assemblée — j'espère que vous voudrez bien en convenir — sont devenus beaucoup plus faciles qu'ils ne l'avaient été au début de notre organisation. Toutefois, on le reconnaîtra sans doute, la situation est toujours susceptible de perfectionnement. Le Conseil ne manquera pas de se pencher sur cette question et de lui consacrer toute l'attention voulue avec un sentiment très positif.

Le Conseil est conscient, par exemple, en premier lieu, du fait que l'Assemblée désire obtenir la révision de la procédure appliquée actuellement pour l'attribution de son budget. Il est désireux de tenir compte des demandes formulées dans ce sens, au cours du dernier mois, par l'Assemblée et, tout récemment encore, à l'occasion de la réunion commune avec le Bureau qui s'est tenue à Rome le 30 octobre 1959. Le Conseil examine actuellement certaines mesures qui tendraient à accorder à l'Assemblée une participation plus directe à la procédure d'adoption de son budget. L'Assemblée se doute que la révision d'une procédure appliquée depuis le début de l'existence de l'organisation n'est pas toujours chose facile pour plus d'une raison, mais nous chercherons en tant que ministres à marcher dans la direction que désire l'Assemblée.

Le désir sincère d'une coopération effective avec votre Assemblée s'est également manifesté dans un autre domaine fort important pour notre organisation, celui de l'étude et de la production d'armements qui relève de la compétence du Comité Permanent des Armements institué par le Conseil. Le Conseil désire voir l'Assemblée jouer un rôle dans ce domaine, en premier lieu parce que tel est le souhait légitime de l'Assemblée, d'autre part et surtout parce qu'il estime que l'intérêt manifesté en cette matière par celle-ci peut être de nature à promouvoir par une action sur les plans international et nationaux le rôle de l'organisation en ce domaine, rôle auquel le Conseil attache une très haute importance pour plus d'une raison. C'est pourquoi nous sommes convaincus qu'en rencontrant vos vœux en cette matière nous agissons pour le mieux de nos intérêts.

Pour ces raisons, le Conseil, comme suite à votre Résolution n° 14 adoptée le 17 juin 1959, s'est mis en devoir d'élaborer avec votre Commission des Questions de Défense et des Armements une procédure devant permettre à une sous-commission de liaison de la commission précitée d'informer efficacement l'Assemblée des activités de notre Comité Permanent des Armements et des problèmes existant en ce domaine.

Une réunion préliminaire a eu lieu en août 1959 ; elle a abouti à un accord sur la procédure à suivre. La première véritable réunion s'est tenue à Paris le 28 novembre 1959. Nous espérons avoir inauguré ainsi une nouvelle forme de coopération entre le Conseil et l'Assemblée, forme qui pourrait s'avérer de la plus grande utilité pour les buts poursuivis par notre organisation, et, Messieurs les Représentants, nous comptons sur votre aide en cette matière.

Comme je vous le disais, le Conseil attache la plus grande importance à l'étude en commun et à la coproduction d'armements dans le cadre de notre organisation. Il n'est plus nécessaire de convaincre personne des avantages et des garanties qu'offre pareille formule. Dans cet ordre d'idée, le Conseil vient, par une résolution adoptée le 23 octobre 1959, de prendre une mesure devant permettre à l'un de ses États membres, la République Fédérale, de participer avec d'autres États membres de l'U.E.O. à la production commune de certaines armes destinées à la défense aérienne. En effet, le Conseil, suite à une recommandation du commandant suprême des forces alliées en Europe, a, en application de la procédure prévue à cette fin à l'article II du Proto-

*Mr. Pella (continued)*

and air-air guided missiles from the list of weapons which the Federal Republic had undertaken not to produce on its own territory. This means that the Federal Republic can now share with Belgium, France, Italy and the Netherlands in the joint production of the Hawk guided missile.

Another matter to which the Council are devoting close attention is the search for permanent offices for WEU headquarters staff. The problem is an urgent one as the Palais de Chaillot must be vacated at a very early date. A proposal by the French Government, for which we would like to express our warmest gratitude and which is at present under consideration, is that an extra wing be built on to the Palais d'Téna on the side of the Avenue du Président Wilson to house the various WEU departments. This would have the additional advantage of allowing the Assembly to continue to use the hall belonging to the Conseil Economique whose headquarters are in that lovely building.

These questions are of direct interest both to the Assembly and the Council which is why, as I said at the joint meeting in Rome, the Council are working hand in hand with the appropriate representatives of the Assembly. Your opinions and suggestions regarding this question are given the fullest possible consideration, and I think a really close degree of co-operation has been established between the Council's various representative bodies and your own.

The Council's only aim in agreeing to the transfer, not of your social and cultural activities, but of their exercise, was to rationalise and centralise the European organisations other than those of the Six. That is to say, we did not in the least intend to detract from the independence of any organisation or from the powers granted to the various organisations by the treaties which set them up. The Council, in agreeing to the transfer, wished for obvious reasons to get rid of duplication by adopting the principle of close co-operation with other European organisations explicitly laid down in Article VIII of the amended Brussels Treaty. Our action, of which we have no cause to be ashamed, was taken with the intention of serving the interests of a united Europe. I can assure you that it was only in obedience to that principle and in pursuit of that

aim that we took the decision we did. The Council are very well aware of the high quality of the work done by W.E.U. on social and cultural questions.

For that reason, our first object has been to make sure that the Seven will be able to continue to exercise their social and cultural activities inside the Council of Europe as effectively as they did inside W.E.U., while at the same time preserving the possibility of extending these activities to other members of the Council of Europe. That is the object of several of the provisions in the procedural proposals for the transfer which were communicated to you during the joint meeting in Rome on 30th October, 1959. The Council have always felt that, if an agreement could be reached between the Council of Europe and W.E.U. along the lines of the procedure just mentioned, this would provide a sufficient guarantee for the continued efficacy of the work. For this reason I am glad to be able to tell you that the Council of Europe recently found it possible to adopt a resolution approving the principle contained in your proposals.

I should stress that the Council's decision to transfer the exercise of these activities does not imply any restriction to the scope of Articles II and III of the amended Brussels Treaty on which W.E.U.'s powers in the social and cultural field are legally based. In other words, W.E.U. preserves the right at any moment to exercise these activities, with all the obligations that this involves.

I would like to make it plain that the distinction between having the power to exercise certain rights and actually exercising them is more than a mere figure of speech. Without altering the amended Brussels Treaty, we cannot divest ourselves of the powers which it has entrusted to us and of which we remain the effective holders. As the executive body of the organisation responsible for implementing the Treaty, we can delegate the exercise of the powers conferred by it if, in our opinion, this would be in the interest of European co-operation, always provided naturally that no loss of effectiveness is involved. That is where our responsibility lies.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, this brings me to an argument that the President has already touched upon. On more than one occasion, and most recently in Recommendation

*M. Pella (suite)*

cole n° III des accords de Paris, exclu les fusées de proximité et les engins guidés sol-air et air-air destinés à la défense anti-aérienne de la liste des armements que la République Fédérale s'était engagée à ne pas produire sur son territoire. C'est pourquoi la République Fédérale se trouve actuellement en mesure de participer avec la Belgique, la France, l'Italie et les Pays-Bas à la production commune d'engins de type Hawk.

La question de l'installation définitive des divers services de l'U.E.O. à Paris retient aussi toute notre attention. Le problème est urgent. Le Palais de Chaillot devra être évacué dans un avenir très rapproché. Le gouvernement français a proposé une solution pour laquelle nous désirons lui exprimer toute notre gratitude et qui fait l'objet d'un examen approfondi. Il s'agit de la construction d'une aile supplémentaire au Palais d'Iéna, donnant sur l'avenue du Président-Wilson, qui serait destinée à héberger les services de l'U.E.O. et qui aurait comme avantage supplémentaire de permettre à l'Assemblée d'utiliser encore cet hémicycle appartenant au Conseil économique, lequel siège dans ce beau Palais d'Iéna.

Toutes ces questions intéressent donc nos deux assemblées — Assemblée et Conseil — directement. C'est la raison pour laquelle, comme je l'ai dit à l'occasion de la réunion commune à Rome, nous travaillons la main dans la main avec les représentants compétents de l'Assemblée. Nous tenons le plus largement compte, en cette matière, de vos avis et de vos suggestions. Il existe, je pense, une coopération étroite entre les organes compétents du Conseil et les vôtres.

Lorsque le Conseil a admis le principe du transfert, non pas des activités sociales et culturelles mais de l'exercice des activités sociales et culturelles, il poursuivait un seul but : la rationalisation et la centralisation des organisations européennes autres que celles des Six. C'est dire qu'il ne désire aucunement porter atteinte ni à l'individualité d'une organisation quelle qu'elle soit, ni aux compétences attribuées aux organisations par leurs traités constitutifs. Le Conseil, pour des raisons évidentes, a souhaité par ce transfert d'exercice éliminer les doubles emplois, en appliquant le principe de coopération étroite avec d'autres organisations européennes, tel qu'il est spécifié explicitement dans l'article VIII du Traité de Bruxelles modifié. Nous avons pensé agir — et on ne peut pas nous le reprocher — dans l'intérêt de la construction et de la solidarité

européennes. Je puis vous assurer que c'est exclusivement en fonction de ce principe, et compte tenu de l'intérêt précité, que nous avons pris notre décision. Le Conseil est parfaitement conscient de la qualité élevée du travail fourni dans le cadre de l'U.E.O. sur le plan social et culturel.

C'est la raison pour laquelle son premier souci a été de veiller à ce que les Sept puissent continuer, dans le cadre du Conseil de l'Europe, l'exercice des activités sociales et culturelles avec la même efficacité qu'à l'U.E.O. tout en ménageant la possibilité de leur extension vers d'autres Etats membres du Conseil de l'Europe. C'est là l'objet de plusieurs dispositions du projet de procédure pour les modalités d'exécution du transfert qui vous a été communiqué, lors de la réunion commune à Rome, le 30 octobre 1959. Le Conseil a toujours estimé que, si un accord pouvait être réalisé entre le Conseil de l'Europe et l'U.E.O. sur la base de la procédure préconisée plus haut, une garantie suffisante serait fournie pour la continuité efficace du travail. C'est la raison pour laquelle je suis heureux de pouvoir vous dire que le Conseil de l'Europe a été en mesure d'approuver par une résolution récente le principe que contient votre projet.

Il est bon de souligner que le Conseil n'a nullement modifié par sa décision de transfert la portée des articles II et III du Traité de Bruxelles révisé, d'où découle la compétence juridique de l'U.E.O. en matière sociale et culturelle. C'est dire que l'U.E.O. reste compétente pour exercer ses activités à n'importe quel moment avec toutes les obligations qui en découlent.

Il importe en effet de souligner que la distinction entre la compétence d'exercer certains droits et l'exercice de ces droits n'est pas une simple figure de style. Nous ne pouvons pas, sans modifier le Traité de Bruxelles révisé, aliéner les compétences qu'il nous a confiées et dont nous restons les titulaires et les dépositaires. En tant qu'organe exécutif de l'organisation chargée de l'application du traité, nous pouvons déléguer l'exercice de ces compétences si tel est, comme nous le croyons, l'intérêt de la coopération européenne, sous réserve bien entendu du maintien de l'efficacité des activités transférées. C'est là que réside notre responsabilité.

Monsieur le Président, Messieurs les Représentants, j'en viens à un argument touché par vous tout à l'heure, Monsieur le Président : l'Assemblée, à plusieurs reprises et récemment encore

*Mr. Pella (continued)*

No. 36 and the questions put at the joint meeting in Rome with the General Affairs Committee, the Assembly has stressed the importance that it very rightly attaches to W.E.U.'s rôle in political consultations. We are aware that Article VIII of the Treaty opens very wide possibilities in that field, and this appears all the more important in view of the development of the Europe of the Six. What we have to do is to preserve and consolidate the links between the United Kingdom and its WEU partners, the provision of a legal justification for which was, it must not be forgotten, one of the basic objects of the Brussels Treaty as amended by the Paris Agreements. You may rest assured that the instrument for this offered by Western European Union is one we have every intention of using.

The fact that consultations have already taken place between the six members of the European Economic Community must not be allowed to exclude the possibility of political consultations between the Seven inside the forum provided by W.E.U. On the contrary, one should be the normal outcome of the other. You may rest assured that this is the definite opinion of all the seven governments concerned.

Our object is not the artificial development of political consultations inside W.E.U. for their own sake. What we want is to see such consultations taking place on any and every occasion when they could be of use.

Having said so much, may I now add one or two personal remarks on the political climate to-day, especially in Europe. There is at the moment a certain thaw in the relations between East and West, though we cannot so far say how extensive or how real it is. The two sides have drawn closer together in a way that it would be as unfair to depreciate as it would be dangerous to over-estimate. We must wait and see how the cat actually jumps; a declaration of intention cannot of itself justify us in abandoning our present line of action which we must continue to follow, as on it we have based the defence of all we hold most dear, that is, our free and democratic way of life.

It goes without saying that the elements that compose what we call the western world did not at first all react together or in precisely the same way. That was only natural considering that we are a group of free peoples who like to look before they leap, especially in periods of evolution like the present.

All the same, we must learn to synchronise our action. We have recently succeeded in doing so and we shall succeed even better in the near future and so manage to present a perfectly united front to our opponents. A front of this kind cannot be improvised. It can be achieved only if, from the very start, it is based on the type of complete understanding that we have built up. This again can be the result only of long years of contact and discussion such, for example, as those that take place in this Assembly.

For many years now you have been debating the position of western defence. You have examined methodically each sector of this vast and complex subject with a thoroughness for which we can only be grateful.

This alone would justify the existence of an international forum of this kind, besides the fact that you have seen clearly all round the question you are considering. In other words, you have looked at matters in their real perspective. It is indeed true that if our various countries were to attempt to act in isolation the word security would have little or no meaning.

This, however, is not the whole of the task confronting you. It is also your duty to try to develop European unity. The old Brussels Treaty with its Protocol setting up Western European Union already contains in embryo the two aspects of our work : unity and defence.

Although completely complementary, these must be distinguished clearly from each other. The Treaty had already served to create at almost one and the same time two international institutions : one, the Council of Europe, to bring about European unity and the other, the Atlantic Alliance, to organise western defence. Then a third institution, Western European Union, came along and took its place exactly half way between these two. It is possible, as certain pessimists have now and then pointed out, that the fact that W.E.U. has no really distinctive characteristics, may result in a certain weakness. On the other hand, however, I believe it has one

*M. Pella (suite)*

dans la Recommandation n° 36 et dans les questions posées lors de la réunion commune avec la Commission des Affaires Générales à Rome, a insisté sur l'importance qu'elle attache, à juste titre, au rôle de l'U.E.O. en matière de consultation politique. Nous sommes conscients que notre traité nous confère par son article VIII de grandes possibilités dans ce domaine. Ceci paraît d'autant plus important au moment où l'Europe à Six est en plein développement. Il importe en effet de maintenir et de consolider les liens entre le Royaume-Uni et ses partenaires de l'U.E.O., dont la consécration juridique, souvenez-vous en, constituait un des points fondamentaux du Traité de Bruxelles modifié par les Accords de Paris. Cet instrument que nous offre l'Union de l'Europe Occidentale, nous sommes bien décidés, croyez-le, à en user.

Les consultations qui ont lieu entre les Six de la Communauté Economique Européenne ne devront nullement exclure des consultations politiques entre les Sept dans le forum qu'offre l'U.E.O. en s'y prêtant, mais devraient normalement y conduire. Nous pouvons vous assurer que tel est l'avis clair et net de chacun des sept gouvernements intéressés.

Nous ne désirons pas développer artificiellement la consultation politique dans le cadre de l'U.E.O., avec le seul but d'en avoir une, mais nous désirons que cette consultation ait lieu dans ce cadre chaque fois qu'elle pourrait avoir une certaine utilité.

Mais, Messieurs, arrivé à ce point, je désire ajouter, à titre personnel, quelques considérations sur le moment politique que nous vivons et notamment sur le moment politique de l'Europe. Actuellement, un certain dégel se manifeste dans les rapports entre l'Occident et l'Orient. Toutefois, à l'heure qu'il est, ni la portée, ni la solidité de cette tendance ne peuvent encore être estimées exactement. Il s'agit d'un certain rapprochement qu'il serait tout aussi injuste de sous-estimer que dangereux d'apprécier au-dessus de sa valeur réelle. Nous devons donc attendre nos interlocuteurs à la période des faits, car les intentions déclarées à elles seules ne nous autorisent pas à abandonner la ligne de conduite que nous avons adoptée et que nous avons le devoir de poursuivre, puisqu'il s'agit d'une ligne sur laquelle nous avons établi la défense de ce qui nous tient le plus à cœur, notre système de vie libre et démocratique.

Naturellement les parties qui composent ce tout que représente à nos yeux notre monde occidental n'ont pas eu, au début, des réactions parfaitement simultanées et il n'est que logique qu'il en soit ainsi puisqu'il s'agit de peuples libres et qui aiment à réfléchir, surtout dans des périodes d'évolution comme la période actuelle.

Cependant, il est indispensable de synchroniser ces mouvements. C'est, en effet, ce qui s'est produit ces derniers temps et ce qui sera encore mieux réalisé dans les prochaines semaines, de façon à présenter à l'autre partie un front d'une cohésion parfaite. Une si parfaite cohésion ne saurait être improvisée. Elle ne se laisse atteindre que si, dès le départ, on peut se fonder sur une entente aussi poussée que la nôtre. Et cette entente, à son tour, n'arrive elle-même à maturation qu'après de longues années de contacts et d'échanges de vues tels que ceux qui ont eu lieu, par exemple, au sein de cette Assemblée.

Vos débats, depuis de longues années, ont porté sur l'état de la sécurité européenne. C'est là un sujet vaste et complexe, que vous étudiez secteur par secteur avec une régularité méthodique, dont nous vous remercions.

A lui seul, cet argument serait apte à justifier l'existence de ce forum international et cela d'autant plus que vous abordez l'étude du problème en question sur la base de visions lucides et multilatérales, c'est-à-dire dans une juste perspective. Car, en effet, si nos pays voulaient agir isolément, il serait difficile de parler de sécurité.

Toutefois, votre tâche ne se limite pas à cela. Elle s'étend aussi à la recherche d'une plus grande unité européenne. L'ancien Traité de Bruxelles, dont le protocole instituait l'Union de l'Europe Occidentale, contenait déjà en germe les deux aspects de notre action : celui qui tend à l'unité et celui qui vise à la défense.

Ce sont deux aspirations nettement distinctes, quoi qu'elles soient absolument complémentaires. Or, le traité en question avait déjà servi à créer, presque simultanément, deux institutions internationales ; l'une consacrée à l'unification européenne, le Conseil de l'Europe, et l'autre, consacrée à la défense de l'Occident, l'O.T.A.N. Successivement, une troisième institution, l'U.E.O., est venue se situer exactement à mi-chemin entre les deux premières. Ils se peut que l'absence d'un caractère nettement distinctif constitue pour l'U.E.O. — comme certains pessimistes l'ont parfois affirmé — une certaine faiblesse. Mais, en revanche, je crois que l'Union de l'Europe Occi-

*Mr. Pella (continued)*

distinctive feature which in fact constitutes its strength; I mean the link between the United Kingdom and the six continental countries which have got further ahead than the others in the present effort to achieve European unification.

I am in the fullest agreement with what your President has said as to the importance of the United Kingdom's position in our organisation. Whether or not the existence of W.E.U. continues to be justified in the future will depend entirely upon the attitude taken by our great friend and ally, Great Britain.

There is, I feel sure, no need for me to tell this Assembly what decisions the Six have just taken at Strasbourg with regard to more frequent political contacts. The communiqué published at the end of the meeting is not only clearly worded but, as you will not have failed to remark, contains the most detailed statement of the determination of the Six not to prejudice in any way the consultations held either in W.E.U. or in N.A.T.O. A closer understanding between certain countries already linked by ties of friendship implies no slackening in the understanding between them and other equally friendly countries.

In our view, the very fact that it has proved impossible to build a single edifice ought now to facilitate our advance towards unification, hand-in-hand with all who are willing to follow us along the route we have chosen. We cannot halt half way; but we ask no better than to march onwards with as many travelling companions as possible.

Great Britain is part of Europe. So said my British colleague on his recent arrival in France, and no statement could have been more welcome.

As I have said, consultation between the Seven will complement consultation between the Six. I would even go so far as to say that we should neglect none of the numerous ways by which to reach our goal, not even that of bilateral conversations between Europeans, such as the Council referred to in its reply to your Recommendation No. 36, thus arousing the criticisms of Mr. Michaud, if I have rightly understood his excellent

Report on the policy of the member States of Western European Union.

I would share both his disappointment and his anxiety if these bilateral conversations — numerous as they have been in recent weeks and as they will no doubt continue to be in weeks to come — if these bilateral conversations meant that we were in truth abandoning the multilateral agreements reached since the war regarding a better organisation of the western world. But if they were to facilitate our attempts to throw light into dark corners and find their natural place in the previously arranged system of multilateral meetings, I would have nothing to urge against them.

In my view, multilateral discussion is the basis of the whole system, with bilateral discussion representing from time to time a valuable complementary element.

The imaginative effort made of recent months in one form or another by all Europeans to reach a better understanding provides real grounds for hope. It was just a year ago, here in Paris, with your Assembly in session just as it is to-day, that the Maudling Committee negotiations so unfortunately broke down. The atmosphere at that moment was tense; today, a year later, it may be said to have improved and their determination to avoid splitting Europe into two has been shown on more than one occasion by the Six as well as by the Seven of the European Free Trade Association. At Strasbourg, a few days ago, the Six made a further goodwill gesture towards the members of O.E.E.C. and of G.A.T.T., as well as towards the countries outside either who are bound to the Six by trade treaties that include the most-favoured-nation clause.

I will not go into details, seeing that the international press has published the fullest commentaries on the question, but I would like to point out that the measures adopted in Strasbourg regarding customs tariffs and quotas have once again underlined the liberal attitude that the Six intend to adopt not merely towards Europe but towards all outside countries.

A genuine foundation has thus been laid for a resumption of real contacts between the Six

*M. Pella (suite)*

dentale possède aussi une particularité qui constitue peut-être précisément son point fort : c'est la proximité de la Grande-Bretagne des six pays du continent qui ont atteint un stade plus avancé dans le processus actuellement en cours, visant à l'unification européenne.

A ce propos, je désire me rallier entièrement à ce que votre Président a exprimé quand il a souligné l'importance de la position britannique dans cet organisme. L'U.E.O. aura ou n'aura pas une vraie raison d'être. Tout dépend de l'attitude que prendra notre grande alliée et amie : la Grande-Bretagne.

Il me semble superflu d'exposer à cette Assemblée ce que les Six viennent de décider à Strasbourg concernant des contacts politiques plus fréquents. Le communiqué publié à la clôture des travaux est tout à fait clair et offre, comme vous avez certainement pu l'observer, des précisions toutes particulières relatives à la volonté manifestée de ne porter aucun préjudice aux consultations qui se tiennent au sein de l'U.E.O., comme à celles qui ont lieu dans le cadre de l'Alliance atlantique. Une entente plus étroite entre certains pays liés d'amitié ne signifie nullement une diminution de l'entente avec d'autres pays également amis.

Nous estimons toutefois que, dans la voie de l'unification, on doit actuellement avancer précisément du fait que la création d'un seul et même édifice n'a pas été possible avec ceux qui veulent bien nous suivre et dans la voie choisie par nous. Nous ne pouvons pas nous arrêter à mi-chemin. Mais, d'autre part, nous ne demandons pas mieux que de marcher avec le plus grand nombre possible de compagnons de voyage.

La Grande-Bretagne fait partie de l'Europe. C'est ce que mon éminent collègue britannique a déclaré, lors de sa récente arrivée en terre de France. Et rien ne sonne plus harmonieusement à nos oreilles.

Je disais donc que les consultations à Sept peuvent sans doute compléter celles qui se dérouleront à Six. J'ajouterai même que j'estime qu'aucune des nombreuses voies aptes à nous faire rejoindre notre but ne devrait être négligée, pas même celle des entretiens bilatéraux entre Européens, auxquels le Conseil a fait allusion dans sa réponse à votre Recommandation n° 36, et qui a soulevé les critiques de M. Michaud, se-

lon ce que j'ai relevé dans son excellent rapport sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je partagerais sa déception et son anxiété si ces entretiens bilatéraux — qui effectivement ont été nombreux au cours de ces dernières semaines, et le seront sans doute encore dans celles qui viennent — si ces entretiens bilatéraux signifiaient un véritable abandon de ces ententes multilatérales auxquelles nous avons eu recours après la dernière guerre mondiale pour réaliser une organisation meilleure du monde occidental. Mais je ne trouverais rien à redire si ces contacts se révélaient utiles en vue des efforts pour éclairer les zones d'ombre contingentes et s'ils ne s'interposaient dans la cadence d'ores et déjà prévue des réunions multilatérales.

Dans mon opinion personnelle, le multilatéral représente le fondement, le fondamental, le bilatéral représente un facteur complémentaire quelquefois très utile.

Les efforts d'imagination que tous les Européens font dans ces derniers temps, sous une forme ou sous une autre, pour parvenir à mieux s'entendre, ouvrent le cœur à l'espérance, Messieurs les Représentants. Il y a un an, tandis que votre Assemblée tenait ses assises, tout comme aujourd'hui, c'est dans cette même ville de Paris que se produisait le malheureux échec des négociations du Comité Maudling. L'atmosphère était plutôt lourde. Aujourd'hui, à un an de distance, elle est sans doute améliorée ; tant du côté des Six que de celui des Sept, de l'European Free Trade Association, la ferme volonté d'éviter une scission de l'Europe s'est manifestée à maintes reprises. Et c'est à Strasbourg, il y a quelques jours, que les Six ont fait un autre geste de bonne volonté à l'égard de tous les pays membres de l'O.E.C.E. et du G.A.T.T. ainsi qu'à l'égard des pays tiers, qui sont liés aux Six par des traités de commerce comprenant la clause de la nation la plus favorisée.

Je m'abstiens d'entrer dans les détails, car la presse internationale a publié d'amples commentaires aussi dans ce secteur. Je tiens cependant à signaler que les mesures décidées à Strasbourg, relatives aux tarifs douaniers et aux contingents ont une fois de plus confirmé l'attitude libérale que les Six entendent adopter, non seulement à l'égard de l'Europe, mais aussi de tous les pays tiers.

Ainsi, des bases concrètes ont été jetées, qui visent une reprise véritable de contacts entre les



*Mr. Pella (continued)*

and the twelve remaining OEEC countries. The proposal of the Six is that these contacts should be ensured by a committee to be set up between the Six, the Seven and, generally speaking, all OEEC countries. Its tasks would be to consider European currents of trade, to propose such means of solving existing difficulties as would be likely to lead to the conclusion of agreements between the parties concerned and, lastly, to arrange for conversations between the Six and the other OEEC countries in order to widen as much as possible the scope of the negotiations provided for by G.A.T.T.

I am afraid, Ladies and Gentlemen, that my pleasure in the thought of a united Europe has led me to speak too long. We must continue along the paths that history itself has marked out for us, the more so now that a new path seems to be opening in relations between East and West. At the moment, what we call the relaxation of tension consists largely of an attitude of mind, but even if it were to take the shape we all desire, it could never replace the movement for European unity. It might even, I would say, strengthen this movement by allowing us to concentrate all our efforts on it, free from the threat that now hangs over us and able to devote a less harassed and consequently wider attention to the many tasks awaiting this old Europe which yet remains eternally young.

The PRESIDENT (Translation). — I thank the Chairman of the Council of Ministers most warmly for his speech.

### **9. Policy of Member States of Western European Union**

*(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the Draft Recommendation, Doc. 148)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the General Affairs Committee on the policy of the member States of W.E.U., Document 148.

I shall call first the Ministers who have agreed to take part in the debate, Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs in the British Government, and Mr. van Houten, Secretary of

State for Foreign Affairs in the Netherlands Government.

I call Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs in the British Government.

Mr. PROFUMO (*Minister of State for Foreign Affairs in the United Kingdom*). — This is the first time I have had the honour of addressing this Assembly, but I want to start by referring to a name that has already been honoured, and that will be well known to nearly everyone here as one of the most devoted supporters of the European idea in its broadest sense — the late John Edwards.

John Edwards was a distinguished office-holder in this Assembly, and in the Council of Europe he rose first to be a Vice-President and then, in April of this year, to be President of the Consultative Assembly. We in Britain regarded his election as a symbol of those closer links with the Continent which we are so anxious to make a reality. It did not matter at all that, at home, the political party to which John Edwards belonged was in opposition; he came to these European Assemblies as a parliamentarian, and he gained his high office by virtue of his own qualities. Perhaps the greatest of these was his vision of a united Europe, and he was prepared to give all his natural talent and energy to the realisation of this end. Surely, no fitter memorial can be raised to his memory than that all of us should devote ourselves with redoubled energy to the task he loved so well — the uniting of Europe.

I am especially pleased to follow the Chairman of the Council of Ministers on this rostrum. We shall be welcoming both him and the Italian Prime Minister to my country tomorrow and, in the discussions we are to have in London, our two Governments will be dealing with many of the matters to which His Excellency has just referred in his interesting address. I expect these discussions will involve a lot of figures — the Six, the Stockholm Seven, the Fifteen and the Eighteen. We seem bemused by numbers, and when I see our leaders and, even more so, the leader-writers of Europe bandying about all these figures, I wish to goodness we could break away

*M. Pella (suite)*

Six et les douze autres pays membres de l'O.E.C.E. Ces contacts, selon une proposition faite par les Six devraient être pris par le truchement d'une commission qui serait créée entre les Six, les Sept, et en général entre tous les pays appartenant à l'O.E.C.E. Cet organe aurait les tâches suivantes : procéder à l'examen des courants commerciaux européens ; proposer des solutions susceptibles de venir à bout des difficultés existantes et même de conduire à la conclusion d'accords entre les parties intéressées ; organiser enfin des conversations entre les Six et les autres pays européens de l'O.E.C.E. pour que les négociations prévues au G.A.T.T. aient la plus grande portée possible.

Messieurs, je crains, à ce point, de vous avoir retenus trop longtemps, entraîné par l'idée agréable de l'unité de l'Europe. Nous devons persévérer dans cette voie que l'histoire même nous indique et cela d'autant plus qu'une nouvelle voie semble s'ouvrir dans les rapports entre l'Orient et l'Occident. En ce moment, ce qu'on appelle la détente est surtout une attitude psychologique, mais, même si elle devait prendre la forme que nous souhaitons tous, elle ne représenterait jamais qu'une alternative au mouvement unitaire européen. Je dirai même que celui-ci se trouverait renforcé car nous pourrions alors y concentrer tous nos efforts sans la hantise de menaces immédiates et avec une attention plus sereine et par conséquent plus vaste des tâches qui échoient toujours à cette vieille Europe qui reste quand même éternellement jeune.

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie très vivement M. le Président du Conseil des Ministres de son intervention.

### **9. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la politique des Etats-membres de l'U.E.O., Document 148.

Je vais donner successivement la parole aux ministres qui ont bien voulu intervenir dans ce débat, à M. le Ministre Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement

britannique, et à M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement des Pays-Bas.

La parole est à M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères dans le gouvernement britannique.

M. PROFUMO (*Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni*) (Traduction). — C'est la première fois que j'ai l'honneur de prendre la parole devant cette Assemblée et je tiens à évoquer tout d'abord le nom d'un homme dont on a déjà honoré la mémoire et qui était — vous le savez à peu près tous, je crois — l'un des plus ardents défenseurs de « l'idée européenne » au sens le plus large du terme, je veux dire le regretté John Edwards.

John Edwards fut un membre de cette Assemblée et, au Conseil de l'Europe, il assumait tout d'abord les fonctions de vice-président, puis, à partir du mois d'avril dernier, celles de Président de l'Assemblée Consultative. En Grande-Bretagne, nous avons alors considéré son élection comme le symbole de ce rapprochement avec le continent dont nous appelions la réalisation de tous nos vœux. Peu nous importait que le parti politique auquel John Edwards appartenait fût celui de l'opposition. Il participa aux assemblées européennes en qualité de parlementaire et s'il accéda à de hautes fonctions, ce fut en vertu de ses seules qualités personnelles. De ces qualités, la plus marquante fut peut-être la vision qu'il avait d'une Europe unifiée, et il était prêt à consacrer tous ses dons naturels et toute son énergie à la réalisation de cette œuvre. Je suis certain que la meilleure façon d'honorer sa mémoire est de nous efforcer tous ensemble, avec une énergie redoublée, de mener à bien cette tâche qui lui était si chère : l'unification de l'Europe.

Je suis particulièrement heureux de prendre la parole à cette tribune à la suite du Président du Conseil des Ministres. Nous nous ferons une joie de l'accueillir demain à Londres, ainsi que le Premier Ministre italien. Au cours des discussions qui auront lieu à Londres, nos deux gouvernements étudieront la plupart des questions auxquelles M. Pella vient de faire allusion dans son excellent discours. Je pense que ces discussions feront état d'un grand nombre de chiffres : les Six, les Sept de Stockholm, les Quinze et les Dix-huit. Il semble que nous ne sachions plus parler autrement que par chiffres et quand je vois nos dirigeants, et plus encore les éditorialis-

*Mr. Profumo (continued)*

from this digital jargon — this tiresome shorthand — which, in fact, conceals so much — not only the great progress forwards uniting Western Europe after centuries of disunity, but also the dangers of the divisions that still remain.

Let us look at our own particular number — the Seven of Western European Union. Is it still really seven, or is it becoming just six and one which we shall forget how to add together? It is this sum — a basic and essential one — which is the special concern of W.E.U., and it is about this that I want chiefly to speak this afternoon.

Now let me give you some plain facts. They may not be new to you, for indeed I hope very much that they are better understood, Mr. President, in this Assembly than elsewhere, but, even so, in my view they need repeating, for there are still those who do not properly understand British policy towards the rest of Europe.

Once upon a time, it is true that, with the Channel as a formidable barrier between us and the Continent, we in Britain could, and indeed often did, follow a foreign policy of isolation. Incidentally, this was not always altogether our own fault. Events in Europe had a little to do with it! Anyway, all this is changed now. We have had two world wars. Two powers, to the West and to the East — far stronger than the nation States represented here today — have entered the political arena; and outside Europe, in Asia and Africa, there are new political forces with which all of us here now have to reckon.

This gigantic tide of events surging outwards from Europe has left one rock of truth — that Britain is now part of Europe, and if we, we of Western Europe, are to continue to be a real influence for peace and order in the world, then somehow we have got to unite. And yet we have not so far been able to agree how to express this sense of purpose — this great crusade in post-war Europe — in the right political institutions.

The problem is a pretty tough one, but it is going to be very much harder to solve if there is to be any doubt at all about the fundamental intentions of each of us. So let me repeat with all the emphasis I can and on behalf of the British Government — and here I am sure I carry with me even those of my parliamentary colleagues who represent Her Majesty's Opposition — that we in Britain were sincere in our welcome for the Rome Treaties in 1957. We have supported it ever since, and we continue to support this great experiment in European unity which is the Six. We believe it will succeed; indeed, we think it is just as much in our own interests as it is in the interests of the whole western world that it should succeed.

After all, the political ideas behind the Rome Treaties are the same as those which brought Western European Union into being five years ago. It was precisely to enable Germany to take her place in the western family and to allow the Federal Republic to play its full and proper part in the western alliance that the Paris Treaties were signed. The complement to that, as we all know, was an undertaking by Her Majesty's Government to keep some of our armed forces on the Continent. In this way, the United Kingdom formally recognised that the defence and the unity of Europe is something we must share with France, Germany and our other partners in W.E.U.

Can I put it like this? Whereas when W.E.U. came into being we in Britain were determined to draw Europe closer together, now we are determined to draw closer to Europe. I have explained our interest in the successful development of the communities of the Six. On the other hand, if this development were to result in economic divisions within Europe — in a trade war between two groups — in hostility between the Six and the Seven — then it is hopeless to expect that the political and military cohesion of Western Europe could survive. I do not believe for a minute that it is the intention of any of us to let that happen. The first essential, surely, is to restore the feeling that there is mutual trust between our governments and our peoples. Mr. Selwyn Lloyd put this very well the

*M. Profumo (suite)*

tes, jongler avec tous ces nombres, je fais des vœux pour que nous en finissions avec ce jargon de comptable, avec ces abréviations fastidieuses qui, en réalité, cachent tant de choses — non seulement les grands progrès réalisés dans la voie de l'unification de l'Europe occidentale après tant de siècles de désunion, mais aussi les dangers que lui font courir les divisions qui subsistent encore.

Examinons notre propre chiffre : les Sept de l'Union de l'Europe Occidentale. S'agit-il toujours du chiffre sept ou est-il en train de se scinder en deux : six et un que nous ne saurons bientôt plus additionner ? C'est ce total — à la fois fondamental et indispensable — qui est le souci essentiel de l'U.E.O. et c'est de cela que je voudrais surtout vous entretenir cet après-midi.

Permettez-moi de vous donner maintenant quelques faits très simples. Peut-être ne seront-ils pas nouveaux pour vous, car j'espère bien, Monsieur le Président, qu'ils sont mieux compris dans cette enceinte qu'ils ne le sont ailleurs ; j'estime cependant qu'il convient de les répéter à l'intention de ceux qui n'ont pas encore bien saisi quelle était la politique britannique à l'égard du reste de l'Europe.

Il est exact qu'il fut un temps où la Manche constituait une barrière redoutable entre le continent et nous ; la Grande-Bretagne était alors en droit de poursuivre une politique étrangère isolationniste. C'est ce qu'elle fit à maintes reprises. Soit dit en passant, cela ne fut pas toujours entièrement de notre faute et les événements européens n'y furent certes pas étrangers ! Quoi qu'il en soit, ces temps sont révolus. Nous avons eu deux guerres mondiales. A l'Est et à l'Ouest, deux puissances, de loin beaucoup plus fortes qu'aucun des Etats représentés ici aujourd'hui, sont entrées dans l'arène politique ; et en dehors de l'Europe, en Asie et en Afrique, de nouvelles forces politiques se font jour, dont nous devons tous ici tenir compte désormais.

Cette gigantesque marée d'événements déferlant hors des frontières européennes a laissé derrière elle une vérité, immuable comme un roc, à savoir que la Grande-Bretagne fait maintenant partie de l'Europe et que si nous autres, Européens de l'Ouest, voulons réellement contribuer au maintien de la paix et de l'ordre dans le monde, nous devons nous unir d'une façon ou de l'autre. Jusqu'ici cependant, nous n'avons pas su

nous mettre d'accord sur la façon dont il convenait de définir, au sein des institutions politiques appropriées, cette mission, cette grande croisade dans l'Europe d'après-guerre.

Certes, le problème est ardu, mais il le sera encore bien davantage tant que subsistera le moindre doute quant aux intentions profondes de chacun d'entre nous. Aussi permettez-moi, au nom du gouvernement britannique — et ici, je suis certain d'être suivi, même par mes collègues parlementaires de l'opposition — d'insister sur le fait que nous nous étions sincèrement réjouis du Traité de Rome de 1957. Depuis, nous l'avons toujours soutenu et nous continuerons à favoriser cette grande expérience tentée par les Six dans la voie de l'unité européenne. Nous croyons que cette tentative réussira ; bien plus, nous estimons qu'il faut qu'elle réussisse, aussi bien dans notre intérêt que dans celui de l'ensemble du monde occidental.

D'ailleurs, les concepts politiques sur lesquels s'appuie le Traité de Rome ne sont-ils pas ceux-là mêmes qui, il y a cinq ans, ont donné naissance à l'Union de l'Europe Occidentale ? N'est-ce pas précisément pour permettre à l'Allemagne de reprendre sa place dans la famille des nations occidentales, et à la République Fédérale de jouer pleinement son rôle dans l'alliance occidentale, que le Traité de Paris a été signé ? En outre, comme vous le savez tous, le gouvernement britannique s'est engagé à maintenir une partie de ses forces armées sur le continent. Ce faisant, le Royaume-Uni reconnaît formellement que la défense et l'unité de l'Europe sont deux tâches auxquelles il doit participer au même titre que la France, l'Allemagne et ses autres partenaires de l'U.E.O.

En d'autres termes, au moment de la création de l'U.E.O. la Grande-Bretagne était résolue à favoriser un rapprochement entre les pays européens. Elle est maintenant résolue à se rapprocher davantage de l'Europe. J'ai déjà parlé de l'intérêt que nous attachons au succès des communautés des Six. Mais si ce succès devait se traduire par des scissions économiques au sein de l'Europe, par une guerre commerciale entre deux groupes, ou s'il devait encore faire naître l'hostilité entre les Six et les Sept — alors il serait vain d'espérer voir survivre la cohésion politique et militaire de l'Europe occidentale. Je ne puis croire un seul instant qu'il soit dans les intentions d'un seul d'entre nous de laisser les choses en arriver là. Ce qui importe avant tout, c'est de restaurer la confiance mutuelle entre nos

*Mr. Profumo (continued)*

other day when he paraphrased a saying we in England have about British justice. He said that confidence should not only exist but must be seen to exist. I say that, without this, our hopes and our alliances are all in vain.

As a first step, we have set ourselves the task of examining each facet of our relations with the governments of the six-power communities to see where they can be improved. We in the United Kingdom have already been much encouraged by the Foreign Secretary's recent visit to this city and by Chancellor Adenauer's talks in London. Mr. Lloyd has also had a useful exchange of views with the Foreign Ministers of both Belgium and the Netherlands. And now we are looking forward to the talks with our Italian friends.

I do not want to give the impression that I am suggesting that all the great problems which we have to face together can necessarily be decided merely by Ministers meeting each other — by some new form of cosy diplomacy. Certainly not; our national parliaments, our normal diplomatic channels and our international councils all have their part to play, but against the background of re-examining our relationship with Europe these recent visits of statesmen have been particularly valuable to us in Britain.

The British Government are deeply conscious of the important part which this Assembly — with Representatives from every country in the Union — has to play in bringing public opinion to reinforce governments in the task which they have set themselves; and for this reason, Mr. President, I count it as a great privilege to be addressing this Assembly today.

As you know, the Convention setting up the European Free Trade Association was initialled in Stockholm the other day. It will be signed within the next few days. We hope the mechanics of negotiation and of a settlement with the European Economic Community will thus be made easier. It is certainly our desire to come to terms with the Six and not to destroy the significance of the European communities in some wider

grouping. It is no part of our policy to set up a club of the Seven in opposition to the Six. No indeed; we want the Seven to have Six-appeal! I hesitate to try to translate that, for I fear if I did I might get into grave error.

We have shown in the Resolution which was passed at the meeting of the Ministers concerned in Stockholm on 20th November, the sort of way we want to see things develop. I hope, and indeed I am sure, that this will be agreeable, for the consequences of economic disunity would be so catastrophic that I am confident that Europe, and particularly the countries represented in this Assembly, will recognise the necessity for agreement.

Mr. President, there has been wide discussion lately both in the newspapers and among politicians about the future of Western European Union, so that I thought it would be helpful if I said something about what Her Majesty's Government regard as the proper and essential rôle of this organisation. First, as a custodian of the Paris Treaties, it must continue to discharge its obligations to see that the military undertakings and safeguards in those Treaties are properly observed. Next, Sir, there is the Assembly. I suggest there is a dual responsibility here. First of all, the important task of shaping parliamentary and public opinion. On questions of defence, it shares this task with the Conference of NATO Parliamentarians — but unlike that body, this Assembly has statutory links with governments, a positive claim on their attention and in this lies its unique value. I am therefore particularly glad to see that the Secretary General of N.A.T.O. is going to address you tomorrow.

The second task which, to a certain extent, this Assembly shares with the Consultative Assembly of the Council of Europe, is to maintain in a parliamentary context the impetus towards co-operation between our countries and the cohesion of Western Europe generally. In this context it will be a very good thing for this Assembly to continue to act as a powerful pressure group — which governments, although I say it myself, will ignore at their peril.

*M. Profumo (suite)*

gouvernements et entre nos peuples. M. Selwyn Lloyd l'a fort bien dit l'autre jour, en paraphrasant un dicton anglais sur la justice de notre pays. Il a dit que la confiance devait non seulement exister mais aussi prouver qu'elle existe. Je suis convaincu, quant à moi, que nos espoirs et nos traités seront vains, si cette condition n'est pas remplie.

Pour commencer, nous nous sommes donnés pour tâche d'examiner sous tous leurs aspects nos relations avec les gouvernements des Six, afin de voir comment nous pourrions les améliorer. A cet égard, le récent voyage de notre Ministre des Affaires étrangères à Paris et les entretiens que nous avons eus à Londres avec le Chancelier Adenauer sont déjà autant de signes encourageants pour nous autres Britanniques. M. Selwyn Lloyd a eu également des échanges de vues extrêmement utiles avec ses collègues de Belgique et des Pays-Bas. Nous fondons aussi beaucoup d'espoirs sur nos prochains entretiens avec nos amis italiens.

Je ne prétends pas que tous les grands problèmes que nous devons affronter ensemble doivent obligatoirement être résolus par les seuls ministres — par je ne sais quelle nouvelle forme de diplomatie discrète. Certes non ! Les parlements de nos pays, les voies diplomatiques normales et les conseils internationaux ont tous un rôle à jouer, mais dans cette révision de nos relations avec l'Europe, les récentes visites d'hommes d'Etat ont revêtu pour nous, Britanniques, un intérêt tout particulier.

Mon gouvernement est pleinement conscient du rôle important que cette Assemblée — qui réunit des Représentants de chacun des pays de l'U.E.O. — doit jouer pour amener l'opinion publique à seconder les gouvernements dans la tâche qu'ils se sont fixée. C'est pourquoi, Monsieur le Président, je considère que c'est un très grand privilège que de prendre la parole aujourd'hui devant cette Assemblée.

Comme vous le savez, la Convention instituant l'Association européenne de libre échange a été paraphée à Stockholm l'autre jour et sera signée dans les jours qui viennent. Nous espérons que les négociations et un règlement avec la Communauté Economique Européenne s'en trouveront facilités. Il ne fait aucun doute que nous sommes désireux de parvenir à une entente avec les Six sans pour autant ôter leur sens aux communautés

européennes en les faisant entrer dans un groupement plus large. Il n'est pas dans nos intentions de créer un club des Sept qui s'opposerait aux Six. Ce que nous voulons, c'est que les Sept aient du « Six-appeal ! » Je préfère m'abstenir de toute traduction, car je risquerais de faire un terrible contresens.

Dans la résolution que nous avons adoptée au cours de la réunion de Stockholm, le 20 novembre dernier, nous avons indiqué de quelle manière nous désirions voir la situation évoluer. J'espère, et je suis même certain, que cette résolution recueillera votre approbation, car les conséquences d'une désunion économique seraient si catastrophiques que l'Europe, et en particulier les pays représentés ici, ne peuvent, j'en suis certain, que reconnaître la nécessité d'un accord.

Monsieur le Président, il a été beaucoup question ces derniers temps, tant dans la presse que dans les milieux politiques, de l'avenir de l'Union de l'Europe Occidentale. C'est pourquoi il serait utile que je vous expose brièvement l'idée que se fait mon gouvernement du rôle que doit jouer essentiellement cette organisation. En premier lieu, en tant que dépositaire des Traités de Paris, elle doit continuer à s'acquitter de ses obligations et veiller à ce que soit respectés les engagements et les garanties d'ordre militaire stipulés dans ces traités. En second lieu, Monsieur le Président, il y a l'Assemblée, et ici j'estime qu'elle a une double tâche : tout d'abord, celle qui consiste à former tant l'opinion parlementaire que l'opinion publique. En ce qui concerne les questions de défense, l'Assemblée partage cette tâche avec la Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N., mais contrairement à cet organisme, l'Assemblée a des liens statutaires avec les gouvernements, elle est en droit de réclamer leur attention et c'est là ce qui fait sa valeur intrinsèque. Je suis donc particulièrement heureux d'apprendre que le Secrétaire Général de l'O.T.A.N. s'adressera à vous demain.

La seconde tâche que cette Assemblée doit, dans une certaine mesure, partager avec l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe, consiste à maintenir dans le cadre parlementaire l'esprit de coopération active entre nos pays et la cohésion de l'Europe occidentale en général. Dans ce sens, il serait tout à fait souhaitable que cette Assemblée continue de jouer le rôle de groupe de pression puissant que les gouvernements — peut-être ne devrais-je pas le dire moi-même — seraient imprudents d'ignorer.

*Mr. Profumo (continued)*

Finally, there is the Council — the executive limb of W.E.U. — I want only to deal with two aspects of its work. The first concerns co-operation in the joint production of armaments. It is easy enough to lay down general principles about the need for this, but it is much more difficult to put it into practice. As you know, we have a number of bilateral arrangements, and we have N.A.T.O., and we have W.E.U. We in the United Kingdom want to intensify co-operation in this particular field, but we believe that the way in which we do it should be determined by what is most practical and expedient.

My second point about the Council's function is one which is particularly in our minds today — our political consultations. Now we must fully accept that the main organ for political consultations is N.A.T.O. It is imperative that in that forum, where we have the United States and Canada, the main task of intergovernmental co-operation must be carried out. For N.A.T.O. is a vital factor in maintaining North American influence in the defence of Western Europe. Nevertheless, because of the Paris Treaty, the WEU countries have a special relationship among themselves.

Although we do not think it is in the interests of the alliance as a whole to form a WEU block within the NATO Council, we consider W.E.U. — consisting as it does of the governments of the Six and the United Kingdom — has a distinctive part to play; and here we believe more use could be made of meetings of the Council at ministerial level. To be frank, the reason our minds have been particularly directed to this now is because of the talk of political consultations among the Six. Let me emphasise we are in no way opposed to these provided they are not exclusive. But we think it would be a mistake for the Six, as much as for W.E.U. so to order their affairs that they would form themselves into a block within N.A.T.O.

I understand that at Strasbourg the other day it was agreed that the Foreign Ministers of the Six should have three-monthly meetings for political consultations. We would hope that, if those

consultations are going to go beyond the domestic affairs of the Six, they might immediately be followed by a meeting of the WEU Council at ministerial level. In this way, we would be able to prevent a gap growing up within W.E.U. between the Six and Great Britain.

Mr. President, in speaking of the rôle of W.E.U. and of the more general aspects of British policy in Europe, I have stuck rather closely to what are, one might say, the private affairs of the Western European family of nations. As Mr. Lloyd said in our parliament the other day, our purpose in all this is not just to have a neat and tidily arranged Western Europe. We have to keep constantly in mind that it is the security and welfare of Europe as a whole, West and East of the Iron Curtain, which is our ultimate objective. Whatever we can do to draw together the countries of Western Europe is a contribution to that end.

Perhaps it would be appropriate at this point to consider the question of East-West relations. As we all know, there is an atmosphere of *détente* in the air. We in Great Britain believe that the visit of our Prime Minister and Foreign Secretary to Moscow last January played a part in bringing this about. We are anxious to maintain the momentum of goodwill which that visit and Mr. Khrushchev's visit to the United States introduced and we can add to this in a number of ways. We believe that personal visits between Heads of Governments can play an important part in causing a relaxation of tension. Therefore we much welcome the forthcoming meeting in March between President de Gaulle and Mr. Khrushchev.

But these personal visits can only be a prelude to an East-West summit meeting, and I think this is generally agreed by everyone. It is certainly no secret that Her Majesty's Government want to see this summit meeting taking place as soon as possible. But we have never felt that a summit conference should take place simply for the sake of having a conference — the object of a summit meeting must be to achieve some results. On the other hand, we think it would be foolish to suppose that one summit conference can possibly resolve all the outstanding points of difference between the two sides.

*M. Profumo (suite)*

Il y a enfin l'organe exécutif de l'U.E.O. : le Conseil. Je n'examinerai que deux aspects de la tâche qui lui incombe. Le premier concerne la coopération en matière de production en commun des armements. A ce sujet, il est relativement facile d'énoncer des principes généraux, mais il est bien plus difficile de les mettre en œuvre. Comme vous le savez, nous avons un certain nombre d'accords bilatéraux, nous avons également l'O.T.A.N. et l'U.E.O. Le Royaume-Uni est désireux d'intensifier la coopération dans ce domaine particulier, mais il estime que pour y parvenir, il faut employer les moyens les plus pratiques et les plus opportuns.

Le second point relatif au rôle du Conseil, que j'aimerais aborder maintenant, est tout particulièrement présent à nos esprits aujourd'hui : il s'agit de nos consultations politiques. Force nous est d'admettre que l'O.T.A.N. est l'organe essentiel des consultations politiques. Il importe qu'à cette tribune, où siègent également les Etats-Unis et le Canada, la tâche essentielle, celle de la coopération intergouvernementale, soit menée à bonne fin. L'O.T.A.N., en effet, est l'instrument essentiel de la participation américaine à la défense de l'Europe occidentale. Il n'en demeure pas moins que, grâce au Traité de Paris, les pays de l'U.E.O. ont entre eux des relations particulières.

Bien qu'à notre avis, il ne soit pas dans l'intérêt de l'Alliance dans son ensemble de former un bloc U.E.O. à l'intérieur du Conseil de l'O.T.A.N., nous estimons que l'U.E.O. — constituée comme on sait par les gouvernements des Six et le Royaume-Uni — a un rôle distinct à jouer. C'est pourquoi nous considérons qu'il pourrait être fait un plus large usage des réunions du Conseil à l'échelon ministériel. A parler franchement, nous nous sommes tout particulièrement arrêtés à cette idée, en raison de l'éventualité des consultations politiques entre les Six qui a été envisagée. Permettez-moi d'insister sur le fait que nous n'y sommes nullement opposés, à condition toutefois que ces consultations ne revêtent pas un caractère exclusif. Mais nous pensons qu'aussi bien les Six que l'U.E.O. commettraient une erreur en ordonnant leurs affaires de manière à former un bloc au sein de l'O.T.A.N.

Je crois savoir que les Ministres des Affaires étrangères des Six sont convenus l'autre jour à Strasbourg d'avoir désormais des consultations politiques trimestrielles. Nous voulons espérer

qu'au cas où ces consultations porteraient sur des sujets dépassant le cadre des affaires intérieures des Six, une réunion du Conseil de l'U.E.O. à l'échelon ministériel suivrait immédiatement. Nous pourrions ainsi éviter qu'un fossé ne se creuse, au sein de l'U.E.O., entre les Six et la Grande-Bretagne.

Monsieur le Président, en vous parlant du rôle de l'U.E.O. et des aspects plus généraux de la politique britannique en Europe, je m'en suis tenu à ce que l'on pourrait appeler les affaires privées de la famille des nations d'Europe occidentale. Comme M. Selwyn Lloyd l'a dit au parlement britannique l'autre jour, le but que nous recherchons n'est pas seulement de former une Europe occidentale bien ordonnée. Nous ne devons pas perdre de vue un seul instant que notre objectif véritable est la sécurité et le bien-être de l'ensemble de l'Europe, à l'est comme à l'ouest du Rideau de Fer. Tout ce que nous ferons dans le sens d'une cohésion plus étroite des pays d'Europe occidentale contribuera à la réalisation de cet objectif.

Il ne serait peut-être pas inutile, à ce stade, d'examiner la question des relations Est-Ouest. Comme nous le savons tous, l'atmosphère est à la détente. En Grande-Bretagne, nous considérons que la visite de notre Premier Ministre et de notre Ministre des Affaires étrangères en janvier dernier y a certainement contribué. Nous sommes désireux de maintenir cet élan de bonne volonté provoqué par cette visite et par celle de M. Khrouchtchev aux Etats-Unis, et nous pouvons même l'amplifier de plusieurs manières. Nous estimons que les visites personnelles que se rendent les chefs de gouvernements peuvent constituer un important facteur de détente. C'est pourquoi nous nous réjouissons de la prochaine rencontre du Président de Gaulle et de M. Khrouchtchev, en mars prochain.

Mais ces visites personnelles ne peuvent être que le prélude à une rencontre au sommet, et je crois que pratiquement tout le monde est d'accord à ce sujet. Ce n'est certainement un secret pour personne que le gouvernement britannique est désireux que cette réunion au sommet ait lieu le plus tôt possible. Mais nous n'avons jamais pensé qu'il fallait réunir une conférence au sommet pour le seul plaisir d'avoir une conférence — l'objet d'une telle réunion doit être de parvenir à des résultats concrets. D'autre part, nous considérons qu'il serait ridicule de supposer qu'une seule conférence au sommet puisse résoudre tous les litiges en suspens entre les deux parties.



*Mr. Profumo (continued)*

We believe we must make slow but steady progress. We must not try to be too ambitious. For this reason, we envisage a series of summit meetings which will each serve the purpose of making some limited progress, and thus gradually consolidate the relaxation of tension. We hope it will be possible to hold the first of the series of summit meetings as soon as practicable after Mr. Khrushchev's visit to Paris in March — a blossom summit, in fact !

Mr. President, I have spoken of British relations with the Continent of Europe; of what is sometimes called Sixes and Sevens; of the rôle of Western European Union; and finally of preparations for a summit meeting. In conclusion, I want to draw from my remarks on this variety of subjects what seems to me to be the lesson, the theme underlying them all. It is this :

Europe has suffered too often in the past from her divisions. We in Britain pledge ourselves to make *our* contribution to see that these divisions do not appear again. Immense possibilities now offer themselves to forge in Western Europe a great unity of purpose. While not forgetting the part North America must play, let us Europeans take up this challenge, so full of opportunity.

Let us so acquit ourselves that we may hand on to posterity not only those human values which once again we have armed ourselves to defend, but also the assurance that a united Europe still has a major contribution to make to the peace of the world and the welfare of its peoples.

The PRESIDENT (Translation). — I thank Mr. Profumo, Minister of State for Foreign Affairs in the British Government, most warmly for his speech.

I now call Mr. van Houten, Secretary of State for Foreign Affairs in the Government of the Netherlands.

Mr. van HOUTEN (*Secretary of State for Foreign Affairs in the Netherlands*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, after the extremely detailed and interesting speeches we have heard from the Chairman of

the Council and the Minister of State for Foreign Affairs in the British Government there seems very little left for me to say. As a member of the Netherlands Government, however, I would like to add one word on the discussions between the Six and the United Kingdom and the value of W.E.U. in this connection as providing a kind of red light. A year ago there was very little optimism in this Assembly with regard to the possibility of an agreement being reached between the Six and the other OEEC countries. Today we are still obliged to admit with regret that a final solution to our difficulties so far eludes us, so that it would be a mistake to shut our eyes to the danger which still exists that the two parties may decide to adopt divergent economic policies with all the political consequences that this would undoubtedly entail.

All the same, I think I can point to one or two hopeful signs on the European horizon. In the first place, I would draw your attention to the liberal policy initiated by the European Economic Community, a policy made possible in large measure by France's economic recovery. Secondly, there is the union that has been set up between the seven European countries outside the E.E.C. and the treaty of association for European free trade that they have just signed. This can be regarded as proof that the Seven are anxious for closer co-operation with the Europe of the Six.

You will all have read the communiqué published by the governments concerned after their latest conference in Stockholm in which they state their willingness to enter into negotiations with the Six as soon as the latter are ready to do so. At this very moment the representatives of the EEC member governments are debating their reply to this offer.

It was in the same spirit, Mr. President, that on 23rd November last in Strasbourg my Government presented its resolution on the lowering of tariffs. The tabling of this resolution is proof of my Government's desire to contribute in as wide a measure as possible to the resumption of negotiations between the Six and the Seven, as soon as the situation appears favourable and likely to lead to a satisfactory result.

Another thing we must not forget is that a satisfactory solution is still required in the mat-

*M. Profumo (suite)*

A notre avis, nous devons progresser lentement mais sûrement. Nous ne devons pas nous montrer trop ambitieux. Pour cette raison, nous envisageons une série de réunions au sommet ayant chacune pour objet de réaliser des progrès limités et bien définis et de consolider ainsi peu à peu la détente. Nous espérons que la première de ces réunions au sommet pourrait avoir lieu dès que possible après la visite de M. Khrouchtchev au mois de mars — ce serait, en somme, un sommet florissant !

Monsieur le Président, j'ai parlé des relations de mon pays avec le continent européen, de ce que l'on a parfois appelé la « dés-organisation » des Six et des Sept, du rôle de l'Union de l'Europe Occidentale, et enfin de la préparation d'une réunion au sommet. Je voudrais, pour terminer, tirer la leçon des remarques que j'ai faites sur ces divers sujets, et en extraire le thème qui les caractérise tous.

L'Europe a trop souvent souffert de ses divisions dans le passé. En Grande-Bretagne, nous nous sommes engagés à apporter notre *propre* contribution pour que semblables divisions ne se reproduisent plus. Des possibilités immenses sont maintenant offertes à l'Europe occidentale, qui pourraient lui permettre de parvenir à une grande unité d'action. Sans pour autant oublier le rôle que l'Amérique du Nord doit jouer elle aussi, il nous appartient à nous autres Européens d'être dignes d'un avenir si plein de promesses.

Aquittons-nous de cette tâche afin de pouvoir transmettre à la postérité, non seulement ces valeurs humaines que nous nous sommes engagés une nouvelle fois à défendre, mais aussi l'assurance qu'une Europe unie a encore un rôle primordial à jouer pour assurer la paix du monde et le bien-être de ses peuples.

M. le PRÉSIDENT. — Je veux remercier très vivement M. Profumo, Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement britannique, de son intervention.

La parole est à M. van Houten, Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement des Pays-Bas.

M. van HOUTEN (*Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, il me semble presque superflu de prendre la parole après l'exposé si complet que vient de nous faire M. le

Président du Conseil, et après le discours si intéressant de M. le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement britannique. Je tiens cependant, en ma qualité de membre du gouvernement néerlandais, à m'entretenir un moment avec vous de l'importance de l'Union de l'Europe Occidentale, comme feu rouge, pour les consultations entre les Six et le Royaume-Uni. Il y a un an, l'état d'esprit, dans cette même Assemblée, était peu optimiste à l'égard des possibilités d'accord entre les Six et les autres pays de l'O.E.C.E. A notre grand regret, nous devons constater aujourd'hui qu'il n'a pas encore été possible de trouver une solution définitive à ces difficultés; ce serait par conséquent une erreur que de fermer les yeux sur le danger, qui existe toujours, de voir les deux parties s'engager dans des voies économiques divergentes, ce qui entraînerait indubitablement des conséquences politiques.

Néanmoins, je crois pouvoir indiquer quelques signes prometteurs qui se sont manifestés récemment à l'horizon européen. En premier lieu, je tiens à attirer votre attention sur la politique libérale dont la Communauté Economique Européenne a pris l'initiative, politique qui fut notamment rendue possible par le redressement économique de la France. Par ailleurs, une union s'est formée entre les sept pays européens n'appartenant pas à la C.E.E. qui ont récemment signé le Traité d'association européenne de libre échange. Ce fait constitue pour nous la preuve que les Sept s'intéressent beaucoup à une coopération plus étroite avec l'Europe des Six.

Vous avez tous lu le communiqué publié par les gouvernements des Sept après leur dernière conférence à Stockholm, communiqué par lequel ils se sont déclarés prêts à entamer des négociations avec les Six dès que ces derniers y seront disposés, et en ce moment-même les représentants des Etats membres de la C.E.E. délibèrent sur la réponse à donner.

Monsieur le Président, c'est dans cet esprit que le gouvernement néerlandais a présenté à Strasbourg sa résolution du 23 novembre dernier, concernant des abaissements tarifaires. Le dépôt de cette résolution est la preuve que le gouvernement néerlandais désire contribuer dans la mesure maximale à la reprise des négociations entre les Six et les Sept dès que les circonstances y seront favorables et pour aboutir à un résultat satisfaisant.

En outre, il ne faut pas oublier que nous devons également trouver une solution adéquate à

*Mr. van Houten (continued)*

ter of relations with non-European countries, especially the United States and Canada, that will not prevent closer co-operation between the European countries themselves. I feel sure our intention of holding political consultations will enable us to succeed here too. That, Mr. President, is why I regard political consultations within the WEU framework as of such great importance. They may well contribute towards bringing about a political climate likely to produce a rapprochement between the parties concerned.

I see that, in the General Affairs Committee's Report on this matter, Mr. Michaud questions whether governments have any real desire to use W.E.U. as a forum for political consultations. I can assure you that the Netherlands Government regards W.E.U. as the ideal place for consultations on all questions that also interest the United Kingdom. As the Chairman of the Council very rightly said just now, this view is not confined to my own Government; it is one shared by the other Governments of the Six, whose Foreign Ministers at their recent meeting in Strasbourg were at one in stressing the value of political consultations inside W.E.U.

Such consultations are all the more necessary because they are indispensable to the achievement of a progressive degree of unity between the western countries belonging to the Atlantic Alliance, the importance of which can never be over-estimated. In this connection I would like to remind you of Mr. Mulley's interesting Report, which contains in particular the extremely sensible statement that "until there is agreement on disarmament western defence must not be weakened. This would be a fatal mistake." These words, Mr. President, exactly describe the feelings of my own Government which is convinced that, so long as there is no general agreement on disarmament, we must not for one instant allow ourselves to relax our efforts in the military sphere.

It is the task of this Assembly, Mr. President, to keep constantly before the minds of governments the vital need to reach a common agreement. That is the only means of preserving the strength of Western Europe and the free world.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you very much, Mr. van Houten.

I call Mr. Michaud, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, Chairman of the Council, Ministers, Ladies and Gentlemen, we are told that speed is the hallmark of the present epoch. This is certainly true from the technical point of view and sometimes also from the political.

The written Report before you was drawn up a few days after the General Affairs Committee met in Rome at the end of October and, since then, various important events have taken place in European politics. That is not to say, however, that the Report is now out of date or that its conclusions require to be altered. On the contrary. It may even be said that recent events have reinforced our conclusions and made them more valid than before. They do, however, mean that I shall have to put forward in moving the Report one or two fresh political considerations which tie in very neatly with those I have already expressed.

The Assembly of Western European Union has lost no opportunity of drawing the attention of the Council of Ministers to what it has considered to be the insufficient degree of political consultation between member governments. The Chairman of the Council could perhaps retort by reminding us of the innumerable political talks of the last few weeks and by paraphrasing Racine's well-known line: "Et quel temps fut jamais plus fertile en consultations politiques"! Is not this indeed the meaning we should read into the Council's reply given in Rome to Recommendation No. 36, which reads as follows: "The member governments are in constant communication regarding the problems of common interest referred to in paragraphs 1 and 3 of Article VIII of the amended Brussels Treaty. Their consultations may be in the form of either bilateral or multilateral discussions."

It must be admitted that the political timetable this autumn provides numerous illustrations of this. At the end of August and the beginning of September we had the visits of Pre-

*M. van Houten (suite)*

la question des rapports avec les pays non-européens, notamment avec les Etats-Unis et le Canada, sans pour autant que cela entrave une collaboration toujours plus étroite entre les pays européens. Je suis convaincu que nous pourrions trouver une solution dans la volonté d'avoir des consultations politiques. Monsieur le Président, c'est pour cette raison que j'attache une si grande importance à des consultations politiques dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, qui peut contribuer à la création d'un climat politique nécessaire à un rapprochement des parties.

Dans le rapport de votre Commission des Affaires Générales sur cette question, j'ai lu que M. Michaud met en doute la volonté réelle des gouvernements d'utiliser l'U.E.O. comme forum de consultations politiques. Je peux vous assurer que le gouvernement néerlandais considère l'Union de l'Europe Occidentale comme le lieu indiqué pour des consultations sur toutes les questions qui intéressent également le Royaume-Uni. Comme M. le Président du Conseil vient justement de nous l'indiquer, cette conviction n'est pas seulement celle de mon gouvernement, mais elle est partagée par les autres gouvernements des Six qui, à la récente réunion des Ministres des Affaires étrangères à Strasbourg, ont unanimement souligné l'importance de la consultation politique au sein de l'U.E.O.

Ces consultations politiques sont d'autant plus nécessaires qu'elles forment l'élément indispensable pour la réalisation d'une unité de plus en plus étroite entre les pays occidentaux groupés au sein de l'Alliance atlantique, alliance dont on ne peut jamais assez souligner l'importance. Dans cet ordre d'idées, je voudrais attirer votre attention sur l'intéressant rapport de M. Mulley, notamment sur cette phrase si pleine de sens : « En l'absence de tout accord sur le désarmement, la défense occidentale ne doit pas faiblir, ce serait une erreur fatale ». Ces paroles, Monsieur le Président, traduisent fidèlement le sentiment de mon gouvernement qui est profondément convaincu qu'en l'absence d'un accord général sur le désarmement nous ne saurions nous permettre un quelconque relâchement de nos efforts dans le domaine militaire.

C'est à votre Assemblée, Monsieur le Président, qu'incombe la tâche de rappeler sans cesse aux gouvernements la nécessité vitale de procéder d'un commun accord. C'est là le seul moyen de

sauvegarder la force de l'Europe occidentale et du monde libre.

M. le PRESIDENT. — Je remercie vivement M. van Houten.

La parole est à M. Michaud, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, Monsieur le Président du Conseil, Messieurs les Ministres, Mesdames, Messieurs, notre époque se déroule, dit-on, sous le signe de la vitesse. C'est sûrement vrai au point de vue de la technique et c'est parfois vrai sur le plan de la politique.

Le rapport écrit qui vous a été remis a été rédigé quelques jours après la réunion à Rome, à la fin du mois d'octobre, de votre Commission des Affaires Générales. Depuis lors, quelques faits importants ont marqué la politique européenne. Est-ce à dire que le rapport en cause soit déjà dépassé et qu'il faille en modifier les conclusions? En aucune manière. Nous serions même amenés à constater que les récents événements renforcent et actualisent ses conclusions. Je serai moi-même amené, en raison de ces événements, à mettre en valeur dans mon exposé oral quelques nouvelles considérations de caractère politique qui s'ajoutent opportunément à celles que j'avais déjà avancées.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale n'a pas manqué, Monsieur le Président du Conseil, de vous rappeler, chaque fois que l'occasion lui en a été offerte, l'insuffisance des consultations politiques entre les gouvernements membres. Vous pourriez nous répondre, vous référant aux multiples entretiens politiques de ces dernières semaines et, ajouterai-je encore, paraphrasant un vers célèbre du poète Racine : « Et quel temps fut jamais plus fertile en consultations politiques ! » N'est-ce pas, d'ailleurs, le sens qu'il faut prêter à la réponse du Conseil à la Recommandation n° 36, réponse que vous nous avez remise à Rome et dans laquelle on peut lire : « Les gouvernements membres se concertent constamment sur les problèmes d'intérêt commun qui sont indiqués à l'article VIII, paragraphes 1 et 3, du Traité de Bruxelles révisé. Ces consultations peuvent prendre la forme d'entretiens bilatéraux ou multilatéraux. »

Il faut bien admettre que l'examen du calendrier politique de cet automne 1959 apporte de nombreuses illustrations de cette thèse. N'y a-t-il pas eu, à la fin d'août et au début de septembre,

*Mr. Michaud (continued)*

sident Eisenhower to Bonn, London and Paris. Then on 4th September there was the Paris visit of Mr. Segni and Mr. Pella. Next, on 13th October in Brussels we had the meeting of the Ministers of the Community of the Six, resumed at Strasbourg on 23rd November, the results of which were published in an important communiqué to which I shall be reverting in a moment. Next, on 11th and 12th December came Mr. Selwyn Lloyd's meetings in Paris with the President of the French Republic and the French Prime Minister and Foreign Minister. On 10th November we had Mr. Wigny's visit to London and then his visit to Bonn five days later on the very day on which Dr. Adenauer flew to London, closely followed by Mr. Luns, while at the same time, in Stockholm, the documents were being signed which brought the little free trade area into being. I have confined myself to journeys directly connected with one or other of the member countries of W.E.U. and to meetings of the Six. To complete my story I should also have referred to Mr. Khrushchev's spectacular journeys to the United States and China and the journey of the President of the Austrian Federal Republic, although his objectives may not have been so striking as those of Mr. Khrushchev.

This, however, is by no means all. In the weeks to come the programme of visits is more crowded still. Only a few days ago two well-known newspapers, one in London and the other in Paris, each published this programme, set out as though it was the programme of a forthcoming festival. One carried the heading "Full Time-table: International Visits" and the other bore in large letters "Programme de la grande saison diplomatique." Apparently in order to accentuate the sensational nature of this modern type of fête, each paper headlined the names of the famous political stars who were to grace these spectacular journeys.

It can therefore be seen that we are in the middle of a period of unusual diplomatic activity which has been and will continue to be characterised by numerous discussions, both bilateral and multilateral.

There can be no doubt that these consultations are useful — perhaps even very useful — but, except for the meetings of the Six in Brussels and Strasbourg, they differ in no way from what

I might call traditional diplomacy. But the driving force behind the builders of united Europe is something more than traditional diplomacy. Surely our idea is to substitute for the traditional belief in good relations between next-door neighbours the far deeper, more significant and more fruitful notion of an organised community? This notion finds its expression in the relations between institutions based on charters that have been freely discussed and ratified by the parliaments of the countries concerned. Why cannot we say frankly that we have more confidence in well-organised institutions of this kind than we have in visits between neighbours?

Do not misunderstand me. Far be it from me to damn with faint praise meetings between Heads of State or Foreign Ministers. In all this flurry of visits, however, it is our duty to point out that some things are more valuable than others, and I have no hesitation in saying that, although the careful and patient work carried out in international institutions may be less spectacular, it is more thorough and of far greater practical value.

The institutions guaranteed by charter are based on the situation as it is but they are also aimed at the future. They precede and hence govern events, whereas conversations and ad hoc agreements only too often trail far behind them. Inside our institutions the contracting parties can sit down together round the same table. A tête-à-tête, on the other hand, can, to those not taking part in it, appear to take on the appearance of a distasteful private conversation.

Furthermore, institutions are strengthened by the solemn engagements entered into by their signatories, while the length of their life is often laid down in the treaties that create them. In the event, the best bilateral agreement can sometimes prove both shortlived and precarious. There are many examples both in recent and in more ancient history to prove the truth of what I say.

May I now revert to some of the recent meetings I have just referred to, especially those of the Six in Brussels and Strasbourg, and to the conversations between Great Britain and the Federal Republic and France. When our Committee met in Rome on 30th October and adopted the Recommendation now submitted to you, it was still ignorant of the results of the work done by the Ministers of the Six. The lines on which they had been working only appeared a few days

*M. Michaud (suite)*

la visite du président Eisenhower à Bonn, à Londres et à Paris ? N'y a-t-il pas eu, le 4 septembre, la visite à Paris de MM. Segni et Pella ? N'y a-t-il pas eu, le 13 octobre, à Bruxelles, la réunion des ministres des Communautés à Six, réunion qui s'est poursuivie à Strasbourg le 23 novembre, et dont les conclusions ont fait l'objet d'un important communiqué sur lequel j'aurai tout à l'heure l'occasion de revenir ? N'y a-t-il pas eu, les 11 et 12 décembre, les entretiens de M. Selwyn Lloyd à Paris avec le Président de la République, le Premier Ministre et le Ministre des Affaires étrangères de France ? N'y a-t-il pas eu, le 10 novembre, le voyage à Londres de M. Wigny, qui se rendait, cinq jours plus tard, à Bonn, la veille même du jour où le Chancelier Adenauer prenait l'avion pour Londres, suivi de près par M. Luns, tandis que, dans le même temps, se signaient à Stockholm les textes qui donnaient naissance à la petite zone de libre échange ? Je n'ai rappelé là, outre les réunions des Six, que les voyages intéressant directement un ou deux pays membres de l'U.E.O. J'aurais pu, pour être complet, faire également état des voyages spectaculaires de M. Khrouchtchev aux Etats-Unis et en Chine et de M. le Président de la République fédérale autrichienne, quoique ce dernier voyage n'ait peut-être pas eu le même but spectaculaire que celui de M. Khrouchtchev.

Mais ce n'est pas tout. Les semaines à venir comportent un programme de visites plus intense encore. Il y a quelques jours à peine, deux grands journaux, l'un londonien, l'autre parisien, publiaient ce programme avec des titres suggestifs, comme s'il s'agissait d'un véritable festival. Le premier écrivait : « Programme complet des visites internationales » et le second titrait en gros caractères : « Programme de la grande saison diplomatique ». L'un comme l'autre, pour mieux accentuer, semble-t-il, le caractère sensationnel de ce gala d'un genre nouveau, mettaient en valeur les noms des prestigieuses vedettes politiques qui animeront ces déplacements à grand spectacle.

Il y a donc eu et il y aura encore une activité diplomatique peu commune qui s'est exprimée et s'exprimera dans de nombreux colloques bilatéraux ou multilatéraux.

Que ces consultations soient utiles, voire même bénéfiques, cela n'est pas douteux. Mais elles ressortissent, exception faite je le précise encore des réunions des Six à Bruxelles et à Strasbourg, de

ce qu'on peut appeler la diplomatie traditionnelle. Or l'idée-force de ceux qui ont à construire l'Europe dépasse, transcende la diplomatie traditionnelle. A la notion classique de la bonne entente des nations juxtaposées, n'entendons-nous pas substituer la notion beaucoup plus riche de significations et de promesses, de communauté organisée ? Cette dernière notion trouve son expression dans les rapports d'organismes fondés sur des chartes librement discutées et ratifiées par les parlements des Etats intéressés. Pourquoi ne pas dire que nous mettons davantage notre confiance dans le bon fonctionnement des organismes plutôt que dans les visites entre voisins ?

Entendons-nous bien. Loin de moi l'idée de traiter par le mépris les rencontres de chefs d'Etat ou de Ministres des Affaires étrangères. Mais nous devons, dans ce tourbillon de déplacements, affirmer qu'il y a une hiérarchie des valeurs, et je n'hésite pas à avancer que le travail patient et sérieux réalisé dans le cadre des institutions est peut-être moins brillant, mais s'exerce davantage en profondeur et a une plus grande portée pratique.

Les institutions garanties par des chartes sont établies sur des données de fait, mais en vue de l'avenir. Elles précèdent, et par conséquent dominent l'événement. Les conversations ou les accords de circonstance sont trop souvent à la remorque de l'événement. Dans le cadre des institutions, les co-contractants s'installent à la même table. Le colloque à deux peut, pour ceux qui n'y participent pas, revêtir le caractère d'un aparté désobligeant.

Les institutions ont, en outre, une force qui résulte de la solennité des engagements réciproques pris par les signataires, et une longévité souvent inscrite dans les textes eux-mêmes. Les meilleurs accords bilatéraux s'avèrent parfois à l'usage fragiles et précaires. Maints exemples puisés dans la proche ou dans la lointaine histoire pourraient témoigner des assertions que j'avance.

Mais je voudrais revenir sur quelques-unes des rencontres récentes que j'ai énumérées plus haut, notamment sur la réunion des Six à Bruxelles et à Strasbourg, et sur les conversations entre d'une part la Grande-Bretagne, d'autre part l'Allemagne Fédérale et la France. Lorsque votre commission s'est réunie à Rome le 30 octobre dernier et a adopté la recommandation qui est soumise à votre approbation, elle ne connaissait pas encore la conclusion des travaux des Minis-

*Mr. Michaud (continued)*

later from a statement made in the French National Assembly on 5th November by Mr. Debré, the main passages of which I have quoted in my Report.

Since then, we have seen the communiqué published last Monday after the meeting on 23rd November. In view of its relevance and importance I think I should read it to you :

“The six Foreign Ministers have agreed to hold regular consultations on international policy, covering the political results of the activities of the European Communities and other international problems. The six Foreign Ministers will meet every three months, at a place to be agreed jointly. The meetings of the Ministers may be prepared by meetings of senior officials from their respective foreign ministries or of ambassadors. The holding of these consultations will in no way prejudice the consultations that take place in N.A.T.O. or W.E.U., both of which will when necessary be kept informed regarding any matters of concern to them. The Commissions or High Authority of the European Communities will be informed of any matters coming within their competence and may be invited to take part in the consultations. The first meeting of the Foreign Ministers will take place in Rome on 25th January, 1960.

The six Ministers have also considered the various problems raised by the development and improvement of economic co-operation inside the Common Market. In each case they have decided which bodies shall be invited to lay definite proposals before them in the near future.”

The six Ministers did in fact discuss a number of measures for improving the working of the Council and increasing its effectiveness.

After reading the communiqué one question that immediately springs to mind is whether or not these decisions have offended Great Britain.

If we may believe the press, however, every possible precaution was taken and the British Government has been kept duly informed of the Six's intentions. According to the *Monde*, Mr. Couve de Murville said when in Strasbourg that “the political consultations proposed could not be suspected of having an anti-British bias, as was apparently feared in Brussels and London, since the British themselves were in favour of them.” He also recalled that when Mr. Selwyn Lloyd was in Paris he expressed himself in favour of building Europe in such a way as to preserve the closest possible links with the United Kingdom and enable the six-power consultations to be prolonged and completed by political consultations inside W.E.U. Mr. Couve de Murville added that there was no reason why these consultations should not begin during the next meeting of the Council of O.E.E.C. to be held in Paris in December.

I have chosen to deal with these matters in their logical rather than in their chronological order, and I will come back now, in the light of Mr. Couve de Murville's remarks, to the statements made in Paris by Mr. Selwyn Lloyd after his interviews of 11th and 12th November and to the Anglo-German talks in London. We may as well admit frankly that between Great Britain and certain of the European countries there was at the time a degree of misunderstanding which needed to be cleared up and we should be grateful to the British Government for having taken steps to do so immediately after the October election. The German Chancellor's visit to London enabled a number of points in dispute to be settled satisfactorily, and if the British press showed some reserve in its comments on the meeting, the German press was almost unanimous in its praise of the beneficial results achieved.

An official comment was issued on Mr. Selwyn Lloyd's visit to Paris, but there were various statements about Europe which are worthy of note. Speaking of political co-operation, Mr. Couve de Murville is said to have stressed the overt character of this co-operation and to have repeated that there was no intention of trying to drive a wedge between Little Europe and the United Kingdom. In this connection he suggested to his hearers that they should agree to infuse some new life into W.E.U.

Ladies and Gentlemen, my intention, in recalling these important political events and in quoting from the communiqué and other statements,

*M. Michaud (suite)*

tres des Six. Nous devons apprendre, quelques jours plus tard, par une déclaration faite à Paris devant l'Assemblée Nationale le 5 novembre par le Premier Ministre Debré, et dont j'ai cité le plus important passage dans mon rapport écrit, les orientations générales de ces travaux.

Depuis lors, nous avons eu connaissance du communiqué publié lundi dernier à l'issue de la réunion du 23 novembre. Etant donné son importance et son actualité, je crois devoir vous en donner lecture :

« Les six Ministres des Affaires étrangères sont convenus d'avoir entre eux des consultations régulières sur la politique internationale. Ces consultations porteront à la fois sur les prolongements politiques de l'activité des communautés européennes et sur les autres problèmes internationaux. Les six Ministres des Affaires étrangères se réuniront tous les trois mois en des lieux à déterminer d'un commun accord. Des réunions de hauts fonctionnaires des ministères des Affaires étrangères ou d'ambassadeurs prépareront les réunions des ministres. Ces consultations seront conduites sans préjudice des consultations qui ont lieu à l'O.T.A.N. et à l'U.E.O. Lorsque ces organisations sont intéressées, elles seront tenues informées en tant que de besoin. Les commissions ou la Haute Autorité des Communautés Européennes seront informées dans le cadre de leurs compétences et pourront être invitées à prendre part aux consultations des six ministres. La première réunion des Ministres des Affaires étrangères aura lieu à Rome le 25 janvier 1960.

Les six ministres ont d'autre part examiné les différentes questions que soulèvent le renforcement et l'amélioration de la coopération économique dans le cadre du Marché Commun. Ils ont décidé, sur ces différents points, quelles instances leur feraient, dans un avenir rapproché, des propositions précises. »

En fait, les six ministres ont traité diverses mesures tendant à améliorer le fonctionnement du Conseil et l'efficacité de son action.

A la lecture de ce communiqué, une première question vient immédiatement à l'esprit : « La Grande-Bretagne n'a-t-elle pas pris ombrage de

ces décisions ? » Il semble à cet égard, si l'on en croit la presse, que toutes les précautions aient été prises et que le gouvernement britannique ait été dûment informé des intentions des Six. A Strasbourg, M. Couve de Murville aurait fait remarquer, je cite ici le journal *Le Monde* que « les consultations politiques envisagées ne sauraient être soupçonnées de coloration anti-britannique, comme on semblait le craindre à Bruxelles et à Londres, les Anglais y étant eux-mêmes favorables ». Il rappela que M. Lloyd s'était prononcé, lors de sa venue à Paris, pour la construction d'une Europe telle qu'elle gardât des liens étroits avec la Grande-Bretagne, et que les consultations à six fussent prolongées et complétées par des consultations politiques au sein de l'U.E.O. Rien n'empêche — ajouta le ministre français — de commencer ces consultations au cours de la prochaine réunion du Conseil de l'O.E.C.E., à Paris, en décembre.

Compte tenu de ces observations, et ayant préféré l'ordre logique à l'ordre chronologique, j'en viens maintenant aux déclarations qu'a faites à Paris M. Selwyn Lloyd à la suite des entretiens qu'il a eus les 11 et 12 novembre, et aux entretiens germano-britanniques de Londres. Pourquoi ne pas le dire, il y avait entre la Grande-Bretagne et divers pays d'Europe une sorte de malaise qu'il convenait de dissiper. Il faut savoir gré au gouvernement britannique d'avoir pris ses dispositions aussitôt après les élections d'octobre pour dissiper ces malaises. La venue à Londres du Chancelier Adenauer a permis de clarifier un certain nombre de points litigieux, et si la presse britannique commente la rencontre en formulant quelques réserves, la presse allemande est pratiquement unanime à se louer des résultats bienfaisants de ces entretiens.

La visite à Paris de M. Selwyn Lloyd n'a donné lieu à aucun commentaire officiel, mais certaines déclarations concernant l'Europe ont été faites, qui méritent de retenir notre attention. S'agissant de la coopération politique, M. Couve de Murville aurait souligné le caractère ouvert de cette coopération et répété qu'elle n'avait aucunement pour but de séparer la petite Europe de l'Angleterre. C'est dans cet esprit qu'il a proposé à ses interlocuteurs s'ils acceptaient de revigorer quelque peu l'Union de l'Europe Occidentale.

J'ai voulu, mes chers collègues, par ce rappel d'événements politiques importants, et récents, par la lecture de quelques communiqués et cita-



*Mr. Michaud (continued)*

has been to give you a clear view of the political background to today's debate. For some months, or rather years, W.E.U. has been as it were anaesthetised. In our recommendations and debates we have never ceased to warn the Council that the political consultations taking place in O.E.E.C. did not go far enough. Recommendation No. 36 adopted at an earlier session, to which several references have been made, does not seem to have been regarded, as we had hoped, as constituting a serious warning. I said as much to the Chairman of the Council during the recent joint meeting in Rome. The reply from the Council, to which I referred just now, certainly came as a great disappointment.

Still, we have not allowed ourselves to be discouraged and we have prepared a new Recommendation which we are about to discuss. Dare I admit that when the General Affairs Committee was drafting this Recommendation, it could hardly hope the debate on it would prove so opportune and so closely connected with the current situation? It would perhaps be going too far for the Assembly to claim that this was no more than the happy outcome of its own insistence and perseverance, but in any case we can at least take note of the fact with real satisfaction as most certainly corresponding to the wishes we have expressed on so many occasions.

So Western European Union, which at one time bore a striking likeness to the Sleeping Beauty, now seems to be waking from its lethargy. It has aroused new and confident hopes, but will it prove capable of fulfilling them? The answer is Yes, but only on certain conditions. There is no need for me to remind you, Ladies and Gentlemen, of W.E.U.'s mission as laid down in the Treaty. I have already referred to it in more than one paper and our President did the same in the excellent speech with which he opened this Session. What conditions do I mean? First come certain negative conditions. There are two dangers we must avoid. The first would consist in revivifying W.E.U. as an instrument for obstructing the projects of the Six. The Six can and must be the driving power in the building of Europe, and the experiment outlined in the communiqué I have just read is worth pursuing because it is explicitly stated, if I may quote again, that "the holding of the consultations will in no way prejudice the consultations that take place in N.A.T.O. or W.E.U." The

second danger would consist in letting W.E.U. duplicate the work done by the Six, thus removing any reason for those countries to continue their membership.

Let us not forget that our object is to associate Great Britain as closely as possible with the Six in their political co-operation and thus associate her with the building of united Europe. Moreover, the help provided by Great Britain can be of the greatest value to the continental countries and, to borrow a metaphor from the Chairman of the Council, W.E.U. forms the best bridge between that country and the Six.

Now let us look at the positive conditions which represent the substance of the Recommendation before you. If W.E.U. is to become the perfect tool for the work required of it, a number of reforms will be necessary. The General Affairs Committee has thought it right to make certain suggestions, mostly concerned with relations between the Council and the Assembly, the Council itself and the Secretariat-General.

To take relations between the Council and the Assembly first. The Committee would like to see the development of relations between the Council and the Assembly on political issues. This is not the first time it has expressed such a wish, and it noted with pleasure that the Council had acceded to it at the joint meeting in Rome. The Committee also noted with satisfaction the Council's reply to one of its questions, a reply which may be said to have established a procedure for joint meetings which will not only ensure the two parties keeping in touch, but will also where necessary enable them to adjust their differing points of view. All this led us to think that the time had come to take a step forward, and that is the reason for the first sub-paragraph of paragraph 2.

Turning now to the reform of the Council, the latter is composed in principle, as stated in the Report, of representatives of the seven member governments. In fact, each government is represented by its Foreign Minister. As thus constituted, however, it is quite impossible for the Council to sit permanently at ministerial level, and it is the ambassadors of the six continental countries accredited to the Court of St. James's who, together with a representative from the Foreign

*M. Michaud (suite)*

tions, bien caractériser le contexte politique dans lequel se situe aujourd'hui notre discussion. Depuis des mois, je devrais dire depuis des années, l'U.E.O. est mise en sommeil. Nous n'avons, par nos recommandations, par nos débats, jamais cessé d'alerter le Conseil sur l'insuffisance des consultations politiques dans le cadre de l'O.E.C.E. La Recommandation n° 36 à laquelle il a été fait allusion à diverses reprises, déposée au cours d'une précédente session, n'aurait pas, semble-t-il, eu comme nous le souhaitons la valeur d'un avertissement solennel, je vous l'ai dit à Rome, Monsieur le Président, au cours de la réunion commune. La réponse du Conseil à laquelle j'ai fait référence tout à l'heure n'avait pas manqué de nous décevoir.

Sans nous décourager, nous avons alors préparé une nouvelle recommandation dont nous allons maintenant aborder la discussion. Oserai-je vous avouer que nous étions loin de penser, lorsque la Commission des Affaires Générales l'a rédigée, que sa discussion revêtirait un caractère de si opportune actualité? Peut-être serait-il prétentieux pour notre Assemblée d'y reconnaître l'heureux aboutissement d'une action menée avec persévérance et insistance. Quoi qu'il en soit, nous ne pouvons qu'en prendre acte avec satisfaction car, de toute évidence, cela répond à nos vœux maintes fois exprimés.

Ainsi donc l'Union de l'Europe Occidentale, que l'on a pu comparer à la Belle au Bois Dormant, semble se réveiller de sa longue léthargie. De nouveaux et non fallacieux espoirs sont mis en elle. Est-elle en mesure de ne pas décevoir ces espoirs? A cette question nous pouvons répondre « oui », mais à certaines conditions. Je ne veux pas, mes chers Collègues, rappeler, en faisant référence aux traités qui l'ont fondée, la mission de l'U.E.O. Je l'ai déjà fait dans de précédents documents, et au demeurant notre Président l'a rappelé dans son excellent discours d'ouverture de la session. Quelles sont ces conditions? Des conditions négatives, d'abord; il convient, en effet, d'éviter deux écueils. Le premier écueil consisterait à réinventer l'U.E.O. pour faire obstacle aux projets des Six. Les Six peuvent et doivent être le moteur de l'Europe. L'expérience qui s'esquisse sur les données incluses dans le communiqué dont je vous ai donné lecture mérite d'être poursuivie puisqu'il y est affirmé — et je cite à nouveau — que « les consultations seront conduites sans préjudice des

consultations qui ont lieu à l'O.T.A.N. et à l'U.E.O. ». Le second écueil consisterait pour l'U.E.O. à faire double emploi avec les Six, car en agissant ainsi on retirerait tout intérêt à leur coopération.

N'oublions pas que le but que nous recherchons est d'associer l'Angleterre le plus étroitement possible à la coopération politique des Six et par conséquent, à la construction européenne. De surcroît, l'aide de la Grande-Bretagne pourra, pour les pays du continent, être singulièrement précieuse et l'U.E.O. serait bien le lien, le pont, pour reprendre une image dont vous êtes le parrain, Monsieur le Président du Conseil, entre elle et les Six.

Viennent ensuite des conditions positives, et j'aborde là la substance même de la recommandation qui sera soumise à vos suffrages. Pour que l'U.E.O. devienne l'outil parfaitement adapté à ce qu'on attend d'elle, il faut envisager dans son sein un certain nombre de réformes. Votre Commission des Affaires Générales a estimé qu'il convenait de vous suggérer dans sa recommandation diverses réformes qui ont trait essentiellement aux relations entre le Conseil et l'Assemblée, au Conseil lui-même et au Secrétaire Général.

D'abord les relations entre le Conseil et l'Assemblée. Votre Commission souhaite le développement des relations entre le Conseil et l'Assemblée sur les questions de politique générale. Ce souhait, elle l'a souvent formulé et elle se réjouit de constater qu'à l'occasion de la réunion commune à Rome le Conseil avait déféré à son vœu. Elle s'est également félicitée de la réponse faite par le Conseil à une question posée par votre Commission, réponse qui institutionnalise en quelque sorte la procédure de réunion commune pour assurer le contact et, le cas échéant, concilier les points de vue divergents entre le Conseil et l'Assemblée. Nous avons donc pensé qu'il était en la matière possible de faire un pas en avant et nous avons rédigé en ce sens le premier alinéa du deuxième paragraphe de la recommandation.

Deuxième point : la réforme du Conseil. En principe, avons-nous dit, le Conseil est composé des représentants des sept gouvernements membres; en fait, chaque gouvernement est représenté par son Ministre des Affaires étrangères. Mais le Conseil ainsi constitué est dans l'incapacité de se réunir en permanence au niveau des Ministres. Ce sont donc les six ambassadeurs des états continentaux accrédités auprès de Sa Ma-

*Mr. Michaud (continued)*

Office, form the Council of Substitutes otherwise known as the Permanent Council. In practice the Ministers, as is, heaven knows, natural enough, rely upon the Permanent Council to carry out their work. This is not without its disadvantages. As we know, the Ministers rarely meet more than twice a year on the occasion of NATO Council meetings, and it is obvious that two, often short, meetings a year cannot give them nearly enough time to examine at all thoroughly the problems they are there to consider.

The Substitutes therefore bear the main burden of making the Council work, but this creates a new difficulty. The Substitutes have their own ordinary diplomatic work as ambassadors to carry out and ambassadors, moreover, in one of the most important capitals of the world, and they have not enough time to spare. It goes without saying that the Council of W.E.U. is only one of their many activities and most of the time they have to rely on their Embassy staff. It is not materially possible for them to afford the Council of W.E.U. the full attention it requires.

Therefore, so far as the membership of the Council is concerned, unless each government designates a Minister for European Affairs, the solution seems to be more frequent meetings between the Ministers for Foreign Affairs, these meetings being devoted to the solution of problems or to the formulation of policy. But it is impossible to ask the Ministers who are constantly overburdened to meet more than once every three months and it is consequently essential to revert to the solution of Substitutes. These Substitutes, in the opinion of the Committee, should still be senior officials of ambassadorial rank. Finally, the member States must give the Council new life by submitting to it, more than in the past, the political problems referred to in the Treaty. It is on the basis of these considerations and in order to correct these faults that the Committee has drafted the second sub-paragraph of paragraph 2.

Now I come to the third point, the Secretariat-General and, in the first place, the Secretary-General himself. Following reorganisation of the Council on the lines I have indicated, similar measures would have to be taken in the Secretariat-General. It is proposed that the Secretary-General himself should be the Chairman of the Council both at ministerial level and at the level of permanent representatives, as is the case in the NATO Council. In other words, the Secretary-General should be given a rank corresponding with his duties. To afford the Secretary-General sufficient independence to be able to exercise his functions with the requisite authority and to preside over and guide the Council effectively, it is essential for him to be chosen from among the leading political personalities in Europe. Let me make it plain that I am talking now of the office and not of its present occupant, who has been there since the beginning and has successfully launched the organisation and led it through a difficult initial period.

It is nonetheless true that in the event of a reorganisation of the Council, and bearing in mind the fact that the Secretaries-General of N.A.T.O. and of the Council of Europe have been chosen from leading political figures and that European institutions are increasingly demanding their complete independence from national governments together with a degree of authority which can be acquired only in the course of a ministerial career, it is evident that the Secretary-General of Western European Union should be an eminent political figure. The seven member governments should, we think, appoint him after consulting the Assembly. He would be responsible only to the governments and have the right to choose his colleagues subject to the Council's approval. He should also be allowed the widest possible discretion with regard to drawing up the agenda of the Council's work.

To assist the Secretary-General, the Committee believes it would be necessary to organise a political division to prepare papers for the Council and also to afford the Council assistance in drawing up the recommendations to be sent to member governments.

The present organisation of the Secretariat-General makes no provision for a political divi-

*M. Michaud (suite)*

jesté la Reine d'Angleterre, qui forment, avec un représentant du Foreign Office le Conseil des suppléants, autrement appelé Conseil permanent. Pratiquement, les Ministres — c'est, mon Dieu, fort naturel — se déchargent de leur mission au profit de ce Conseil permanent. Cela ne va pas sans inconvénients; les Ministres, nous le savons, ne se retrouvent guère que deux fois par an à l'occasion des réunions du Conseil de l'O.T.A.N. Il est bien certain que ce n'est pas au cours de deux réunions annuelles, souvent de courte durée, qu'ils peuvent faire sérieusement le tour de tous les problèmes qu'ils devraient évoquer.

C'est donc aux suppléants qu'incombe la charge principale de faire fonctionner le Conseil; mais ici se présente une nouvelle difficulté: ces suppléants, eux-mêmes nantis de fonctions diplomatiques traditionnelles, les fonctions d'ambassadeur, et, qui plus est, ambassadeur en mission dans l'une des principales capitales mondiales, ne disposent pas du temps suffisant; il va sans dire que le conseil de l'U.E.O. n'est qu'une de leurs activités; ils doivent donc la plupart du temps se reposer sur les services de leur ambassade, car il ne leur est pas matériellement possible de consacrer au Conseil de l'U.E.O. toute l'attention qu'il requiert.

Aussi longtemps que n'existera pas dans chaque gouvernement un ministre spécialement chargé des affaires européennes, il semble donc, en ce qui concerne la composition du Conseil, que soient nécessaires tout d'abord des réunions plus fréquentes des Ministres des Affaires étrangères, réunions qui seraient consacrées à la solution des problèmes ou à l'élaboration de doctrines. Mais il n'est pas possible de demander aux Ministres, actuellement surchargés, de se réunir plus d'une fois tous les trois mois, et par conséquent, il est indispensable de revenir à la formule des suppléants. Ces suppléants doivent demeurer, de l'avis de votre Commission, de hauts fonctionnaires ayant rang d'ambassadeur; les Etats membres doivent, enfin, faire du Conseil un organisme vivant en lui déférant plus que dans le passé les problèmes politiques qui sont visés dans le Traité. C'est en fonction de ces considérations et pour remédier aux inconvénients que je viens de signaler que votre Commission a rédigé le deuxième alinéa du deuxième paragraphe de la recommandation.

J'en viens maintenant au troisième point, le Secrétariat général.

Ce secrétariat, c'est d'abord le Secrétaire Général lui-même. Le Conseil étant réformé de la manière que j'indiquais, il y aurait lieu de prévoir une réorganisation parallèle du Secrétariat général. Le Secrétaire Général lui-même devrait assumer, comme au Conseil de l'O.T.A.N., la présidence du Conseil, tant à l'échelon ministériel qu'à l'échelon des représentants permanents. Il s'agit, en effet, de reconnaître à ce haut fonctionnaire le rang qui lui revient du fait de ses fonctions. Pour que le Secrétaire Général ait suffisamment d'indépendance, pour qu'il puisse exercer ses fonctions avec assez d'autorité pour véritablement présider et conduire le Conseil, il est indispensable qu'il soit choisi parmi les hommes politiques de premier plan de l'Europe. Je tiens ici à préciser que c'est la fonction que je mets ici en cause, et non la personne qui détient cette fonction depuis la création de l'U.E.O., personne qui a su mener à bien la mise en place de l'organisation et la conduire dans la difficile période initiale.

Il n'en reste pas moins vrai que, dans la perspective de la réforme du Conseil, compte tenu du fait que les secrétaires généraux de l'O.T.A.N. et du Conseil de l'Europe ont été choisis parmi des personnalités politiques et que, de plus en plus, les institutions européennes exigent non seulement une complète indépendance à l'égard des gouvernements nationaux, mais aussi une autorité qui ne s'acquiert qu'au cours d'une carrière ministérielle, le Secrétaire Général de l'Union de l'Europe Occidentale devrait être un homme politique de premier plan. Sa désignation devrait être faite, pensons-nous, après consultation de l'Assemblée par les Sept gouvernements membres. Il serait seul responsable devant les gouvernements et, à ce titre, pourrait choisir ses collaborateurs, sous réserve d'une approbation du Conseil. Le Secrétaire Général devrait, en outre, avoir de larges possibilités d'initiative pour la fixation de l'ordre du jour des travaux du Conseil.

Pour assister le Secrétaire Général, il y aurait lieu, de l'avis de votre Commission, d'organiser une véritable direction politique, non seulement qui préparerait les notes à l'intention du Conseil, mais également qui fournirait son assistance au Conseil pour les recommandations de ce dernier, pour être adressées aux gouvernements membres.

Dans l'état actuel de l'organisation du Secrétariat Général, les services politiques n'existent

*Mr. Michaud (continued)*

sion. Within the political division, in liaison with the NATO Council and all the other bodies concerned, an official of the Secretariat-General would be given the specific task of keeping in touch with the work of the other organisations. The Secretaries-General should agree to give this official access to most of their confidential documents. These proposals regarding the Secretary-General and the Secretariat are to be found in the last three sub-paragraphs of paragraph 2.

I would like to add that the Recommendation was adopted unanimously by the General Affairs Committee.

It is my hope, Ladies and Gentlemen, that the Assembly will follow this example and by also adopting these proposals render Western European Union better able to fulfil its important and honourable mission of building a united Europe.

I am afraid I have allowed myself to be carried beyond the limits strictly set by the Report before you; but it seemed to me that, as political Rapporteur, it was my duty to link our Recommendation with its current political background. In this connection, may I express the great pleasure I feel at the presence here to-day of three of the WEU Ministers. I need hardly say that we have listened to what they had to say with the closest attention and interest and, let me add, also with considerable satisfaction. May I say too how particularly we appreciate the presence here of Mr. Profumo from the United Kingdom. We hope we may take it as proof of the real importance attached by his Government to Western European Union and its future. We are all well aware that there can be no union of Western Europe without the active support of Great Britain.

It only remains for me to express the hope that, without abandoning any of the values we are here to represent, we may nevertheless together succeed during the present Session in completing yet another and even more fruitful stage in our advance towards the unification of Eu-

rope, without which not one of the countries to which we belong can know either prosperity or security.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. de la Vallée Poussin to open the general debate.

Mr. de la VALLEE POUSSIN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think we all agree with what Mr. Michaud has said. For some years now we have realised that W.E.U. was not carrying out adequately the work demanded of it by the Treaties. This indeed may be called the *leitmotif* of this Assembly. We have complained on numerous occasions that the Council of Ministers has prevented W.E.U. from playing that vital part at the heart of European policy which the signatories of the Treaty and the parliaments that ratified it so manifestly desired. I have frequently said as much myself, and I can only congratulate Mr. Michaud on having repeated it again and on having gone perhaps even further in trying to force the organisation to carry out its task by demanding a revision of its Constitution.

All the same, Ladies and Gentlemen, while in full agreement with Mr. Michaud's Report, I do wonder whether it might not be sensible to look at the question from a rather more empirical and realistic angle that might enable us to grasp what are the real difficulties in the way.

It is true that we have often complained of the Council of Ministers. When we look closer however, we are bound to admit that there is no lack of goodwill among the Foreign Ministers and that, especially in regard to the relations between them and the Assembly, they have been far from inactive; they have made it plain that they wish to maintain close relations with us, in most cases our questions have received a full reply and it is impossible to explain the weaknesses of which we are complaining by simply blaming the Ministers for showing a lack of goodwill.

If we look at what has been done in W.E.U. we see that while the Assembly has debated a large number of questions often with most valuable results, the same questions were also being

*M. Michaud (suite)*

pas. Au sein de la direction politique, un fonctionnaire du Secrétariat Général serait chargé plus particulièrement de suivre, en liaison avec le Conseil de l'O.T.A.N. et tous autres organismes, l'effort de concentration entrepris dans les autres organisations. En vertu d'un accord entre les secrétaires généraux, ce fonctionnaire devrait pouvoir avoir accès à la plus grande partie des documents confidentiels. Ces propositions concernant le Secrétaire Général et le Secrétariat lui-même font l'objet des trois derniers alinéas du deuxième paragraphe du projet de recommandation.

Je dois ajouter que la recommandation a été adoptée à l'unanimité par votre Commission des Affaires Générales.

J'aime à penser, Mesdames, Messieurs, que l'Assemblée, à l'image de sa Commission, donnera son accord à ce projet, en vue de permettre à l'Union de l'Europe Occidentale d'être mieux adaptée à sa belle et utile mission dans la constitution européenne.

J'ai été amené dans mon exposé oral à déborder quelque peu le cadre rigoureux du projet écrit que vous avez eu entre les mains. J'ai estimé que mon rôle de rapporteur politique me conférait l'obligation de relier notre recommandation au contexte politique européen du moment. Aussi me permettez-vous, avant de terminer, de me féliciter de la présence au banc des Ministres de trois Ministres de pays membres de l'Union de l'Europe Occidentale. Nous avons suivi, est-il besoin de le dire, avec la plus grande attention, avec le plus grand intérêt, et j'ajouterai même, avec une grande satisfaction, les propos que vous avez tenus à cette tribune. Je voudrais souligner le caractère particulièrement important de la présence à son banc de M. le Ministre de la Grande-Bretagne. Nous voulons y voir un témoignage de l'importance que le gouvernement de ce pays attache à l'Union de l'Europe Occidentale et à son avenir. Nous savons, en effet, qu'il n'y a pas d'union de l'Europe occidentale possible sans la collaboration active de la Grande-Bretagne.

Puissions-nous les uns et les autres, tout en restant attachés comme il convient aux valeurs que nous représentons, franchir en ces jours une nouvelle et bienheureuse étape dans le sens de l'unification de l'Europe, condition de la prospérité et de la sécurité de nos pays respectifs.

Je vous en remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. de la Vallée Poussin.

M. de la VALLEE POUSSIN (*Belgique*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous avons tous entendu le rapport oral de M. Michaud et l'avons, je crois, tous approuvé. En effet, depuis des années, nous constatons que la tâche demandée à l'U.E.O. par les traités n'est pas suffisamment remplie. C'est presque devenu le leit-motiv de cette Assemblée. Celle-ci, à maintes reprises, s'est plainte que le Conseil des Ministres ne donne pas à l'U.E.O. cette vitalité, ce rôle de centre de la politique européenne que manifestement ceux qui ont signé le traité et les parlements qui l'ont ratifié, avaient souhaités. Moi-même, j'ai souvent défendu cette thèse et je ne peux certainement que féliciter M. Michaud de l'avoir défendue encore devant vous et d'être allé peut-être plus loin puisque, en vue de forcer en quelque sorte l'institution à remplir ses fonctions, il nous demande que ses statuts soient revus.

Toutefois, Messieurs, tout en donnant ma complète approbation au rapport de M. Michaud, je me demande s'il ne serait pas plus raisonnable d'examiner ce problème sous un autre angle, plus empirique et plus réaliste, ce qui nous mettrait peut-être plus au fait de réelles difficultés.

Messieurs, en fait, nous nous sommes souvent plaints du Conseil des Ministres. Mais en allant voir de plus près ce qui se fait au Conseil des Ministres, nous devons constater qu'il y a eu une réelle bonne volonté de la part des Ministres des Affaires étrangères, que dans beaucoup de cas, et notamment pour tout ce qui concerne les relations entre notre Assemblée et le Conseil des Ministres, beaucoup de choses ont été faites par eux, que leur désir de rester en contact avec nous s'est manifesté d'une façon non équivoque, que dans la plupart des cas ils ont répondu très largement à nos questions, et qu'on ne peut donc pas attribuer a priori à la mauvaise volonté du Conseil des Ministres les défaillances dont nous nous plaignons.

Si nous regardons ce qui s'est passé dans l'U.E.O., nous constatons que notre Assemblée a discuté énormément de problèmes, et souvent d'une façon très intéressante, mais que souvent

*Mr. de la Vallée Poussin (continued)*

debated at the same time by the Council of Europe or the NATO Parliamentarians. There may be no particular disadvantages in having the same question debated in several assemblies, but it is perhaps not such a good plan for Councils of Ministers, in other words, for the executive bodies whose task it is to reach decisions, all to be debating the same questions simultaneously along exactly the same lines. This reflection should lead us to ask whether it is because they lack goodwill, or simply because their work needs rationalising, that the Councils of Ministers have not always themselves dealt with the questions we debate here.

If, therefore, we look back and try to see how the present situation has come about, instead of trying to discover what the charters of our institutions legally require of them — if we simply try to follow the lines of their natural development, what do we find? I think we find two things.

The first is that, during the past five or six years, W.E.U. has in fact divested itself of the greater number of its powers. Whether it has been right or wrong to do so is not a question I intend to go into here, but the fact remains. Let me just give you the list. We no longer deal with the Saar because this question has been settled in another way; the question of the maintenance of British troops on European territory has been settled elsewhere than in our Assembly or Council of Ministers; the supervision of armaments has from many points of view lost its importance because what we are complaining of now is that Germany is being too dilatory in re-arming, not that her armament is excessive. Lastly, our social and cultural activities provided for in the Brussels Treaty, which used to form a large part of our work, have now been transferred to the Council of Europe.

Here you have a variety of powers that have dwindled away one by one. When we look at what remains we find that we have retained our powers in, broadly speaking, two fields: common policy and the Standing Armaments Committee. It is in these that we are obliged to ask whether the Council of Ministers has not in fact been lagging behind.

I propose to deal with the two separately.

A common European policy must issue from some centre or other and, as I said a moment ago, it is better to know which organisation is the right one to deal with any given question, rather than to have it debated at one and the same time by three different organisations, or to have three Councils of Ministers meeting in all but identical circumstances in order to debate it over and over again. If we ask where this centre should be, we find that there are two organisations in which things are tending to crystallise: N.A.T.O. and the Six. It is here that our common policy is coming to be made. Military policy especially is made in N.A.T.O., for a variety of reasons which the Ministers themselves have explained more than once. It is the Council of Ministers that has been drumming into our ears what a mistake it is for any member of the Seven to set up a private military policy of its own inside the Seven and that, to ensure our having a single military policy, all military questions should be dealt with, generally speaking, by N.A.T.O. and not by W.E.U.

As for our common political policy, for the last four or five years we have seen N.A.T.O. playing an ever-growing part there too. This is a development which was greatly desired by all the smaller nations. At least so far as concerns East-West relations, there is undoubtedly a general wish in Europe as a whole that N.A.T.O. should be the body responsible for arranging joint policy discussions between the European States.

This means that, to a large extent, our common policy pivots on N.A.T.O. and is in fact settled inside N.A.T.O. Now, however, that the Six have harnessed their dynamism at economic level, it is plain that they too have a common political policy, because any economic policy inevitably has its political side and poses political problems. The Six, therefore, have no choice but to deal with political problems too.

Judging by the speeches we have heard from their Ministers here, I think the intention of the

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

aussi les problèmes qu'elle examinait étaient discutés en même temps au Conseil de l'Europe ou à l'Assemblée des Parlementaires de l'O.T.A.N. Il n'y a peut-être pas beaucoup d'inconvénients à ce que plusieurs assemblées discutent les mêmes problèmes, mais quand il s'agit de conseils des ministres, c'est-à-dire quand il s'agit d'exécutifs, de corps amenés à prendre des décisions, il n'est peut-être pas tellement bon qu'ils étudient parallèlement et simultanément les mêmes problèmes ; nous devons donc nous demander si c'est par mauvaise volonté ou simplement parce que leur travail devait être rationalisé que les conseils des ministres n'ont pas toujours traité eux-mêmes les questions dont nous parlions dans notre Assemblée.

Si nous regardons alors ce qui s'est passé, si nous cherchons à voir l'évolution naturelle plutôt qu'à savoir ce qu'il faudrait tirer des institutions juridiques telles qu'elles ont été créées, si nous essayons d'observer l'évolution naturelle, que constatons-nous ? Je crois que nous devons constater deux choses.

La première, c'est qu'en fait, à travers l'histoire de ces cinq ou six dernières années, l'U.E.O. s'est vidée de la plupart de ses compétences. Est-ce à tort, est-ce à raison ? Je ne veux pas en discuter ici, mais le fait est incontestable. Je me contente de l'énumération. Nous ne nous occupons plus des questions de la Sarre, puisque la question de la Sarre a été réglée autrement ; le problème du maintien de troupes britanniques sur le territoire européen a été réglé dans d'autres endroits que dans notre Assemblée et dans notre Conseil des Ministres ; le contrôle des armements par certains aspects est devenu fort peu important, puisque nous nous plaignons non pas de l'excès d'armements de l'Allemagne, mais plutôt de la lenteur de son armement. Enfin, les attributions sociales et culturelles du traité de Bruxelles, qui étaient une part importante de notre activité jadis, ont maintenant été reportées au Conseil de l'Europe.

Voilà toutes sortes de compétences qui nous ont été l'une après l'autre enlevées. Et si nous faisons l'analyse de celles qui nous restent, il en reste essentiellement deux : c'est d'une part la politique commune, et c'est d'autre part le Comité des Armements. Et c'est là que nous devons nous demander réellement si le Conseil des Ministres vient en dernier.

Messieurs, je vous dirai un mot d'abord de la politique commune et un mot du Comité des Armements.

Une politique commune européenne doit avoir son siège quelque part, et comme je l'ai dit il y a quelques instants, il vaut mieux savoir quelle est l'organisation qui doit s'occuper de telle question que de voir cette question discutée parallèlement dans trois organisations différentes ; de voir trois Conseils de Ministres se réunir pour reparler, dans des circonstances à peine différentes, des mêmes problèmes. Si nous cherchons alors où doit se trouver le siège de la politique commune, nous constatons que deux choses tendent à se cristalliser. C'est d'une part l'O.T.A.N. et d'autre part les Six. C'est dans ces deux endroits que la politique commune tend à se faire, et pour des raisons qui sont d'ailleurs diverses, et qui, à plusieurs reprises ont été indiquées par le Conseil des Ministres lui-même, à l'O.T.A.N. d'abord, toutes les affaires militaires. C'est le Conseil des Ministres qui nous a dit, à plusieurs reprises, qu'il était mauvais qu'il y ait un membre des Sept faisant sa politique militaire à lui, au sein des Sept, et qu'il avait donc considéré comme nécessaire, pour l'unité de la politique militaire, que toutes les affaires militaires soient traitées essentiellement dans l'O.T.A.N. et non pas dans l'U.E.O.

D'autre part, pour ce qui concerne la politique commune, nous avons assisté depuis quatre ou cinq ans à un développement de plus en plus important du rôle de l'O.T.A.N. C'est un développement qui a d'ailleurs été en général très vivement souhaité par toutes les petites nations. Dans tous les problèmes qui concernent les relations Est-Ouest notamment, il y a certainement dans l'ensemble de l'Europe un désir général que ce soit l'O.T.A.N. qui actuellement rassemble les Etats européens en vue de discuter la politique commune sur ce point.

Nous voyons donc très bien toute une partie de la politique commune s'orienter vers l'O.T.A.N. et être actuellement réglée au sein de l'O.T.A.N. A partir du moment où les Six sur le plan économique, ont réglé cependant leur dynamisme, il est évident qu'il y a aussi une politique commune des Six, parce que toute politique économique est une politique et pose des problèmes politiques. Il est donc inévitable que les Six soient acculés à traiter de problèmes politiques.

Je crois que la tendance des Six telle qu'elle a été indiquée par les ministres qui ont parlé ici



*Mr. de la Vallée Poussin (continued)*

Six is to restrict the political side of their work. I have heard a formula mentioned, though not in this Assembly, that seems to me to put the matter very well. It consists in saying that the Six ought to consider jointly any political problems that concern them within the limits of their economic problems, but that any problems outside those limits should be considered by other bodies and especially by N.A.T.O. In any case, we can be sure that economics are bound to carry political implications and these will force the Six more and more into having a common political policy however much they may voluntarily decide to limit its scope.

Matters will certainly crystallise here as they have done in N.A.T.O., so that we can expect to find a common NATO policy on the one hand and a common six-power policy on the other. This much, events have been making plainer year by year and day by day, but the rest we see as in a glass, darkly. We still do not know what the common policy will be that unites us in N.A.T.O., what matters it will cover or what specific problems are the special concern of the Seven, the Eight or the Nine. These, however, are questions that are bound to arise if only because otherwise the relationship between the Six and the United Kingdom would take a new turn altogether, and we would find ourselves saying that the Six had a common policy because there was a common policy of the Fifteen, of whom the United Kingdom was one. If we were to do anything like this, we would certainly be creating one kind of unity in the world of the Atlantic Alliance, but we would at the same time be splitting that world even more seriously than was done by the Common Market. This would create another problem.

Turning to the second field in which we still retain some powers, that of the standardisation of armaments production by the Standing Armaments Committee, we find ourselves up against the same problem I have just described, but this time in a more concrete and perhaps also more characteristic and interesting form.

Do not let us deceive ourselves, Ladies and Gentlemen. The attempt to standardise armaments inside N.A.T.O. has never been pressed very far, nor do I think it ever will be. The reason for this is, as we are obliged to admit, that so far as armaments are concerned the

Americans are self-sufficient. It must be remembered that very nearly two-thirds of the United States' federal budget goes on armaments, and that the policy of the American Government is consequently as much an economic as a military one. The United States can supply all its own needs in the matter of armaments. It can manufacture every weapon it requires in sufficient quantities. It need ask us for nothing. It is absolute master of its own destiny. I would add, too, that some of the weapons it requires are completely different from those required by Europe.

We must not therefore harbour any illusions. American armaments policy is completely independent, which makes any real standardisation of armaments inside N.A.T.O. extremely difficult to achieve. This has been amply proved in the past and will be proved yet again in the future. In any case, Europe's co-operation with the United States consists in getting armaments rather than providing them.

On the European side, however, the need for a single armaments policy is self-evident because in Europe there is no longer any great power that can be really independent in this matter. It is no longer conceivable that Great Britain or even France should be able to manufacture adequate quantities of every type of armament required and, so far as research into prototypes and their industrial production are concerned, there can be no doubt that the European countries must, to a certain extent at least, rely upon each other.

If we go into the matter really thoroughly, we are obliged to realise that the only way of acquiring armaments at a reasonable price and without upsetting our respective economies, is to go as far as we possibly can in the direction of standardising armaments in all the European countries.

The Standing Armaments Committee has pointed out several times that, generally speaking, the types of armament required in Europe differ considerably from those preferred by the United States, but that the latter can usually also be made use of by the European countries.

Here, then, are a number of matters of obvious concern to the Seven, a fact which justifies

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

est de ne pas exagérer leur compétence politique. J'ai entendu une formule que l'on n'a pas répétée ici-même, mais qui me paraît assez heureuse : celle qui consiste à dire que les Six devraient étudier entre eux les problèmes politiques qui les concernent dans la limite des problèmes économiques, mais que tous les autres problèmes devraient être étudiés dans d'autres institutions et notamment à l'O.T.A.N. Il est certain en tout cas que l'économie a des implications politiques et que ces implications politiques obligeront les Six, de plus en plus, à avoir une politique commune, même s'ils limitent volontairement le domaine de cette politique.

Nous allons voir, de ce côté, une cristallisation semblable à celle qui s'est présentée pour l'O.T.A.N. Donc, d'une part, politique commune à l'O.T.A.N., d'autre part, politique commune parmi les Six. Cela, les événements le dessinent de jour en jour, d'année en année plus fort, mais le reste est flou. Alors que serait la politique commune qui nous unit à l'O.T.A.N. ; de quoi traiterai-elle, quels sont les problèmes particuliers spécifiques aux Sept, aux Huit ou aux Neuf ? Cela n'a pas encore été défini, mais il est évident que le problème va se poser, sans cela les relations des Six avec l'Angleterre prendraient un tour tout à fait nouveau et aboutiraient à dire qu'il y a une politique commune des Six, puis qu'il y a une politique commune des Quinze, où nous rencontrons l'Angleterre. Il est évident que si nous faisons une chose de ce genre, nous créerions certainement une unité du monde atlantique, mais nous ferions une coupure dans le monde atlantique plus grave encore que la création du Marché Commun. Nous nous trouverions donc en présence d'un problème.

Si nous regardons la seconde des compétences qui nous appartient encore, qui est le problème de la standardisation de la fabrication des armements au sein du Comité des Armements, nous retrouvons le problème que je viens de vous expliquer, mais d'une façon plus concrète encore et peut-être plus caractéristique et plus intéressante.

Messieurs, il ne faut pas se faire d'illusions. L'effort fait pour la standardisation des armements au sein de l'O.T.A.N. est un effort qui n'a pas été poussé très loin et qui, je crois, ne sera jamais poussé très loin. Pourquoi ? Parce que nous devons nous rendre compte de l'autonomie

américaine en matière d'armement. N'oublions pas que près des deux tiers du budget fédéral américain sert à payer des armements, que par conséquent la politique du gouvernement américain est, pour eux, autant économique que militaire. L'Amérique est en état d'être complètement autonome au point de vue des armements. Elle peut faire, en quantité suffisante, tous les armements dont elle a besoin. Elle n'a donc aucun besoin de s'adresser à nous. Elle est maîtresse totalement de son jeu. J'ajoute que certains des armements dont elle a besoin sont des armements très différents de ceux dont l'Europe a besoin.

Par conséquent, nous ne devons nous faire aucune illusion : il y a une autonomie de la politique américaine des armements qui fera que, sur le plan de l'O.T.A.N. une réelle standardisation des armements est très difficile à réaliser. L'expérience l'a prouvé depuis longtemps et nous voyons très bien comment l'expérience se vérifiera dans l'avenir. J'ajoute d'ailleurs que la collaboration avec les Etats-Unis consiste plutôt, de la part de l'Europe, à recevoir des armements qu'à en envoyer.

Au contraire, sur le plan européen, l'unité d'une politique d'armement s'impose à l'esprit. Pourquoi ? Parce que, en Europe, il n'y a plus une seule grande puissance qui soit réellement autonome au point de vue de ses armements. Il est devenu impensable que même l'Angleterre ou même la France puisse construire, d'une façon suffisante, tous les armements, tous les types d'armements dont elles ont besoin et pour l'étude des prototypes et leur réalisation industrielle il est certain que les pays de l'Europe doivent, dans une certaine mesure, s'entraider.

Si nous voulons aller au fond des choses, nous constatons que le seul moyen d'avoir des armements à un prix qui ne soit pas déraisonnable et qui ne mette pas notre économie dans une situation difficile, c'est d'aller très loin dans la voie de la standardisation des armements entre Européens.

Notre Comité des Armements nous a d'ailleurs fait remarquer à plusieurs reprises que, dans l'ensemble, les armements européens devaient appartenir à des types assez différents des armements que cherchent les Etats-Unis, mais qui sont en général des types dont les pays d'Europe peuvent s'accommoder.

Il y a donc ici des intérêts qui sont manifestement les intérêts des Sept et cela justifie que

*Mr. de la Vallée Poussin (continued)*

W.E.U. in playing a special part in our joint armaments programme.

I must point out, however, that there is one flaw in this reasoning. So far as the Seven are concerned, their armaments policy is a purely military one. In other words, the Seven — and this is all to the good — are aiming at having standard armaments produced in ideal conditions; but so far as the Six are concerned their armaments policy has an economic side too and, given that the Six have an economic policy, they may also have an armaments policy aimed at organising production on a more sensible basis and also at drawing the largest possible profits from that policy. From this angle, the more the Six develop their economic plans and the more specific their economic policy becomes, the more important will become the problem of armaments, as between themselves.

Armaments policy having become one of the most important factors in economic policy and one that cannot be ignored, the Seven are necessarily bound to view it from a slightly different angle from that adopted by the six-power Community. You will see that here is yet another potential danger.

This, Ladies and Gentlemen, brings me to my conclusion, which is that, if we think there are any matters on which it is necessary for the Seven to have a common policy, it is urgent that we should get together round a table and decide what that policy is to be.

W.E.U.'s great misfortune so far has been that, while dreaming of a seven-power policy, it has never really made up its mind what matters this policy ought to cover. If there are, in fact, no matters on which a seven-power policy would be of any value, then plainly W.E.U. is unnecessary. In that case, however, we come back to the situation I described at the beginning: two crystallisations, N.A.T.O. on the one hand and the Six on the other. But if we believe that the interests of Europe require that she should not be split into two and that the group of European States should remain in permanent consultation, it is, I take it, because we believe that we have got certain common interests, that there are certain matters that we can debate together and, consequently, that if our organisation were only

to make the effort it could succeed in identifying them, in which case our various countries could undertake to deal with them on a seven-power basis and make W.E.U. the centre of policy-making in certain fields.

That, Ladies and Gentlemen, is precisely the problem confronting us today. Mr. Michaud recommends a reorganisation of our institutions, but that does not seem to me to be of the first importance. It seems to me the first question we have to decide is what we actually want politically speaking, a question that is to some extent directed more particularly at the United Kingdom. Are there any special matters, or is there any special sphere of activity, in which the United Kingdom wishes to engage together with the rest of the Seven? If the answer is yes, there can be no doubt that the rest of Europe will hail it with delight and gladly co-operate, but it is high time that the decision was made. Time is passing and if we merely let it go by, the Western world will finish by finding itself at the end of quite a different road. This then, in my opinion, is the first thing we have to think about. It is something we must discuss, and that above all the Council of Ministers must discuss, in relation to the reorganisation proposed by the General Affairs Committee and Mr. Michaud.

There are some problems that cannot be dealt with either by N.A.T.O. or by the Six, but only by W.E.U. What are they and how do we propose setting about dealing with and solving them?

The PRESIDENT (Translation). — I call Lord Grantchester.

Lord GRANTCHESTER (*United Kingdom*). — I would like first of all to congratulate the Rapporteur on the Report which is before us. I think it is obvious to all of us, and you, Mr. President, have emphasised this in your opening speech, that today we do not live in water-tight compartments and it is impossible to segregate defence matters in one compartment and economic matters in another, but that overriding all, if any progress is to be made, there must be political discussion and, above all, as the Report states, there must be the political will to reach an agreement. Disposition of forces, in peacetime at any rate, is influenced by political considerations and rarely can be decided on purely technical points. The flow of trade is influenced by political decisions and by interventions, which

*M. de la Vallée Poussin (suite)*

l'Union de l'Europe Occidentale joue un rôle particulier au point de vue de cet effort commun d'armement.

Je voudrais cependant vous faire remarquer qu'il y a une faille dans le système. Sur le plan des Sept, cette politique des armements est une politique purement militaire, c'est-à-dire — et c'est très bon — que l'on cherche à avoir des armes communes et à les fabriquer dans des conditions idéales ; mais dans le plan des Six cette politique d'armements a aussi un aspect économique et dans le cas d'une politique économique des Six il peut aussi y avoir une politique d'armements visant une meilleure répartition de l'effort, visant aussi à tirer de cette politique d'armements de grands profits. Sur ce point, dans la mesure où les Six développeront leur plan économique et où la politique économique des Six préciserait, le problème des armements à l'intérieur des Six prendra une importance sans cesse croissante.

La politique d'armements est devenue un des éléments les plus importants de la politique économique, un facteur dont on ne peut plus faire abstraction, et il est donc fatal que les Six tendent à voir ce problème sous un angle un peu différent de l'organisation des Sept : vous voyez donc que là encore il y a un certain danger.

Messieurs, ceci me permet déjà d'arriver à la conclusion. C'est qu'en fait si nous pensons qu'il y a des domaines où une politique doit être faite à Sept, il est urgent que nous nous réunissions autour d'une table et que nous examinions ce que doit être cette politique.

Jusqu'ici, le grand malheur de l'U.E.O. fut que, rêvant d'une politique à Sept, elle n'ait jamais clairement déterminé sur quoi cette politique à Sept portait. S'il n'y a vraiment aucun point sur lequel une politique à Sept soit utile, il est évident que l'U.E.O. n'est pas nécessaire. Mais alors nous retombons dans la situation que j'ai décrite au début, les deux cristallisations, de l'O.T.A.N. d'un côté, des Six de l'autre. Si au contraire nous estimons que l'intérêt de l'Europe exige qu'elle ne soit pas coupée en deux et qu'il y ait tout de même une consultation permanente de l'ensemble des Etats européens, c'est, j'imagine, parce que nous pensons qu'il y a des intérêts communs, qu'il y a des points qu'on peut étudier en commun et que par conséquent un effort de notre organisation pourrait per-

mettre à ces points de se dégager, et que s'ils l'étaient clairement les Etats pourraient prendre alors l'engagement de traiter à Sept ces points-là et de faire de l'U.E.O. le siège d'une certaine politique en certains domaines.

Mais, Messieurs, c'est cela le problème devant lequel nous nous trouvons aujourd'hui. M. Michaud nous recommande d'améliorer nos institutions. Je ne crois pas que ce soit là le premier problème. Notre premier problème est d'abord une question de volonté politique, question de volonté politique qui, dans une certaine mesure, est posée plus directement à la Grande-Bretagne. Est-ce qu'il y a des points, un domaine d'activité caractéristiques que la Grande-Bretagne veut poursuivre sur le plan des Sept ? Si elle le veut, il est tout à fait sûr que le reste de l'Europe en sera enchanté et le fera ; mais nous arrivons au moment où il faut choisir car le temps passe et le temps qui passe aboutit à ce que soit dans d'autres voies que l'organisation du monde occidental se développe ; je crois donc que c'est à cela qu'il faut réfléchir d'abord. Je crois que nous devrions, songeant à la réforme des institutions dont la Commission a parlé et dont a parlé M. Michaud, en délibérer et surtout que le Conseil des Ministres délibère sur cette question principale.

Il est des problèmes qui ne peuvent être traités ni par l'O.T.A.N., ni par les Six, mais qui doivent spécifiquement être traités par l'U.E.O. Quels sont-ils et comment allons-nous nous y prendre pour les traiter et les résoudre ?

M. le PRESIDENT. — La parole est à Lord Grantchester.

Lord GRANTCHESTER (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais tout d'abord féliciter le rapporteur pour le rapport qui nous a été présenté. Je pense qu'il est évident — et c'est un point sur lequel, vous-même, Monsieur le Président, avez insisté dans votre discours d'ouverture — que nous ne vivons plus dans des compartiments étanches, qu'il est impossible d'isoler les problèmes de défense des problèmes économiques mais que si nous désirons progresser, il est essentiel que nous procédions à des discussions d'ordre politique et, comme le déclare le rapport, que nous soyons animés, sur le plan politique, du désir réel d'aboutir à un accord. L'affectation des forces armées, du moins en temps de paix, est influencée par des considérations politiques et il est rare que l'on puisse en décider en se fondant sur des considérations purement techniques. Les courants commerciaux sont influencés par des décisions

*Lord Grantchester (continued)*

are so frequent today. In fact, no problems can be discussed except in a political setting.

Rightly, I think, the Report emphasises the desirability of securing unity in Europe and sees in this Assembly the opportunity of urging consultation and discussions between the representatives of my country and of the Six of the Common Market. So far, any comprehensive agreements in Europe have eluded us. If we do not take care, we shall relegate the reality of unity again to the land of dreams, and we shall find that we have spoiled even the dream.

Why has this been so? I think it is because the Six have been talking primarily in terms of politics whereas the representatives of my country have been talking in terms only of economics. In my view, it is particularly important for this reason that we should speak together within the political clauses of the Treaty of Western European Union where the representatives of my country sit side by side with the representatives of the Six. I never believed that where two nations cannot agree it is easier to get agreement among many, but in Western European Union we can try to work out an agreement among the Seven and extend outwards towards a larger number when we have done so.

What are the questions which call for such urgent discussion? Mr. de la Vallée Poussin has touched upon some of them. I think the first is to build up a common foreign policy which will be recognised as a European foreign policy, and the second is to secure a common approach, a European approach, to the many problems with which we are confronted individually, not only defence, not only the make-up of the European army — and how political as distinct from technical this has become — but other questions such as Africa.

Thirdly, we want what I personally regard as essential to progress, more outward signs that we mean something that affects every citizen and

not merely governments when we speak of European unity. No one here would wish to clash with any other institution or to overlap the work of other institutions, but surely it is our duty to take up any questions within our competence where there has been no positive achievement. It is not a question, as Mr. de la Vallée Poussin reminded us, of discussing matters over and over again in different institutions, in different assemblies, but, if a result has not been achieved, surely any assembly should try to secure progress if the subject which has not been dealt with satisfactorily in our view can be dealt with by and falls within the competence of this Assembly.

In other institutions we hear a great deal about trade and about the free movement of goods, but about the free movement of persons we hear not so much, and involved with persons there is the question of ideas. If people do not move freely, ideas do not move freely. In the Six, identity cards have largely replaced passports. In itself that perhaps is not a great gain, but if we could get rid of the automatic and regular inspection of personal documents at frontiers then unity would begin to mean something to the ordinary citizen. Ordinary people would begin to believe that we mean something when we speak of European unity. If the Six could reach an agreement with my country on a matter like this for a start, what a step forward we would take.

In conclusion, I would like to appeal to the Government of my country and to the Governments of the Six to use the political machinery which exists in the Treaty of Western European Union for political discussions to prepare the way for wider discussions which may then be possible in O.E.E.C. or other European institutions.

**10. Replies by the Chairman in Office of the Council of Western European Union to Oral Questions**

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with the decision of the Assembly we will now suspend the debate on the Report of the

*Lord Grantchester (suite)*

politiques et par des interventions, qui sont très fréquentes de nos jours. En fait, il est impossible d'étudier un problème si on ne le place pas d'abord dans son contexte politique.

C'est à juste titre que le rapport insiste sur la nécessité d'assurer l'unité de l'Europe et qu'il voit dans une Assemblée comme la nôtre le moyen d'encourager les délibérations et les discussions entre les représentants de mon pays et les représentants des six pays du Marché Commun. Jusqu'à présent, tous les accords de caractère général conclus en Europe se sont faits sans nous. Si nous n'y prêtons pas attention, nous allons à nouveau reléguer la réalité de l'unité au domaine des rêves, et nous nous apercevrons un jour que nous avons gâché jusqu'au rêve.

Pourquoi en sommes-nous arrivés là ? Je pense qu'il faut en rechercher la cause dans le fait que les Six ont surtout considéré le problème sous un jour politique, alors que l'optique des représentants de mon pays était purement économique. A mon avis, c'est pour cette raison qu'il est particulièrement important que nos entretiens se situent dans le cadre des clauses politiques du Traité de l'Union de l'Europe Occidentale au sein de laquelle les représentants de mon pays et ceux des Six siègent côte à côte. Je n'ai jamais pensé qu'il fût plus facile à plusieurs nations de parvenir à un accord là où deux nations ne peuvent s'entendre, mais au sein de l'Union de l'Europe Occidentale, nous pouvons essayer de réaliser un accord entre les Sept, et de l'étendre par la suite à un plus grand nombre de pays.

Quelles questions demandent à être débattues d'urgence ? M. de la Vallée Poussin en a évoquées quelques-unes. Je crois que la première est d'édifier une politique étrangère commune qui sera reconnue comme étant une politique étrangère européenne, et que la seconde consiste à aborder dans un même esprit, c'est-à-dire dans un esprit européen, les multiples problèmes qui se posent à chacun de nous ; il s'agit non seulement de problèmes de défense, non seulement de la constitution de l'armée européenne — et c'est là que nous pouvons constater le fossé qui s'est creusé entre l'aspect technique et l'aspect politique — mais aussi d'autres questions telles que, par exemple, l'Afrique.

Troisièmement — et à mes yeux, il s'agit là d'un facteur de progrès essentiel — il faut que, lorsque nous parlons d'unité européenne, nous

montrions plus clairement que c'est à chaque citoyen et non pas seulement aux gouvernements que nous nous adressons. Il n'en est pas un seul parmi nous qui souhaite que nos travaux soient incompatibles ou fassent double emploi avec ceux d'autres institutions, mais il est évident que notre devoir nous dicte d'étudier toute question qui se trouve être de notre compétence et sur laquelle aucun progrès tangible n'a été réalisé ailleurs. Il ne s'agit pas, comme nous l'a rappelé M. de la Vallée Poussin, de débattre sans fin de problèmes au sein de différentes institutions, de différentes Assemblées ; mais, si aucun résultat n'a été obtenu, il est incontestable que notre Assemblée doit essayer de faire aboutir tout problème qui se trouve être de sa compétence, et qui n'a pu être réglé par d'autres de façon satisfaisante.

Dans d'autres institutions, on parle d'abondance des échanges commerciaux, et de la libre circulation des marchandises, mais on y est beaucoup moins disert sur la libre circulation des personnes et, par conséquent, sur la libre circulation des idées. Si les individus ne circulent pas librement, les idées ne circulent pas librement. Chez les Six, les cartes d'identité ont, dans une large mesure, remplacé les passeports. En soi, cette mesure ne présente peut-être pas d'avantage considérable, mais si nous pouvions supprimer l'inspection automatique des documents personnels aux frontières, l'unité aurait alors un sens pour le simple citoyen. Celui-ci commencerait alors à croire que, lorsque nous parlons de l'unité européenne, ce ne sont pas des paroles en l'air. Si les Six pouvaient pour commencer aboutir à un accord avec mon pays sur un point comme celui-ci, quel pas en avant nous aurions fait !

En conclusion, j'aimerais faire appel au gouvernement de mon pays et aux gouvernements des Six pour qu'ils utilisent les moyens politiques que leur donne le Traité de l'Union de l'Europe Occidentale afin que des conversations d'ordre politique ouvrent la voie à des débats plus larges au sein de l'O.E.C.E. ou d'autres institutions européennes.

**10. Réponses du Président en exercice du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à des questions orales**

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à la décision que l'Assemblée a précédemment prise,

*The President (continued)*

General Affairs Committee in order to hear members' questions and the replies by the Chairman of the Council.

Does anyone wish to speak?...

I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I hope you will not take it amiss if I feel impelled to touch briefly on a problem which, compared with the subject of the foregoing discussion, is perhaps very dull and practical. I also hope that the Council of Ministers will not take it amiss, in view of the fact that I am obliged to be somewhat insistent.

You will see on page 8 of Document 150 the Reply of the Council to the questions raised in our Document 126 of 11th May.

Confronted as we are every day with urgent and important problems of European foreign policy and economics, there is a danger that the unsolved domestic problems of the future Europe, which is taking shape through a complex of European organisations, will be relegated to second or third place or be given insufficient importance. I am afraid that, unless we soon find a consistent, good and socially just solution to the problems, which will ensure the smooth operation of the organisation, we shall some day have cause for regret.

We all know that the outstanding evolution of the European States in the nineteenth century was not least a reflection of the fact that, during that period, all of them developed a brilliantly trained and reliable body of public servants. Only by following their example can the new European network of States hope to emulate that achievement.

Finally, there is the following reason why we should not always give this question second or third place. I admit that its solution cannot take precedence over that of more immediately urgent

problems, but the importance of an early settlement seems obvious on purely administrative grounds. I would refer, for instance, to what is happening in a new European organisation, not so long after its creation, where, already, a number of cases brought by employees are pending before the highest court of appeal. These cases are being brought by the officials concerned because some of the legal implications of the staff regulations are insufficiently precise.

In Document 126, which I mentioned just now, I expressed my views on the Fourth Annual Report of the Council of Ministers and asked four questions. I have already referred to the Council's replies. I hope you are acquainted with these, but if you are not, may I ask you to read them?

We in the Committee do not consider those replies sufficiently informative, and I would consequently now like to raise some supplementary questions, and these, on behalf of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, I propose to read to you again as originally worded.

I would like to refer to Section II of the Council's Reply and to the Reply of the Assembly to the Council's Fourth Annual Report. Would the Council inform me of the number of national civil servants seconded to W.E.U. by each government respectively?

Which WEU governments pay supplementary allowances to national civil servants seconded to the staff of the following organisations: W.E.U., O.E.E.C., N.A.T.O., the Council of Europe, and the Secretariat of the Community of the Six in Brussels and Luxembourg? What is the amount of these supplementary allowances for each grade and what arrangements are made for pensions?

In order to simplify the actuarial problem of a single pension scheme for European civil servants, a clear distinction must be drawn between seconded national civil servants and permanent European civil servants.

Is the Council considering giving instructions to its representatives on the Working Party to make this distinction and to introduce a pension

*M. le Président (suite)*

nous allons interrompre maintenant la discussion sur le rapport de la Commission des Affaires Générales pour entendre les auteurs de questions et les réponses de M. le Président du Conseil.

Quelqu'un demande-t-il la parole ?...

La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, j'espère que vous ne m'en voudrez pas si, comme il est de mon devoir, je prends maintenant brièvement position au sujet d'un problème qui est peut-être très aride et terre à terre par rapport à la matière traitée jusqu'à présent. Avant tout, j'espère que le Conseil des Ministres ne me tiendra pas rigueur de ce que je m'occupe de ce problème, d'autant plus que je suis obligé d'insister quelque peu.

Vous avez devant vous le Document 150 où vous trouverez à la page 8 la réponse du Conseil des Ministres aux questions soulevées dans notre Document 126 du 11 mai.

En raison des grands problèmes de politique étrangère et des grandes tâches de politique économique en Europe, dont nous sommes assaillis journellement, les problèmes non résolus afférents à la situation interne de l'Europe en construction qui prend corps dans une organisation européenne d'une grande diversité, courent le risque d'être traités comme des tâches de second ou troisième ordre, ou de ne pas l'être suffisamment. Nous aurons un jour à nous en repentir si nous ne trouvons pas en temps opportun une bonne ordonnance et une solution de ces problèmes qui soit uniforme, socialement juste et correspondant aux nécessités de l'institution.

Nous savons tous que le développement remarquable des États européens au XIX<sup>e</sup> siècle doit, à beaucoup de points de vue, être attribué au fait que tous les États européens ont su se donner dans le courant du siècle un corps brillamment qualifié et intègre de fonctionnaires publics. Ce n'est qu'en se construisant sur cette base que le système d'États européens put connaître un aussi brillant développement et accéder à une telle supériorité.

Pour terminer, il existe encore une autre raison pour laquelle ce problème ne doit pas être toujours relégué au second ou au troisième rang. Tout en admettant qu'on ne pourra le résoudre

avant les grands problèmes les plus importants, d'un caractère urgent, l'importance d'une solution rapide paraît évidente au point de vue purement administratif. Ceci est illustré par les faits qui se sont produits dans une nouvelle organisation européenne où d'ores et déjà, peu de temps après sa fondation, toute une série de procès intentés par des fonctionnaires sont en instance à la Cour de Justice. Ces procès sont intentés par les fonctionnaires intéressés en raison de l'obscurité qui entoure différentes questions du droit de la fonction publique.

J'ai pris position, en son temps — dans le Document 126, que je viens de citer — au sujet du Quatrième rapport annuel du Conseil des Ministres et j'ai posé alors quatre questions. Je viens d'attirer votre attention sur la réponse du Conseil des Ministres. J'espère que vous en aurez pris connaissance : s'il n'en était pas ainsi, je vous serais reconnaissant de bien vouloir le faire.

Je voudrais maintenant poser des questions supplémentaires qui résultent du fait qu'à nous, qui sommes la Commission, la réponse du Conseil des Ministres ne paraît pas suffisamment exhaustive. Permettez-moi de vous communiquer encore une fois, dans le texte original, les questions supplémentaires que je pose au nom de la Commission du Budget.

Considérant la réponse du Conseil à la section II et la réponse au Quatrième rapport annuel du Conseil, je prie le Conseil de bien vouloir me communiquer le nombre de fonctionnaires nationaux détachés dans chaque cas, pour chaque gouvernement de l'U.E.O. ?

Quels gouvernements de l'U.E.O. versent des indemnités supplémentaires aux fonctionnaires nationaux détachés dans les services des organisations suivantes : U.E.O., O.E.C.E., O.T.A.N., Conseil de l'Europe, Secrétariat de la Communauté des Six à Bruxelles et à Luxembourg ? Quels sont les montants de ces indemnités supplémentaires pour chaque grade, et quel est le régime de retraite ?

Afin de simplifier le problème actuariel d'un régime de retraite unique pour les fonctionnaires européens, il faut distinguer clairement entre les fonctionnaires nationaux détachés et les fonctionnaires européens de carrière permanente.

Le Conseil n'envisage-t-il pas de donner des instructions à ses représentants au sein du Groupe de Travail pour faire respecter cette dis-



*Mr. Zimmer (continued)*

scheme for permanent European civil servants only, excluding those who have been seconded by their national governments?

I do not propose to put an additional question today on behalf of the Committee on Section IV, Indemnity for Suppression of Posts, but I would like to express our conviction that the Council will find an equitable solution for the officials concerned when the occasion arises.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, if I had been able to comment on Mr. Michaud's Report, as I would have liked to do, I need not perhaps have spoken now.

My question concerns the reply of the Council to Recommendation No. 36 on the policy of WEU member States. It is rather a vague question, but the reply will perhaps throw some light on points I want to raise in my speech later on the Report itself.

In the last line of the reply it is said that "Member governments wish to stress once more the importance they attach to Western European Union as a setting for the preliminary discussion, in a seven-power framework, of the agendas of United Nations Agencies." The wording is very simple, but it seems to me that we might usefully be given some examples or some further explanation on this point, which I believe could open up a wide field for the political activities of our organisation.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Admiral Hughes Hallett.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — Mr. President, there are two short questions I would like to put — and which have been asked before — about the progress of the arrangements for the control of arms.

Two agreements were signed on 14th December, 1957. One was the Convention which provided for the due process of law in accordance with, I think, Article XI of Protocol No. IV. Has that yet entered into force? If not, which member nations have ratified it to date?

The other agreement was that for the fixing of the levels of the forces required for local defence or police duties. I think I am right in saying that, when we last heard about this, three nations had ratified it. Have any further ratifications been received?

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to ask a question?...

I call Mr. Pella. Chairman in Office of the Council of Ministers.

Mr. PELLA (*Chairman in Office of the Council of Ministers*) (Translation). — I would like to say with regard to Mr. Zimmer's question that there is no reason why the Council of Ministers should evade replying. On the contrary, the Council of Ministers are only too willing to be questioned fully on any point that concerns the Assembly. That is the sort of co-operation which Ministers are most anxious to encourage.

Mr. Zimmer submitted his question in writing some two weeks ago.

I would like to assure him that the Secretariat-General is in process of assembling the main facts so as to be able to submit the relevant information to the Council.

If Mr. Zimmer agrees, he can have a written reply in a very short time.

I would like to point out to him, however, that I must make a reservation regarding information about other organisations, as I do not know whether it is in our power to let him have all the information he wants.

I would add that I at any rate personally share the feelings which inspired his two questions.

As to Mr. Montini, he wants to know the meaning of the words: "Member governments wish to stress once more the importance they attach to Western European Union as a setting for the

*M. Zimmer (suite)*

inction et pour instituer un régime de retraite uniquement pour les fonctionnaires européens de carrière, à l'exception de ceux qui ont été détachés par leurs administrations nationales ?

En ce qui concerne la Section IV, indemnité pour suppression d'emploi, je renonce aujourd'hui, au nom de la Commission, à poser une question supplémentaire, mais je tiens à exprimer notre conviction que le Conseil, le cas échéant, trouvera une solution équitable pour les fonctionnaires en cause.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, si j'avais pu prendre la parole, comme j'eusse souhaité le faire, à propos du rapport de M. Michaud, cela m'aurait peut-être évité d'intervenir maintenant.

Ma question porte sur la réponse du Conseil à la Recommandation n° 36 relative à la politique des Etats membres de l'U.E.O. Bien que vague dans ses termes, elle me permettra peut-être d'éclaircir certains des points que je me propose d'aborder dans la discussion du rapport.

Au dernier alinéa de la réponse, il est dit que « les gouvernements membres tiennent à insister de nouveau sur l'importance qu'ils attachent à l'U.E.O. comme cadre de l'examen préliminaire à Sept de l'ordre du jour des divers organes des Nations Unies. » Ce texte est très simple, mais il me paraîtrait utile qu'on nous donnât un exemple ou quelques précisions susceptibles d'éclaircir ce point qui, à mon avis, peut réellement ouvrir une perspective assez large à la vie politique de notre institution.

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un demande-t-il encore la parole ?...

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Oui, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à l'amiral Hughes Hallett.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'aimerais poser brièvement deux questions — qui ont d'ailleurs été déjà posées — au sujet du contrôle des armements.

Deux accords ont été signés le 14 décembre 1957. L'un d'eux était une Convention prévoyant le processus juridique voulu conformément, je crois, à l'article XI du Protocole N° IV. Cette Convention est-elle en vigueur ? Sinon, quelles nations membres l'ont ratifiée à ce jour ?

L'autre accord fixait les niveaux de forces nécessaires à la défense locale ou à la police. Je ne crois pas me tromper en disant qu'aux dernières nouvelles, trois nations ont ratifié cet accord. D'autres ratifications ont-elles eu lieu ?

M. le PRÉSIDENT. — Quelqu'un désire-t-il encore poser des questions ?...

La parole est alors à M. Pella, Président en exercice du Conseil des Ministres.

M. PELLA (*Président en exercice du Conseil des Ministres*). — Monsieur le Président, en ce qui concerne la question posée par M. Zimmer, je désire lui répondre que le Conseil des Ministres n'a aucune raison de l'éluder. Je suis même heureux de déclarer que le Conseil des Ministres désire être interpellé largement sur toutes les questions qui peuvent retenir l'attention de l'Assemblée. C'est là un aspect de collaboration sur lequel les Ministres désirent donner leur avis sans réserve.

M. Zimmer avait déjà présenté sa question par écrit, il y deux semaines environ.

Je désire lui donner l'assurance que le Secrétariat Général est en train de recueillir les données principales afin de soumettre au Conseil les éléments nécessaires.

Si M. Zimmer est d'accord, une réponse écrite pourrait lui être donnée dans le plus bref délai possible.

Toutefois, je voudrais attirer son attention sur le fait qu'en ce qui concerne les renseignements relatifs à d'autres organisations, je tiens à faire quelques réserves, ne sachant pas s'il sera en notre pouvoir de lui communiquer toutes les précisions qu'il désire.

J'ajouterai même que je partage, du moins personnellement, l'esprit qui ressort des deux questions qu'il a posées.

Quant à M. Montini, il voudrait connaître la signification des mots : « Les gouvernements membres ont insisté sur l'importance qu'ils attachent à l'U.E.O. comme cadre de l'examen pré-

*Mr. Pella (continued)*

preliminary discussion, in a seven-power framework, of the agendas of United Nations Agencies.”

This is certainly a very broad statement, but it establishes the fact that any discussion in the United Nations of concern to our community of Seven, should, in the view of the Council of Ministers, be given preliminary consideration at one of their meetings.

I am not at the moment in a position to give any more details, but if Mr. Montini would like to mention specific instances, the Council of Ministers will be happy to consider them.

As regards the last question put by Admiral Hughes Hallett, up to the present no country has ratified the convention relating to the Armaments Agency. It will obviously be the responsibility of the Secretariat-General to see that countries do all they can in this direction as soon as possible.

Those were the three replies I wanted to make to the questions put to me, and I hope they have given satisfaction to the members concerned.

I would like to add here, Mr. President, that in this kind of co-operation between the Assembly and the Council of Ministers there is an area which extends from what is obligatory at one extreme to what is permissible at the other, and that is the area of goodwill, to which I referred a few days ago in another Assembly.

I would like to assure the Assembly of the Council's determination to act with all possible goodwill in this area since that is where close co-operation can be established.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — May I speak, Mr. President?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I would not have asked for the floor if the reply just given to Admiral Hughes Hallett had not

alarmed me considerably. It seems that nothing has been done to ensure the operation of institutions concerned with armaments control. If that is so, we can only conclude that each country is free to do what it likes with respect to armaments production, and the Paris Agreements are thus no longer effective. Since it is mainly concerned with armaments, the Treaty has therefore no further significance.

We shall be dealing with this question again when we consider Mr. Mulley's Report, but so long as nothing has been ratified and the liberty of each nation therefore remains absolute, we are forced to admit that there is no undertaking by one country to another so far as armaments are concerned.

I would like to know whether that interpretation is correct.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Moutet, I must point out that we cannot debate two questions at once. You have asked your question; it can be discussed later on in the general debate.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I am putting a very specific question, Mr. President, and it is this: Since the protocol referred to by Admiral Hughes Hallett has not been ratified, is every country free to manufacture armaments and to use those armaments as it likes?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Pella.

Mr. PELLA (*Chairman in Office of the Council of Ministers*) (Translation). — I think we have here the beginnings of a misunderstanding which must be cleared up. The Agency is functioning; the only point at issue is that of a protocol concerning a legal guarantee safeguarding private interests. The fact that it has not been ratified does not mean that the Agency cannot function effectively. The reply I gave about pressing countries to ratify concerned this additional protocol only. The Agency itself exists and functions.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — That was not the reply given to Admiral Hughes Hallett in the House of Commons.

*M. Pella (suite)*

liminaire à Sept de l'ordre du jour des divers organes des Nations unies. »

C'est là, il est vrai, une déclaration très large, mais elle démontre que tout argument qui, au sein des Nations Unies, peut intéresser notre communauté à Sept, devrait, dans l'intention du Conseil des Ministres, être examiné d'une façon préliminaire lors d'une de ses réunions.

Je ne suis pas à même, pour le moment, de donner plus de précisions. Mais si M. Montini désire attirer l'attention sur quelques arguments particuliers, le Conseil des Ministres sera heureux d'en tenir compte.

En ce qui concerne la dernière question posée par l'amiral Hughes Hallett, je désire affirmer que, jusqu'ici aucun pays n'a encore ratifié la convention pour le fonctionnement de l'Agence. Ce serait évidemment le devoir de notre Secrétariat Général de faire que chaque pays puisse, dans le plus bref délai possible, prendre les décisions qui entrent dans le cadre de ses pouvoirs.

Voilà les trois réponses que je désire donner aux questions qui ont été présentées, et j'espère qu'elles ont donné pleine satisfaction aux honorables parlementaires qui les ont posées.

Mais je voudrais ici ajouter, Monsieur le Président, que dans ce cadre de collaboration entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres, il y a toute une zone qui passe de l'extrémité de ce qui est obligatoire jusqu'à l'autre extrémité des choses qui ne sont pas défendues. C'est la zone de bonne volonté, la zone que j'évoquais il y a quelques jours vis-à-vis d'une autre assemblée.

Je désire de même, dans cette Assemblée, confirmer que le Conseil des Ministres désire marcher avec toute la bonne volonté possible dans cette zone qui est la zone de la bonne collaboration.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

M. MOUTET (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Moutet.

M. MOUTET (*France*). — Je n'aurais pas demandé la parole pour poser une question, si la réponse qui vient d'être faite à l'amiral

Hughes Hallett ne m'avait singulièrement alerté. Il est donc évident que rien n'a été fait pour le fonctionnement des institutions en ce qui concerne le contrôle des armements. Dans ces conditions, la conclusion que nous pouvons en tirer, c'est que chaque nation est libre en ce qui concerne la production des armements; par conséquent, l'effet des Accords de Paris est par là même détruit. Le Traité est donc sans aucun intérêt puisqu'il porte essentiellement sur les armements.

C'est une question que nous reprendrons avec le rapport de M. Mulley, mais tant que rien n'est ratifié nous sommes bien obligés de dire que la liberté de chaque nation étant entière, il n'y a plus d'engagement d'une nation par rapport aux autres en ce qui concerne les armements.

Je voudrais savoir si mon interprétation est exacte.

M. le PRÉSIDENT. — M. Moutet, je vous ferai observer qu'on ne peut poursuivre une discussion sur deux questions. La question a été posée; l'argument pourra être repris dans la discussion générale, ces prochains jours.

M. MOUTET (*France*). — Je pose une question très nette, Monsieur le Président, et c'est celle-ci : en l'absence de la ratification du protocole qui a été soulevée par l'amiral Hughes Hallett, est-ce que chaque nation est libre en ce qui concerne la fabrication des armements et l'utilisation de ces armements ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le Président Pella.

M. PELLA (*Président en exercice du Conseil des Ministres*). — Je crois qu'il y a ici un commencement de malentendu qu'il faut dissiper. L'Agence fonctionne; il s'agit seulement d'un protocole concernant une garantie d'ordre juridictionnel sauvegardant les intérêts privés. L'absence de ratification n'empêche pas l'Agence de fonctionner effectivement. La réponse que j'ai donnée en ce qui concerne la ratification que nous devons solliciter vise seulement ce protocole de perfectionnement, mais l'Agence existe et fonctionne.

M. MOUTET (*France*). — Ce n'est pas ce qu'on a répondu, à la Chambre des Communes, à l'amiral Hughes Hallett.

The PRESIDENT (Translation). — I would like to thank the Chairman of the Council for his statement and for replying to questions.

**11. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, 1st December, at 10 a.m. with the following Orders of the Day:

1. Address by Mr. Paul-Henri Spaak, Secretary-General of N.A.T.O., Chairman of the North Atlantic Council.
2. Policy of Member States of Western European Union (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 148).
3. State of European Security (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 147).

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

I call Mr. Mulley.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — Do we understand that the debate on the present Report will continue tomorrow and that the Report on European defence will not come on until later in the day? I wondered whether that was the effect of what you have just said. It seems that there are advantages in trying to get the debate on defence over in one day, rather than that it should be continued from one day to another.

The PRESIDENT (Translation). — I think we shall have to resume and conclude the political debate we began this afternoon, which was suspended to allow the Chairman of the Council of Ministers to reply to questions.

Tomorrow morning the Sitting will open with an address by Mr. Spaak, Secretary-General of N.A.T.O. The next item on the Orders of the Day will therefore be the debate which was left unfinished this afternoon. In the course of the morning or at the beginning of the afternoon we will start the debate on the state of European security. We cannot again postpone the political debate which was on this afternoon's Orders of the Day and which we were unable to finish.

Does anyone else wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 6.15 p.m.)*

M. le **PRESIDENT**. — Je voudrais remercier Monsieur le Président du Conseil de sa communication et de la réponse qu'il a bien voulu donner aux questions qui lui ont été posées.

### 11. *Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance*

M. le **PRESIDENT**. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique, demain matin, 1<sup>er</sup> décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Exposé de M. Paul-Henri Spaak, Secrétaire Général de l'O.T.A.N., Président du Conseil de l'Atlantique Nord.
2. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Document 148).
3. Etat de la sécurité européenne (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 147).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La parole est à M. Mulley.

M. **MULLEY** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Devons-nous comprendre que le débat sur ce rapport-ci se poursuivra demain et que le rapport sur la défense européenne ne viendra en discussion que plus tard ? J'aimerais savoir si c'est là la conclusion qu'il faut tirer de ce que vous venez de dire. Il y aurait intérêt, à mon avis, à essayer d'en terminer avec le débat sur la défense en un seul jour, plutôt que de le continuer d'un jour sur l'autre.

M. le **PRESIDENT**. — Je crois qu'il est nécessaire de poursuivre et de terminer la discussion politique engagée cet après-midi, mais interrompue pour permettre à Monsieur le Président du Conseil des Ministres de répondre aux questions qui lui ont été posées.

Demain matin, la séance débute par l'exposé de M. Spaak, Secrétaire Général de l'O.T.A.N., et c'est la raison pour laquelle le point suivant de l'ordre du jour doit obligatoirement être la discussion qui n'a pas été terminée cet après-midi. Au cours de la matinée ou au début de l'après-midi, nous commencerons la discussion sur l'état de la sécurité européenne. Il n'est pas possible de reporter une nouvelle fois la discussion politique prévue à l'ordre du jour de cet après-midi et qui n'a pu être terminée.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

(La séance est levée à 18 h. 15)

# EIGHTH SITTING

Tuesday, 1st December, 1959

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Address by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation and Chairman of the North Atlantic Council.  
*Speakers*: The President, Mr. Steele, Mr. Spaak, Mr. Maitland.
4. Policy of Member States of Western European Union (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148 and Amendment*).  
*Speakers*: The President, Mr. Montini, Mr. Junot, Mr. Meyer, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Duynstee.
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10.15 a. m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. Address by Mr. Spaak, Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation and Chairman of the North Atlantic Council

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is an address by Mr. Spaak, Secretary General of N.A.T.O. and Chairman of the North Atlantic Council.

1. See page 15.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — On a point of order Mr. President. We are very happy and very glad to have Mr. Spaak with us this morning, and, in the past, we have been delighted with his survey of various events. Usually at these meetings he has given us his personal views on the documents which are before us, particularly the Reports from the Committee. I wish to ask whether that was done at your request; whether these personal views of Mr. Spaak are at the request of the President; because I feel that there is a point of procedure here. Those documents which have not yet been discussed by Western European Union ought not to be discussed until the Rapporteur of the Committee has himself had an opportunity of addressing the Assembly on the documents.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Spaak has been good enough to come and address us, but his speech will not form part of the debate on the Reports submitted by the Committees.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — I quite appreciate that, and no one is happier to have Mr. Spaak here than I am, but I wish to be assured by you in this connection. We have had occasions in the past when Mr. Spaak has taken the opportunity to give his personal views about a particular report from a Committee before it has been introduced by the Rapporteur, and I would take strong exception if that happened this morning.

# HUITIÈME SÉANCE

Mardi 1<sup>er</sup> décembre 1959

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, et Président du Conseil de l'Atlantique Nord.  
*Interviennent* : Le Président, M. Steele, M. Spaak, M. Maitland.
4. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendement*).  
*Interviennent* : Le Président, M. Montini, M. Junot, M. Meyer, Dame Florence Horsbrugh, M. Duynstee.
5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 10 h. 15, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Allocution de M. Spaak, Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord, Président du Conseil de l'Atlantique Nord

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle l'exposé de M. Spaak, Secrétaire Général de l'O.T.A.N., Président du Conseil de l'Atlantique Nord.

1. Voir page 15.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais soulever un point de procédure. Nous sommes très heureux de pouvoir compter M. Spaak parmi nous ce matin, et c'est avec plaisir que nous avons écouté dans le passé les exposés qu'il a faits à diverses occasions. Généralement, au cours de ces réunions, il nous exposait son opinion personnelle sur les documents qui nous étaient présentés, en particulier les rapports de la Commission. J'aimerais demander s'il a agi ainsi sur votre demande; en d'autres termes, si c'est à la demande du Président que M. Spaak a exposé son point de vue personnel; car j'estime qu'il s'agit là d'un point de procédure. Les documents qui n'ont pas encore été examinés par l'Union de l'Europe Occidentale ne devraient pas donner lieu à discussion avant que le rapporteur de la Commission ait eu l'occasion de les présenter à l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — Monsieur le Président Spaak nous a fait le plaisir de venir ici pour faire un exposé, mais cet exposé ne fait pas partie de la discussion des rapports qui ont été présentés par les commissions.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je m'en rends parfaitement compte, et nul plus que moi ne se félicite de la présence de M. Spaak. Mais je souhaite que vous me rassuriez sur ce point. A plusieurs reprises dans le passé, M. Spaak a saisi l'occasion de nous faire part de ses vues personnelles au sujet de tel ou tel rapport d'une Commission avant que le document ait été présenté par le rapporteur. Je verrais un sérieux inconvénient à ce que cela se produise.



The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Spaak. May I ask him to come up to the rostrum.

Mr. SPAAK (*Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like all the same to clear up the point of order that has just been raised. If I understood him rightly, Mr. Steele is asking me not to refer to the Reports submitted to the Assembly. If that is your wish I will certainly agree to it and omit the part of my speech in which I intended to deal with these Reports. Is that the wish of the Assembly? (*Confused protest*) Are you saying yes or no? I would like to know exactly as I have no wish to create an incident in the middle of my speech. It was only out of deference to this Assembly and to the Rapporteurs that I had intended to give my views on certain points raised in the Reports. (*Applause*) If the Assembly feels I ought not to do so I will simply omit these passages.

The PRESIDENT (Translation). — I think, Mr. Spaak, that we are all glad to have the opportunity of listening to you and hearing your views independently of the debate on these Reports. I feel sure that Mr. Steele feels the same. Please begin your address.

Mr. SPAAK (*Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation*) (Translation). — It has been said by both Napoleon and Lenin that eloquence is merely repetition. I find this encouraging because, after addressing the NATO Parliamentarians in Washington some ten days ago on the same subject on which I intend to address you today, I can hardly hope to make a completely new speech and you must forgive me if I am obliged to repeat a certain number of things I have said before.

I would like to begin by clearing up a possible cause of confusion. You have invited me to address you today in my capacity as Secretary General of the Atlantic Alliance, but I must make it quite plain that the views I shall be expressing in my speech are my own personal ones. What I say will not necessarily represent the common viewpoint of the fifteen countries belonging to the Alliance. I realise that this may create certain difficulties for me, but my fifteen masters, that is to say, the fifteen NATO governments, have up to now shown themselves very indulgent, for which I am duly grateful.

I hope in any case that I shall not abuse their indulgence or put any of them in a difficult position. But I must say clearly once for all that what I am going to say will commit no one but myself.

What I am going to try to do, Ladies and Gentlemen — I suppose that is what you expect of me — is to consider the international situation as it looks from the viewpoint of the Atlantic Organisation. If I had to sum it up in a single phrase, I would say the international situation today was wavering and uncertain. We have just lived through an unusual and in many ways extremely interesting twelve months, in the sense that, if we look back, we see that we have reached almost the exact anniversary of what, last year, we were calling the Russian ultimatum on Berlin. It was in November of last year that the Russians informed us they were proposing to raise this extremely thorny problem. I do not think it would be exaggerating if I were to say that, at the time, a number of worthy people in Europe and in the United States thought that by raising the Berlin question in the way they did the Russians had set probably the most difficult and dangerous problem that Europe and the Atlantic Alliance had known since the end of the second world war. A year ago, we were living in a period of extreme international tension and some, with whom I would certainly not disagree, went so far as to say that we were in the midst of a full-scale crisis.

A whole year has gone by since then and the Berlin problem has not been solved. But although it still confronts us, anyone listening to the speeches and statements made by the leading statesmen on either side. East or West, will observe that they all describe the present period as one of decreasing tension. The curious thing is that, while the problem remains the same, the atmosphere has changed for the better.

Those interested in international policy and anxious to influence it ought to pause to reflect how it is that we have managed to pass from yesterday's state of cold war to what the Russians

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Spaak. Je le prie de venir à la tribune.

M. SPAAK (*Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais tout de même éclaircir le point d'ordre qui vient d'être soulevé. Si j'ai bien compris, l'honorable M. Steele désire que je ne fasse aucune allusion aux rapports déposés devant cette Assemblée ? Si tel est votre désir, j'y accéderai, je supprimerai de mon discours les paragraphes que je comptais consacrer à ces rapports ? Tel est-il le désir de l'Assemblée ? (*Protestations, mouvements divers*) « No or yes » ?... Je voudrais savoir exactement ! Je ne veux pas, au milieu de mon discours, créer un incident. C'était par déférence pour l'Assemblée et pour les rapporteurs que je comptais donner mon avis sur certaines questions soulevés par le rapport. (*Applaudissements*). Si l'Assemblée estime que c'est inconvenant, je supprimerai tout simplement ces passages de mon discours.

M. le PRESIDENT. — Je crois, Monsieur le Président, que nous sommes tous heureux de vous écouter et d'entendre votre avis, en dehors de la discussion des rapports. Certainement M. Steele est aussi de cet avis. M. Spaak, veuillez commencer votre exposé.

M. SPAAK (*Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*). — Napoléon et Lénine ont déclaré que la répétition était la seule forme de l'éloquence. Je trouve dans cette affirmation un élément de réconfort et d'encouragement, car m'étant exprimé devant les Parlementaires de l'O.T.A.N. à Washington, il y a une dizaine de jours, sur le sujet que je compte aborder devant vous, je ne puis pas espérer me renouveler et je m'excuse par conséquent de devoir répéter un certain nombre de choses que j'ai déjà dites.

Tout d'abord, je voudrais éviter une confusion qui est peut-être possible. Vous m'avez invité à prendre part à vos travaux ce matin en ma qualité de Secrétaire Général de l'Alliance atlantique. Cependant, il faut que je vous dise fermement que le discours que je vais prononcer ne traduit que les idées qui me sont personnelles. Ce n'est pas une opinion qui serait nécessairement commune aux quinze pays de l'Alliance atlantique. Je sais que cela me place dans une situation peut-être quelquefois difficile, mais jusqu'à présent mes quinze maîtres, c'est-à-dire les quinze gouvernements de l'O.T.A.N., se sont toujours

montrés très libéraux vis-à-vis de moi et je leur en suis reconnaissant.

J'espère, d'ailleurs, ne pas abuser de cette liberté et ne mettre aucun des gouvernements de l'organisation dans une situation difficile. Toutefois, il faut que cela soit clairement exprimé : ce que je vais dire à cette tribune n'engage que moi-même.

Je voudrais essayer de faire devant vous, Mesdames, Messieurs — je suppose que c'est ce que vous attendez de moi — l'examen de la situation internationale telle qu'elle peut être présentée, vue spécialement sous l'angle de l'Organisation atlantique. Si je devais essayer de la caractériser en une seule phrase, je dirais de cette situation internationale actuelle qu'elle me paraît se traduire par quelques flottements et par quelques hésitations. Il me semble que nous venons de vivre douze mois assez extraordinaires et vraiment fort intéressants, car, si nous nous reportons en arrière, nous constatons en effet, que presque jour pour jour nous nous trouvons à l'anniversaire de ce que, il y a un an, nous appelions l'ultimatum soviétique au sujet de Berlin. C'est en effet, au mois de novembre de l'année dernière, que les Russes nous ont fait savoir qu'ils soulevaient ce problème difficile. A ce moment, je ne pense pas exagérer en disant qu'un grand nombre de bons esprits, en Europe et aux États-Unis, estimaient que ce problème de Berlin, tel qu'il était présenté par les Soviets, posait à l'Europe probablement le problème le plus difficile et le plus dangereux que l'Europe et l'Alliance atlantique aient connu depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Nous étions, il y a un an, en pleine tension internationale et certains — je ne crois d'ailleurs pas qu'ils se trompaient — allaient même jusqu'à affirmer que nous étions en pleine crise.

Douze mois se sont écoulés. Le problème de Berlin n'a pas été résolu. Il reste posé et cependant, si vous prenez connaissance des discours et des interventions des principaux leaders internationaux, des deux côtés d'ailleurs, à l'Est comme à l'Ouest, vous constaterez que chacun affirme que nous vivons dans une période qui peut être qualifiée de « détente internationale ». Le côté singulier des choses est donc celui-ci : Le problème est resté le même, l'atmosphère s'est considérablement modifiée.

Ceux qui s'intéressent à la politique internationale et qui veulent l'influencer doivent examiner pourquoi nous avons passé de ce que l'on pouvait appeler hier la guerre froide à ce que

*Mr. Spaak (continued)*

are now calling peaceful co-existence. Are there any positive factors that can explain the all but radical change that has taken place over the past year in spite of the continuing existence of our problems?

What are the genuinely satisfactory elements in the situation? So far as Berlin is concerned, it now seems to be a fact that we are no longer — if indeed we ever were — confronting a Russian ultimatum. Our view of the position a year ago was that a solution must at all costs be found within six months unless we wished to find ourselves in an extremely unpleasant situation. It now appears, after all the talks in Geneva not to mention the visits and private meetings that are taking place between the leaders of the western and communist worlds, that that view needs to be modified, at least to some extent. We are no longer faced by an ultimatum with a deadline, and we can also note with satisfaction that the fateful month of May has come and gone without bringing disaster.

So we are rid of the ultimatum, with all the threats and dangers that word implies in diplomatic language. But do not let this fact lull us into a sense of false security. Unless I am much mistaken the Russians maintain that there is a Berlin problem, of greater or less urgency, to which an answer must be found within a reasonable time. That is the new position; we have moved from the period of ultimatums to that of definite and explicit demands.

Another satisfactory element is the agreement reached on the procedure for considering disarmament problems. For the first time for a long while the United Nations have reached a unanimous decision to entrust the vital questions of disarmament to a commission of ten members which is due to meet early next year in order, according to the still rather confused instructions given to it, to begin consideration of that vast and complex problem.

Admittedly, agreement has so far been reached only on procedure and we have a long way to go yet before achieving a final or even a semi-final

result. Still, the conflict of views on this subject has been so sharp of recent years that even such an agreement as we have now reached deserves to be entered on the credit side and regarded as a real improvement in the situation.

We can also say that the Geneva conversations on the suspension of nuclear tests seem to be proceeding in a relatively favourable manner and look as if they might end in an agreement. That is another favourable element.

I may be wrong, but I must admit that, apart from these three points, I can think of nothing else that we can honestly enter on the credit side.

To complete my review of the situation, I must mention the current exchange of visits which seems to me, by and large, to be a good thing. I would not claim that it is a system entirely without its dangers, but then no system can be perfect. Everything has its advantages and disadvantages, and I repeat that, by and large, these personal visits are a good thing provided one believes that visits can create a better atmosphere. That Mr. Macmillan and Mr. Nixon should go to Russia, therefore, and that Mr. Khrushchev should go to the United States and France has certainly, on the whole, contributed to a relaxation of tension.

Then, too, we can surely congratulate ourselves on a certain improvement in the tone of diplomats' statements. For the last few months, the western world has ceased to be the object of quite such violent, unconsidered and unfair attacks on the part of the Russians. It seems as though they were beginning to understand something of our hopes and desires and so from this angle too the atmosphere is improving, for which we should be duly thankful.

For my own part, in spite of all my efforts, I cannot find any other explanation of the change that has taken place.

The word 'change' reminds me of something. Whenever I listen to a speech or open a newspaper I note that, whereas the western world claims it is the Russians who have changed, the Russians claim that we have. This no doubt arises from some misunderstanding that will be cleared up in future conferences.

*M. Spaak (suite)*

les Soviétiques appellent aujourd'hui la coexistence pacifique. Il faut voir s'il y a des éléments positifs qui permettent d'expliquer ce changement presque radical qui s'est opéré en douze mois, les problèmes restant cependant posés.

Qu'est-ce qui s'est passé d'heureux ? D'abord, en ce qui concerne Berlin, il semble maintenant définitivement acquis que nous ne sommes plus — si nous y avons jamais été — devant un ultimatum soviétique. Il y a un an, nous interprétions les événements de la manière suivante : il faut absolument qu'une solution soit trouvée dans les six mois, sinon nous allons nous trouver devant un ensemble de faits extrêmement graves. Il semble, après tout ce qui a été dit à Genève, et puis dans les visites et les entretiens privés qu'il y a eu entre différents leaders du monde occidental et du monde communiste, que cette conception doit être modifiée, ou tout au moins atténuée. Nous ne sommes plus en présence d'un ultimatum avec une date fixe. Il faut constater, d'ailleurs, avec satisfaction que la date fatidique du mois de mai a passé sans que des événements graves surviennent.

Par conséquent, il n'y a plus d'ultimatum avec tout ce que ce mot contient de menaces et de dangers dans le langage diplomatique, mais il ne faut cependant pas nous bercer de trop d'illusions ; à moins que je ne me trompe, les Soviétiques continuent à dire que le problème de Berlin est un problème posé, et un problème urgent ou relativement urgent, et qu'il faut lui trouver une solution dans un temps raisonnable. Voici donc la modification qui s'est produite. Nous avons passé de la période de l'ultimatum à la période de la demande soulignée et précise.

Autre point favorable, c'est l'accord qui s'est fait sur la procédure en ce qui concerne l'examen des problèmes du désarmement. En effet, pour la première fois depuis de nombreuses années, l'unanimité s'est faite aux Nations Unies et les questions si capitales du désarmement ont été confiées à une commission de dix membres qui doit se réunir au début de l'année prochaine et qui, suivant des directives qui ne sont pas encore aujourd'hui très claires, doit commencer à étudier ce tellement vaste et tellement complexe problème du désarmement.

Ce n'est encore qu'un accord sur la procédure, c'est-à-dire que nous sommes encore bien loin d'un résultat définitif ou même d'un résultat

positif partiel. Cependant, les divergences de vues dans le monde ont été si rudes dans les années qui viennent de se passer qu'un accord comme celui-là doit être porté au crédit des événements et considéré plutôt comme une amélioration.

On peut aussi ajouter que le développement des conversations sur la suspension des expériences atomiques se poursuit à Genève d'une manière qui semble relativement favorable. On a l'impression qu'un accord pourrait intervenir, et cela également est un élément positif.

J'avoue — je me trompe peut-être — qu'en dehors de ces trois événements que je viens de rappeler je ne trouve rien qui soit vraiment positif.

Il y a quelque chose à ajouter pour faire l'examen complet de la situation : les visites échangées et qui, je le crois, sont dans l'ensemble une bonne chose. Je ne prétends pas que cette politique de visites soit absolument sans danger, mais il n'y a pas de solution qui soit complètement bonne. Chacune a ses avantages et ses inconvénients ; dans l'ensemble, je répète que la politique de visites est une bonne chose dans la mesure où l'on pense que ces visites peuvent créer une atmosphère meilleure. Par conséquent, que M. Macmillan et que M. Nixon aillent en U.R.S.S., que M. Khrouchtchev aille aux Etats-Unis et vienne en France, dans l'ensemble, très certainement, cela a contribué à la détente internationale.

Et puis, constatons aussi avec un certain plaisir que le langage diplomatique est devenu meilleur. Il semble que, depuis quelques mois, le monde occidental ne soit plus l'objet, de la part des Soviétiques, d'attaques aussi violentes, aussi inconsidérées, aussi injustes. Il semble que l'on voit un peu mieux ce que nous désirons et ce que nous espérons, et dans cette mesure aussi l'atmosphère est en train de s'améliorer et nous devons nous en réjouir.

Pour ma part, bien que je me sois appliqué à l'étudier, je ne vois rien d'autre qui puisse expliquer le changement qui s'est opéré.

Ce mot « changement » m'inspire une idée ; je constate, en lisant les journaux, en écoutant les discours, que du côté du monde occidental on prétend que ce sont les Russes qui ont changé et, que du côté des Russes, on prétend que c'est le monde occidental qui a changé. Il y a là probablement une équivoque que les conférences, dans l'avenir, permettront d'éclaircir.

*Mr. Spaak (continued)*

Frankly speaking, I cannot myself see that there has been any real change in western policy, for the simple reason that I have always been and still am convinced that at no time since the end of the second world war has the West ever had the slightest intention of making war on Russia. The only thing it has ever been concerned with has been ensuring its own defence because it felt it was threatened. It is only fair to add, however, that while the West has never at any time set to work to prepare a war against Russia, the Russian leaders themselves have never been really convinced of this. Such contacts as I have had with them in the course of my life have shown me that, during the last few years, they have been obsessed by a genuine fear as to what the western world's intentions towards them really are.

I think one thing that may explain the change is perhaps that the Russians are no longer afraid. This change in their attitude, as I have said before, is a great relief to my mind. As I always say, I would infinitely rather argue with a rich communist than a poor one, and with a self-confident communist rather than a frightened one. So we ought to welcome this psychological change if, as I believe, it has really taken place.

We must also, of course, try to weigh up what it in fact means. It means that the communist world which, during the last few years, has had an enormous advantage over us with regard to conventional weapons, now thinks its position with regard to nuclear weapons is at least — and this is a true British understatement — at least equal to our own. It is this belief that has banished the Russian fear complex vis-à-vis the western world.

There is also, I believe, in Russia today a strong feeling that a genuine effort must be made to improve the people's living standards. It would be wrong to deny that the communist economy has made great strides — in some fields spectacular strides — but I think it would be equally wrong to pretend that, so far as social questions and living standards are concerned, progress has been by any means equally satisfactory or that,

from that point of view, there is not a striking contrast between the free world and Russia and, still more, certain of the other communist countries. The Soviet leaders must be anxious to alter this state of affairs and to devote a greater share of their economic effort to improving living conditions.

This is another trend that must be taken into account and one that will probably involve some reduction in their military effort, which is weighing more and more heavily on their economy. It is already a heavy burden on the economies of more favoured countries, and the position in Russia is obviously even more difficult.

Finally, it seems to me that the Soviet leaders are now convinced of the complete futility of war. I may have said this to you before and if so I apologise, but it seems to me absolutely basic.

You see, all my life I, and probably you too, have been accustomed to hearing people repeat that most discouraging of remarks: "There always have been wars and there always will be." That is a very simple, an over-simple, explanation of human history, but let us try to see what lies behind it. It poses a question to which we must try to find the answer. The question is, why there have always been wars — as it is true to say there have. The reply to this fundamental question is relatively easy: there have always been wars because, when they begin, one side, and paradoxically sometimes both sides, always believe they will be the victor and, throughout the centuries, men had a very simple and very clear idea of what victory meant. It meant that, at the end of a period of trial, possibly very severe trial, the problems facing the victorious country would be much simpler and more easily dealt with than those facing it before victory was obtained.

But what statesman today, Ladies and Gentlemen, be he a member of the communist or of the free world, can possibly think that, if there were a third world war in which nuclear weapons were used, the problems facing him at the end of it would be one whit simpler than the hardest problems facing him today?

M. Spaak (suite)

En ce qui me concerne, aujourd'hui, franchement, je n'aperçois pas de changement fondamental dans la politique de l'Occident, pour une seule et bonne raison c'est que personnellement j'ai toujours été convaincu — et je suis convaincu que c'est la réalité — que, depuis la fin de la deuxième guerre mondiale, jamais, à aucun moment, l'Occident n'a préparé la guerre contre l'U.R.S.S. Sa seule préoccupation était, se croyant menacé, de préparer sa défense. Il faut ajouter que, s'il est vrai que nous n'avons jamais, dans le monde occidental, préparé systématiquement une guerre contre l'U.R.S.S., cette conviction n'était pas partagée par les dirigeants de l'U.R.S.S. Les contacts que j'ai pu avoir avec eux dans ma vie m'ont montré que dans ces dernières années une sérieuse crainte les possédait sur les volontés exactes de l'ensemble du monde occidental à leur égard.

Il me semble que ce qui explique peut-être les changements qui s'opèrent, c'est d'abord que l'U.R.S.S. n'a plus peur; j'ai dit depuis que je me réjouissais de cette transformation d'esprit. Comme je le répète souvent, je préfère discuter avec un communiste riche qu'avec un communiste pauvre et je préfère discuter avec un communiste qui se sent sûr de lui qu'avec un communiste anxieux. Par conséquent, nous devons plutôt nous réjouir de cette transformation psychologique si, comme je le crois, elle s'est bien opérée.

Naturellement, nous devons aussi nous rendre compte de ce que cela signifie. Cela signifie que le monde communiste, qui avait déjà dans le domaine des armes conventionnelles un très grand avantage sur nous dans les années qui viennent de s'écouler, estime qu'il est aujourd'hui arrivé au moins — et c'est un *understatement* dans le sens britannique — à une situation égale dans le domaine des armes atomiques, et que c'est le sentiment de cette force qui aujourd'hui a dissipé, dissout chez lui ce complexe de peur et de crainte vis-à-vis du monde occidental.

Je crois qu'il y a aussi en Russie le sentiment qu'il faut faire un grand effort pour augmenter le standing de vie de la population. Bien sûr, nous aurions tort de le nier, l'économie communiste a fait d'énormes progrès et dans certains domaines des progrès sensationnels, mais ce serait aussi, je crois, une erreur que de contester que dans le domaine social, dans le domaine du niveau de vie, les résultats obtenus sont beau-

coup moins favorables, que dans tous les cas il existe toujours entre la Russie soviétique et encore plus entre certains autres pays communistes et le monde libre une différence considérable. Les dirigeants soviétiques doivent avoir le désir de changer cet état de choses et par conséquent de pouvoir consacrer une plus grande partie de leur effort économique à l'amélioration des conditions de vie.

C'est là aussi une tendance que nous ne pouvons qu'apprécier et qui nécessite probablement chez eux la diminution d'un effort militaire qui devient de plus en plus pesant. Cet effort militaire pèse déjà lourdement sur l'économie des peuples les plus favorisés; il est clair qu'il doit peser encore plus sur l'économie soviétique.

Enfin, je crois que les dirigeants soviétiques sont maintenant convaincus de l'absolue inutilité de la guerre. C'est là une idée que j'ai peut-être déjà développée devant vous et je m'excuse de ma répétition; je crois cependant que c'est une idée essentielle.

Voyez-vous, tout au cours de ma vie, comme vous tous, d'ailleurs, j'ai entendu et vous avez probablement entendu répéter cette phrase pessimiste et décourageante : « Les hommes se battent toujours parce que les hommes se sont toujours battus. » C'est une explication très simple et un peu trop simple de l'histoire de l'humanité, et il faut essayer de voir ce qu'il y a derrière cette phrase décourageante, il faut se poser une question et tâcher d'y répondre. Il faut se demander pourquoi les hommes — c'est vrai — se sont toujours battus. A cette grave question la réponse est relativement simple : les hommes se sont toujours battus parce que, quand la guerre commence, il y a toujours au moins un camp, et le paradoxe est qu'il y a quelquefois les deux camps, qui croit ou qui croient qu'ils vont remporter la victoire; la victoire, c'était tout au cours des siècles passés une notion très claire et qu'on peut bien définir : c'était la possibilité ou la certitude qu'après une épreuve, qui pouvait être une épreuve cruelle, les problèmes que l'on aurait à résoudre après la victoire dans le pays victorieux seraient des problèmes plus simples et plus aisés que ceux que l'on avait à résoudre avant la victoire.

Mesdames, Messieurs, je vous le demande, quel est l'homme d'Etat, qu'il appartienne au monde libre ou qu'il appartienne au monde communiste, qui peut encore croire aujourd'hui que s'il y avait une troisième guerre mondiale, si les armes atomiques y étaient employées, les problè-

*Mr. Spaak (continued)*

We have still not grasped what a radical transformation has taken place in what is called the art of war through the introduction of nuclear weapons. The notion of war and still more the notion of victory have changed to such an extent that the phrase military victory ought really to be dropped from our vocabulary. I think the communist statesmen have realised this and that that is what explains their present attempt to attain their objects by other means.

So much for the reasons which I believe have led the Communists to alter both their views and the way they express them.

The fact that it looks at present as if the danger of war were receding is one that all statesmen and parliamentarians in the West should welcome openly and without equivocation. If I had to sum up my beliefs in a single phrase I would say that, whatever shape the communist threat may take in future, it will in any case be better than war. Let us therefore welcome the fact that, if the months and years to come confirm the truth of what I have just said, the danger of war is receding. That being so, however, it is essential for the West to realise that this change in attitude, this change in atmosphere, presents the whole of the West — not only Western Europe, if such a remark is permissible before this Assembly, but the West that comprises Europe, the United States and Canada — with a series of completely new problems to which it will not, I think, be easy to find an answer.

This is because, to continue my review of the situation, the next thing to note is that the Soviet leaders, and especially Mr. Khrushchev, say that the cold war is no longer so active and that they trust the atmosphere engendered by it will soon be dissipated. Mr. Khrushchev has also added — let us try to be logical and seek a reasonable explanation of his thoughts and wishes — that the cold war is to be replaced by what he refers to as peaceful co-existence.

It is essential, Ladies and Gentlemen, that public opinion in the western world should understand exactly what meaning the Soviet leader

attaches to this expression, which I must say he has spared no pains to explain clearly. In his speeches he is constantly defining what he means by it, so we have no need to guess at his meaning. He has made it plain often enough. I will take the definition I found in a speech made at Novosibirsk on his return from his last journey to the United States and China, in which he said: While excluding war and the use of force, peaceful co-existence means an economic, social and ideological struggle which must be continued until communism is triumphant throughout the world.

In congratulating ourselves on the ending of the cold war, do not let us forget this statement. It is essential that we grasp that what Mr. Khrushchev is offering us, in the most unambiguous terms, is simply the same struggle in another form which he considers more likely to accelerate the triumph of communism. This presents the western world with two alternatives: are we to agree to the future being dominated by this type of peaceful co-existence or are we going to propose something different?

We could, of course, say to the Russians: Your conception of peaceful co-existence, which is no more than the old struggle between our two worlds in a new form, is an incomplete conception which does not satisfy us. We could also say: We will go further and, for example, offer you a share in a joint enterprise by the communist and free worlds to settle the outstanding problem of our time, that of the underdeveloped countries. Are you willing to co-operate genuinely with us in order to solve the problem of the poorer nations?

A proposal of this kind would provide a valuable test; either the Russians would accept, in which case their notion of peaceful co-existence as a struggle between two different types of régime until one or the other is victorious, would disappear, or they would refuse, in which case it would show even more clearly what is really behind the peaceful co-existence they are offering us today. In any event, if the Russians were unable to agree to genuine co-operation between our two worlds, we would then be confronted with peaceful co-existence as they have defined it, which, let us make no mistake, presents the western world with new and serious problems. It is from this angle, against the background of this

*M. Spaak (suite)*

mes qu'il aurait à résoudre après la fin de la guerre seraient plus aisés que les plus difficiles problèmes qu'il connaît aujourd'hui ?

Nous ne nous sommes pas encore suffisamment rendu compte de la transformation radicale intervenue dans ce qu'on appelle l'art de la guerre par l'introduction des armes atomiques. La notion de la guerre et la notion surtout de la victoire ont complètement changé, si complètement changé qu'en réalité la notion de victoire militaire doit être rayée de notre vocabulaire. Je crois que les hommes d'Etat communistes s'en rendent compte et cela explique aussi leur volonté de chercher à atteindre leurs buts par d'autres moyens.

Voilà pourquoi, me semble-t-il, les communistes, à l'heure actuelle, peuvent avoir modifié leurs opinions et leur façon de s'exprimer.

Mais si la situation actuelle signifie que le danger d'une guerre s'éloigne, en Occident tous les hommes de gouvernement et les parlementaires doivent affirmer avec force qu'ils s'en réjouissent et sans faire aucune restriction; car, pour exprimer ma conviction dans une phrase, il me suffit de dire : « Quelle que soit la forme que prendra dans l'avenir la menace communiste, toutes les formes valent mieux que celle de la guerre ». Réjouissons-nous donc de voir, si tout ce que je viens de dire se confirme et s'affirme au cours des mois et des années qui viennent, le danger de guerre s'éloigner. Mais, cela dit, il faut absolument que l'Occident se rende compte que ce changement d'attitude, d'atmosphère, pose devant lui tout entier et pas seulement devant l'Occident européen — je m'en excuse devant cette Assemblée — mais devant l'Occident composé de l'Europe, des Etats-Unis et du Canada, des problèmes complètement nouveaux et, je le crois, difficiles à résoudre.

Car, continuant à faire le point, il faut constater que les leaders soviétiques, spécialement M. Khrouchtchev, déclarent que la guerre froide a diminué et qu'ils espèrent que cette atmosphère se dissipera complètement. M. Khrouchtchev ajoute, d'ailleurs — tâchons d'être logiques et de clairement expliquer ce qu'il pense et ce qu'il veut — que cette guerre froide va être remplacée par ce qu'il appelle la coexistence pacifique.

Messieurs, il faut que le monde occidental et son opinion publique se rendent bien compte de ce qu'est la coexistence pacifique telle que le

leader soviétique la comprend, et j'ajoute la définit avec clarté et avec franchise. Il y a de la coexistence pacifique de multiples définitions dans les discours de M. Khrouchtchev; il n'est pas besoin d'essayer de deviner sa pensée, il l'a clairement exprimée et un grand nombre de fois. Je m'en tiens à une définition que j'ai relevée dans un discours prononcé par lui à Novosibirsk lorsqu'il est revenu de son dernier voyage aux Etats-Unis et en Chine. M. Khrouchtchev a dit: « A l'exclusion de la guerre et de l'emploi de la force, la coexistence pacifique est une lutte économique, sociale et idéologique qui doit être continuée jusqu'au triomphe mondial du communisme ».

Nous ne devons jamais oublier cette définition au moment où nous nous réjouissons de la disparition de la guerre froide. Nous devons bien nous rendre compte que ce que M. Khrouchtchev nous offre clairement et franchement, c'est une autre forme de la lutte, qui d'après lui est aujourd'hui la meilleure pour permettre le triomphe mondial du communisme. Et ici se pose pour le monde occidental une alternative : allons-nous accepter que cette coexistence pacifique ainsi définie soit la règle des années qui viennent ou allons-nous proposer autre chose ?

Rendons-nous compte que nous pourrions dire aux Russes : « Votre conception de la coexistence pacifique n'est qu'une nouvelle forme de lutte et d'opposition entre les deux mondes et une conception incomplète qui ne nous satisfait pas. » Nous pourrions leur dire encore : « Nous vous offrons plus, par exemple une coordination des efforts entre le monde communiste et le monde libre pour régler le grand problème de notre temps, celui des pays sous-développés; voulez-vous vraiment coopérer avec nous pour résoudre le problème des pays pauvres ? »

Cette proposition constituerait un test d'une extrême importance, car ou bien les Russes l'accepteraient — leur notion de la coexistence pacifique, qui en réalité implique une lutte entre deux régimes jusqu'au triomphe de l'un ou de l'autre, disparaîtrait — ou bien ils la refuseraient et alors nous verrions encore plus clairement ce qu'il y a au fond de cette coexistence pacifique qui nous est aujourd'hui offerte. Quoi qu'il en soit, si les Russes ne pouvaient pas accepter une coordination réelle, une coopération entre les deux mondes, nous serions alors placés devant cette coexistence pacifique telle qu'ils l'ont définie, et nous devons bien comprendre que cette coexistence pacifique pose au monde occidental



*Mr. Spaak (continued)*

type of peaceful co-existence, that I intend to consider the military, political and economic problems which will have to be solved by the free world.

From the military point of view, peaceful co-existence represents a problem of overwhelming importance. Once the western world and especially the European countries believe that the danger of war is receding, I shall be extremely surprised if there is not a very strong swing in favour of an immediate, unreasoning and consequently most dangerous reduction in their military effort. I call it a dangerous reduction. My desire for general controlled disarmament is as strong and sincere as any man's and I am certain we shall never have true or lasting peace in the world until this question has been settled. But, until that day dawns, unilateral disarmament, any unilateral weakening of the western world, is bound to represent a very serious danger. In spite of the irrational and sentimental reactions to which public opinion is subject, our statesmen must find sufficient courage to say straight out that the Russians have managed to slip very easily from the cold war into peaceful co-existence, and there is nothing to prevent them slipping back equally easily to the cold war in a few years' time, if they consider it necessary for the final victory of communism which, according to Mr. Khrushchev, remains their ultimate goal.

What would our position be then if, during the few years of peaceful co-existence, we had allowed ourselves to become weak and disarmed? We would be at the mercy of any kind of threat or blackmail, once we found ourselves back in the same position as today.

That is why it is imperative that disarmament should be the result of joint action, that every reduction on our side should be matched by at least an equal reduction by the Soviet Union, and that every such reduction must result from a line of policy discussed and agreed by the western world as a whole. What we must at all costs avoid — I have no hesitation in saying this, and as

parliamentarians it is for you to see that it never comes about — is a situation in which some countries act independently in the matter, some being less conscious of the danger than others, or some governments prove less ready than others to resist the pressure of public opinion, a situation in which the defence measures taken during the last ten years are cancelled or reduced, for these measures are still necessary so long as present circumstances do not alter, whether as a result of the communists adopting some quite new attitude or, as we all hope, of some progress being made towards disarmament.

I now come to something I would like to say about the military Report before you. You will have to take my remarks in the spirit in which they are meant. I have no intention of intervening in your debate — being without any powers or authority in this Assembly — but it seems to me it would be unfair to the Assembly and especially to the Rapporteurs to let you think I have not even read the documents which are to serve as a basis for your discussions. All the more so because the first thing I wish to do is to express my thanks and admiration for the work done by your military Rapporteur, which strikes me as both extremely thorough and extremely interesting. I must add, however, that I am not in entire agreement with all the views he expresses and I feel sure he will not be offended with me when I say that some of them seem to me to be somewhat dangerous. They certainly all need careful discussion and possibly clarification.

The idea, or rather the two ideas, which strike me as a little dangerous are, first, if I have understood the Report correctly, the apparent tendency to believe in the possibility of limited war, and second, the idea that the new weapons we have developed mean that the United States has progressively less need to concern itself with the defence of Europe. From the point of view of N.A.T.O. at least, although I find considerable difficulty in dissociating the NATO point of view from the European point of view represented by yourselves, both these ideas strike me as dangerous.

In the first place, I have never managed to understand what is meant by a limited war in Europe. I can see quite well that there might be a frontier incident — a couple of soldiers straying over the frontier by mistake, for example — and of course I agree that if such a thing were

*M. Spaak (suite)*

des problèmes importants et des problèmes nouveaux. C'est sous l'angle de cette coexistence pacifique, c'est avec le *background* de cette coexistence pacifique, que je voudrais examiner les problèmes militaires, politiques et économiques que le monde libre va avoir à résoudre.

La coexistence pacifique pose, du point de vue militaire, au monde occidental un problème d'une énorme importance. Si le monde occidental et spécialement les pays européens ont l'impression que le danger de guerre s'éloigne, ou je me trompe fort ou une tendance extrêmement puissante pour la diminution immédiate, irraisonnée et par conséquent dangereuse de l'effort militaire va se faire jour. Je dis une tendance extrêmement dangereuse. Bien sûr, comme tout le monde et aussi sincèrement que tout le monde, je suis partisan du désarmement, du désarmement général et contrôlé, et je suis convaincu que le monde ne sera vraiment dans une période de paix assurée et solide que le jour où ce problème aura été résolu. Mais en attendant ce jour-là, tout désarmement unilatéral, tout affaiblissement unilatéral du monde occidental présenterait un très grave danger. J'estime qu'il faut dire — et il faudra que les hommes politiques aient un certain courage pour le dire, car cela ne rencontrera peut-être pas le courant irraisonné et sentimental qui peut exister dans l'opinion publique : « Les Russes ont passé assez facilement de la guerre froide à la coexistence pacifique, mais qu'est-ce qui les empêcherait dans quelques années, s'ils estimaient que c'est nécessaire au triomphe du communisme, qui reste, suivant ce que M. Khrouchtchev a dit, leur but essentiel et leur but final, de repasser aussi facilement de la coexistence pacifique à la guerre froide ? »

Quelle serait notre position si pendant ces quelques années de coexistence pacifique nous étions affaiblis et désarmés ? Nous serions alors à la merci de toute politique de menace ou de toute politique de chantage, si après quelques années nous nous retrouvions dans la situation d'aujourd'hui.

Il faut donc absolument que toute action dans le désarmement soit une action concertée, qu'elle soit payée d'un désarmement au moins égal des forces soviétiques et que, dans tous les cas, ce soit l'objet d'une politique discutée par l'ensemble du monde occidental; ce qu'il faut craindre, je n'hésite pas à le dire et c'est votre devoir de parlementaires de veiller à ce que cela n'arrive

pas, c'est qu'en cette matière-là on agisse en ordre dispersé, que des pays soient plus conscients que d'autres, que des gouvernements soient moins disposés que d'autres à résister à certaines pressions de l'opinion publique, et que l'on assiste à une dispersion, à une dégradation de cet effort militaire qui a été accompli par ces pays durant les dix dernières années et qui reste absolument nécessaire dans les conditions actuelles jusqu'à ce que la situation ait changé, soit du fait d'une attitude tout à fait nouvelle du communisme, soit du fait des progrès que nous souhaitons tous en matière d'armement.

Cela m'oblige à dire quelque chose du rapport militaire qui est déposé devant vous. Bien entendu, il faut prendre mes observations telles que je veux les présenter. Ce n'est pas une intervention dans votre discussion — je n'ai ici aucun pouvoir et aucune autorité particulière — mais il me semblerait tout de même incorrect vis-à-vis de cette Assemblée, spécialement vis-à-vis des rapporteurs, de donner l'impression que je n'ai même pas lu les documents qui vont servir de base à votre discussion. D'autant plus, Messieurs, que les premiers mots que j'ai à prononcer sont des mots de remerciements et d'admiration pour le travail accompli par votre rapporteur militaire et qui me paraît un travail considérable et très intéressant. Je suis forcé d'ajouter que je ne suis pas absolument d'accord avec toutes les idées qui y sont exprimées, et même — je suis sûr que le rapporteur ne verra en cela rien de désobligeant pour lui — je crois que certaines idées sont un peu dangereuses; elles devraient, dans tous les cas, être bien discutées et peut-être précisées.

L'idée, ou la double idée, que j'aperçois comme un peu dangereuse c'est, d'une part, qu'il y a, me semble-t-il, dans le rapport, si je l'ai bien compris, une tendance à accepter l'idée que la guerre limitée est une hypothèse possible. La deuxième tendance est qu'étant donné le développement des armes actuelles les Etats-Unis ont de moins en moins intérêt à la défense de l'Europe. Du point de vue de l'O.T.A.N. tout au moins, mais j'ai peine à dissocier le point de vue de l'O.T.A.N. du point de vue européen que vous représentez, les deux idées me paraissent dangereuses.

Tout d'abord, je ne parviens pas à comprendre ce que serait une guerre limitée en Europe. Je me rends bien compte qu'il peut se produire un incident de frontière, trois soldats qui par mégarde traversent la frontière désignée, et naturellement je suis bien d'accord pour dire que

*Mr. Spaak (continued)*

to occur it would have to be dealt with in an adequate way. This is an argument *ad absurdum*, but it would of course be ridiculous to think of having a nuclear war because of a couple of soldiers having strayed over a frontier. That is not a war; it is an incident.

Apart from something like that, however, what is meant by a limited war in Europe, in the framework of the Atlantic Alliance and W.E.U. ? Does anyone really imagine that if a member of either of these was attacked, it could then be announced that only a limited war was involved? This seems to me an extremely dangerous idea.

In the first place I think, if I may say so, it is a false idea because I do not believe that is the way Russia would go about things. If one day she unfortunately decides that war is necessary, I cannot suppose it will begin by anything in the nature of a limited war. That would be far too dangerous for the side that started it. The expression "limited war" is dangerous because at least some countries in the Atlantic Alliance are wondering whether it is not aimed at them, whether a "limited war" might not be one involving countries like Greece or Turkey which belong neither to the Six nor the Seven. These countries might begin to wonder whether, if they were attacked, the western world as a whole would be as anxious to join in resisting the aggressor as it would be if the victim were a country like France or Germany.

As things are at present, the expression does not, in my opinion, describe a reasonable possibility and is hence a dangerous one, particularly when used as a basis for drawing conclusions regarding the arming of Europe and the West.

I regard it as equally dangerous and untrue to suggest that the existence and development of intercontinental nuclear weapons means that the United States now has less interest in defending Europe. This is a false belief, no less from the military than from the political point of view.

I said false from the political point of view. I think we are too apt today to argue in terms and from premises that are out of date. When we think of the possibility of war today, too many of us still have the impression, or even the conviction, that in many ways it would not be so very unlike the other wars we have known, those of 1914 and 1939; that it would begin in Europe and that Europe would be the main target. I recognise that what I am going to put to you is no more than a theory, but I do think it is a more reasonable theory than the one I have just cited. If there were to be a third world war, the object or pretext for it would not be to obtain the mastery of Europe, as was the case in the last two wars. If a war were to break out today, the only logical explanation — I am not of course talking now in terms of morality — would be the desire of the communists for world domination. Where would they be likely to seek this?

With all due respect to the Europeans, I am obliged to say they would not seek it now in Berlin, Paris or London; still less in The Hague, Brussels or Luxembourg. They would seek it in Washington. Hence, the third world war will not be a repetition of the European wars of 1914 and 1939; it will be a war between the United States and the U.S.S.R. As a result, in this war it would be we who would have to supply the United States with the additional elements needed for its defence. Far from the situation being the same as on the last two occasions, it has turned completely upside down.

If we must have a theory, let me point out the possible accuracy of the theory that we find the most alarming of all. If the Russians ever decided to fight a third world war to bring about the triumph of communism, what would they do? Given the development of modern weapons, they might well begin by a direct attack on the United States, thus giving us twenty-four hours in which to reflect on the fact that nuclear war had broken out. They would be twenty-four hours of extremely difficult and painful reflection for European statesmen.

This accordingly is what we must say here in Europe and what we must repeat to the United States. We must awaken the attention of those who will be in the front line — no longer, that is, the Europeans — but the Americans who

*M. Spaak (suite)*

devant un incident comme celui-là il faut répondre de manière adéquate. Pour caricaturer complètement ma pensée, il serait naturellement assez ridicule de déclencher une guerre atomique si trois soldats passaient une frontière. Mais cela ce n'est pas une guerre, c'est un incident.

Autrement, qu'est-ce, en Europe, qu'une guerre limitée, dans le cadre et de l'Alliance Atlantique et de l'U.E.O. ? Imaginez-vous qu'un pays de l'U.E.O. ou de l'Alliance Atlantique pourrait être attaqué et que l'on réponde : c'est une guerre limitée ? Cette notion me paraît extrêmement dangereuse.

Tout d'abord, permettez-moi de vous le dire, je la crois fautive, parce que je ne crois pas que l'U.R.S.S. soit disposée à accomplir un acte comme celui-là. Le jour où par malheur l'U.R.S.S. aurait décidé qu'il faut recourir à la guerre, ce n'est pas par des actions limitées telle que la guerre limitée que je supposerai que des actions s'engageraient, ce serait infiniment trop périlleux et dangereux pour celui qui prendrait l'initiative d'un tel acte. Le danger de cette expression « guerre limitée » est que certains pays, de l'Alliance Atlantique tout au moins, se demandent s'ils ne sont pas visés; si une guerre limitée ne serait pas une guerre qui toucherait des pays comme la Grèce ou comme la Turquie, qui ne font partie ni des Six, ni des Sept. Dans ces pays là, on pourrait commencer à se demander si, dans le cas où eux seraient victimes d'une agression, la volonté de résistance de l'ensemble du monde occidental serait aussi grande et aussi forte que si la victime de l'agression était un pays comme la France ou l'Allemagne.

Cette expression de guerre limitée qui, à mon avis, ne répond à aucune hypothèse raisonnable dans l'état actuel des choses, est une expression dangereuse, surtout quand on essaye d'en tirer un certain nombre de conséquences en ce qui concerne l'armement de l'Europe et de l'Occident.

Enfin, je trouve dangereuse également l'idée, qui me paraît d'ailleurs fautive, de faire croire qu'aujourd'hui les Etats-Unis, étant donné l'existence et le développement des armes atomiques intercontinentales, ont moins d'intérêt à la défense de l'Europe. C'est une idée qui est politiquement fautive et elle est militairement fautive également.

Politiquement fautive. Il me semble que nous raisonnons encore trop souvent dans des termes et dans des mesures qui sont dépassés. Quand, aujourd'hui, nous pensons à une guerre possible, un grand nombre d'entre nous ont encore l'impression ou la conviction qu'il s'agirait d'une guerre qui, par bien des côtés, ressemblerait aux guerres que nous avons connues, celle de 1914 et celle de 1939, qu'elle naîtrait en Europe et que l'Europe en serait le protagoniste essentiel. Je reconnais que ce que je vais dire est une simple hypothèse, mais cette hypothèse me paraît plus vraisemblable que celle dont je viens de parler. S'il éclatait une troisième guerre mondiale, le but, le motif ou le prétexte de cette guerre ne serait pas l'hégémonie européenne, comme l'a été la guerre de 1914 ou celle de 1939. Si une guerre devait éclater aujourd'hui, la seule explication qui pourrait lui être donnée au point de vue logique — pas, bien entendu, du point de vue moral — serait le désir de domination mondiale du communisme. Où se trouve, pour le communisme, la solution à cette question ?

J'ai le regret de le dire pour les Européens : elle ne se trouve plus à Berlin, ni à Paris, ni à Londres; elle ne se trouve naturellement pas à La Haye, à Bruxelles ou à Luxembourg, mais la solution se trouve à Washington. La troisième guerre mondiale ne sera donc plus la répétition de la guerre européenne de 1914 ou de 1939. Ce sera une guerre entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S. Par conséquent, dans cette guerre, c'est nous qui apporterions aux Etats-Unis l'élément supplémentaire nécessaire pour sa défense. Les choses ne sont plus comme elles se sont passées deux fois. Elles sont renversées.

Si nous voulons une hypothèse, permettez-moi de vous dire que l'une des hypothèses que l'on peut imaginer est celle que l'on craint le plus. Si un jour les Russes décidaient de faire cette troisième guerre mondiale pour le triomphe du communisme, comment agiraient-ils ? Ils commenceraient peut-être, étant donné le développement des armes modernes, par attaquer directement les Etats-Unis et nous laisseraient vingt-quatre heures de réflexion en disant : « Voilà, la guerre atomique a commencé. » Ce seraient vingt-quatre heures de réflexion très dures et très pénibles pour les hommes d'Etat européens.

Voilà ce qu'il faut dire ici, en Europe, et répéter aux Etats-Unis. Il faut attirer l'attention de ceux qui seront en première ligne. Ce ne seront plus les Européens, mais les Américains et, pour cette raison, il ne faut pas que ceux-ci se désin-

*Mr. Spaak (continued)*

cannot, for that very reason, disinterest themselves in the help and support they might then receive from their faithful European allies.

This idea that modern weapons will reduce American interest in Europe appears, however, to be to some extent contradicted in the Report itself, the Rapporteur having, I think very successfully, stressed the vital need in present circumstances for dispersing our stocks of nuclear weapons. Such dispersal is essential for the United States, even if the Americans had a large stock of intercontinental nuclear weapons, since if the IRBMs, which are not intercontinental weapons, are dispersed about Europe they will constitute so many bases from which reprisals can be launched.

The Rapporteur rightly says that the problem facing a potential aggressor today is not how to drop a few dozen atomic bombs on this opponent's territory but — which is what makes war today impossible — how at the same time to destroy as many as possible of the bases whence that opponent could launch reprisals. Unless all these bases were destroyed, the aggressor could be sure that, whatever the loss and damage he might manage to inflict on his opponent, he himself would, in due course, receive at least equal punishment.

If we adopt this perfectly true theory, as set out in the Report, one conclusion must be drawn from it, and that is that we must have as many reprisal bases as we can, dispersed over as wide an area as possible.

That being so, it seems to me — although I have a feeling that this is a view not shared by the competent civil and military authorities in the United States — it seems to me the greatest possible mistake to say that the greater the development of intercontinental missiles, the less interest the United States will have in the defence of Europe, even to the extent of abandoning it altogether.

These, Ladies and Gentlemen, seem to me the main military problems facing us. The West's whole policy today is dominated by the question of political consultation. This is given a large place in the Report, which contains a number of suggestions for far-reaching alterations in your organisation.

That is not a question into which I intend to enter and I am perfectly willing to admit that, from this point of view, my own position in N.A.T.O. has probably played a decisive part. All I wish is to point out that nothing must be done under pretext of improving consultations between the European countries, to minimise the importance of consultations inside the Atlantic Treaty. No-one, I suppose, will deny that, for a long time ahead — I hope, indeed, for ever, provided the Atlantic Community continues to prosper — it will remain imperative to co-ordinate European, American and Canadian policy.

Let me also point out that even international co-operation inside Europe can create a certain amount of doubt and anxiety. When the Six wish to get together, although the seventh member of W.E.U. may not voice any objections, it allows its various misgivings to appear from time to time. Furthermore, when it is a case of the Seven getting together, do not forget that there are other, by no means unimportant, European countries, Scandinavia, Turkey, Greece, Portugal and Iceland, which must not be upset or discouraged. In all these cases some formula must be found that will not upset or, I repeat, discourage other countries, because the future lies in the creation of big political communities in the free world.

Consultation inside N.A.T.O. has made considerable progress. I need not remind you of the basic recommendation made a few years ago by the Three Wise Men to the effect that neither a joint military policy nor a military alliance was enough; any such alliance must have a political programme as well. This is not produced simply by unifying your foreign policy; you must try to co-ordinate it as well. There has been considerable progress in this direction, more indeed than the public realises, people being always far more interested in any disputes there may be from time to time, than in the agreements which often give a truer picture of the situation.

All the same, I would not go so far as to say yet that the policy of multilateral consultation can be called a definite success. I took the precaution, when things were going well, of restricting myself to such prudent comments as that a far-reaching experiment of this kind could be judged only at the end of several years, and that the system of consultations was bound to have its ups and downs. I think, however, I can safely

*M. Spaak (suite)*

téressent d'un appui et d'un apport que les alliés européens fidèles peuvent leur apporter.

Enfin, il me semble que dans le rapport même cette idée que le développement des armes modernes diminue l'intérêt américain dans la situation européenne est combattue parce que le rapporteur, avec énormément de soin et, à mon avis, d'une manière tout à fait excellente, insiste sur la nécessité vitale à l'heure actuelle de la dispersion des armes atomiques. Cette dispersion est nécessaire aux Etats-Unis, même si les Américains disposaient d'un stock considérable d'armes atomiques intercontinentales. Car, en effet, les armes atomiques qui ne sont pas intercontinentales, les I.R.B.M., si elles sont dispersées en Europe, représentent également des bases de représailles possibles.

Le rapporteur affirme avec raison qu'aujourd'hui le problème, pour un agresseur éventuel, ce n'est pas de lancer quelques dizaines de bombes atomiques sur le territoire de son adversaire possible, mais — c'est cela qui aujourd'hui rend la guerre impossible — c'est de détruire en même temps toutes les bases d'où peuvent partir les représailles. Car, si ces bases de représailles ne sont pas toujours détruites, l'agresseur éventuel sait qu'après avoir infligé à son ennemi des dégâts et des pertes extrêmement cruels, il subira probablement une punition au moins analogue.

Si cette théorie, qui est inscrite dans le rapport et qui est juste, doit être retenue, il faut en tirer une conclusion, et la conclusion, c'est qu'il faut avoir le plus grand nombre possible de bases de représailles dispersées de la manière la plus grande possible.

Si bien que je crois qu'il est erroné de dire — et j'ai l'impression qu'aux Etats-Unis les organismes compétents, civils et militaires ne partagent pas cette opinion: « Au fur et à mesure que les engins intercontinentaux se développent, les Etats-Unis ont moins d'intérêt à la défense de l'Europe et pourraient même s'en désintéresser complètement ».

Voilà, Messieurs, les principaux problèmes militaires qui paraissent se poser. Aujourd'hui, tout le problème politique de l'Occident est dominé par le problème de la consultation politique. Dans le rapport qui a été déposé à cet égard, il est fait une large place à ce problème, et des modifications importantes dans le statut de votre organisation sont proposées.

Je ne veux pas m'engager dans une discussion à ce sujet. Je reconnais bien volontiers que de ce point de vue-ci ma position à l'O.T.A.N. joue probablement un rôle déterminant. Je veux simplement vous indiquer qu'il ne faut rien faire, sous prétexte d'améliorer la consultation européenne, qui pourrait diminuer l'importance de la consultation atlantique. Car je pense que tout le monde sera d'accord pour dire que pendant longtemps encore — et je l'espère, si la Communauté Atlantique progresse, pour toujours — la nécessité de coordonner la politique européenne et la politique américaine et canadienne restera un des impératifs.

Je veux signaler aussi que même une certaine coopération internationale en Europe crée des doutes et des inquiétudes. Quand les Six veulent collaborer entre eux, le septième de l'U.E.O., sans émettre d'objections, laisse tout de même apercevoir de temps en temps certaines inquiétudes. Mais si les Sept veulent collaborer entre eux, n'oubliez pas qu'il y a en Europe des pays qui méritent notre attention, et qu'il ne faut ni inquiéter, ni décourager, les Scandinaves, la Turquie, la Grèce, le Portugal, l'Islande. Il faut dans tous les cas trouver alors une formule qui ne suscite aucune inquiétude et, je le répète, aucun découragement dans l'esprit des autres, car l'avenir appartient aux grandes communautés politiques du monde libre.

Dans l'O.T.A.N., la consultation a considérablement progressé. Vous savez ce que fut la recommandation essentielle des Trois Sages, il y a quelques années. Ils ont dit: « Il ne suffit pas d'une politique militaire commune; il ne suffit pas que l'alliance soit militaire, il faut lui donner un programme politique ». Pour cela, vous devez essayer non pas d'unifier votre politique étrangère, mais vous devez essayer de la coordonner; et dans ce domaine, les progrès sont considérables, beaucoup plus que l'opinion publique ne le croit, parce que l'opinion publique est beaucoup plus intéressée par les divergences qui à certains moments peuvent se manifester que par les accords qui sont beaucoup plus souvent réels.

Je ne voudrais cependant pas dire que cette politique de consultations multilatérales est dès à présent un succès définitif. J'ai eu la précaution, quand les choses allaient bien, de me montrer prudent, de dire que c'était une expérience d'une telle envergure qu'on ne pourrait vraiment dire que dans quelques années si c'est un succès ou un échec, et que nous aurions, en cette matière de la consultation, des hauts et des bas. Ce que

*Mr. Spaak (continued)*

say that up to the middle of this year — I will tell you in a moment why I say the middle of this year — political consultation inside N.A.T.O. on East-West relations was working almost perfectly.

There has certainly been discussion which shows that we began by disagreeing, but such disagreements are understandable and, I might almost say, useful. In view of the type of international problem confronting us today, we really cannot expect, when dealing with a serious question, that every capital from Oslo to Washington and Copenhagen to Ottawa will immediately react in exactly the same way. When fifteen free countries meet they ought to be able to say frankly exactly what they each think, and discuss international policy from every conceivable angle.

One fact can never be over-emphasised. It is that so far, whenever it has been a case of preparing an international conference with Russia, we have always reached agreement. Unity has always been completely restored between us, not merely between our representatives. Thanks to the contacts that have taken place, the positions adopted by the negotiators at Geneva, for example, have been the expression not merely of their personal views but of the accepted policy of Western Europe as a whole.

Had I been addressing you last June, I would have said that matters really appeared to be developing very satisfactorily, but I am bound to admit that, during the course of the summer, they became rather less so. There can be no doubt that some very far-reaching diplomatic decisions have been taken without, at least to my mind, a sufficiently thorough and co-ordinated discussion taking place inside the Atlantic Alliance. I have the less hesitation in saying this because the situation now seems to me to be improving again and the arrangements for this month's meetings in Paris seem likely to give the Atlantic countries as a whole the maximum opportunity for putting forward and defending their individual points of view. Looking at things quite dispassionately, I regard this as another genuinely successful element in the situation, although we shall no doubt have to go through other difficult and critical periods in the future. This relatively optimistic statement ought not, however, to stop

us from considering the problem on the widest possible basis and as a whole.

There is one question that not only the NATO countries but every country in Western Europe must have the moral courage to face. I am perfectly certain that when we signed the Washington Treaty in 1949 we did right. I am equally certain that N.A.T.O. has developed in the proper direction and that it is the fact of its existence that has brought about the change in today's international atmosphere.

But our success in this must not prevent us from facing up to the question I have just mentioned. In 1949, the Atlantic Organisation was exactly the right answer to the communist threat as it then existed; ten years later, can we say that N.A.T.O., as originally conceived and as at present operating, is still exactly the right answer to that threat? My reply may strike you as odd and even presumptuous from the lips of N.A.T.O.'s Secretary General. It is, however, No. In 1949 the communist threat was essentially a military one, directed against Europe. In 1959, in spite of the degree of success we have achieved, the communist threat has spread. It is directed today as much against Asia and Africa as against Europe and, in my view anyhow, will in future be at least as much economic and social as military.

To my mind, refusal to see this is a refusal to see the problem as it really is. Any idea that the defence of the western world can be restricted to the territories covered by the Washington Treaty seems to me both short-sighted and out of date. We shall be making a grave mistake if we try to separate European problems from those in Africa and Asia, nor do I believe that N.A.T.O. will develop or even be able to remain what it has become during the past ten years, that is an effective and an efficient organisation, unless it is ready to regard its rôle in a somewhat different light.

One reason for this is that certain governments, for example the French, have posed the problem in its most unambiguous form and it is no good simply dismissing the matter in an access of bad temper or because it will force us to reconsider some problems we have hitherto regarded as settled. When the French Government says: "We have interests outside Europe; we have

*M. Spaak (suite)*

je crois pouvoir dire, c'est que jusqu'au milieu de cette année — et je vais vous dire pourquoi je parle du milieu de cette année — la consultation politique au sein de l'O.T.A.N., en ce qui concerne les relations entre l'Est et l'Ouest, a été presque parfaite.

Oui, il y a eu des discussions, ce qui prouve qu'il y a eu désaccord au départ. Mais ces désaccords sont compréhensibles et, j'ajoute, utiles. Il est impossible d'imaginer que, devant les problèmes qui se posent dans le domaine international, quand une grave question nous est soumise, tout le monde depuis Oslo jusqu'à Washington, et depuis Copenhague jusqu'à Ottawa, réagisse exactement, tout de suite, de la même façon. Quinze pays libres qui se rencontrent doivent avoir la possibilité de dire leurs sentiments avec toutes leurs nuances et de discuter tous les textes possibles d'une politique internationale.

Ce qui est vrai et ce qui devrait toujours être souligné, c'est que jusqu'à présent, tant qu'il s'est agi de rencontrer l'U.R.S.S. dans les conférences internationales, l'accord s'est fait, l'unité s'est refaite complètement, et pas seulement l'unité entre ceux qui étaient chargés de discuter; mais, grâce aux contacts qui avaient eu lieu, les positions prises, par exemple à Genève, par les négociateurs, traduisaient non pas seulement leur volonté personnelle, mais la politique acceptée et adoptée par l'ensemble du monde occidental.

Si je vous avais parlé au moins de juin, je vous aurais dit : « Les choses sont vraiment en train de se développer d'une manière très heureuse ». Je dois reconnaître que, pendant l'été de cette année, les choses ont été moins bien et il n'est pas douteux que d'importantes décisions diplomatiques ont été prises sans que se soit instaurée une discussion suffisamment sérieuse, tout au moins à mes yeux, et coordonnée, au sein de l'Organisation Atlantique. Je fais cet aveu avec d'autant plus de facilité qu'il me semble que maintenant les choses ont fait un retour en arrière, dans un sens heureux, et les dispositions prises en vue des réunions qui vont se tenir à Paris ce mois-ci me paraissent tout à fait satisfaisantes pour donner à l'ensemble des pays atlantiques un maximum de chances de défendre leur point de vue particulier et de faire entendre leur voix. Je ne me fais aucune illusion, mais cela me paraît de nouveau un succès réel. Dans l'avenir, nous aurons encore des périodes de difficultés et de crises. D'ailleurs,

ce que cette déclaration peut avoir de relativement optimiste ne doit pas nous empêcher d'examiner le problème d'une manière plus large et dans son ensemble.

Il y a une question que les pays de l'O.T.A.N. et chaque pays de l'Europe occidentale doivent se poser avec courage intellectuel. Voyez-vous, je suis absolument persuadé que ce que nous avons fait en 1949, en signant le traité de Washington, était une bonne chose. Je suis absolument persuadé que l'évolution de l'O.T.A.N. s'est faite dans la bonne voie et je suis absolument persuadé que c'est l'existence de l'O.T.A.N. qui permet peut-être aujourd'hui une transformation de l'atmosphère internationale.

Mais les succès ainsi soulignés ne doivent pas nous empêcher de nous poser la question à laquelle je faisais allusion il y a une minute : si l'Organisation Atlantique a été en 1949 l'exacte réponse qu'il fallait faire à la menace communiste telle qu'elle existait, dix ans après l'O.T.A.N., telle qu'elle a été conçue et telle qu'elle fonctionne, est-elle l'exacte réponse à cette menace communiste ? La réponse, dans la bouche du Secrétaire Général de l'Organisation peut vous paraître peut-être bizarre et même audacieuse. Ma réponse est négative, parce qu'en 1949 la menace communiste était essentiellement une menace militaire et une menace européenne. En 1959, malgré nos succès, la menace communiste s'est élargie. Elle est aujourd'hui au moins autant asiatique et africaine et, à mes yeux, dans les années qui viennent, elle sera au moins autant économique et sociale que militaire.

Refuser de voir cela, c'est, selon moi, refuser de voir le problème tel qu'il est. Penser que le monde occidental peut être défendu seulement dans les territoires couverts par le traité de Washington me paraît aujourd'hui une conception limitée et dépassée. Vouloir séparer les problèmes européens des problèmes africains et asiatiques me paraît une erreur et, à mon sens, l'O.T.A.N. ne se développera et ne restera ce qu'elle a été dans les dix années qui viennent de s'écouler, une organisation effective et efficace, que si elle est prête à concevoir autrement son rôle.

Il le faut parce que certains gouvernements comme le gouvernement français, par exemple, posent très clairement la question et il ne faut pas rejeter cette position dans un geste de mauvaise humeur ou parce que cela doit vous forcer à réexaminer certains problèmes qui paraissaient réglés. Quand le gouvernement français dit : « J'ai des intérêts en dehors de l'Europe, j'ai des



*Mr. Spaak (continued)*

interests all over the world; we have interests in Africa; and N.A.T.O. gives us no help in solving these problems", I think personally it is quite right. There are several other governments that could say the same thing. When the French Government says: "We must have a global strategy" it is right again. What we lack in the West is a global strategy to co-ordinate our efforts in the various quarters of the world. There is a problem here and one we must not ignore.

What I like much less — you will note I am allowing myself considerable freedom, not to say licence, in what I say — is the solution proposed by the French Government from time to time. I regard it as essential to preserve the feeling of equality between NATO members that constitutes the strength of the organisation. At the moment, the only opportunity that any but the greatest powers have of expressing their views, defending their interests and, in proportion to their strength, influencing international policy consists in the multilateral discussions that take place in N.A.T.O.

There should be no proposal aimed at destroying that equality. It is my firm conviction that if that went, beginning as it naturally would with the smaller countries, the current would set once more towards political neutrality with a violence that no politician could hope to stem. European solidarity today springs from the fact that even the smallest countries have their say in N.A.T.O. regarding the direction of policy. If ever the great powers were to announce their intention of taking over the whole responsibility for this, the immediate retort would be: All right; if you are taking over political responsibility you can take over military responsibility as well and we will go back to being neutrals.

This is a very serious matter and represents a danger that must be avoided. I think it can be avoided and that the system of consultation inside N.A.T.O. can be perfected so as to take account of the perfectly justifiable criticisms levelled against it by some countries. Naturally, there is no question of amending the Treaty. That would be far too difficult and dangerous a diplomatic game. Naturally also, the countries cannot as a whole be asked to assume additional military commitments. That is impossible. On the other hand, what is possible is to make a special

study of the problems existing in the different parts of the world and arrange for what might be described as a preliminary consultation between the countries directly concerned.

For example, African problems will plainly be the vital problems of tomorrow and a certain number of European countries are directly interested in them. What is there to prevent us from arranging a special consultation on those problems between the countries involved, to go fully into all their political, military, economic and social aspects not merely in order to exchange information or ideas, but to try to agree on a common co-ordinated policy for Africa, in the same way as we are trying to co-ordinate a common policy in Europe vis-à-vis the Eastern bloc. Similar suggestions could be made for other parts of the world so that a perfect system of consultation could gradually be built up inside N.A.T.O. that would enable the organisation itself to develop, and in all likelihood also enable us to adapt ourselves to current problems.

I apologise for taking so long, Ladies and Gentlemen, but I have nearly done. I cannot, however, sit down without some reference to the problems I regard as being the most important today. I do not mean that the military and political problems are not important, but I want to make my meaning quite clear. We must not destroy any of the things we have built up during the past ten years; on the contrary, we must preserve and perfect them. But there is still something to be added, and it is from this angle that we must consider the situation. What is it that is lacking? Surely, a more systematic procedure for studying and dealing with economic problems.

I said just now I felt rather anxious when people said that economic problems might prove the most important in the future. That is because, while it is relatively easy to co-ordinate the western effort when it is a case of resisting possible military aggression, we all know how hard it is and always will be to co-ordinate the efforts of the free world when it comes to agreeing on a single line of economic policy. If you ask why this is, I will reply in a sentence I have turned with much loving care and which I shall be repeating constantly because it expresses my own deepest conviction. It is this: Nationalism is the last refuge of all egoisms and all economic illusions. Economic nationalism is still the soil in which egoisms and illusions flourish best.

*M. Spaak (suite)*

intérêts dans le monde tout entier, j'ai des intérêts en Afrique et pour ces problèmes-là l'O.T.A.N. ne m'apporte aucun élément de solution », personnellement, je trouve qu'elle a raison et je crois que bien des gouvernements pourraient tenir un langage analogue. Quand le gouvernement français dit : « Il faudrait une stratégie globale », le gouvernement français a raison; nous manquons dans l'Occident d'une stratégie globale, d'une coordination de nos efforts dans les différents points du monde. Le problème existe donc, il ne faut pas le rejeter.

Ce que j'aime moins, je l'avoue, et vous voyez de quelle liberté j'use et peut-être j'abuse, c'est la solution qui à certains moments a été proposée par le gouvernement français; je crois qu'il faut absolument maintenir dans l'O.T.A.N. ce sentiment d'égalité qui fait sa force. A l'heure actuelle, pour les puissances qui ne sont pas les puissances toutes grandes, la seule possibilité de faire entendre leur voix, de défendre leurs intérêts et, dans une mesure proportionnelle à leurs forces, d'influencer la politique internationale, c'est cette discussion multilatérale au sein de l'O.T.A.N.

Aucune proposition ne doit être faite qui aurait pour but de détruire cela. Car, j'en suis convaincu, si cela était détruit en Europe et, pour commencer, pour les petits pays, le courant vers la neutralité politique reprendrait avec une force à laquelle aucun homme politique ne pourrait s'opposer victorieusement. Ce qui fait aujourd'hui la solidarité européenne, c'est que les plus petits pays de l'O.T.A.N. ont leur mot à dire dans la direction de la politique. Le jour où les grands pays diraient : « Nous seuls prenons la responsabilité », la réponse viendrait, immédiate: « Puisque vous prenez la responsabilité politique, prenez la responsabilité militaire et nous nous réfugions à nouveau dans le neutralisme ».

C'est là une question très grave et un danger qu'il faut éviter. Mais je crois qu'on peut l'éviter et je crois qu'à l'intérieur même de l'Organisation Atlantique il y a moyen de perfectionner la consultation de telle façon que l'on rencontre les observations justifiées formulées par certains. Bien entendu, il ne faut pas penser à modifier le traité : ce serait une entreprise diplomatique bien dangereuse et bien difficile. Bien entendu, il ne faut pas demander à l'ensemble des pays de prendre de nouveaux engagements militaires : ce serait impossible. Mais on peut, en examinant

spécialement les problèmes qui se posent dans certaines parties du monde, organiser ce que j'appelle une première consultation entre ceux qui sont directement intéressés.

Par exemple, il est clair que les problèmes africains vont être les problèmes essentiels dans le monde de demain et qu'un certain nombre de pays européens y sont directement intéressés. Pourquoi ne pas imaginer une consultation particulière entre eux, consultation politique, militaire, économique, sociale, très approfondie, pas seulement afin d'échanger des informations ou des idées, mais pour essayer de coordonner dans cette région du monde une politique commune, comme d'ailleurs nous essayons de coordonner en Europe une politique commune vis-à-vis de l'Est? On peut répéter ces exemples pour d'autres parties du monde et l'on peut ainsi imaginer une systématisation et un perfectionnement de la consultation au sein de l'O.T.A.N., qui nous permettraient de faire évoluer l'Organisation et probablement de nous adapter aux problèmes qui se posent aujourd'hui.

Mesdames, Messieurs, je m'excuse d'être si long, mais je vais avoir bientôt terminé. Je ne puis cependant pas conclure sans dire quelques mots des problèmes qui, aujourd'hui, me paraissent les plus importants. Je ne veux pas dire que le problème militaire ne l'est pas, je ne veux pas dire que le problème politique ne l'est pas, je tiens à être bien clair : il faut que nous ne détruisions rien de ce qui a été fait pendant dix ans, il faut que nous le maintenions, que nous le perfectionnions, mais il faut, à tout ce qui a été fait, ajouter quelque chose. Voilà l'état d'esprit dans lequel il faut se placer.

Que faut-il ajouter? Mais, incontestablement, une étude et une action plus systématiques en ce qui concerne les problèmes économiques. J'ai dit tout à l'heure que je ne suis pas sans inquiétude lorsque j'affirme que, dans les années qui viennent, les problèmes économiques vont prendre peut-être une place prioritaire, car il est relativement facile de coordonner les efforts de l'Occident quand il s'agit de résister à une éventuelle agression militaire, mais nous savons tous qu'il est et sera terriblement difficile de coordonner les efforts du monde libre quand il s'agira de faire ensemble une certaine politique économique. Pourquoi? Je réponds à cela par une phrase que j'ai amoureusement formée et que j'irai répétant sans cesse dans les mois qui viennent, parce que c'est ma conviction profonde : parce que le nationalisme est le refuge de tous les

*Mr. Spaak (continued)*

Just follow my reasoning and accept it for a moment. We are living in a period of peaceful co-existence and it is impossible to convince the Russians that something else is needed. As Mr. Khrushchev has told us, peaceful co-existence means an economic and social struggle. Hence, if we are to try to see into the future at all, we must ask ourselves where this economic struggle is likely to develop. Will it be in North America, in Canada or the United States, or in Germany, France, Belgium or the Netherlands? No, because most of the NATO countries are safe for many years to come from any temptation to turn communist. The communist offensive will spread only in countries where it has some chance of being successful, in countries, that is, where communist ideas will not have to fight against a body of political and moral ideals that have grown into a genuine and well-established tradition, in other words, in the underdeveloped countries.

It is here that the communist offensive will develop. That is why the problem of these countries which we have been discussing for so many years is more and more likely to become our number one problem. Let us, however, be careful how we tread here, Ladies and Gentlemen. I am well aware of what constitutes the strength of the free economic world, but I have no wish to begin a discussion this morning on the respective merits of a free and a planned economy. I want to say only one thing and to give you one warning. Never forget that in the communist economy the whole of the economic forces, without exception, are used for political purposes. The whole of the country's economic forces are devoted to obtaining the political results required, and this provides the communists with a most formidable tool, especially in the underdeveloped countries. This is hardly the case, we must admit, in our own countries, where competition is still regarded as the golden rule not only in internal trade but in our relations with each other. A whole part of the history of the 19th century is made up of the rivalries of the great powers in Asia and Africa, and when the historian comes later to cast up

our accounts I am not so sure that the final balance will be in our favour.

In face of the communist offensive as it will be directed in future and with the forces it has at its disposal, I am convinced that this dispersal of effort is the greatest mistake we can make. On the other hand, it is difficult to co-ordinate our economic policy, and our experiences in this respect inside N.A.T.O. are hardly encouraging. We have done very little in any field other than the military or political, and our attempts to deal with certain economic problems have been met by a scepticism, a distrust and a national egoism which seem to be stronger in this field than in either of the other two.

Our achievements so far do not amount to much. We have not managed to standardise our armaments nor have we done much towards the production of the new types of weapon. If I may say so, what we appear to be doing all along the line is to allow the economic production and riches of the West to be gradually frittered away.

I have no intention of interfering on the political side nor do I wish to pass any judgment, but I cannot help seeing that while some countries are busily engaged in reinventing all over again something that has been invented already by other western countries, others are making a practice of hiding from their friends what I would describe as secrets already well known to their enemies. When we realise what all this represents in the shape of overlapping of mental effort and waste of wealth and resources we can only stand aghast.

If we want to solve the problem of the underdeveloped countries, how are we going to set about it? Considering the importance of the problem, there is one very easy way, at least in theory, which would consist in each country agreeing to give 10% of its revenue, of its higher standard of living, to the underdeveloped countries; in other words, a kind of international night of the 4th of August. However confident and optimistic we might like to be, however, no such proposal has in fact the slightest chance of being adopted, since all classes of society are equally self-centred. So far as I can see, not one country is ready to do that.

*M. Spaak (suite)*

égoïsmes et de toutes les illusions économiques. C'est là, c'est dans le nationalisme économique que l'égoïsme et les illusions trouvent encore leur plein développement.

Suivez mon raisonnement, acceptez-le un instant : nous sommes en coexistence pacifique, nous ne parvenons pas à convaincre les Russes qu'il faut faire autre chose. La coexistence pacifique, c'est ce que M. Khrouchtchev a dit, la lutte économique et sociale. Dès lors, si nous voulons un peu prévoir les événements, nous devons nous poser une question : « Où cette lutte économique va-t-elle se développer ? En Amérique du Nord, au Canada, aux États-Unis, en Allemagne, en France, en Belgique, en Hollande ? » Non, car, dans la plupart des pays de l'O.T.A.N. le monde est à l'abri, pour des années et des années encore, de toute tentation communiste. L'offensive communiste va se développer là où elle a des chances d'être victorieuse, c'est-à-dire dans les pays où d'abord les idées communistes ne se heurtent pas à un ensemble d'idées politiques et morales qui sont devenus une véritable et ancienne tradition, et ensuite là où il y a quelques chances de gagner, c'est-à-dire dans les pays sous-développés.

C'est dans les pays sous-développés que l'offensive communiste va se développer et c'est pourquoi ce problème des pays sous-développés, dont on parle depuis tant d'années, va devenir de plus en plus le problème numéro un dans nos préoccupations. Là, Mesdames, Messieurs, soyons prudents. Je sais très bien quelles sont toutes les forces du monde économique libre, mais je ne veux pas entamer ce matin une discussion sur les mérites respectifs de l'économie libérale et de l'économie dirigée. Il y a une seule chose que je veux vous dire, un seul avertissement que je veux vous donner : n'oubliez pas que dans l'économie communiste toutes les forces économiques sans aucune exception sont mises au service de la politique, toutes les forces économiques sont tendues en vue d'obtenir des résultats politiques, et cela donne au communisme un outil formidable, spécialement dans les pays sous-développés. Chez nous, il faut bien reconnaître qu'il n'en est pas ainsi; chez nous, la concurrence, la compétition restent la règle d'or, non seulement à l'intérieur de nos pays mais aussi entre nos pays à l'extérieur. Une partie de l'histoire du dix-neuvième siècle a été constituée par les rivalités des grands pays dans le monde asiatique et africain.

Et quand l'historien, plus tard, fera le bilan, je ne suis pas tellement sûr que ce sera un bilan favorable.

Devant l'offensive communiste telle qu'elle va être menée, avec les forces dont le communisme dispose, je suis convaincu que cette attitude dispersée est la plus grande faute que nous puissions commettre. Or, il est difficile de coordonner notre politique économique et l'expérience de l'O.T.A.N. à cet égard n'est pas une expérience encourageante. Nous avons fait peu dans tous les domaines qui ne sont pas militaires ou politiques; quand nous avons voulu aborder certains problèmes économiques, nous nous sommes heurtés à un scepticisme, à une méfiance, à un égoïsme national qui restent beaucoup plus grands dans ce domaine que dans le domaine militaire et dans le domaine politique.

Nos progrès ont été extrêmement modestes, nous n'avons même pas bien réussi la standardisation de nos armements, nous n'avons pas réussi à faire un effort vraiment grand dans la production des armes nouvelles. Nous donnons, permettez-moi de vous le dire, constamment le spectacle de ce que je ne peux pas appeler autrement que la dilapidation des efforts économiques et de la richesse du monde occidental.

Je ne veux pour le moment intervenir politiquement en aucune façon, je ne veux porter aucun jugement, mais je suis bien forcé de constater que certains pays s'acharnent à réinventer ce qui a déjà été inventé dans d'autres pays de l'Occident et que d'autres pays de l'Occident refusent systématiquement de confier à leurs amis ce que j'appelle les secrets que leurs ennemis connaissent déjà. Quand on aura fait le compte de ce que cela représente d'efforts intellectuels en double, de richesses et de ressources dissipées, on sera complètement ahuri et complètement scandalisé.

Or, comment, si nous voulons résoudre ce problème des pays sous-développés, pouvons-nous le résoudre ? Il y aurait une manière de la résoudre qui serait facile, tout au moins en théorie, et en conscience de l'importance du problème. Nous pourrions dire : « Consacrons chacun 10 % de notre revenu, de notre standing de vie aux pays sous-développés, faisons une espèce de grande nuit du 4 août internationale. » On a beau être confiant et optimiste, il y a peu de chances qu'une telle proposition soit acceptée et l'égoïsme, dans toutes les classes de la société, d'ailleurs, est exactement le même; je ne vois personne qui soit disposé à faire cela.

*Mr. Spaak (continued)*

So we must drop this idea and look for another. We must find some means of increasing our resources so as to devote the surplus in the first place to our own peoples, whose living standards must constantly improve if we are to meet the communist threat, and, in the second place, to the underdeveloped countries.

The watchword I think we must adopt is this: The whole economy of the free world requires re-ordering if these problems are to be solved. Nor is this a mere empty phrase. Look at the problems facing us today. In Europe itself we have the rivalry between the Six and the Seven; then there is the question of the overall relationship between the United States and Europe; there is the question of American aid to Europe: there is the question of the underdeveloped countries, and lastly, there is that of the co-ordination so badly needed in certain scientific fields between all the countries of the free world. Here we have a complex of problems which are in fact no more than differing aspects of the single basic problem of how to re-order the economy of the free world.

When I addressed the NATO Parliamentarians in Washington, I said: "It is my profound conviction that the United States have on two occasions saved the free world — first by the Marshall Plan which made possible the reconstruction of Europe, and secondly by N.A.T.O. which made Europe secure against aggression."

Has not the time come for the United States or for some other power — if some power in Europe feels called upon to do so, and there is no reason why it should not — to work a third miracle for the western world? If I am right in the picture I have tried to draw of the problems confronting us, and if we do in fact believe that economic questions will in future be the most important, with that of the underdeveloped countries as the most important among them, surely this is the time to make a fresh start and try to find a new means of bringing about the economic order that the western world so badly requires.

That brings me to my conclusion which is very simple. The past ten years have not been without their difficulties and the free world has had need of all its imagination, courage and spi-

rit of co-operation to surmount them. The years to come will bring even greater difficulties and even more complicated problems. If we are to find an answer to them we need bold and strong-minded governments, governments with the courage to act; but governments are bold and strong-minded only if supported by public opinion, and it is you, Ladies and Gentlemen, who must be not only the interpreters but the guides and instructors of public opinion. That is why, although I myself no longer belong to the world of politics and parliaments, I consider Assemblies such as yours of the highest importance. (*Applause*).

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Spaak; you have once again maintained the link between N.A.T.O. and W.E.U.

You were also good enough to agree to reply to questions from members of the Assembly. I propose, therefore, to call representatives wishing to put questions.

I call Mr. Maitland.

Mr. MAITLAND (*United Kingdom*). — In view of what Mr. Spaak has just said, has he any comments to make on the speech delivered by the President of the French Republic on 3rd November in Paris, in which he said — I am quoting from WEU paper No. 32 :

"That is why we cannot accept the idea of a war or even of a battle in which France was no longer herself and not acting for herself, with her own resources and in accordance with her own wishes. The system known as 'integration', which was introduced and, to some extent, put into effect after the testing time through which we passed, when it seemed that the free world was faced with an imminent and unlimited threat and we had still not recovered our national personality, has now served its time."

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Spaak, do you wish to reply to Mr. Maitland at once?

Mr. SPAAK (*Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation*) (Translation). — I would have preferred to give a little thought to my reply. May I first remind you, however, that on the occasion of my address to you last

*M. Spaak (suite)*

Il faut donc abandonner cette idée-là, il faut faire autre chose. Il faut trouver plus de ressources pour pouvoir consacrer ce surplus au bénéfice d'abord de nos propres populations qui, devant la menace communiste, ont besoin constamment de voir améliorer leur standing de vie, et surtout plus de ressources pour aller au secours des pays sous-développés.

Ce qui me paraît devoir être dit, le mot d'ordre que je voudrais voir lancer est celui-ci : «Aujourd'hui il faut remettre en ordre l'ensemble de l'économie du monde libre pour pouvoir résoudre ces problèmes ». Remettre de l'ordre dans l'ensemble du monde libre n'est pas une phrase vaine; voyez les problèmes qui se posent à nous aujourd'hui. Il y a en Europe les rivalités des Six et des Sept, il y a le problème des relations globales entre les Etats-Unis et l'Europe, il y a le problème de l'aide américaine à l'Europe, il y a le problème des pays sous-développés, il y a le problème d'une coordination qui est si nécessaire dans certains domaines scientifiques entre tous les pays du monde libre. Voilà un ensemble de problèmes qui ne sont tous que les faces d'un même problème essentiel : la remise en ordre de l'économie dans le monde libre.

M'adressant aux parlementaires, à Washington, j'ai dit : « Je crois profondément que deux fois les Etats-Unis ont sauvé le monde libre, ils l'ont sauvé avec le Plan Marshall, quand ils ont permis la reconstruction de l'Europe; ils l'ont sauvé avec l'O.T.A.N. quand ils ont mis grâce à elle l'Europe à l'abri de toute agression. »

N'est-ce pas le moment pour les Etats-Unis ou pour quelqu'un d'autre — si quelqu'un d'autre en sent en Europe la vocation, il n'y a pas de raison de l'écarter — de faire un troisième miracle pour le monde occidental ? Et si les problèmes se posent bien dans la ligne que j'ai tâché d'indiquer, si nous sommes bien convaincus que ces problèmes économiques vont devenir les problèmes prioritaires, et que le problème des pays sous-développés parmi les problèmes économiques va être le grand problème, n'est-ce pas le moment de prendre une nouvelle initiative et d'essayer, par un plan nouveau, d'apporter cet ordre économique dont le monde occidental a besoin ?

Tout cela me permet de conclure simplement. Les dix années qui viennent de s'écouler ont été à certains moments difficiles et le monde libre a dû faire preuve d'imagination, d'audace, d'esprit

de coordination pour résoudre ces difficultés. Les années qui viennent seront encore bien plus difficiles et poseront des problèmes bien plus compliqués. Pour les résoudre, il faut naturellement des gouvernements fermes, des gouvernements audacieux, des gouvernements qui osent, mais les gouvernements ne sont fermes et audacieux que s'ils sont soutenus par une opinion publique dont vous êtes, Messieurs, les interprètes, que vous pouvez guider, que vous pouvez éduquer. C'est pourquoi, bien que je ne sois plus aujourd'hui dans le monde politique et dans le monde parlementaire, j'attache tant d'importance à des Assemblées comme celle-ci. (*Applaudissements.*)

M. le PRESIDENT. — Je vous remercie, Monsieur Spaak, d'avoir bien voulu encore une fois maintenir les liens entre l'O.T.A.N. et l'U.E.O.

Vous avez bien voulu également accepter de répondre aux questions qui vous seront posées par les membres de l'Assemblée. Je vais donc donner successivement la parole à chacun des Représentants qui voudront poser des questions.

La parole est à M. Maitland.

M. MAITLAND (*Royaume Uni*) (Traduction). — M. Spaak peut-il, après ce qu'il vient de dire, nous faire connaître son opinion sur la déclaration faite le 3 novembre à Paris par le Président de la République française, dans laquelle il est dit — je cite le document d'information n° 32 :

« C'est pourquoi la conception d'une guerre et même celle d'une bataille dans lesquelles la France ne serait plus elle-même et n'agirait plus pour son compte avec sa part bien à elle et suivant ce qu'elle veut, cette conception ne peut être admise. Le système qu'on a appelé « intégration » et qui a été inauguré et même dans une certaine mesure pratiqué après les grandes épreuves que nous avons traversées, alors qu'on pouvait croire que le monde libre était placé devant une menace permanente et illimitée et que nous n'avions pas encore recouvré notre personnalité nationale, ce système de l'intégration a vécu. »

M. le PRESIDENT. — M. Spaak, voulez-vous répondre tout de suite à M. Maitland ?

M. SPAAK (*Secrétaire Général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord*). — J'aurais préféré réfléchir un peu à ma réponse et je voudrais d'abord présenter cette observation : vous savez que l'année dernière un incident s'est pro-

*Mr. Spaak (continued)*

year a difficulty arose when I refused, as a precautionary measure, to reply to questions at a public sitting. I did this — and those of you who know me will, I assume, accept my explanation — not because I have any fear of public debates, on the contrary, I am perhaps too fond of them, but because I am, it must be admitted, in a delicate position.

The fact is, and I say this without any attempt at irony, I am an international civil servant with fifteen employers. It is obviously difficult to know whether what I say in my replies is always in accordance with the wishes of all fifteen.

The question asked today is a very direct one and could, of course, put me in an awkward position, for I am asked to comment and pass judgment on an official statement of views by the President of the French Republic. Whatever my answer, it may put me in a difficult position.

But I have too much respect for the intellect of the President of the French Republic even to attempt, by whatever subterfuge, to get out of replying to your question.

You ask for my personal opinion and not one which represents the views of the organisation. I must confess to a certain disappointment, because you should have been aware of that opinion long since; I see I am still not such a well-known figure in Europe. Everyone knows that I am a champion of integration and shall remain one. I cannot therefore but approve speeches that extol it. But, of course, in Europe everyone is entitled to his own opinion. The President of the French Republic has the right to express his views. When there is disagreement between members, however, the proper way to resolve it is by consultation within the organisation.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to ask Mr. Spaak a question?...

The debate is closed.

Once again I would like to thank Mr. Spaak for his address.

#### 4. Policy of Member States of Western European Union

*(Resumed debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148 and Amendment)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed debate on the Report of the General Affairs Committee on the policy of member States of Western European Union, Document 148 and Amendment.

I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, let us go back to those more restricted and less complicated questions contained in the Report which deal with the machinery of W.E.U. and in a certain sense with its survival. I would like to say at once that I am in full agreement with Mr. Michaud's Report, which is excellent for its realism and sincerity, as well as for the sound ideas embodied in the draft Recommendation.

I will confine myself to a brief, but rather formal and perhaps somewhat abstract statement, but then many of the problems dealt with in the Report fall into the category of abstractions. I want to stress the institutional side of the subjects under consideration and to make a practical point. W.E.U. must be made to function so far as possible in such a way as to carry out the objects for which it was created. While pointing out its weaknesses, I am at the same time going to show why the organisation should continue to exist. Last night we listened attentively to the remarks of Mr. de la Vallée Poussin, who said W.E.U. lacked a political policy and specific political objectives. I would like to go further back, however, and discuss the matter from a legal angle. I mean the working of W.E.U. as an institution.

W.E.U. was the first institution to be set up in the effort to organise Europe and it became the prototype of other European institutions. It also made institutional discussions between Europe and the United States possible, and thus paved the way for the creation of the Atlantic Alliance in 1948. It might be as well to start again from that point. We must get back to the institutional relations between European countries. I will try to make myself clear.

W.E.U. is essentially a defensive military organisation, called into being by the collective

*M. Spaak (suite)*

duit lorsque je suis intervenu. J'avais, en effet, refusé par précaution de répondre en séance publique aux questions qui me seraient posées. Je l'ai fait — ceux qui me connaissent je suppose, accepteront mon explication — non pas parce que je crains les débats publics, au contraire, je les aime peut-être un peu trop, mais parce que, il faut bien le reconnaître, je suis dans une situation difficile.

En réalité, je le dis sans ironie, je suis un fonctionnaire international et j'ai quinze patrons. Il est évidemment difficile de répondre en ayant la certitude qu'on répond toujours à la volonté des quinze patrons.

La question qui m'est posée aujourd'hui est une question très directe et qui pourrait évidemment me mettre dans une situation difficile, puisqu'on me demande de commenter et de juger une prise de position officielle du Président de la République française. Cette question peut, dans tous les cas, me mettre dans une situation difficile.

Mais, j'ai trop confiance dans l'esprit du Président de la République française pour même essayer d'échapper par une pirouette quelconque à la réponse que vous me demandez.

Vous me demandez mon avis personnel, qui n'est pas l'avis de l'organisation. Je suis un peu déçu parce que vous devriez le connaître depuis longtemps, et je vois que je ne suis pas encore bien connu en Europe. En effet, chacun sait que je suis, et que je reste, un champion de l'intégration. Par conséquent, je ne puis qu'approuver les discours qui prônent cette intégration. Mais, bien entendu, en Europe, chacun a le droit d'avoir son sentiment, le Président de la République française a le droit d'exprimer son opinion, et lorsque apparaît un désaccord entre certains, la vraie manière de le résoudre, c'est de procéder, au sein de l'Organisation, aux consultations qui s'imposent.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne désire plus poser de question à M. Spaak ?...

Le débat est clos.

Je remercie de nouveau M. Spaak de son exposé.

#### 4. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendement)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale, Document 148 et Amendement.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, revenons aux limites beaucoup plus restreintes et plus légères tracées dans le rapport qui a trait à la vie interne de l'U.E.O. et, en quelque sorte, à sa survivance. Je dois dire tout de suite que j'approuve l'excellent rapport de M. Michaud, excellent par son réalisme et sa sincérité ainsi que par l'importance des conclusions reproduites dans le projet de recommandation.

Je me bornerai à un exposé bref, mais formel, un peu abstrait peut-être, sachant que cette abstraction couvre les divers problèmes examinés dans le rapport. Je soulignerai surtout le côté formel du problème qui nous est soumis, c'est-à-dire que je m'efforcerai de trouver une méthode adéquate pour le résoudre. Il faut, dans la mesure du possible, que le fonctionnement de l'U.E.O. réponde à son objectif essentiel. Sans m'attarder à ses faiblesses, je chercherai à découvrir les raisons pour lesquelles elle doit vivre. Hier soir, nous avons écouté attentivement les observations de notre collègue, M. de la Vallée Poussin, qui disait que l'U.E.O. n'avait pas de contenu politique, d'objectifs spécifiquement politiques. Je voudrais, au contraire, rappeler qu'avant toute chose, l'U.E.O. a une fonction institutionnelle.

L'U.E.O. a été le premier élément institutionnel de l'organisation de l'Europe, elle a été le prototype des institutions européennes. C'est elle qui a permis un colloque institutionnel entre l'Europe et les Etats-Unis. C'est encore elle qui a permis la création, en 1948, de l'Alliance Atlantique et c'est peut-être à ce point de départ qu'il faut revenir. Il faut que nous revenions aux rapports institutionnels entre les pays européens. Je m'explique.

L'U.E.O. a un objectif défensif, une compétence essentiellement militaire. Or, celle-ci est née



*Mr. Montini (continued)*

need for a unified organ able to negotiate with the United States in order to achieve the military security which alone can guarantee the survival of our peoples. This military aspect of W.E.U., it should be stressed, must take precedence over the political aspect. Now we may well wonder whether a period in which there is a notable lessening of tension and an endeavour greatly to widen consultations between nations is the right time to emphasise the military nature and objectives of our organisation. I reply without hesitation that whatever the future may hold for W.E.U., I believe both the ideals and the practical objectives of the organisation are essentially of a defensive and military character.

Obviously a new approach is needed in W.E.U. today if its defensive and military character is to be assured. It is essential for W.E.U. to retain its military powers because a delicate situation might arise in which it could use those powers as a bargaining counter. I say in all sincerity that if tomorrow, in the course of the summit discussions, a bargaining counter has to be found and it should be decided to use W.E.U. in that capacity, I want to be sure this bargaining counter has retained its full value, that it is not a debased currency, but something solid, representing an effective and worthwhile military understanding between our peoples for their mutual defence.

But in my view and in that of the Michaud Report on which I am commenting, the political side of W.E.U. is the most important.

The value of a military force is always assessed in political terms. That is why I agree with those who say W.E.U. must preserve to the full both its military and political functions. Furthermore, W.E.U. is the only organisation — if it is really necessary to repeat this — which can assure political co-operation between the Six and Britain. My first conclusion, then, is that it is essential at the present juncture, whatever the future of our European political activities may be, to maintain W.E.U.'s institutional functions in the field of military defence as well as its political character, and to ensure that neither is whittled away.

The Council of Ministers have assured us of their goodwill in this connection; we heard that

yesterday from all the Ministers and especially from the Chairman of the Council. But good intentions are worth more than goodwill. In reality — and here I find myself in full accord with Mr. de la Vallée Poussin's diagnosis — we have to admit that there can be no goodwill without good intentions. W.E.U. is not functioning institutionally.

That is the one and only point I want to make, and I will be brief. The remedy is to have faith in our institutions and to make them function as such. I am asking the Council of Ministers and this Assembly itself to make it possible for us to function as a political Assembly, as a parliamentary Assembly, as an Assembly which can bring Britain into European affairs and where she can be in constant contact with the Six. This calls for active goodwill; as Mr. Spaak said this morning, we must ourselves believe in an ideal that transcends the revival of a purely nationalistic relationship between peoples, now that we can look ahead to a long period of reduced tension.

It is against this historical background that my admittedly somewhat abstract address should be viewed. Present events should be looked at in the light of the ideological, historical, I would even say providential, trend of our times. History teaches us that it is difficult to fit everything into a final pattern unless we have a clear vision of the ideological trend itself. That trend must be sought in national institutions. It is true that many difficulties exist in the relationship between peoples, but there is a framework, a general striving after international law, a factor which demonstrates the constitutional trend in the historical pattern of relations between peoples — and that is the tendency towards institutionalism.

This is the reason for the existence of the United Nations. The Michaud Report refers to the connection that should exist between the agendas of the United States and those of W.E.U. There is a higher international law, the law of the United Nations, an organisation which functions, for better or worse. There is also N.A.T.O., an institutional body with which we should maintain contact. There is the six-power

*M. Montini (suite)*

d'un besoin collectif, celui de disposer d'un organe unique permettant de traiter directement avec les Etats-Unis, afin d'obtenir ce minimum de sécurité militaire indispensable à nos peuples s'ils veulent survivre. Voilà donc, il faut le souligner, qui accentue singulièrement l'aspect militaire de l'U.E.O. par rapport à son aspect politique. On pourrait évidemment se demander si, en cette période de détente, et à l'heure où l'on assiste à un immense effort pour élargir les relations entre les peuples, il est opportun d'insister encore sur la valeur militaire, sur la compétence militaire de notre institution. Et je réponds tout de suite : « Quelles que soient les perspectives d'avenir de l'U.E.O., j'estime qu'il faut insister sur l'aspect idéologique et pratique des pouvoirs qui lui ont été attribués dans le domaine militaire, dans le domaine de la défense. »

Il est évident que l'U.E.O. doit chercher la nouvelle voie à suivre. En attendant, elle peut avoir une compétence défensive, une compétence militaire. Aujourd'hui, cette compétence doit lui être conservée, en vue de l'éventualité délicate qui pourrait se produire et dans laquelle elle pourrait servir de monnaie d'échange. Et ici, je suis sincère : même si demain, au cours d'éventuelles négociations au sommet, on devait chercher une monnaie d'échange — et c'est ce que finira par être l'U.E.O. — je voudrais que celle-ci ait toute sa valeur, qu'elle ne soit pas déjà dépréciée, mais qu'elle soit quelque chose de réel, d'efficace, de valable pour la défense et pour l'entente militaire entre nos peuples.

Mais, à mon avis, et d'après le rapport Michaud qui fait l'objet de mes commentaires, c'est l'aspect politique qui importe avant tout.

L'appréciation d'une force militaire se fait toujours en fonction de son efficacité politique, et c'est pourquoi je souscris à ce qui a été dit ici, à savoir qu'il est nécessaire de conserver à l'U.E.O. son rôle à la fois militaire et politique. D'ailleurs, sur le plan politique, elle est le seul organisme, faut-il le répéter, qui assure la liaison entre les Six et l'Angleterre. La première conclusion qui s'impose donc, c'est qu'il est indispensable, à l'heure grave que nous traversons, et quel que soit l'avenir de nos activités politiques européennes, de maintenir tant le caractère institutionnel reconnu à l'U.E.O. en matière de défense que son caractère politique, sans rien en retrancher.

Or, le Conseil des Ministres affirme sa bonne volonté à cet égard. Nous l'avons entendu dire

hier par tous les Ministres et, en particulier, par le Président du Conseil. Mais bonne intention vaut encore mieux que bonne volonté. En réalité — je reprends ici intégralement le diagnostic de notre collègue, M. de la Vallée Poussin — nous ne sommes que trop obligés, au contraire, de constater que sans bonnes intentions, il n'y a pas de bonne volonté. L'U.E.O. ne remplit pas sa fonction institutionnelle.

Eh bien, je le répète, je m'en tiendrai à un seul point et je serai bref. Le remède consiste à avoir foi dans les institutions, à les faire fonctionner comme telles. Je m'adresse au Conseil des Ministres et à l'Assemblée pour demander que nous soyons mis en mesure de fonctionner comme une assemblée politique, comme une assemblée parlementaire, comme une assemblée qui assure la présence de l'Angleterre dans la vie européenne, et où elle est en contact avec la vie des Six. Cela exige beaucoup de bonne volonté active, cela exige que nous croyions nous-mêmes à ce qu'a dit ce matin M. Spaak, à une orientation qui dépasse les formes nationalistes dans la reprise des relations entre les peuples, à l'instant même où un vaste mouvement de détente se fait jour.

Et je dis que c'est précisément dans ce cadre historique que se situe mon intervention qui, je le répète, a un caractère plutôt abstrait. Quant à moi, j'estime qu'au lieu de se préoccuper des problèmes mineurs, il importe d'envisager l'orientation idéologique, l'orientation historique, je dirai même providentielle, à laquelle nous assistons actuellement. L'histoire nous offre des exemples de difficultés qui cadrent mal avec une conception finaliste des choses si l'on n'a pas vraiment confiance dans l'orientation idéologique elle-même. Cette orientation, c'est dans les institutions des peuples qu'il faut la chercher. Il est vrai que les rapports entre les peuples ne vont pas sans de nombreuses difficultés. Mais il y a un cadre, il y a une orientation de droit public, il y a un élément qui dénote, en quelque sorte, la tendance constitutionnelle dans l'histoire des rapports entre les peuples, et c'est l'orientation institutionnelle.

C'est pourquoi il existe une Organisation des Nations Unies et c'est pourquoi l'on parle dans le rapport Michaud du lien qui devrait être établi entre les ordres du jour de l'O.N.U. et ceux de l'U.E.O. Il existe un droit international supérieur, celui de l'O.N.U., institution qui fonctionne, bien ou mal. Il existe une O.T.A.N.; il existe une institution O.T.A.N. avec laquelle nous devons être en rapport. Il existe une Communauté

*Mr. Montini (continued)*

community, an institution which has organised relations between those countries in a completely new form. There is a new body of law which is developing along what I might call constitutional, historical lines. There is this poor little organisation of the Six plus Britain which also has a right to exist as a greater or lesser element in this vast constitutional and historical trend which to me represents the ideological factor. This, as Mr. Spaak said a little while ago, will no longer raise the simple problems of defence, fear and material survival, but that of a conflict to discover who is worthy of survival by reason of their system, ideology and ability to live a civilised life face to face with the communist menace.

The institutional conception provides us with a new line of thought. It presents us with a picture of a new type of life, of public life firmly anchored in justice and law. W.E.U. is an institution after this pattern and that fact justifies the Recommendation with which the Michaud Report opens. While Mr. de la Vallée Poussin — I am sure he will not mind my quoting him again as our views are so much alike — is depressed by looking in vain for something specifically political in the Recommendation, I for my part look for some signs of the institutionalism I have been discussing.

This search is to some extent rewarded by the fact that the various paragraphs of the Recommendation speak of strengthening the WEU Secretariat, holding joint meetings and appointing a Secretary-General. There would be no sense in any of these proposals if they did not, *ipso facto*, involve political obligations. The efforts of past years would lack historical reality if, in practice, that idea, that constructive hope for the future, lacked momentum.

But if on the other hand we hold the ideological belief that the historic development of our countries' civil institutions will tend towards establishing specific types of relationship based on justice, then the Recommendation, far from being meaningless, can be most valuable. For, although in a certain sense we are speaking in the abstract, it is on abstractions that we take our stand in pitting our system of government against the totalitarian and mystique-ridden system to which we find ourselves opposed.

I am now nearing my conclusion, and I will make two points in support of the theory I have expounded so hurriedly on an abstract subject which deserves far deeper elucidation. The first is from paragraph 21 of Mr. Michaud's Report, where he says "the task of filling the gap left by W.E.U.'s failure to function in the political field is being left to traditional diplomatic methods".

Here is the point at which we have arrived: the task we had hoped to carry out is disappearing and the void is being filled by traditional diplomacy. So bilateral consultation is again the order of the day. That, in my view, is the inherent, fundamental weakness of W.E.U. If it is true that we are returning to traditional diplomacy and bilateral consultations, then W.E.U. cannot function, and any political attributes we could ascribe to it would be useless. If it is not provided with an institutional function, there is no use in giving it political powers.

On the other hand, we live in the days of summit meetings, of encounters between Heads of Government, and this is a system which attracts the attention of peoples, of the Press and of public opinion, for it makes a romantic and spectacular appeal. "Here", it is said "is a new political line: at last leading personalities are consulting together. Here is a fluid, active diplomacy that really gets somewhere". Such material is excellent copy for the Press which devotes whole pages to these events.

The return to traditional diplomacy, these meetings between leading personalities, are symptomatic of the fact that institutions are not functional. I do not object, Heaven knows, either to the one or the other. I am in favour of diplomacy. I know and appreciate the great service that diplomacy can render. I am in favour of the summit meeting and anxiously await its results, but at the same time I am convinced that we are taking a retrograde step in the political sphere.

We are taking a retrograde step compared with the progress we imagined we had made after two wars. We put our hopes in a widening of traditional diplomacy, in the achievement of institutional forms of consultation between peoples; we hoped meetings between leading personalities would not be a mask for the lack of consultation between peoples, conversations between nations, the judgment of public opinion. If

*M. Montini (suite)*

des Six, institution qui organise les relations entre ces peuples sous une forme vraiment nouvelle. Il existe un droit nouveau qui s'oriente donc peu à peu, je dirais, dans le sens constitutionnel voulu par l'histoire. Il y a encore cette pauvre petite institution des Six plus l'Angleterre qui a, elle aussi, sa raison d'être en tant qu'élément, grand ou petit, de cette vaste orientation historique, qui à mes yeux est l'élément idéologique, l'élément qui place vraiment les problèmes sur ce plan qui (comme nous l'a dit M. Spaak) ne sera plus simplement celui de la défense, de la peur, de la survivance matérielle, mais celui de la lutte qui se déclenche pour savoir qui sera digne de survivre grâce à ses méthodes, à son idéologie, à sa capacité de vivre en tant que peuples civilisés face à la grande menace communiste.

Nos concepts sont institutionnels. Il s'agit de cadres de vie nouveaux, de vie publique, qui s'inscrivent dans la justice et le droit. L'U.E.O. occupe cette position et c'est cela précisément qui justifie la recommandation précédant le rapport Michaud. Tandis que notre collègue, M. de la Vallée Poussin, que je me permets de citer encore en raison de la grande affinité d'idées qui existe entre nous, tandis, dis-je, que dans son découragement, il va à la recherche d'un contenu politique, moi, au contraire, je m'attache à trouver dans la recommandation les éléments institutionnels.

Voilà pourquoi, dans les divers points de la recommandation, il est question de renforcer la structure du Secrétariat de l'U.E.O. Voilà pourquoi il est question de réunions communes, voilà pourquoi on demande la création d'un Secrétaire Général. Toutes ces choses seraient dépourvues de sens si elles n'impliquaient pas une tâche politique. Les tentatives de ces dernières années n'auraient pas de réalité concrète si, dans la pratique, l'idée, l'espérance constructive manquaient d'élan.

En revanche, si nous croyons au plan idéologique, à une orientation historique des institutions civiles de nos peuples, pour établir des rapports prenant, dans le cadre de la justice, des formes spécifiques, alors, nous pouvons estimer que la recommandation ne sera pas stérile, mais qu'elle sera au contraire pleine de valeur. Car nous parlons de choses quelque peu abstraites, mais c'est sur ces choses que nous nous fondons pour confronter notre régime avec celui, dictatorial et mystique, qui s'oppose à nous.

Ainsi, en touchant presque à ma conclusion, et à l'appui de la thèse que je viens d'esquisser, sur un sujet abstrait qui mériterait de plus amples explications, je citerai deux exemples. Le premier, je le trouve dans le rapport même de M. Michaud, au paragraphe 21, où il est dit qu'à l'heure actuelle, « on laisse à la diplomatie traditionnelle le soin de combler le vide créé par le non-fonctionnement de l'U.E.O. ».

Voilà à quel point nous en sommes : la mission que nous recherchons s'évanouit et le vide serait comblé par la diplomatie traditionnelle. Nous revoilà à l'époque des rapports bilatéraux. C'est là que réside, à mon avis, le point faible, la déficience fondamentale de l'U.E.O. Si cela est vrai, s'il est vrai que l'on en revient à la diplomatie traditionnelle et aux rapports bilatéraux, l'U.E.O. sera désormais incapable de fonctionner. Et le contenu politique que nous pourrions lui donner n'y changera rien. Si l'on ne lui confère pas une fonction institutionnelle, il est inutile de lui donner un contenu politique.

Par ailleurs, nous sommes à l'époque des réunions au sommet, des rencontres entre Grands et ce système accapare automatiquement l'attention des peuples, de la presse, de l'opinion publique par son caractère romantique, spectaculaire. On dit : « Voilà une tendance nouvelle dans la politique internationale ». On recommence, enfin, à organiser le dialogue entre personnages importants. Il y a une diplomatie en mouvement. C'est quelque chose de spectaculaire attirant tous les journaux, qui consacrent des pages entières à ces événements.

Ce retour à la diplomatie traditionnelle, ces rencontres de personnalités éminentes sont des symptômes de la maladie fonctionnelle des institutions. Bien sûr, je ne suis hostile ni à l'un, ni à l'autre de ces moyens. Je suis pour la diplomatie, je connais parfaitement les grands avantages qu'elle peut présenter. Je suis favorable à la rencontre des Grands et je l'attends avec impatience. Mais je suis convaincu que, sur le plan politique, nous faisons là un pas en arrière.

Nous faisons un pas en arrière par rapport au progrès que nous avons cru enregistrer à la fin de deux guerres. Nous avons espéré que les portes de la diplomatie traditionnelle allaient s'ouvrir, que les rapports entre les peuples allaient revêtir des formes institutionnelles, que les rencontres des personnalités ne masqueraient pas l'absence de rencontres à la base, les conversations entre les peuples, le jugement de l'opinion publique. Si nous

*Mr. Montini (continued)*

we go on like this, if we fail to appreciate that this is the vital point on which we are ideologically inferior to the communists, we shall lose all opportunity for political action, not only within the framework of W.E.U. but within the whole institutional network that we are trying to construct inside and outside Europe.

Here, then, is my conclusion. We must make a determined effort in the realm of high politics, of "metapolitics" as it were, to get the institutions made a part of public law, with an obligation on the governments to maintain them and ensure that they function, and an obligation on the Council of Ministers to provide our parliamentary assemblies with all the political material they need. If we do not go to look for this ourselves, if we are incapable of finding it through institutional channels, we may be sure it will reach us from sources which are contaminated from the outset. That is why we have begun to place our faith in institutions. If we want to go on hoping, let us go back to our starting-point. May the fear that united us then be replaced by the great ideological conception of justice through institutions! This is a task for W.E.U. I would beg Great Britain to understand this, because, while the British have little faith in them, we Latins, we Western Europeans believe in institutions. This is a crucial point in the relationship between the Six and Great Britain.

I would also ask the Council of Ministers — and this is my second practical point — to seize the Assembly of matters relating to United Nations activities, and I would repeat what I had the honour of asking the Chairman of the Council of Ministers yesterday about relations with United Nations Agencies. Yesterday I asked Mr. Pella to explain the reply of the Council of Ministers to our Recommendation No. 36, where it states that "Member Governments wish to stress once more the importance they attach to Western European Union as a setting for the preliminary discussion, in a seven-power framework, of the agendas of United Nations Agencies".

Here is thinking similar to that which underlies the one point I have been trying to make. If it is true, as I believe, that we must accept a

new concept of international law within an institutional framework, the various organisations will have to develop in this direction, and it will be our task to study from a political angle the various activities of the United Nations in the social, political, cultural and welfare fields. I am thinking of child-welfare as well as of ECOSOC, W.H.O. and F.A.O. Let us bring these problems to the attention of each of the large organisations. Even our own may then survive.

I therefore accept the conclusions of the Recommendation, abstract though they may seem, for the abstraction they embody constitutes the vital principle which gave us birth and which we hope will make it possible for us to survive.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Junot.

Mr. JUNOT (*France*) (Translation). — Mr. President, my remarks will be very brief. Mr. Montini's excellent speech, in which he described with a wealth of detail and passionate eloquence all the ideological aspects of this debate and the present situation, makes it unnecessary for me to go over that ground again.

Mr. Michaud's admirable report did well to recall the spirit that presided at the birth of W.E.U. and the rôle which has since devolved on that organisation. He has shown how far and why, both in practice and in principle the activities, and above all the effectiveness, of W.E.U. have been whittled away.

I do not propose to revert, as I had first considered doing, to the rôle of our organisation in the joint activities of the Seven with respect to armaments. The subject was dealt with yesterday by Mr. de la Vallée Poussin in terms with which I am in entire agreement. Europe as a political entity is at the moment going through a crisis to which it would be both idle and dangerous to close one's eyes. After experiencing a veritable festival — to use a word quoted yesterday by our Rapporteur — of spectacular international conferences which have been taking place during the past few months, we are witnessing a reversion to more traditional forms of diplomacy. At best this can only lead to equally traditional formulae: bilateral or multilateral treaties, coalitions or simple statements of good neighbourliness.

Its least unfavourable outcome will be to create that Europe of "cordial relations", ("l'Europe de la cordialité"), to which Mr. Maurice Faure

*M. Montini (suite)*

continuons dans cette voie, si nous ne savons pas nous rendre compte que c'est là le point essentiel sur lequel nous sommes idéologiquement inférieurs au communisme, nous serons privés de tout moyen d'action politique, non seulement dans le cadre de l'U.E.O., mais dans celui de toutes les institutions que nous voulons édifier en Europe et hors de l'Europe.

Et voici donc ma conclusion : il est nécessaire de faire un effort de haute politique, de « métapolitique », pour que les institutions s'inscrivent dans le droit public, avec l'obligation pour les gouvernements de les maintenir et de les faire fonctionner, et l'obligation pour le Conseil des Ministres de donner à nos assemblées parlementaires toute la matière politique dont elle a besoin. Si nous n'allons pas la chercher nous-mêmes, si nous ne sommes pas capables de la trouver sur le plan des finalités institutionnelles, sachons qu'elle nous viendra de sources déformées dès l'origine. C'est pourquoi, nous avons eu confiance dans les institutions. Si nous voulons encore espérer, revenons à notre point de départ. Et que la peur qui nous unissait alors soit maintenant remplacée par la grande idéologie de la justice prenant forme dans des institutions. C'est à l'U.E.O. que revient cette fonction. Je demande à l'Angleterre de faire un effort pour le comprendre, car c'est le propre de l'esprit anglais de croire moins aux institutions, alors que nous autres latins, nous autres occidentaux, nous avons foi dans les institutions. C'est un point essentiel qui conditionne les rapports entre l'Angleterre et les Six.

Je demande ensuite au Conseil des Ministres, et c'est mon deuxième exemple pratique, de soumettre à l'Assemblée des questions qui se rapportent aux activités des Nations Unies et je répète la demande que j'ai eu l'honneur d'adresser hier au Président du Conseil des Ministres, au sujet de la liaison avec les organes des Nations Unies. Hier soir, j'ai demandé à M. le Ministre Pella d'expliquer les termes de la réponse du Conseil des Ministres à notre Recommandation n° 36, dans laquelle il est dit que « les Gouvernements membres tiennent à insister de nouveau sur l'importance qu'ils attachent à l'U.E.O., comme cadre de l'examen préliminaire à Sept de l'ordre du jour des divers organes des Nations Unies ».

Voici une preuve à l'appui de ce qui a fait l'unique objet de mon intervention. S'il est vrai, comme je le pense, qu'il faut adopter une formule

nouvelle pour faire rentrer le droit international dans un cadre institutionnel, les diverses institutions devront être développées dans ce sens et il sera de notre devoir, même sur le plan politique, d'examiner, sous cet angle, les diverses activités entreprises par l'O.N.U. dans le domaine social, politique, culturel et de l'assistance (je songe à l'aide à l'enfance, mais je pense également à l'ECOSOC, à l'O.M.S. et à la F.A.O.). Soumettons donc ces problèmes à chacune des grandes institutions : ainsi, la nôtre aussi pourra vivre.

Voilà pourquoi j'approuve les termes de la recommandation, même s'ils peuvent paraître abstraits. Cette abstraction est le principe vital qui nous a fait naître et qui nous donne l'espoir de subsister.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Junot.

M. JUNOT (*France*). — Monsieur le Président, mon propos sera très bref. L'excellente intervention de M. Montini, qui d'une façon aussi détaillée que justement passionnée nous a présenté tous les aspects idéologiques de ce débat et de cette position, m'évite de reprendre ce thème.

L'excellent rapport de M. Michaud a judicieusement rappelé l'esprit qui a présidé à la naissance de l'U.E.O. et le rôle qui lui est dévolu. M. Michaud a montré combien et pourquoi, dans la pratique des choses tout autant que dans les principes, l'activité et surtout l'efficacité de l'U.E.O. se sont amenuisées.

Je ne reviendrai pas, comme je l'avais d'abord envisagé, sur le rôle de notre institution, en ce qui concerne l'effort commun des Sept en matière d'armement. Hier, M. de la Vallée Poussin l'a traité en des termes et dans un sens auxquels je souscris entièrement. L'Europe traverse actuellement en tant qu'entité politique une crise sur laquelle il serait à la fois vain et dangereux de fermer les yeux. Nous assistons, au travers même du véritable festival — pour reprendre un mot qu'a cité hier notre rapporteur — de rencontres internationales spectaculaires qui se déroule depuis quelques mois, à un retour vers des formules plus traditionnelles en diplomatie. Il ne peut, au mieux, qu'en découler des formules également traditionnelles : traités bi- ou pluri-partites, coalitions ou simple constatation de la cordiale juxtaposition de nos différentes nations.

Le résultat le moins défavorable serait de parvenir à réaliser cette Europe de la cordialité dont parlait tout récemment à Strasbourg M. Maurice

*Mr. Junot (continued)*

referred recently in Strasbourg. If we are to succeed in bringing about the Europe we all hope for we shall need a different if not totally opposite approach. What we want is a truly European community. Too often our organisations give the impression of being without substance and their meetings little more than those of an agreeable, brilliant but ineffectual debating society.

We must try to find out the precise extent to which each country wants common political action within the framework of the Seven. What is needed is, in fact, a re-launching of the European idea. Much can be done to this end in the Assembly and during the present debate. To revert to an idea already discussed at length by Mr. Montini, considerable progress could be achieved by encouraging the development of closer relations between the Assembly and the Council, the only body with executive powers.

I have therefore decided — and I apologise for resorting to such limited, though very practical methods — to submit an amendment to the Bureau of the Assembly. It is, of course, only an addition to Mr. Michaud's draft Recommendation, with which, I might add, I am in entire agreement.

This amendment does no more than suggest a positive and practical way of furthering close relations. I would therefore ask the Assembly to agree to add a simple sentence to the draft Recommendation which will place the Council, or so at least I hope, under a moral obligation to receive a delegation from the Assembly at one of its next meetings — I do not insist that it be at its next meeting, as that is to be held in a few days and the interval will probably be too short for observing the normal time limits required by Chancelleries for distribution — with a view to the joint consideration of practical measures for implementing the Recommendations to be adopted by the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Meyer.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. We would like to associate ourselves wholeheartedly with the high praise offered to Mr. Mi-

chaud for his Report. We too, of course, agree that Great Britain is indispensable to Europe. We were greatly relieved to hear Mr. Profumo declare yesterday that Great Britain was part of Europe and would always remain so. We particularly welcome Great Britain's interest in our continent in the field of foreign affairs and wholeheartedly agree with the spirit of the Report, particularly where it says on page 13:

“The aim must be to associate Great Britain as closely as possible with the work of political co-operation.”

On the other hand, we feel we must express the gravest doubt as to whether the Recommendation as drafted suggests the right path for us to follow. The cause of that doubt is that in our view the best, indeed the only instrument for co-ordinating European foreign policy is the Council of Europe. Happily, Great Britain is an outstanding member of that organisation. We ought not to weaken the Council of Europe with its fifteen members, for if we weaken the Council, we risk weakening Europe. But Europe is already in danger of pursuing a course which may well lead not to greater unity but to a deeper division.

This problem has recently become crucial as a result of the decision by the Common Market countries to co-ordinate their foreign policy as much as possible and to give it a special place in the Common Market. The immediate result of this is strained relations with the so-called outer Seven of the European Free Trade Association. I believe a great many European countries feel most uneasy as to where this way of solving Europe's problems is likely to lead.

It makes no difference whether or not this uneasiness is justified or whether or not it is exaggerated, for it is anyhow a fact and therefore of political importance. We run the risk of seriously

M. Junot (suite)

l'aure. Or, tout différent, fondamentalement opposé, dirais-je même, est l'esprit qui doit animer l'Europe dont nous désirons ardemment les uns et les autres l'avènement. C'est une véritable communauté européenne que nous voulons. Trop souvent nous avons l'impression que nos institutions se sont vidées de leur substance et que leurs rencontres ne dépassent plus le cadre d'une académie aimable et brillante, mais vaine.

Il faut parvenir à dégager, d'une façon précise, la volonté politique d'action commune de chacun qui peut, dans le cadre des Sept, le mieux et le plus efficacement s'exprimer. C'est à cet égard une véritable relance de l'idée européenne qu'il faut mettre en œuvre. Bien des mesures doivent être prises à cet effet dans le cadre de notre Assemblée et de l'actuelle discussion. C'est — M. Montini en a longuement parlé — en forçant un peu le développement des relations entre l'Assemblée et le Conseil, dont les membres détiennent seuls un pouvoir d'exécution, que nous pourrions œuvrer dans ce sens.

C'est pourquoi, m'excusant d'utiliser des moyens extrêmement limités et de portée très pratique, j'ai cru devoir déposer sur le bureau de l'Assemblée un amendement qui, bien entendu, ne fait que s'ajouter au projet de recommandation de M. Michaud auquel, dois-je le dire, je souscris entièrement.

Cet amendement ne représente qu'un moyen concret et pratique d'en hâter l'application et c'est pourquoi je demande à l'Assemblée de vouloir bien accepter d'ajouter à ce projet de recommandation une simple phrase qui fera une obligation morale, tout au moins je le souhaite, au Conseil, de recevoir lors d'une de ses plus prochaines réunions — je ne dis pas la prochaine car elle doit se tenir dans quelques jours et les délais encore une fois traditionnels de transmission dans les chancelleries m'apparaissent trop brefs — une délégation de l'Assemblée, de façon qu'ils puissent ensemble examiner les mesures pratiques qui seront prises pour mettre en œuvre les recommandations que notre Assemblée aura adoptées.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Meyer.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous voudrions nous associer de tout cœur à tous ceux qui ont fait l'éloge de notre

collègue Michaud pour son rapport. Nous aussi, nous partageons, bien entendu, l'opinion que la Grande-Bretagne est indispensable à l'Europe. C'est avec une grande satisfaction que nous avons entendu hier les paroles de Monsieur le Ministre d'Etat Profumo, qui disait que la Grande-Bretagne forme une partie intégrante de l'Europe et le restera toujours. Nous nous félicitons tout particulièrement et très vivement de l'intérêt de politique étrangère que la Grande-Bretagne porte à notre continent. Il en est de même pour l'esprit du rapport, auquel nous souscrivons vivement, notamment lorsqu'à la page 13, il est dit :

« Le but recherché doit être d'associer l'Angleterre le plus étroitement possible à l'œuvre de coopération politique ».

D'un autre côté, toutefois, nous nous voyons dans l'obligation d'exprimer des doutes très sérieux quant à la question de savoir si la recommandation, telle qu'elle est formulée, propose bien la juste voie à suivre. Nos doutes puisent leur source dans les considérations suivantes. L'outil principal, la véritable voie à suivre vers une coopération en politique étrangère en Europe, c'est pour nous tout d'abord le Conseil de l'Europe. Au Conseil de l'Europe, la Grande-Bretagne est, heureusement, un membre de tout premier plan. Nous pensons que nous ne devons pas affaiblir le Conseil de l'Europe des Quinze. Si nous affaiblissons le Conseil de l'Europe, nous courons le risque d'affaiblir l'Europe elle-même. Dès maintenant, toutefois, l'Europe menace de s'engager sur une voie qui ne conduit pas vers une unification plus grande, une cohésion plus forte. Elle menace de s'engager sur une voie qui ne la conduira pas nécessairement vers une scission plus profonde, mais qui pourra y conduire.

Ce grand problème, d'une importance primordiale à mon avis, a pris naissance, surtout récemment, à la suite de la décision prise par les pays du Marché Commun, de s'occuper également de la politique étrangère de la façon la plus étendue et de lui ménager une place particulière dans le Marché Commun. Des tensions apparurent aussitôt en conséquence vis-à-vis de ceux qu'on appelle les « Sept », c'est-à-dire de l'« Association Européenne de Libre Echange ». Le malaise qui s'est créé dans beaucoup de pays européens au sujet de cette tendance dans la solution du problème européen est, me semble-t-il, très grand.

Peu importe en effet que le malaise soit justifié ou non, qu'il soit exagéré ou non. C'est un fait et comme tel il doit être pesé aussi politiquement. Nous risquons d'incommoder ou d'inquiéter for-



*Mr. Meyer (continued)*

upsetting many other countries, including all the members of the Council of Europe which do not belong to the outer Seven, or giving them real cause for anxiety, if we set up a new organisation, even within W.E.U., with a Secretary-General and a special Political Division. The fact that only the so-called outer Seven were members would, in our opinion, cause concern to every other country. We fear that such a body would have disadvantages as well as advantages, particularly as we know the inherent tendency of all such bodies to grow, to become stronger and, so to speak, to become permanent.

But even if we do not upset the other powers or weaken their will to co-operate, would not the adoption of Mr. Michaud's proposal lead to a multiplication of the European bodies concerned with international policy? This is a disturbing thought, to put it mildly. Our foreign ministers attend Common Market meetings, NATO meetings and meetings of the Council of Europe; they take part in summit conferences and in the mass of preliminary conferences which precede them. Are they now to appear before W.E.U. four times a year as well? This is really not practicable.

In actual fact, what is European policy? Is European policy what is decided by N.A.T.O. or by W.E.U. or by the Council of Europe or by some other body? And this division, this devolution is taking place at a time when, to be frank, many people in Europe view our efforts with distrust.

The list of members of W.E.U. also provides food for thought. Almost exactly the same people who meet in the Council of Europe meet again here in W.E.U. Ladies and Gentlemen, is it really necessary for the same people to receive reports again and again in different forms and guises on the necessities, realities and nature of foreign policy?

Our plans for rationalisation are still under discussion, and our Belgian friends are putting in a lot of hard work on them. Can the plans we are now asked to adopt really be regarded as a contribution to those serious and, let us hope, not completely vain attempts to arrive at some form of rationalisation?

Another question we must ask is whether they are really consistent with the attempts which President Eisenhower, Mr. Macmillan and President de Gaulle are making to transform the international scene. I shall doubtless be told that high, and indeed the highest, authorities wish W.E.U. to concern itself more with international political questions. My friends and I are not unaware of this, but we feel that, at the moment, it is only a temporary state of affairs, due to a special combination of circumstances.

We are not sure that this idea of making W.E.U. more political — as is desired by many, including people in high places — is not premature, coming as it does in what is very much a period of transition and before the situation has been, if not completely stabilised, then at least made much more stable.

In this place, where the basis of our European culture has so often been recalled, I feel I must quote the ancient Greek saying “μηδέν άγαν” — “nothing too much”, or at least nothing too much at a time. I think we should have patience in this respect too, for the near future, the next year or two, will show us more clearly where we are going.

We must remember that “where there's a will, there's a way”. Mr. de la Vallée Poussin reminded us yesterday that no organisational work, no step, however practical, can succeed if not based on conviction. Admittedly, even in the political field, some kind of organisation is necessary if conviction is to have some impact, for it can make none without it. Our distinguished colleague was right, however — and I would like to stress

M. Meyer (suite)

tement beaucoup d'autres pays, en tout cas tous les pays membres du Conseil de l'Europe, qui ne font pas partie, en même temps, des Sept, si nous créons un nouvel organe, même intégré dans l'U.E.O., avec un Secrétaire Général et une direction politique spéciale. Nous estimons qu'un organisme de cette nature inquiétera ces autres pays précisément parce que ce sont uniquement les Sept qui y participent. Nous craignons que cette création n'ait pas uniquement de bons résultats, mais qu'elle soit également préjudiciable, d'autant plus que nous savons que toutes les institutions de cette nature ont une tendance qui leur est inhérente presque, à croître, à se fortifier et à s'éterniser pour ainsi dire.

Mais aussi, dussions-nous ne pas indisposer, rebuter contre nous les autres pays, les affaiblir dans leur volonté de coopération, la question se poserait de savoir si, en donnant suite aux propositions Michaud, nous ne parviendrions pas, toujours davantage, à une prolifération d'organismes de politique étrangère de l'Europe. Ceci est inquiétant, pour nous exprimer très modérément. Voilà que nos ministres des Affaires étrangères se rendent aujourd'hui au Marché Commun, puis à l'O.T.A.N. ou au Conseil de l'Europe ; ils participent aux conférences au sommet et ont à s'occuper d'une foule de conférences préparatoires pour les conférences au sommet. Faudra-t-il que dorénavant ils se présentent encore quatre fois par an à l'U.E.O. ? Cela non plus ne nous paraît pas très pratique.

On est tenté par la réflexion sur ce qu'on appelle réellement la politique européenne. Est-ce la politique européenne, ce qui est présenté par l'O.T.A.N. ou bien est-ce celle qui est offerte par l'Union de l'Europe Occidentale, le Conseil de l'Europe ou une autre source ? Et cet éparpillement, cette déconcentration se manifestent à une époque où beaucoup d'autres en Europe suivent nos démarches avec, disons, de la méfiance.

On est également amené à réfléchir si l'on parcourt du regard la liste des membres de l'Union de l'Europe Occidentale. On est tenté de réfléchir sur le fait que presque les mêmes personnalités qui se rencontrent au Conseil de l'Europe se réunissent également ici à l'U.E.O. Mesdames, Messieurs, est-il réellement nécessaire que ce soient les mêmes membres qui soient informés chaque fois de nouveau, sous des formes différentes et dans des versions variées, de la politique étran-

gère, de ses impératifs, de son essence et de son caractère ?

Et puis, toutes nos réflexions sur les mesures de rationalisation à prendre sont encore en cours et elles forment tout particulièrement pour nos amis belges l'objet d'efforts intenses. Ce que nous devons faire maintenant, peut-il être considéré avec raison comme une contribution à ces efforts déployés pour arriver à une rationalisation, sérieusement envisagée et qui — espérons-le — ne seront pas complètement infructueux ?

Nous devons aussi nous poser la question de savoir si ceci est entièrement conforme aux efforts faits par le Président Eisenhower, le Premier Ministre Macmillan, et le Président de Gaulle et qui ont manifestement pour but de provoquer un tournant dans la situation politique internationale ? On me répliquera certainement que ce sont précisément les hautes et les plus hautes instances qui préconisent que l'Union de l'Europe Occidentale soit saisie dans une plus grande mesure des affaires de politique étrangère. Mes amis non plus ne nient pas l'importance de cette attitude actuelle. Mais, pour le moment, il ne s'agit — à notre avis — que d'une tendance temporaire, encore très dépendante de la conjoncture.

Nous ne savons pas si cette politisation plus forte de l'U.E.O. (désirée dans maints milieux, également dans des milieux haut placés) n'arrive tout de même pas prématurément, notamment sans que ce qui se trouve encore dans un état complètement embryonnaire ait pris corps définitivement ou ait acquis une forme plus concrète.

En ces lieux où nous évoquons si souvent les sources de notre culture européenne, je me sens obligé de vous citer le vieux dicton grec « μηδέν άγών » — « pas trop », en tout cas pas trop à la fois. Je crois que, dans ce domaine également, nous devrions faire preuve d'encore un peu de patience, étant donné que le proche avenir, disons l'année prochaine, les deux années à venir, nous feront apercevoir plus clairement où conduit notre route.

Nous pensons à la parole bien connue que c'est l'esprit qui édifie le corps. Notre cher collègue de la Vallée Poussin a aussi rappelé hier que tout le travail consacré à l'organisation, tout ce qu'on peut faire de matériel, ne pourra produire le moindre résultat si, dans ce domaine, l'apport spirituel fait défaut. Il est vrai que pour rendre effectif l'apport spirituel, dans la politique également, une organisation est nécessaire, sinon il ne

*Mr. Meyer (continued)*

the point — when he said that conviction sometimes seems to play second fiddle to our desire for organisation.

I am not sure either that we should not show greater respect to our sister organisation, the Council of Europe. Would it not be advisable for W.E.U. and the Council of Europe to have another joint meeting—for this purpose the first—in order to reach agreement on what the functions of each should be? Would not this be better — and Mr. de la Vallée Poussin made this point yesterday — than handing over, without, it seems to me, adequate consideration, everything, or at least everything of importance, to W.E.U., our own organisation. I would ask you to give serious thought to this suggestion.

We do not find the whole of the Report and all its recommendations unacceptable. We have tabled an amendment — which you may have received by now — to delete sub-paragraphs 3, 4 and 5 of paragraph 2 as being premature at the moment and to confine ourselves to adopting sub-paragraphs 1 and 2 of paragraph 2. This does not amount to doing nothing or advocating that things be allowed to slide. We must use the existing state of affairs, passing phase though it may be, as the starting-point for settling questions of organisation. It may prove to be short-lived or it may become part of history, but developments have not yet reached a stage where we can decide what the final form of the organisation should be.

We beg this Assembly not to ignore the deep concern we feel, which in no way diminishes either the value of the Report or our regard for its author.

The PRESIDENT (Translation). — I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — The first thing I would like to do is to congratulate very sincerely the Rapporteur on what I call an extremely interesting Report. I think the Rapporteur has shown great courage, because he has attacked this matter from a realistic point of view. He has been studying what the organisation of W.E.U. is and what the WEU set-up is today, and now he has had the courage to

come out and say quite definitely where he thinks our organisation is failing and to make suggestions where he thinks it could work in a better way.

To read a Report which is so well written and so precise — I am not saying that others are not — is always a pleasure. As we know, the Recommendation is what we shall vote on at the end of the discussion, but the main part of the Report, the other part, is, of course, the personal opinion of our Rapporteur, and I have been extremely interested to read it.

I want to be as short in my speech as I can be, because I know there is not very much time before the end of this debate, but I would like to say a word or two about what Mr. Meyer has said in the speech he has just delivered. He began by saying — and I was very glad to hear it — that he was fully in agreement that this was an organisation which linked up the United Kingdom with the six European States. In other words, I think he was agreeing that the United Kingdom will now be recognised, as the United Kingdom recognises itself, as a European State. He went on to say that he was entirely in accord with the spirit of the Report, but a little later I was a little surprised, because he seemed to say that it was the spirit of the Report with which he was not in agreement and he told us that until we get agreement on the spirit it is not much use going on to form some body. I think our Rapporteur, in his personal explanation, on page 13, has given us what we would agree is the main spirit to which Mr. Meyer has referred. In the final paragraph on page 13, it is stated:

“The essential rôle of the Council of Western European Union would then be to establish a link — or a ‘bridge’ to use the term employed by Mr. Pella — between Great Britain and the Six. This task, in consonance with the Brussels Treaty, can help to strengthen Western Unity and the Atlantic Alliance without introducing a fifth wheel into the working of the Alliance.”

I was surprised — and I shall come back to it later — when I heard Mr. Meyer saying that in these recommendations it was suggested that we should set up a fresh organ, or a fresh organisation. I would certainly not be in favour of that, and I think there must be some misunderstanding, because, after all, what does our Rapporteur put before us?

*M. Meyer (suite)*

peut se faire valoir. Notre cher collègue a eu cependant raison, et je voudrais le souligner, lorsqu'il a émis l'opinion que la primauté de l'esprit en face de ce qui s'organise paraît parfois ne pas trouver son compte.

Je ne sais pas non plus si l'on ne doit pas manifester un peu plus de courtoisie envers notre grande organisation-sœur, le Conseil de l'Europe. Ne serait-il pas opportun que l'Union de l'Europe Occidentale et le Conseil de l'Europe se réunissent de nouveau (en tout cas à cette occasion pour la première fois) afin de convenir quelles seraient les matières qui pourraient être reprises de préférence par l'une ou l'autre organisation — ceci est aussi un point sur lequel M. de la Vallée Poussin a attiré hier l'attention — au lieu de transférer assez brusquement, comme il me semble, le tout ou l'essentiel à notre organisation, l'Union de l'Europe Occidentale. Je voudrais vous recommander très vivement de prendre cette idée en considération.

Pour nous tout n'est pas inutilisable dans ce que contient le rapport et la recommandation. Nous avons introduit la proposition (qui vous est peut-être déjà parvenue) de supprimer au paragraphe 2 les alinéas 3, 4 et 5 comme prématurés pour le moment et de se contenter de l'acceptation des alinéas 1 et 2 du paragraphe 2. A notre avis, ceci ne signifie pas que nous devenons inactifs ou que nous prêchons le laisser-aller. Pour régler les problèmes concernant l'organisation, il faut avant tout partir de la situation actuellement encore fort éphémère. Cette situation peut être épisodique. Elle peut aussi devenir l'histoire. Toutefois, la situation n'a pas encore atteint un stade qui permettrait une organisation définitive.

Nous prions cette Assemblée de prêter une oreille complaisante à nos appréhensions très sincères, qui ne diminuent d'aucune façon la valeur du rapport et l'estime due à son auteur.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aimerais tout d'abord féliciter très sincèrement le rapporteur pour un rapport que je qualifierai d'extrêmement intéressant. Je pense que le rapporteur a fait preuve de beaucoup de courage, car il s'est attaqué au problème dans un esprit réaliste. Après avoir passé en revue l'organisation de l'U.E.O. et sa position actuelle, il a eu le courage de nous dire franchement

par où pèche notre organisation et de nous proposer les moyens qu'il considère comme propres à améliorer son efficacité.

Lire un rapport si clair et si précis — je ne dis pas que les autres ne le sont pas — est toujours un plaisir. Certes, c'est sur la recommandation que nous aurons à voter à la fin des débats, mais la partie principale du rapport, l'autre partie, reflète évidemment l'opinion personnelle de notre rapporteur, et sa lecture m'a vivement intéressée.

Je voudrais être aussi brève que possible, car je sais qu'il nous reste peu de temps avant la fin de ce débat. J'aimerais toutefois dire quelques mots sur l'exposé que vient de faire M. Meyer. Il a dit pour commencer — et j'ai été très heureuse de l'apprendre — qu'il était tout à fait d'accord sur le fait que notre organisation constitue un trait d'union entre le Royaume-Uni et les Six. En d'autres termes, il a reconnu que le Royaume-Uni doit être désormais considéré — ainsi qu'il se considère lui-même — comme un Etat européen. Il s'est déclaré ensuite entièrement d'accord avec l'esprit du rapport, alors qu'un peu plus tard, j'ai eu l'impression que c'était précisément avec l'esprit du rapport qu'il n'était pas d'accord et que, tant que nous ne nous serions pas entendus sur ce point, il était peu utile de procéder à la création d'un organisme. Je pense que notre rapporteur, dans ses explications personnelles, page 13, nous a indiqué ce qu'il considère être la ligne directrice à laquelle M. Meyer a fait allusion. Dans le paragraphe final, page 13, il est dit :

« La vocation du Conseil de l'Europe Occidentale serait alors essentiellement d'établir un lien, un « pont », pour reprendre l'expression de M. Pella, entre l'Angleterre et les Six. Cette mission, conforme au Traité de Bruxelles, pourrait concourir à renforcer l'unité occidentale et l'Alliance Atlantique, sans pour autant alourdir d'un rouage inutile le fonctionnement de l'Alliance. »

J'ai été surprise — et je reviendrai sur ce point par la suite — lorsque j'ai entendu M. Meyer dire que ces recommandations proposaient la création d'un nouvel organisme, ou d'une nouvelle organisation. Je serais, quant à moi, opposée à un tel projet, et je pense qu'il doit y avoir là un malentendu, car, après tout, que nous a dit notre rapporteur ?

*Dame Florence Horsbrugh (continued)*

What has been discussed in the General Affairs Committee is, surely, can we honestly say that Western European Union is at present working as it was meant to work and giving the right interest to the various parts of the work which it was set up to carry on? If not, can it be revised, can our energies in one sphere or another be revised, and can we see that our organisation is in one way or another made better in order that it may do its work better?

We come to the next question: Is it the desire of the Assembly that it should be improved and should do the work it was set up to do in a better way? The Report refers a great deal to the political rôle. I know that has been overlooked to a certain extent, but it is still part of the duty laid upon Western European Union by the Treaty. It is quite clear, and it is not unnatural, that because of the urgency of the defence problem, because consultations were absolutely necessary — detailed consultations — on the subject of defence, that part has taken up more of the time of Western European Union, and certainly taken more of the interest, although lately we have realised that the social and political sides are as definitely a part of the work which Western European Union was created to carry on. We are asking not for any changes in the Treaty, or anything of that sort, but merely for changes which will make the organisation work better.

Why is it that the organisation does not work as well as it might? On the political side, it is because the interest is chiefly in defence. The social and cultural side has worked admirably, as anyone who has studied that aspect of the work will agree. However, on the political side, as our Rapporteur has said, we can all agree that the situation is not satisfactory.

If we want to get a more satisfactory organisation, how are we to set about it? As has been said by many speakers in the debate and by Mr. Spaak this morning, we cannot put political, military and economic matters into watertight compartments and keep them so separated in our thinking. In considering how we are to get European co-operation and global co-operation, we instinctively tackle those three items together. We

do not separate them in our minds, and we cannot completely separate them in any organisation. One cannot thoroughly discuss the necessity for defence and one's means for defence unless one also takes cognisance of the political situation. The one hangs on the other.

Mr. Meyer mentioned the Council of Europe, but he must always remember that defence cannot be discussed in the Council of Europe. It is a subject which is ruled out. We have neutral members in the Council of Europe. Yet one of the difficulties about the suggestion of discussing this subject in the Council of Europe is that the political rôle and the defence rôle cannot be separated.

Because of the lateness of the hour, I shall not go into the historical background of how that position arose, but those who care to study the matter will see that certain duties were laid upon Western European Union. We can all agree that all is not well. The point is whether we can agree on how to make it better, if we have the will to make it better. We have sometimes spent a long time discussing political matters in this Assembly. One such occasion was the discussion of the Resolution on Berlin. Many of us have complained that in the Report which we get from the Council of Ministers only three or four lines are devoted to the political situation.

I think we want more understanding of the problem between the Assembly and the Council of Ministers. I am going to be bold enough to say that one of the improvements at which we have to aim — and I say this without a personal bias against anyone — is a better understanding and more communication between the Assembly and the Council of Ministers. At present, there seems to be a big gulf between us. We often complain that our Recommendations are not answered and, on the political side, we complain that there are many more joint meetings on defence. I hope that after this Recommendation we shall have more joint meetings about the political outlook. Above all, I feel there is a gulf and not always that good feeling which there ought to be and which there could be.

Mr. President, you will remember our meeting in Rome in that gorgeous conference room at the Ministry of Foreign Affairs. You will remember

*Dame Florence Horsbrugh (suite)*

Il me semble que les débats de la Commission des Affaires Générales peuvent se résumer ainsi : « *Pouvons-nous honnêtement dire que l'Union de l'Europe Occidentale fonctionne comme elle était censée fonctionner au début et qu'elle accorde leur juste valeur aux divers éléments de la tâche pour laquelle elle a été créée ? Sinon, peut-on la modifier ? Peut-on appliquer différemment nos efforts dans tel ou tel domaine ? Pouvons-nous faire en sorte que notre organisation et, par conséquent, son efficacité, soit améliorée ?* »

Ceci m'amène à la question suivante : « *L'Assemblée désire-t-elle cette amélioration, désire-t-elle mieux accomplir la tâche pour laquelle elle a été créée ?* » Le rapport fait abondamment état de son rôle politique. Je sais que ce rôle a été négligé dans une certaine mesure, mais il fait toujours partie des obligations que le Traité impose à l'Union de l'Europe Occidentale. Il est évident et normal qu'en raison de l'urgence des problèmes de défense et de la nécessité de procéder à des consultations approfondies à leur sujet, ces problèmes aient occupé une grande partie du temps de l'Union de l'Europe Occidentale, bien que nous ayons reconnu dernièrement que l'étude des problèmes sociaux et politiques faisait partie elle aussi de la tâche pour laquelle l'Union de l'Europe Occidentale avait été créée. Nous ne demandons pas que le Traité soit modifié, nous ne souhaitons rien de semblable. Nous demandons simplement que soient opérés les changements qui permettront d'améliorer le fonctionnement de l'organisation.

Pour quelles raisons l'organisation n'a-t-elle pas l'efficacité voulue ? Sur le plan politique, c'est parce que ce sont les problèmes de défense qui priment tout. Sans doute la tâche accomplie dans le domaine social et culturel a-t-elle été très satisfaisante et tous ceux qui ont étudié ces problèmes le reconnaîtront. Mais, en ce qui concerne le domaine politique, nous devons tous reconnaître avec notre rapporteur que la situation laisse à désirer.

Que faire pour que notre organisation soit plus efficace ? Comme l'ont déclaré de nombreux orateurs, au cours du débat, et M. Spaak ce matin, nous ne pouvons isoler les problèmes politiques, militaires et économiques les uns des autres et les maintenir ainsi séparés dans notre esprit. Lorsque nous étudions les moyens d'obtenir une coopération européenne et une coopération globale, nous abordons instinctivement ces trois catégories de problèmes ensemble. Dans notre esprit, nous

n'opérons pas de séparation entre eux, et nous ne pouvons les séparer complètement dans aucune organisation. Il est impossible d'instituer un débat approfondi sur la nécessité de la défense et les moyens de défense de tel ou tel pays si l'on n'a pas connaissance de sa situation politique. Les deux notions sont interdépendantes.

M. Meyer a parlé du Conseil de l'Europe, mais il ne doit pas oublier que le Conseil de l'Europe n'a pas à connaître des problèmes de défense. Le sujet est proscrit. Des neutres siègent au Conseil de l'Europe. Il n'en reste pas moins que l'une des difficultés auxquelles se heurte la proposition de discuter de ces problèmes au Conseil de l'Europe réside dans le fait que politique et défense sont inséparables.

Etant donné l'heure tardive, je ne ferai pas l'historique de la situation ; ceux qui désirent approfondir le sujet remarqueront que certaines obligations incombent à l'Union de l'Europe Occidentale. Nous sommes tous d'accord pour reconnaître que, dans ce domaine, tout ne va pas pour le mieux. La question qui se pose est de savoir si nous pouvons convenir des moyens propres à améliorer cette situation, si telle est réellement notre volonté. Il nous est arrivé, dans cette Assemblée, de passer beaucoup de temps à discuter de questions politiques : tel fut le cas, par exemple, pour la discussion de la résolution sur Berlin. Nous avons été nombreux à regretter que dans le rapport que nous recevons du Conseil des Ministres, trois ou quatre lignes seulement soient consacrées à la situation politique.

Ce que nous désirons, je pense, c'est une meilleure compréhension entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres sur ces problèmes. J'irai même jusqu'à dire — sans prévention contre qui-conque — que l'une des améliorations que nous devons réaliser devrait être d'opérer un rapprochement et d'accroître les contacts entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres. Actuellement, un gouffre semble nous séparer. Nous nous plaignons souvent que nos recommandations restent sans réponse, et que dans le domaine politique, les réunions communes discutent surtout des problèmes de défense. J'espère qu'après cette recommandation, les réunions communes seront plus nombreuses à scruter l'horizon politique. Je crois surtout qu'il existe un fossé entre nous et que la bonne entente qui devrait se manifester ne règne pas toujours.

Monsieur le Président, souvenez-vous de notre réunion à Rome, dans la somptueuse salle de conférences du Ministère des Affaires étrangères.

*Dame Florence Horsbrugh (continued)*

that the Representatives of the Assembly and the Council of Ministers sat in an enormous room in the middle of which there was an enormous table. It was not a solid table. It was an enormous edifice with a huge vacuum in the middle, a large square of nothing. I looked at it to find out whether it contained water, whether it was a swimming pool, whether it was a dance floor, or something of the sort, but it was absolutely void.

As I sat there, I thought that table was rather indicative of what had happened to our good and friendly relations, the relations which should exist between what are not opposing parties but two links in the same organisation. Surely we should be able to get together in a better way. I am not saying whose is the fault. It may be nobody's or everybody's. If we are to get together in the way I have advocated, the first thing we need is a series of definite and regular meetings on the political rôle of the Assembly and for political discussions with Ministers.

The draft Recommendation also calls for the appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, from among the leading political personalities in Western Europe, the Secretary-General to act as Chairman of the Council. Again, this is not a matter of personalities. We are thinking of the office and of the organisation. I shall be bold and throw out a suggestion which none of my colleagues may like. They may think it all wrong, but I think it all right, which is why I make it. I think there should be a Secretary-General of great political standing. He should have diplomatic and, at any rate, administrative experience. My colleagues should be prepared for a shock, for they will not like the suggestion which I am about to make, which is that such a person should be the Secretary-General of both the Assembly and the Council of Ministers. I want to get away from this differentiation. I want to see how we can bring the two organisations together much more, so that we can work as one organisation.

The next Recommendation calls for the setting up of a political division within the Secretariat

for the purpose of assisting the Secretary-General. At present, a great deal of work is done on defence, but very little is done on the political side. Much work is done on the cultural and social side, but that is something which we shall discuss on another Report on another day. It is perfectly clear that the cultural and social side of W.E.U. is run very economically. The work has not been expensive, because it has been done by a small staff all of whom are expert, so that a first-class job has been done. The work would have been no better if there had been a large staff and a large directorate.

If we are to consider political measures, and I think it is agreed that we must do so, there must be some political division or section of W.E.U. I know many people believe that such a division would mean setting up a hierarchy, a large Secretariat. However, I have made inquiries of those able to give me the best information, and I have found that only two people would be required. I thought it might be three or four, but I was told that two people would be enough to do the work of keeping in contact with the Council of Ministers.

The last Recommendation — and I confess I do not quite understand it; considering that I have been on the Committee, I have terrible things to confess — is that the Secretary-General should be instructed to place all questions falling within the scope of Article VIII of the Treaty on the Agenda of the periodic meetings of the Council. I know that that suggestion has been made before and that it has been turned down. As the word "instructed" has been used, I presume he could be instructed by different governments, or by the Council of Ministers as a whole. I think that is a matter which requires clarification.

I think we would like to know what the Council of Ministers itself thinks of these Recommendations. We have already been informed that some definite time is required when we can meet and discuss these things. I do not know in what capital such meetings might be held, but even if we were physically very far apart, as we were around that table in Rome, I hope by the time such meetings come we will be nearer in outlook. Although we sometimes say it when we are annoyed with the Council, I do not believe that the Council of Ministers is always automatically against our Recommendations, but it could often provide a little more consultation and give us a little more warn-

*Dame Florence Horsbrugh (suite)*

Souvenez-vous : les Représentants de l'Assemblée et du Conseil des Ministres siégeaient dans une immense salle, au milieu de laquelle se trouvait une immense table. Cette table n'était pas faite d'un seul bloc. C'était un immense édifice au centre duquel se trouvait un énorme vide, un vaste carré fait de néant. Je contemplais cet espace pour savoir s'il contenait de l'eau, s'il s'agissait d'une piscine, d'une piste de danse ou de quelque chose de cet ordre, mais il n'y régnait que le vide le plus absolu.

J'étais assise là et je pensais que cette table était un symbole de ce qu'il était advenu de nos relations, naguère bonnes et amicales, des relations qui devraient exister entre ceux qui ne sont pas des adversaires, mais deux maillons de la même chaîne. Nous devrions certainement pouvoir nous entendre mieux. Je n'en rejette la faute sur personne en particulier. Il se peut que nous en portions tous la responsabilité : il se peut que nous n'y soyons pour rien. Pour que nos relations soient ce que je souhaite, il faut d'abord que nous ayons une série de réunions régulières au cours desquelles seront débattues des questions ayant trait au rôle politique de l'Assemblée, et des conversations d'ordre politique avec les Ministres.

Le projet de recommandation demande également qu'après consultation de l'Assemblée, un Secrétaire Général soit choisi parmi les personnalités politiques marquantes de l'Europe occidentale ; ce Secrétaire Général ferait fonction de Président du Conseil. Il ne s'agit pas, ici non plus, d'une question de personnel. Nous ne considérons que la fonction et l'organisation. Je vais faire une proposition hardie, et il se peut qu'elle n'agréée à aucun de mes collègues. Il est possible qu'ils la trouvent mauvaise, mais quant à moi, je pense qu'elle est bonne et c'est pourquoi je vous la soumets. Je pense que le Secrétaire Général devrait être une personnalité politique de premier plan, possédant une expérience diplomatique et, de toute façon, administrative. Mes collègues peuvent se préparer à subir un choc, car ils n'aimeront pas la proposition que je vais faire : cette personne devrait être en même temps Secrétaire Général de l'Assemblée et du Conseil des Ministres. Il faut en finir avec cette différenciation. Je désire trouver le moyen de nous rapprocher encore davantage, afin que nous puissions œuvrer comme une seule et même organisation.

La recommandation suivante demande qu'une division politique soit créée au sein du Secrétariat

afin d'aider le Secrétaire Général. Pour l'instant, un travail considérable est effectué dans le domaine de la défense, mais le domaine politique est moins favorisé. L'œuvre accomplie sur le plan culturel et social est importante, mais il s'agit là d'un sujet que nous pourrions traiter un autre jour, à l'occasion d'un autre rapport. Ce qui est réalisé à cet égard l'est de façon très économique. Les frais n'ont pas été élevés, car le travail effectué a été l'œuvre d'un petit groupe d'experts, ce qui a permis d'obtenir des résultats excellents. L'objectif n'aurait pas été mieux atteint si l'on avait employé un personnel nombreux.

Si nous devons envisager des mesures politiques — je pense que c'est bien là notre intention — il faut créer une division ou une section politique à l'U.E.O. Nombreux sont ceux qui pensent que cela entraînerait l'institution d'une hiérarchie, la création d'un Secrétariat important. Toutefois, après enquête auprès de ceux qui sont les plus compétents dans ce domaine, j'ai acquis la conviction que deux fonctionnaires suffiraient à la tâche. Je pensais que leur nombre pourrait être de trois ou quatre, mais on m'a dit que deux personnes suffiraient à assurer les contacts avec le Conseil des Ministres.

Selon la dernière recommandation — je dois avouer que je ne comprends pas pleinement son objet, et si l'on considère que j'étais présente à la réunion de ce Comité, c'est là un aveu terrible à faire — le Secrétaire Général serait chargé d'insérer à l'ordre du jour des réunions périodiques du Conseil toutes les questions relevant de l'article VIII du Traité. Je sais que cette proposition a déjà été faite et qu'elle a été repoussée. Etant donné que le mot « chargé » a été utilisé, je suppose qu'il serait chargé de cette tâche par des gouvernements différents ou par le Conseil des Ministres. Je pense que cette question demande à être précisée.

Nous aimerions savoir ce que le Conseil des Ministres lui-même pense de ces recommandations. Nous avons déjà été avisés qu'il était nécessaire de fixer la date à laquelle nous pourrions nous rencontrer pour discuter de ces problèmes. J'ignore la capitale dans laquelle cette rencontre pourrait avoir lieu, mais quand bien même nous serions physiquement séparés, comme nous l'étions à Rome autour de cette fameuse table, j'espère que d'ici là nos points de vue se seront rapprochés. Bien que ce soit ce que nous déclarons quelquefois dans des moments de contrariété, je ne pense pas que le Conseil des Ministres rejette systématiquement nos recommandations ;



*Dame Florence Horsbrugh (continued)*

ing about what it intended to do. That would help very much.

If we are looking to see how W.E.U. can fulfil its full rôle in defence, politics, cultural and social matters, we have now to look at its organisation. I know there are some who think that is not necessary, but I am sure it is if the Council is to do well.

Mr. Meyer has told us that he does not think this is the time. It is because it is the time that I am urging this case today. I believe the decision we are about to take is urgent. It will be no use considering this matter in a year or two, as Mr. Meyer suggested. By that time there will have been a further split. As my Minister of State said yesterday, the United Kingdom has always been in support of the organisation of the Six. We are not trying to attack that. We have never feared the political interest of the Six at the meeting of Ministers once every three months, or whatever it may be. We are now at the crossroads. There can be a linking together or a hanging back simply because we feel that making alterations might be dangerous. Are we going to hang back and lose this opportunity? If we lose it now, the members of Western European Union will regret it for a very long time.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I propose to be very brief with my comments on Document 148.

Yesterday the Netherlands Secretary of State for Foreign Affairs gave the proper general indication of the rôle Western European Union could play. Yesterday, too, I listened with great interest to what Mr. Profumo, the Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom, had to say about his country's interpretation of that rôle.

It seems to me that, in certain circumstances, Western European Union could be an additional means or instrument for furthering European political co-operation. I am still convinced of this. Nevertheless, I wonder whether we would not, in fact, be well advised to revive the old British idea of the "Grand Design", for in the final analysis it is really N.A.T.O. which is the focal point of all our activities.

The "Grand Design" is one of my old loves. Two years ago I pleaded its cause in the debate on the Foreign Ministry's budget in the Netherlands Parliament. As the old British song says: "There is something about an old love".

Perhaps, though, the "Grand Design" is too large, too "Grand", and the Americans are perhaps rather too lukewarm towards it. I wonder therefore whether it would not be a good idea to try to arouse interest in a "Medium Design" within the Council of Europe, in which framework it would then be easier for the other European countries to join a combined movement towards European political, economic and military co-ordination.

I have four remarks to make on the Recommendation before us.

Paragraph 2, sub-paragraph 1, states that we must discuss political issues by means of joint meetings. I propose substituting for the word "political" the words "foreign policy, economic and military".

I would like to see a similar change made in sub-paragraph 2 of the same paragraph, so that this sentence would read: "periodic consultations at ministerial level on issues of foreign policy, economic and military policy".

You see, Mr. President, I believe that if we want a common European or a common Atlantic or a common world policy, political, economic and military matters must be regarded as an indivisible trinity, which should be discussed and considered together. Thus on this particular point I am in entire agreement with the proposal just made by Dame Florence Horsbrugh.

I have no objections to paragraph 2, sub-paragraph 3. I, too, believe that one of the "leading political personalities" in Western Europe should be selected for the post of Secretary-Gen-

*Dame Florence Horsbrugh (suite)*

néanmoins, il pourrait organiser des consultations plus fréquentes et nous faire connaître plus souvent ses intentions. Cela nous serait d'un grand secours.

Si nous recherchons les moyens par lesquels l'U.E.O. peut remplir sa mission sur le plan de la défense et de la politique et dans les domaines culturel et social, nous devons nous pencher sur les problèmes posés par son organisation. Certains, je le sais, trouvent que ce n'est pas nécessaire ; mais j'estime pour ma part que c'est indispensable, si l'on désire que le Conseil accomplisse sa tâche de façon satisfaisante.

M. Meyer nous a déclaré qu'il ne pensait pas que le moment fût venu. C'est justement parce que le moment est venu que j'insiste aujourd'hui sur ce point. Je crois qu'il est urgent que nous prenions cette décision. Il sera inutile d'étudier ce problème dans un an ou deux, ainsi que l'a proposé M. Meyer. A cette époque, le fossé qui existe se sera encore élargi. Ainsi que l'a déclaré hier notre Ministre, le Royaume-Uni a toujours soutenu l'Organisation des Six. Nous ne voulons pas épiloguer là-dessus. Nous n'avons jamais redouté les conversations d'ordre politique, ou autre, lors des réunions trimestrielles des Ministres des Six. Nous nous trouvons maintenant à un carrefour. Nous pouvons aller de l'avant et resserrer les liens qui nous unissent, ou hésiter uniquement parce que nous pensons que des modifications pourraient être dangereuses. Allons-nous tergiverser et laisser échapper l'occasion qui nous est offerte ? Si nous ne la saisissons pas aujourd'hui, les membres de l'Union de l'Europe Occidentale le regretteront longtemps.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je puis être fort bref en ce qui concerne le Document 148.

Le rôle que l'Union de l'Europe Occidentale pourrait assumer a été défini hier, dans ses grandes lignes, mais avec précision, par le Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas. D'autre part, j'ai écouté, hier aussi, avec un vif intérêt, le discours du Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume-Uni, M. Profumo, qui nous a exposé la conception britannique du rôle que l'Union de l'Europe Occidentale pourrait jouer.

A mon sens, l'Union de l'Europe Occidentale peut, dans certaines conditions, être le moyen ou l'instrument additionnel permettant à l'Europe de réaliser un objectif politique commun. C'est la thèse que je défends à l'heure actuelle. Toutefois, je me demande s'il ne faudrait pas relancer l'idée anglaise du « Grand Dessein » car, en définitive, c'est l'O.T.A.N. qui reste le centre de tout.

Le « Grand Dessein » m'a toujours tenu à cœur. J'ai défendu cette idée, il y a deux ans, au cours de la discussion du budget du Département des Affaires étrangères au Parlement néerlandais ; et, comme le dit une vieille chanson anglaise : « There is something about an old love ».

Il se peut que le « Grand Dessein » soit trop grand et que les Américains ne soient pas assez enthousiastes à son égard. Je me demande dès lors pourquoi nous n'essayerions pas de créer un « Moyen Dessein », dans le cadre du Conseil de l'Europe, ce qui faciliterait la collaboration des autres pays d'Europe à une action européenne coordonnée sur le triple plan politique, économique et militaire.

En ce qui concerne la recommandation qui nous est soumise, je voudrais formuler quelques observations.

Aux termes du premier alinéa du paragraphe 2, les questions de politique générale devront être examinées au cours de réunions communes. Je propose de remplacer les mots « questions de politique générale » par les mots « questions de politique étrangère, économique et militaire ».

Le deuxième alinéa du paragraphe 2 devrait être modifié dans le même sens. Il serait libellé comme suit : « des consultations périodiques à l'échelon ministériel concernant les questions de politique étrangère, économique et militaire ».

Je considère, en effet, Monsieur le Président, qu'il est indispensable d'examiner simultanément les questions politiques, économiques et militaires, qui constituent un tout indivisible, une sorte de « trinité », si l'on désire mener une politique d'ensemble à l'échelle européenne, atlantique ou mondiale. Sur ce point précis, je suis entièrement d'accord sur ce que vient de dire Dame Florence Horsbrugh.

Quant au troisième alinéa du paragraphe 2, Monsieur le Président, je n'ai aucune objection à formuler. Moi aussi, j'estime qu'il faut choisir une personnalité politique de premier plan de

*Mr. Duynstee (continued)*

ral. This idea is, of course, based on what has happened in N.A.T.O.

It might be well to point out, however, that there are not many personalities like Mr. Spaak in the world, let alone in Europe. With his outstanding gifts, Mr. Spaak is almost unique.

As for paragraph 2, sub-paragraph 4, if it is given the interpretation placed upon it by Dame Florence Horsbrugh, namely that the appointment of one officer and a secretary would be sufficient to do whatever is required, if, in fact, there is no more involved than setting up a sort of new department, then that is a suggestion I can support.

Finally, I would like to say that I intend to vote for the Recommendation, not because it seems to me the height of wisdom, but because it would be the height of folly to vote against it at this stage. My own personal preference would be for the creation in the very near future of a "Medium Design" within the framework of the Council of Europe.

The PRESIDENT (Translation). — There are still two speakers on the list.

I declare the list of speakers closed and propose that the Assembly postpone until the next Sitting

the rest of the votes on the amendments and the vote on the draft Recommendation as a whole.

Are there any objections?...

Then that is agreed.

### **5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next Sitting this afternoon at 3 p.m. with the following Orders of the Day:

1. Policy of Member States of Western European Union (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Document 148 and Amendments).
2. State of European Security (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report, Document 147, Corrigendum and Addendum).

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 12.40 p.m.)*

*M. Duynstee (suite)*

l'Europe occidentale pour exercer la fonction de Secrétaire Général. Cette idée s'inspire évidemment de l'exemple de l'O.T.A.N.

Je voudrais toutefois faire observer qu'il n'y a pas dans le monde, et plus particulièrement en Europe, beaucoup de personnalités de l'envergure de M. Spaak. Ses dons exceptionnels font de lui, en effet, une personnalité unique.

En ce qui concerne le quatrième alinéa du paragraphe 2, je voudrais dire ceci. Si l'on interprète ce texte comme l'a fait Dame Florence Horsbrugh, c'est-à-dire qu'il se traduirait par la nomination d'un fonctionnaire secondé par un secrétaire et chargé de l'exécution de cette tâche, s'il s'agit donc d'une institutionnalisation modérée, je peux m'y rallier.

Enfin, je tiens à dire que je voterai la résolution, non parce qu'elle me paraît être le summum de la sagesse, mais parce que ce serait manquer au plus haut point de sagesse de voter contre elle, actuellement. Mes préférences personnelles vont à l'idée d'un « Moyen Dessein », à établir, à bref délai, dans le cadre du Conseil de l'Europe.

M. le PRESIDENT. — Deux orateurs sont encore inscrits.

Je déclare close la liste des orateurs et je propose à l'Assemblée de reporter à la prochaine

séance la fin du débat en cours, le vote des amendements ainsi que le vote de l'ensemble du projet de recommandation.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

##### **5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance cet après-midi à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Document 148 et Amendements).
2. Etat de la sécurité européenne (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, Document 147, Corrigendum et Addendum).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 12 h. 40)*

# NINTH SITTING

Tuesday, 1st December, 1959

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Policy of Member States of Western European Union (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148 and Amendments*).  
*Speakers:* The President, Mr. Kopf, Mr. Michaud, Mr. Patijn (*Chairman of the Committee*), Marchese Lucifero d'Aprigliano, Mr. Meyer, Mr. Fens, Dame Florence Horsbrugh, Mr. Scholefield Allen, Mr. Schuijt, Mr. Santero, Mr. Leynen, Mr. Bohy, Mr. Radius, Mr. Vos, Mr. Van Cauwelaert, Mr. Junot.
4. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report, Doc. 147, Corrigendum and Addendum*).  
*Speakers:* The President, Mr. Steele, Mr. Fens, Mr. Griffiths, Mr. Mulley, Mr. Duynstee.
5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.  
*Speakers:* The President, Mr. Pisani.

*The Sitting was opened at 3.20 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the last Sitting have been distributed.

Are there any comments? . . .

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. Policy of Member States of Western European Union

*(Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, Doc. 148 and Amendments)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed

debate on the Report of the General Affairs Committee on the policy of member States of Western European Union, Document 148, and consideration of the amendments.

I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Ladies and Gentlemen, in 1954, when the Brussels Treaty Organisation was transformed into Western European Union, the States responsible decided that the new body should deal not only with defence matters and social and cultural questions, but that it should have a political rôle as well.

Since then five years have passed. Many people have said, perhaps rightly, that W.E.U. has not played as much of a political part as it could have done. But no review of the past would be complete or fair which did not mention two occasions when W.E.U. seized its political chances with both hands. One of these was when it ran the plebiscite in the Saar and the other was the stand it took on the Berlin question.

Today we have to deal with a Report which invites us to play a more active political part than hitherto. If ever there was a historical coincidence, surely this is it. Mr. Michaud's Report, which took a long time to prepare, is dated 13th November, 1959, and on that very day we

1. See page 18.

# NEUVIÈME SÉANCE

Mardi 1<sup>er</sup> décembre 1959

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendements*).  
*Interviennent* : le Président, M. Kopf, M. Michaud, M. Patijn (*président de la Commission*) Marchese Lucifero d'Aprigliano, M. Meyer, M. Fens, Dame Florence Horsbrugh, M. Scholefield Allen, M. Schuijt, M. Santero, M. Leynen, M. Bohy, M. Radius, M. Vos, M. Van Cauwelaert, M. Junot.
4. Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, Doc. 147, Corrigendum et Addendum*).  
*Interviennent* : le Président, M. Steele, M. Fens, M. Griffiths, M. Mulley, M. Duynstee.
5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.  
*Intervient* : le Président, M. Pisani.

*La séance est ouverte à 15 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? ...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation, Doc. 148 et Amendements)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Com-

mission des Affaires Générales sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale, Document 148, et l'examen des amendements.

La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Mesdames, Messieurs, lorsque, en 1954, l'Organisation du Traité de Bruxelles fut recréée dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale, les Etats qui en prirent l'initiative étaient décidés à transférer à cette nouvelle organisation un rôle politique en plus de la mission de défense qu'elle allait assumer et des tâches sociales et culturelles qu'elle allait poursuivre.

Plus de cinq années se sont écoulées depuis cet acte de fondation. Certains ont fait observer (non sans raison) que l'U.E.O. n'a pas pleinement utilisé les possibilités d'accomplissement de son rôle politique qui lui étaient offertes. Il serait cependant incomplet, voire injuste, si l'on négligeait, dans cette rétrospective, de mettre l'accent sur deux circonstances qui ont permis à l'U.E.O. de jouer pleinement son rôle politique, à savoir lors du referendum sarrois et lors de la prise de position sur la question de Berlin.

Aujourd'hui, nous avons sous les yeux un rapport par lequel l'Union de l'Europe Occidentale est invitée à remplir ce rôle politique avec plus d'ampleur que cela fut le cas jusqu'à présent. S'il existe une concordance des phénomènes dans le déroulement des événements historiques, celle-ci

1. Voir page 18.

*Mr. Kopf (continued)*

had a communiqué on the Franco-British discussions of the 11th and 12th November, 1959, in which it was announced that the two governments had agreed to co-ordinate policy within the framework of W.E.U., through regular meetings of its Council of Ministers.

A few days later came Dr. Adenauer's visit to London, and an announcement by his Press Secretary, Dr. von Eckardt, about the discussion there. This was to the effect that the rôle of W.E.U., which had so far been rather limited, might be enlarged by making it the forum for political discussions between the European Economic Community and Great Britain. We thus have declarations of similar purport by three governments, coming at the same time as our General Affairs Committee's Report. All are unanimous in asking for an increase, if possible, in political co-ordination through W.E.U.

The importance of W.E.U., now just as much as when it was founded, lies in the fact that it is the link between the Common Market countries and Great Britain, the invisible Channel bridge between their capitals and London. Viewed in that light, it remains as significant, important and irreplaceable as ever. On the other hand the three Communities set up by the Six are realities which their governments and parliaments have approved and which they are going to develop further. They form a political entity, which by its very nature must be an open rather than a closed community, but extensive co-operation between its members on economic and political questions has already begun. Especially has it become clear from the negotiations of recent weeks — and not least from last week's discussions between the European Parliamentary Assembly and the Ministers in Strasbourg — that, over and above the purely economic issues handled by the Six within the framework of the Common Market organisation, there is also to be

some co-ordination of foreign policy — not of over-all foreign policy, not N.A.T.O. or defence questions, but at least as regards those questions on which the Six wish to present a common front to the rest of the world.

This morning Mr. Spaak told us that the Atlantic Community is showing the same tendency. As Secretary General of N.A.T.O. he paid encouraging tribute to the political co-ordination which has proved possible inside the Atlantic Community.

Another body where an attempt has been made to co-ordinate foreign policy is the Council of Europe. This morning our colleague Mr. Meyer suggested that it would be much more to the point to develop that closer co-ordination of foreign policy recommended by Mr. Michaud in his Report, not through our organisation but through the Council of Europe. Here we have some experience to go on. We know the Council of Europe has contended in repeated resolutions that foreign policy must be co-ordinated, and we remember with gratitude the efforts in this connection of a Working Group, which included members of our Assembly in the persons of Dame Florence Horsbrugh and our former colleague Mr. Kiesinger, and which made useful and effective attempts to approach the governments of the Council of Europe countries in an effort to pave the way for a co-ordinated foreign policy.

However, the group was dealing with matters the very nature of which set limits on what could be done, and no amount of goodwill could wish those limits out of existence. If we recall these experiences of ours and remember the limits beyond which we have found it impossible to go, I think we shall find it impracticable to adopt the proposal Mr. Meyer made this morning, when he suggested transferring the attempt to secure political co-ordination to the Council of Europe. If the Council undertook this task it would be going beyond the bounds of its competence.

*M. Kopf (suite)*

se présente sans aucun doute ici. En effet, le rapport de M. Michaud, qui a nécessité une préparation assez longue, est daté du 13 novembre 1959. Le même jour nous a, toutefois, apporté le communiqué relatif aux entretiens franco-britanniques, qui avaient eu lieu les 11 et 12 novembre 1959. Il ressort de ce communiqué que les deux gouvernements s'étaient mis d'accord à cette conférence pour procéder à des consultations politiques dans le cadre de l'U.E.O. et cela sous forme de sessions régulières du Conseil des Ministres de cette organisation.

Peu de jours après avait lieu la visite du Chancelier Adenauer, à Londres. Nous possédons également un communiqué publié à l'issue de ces entretiens, dans lequel le chef du service de presse fédéral, M. von Eckardt, déclare que les fonctions de l'U.E.O., qui avaient été jusque-là plutôt modestes, pourraient être élargies de manière que cette organisation puisse servir de forum pour des discussions politiques entre la Communauté Economique Européenne et la Grande-Bretagne. Il existe ainsi des déclarations dans le même sens, émanant de trois gouvernements, auxquelles se joint le rapport fait en même temps par notre Commission des Affaires Générales. Ces documents concordent et convergent vers le même but : envisager avec plus d'intensité que cela fut le cas jusqu'à maintenant la coordination politique dans le cadre de l'U.E.O.

Comme au moment de sa fondation, nous voyons également aujourd'hui l'importance de l'U.E.O. dans le fait qu'elle forme le lien qui unit les pays de la Communauté des Six avec la Grande-Bretagne, qu'elle est le pont invisible qui, par-dessus la Manche, conduit de l'Europe continentale en Grande-Bretagne, des capitales des Six jusqu'à Londres. Cette fonction est aujourd'hui comme toujours très importante, hautement significative, irremplaçable. D'un autre côté, les Communautés (au nombre de trois) formées par les six pays du continent sont une réalité politique, une réalité qui a recueilli la pleine adhésion des gouvernements et des parlements de ces pays et qui est appelée à se développer davantage. Il s'agit bien d'une communauté politique qui d'ailleurs de par sa nature doit être une communauté ouverte et non pas fermée. Mais dans le cadre de cette communauté s'est amorcée une coopération dans les domaines économique et politique qui va assez loin et ce sont précisément les débats des dernières semaines — notamment le colloque que

l'Assemblée Parlementaire Européenne avait eu, la semaine écoulée, à Strasbourg, avec les ministres — qui ont démontré qu'une certaine coordination de la politique étrangère va se faire dans le cadre de cette Communauté des Six, coordination dépassant le domaine de la politique économique proprement dite liée à l'organisation économique. Cette coordination ne va pas porter sur la politique étrangère dans son ensemble, l'O.T.A.N., ou les questions de la défense, mais sur les problèmes au sujet desquels les six paays désirent dégager une conception commune vis-à-vis du monde extérieur.

Les mêmes tendances se manifestent dans le cadre de la Communauté Atlantique, comme nous l'a dit M. Spaak, dans son allocution de ce matin. M. Spaak, en sa qualité de Secrétaire Général de cette organisation, a trouvé en effet des paroles très encourageantes et optimistes en ce qui concerne la coordination de la politique qu'il a été possible de réaliser dans le cadre de la Communauté Atlantique.

Nous disposons encore d'une autre organisation, au sein de laquelle on a tenté d'établir une coordination de la politique étrangère, je veux parler du Conseil de l'Europe. Notre collègue, M. Meyer, nous a exposé ce matin qu'il serait beaucoup plus conforme aux buts poursuivis si l'on mettait en route la coordination renforcée de la politique étrangère proposée dans le rapport de M. Michaud, dans le cadre du Conseil de l'Europe, au lieu de le faire dans notre organisation. Dans ce domaine, nous disposons d'expériences. Nous savons que, dans toute une série de résolutions du Conseil de l'Europe, le postulat de la coordination de la politique étrangère a été chaque fois préconisé. Nous nous souvenons avec gratitude des tentatives d'un groupe de travail, auquel ont également appartenu des membres de notre Assemblée, comme Dame Florence, ainsi que notre ancien collègue, M. Kiesinger.

Ce groupe de travail a fait des tentatives utiles et fructueuses pour entrer en contact avec les gouvernements des pays membres du Conseil de l'Europe et pour préparer une coordination de la politique étrangère. Mais, par la nature même des choses, ces efforts se sont heurtés à des limites qui, avec la meilleure volonté du monde, ne peuvent être passées sous silence. Si nous gardons présentes à l'esprit les expériences faites par nous et les limites de nos possibilités que nous avons appris à connaître, je dois dire qu'à mon avis les propositions faites ce matin par notre



*Mr. Kopf (continued)*

We are thus faced with the fact that at least three organisations — the Common Market, N.A.T.O. and W.E.U. — are trying to co-ordinate foreign policy. We fully recognise that such co-ordination is essential, but we do not want to see a dispersal of our united efforts to achieve it. That we must avoid at all costs, for what we are trying to do is not to divide but to strengthen the forces of the West, to enable them to give full expression to their meaning and purpose. Whatever aspects of policy it is desired to co-ordinate, we must be quite clear as to the subjects on which we intend to concentrate and how we should approach them.

When W.E.U. considers what to concentrate on it will thus find itself dealing with matters connected not only with its own allotted subject of defence but also with the link between the Six and Great Britain. Mr. Michaud and other speakers have stated that this greater concentration on political questions must not be allowed to harm the other organisations, and this morning Mr. Spaak rightly called attention to the necessity of avoiding that danger. The co-ordination of W.E.U.'s work cannot in any way be a substitute for co-ordination of their political activities by the Six. Rather will it be the complement to their efforts. The gist of Mr. Michaud's Report was not that some of the political centres of gravity should now be shifted here. The activities of the Common Market and of N.A.T.O. are already co-ordinated, and Mr. Michaud's Report proposed that at the same time we should make the greatest possible use of W.E.U.'s political possibilities so as to develop complementary co-ordination between the efforts of the Six and of Great Britain.

We welcome the three governments' basic agreement to co-ordinate their political activities still further, and we think it would be a step in this direction if there were more exchanges of view between Ministers and this Assembly. We

have had an opportunity of meeting the Ministers twice in the last few weeks. First our General Affairs Committee met them, and yesterday the Assembly. These talks were useful and productive. Although Dame Florence Horsbrugh told us this morning that at the Rome Meeting there was a large vacuum between the tables occupied by Ministers and the one for the members of our Committee, let us not forget that it is the spoken word and the thoughts it expresses which can build bridges across an empty space. I believe that in fact such bridges were built both in that large conference room in Rome and yesterday in our Assembly.

Mr. Michaud's Report now asks the governments represented in our Council of Ministers to consider co-ordinating their political activities still further and to set up the necessary machinery for this purpose. But in politics there must be a will before there can be a way. It is only if the Ministers unanimously and with real conviction agree on the extent to which they are prepared to adopt the proposals in Mr. Michaud's Report that it will be possible to create the right institutional machinery.

Experience teaches us that imperfect institutions can be made to work if the common will so requires, but that the most magnificently organised institutions prove inadequate if that will is lacking.

We therefore hope that the efforts made will be based right at the beginning on that common political resolve to which three governments have already committed themselves in their declarations. I attach far more importance to this resolve than to the machinery for implementing it, and I do not therefore propose to say very much about Mr. Michaud's proposals.

The recommendation that the Secretary-General should be chosen from amongst the leading

*M. Kopf (suite)*

cher collègue, M. Meyer, de transférer notamment la coordination politique de préférence au Conseil de l'Europe, ne sont pas réalisables, car les limites que trace au Conseil de l'Europe sa structure même seraient alors dépassées.

Nous nous trouvons donc en présence du fait que trois organismes au moins, le Marché Commun, l'O.T.A.N. et l'U.E.O., s'occupent du problème de la coordination de la politique étrangère et nous ne désirons pas que cette coordination, considérée par nous si nécessaire et reconnue telle, se transforme en un éparpillement des efforts de concentration. C'est précisément cela que nous voudrions éviter. Nous ne voulons en aucune façon émietter les forces de l'Occident, nous voulons les accroître. Nous voulons leur donner une expression pratique et trouver leur véritable sens. Ceci signifie qu'une prise de conscience très nette des tâches à accomplir doit présider, lors de chaque coordination, au choix des thèmes sur lesquels doit porter la concentration.

Ainsi les tâches de la concentration dans le cadre de l'U.E.O. porteraient de préférence sur les thèmes qui sont en corrélation étroite avec le véritable domaine de l'U.E.O., soit les problèmes de la défense, mais aussi sur les liens qui unissent les six pays à la Grande-Bretagne. M. Michaud, ainsi que d'autres orateurs, ont dit que cette intensification politique ne doit d'aucune manière porter préjudice aux autres organisations. M. Spaak a eu tout à fait raison ce matin de mettre l'accent sur la nécessité d'éviter ce danger. L'activité coordinatrice de l'U.E.O. ne peut aucunement remplacer la coordination politique du Marché Commun. Elle peut toutefois la compléter. Le rapport de M. Michaud ne tend pas à dire que des centres de gravité de la politique doivent être déplacés ; le sens du rapport est que, compte tenu des centres de coordination déjà existants et en activité du Marché Commun, d'une part, et de l'O.T.A.N. d'autre part, la tentative devrait être faite d'exploiter dans une mesure plus intense toutes les possibilités politiques ayant leur base dans l'U.E.O. et de développer une activité complémentaire dans les rapports des Six avec la Grande-Bretagne.

Nous nous félicitons de ce que les trois gouvernements ont déjà manifesté, en principe, leur accord avec cette intensification de la coordination politique. Nous estimons qu'un moyen important, pour ce faire, pourrait consister en des

contacts toujours plus étroits entre notre Assemblée et les Ministres. Ces dernières semaines nous avons fourni deux fois l'occasion de nous mettre en rapport avec les Ministres. C'est tout d'abord une commission issue de l'Assemblée, la Commission des Affaires Générales, qui a établi ce contact et hier, c'était notre Assemblée elle-même. Les discussions ont été constructives et utiles, et si Dame Florence a dit ce matin que, lors des conférences de Rome, il y a eu un grand vide entre la table où les ministres avaient pris place et la table à laquelle étaient assis nos membres de la Commission des Affaires Générales, nous ne devrions pas perdre de vue pour autant que c'est la voix humaine et la parole humaine qui expriment la pensée et lui donnent corps et qui ont pour mission de jeter des ponts au-dessus de l'espace vide. Je crois que ce pont a été construit jadis à Rome dans cette grande salle spectaculaire et que cela a également été fait hier à notre Assemblée.

Le rapport de M. Michaud exige maintenant que les gouvernements représentés au sein du Conseil des Ministres de notre organisation envisagent cette coordination intensifiée de leur politique et en tirent certaines conséquences d'ordre institutionnel. La volonté politique doit cependant toujours primer toutes les conclusions pratiques. C'est seulement lorsque les Ministres eux-mêmes se seront mis d'accord pour déterminer jusqu'à quel point ils veulent tenir compte des vœux exprimés dans le rapport Michaud — si cette volonté politique existe réellement — et que les ministres y intéressés sont d'accord, qu'on pourra trouver la forme institutionnelle appropriée.

L'expérience nous enseigne que même des institutions imparfaites ne présentent pas d'obstacle, si la volonté politique commune existe et qu'en revanche les institutions organisées d'une manière fût-elle excellente, ne peuvent suffire si la volonté politique commune fait défaut.

Nous exprimons par conséquent le souhait que la volonté politique commune existe au début de ces efforts, volonté qui a déjà trouvé son expression concise dans les déclarations de trois gouvernements. Etant donné que je place cette volonté politique beaucoup plus haut que les mesures institutionnelles dans lesquelles elle se manifeste, je serai très bref au sujet des propositions qu'a faites M. Michaud.

La demande que l'on confie à une personnalité politique de premier plan les tâches du Secré-

*Mr. Kopf (continued)*

political personalities in Europe is not a new one, but a revival of a suggestion in a Report by our colleague Mr. Molter in 1957 and approved by our Assembly at that time.

As regards the suggestion to set up a Political Division of W.E.U., may I point out that this could be very small, consisting of only a few people — perhaps even a “one-man show” — and need not be subject to Parkinson’s Law. The draft Recommendation makes it clear that there is no suggestion of an independent division or secretariat, but that the new service would come under the Secretary-General and would assist him and the Council of Ministers.

The object of these proposals is not to create fresh bodies but to make it possible for existing ones to do their job thoroughly. If we remember this we shall have a real appreciation of the task we have set ourselves and which Mr. Michaud sets out in his Report. We fully recognise the necessity for the activities of the existing six-power organisations, as Mr. Profumo did yesterday in such a friendly way, and of N.A.T.O., whose spokesman, Mr. Spaak, we heard today, and we acknowledge that they have produced results. We in no way wish to limit their powers, nor to trespass on their preserves. The aim of political co-ordination through our organisation is to strengthen and foster the link between the Six and Great Britain. It was as a political body that Western European Union came into existence, and our primary desire is to help it perform the political task assigned to it by the governments and parliaments of our countries at its foundation five years ago.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak in the debate on the Report of the General Affairs Committee? . . .

I call Mr. Michaud, the Rapporteur, to reply to the speakers.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Mr. President, I shall be very glad to go over the various questions that have been raised during this debate to which we have all listened with so much interest.

I will deal separately first with what was said by the Ministers and then with the remarks of the speakers in the general debate, before we turn to the Recommendation itself and the discussion of its various provisions, which have already, I know, given rise to a number of amendments. I think the best plan will be for me to reply in general terms to the substance of the various speeches. Then I know the Chairman of the Committee wishes to give the Assembly his own views and, finally, I suggest that we debate the Recommendation itself and its various amendments. I trust, Mr. President, that you and the members of the Assembly will agree to this procedure.

Turning then to the speeches made yesterday by Mr. Pella, Chairman in Office of the Council of Ministers, Mr. Profumo and Mr. van Houten, let me say at once that when I was preparing my own speech, which was to follow theirs, I had no idea I would find myself in general agreement with them on so many points. I cannot deny that my speech contained some rather severe criticism of the Council, and in this connection I am especially addressing Mr. van Houten, who has done us the honour as well as the very great pleasure of staying till the end of our debate. Mr. van Houten knows, however, that my criticism was dictated only by the desire to make Western European Union into a more useful tool for the accomplishment of its mission and to spur us on, if I may use the phrase, towards that co-operation between the Council and the Assembly, the latter often represented by my Committee, which is a necessary preliminary to the political consultations that ought to take place between the two.

I would also like to stress the extent to which Mr. Profumo’s speech coincided with the proposals regarding the internal reorganisation of W.E.U. that I put forward on behalf of the Committee. I feel certain that, when we come to study the Recommendation paragraph by para-

*M. Kopf (suite)*

taire Général n'est pas nouvelle; il s'agit de la reprise d'une proposition ancienne qui a déjà été faite en 1957 dans un rapport de notre collègue M. Molter et à laquelle notre Assemblée avait alors donné son accord.

Lorsqu'on dit plus loin qu'il serait souhaitable de créer une direction politique au sein du Secrétariat de l'U.E.O., il y a lieu de faire remarquer à cet égard que cette expression « Direction politique » ne signifie nullement que cette section — qui peut être très petite, qui peut se composer d'une seule ou de quelques personnes — doive se soumettre à la loi de Parkinson. Il ressort clairement du projet de recommandation qu'il n'est pas question d'établir une division ou un secrétariat autonomes, mais qu'il s'agit d'une section nouvelle qui serait subordonnée au Secrétaire Général et aurait à lui offrir ses services ainsi qu'au Conseil des Ministres.

Le sens de ces propositions n'est pas de créer des institutions nouvelles et supplémentaires, mais de faire en sorte que des institutions déjà existantes accomplissent pleinement leurs tâches. Si nous le gardons bien à l'esprit, alors le but que nous nous sommes proposé d'atteindre, et que M. Michaud s'est proposé dans son rapport, nous sera parfaitement clair. Nous reconnaissons pleinement cette activité extrêmement constructive et nécessaire, déployée d'une part par les organisations déjà existantes de la Communauté des Six, à laquelle M. Profumo a lui aussi rendu hier un amical hommage, et d'autre part par l'O.T.A.N., dont nous avons écouté aujourd'hui le représentant hautement autorisé en la personne de M. Spaak. Nous ne voulons ni restreindre ni entraver l'activité de ces organisations. Ce que nous voulons, c'est maintenir et renforcer, par la coordination politique dans le cadre de notre organisation, le lien qui unit les six pays continentaux à la Grande-Bretagne. Nous voulons enfin aider l'Union de l'Europe Occidentale, qui a vu le jour en tant qu'institution politique, à remplir et parachever la mission politique pour laquelle elle a été créée il y a cinq ans par les gouvernements et les parlements de nos pays.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole dans la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales ? . . .

La parole est à M. Michaud, rapporteur, pour répondre aux orateurs.

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, bien volontiers je ferai le tour des différentes questions qui ont pu être évoquées au cours de cette discussion qui, nous l'avons tous senti, a présenté le plus grand intérêt.

Je voudrais faire quelques distinctions entre d'une part ce qu'ont pu nous dire MM. les Ministres et d'autre part ce qu'ont pu nous dire, sur le plan général, les orateurs qui ont pris part à la discussion générale, avant d'en venir à la recommandation proprement dite, à la discussion des différentes dispositions de cette recommandation, sur lesquelles, je le sais, plusieurs amendements ont déjà été déposés. Le mieux pour la clarté de cette discussion serait que je réponde sur le fond et en général aux différents interpellateurs; qu'ensuite M. le président de la Commission qui, je crois, désire faire part à l'Assemblée de son sentiment, prenne la parole et qu'enfin nous abordions la discussion de la recommandation elle-même et des amendements qui y sont attachés. Je pense, Monsieur le Président, mes chers collègues, que vous serez d'accord avec moi pour suivre cette procédure.

Je dois dire d'abord, en ce qui concerne les différents discours qui ont été prononcés hier par M. le Président du Conseil en exercice, par M. le Ministre Pella, par M. le Ministre Profumo et par M. le Ministre van Houten, que je ne croyais pas, lorsque j'avais moi-même préparé l'intervention orale que j'ai faite après eux, qu'en de si nombreux points je me trouvais sur le fond d'accord avec eux. Sans doute y a-t-il eu dans mes propos — et je m'adresse tout particulièrement à M. le Ministre van Houten, qui nous fait l'honneur et le très grand plaisir d'être avec nous jusqu'à la fin de nos délibérations — quelques observations relativement sévères à l'endroit du Conseil. Mais vous savez bien, Monsieur le Ministre, que cette sévérité m'a été dictée avant tout par le souci de faire de notre organisation de l'Union de l'Europe Occidentale un outil toujours mieux adapté à sa mission et d'aiguillonner en quelque sorte la collaboration qui peut, qui doit s'instaurer entre le Conseil et notre Assemblée, représentée souvent par sa Commission pour le dialogue politique entre le Conseil et nous-mêmes.

Je dois en particulier souligner combien l'intervention de M. Profumo rejoint les propositions qu'au nom de votre Commission j'ai pu formuler ici quant à la réorganisation intérieure de l'U.E.O. Je suis persuadé que tout à l'heure, lorsque nous étudierons point par point les différents alinéas

*Mr. Michaud (continued)*

graph, we shall find there is an even smaller gap than we had supposed between the views of the Ministers, in particular those of Mr. Profumo, and the wishes of the General Affairs Committee.

Now I come to the comments made by members of the Assembly. I shall be obliged, I fear, to show a certain ingratitude to those of my colleagues who have given me the greatest degree of support by devoting the larger proportion of my reply to those who have shown less disposition to agree with me. I can only apologise to Mr. Montini and Mr. Junot and, above all, to Dame Florence Horsbrugh. As we are all in complete agreement there is no object in my prolonging the discussion with them. There are one or two other names I could add to this list, in particular that of Mr. Steele, and I can only thank their bearers for the goodwill they have shown me.

It need hardly be said that there are still certain points remaining undecided as between the position adopted by the Committee in its Recommendation and the views expressed by some of the speakers. All the same, there appears to me to be one common denominator, or rather one point on which everybody seems agreed, which is the continued — I shall be going rather further than this in a moment — the continued activity of Western European Union. I stress this, because at other times and in other circumstances doubts may have been voiced by certain members of this Assembly as to the need or justification for the existence of our organisation. It is therefore, I think, our agreeable duty to note that we all start from a similar basic conception of what our goal should be, namely, the preservation of this organisation and the endeavour to ensure that it attains the objectives for which it was created.

Another point on which we all seem agreed is that W.E.U. has not completely fulfilled its appointed task. From that position to agreement on the fact that only a change in our methods of work can enable us to reach such fulfilment, is but a single step.

It is here, however, that we come up against a number of conflicting views. Some think that the very greatest prudence is required lest the changes we envisage are carried out too hastily.

This was particularly, I think, the view of Mr. Meyer, who holds, and he may well be right, that the time is not yet ripe for proposing certain organisational reforms. My own impression is that in the present political situation, which I referred to yesterday and which has changed since the Committee adopted its recommendations at the Rome meeting, there is every reason, if we ever intend to take steps to improve our functional ability, to take them at once, instead of wasting any more time. It is therefore I consider, wholly in our interest to adopt the Recommendation within the shortest possible period — I hope within the next quarter of an hour.

I quite understand that some of my colleagues should demur at the idea of setting up what might be described, though possibly wrongly, as a political secretariat. I know that at the moment any mention of a political secretariat almost automatically brings with it the idea of the political secretariat referred to at other meetings — those held in Brussels and Strasbourg I mean — and hence awakens fears that the setting up of two different political secretariats will only cause additional difficulties between the six countries belonging to the Community and the seven countries of W.E.U.

I do not think myself that there is any basis for these fears. As you will find, however, when we come to discuss the Recommendation paragraph by paragraph, I am quite prepared to admit the possibility of finding some common ground that will at least save certain Representatives from voting against the draft Recommendation, even though it may not make possible a unanimous vote in its favour.

What more remains for me to say? We are trying to find means of extending and deepening political consultation and we hope that such greater co-operation may be achieved through joint meetings, or perhaps through more frequent meetings of the Council of Ministers. I do not claim that this co-operation will necessarily improve or develop directly the Assembly has adopted the idea of the reorganisation we propose. What I do think, however, is that our proposals

*M. Michaud (suite)*

de la recommandation, nous serons à même de faire d'un peu plus près encore le rapprochement entre le souci des ministres, et en particulier de M. le Ministre Profumo, et le souci de votre Commission des Affaires Générales.

J'en viens maintenant aux observations qui ont pu être présentées par nos collègues. Par une manière d'ingratitude dont je m'excuse à l'avance, je serai davantage porté à répondre à ceux de mes collègues qui ne m'ont pas manifesté un accord aussi complet que d'autres ont pu le faire. Je m'excuse donc auprès de ceux-ci. Je pense en particulier à M. Montini, à M. Junot, je pense très particulièrement à Dame Florence Horsbrugh. Puisque nous nous trouvons parfaitement d'accord, il est inutile de prolonger le dialogue. Je pourrais encore ajouter quelques noms — je pense en particulier à M. Steele — et je les remercie de l'extrême bienveillance dont ils ont fait preuve à mon égard.

Bien sûr, un certain nombre de points restent un peu incertains entre les positions prises par la Commission dans sa recommandation et le sentiment exprimé par certains orateurs. J'ai pu tout de même noter un dénominateur commun, un point sur lequel tout le monde semble d'accord, le maintien — j'irai plus loin tout à l'heure — de l'activité de l'Union de l'Europe Occidentale. Pourquoi le souligner ? Parce que, en d'autres temps et en d'autres circonstances, certains membres de notre Assemblée de l'U.E.O. ont pu émettre des doutes sur la nécessité et le bien-fondé de l'existence de cette organisation. J'estime donc agréable et important de noter cet accord fondamental, au départ, quant aux buts que nous recherchons, à savoir le maintien de notre organisation et l'espoir de la voir atteindre les objectifs qui lui ont été assignés.

Tout le monde semble également être d'accord sur le fait que, depuis sa création, l'U.E.O. n'a pas rempli exactement sa mission. De là à dire que nous sommes encore d'accord sur la nécessité de modifier quelque peu nos méthodes, sinon nos objectifs, pour nous rendre mieux à même de remplir cette mission, il n'y a qu'un pas à franchir.

C'est là précisément qu'apparaissent un certain nombre de divergences. Certains estiment qu'il faut franchir ce pas avec prudence et ne pas aller trop vite dans la voie de la réalisation. C'est,

notamment, ce que semblait nous dire M. Meyer. Il estimait, et l'on peut effectivement estimer avec lui que le moment n'est pas encore venu d'envisager un certain nombre de réformes de structure. Par contre, je vous dis tout de suite qu'en ce qui me concerne j'ai l'impression que la conjoncture politique dont je vous ai entretenu hier, qui est différente aujourd'hui de ce qu'elle était lorsque votre Commission a adopté à Rome la recommandation, m'inciterait bien davantage à dire que, en la matière, si nous voulons faire quelque chose pour mieux adapter notre outil aux tâches qui lui incombent, il y a lieu non seulement de ne pas perdre de temps, mais d'agir très vite. C'est pour cela, me semble-t-il, que nous avons tout intérêt à adopter dans un court délai — j'espère que ce sera dans le prochain quart d'heure — la recommandation qui nous est soumise.

J'ajoute que je comprends parfaitement les réticences de quelques-uns de nos collègues en ce qui concerne la création de ce qu'on a pu appeler, peut-être à tort, un « secrétariat politique ». Je sais bien qu'en ce moment, lorsqu'on évoque la question du « secrétariat politique », on pense presque automatiquement au secrétariat politique dont on a parlé dans d'autres réunions — je fais allusion aux réunions de Bruxelles et de Strasbourg — et l'on peut craindre que, de cette dualité de secrétariats politiques, résultent des difficultés supplémentaires d'harmonie entre les six pays de la Communauté et les sept pays de l'U.E.O.

Je ne crois pas que l'on puisse craindre ces difficultés. Néanmoins, je suis tout disposé — vous le constaterez tout à l'heure lorsque nous discuterons point par point les différents alinéas de la recommandation — à admettre qu'il soit possible de trouver un terrain d'entente qui permettra, sinon de voter la recommandation à l'unanimité, du moins de ne pas voir des Représentants se prononcer contre la proposition de recommandation.

Que dirai-je encore ? Nous voulons faire en sorte que la consultation politique se développe et s'intensifie ; nous souhaitons, soit par des réunions communes, soit par des réunions plus fréquentes du Conseil des Ministres, que cette coopération politique s'intensifie. Je ne veux pas dire que nécessairement cette coopération se fera mieux ou se fera davantage à partir du moment où nous aurons envisagé les réformes que je vous suggère. Mais je crois tout de même nécessaire —

*Mr. Michaud (continued)*

make certain measures necessary. I hope the following example will make clear my meaning here. The fact that you have instructed an architect to draw up plans for a house does not necessarily mean that you will end by having a house. On the other hand, if you never ask the architect for a plan the chances are that you will never have a house either.

In our case there is no question of building a house because it is there already. It is a matter of making certain alterations to it, so that it will be better adapted to the uses for which it was intended. I would meet Mr. Meyer's objections by saying that it is simply proposed to make various alterations to the inside of the house, not in any way to re-design the basic structure, which could not be done without also re-designing the Treaty responsible for the building. Mr. Meyer can, I am certain, rest assured that the Recommendation before you contains no proposals for any serious alteration in the Treaties to which W.E.U. owes its existence.

In reply, lastly, to the specific points raised just now by Mr. Kopf and Lord Grantchester, it is plain enough that, whatever our improvements, there will be no W.E.U. left at all in future unless governments and consequently also the Council really intend to co-operate actively on political questions. We have been given numerous proofs — I am referring once more to the presence of the Ministers — that there has already been a change in the atmosphere, and it is this that gives confidence. I am reminded of an old French proverb, in which I personally have a strong belief, to the effect that to get anything done faith and enthusiasm are both necessary. Mr. Montini told us this morning that what we lacked was faith in W.E.U.'s mission. Like you, I have observed with pleasure that we are getting some of our faith back. At the same time, we are also about to introduce certain reforms to improve the operation of W.E.U. Surely you agree with us, Ladies and Gentlemen, that we should do this at once and thereby render a true and important service to that united Europe which we all in our hearts desire to build.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn, Chairman of the General Affairs Committee.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — I shall say nothing about the Recommendation at this late hour in the debate, because the Rapporteur did so and we shall come to it later, but, as Chairman of the General Affairs Committee, I would like to say something about the character of this debate, for I got the impression that, as the proverb says, we no longer see the wood for the trees — so many procedural trees that we no longer see the political wood we are in.

The point is that the Report of the General Affairs Committee reflects clearly the disappointment of the Assembly of Western European Union regarding the lack of political consultation between the seven States of Western European Union. This disappointment is real and reflects a profound conviction in this Assembly.

We have had two main elements in this debate. From one side, there has been the proposal of the Committee, by which the Committee wishes to improve the machinery of consultation in the hope that we shall then get more and better co-operation. That is the substance of the proposal of the Committee. On the other hand, the main point in the debate has been the declaration of the Minister of State for Foreign Affairs of Her Majesty's Government of the United Kingdom, in which he said the following three things: first, we are determined to draw closer to Europe; second, Western European Union should not become a bloc within N.A.T.O.; and third, if there are to be political consultations of the six powers of the European Community in three-monthly meetings, they should immediately be followed by meetings of the Council of Western European Union.

Those were the most interesting points in the statement he made yesterday. What conclusions can we draw from this discussion when we have these two approaches put before us? First, I think the Assembly, although proposing something procedural, should not overestimate the political effect of a change in procedure and machinery only. More procedure and more staff will in itself not improve anything so long as the will is not there and so long as the decision has not been taken to make Western European Union the instrument of co-operation between

M. Michaud (suite)

je prends là une comparaison qui, je l'espère, fera image — que nous prenions des dispositions en conséquence. Voilà ma comparaison. Ce n'est pas parce que l'on confie à un architecte le soin de faire le plan d'une maison qu'on aura nécessairement une maison. Mais on peut dire *a contrario* que si l'on ne confie jamais à un architecte le soin de faire un plan, on a de sérieuses chances de n'avoir jamais de maison.

Il ne s'agit pas, en l'occurrence, de construire une maison. La maison est construite. Il s'agit de lui donner quelques aménagements nouveaux pour la rendre plus apte à rendre les services que l'on attend d'elle. Ce sont simplement — je réponds à M. Meyer — des réformes de structure interne et non pas des modifications de structure générale, incompatibles avec les traités qui ont fondé l'Union de l'Europe Occidentale. Que M. Meyer se rassure ; je suis persuadé que la recommandation qu'on vous propose ne modifie pas fondamentalement les traités qui ont donné naissance à l'Union de l'Europe Occidentale.

Enfin, pour répondre en particulier à ce qu'a dit tout à l'heure M. Kopf et aussi à ce qu'a dit Lord Grantchester, il est absolument évident qu'il n'y aura pas d'U.E.O. quels que soient les aménagements que nous voudrions bien faire, sans que se manifeste, de la part des gouvernements, et par conséquent de la part du Conseil, une volonté absolue d'aboutir à cette coopération politique. Or, les différents témoignages qui ont pu nous être apportés — je fais de nouveau allusion à la présence des Ministres parmi nous — dénotent déjà un changement de climat. C'est dans ce changement de climat que je place toute ma confiance. Il existe, voyez-vous, une sorte d'adage auquel j'attache personnellement une certaine importance un adage français selon lequel pour faire progresser une question, il faut croire à ce que l'on fait et il faut le faire avec enthousiasme. M. Montini nous disait ce matin que ce qui manquait c'était un peu la foi dans la mission de l'U.E.O. Nous sommes en train de reconquérir cette foi, et avec vous je m'en réjouis. Nous sommes en train, dans le même temps, d'opérer des aménagements qui permettront à l'U.E.O. de mieux accomplir sa mission. Ne croyez-vous pas, mes chers collègues, qu'il convient de faire dès aujourd'hui ce pas et qu'en l'accomplissant nous aurons rendu un grand et éminent service à la construction européenne, à laquelle nous sommes tous fondamentalement attachés.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Patijn, président de la Commission des Affaires Générales.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — A ce stade avancé des débats, je ne dirai rien de la recommandation car le rapporteur l'a déjà fait, et de toute façon, nous y reviendrons plus tard. Cependant, en tant que président de la Commission des Affaires Générales, je voudrais parler un peu du caractère de cette discussion, car j'ai l'impression — comme le dit le proverbe — qu'il y a tant d'arbres que nous ne voyons plus la forêt. Les arbres de la procédure sont si nombreux qu'ils nous empêchent de voir la forêt politique dans laquelle nous nous trouvons.

A vrai dire, le rapport de la Commission des Affaires Générales reflète clairement la déception de l'Union de l'Europe Occidentale devant l'insuffisance des consultations politiques entre les sept Etats de l'Union de l'Europe Occidentale. Cette déception est réelle et répond au sentiment profond de l'Assemblée.

Deux éléments principaux ont dominé ce débat. Nous avons eu tout d'abord la proposition de la Commission tendant à améliorer le mécanisme de consultation dans l'espoir de parvenir à une coopération plus large et plus efficace. Cela, c'est l'essentiel de la proposition de la Commission. L'autre point très important du débat a été la triple déclaration du Sous-Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères du gouvernement britannique : premièrement, nous sommes résolus à nous rapprocher de l'Europe ; deuxièmement, l'Union de l'Europe Occidentale ne doit pas devenir un bloc au sein de l'O.T.A.N. ; troisièmement, si des consultations politiques trimestrielles sont prévues entre les six pays de la Communauté Européenne, des réunions du Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale doivent leur succéder immédiatement.

Tels sont les points saillants de la déclaration de M. Profumo. Quelles conclusions tirer de cette discussion devant les deux possibilités qui nous sont offertes ? Tout d'abord, s'il est bien que l'Assemblée fasse des propositions en matière de procédure, elle ne doit cependant pas s'exagérer l'importance des conséquences politiques qu'on peut attendre d'un simple changement de méthode et de mécanisme. Une procédure plus complexe et un personnel plus nombreux n'apporteront à eux seuls aucune amélioration tant que la volonté fera défaut et tant



*Mr. Patijn (continued)*

Great Britain and the Six. Therefore, it is essential to know what the United Kingdom Government will do in their relation to Europe.

From Mr. Profumo's declaration, it is clear that the United Kingdom has not yet decided to make Western European Union the main instrument of contact. What we received in that declaration was : first, a declaration of intent to draw nearer to Europe in general terms, not necessarily in the context of Western European Union ; secondly, a warning against Western European Union becoming a bloc within N.A.T.O.; and, thirdly, an interesting suggestion that the Western European Council shall meet after the three-monthly political consultations of the Six.

Strictly speaking, this is a very modest proposal. I do not believe the United Kingdom will feel satisfied in the rôle of coming in, after the Six have made up their minds, in order to hear what they have decided. We need more. We need not only an improvement in procedure, but a greater unity in the substance of our policies.

What should our governments consult about? What is needed to draw Great Britain and the Continent closer together? I will not open a political debate. I want only to mention a few of the political points which arose in our discussions in the General Affairs Committee and which can be taken up later.

If we want that kind of co-operation, we need from France a liberal trade policy, which we shall probably get, and better co-operation within N.A.T.O., which is still very much an open question. What we want from the United Kingdom is that it should take seriously the experiment being tried on the Continent, that the United Kingdom should see that experiment not as a monster or as a *machine de guerre*, but as a device for co-operation in the terms of this century.

Secondly, from the United Kingdom we need a new commitment about the common defence of the Continent. In the past few years, we have been disturbed by the British White Papers, by the attempt to develop a national nuclear policy, and by the withdrawal of British troops from Germany. We need Britain to make a comeback on the Continent.

If decisions of this kind are taken — and we are not to discuss them now — the procedure will follow easily and the political consultation will fall into line. Whether it will be in the context of Western European Union or not, we do not know. For the time being, we can only express our deep and sincere conviction that there is now a new opportunity for closer co-operation. I hope the Council of Ministers will read our Recommendation in that spirit, for that is the meaning of this document — our sincere wish to see Great Britain, in substance and procedure, working closely together with the Six in every important European endeavour.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation in Document 148.

I do not think any amendments have been tabled to either the preamble or paragraph 1 of the draft Recommendation.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I would like to move a small textual amendment.

The preamble was drafted in Rome before the Brussels meeting of 13th October had taken place. There has been enough publicity over the conclusions reached at the end of the meetings of the Six in Strasbourg to make it proper to include a reference to them in the preamble. I would therefore like to propose that the second paragraph of the preamble be redrafted as follows :

*M. Patijn (suite)*

que fera défaut également la décision de faire de l'Union de l'Europe Occidentale l'instrument de coopération entre la Grande-Bretagne et les Six. C'est pourquoi il faut absolument connaître la façon dont le Royaume-Uni envisage ses relations futures avec l'Europe.

Il ressort clairement de la déclaration de M. Profumo que le Royaume-Uni n'a pas encore pris le parti de faire de l'Union de l'Europe Occidentale le principal organe de liaison. Quel est l'essentiel de cette déclaration? Tout d'abord, une déclaration d'intention préconisant, en termes généraux, un rapprochement avec l'Europe, mais non pas nécessairement dans le cadre de l'Europe occidentale. Puis une mise en garde contre le risque de voir l'Union de l'Europe Occidentale devenir un bloc au sein de l'O.T.A.N. ; et enfin une suggestion intéressante, préconisant la réunion du Conseil de l'Europe Occidentale après chacune des consultations trimestrielles des Six.

A vrai dire, cette proposition est fort modeste. Je ne crois pas que le Royaume-Uni se contente d'entrer en scène une fois que les Six auront pris leurs décisions, à seule fin d'être mis au fait de ces dernières. Nous demandons davantage : ce que nous voulons, c'est non seulement une amélioration de la procédure, mais aussi une unité fondamentale plus étroite de nos politiques respectives.

Quel devrait être l'objet de ces consultations intergouvernementales? Que faudrait-il pour opérer un rapprochement plus étroit entre l'Angleterre et le Continent? Je ne veux pas ouvrir ici de débat politique. Je me contenterai de mentionner quelques-uns des problèmes politiques qu'ont mis en lumière nos discussions au sein de la Commission des Affaires Générales, problèmes sur lesquels il nous sera possible de revenir ultérieurement.

Si nous voulons vraiment parvenir à une coopération de ce genre, il nous faut obtenir d'une part que la France poursuive une politique commerciale libérale — ce qui arrivera sans doute — et, d'autre part, une coopération plus active au sein de l'O.T.A.N., ce qui est beaucoup plus aléatoire. Ce que nous demandons au Royaume-Uni, c'est de prendre réellement au sérieux l'essai de fédération tenté par le Continent, de ne pas y voir une monstruosité

ou une machine de guerre, mais bien un plan de coopération conforme à l'esprit de notre siècle.

En second lieu, il faut que le Royaume-Uni prenne un nouvel engagement au sujet de la défense commune du Continent. Ces dernières années, nous avons été très préoccupés par les Livres Blancs britanniques, par cet essai de politique nucléaire nationale et par le retrait des troupes britanniques d'Allemagne. Il faut que l'Angleterre revienne sur le Continent.

Si de telles décisions sont prises — et nous ne les discuterons pas maintenant — aucune difficulté de procédure n'est à craindre et des consultations politiques s'ensuivront automatiquement. Que ce soit dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale ou non, nous l'ignorons. A l'heure actuelle, tout ce que nous pouvons faire, c'est affirmer avec une conviction sincère qu'une nouvelle chance de parvenir à une coopération plus étroite s'offre à nous. J'espère que c'est dans cet esprit que le Conseil des Ministres lira notre recommandation, car c'est bien là son but essentiel : exprimer notre désir sincère de voir la Grande-Bretagne travailler étroitement avec les Six, tant sur le fond que sur la forme, dans chacune des entreprises européennes importantes.

M. le PRESIDENT. — La discussion est close.

L'Assemblée est maintenant appelée à se prononcer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 148.

Je n'ai été saisi d'aucun amendement sur les considérants et le paragraphe 1 du projet de recommandation.

M. MICHAUD (*France*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. MICHAUD (*France*). — Je désire soumettre à l'Assemblée une légère modification de forme.

Les considérants ont été rédigés à Rome, alors que ne s'était tenue que la réunion du 13 octobre à Bruxelles. Nous avons assez parlé des conclusions des réunions des Six à Strasbourg pour que nous puissions ajouter aux considérants la référence à la réunion des Six tenue à Strasbourg le 23 novembre. Je propose donc de remplacer le second alinéa des considérants par le nouvel alinéa suivant :

*Mr. Michaud (continued)*

"Considering the decisions to adopt the principle of political co-operation taken in Brussels and Strasbourg on 13th October and 23rd November, 1959, by the Ministers of the six member States of the European Economic Community;"

The PRESIDENT (Translation). — I will put the amendment proposed by the Rapporteur to the vote.

*(The amendment was adopted)*

I will now put the preamble as amended and paragraph 1 to the vote.

Are there any objections?...

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — In that case I think it will be best for the Assembly to vote by sitting and standing.

I will now put the preamble as amended and paragraph 1 of the draft Recommendation to the vote by sitting and standing.

*(The preamble as amended and paragraph 1 of the draft Recommendation were adopted)*

Two amendments have been tabled to paragraph 2. I will ask the Assembly to vote first on Amendment No. 2 submitted by Mr. Meyer which is furthest from the original text. It proposes that the 3rd, 4th and 5th sub-paragraphs of paragraph 2 of the Recommendation should be deleted; that is to say, in the English text, from the words "the appointment of a Secretary-General" up to and including the words "periodic meetings of the Council;"

I call Mr. Meyer to speak to his amendment.

Mr. MEYER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, we stand by our amendment and ask you to put it to the vote. I gave my reasons for supporting it at length this morning and would like to save time by not repeating them.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens to speak against the amendment.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I am in a quandary. There are two amendments relating to paragraph 2 of the Recommendation.

If we adopt Mr. Meyer's amendment we shall not be able to discuss the amendment tabled by Dame Florence Horsbrugh, Mr. Schuijt and Mr. Santero, for the matter will then already have been settled.

I find it very difficult to weigh up the pros and cons of the two possibilities open to us. Would it not be better, therefore, to discuss the amendment involving the fewer changes first? Once we have come to a decision on that, we can always reconsider the more far-reaching one.

The PRESIDENT (Translation). — The fact that we have two amendments, one more far-reaching than the other, raises a question of procedure.

We will vote first on Mr. Meyer's, the more far-reaching of the two. If his amendment is adopted, that proposed by Dame Florence Horsbrugh becomes redundant. If it is not adopted, I shall ask the Assembly to debate Dame Florence Horsbrugh's amendment. That, I think, is the usual parliamentary procedure.

I call Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I agree that the procedure you suggest is the right one, Mr. President, but I also think that, if Mr. Meyer would agree not to withdraw his amendment, but to hold it in reserve with the possibility of tabling it again later, it might give us an opportunity, supposing certain amendments had by that time been adopted to the sub-paragraphs he wishes to delete, of obtaining unanimity or at least a more satisfactory majority by reducing the number of representatives inclined to vote against the Recommendation. If Mr. Meyer agreed to hold his amendment in reserve, it would be helpful and enable a more satisfactory vote to be taken on the text as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — You are asking Mr. Meyer to agree to withdraw his amendment...

*M. Michaud (suite)*

« Considérant les décisions prises à Bruxelles et à Strasbourg les 13 octobre et 23 novembre 1959 par les ministres des six Etats formant la Communauté Economique Européenne, d'adopter le principe de la coopération politique; »

M. le PRESIDENT. — Je mets aux voix l'amendement qui vient d'être proposé à l'Assemblée par M. le rapporteur.

*(L'amendement est adopté)*

Je mets aux voix les considérants ainsi amendés et le paragraphe 1.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*). — Si, Monsieur le Président.

M. le PRESIDENT. — Je crois alors préférable de consulter l'Assemblée par assis et levé.

Je mets aux voix par assis et levé les considérants ainsi complétés et le paragraphe 1 du projet de recommandation.

*(Les considérants ainsi complétés et le paragraphe 1 du projet de recommandation sont adoptés)*

Sur le paragraphe 2, deux amendements ont été déposés. Je vais appeler l'Assemblée à statuer d'abord sur l'amendement n° 2 de M. Meyer qui est le plus éloigné du texte initial. Cet amendement tend, en effet, à supprimer dans le paragraphe 2 du projet de recommandation les 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> alinéas, dans le texte français, à partir des mots : « la désignation d'un Secrétaire Général... », jusqu'aux mots : « par l'article VIII du Traité » inclusivement.

La parole est à M. Meyer, pour soutenir l'amendement.

M. MEYER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, nous maintenons notre amendement et voudrions qu'il soit mis aux voix. Je vous ai exposé longuement ce matin les raisons de cet amendement. Pour gagner du temps, permettez-moi de ne plus les répéter.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Fens contre l'amendement.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, je suis embarrassé, car nous sommes en présence de deux amendements qui se rapportent au paragraphe 2 de la recommandation.

Si nous adoptons l'amendement de M. Meyer, nous ne pourrions plus examiner l'amendement proposé par Dame Florence Horsbrugh et par MM. Schuijt et Santero. Dans ce cas, en effet, la chose sera décidée immédiatement.

Il est très difficile, à mon sens, de mettre en balance les deux possibilités qui s'offrent à nous. Ne serait-il pas préférable, en l'occurrence, d'examiner d'abord l'amendement le moins radical ? Lorsque nous aurons voté sur ce texte, nous pourrions toujours nous prononcer sur l'amendement le plus radical.

M. le PRESIDENT. — Il se pose une question de procédure qui tient au fait que nous avons deux amendements, l'un éloigné du texte, l'autre moins éloigné.

Nous allons voter en premier lieu sur l'amendement qui s'éloigne le plus du texte de la Commission : celui de M. Meyer. Si cet amendement est accepté, l'amendement proposé par Dame Florence Horsbrugh deviendra sans objet. Si l'amendement de M. Meyer n'est pas adopté, je mettrai en discussion l'amendement proposé par Dame Florence Horsbrugh. C'est, je crois, la procédure en usage dans tous les parlements.

La parole est à M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — Je crois, en effet, que la procédure que vous avez proposée, Monsieur le Président, est la bonne, mais je crois aussi que, si M. Meyer voulait bien accepter, je ne dis pas de retirer son amendement, mais de le réserver — quitte à le déposer à nouveau tout à l'heure — nous aurions peut-être une chance d'obtenir, si quelques modifications intervenaient dans la rédaction des paragraphes dont M. Meyer demande la suppression, un vote sinon d'unanimité, du moins de majorité plus large, en réduisant le nombre des Représentants susceptibles de se prononcer contre la recommandation. Si M. Meyer acceptait que son amendement soit réservé, ce serait une bonne procédure qui permettrait d'aboutir à un meilleur vote d'ensemble.

M. le PRESIDENT. — Vous demandez à M. Meyer de bien vouloir retirer son amendement...

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Provisionally.

The PRESIDENT (Translation). — What does that mean ?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — It means that, if Mr. Meyer will agree to withdraw his amendment, we can then discuss the other amendments containing alterations to the sub-paragraphs that he would like to see dropped. It might be that Mr. Meyer and some other members would then be able to alter their position on these sub-paragraphs before the final vote is taken.

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry, but I cannot alter the procedure. If a vote is to be taken on Mr. Meyer's amendment at all, it must be at once because his is the most far-reaching of the amendments. Mr. Meyer cannot put off the vote ; he can only withdraw his amendment altogether. It is not possible for it to be held in reserve. I am sorry, Mr. Michaud.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I am sorry too.

The PRESIDENT (Translation). — I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I would ask a question about that. My amendment takes out the present sub-paragraph 3 of paragraph 2, and proposes to insert a new sub-paragraph of about seven lines and a good many words. If Mr. Meyer's amendment were carried and sub-paragraph 3 of paragraph 2 were taken out, would I then be able to move my new sub-paragraph in place of the one which Mr. Meyer had taken out ? We still have the difficulty about Mr. Meyer's other paragraph, but that is another question. If the sub-paragraph were taken out, would I then get the chance of moving my sub-paragraph ?

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Meyer's amendment asks for the deletion of the 3rd, 4th and 5th sub-paragraphs of paragraph 2. It could hardly ask for more. If adopted, it will remove all possibility of voting on these sub-paragraphs. If, on the other hand, it is defeated, we can then go on to vote on the other amendments and on the text submitted by the General Affairs Committee. (*Hear, hear*)

I think Mr. Van Cauwelaert, whose opinion I greatly respect, agrees with me.

I call Mr. Michaud to speak on Mr. Meyer's amendment.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — The Committee, I need hardly say, is opposed to Mr. Meyer's amendment. I am also opposed to it personally, especially since I feel sure, as I said just now, that, although the Rules do not allow it, if we could manage to alter the wording of some of these sub-paragraphs just a little we might well succeed in mustering a larger vote in favour of the Recommendation as a whole. I therefore oppose Mr. Meyer's amendment.

Mr. SCHOLEFIELD ALLEN (*United Kingdom*). — May I ask for a roll-call ?

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 34, paragraph 2, of the Rules of Procedure, a vote by roll-call must be taken if asked for by at least ten Representatives.

Is there any support for Mr. Scholefield Allen's request ?...

I see that nine other Representatives support it. I will therefore put Mr. Meyer's amendment to the vote by roll-call.

The roll-call will begin with Mr. Montini.

The voting is open.

(*A vote by roll-call then took place*)

Does any other Representative wish to vote ?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows<sup>1</sup> :

Ayes .....	24
Noes .....	48

*The amendment is defeated.*

The PRESIDENT (Translation). — Dame Florence Horsbrugh, Mr. Schuijt and Mr. Santero have tabled an amendment proposing that the third sub-paragraph of paragraph 2 of the draft Recommendation be replaced by a new sub-paragraph 3.

I call Dame Florence Horsbrugh.

1. See page 19.

M. MICHAUD (*France*). — A titre provisoire.

M. le PRESIDENT. — Qu'est-ce à dire ?

M. MICHAUD (*France*). — Je veux dire que si M. Meyer accepte de retirer son amendement, pour que nous puissions discuter les autres amendements, qui tendent à modifier les alinéas dont M. Meyer demande la suppression, il se pourrait que M. Meyer et quelques-uns de ses collègues révisent leur position sur ces alinéas avant le vote final.

M. le PRESIDENT. — Je m'excuse, mais je ne peux pas modifier la procédure. Si l'amendement de M. Meyer doit être voté, il doit l'être tout de suite, car il s'écarte le plus du texte de la Commission; M. Meyer ne peut pas en retarder le vote, il ne peut que le retirer. Il n'est pas possible de le réserver. Je le regrette, M. Michaud.

M. MICHAUD (*France*). — Je le regrette également.

M. le PRESIDENT. — La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais poser une question à ce sujet. Mon amendement a pour objet de supprimer l'alinéa 3 actuel du paragraphe 2 et de le remplacer par un nouvel alinéa d'environ sept lignes. Si l'amendement de M. Meyer était adopté et si l'alinéa 3 du paragraphe 2 était supprimé, me serait-il possible de proposer que mon nouvel alinéa remplace celui que M. Meyer a supprimé ? Nous n'avons toujours pas résolu les difficultés que présente l'autre paragraphe de M. Meyer, mais ceci est une autre question. Si l'alinéa était supprimé, aurais-je la possibilité de présenter le mien ?

M. le PRESIDENT. — L'amendement de M. Meyer tend à la suppression des 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> alinéas du paragraphe 2. C'est le plus qu'on puisse demander. Si cet amendement est adopté, il enlève évidemment toute possibilité de voter sur ces alinéas. Si, par contre, il est repoussé, nous pouvons passer au vote des autres amendements et du texte de la Commission des Affaires Générales. (*Marques d'approbation*)

Je crois que M. le président Van Cauwelaert, à l'opinion de qui j'attache un grand prix, est de mon avis.

La parole est à M. Michaud, sur l'amendement de M. Meyer.

M. MICHAUD (*France*). — La Commission est opposée, évidemment, à l'amendement de M. Meyer. Personnellement, j'y suis opposé, d'autant plus que je suis persuadé, comme je l'ai dit tout à l'heure — bien que le règlement ne le permette pas — que, si nous arrivions à modifier quelque peu le texte de certains des alinéas incriminés par M. Meyer, nous parviendrions, je le souhaite, à un vote plus large en faveur de l'ensemble de la recommandation. Je suis donc opposé à l'amendement de M. Meyer.

M. SCHOLEFIELD ALLEN (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Puis-je demander un vote par appel nominal ?

M. le PRESIDENT. — Conformément au paragraphe 2 de l'article 34 du Règlement, le vote a lieu par appel nominal lorsque dix Représentants au moins le demandent.

Cette demande est-elle appuyée ?...

Je constate que neuf Représentants ont appuyé la demande de M. Scholefield Allen. Je mets donc aux voix par appel nominal l'amendement de M. Meyer.

L'appel commencera par le nom de M. Montini.

Le scrutin est ouvert.

(*Il est procédé à un vote par appel nominal*)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin<sup>1</sup> :

Pour .....	24
Contre .....	48

*L'Assemblée n'a pas adopté.*

M. le PRESIDENT. — Dame Florence Horsbrugh, M. Schuijt et M. Santero ont déposé un amendement qui tend à remplacer le 3<sup>e</sup> alinéa du paragraphe 2 du projet de recommandation par un nouvel alinéa 3.

La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

1. Voir page 19.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I beg to move, to leave out sub-paragraph 3 of paragraph 2 and to insert a new sub-paragraph 3 :

“The appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, from among the leading political personalities in Western Europe, with administrative experience, who shall act as Chairman of the Council ; and that consideration be given, in conformity with the provisions of the Charter, to his relationship with the Clerk of the Assembly.”

I move the amendment, which is in my name and the names of two of my colleagues, because I think it will explain what I put forward this morning. I would like to assure various delegates who have thought I was anxious to add an additional Secretary-General that that is not the case. What we are suggesting is the particular standing of the Secretary-General, and, as I said this morning, I would have liked to see him as the Secretary-General of both the Council and the Assembly.

I am told — and I would like to get this fully into order — that it is better to use the words “who shall act as Chairman of the Council ; and that consideration be given, in conformity with the provisions of the Charter, to his relationship with the Clerk of the Assembly.” In other words, I want to have a smaller number of staff at the top and I want there to be more unity between the Assembly and the Council. Therefore, I ask that my amendment be considered.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — I agree with the general trend of the amendment ; I do not agree, however, that it should refer in so many words to “leading political personalities in Western Europe”. I think we must try to get the best man we can as Secretary-General of W.E.U. If we say “leading political personalities in Western Europe” we are limiting our field of choice.

I would like to propose an amendment to the amendment. I would certainly vote for a text which read :

“The appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, with political and administrative experience, who shall act as Chairman of the Council ; and that consideration be given, in conformity with the provisions of the Charter, to his relationship with the Clerk of the Assembly.”

I therefore move that the phrase “from among the leading political personalities in Western Europe” be dropped and that the words “political and” be inserted between “with” and “administrative”.

The PRESIDENT (Translation). — Can you accept this amendment to your amendment, Dame Florence ?

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — I shall be very willing to accept that amendment by Mr. Fens if those who signed the amendment with me also agree.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Schuijt, can you accept the amendment proposed by Mr. Fens ?

Mr. SCHUIJT (*Netherlands*) (Translation). — Yes, Mr. President, I accept.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Santero.

Mr. SANTERO (*Italy*) (Translation). — Yes, I accept too.

The PRESIDENT (Translation). — The text would in that case read as follows :

“The appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, with political and administrative experience, who shall act as Chairman of the Council...”

the rest being unchanged.

What are the views of the Committee ?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — In view of the points to which I drew attention in my written Report as well as in my speech, I very much prefer the Committee's original text reading “...from among the leading political personalities in Western Europe...” I think this is the wording that best corresponds to the views of the Committee members. I therefore oppose Mr. Fens' amendment.

The PRESIDENT (Translation). — You mean you can accept Dame Florence Horsbrugh's amendment but not the amendment to it proposed by Mr. Fens ?

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais proposer la suppression de l'alinéa 3 du paragraphe 2 et l'insertion d'un nouvel alinéa 3, rédigé comme suit :

« — la désignation d'un Secrétaire Général choisi après consultation de l'Assemblée parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe occidentale, possédant des qualifications administratives, auquel sera confiée la présidence du Conseil; et que soit procédé à l'examen, conformément aux dispositions de la Charte, de ses relations avec le Greffier de l'Assemblée. »

Je propose cet amendement en mon nom propre et au nom de deux de mes collègues car je crois qu'il explique ce que j'ai avancé ce matin. J'aimerais rassurer les divers délégués qui ont cru que je voulais qu'on fît appel à un Secrétaire Général supplémentaire. Ce que nous suggérons, c'est une définition des attributions du Secrétaire Général : comme je l'ai dit ce matin, j'aurais aimé qu'il fût à la fois Secrétaire Général du Conseil et de l'Assemblée.

On me dit — et j'aimerais avoir quelques éclaircissements à ce sujet — qu'il serait préférable d'utiliser les mots « auquel serait confiée la présidence du Conseil ; et qu'il soit procédé à l'examen, conformément aux dispositions de la Charte, de ses relations avec le Greffier de l'Assemblée ». En d'autres termes, je voudrais que les cadres supérieurs soient moins nombreux et qu'il y ait une unité plus étroite entre l'Assemblée et le Conseil. C'est pourquoi je demande que mon amendement soit examiné.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Tout en étant d'accord sur la substance de cet amendement, je ne puis approuver les termes « choisi parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe occidentale ». J'estime, en effet, que nous devons essayer de trouver pour le poste de Secrétaire Général de l'U.E.O. la personnalité qui conviendrait le mieux pour l'occuper. Or, en parlant de « personnalités politiques de premier plan de l'Europe occidentale », nous limitons le champ de nos recherches.

C'est pourquoi je voudrais proposer une espèce de sous-amendement. Je serais d'accord pour voter le texte suivant :

« — la désignation, après consultation de l'Assemblée, d'un Secrétaire Général possédant des qualifications politiques et administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil; et que soit procédé à l'examen, conformément aux dispositions de la Charte, de ses relations avec le Greffier de l'Assemblée. »

Je propose donc de supprimer l'incidente « choisi parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe occidentale » et d'insérer, après le mot « qualifications », les mots « politiques et ».

M. le PRESIDENT. — Dame Florence Horsbrugh, acceptez-vous ce sous-amendement ?

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis tout à fait disposée à accepter l'amendement de M. Fens si les deux co-signataires de mon amendement sont également d'accord.

M. le PRESIDENT. — M. Schuijt, acceptez-vous le sous-amendement proposé par M. Fens ?

M. SCHUIJT (*Pays-Bas*). — Oui, Monsieur le Président, je l'accepte.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Santero.

M. SANTERO (*Italie*) (Traduction). — J'accepte également.

M. le PRESIDENT. — Le texte français serait donc le suivant :

« — la désignation d'un Secrétaire Général, choisi après consultation de l'Assemblée, possédant des qualifications politiques et administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil, etc. ».

Quel est l'avis de la Commission ?

M. MICHAUD (*France*). — Etant donné tout ce que j'ai pu faire valoir dans mon rapport écrit, aussi bien que dans mon exposé oral, ma préférence très nette va au texte de la Commission, à savoir : « ... choisi parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe occidentale ». C'est, à mon avis, ce qui correspond le mieux à l'idée de vos commissaires. Je m'oppose donc au sous-amendement.

M. le PRESIDENT. — Vous acceptez donc l'amendement de Dame Florence Horsbrugh sans le sous-amendement proposé par M. Fens ?



Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Will you withdraw your amendment, Mr. Fens?

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — No, Mr. President, I want to maintain it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Leynen.

Mr. LEYNEN (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, this so-called amendment really contains a very important proposal. I think the Committee should be given an opportunity to consider it carefully before it is discussed in the Assembly. I therefore move that the amendment as a whole be referred to the General Affairs Committee for an opinion.

We have heard the advice of the Rapporteur, but there is no certainty that the Committee as a whole share his views. It seems to me desirable, therefore, for Dame Florence Horsbrugh's amendment to be studied thoroughly by the Committee as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — Rule 29, paragraph 5, of the Rules of Procedure stipulates that: "Reference back to Committee may always be requested and shall be obligatory if requested by the Chairman or Rapporteur of the Committee". This amendment was tabled only about half an hour ago and there has been no opportunity of studying it in detail. If it involves a study of the provisions of the Charter, this had better be done in Committee before we address any recommendation to the Council of Ministers. I say this in view of the second part of the amendment which provides that "consideration shall be given, in conformity with the provisions of the Charter, to his relationship with the Clerk of the Assembly".

What do you think, Dame Florence?

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — Of course I would rather have had my amendment as I put it on the paper, but if it is the case that we can get the first part of the amendment and if Mr. Michaud would agree to Mr. Fens' amendment, as a good Scot I would make a bargain and agree to the reference back of the second part.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Like you, Mr. President, I think the second part of the amendment tabled by Dame Florence is too important for us to adopt it today and that it had better be referred to Committee.

I have already given my views on the first part of the amendment which coincide with your own. If, however, some sort of compromise is required as between the two parts of the amendment I would be very willing to have the second part referred to the Committee. I would be ready to accept the first part as submitted by Dame Florence and Mr. Fens in order to save further complications.

The PRESIDENT (Translation). — In that case, I will ask the Assembly to vote on the first part of the amendment submitted by Dame Florence as amended by Mr. Fens. It reads as follows:

"The appointment of a Secretary-General, after consulting with the Assembly, with political and administrative experience, who shall act as Chairman of the Council..."

If the Assembly agrees, we will refer the second part of the amendment to the Committee.

I call Mr. Schuijt.

Mr. SCHUIJT (*Netherlands*) (Translation). — I would have preferred the whole amendment to be referred to the Committee, along with Mr. Fens' amendment to the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — I entirely agree with what has just been said, and if the amendment is not referred to the Committee I would ask that it be put to the vote, so that I may vote against it, for reasons I would like to explain.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Schuijt is asking for the whole amendment to be referred to the Committee.

What does the Committee itself think?

M. MICHAUD (*France*). — C'est bien cela, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Retirez-vous votre sous-amendement, M. Fens ?

M. FENS (*Pays-Bas*). — Non, Monsieur le Président, je le maintiens.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Leynen.

M. LEYNEN (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, en réalité, cet amendement entraîne une modification très importante. Il est souhaitable, à mon sens, que la Commission ait l'occasion de réfléchir mûrement à cette proposition avant qu'elle ne soit examinée par l'Assemblée. C'est pourquoi je me permets de proposer que l'ensemble de l'amendement soit renvoyé, pour avis, à la Commission des Affaires Générales.

Certes, nous avons entendu l'avis du rapporteur, mais il n'est pas certain que la Commission partage son point de vue. Il paraît donc opportun de soumettre l'amendement de Dame Florence Horsbrugh à tous les membres de la Commission, en vue d'un examen approfondi.

M. le PRÉSIDENT. — Je me réfère à l'article 29 du Règlement, paragraphe 5, qui stipule : « Le renvoi à la commission peut toujours être demandé. Il est de droit s'il est demandé par le président ou le rapporteur de la commission ». L'amendement a été déposé il y a environ une demi-heure ; il n'a pas été possible de l'étudier à fond et, si des dispositions de la Charte doivent être étudiées, il vaudrait mieux qu'elles le soient en commission avant d'adresser une recommandation au Conseil des Ministres. Je pense en faisant cette proposition à la deuxième partie de l'amendement qui précise : « ... et que soit procédé à l'examen, conformément aux dispositions de la Charte, de ses relations avec le Greffier de l'Assemblée ».

Quel est l'avis de Dame Florence ?

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — J'aurais préféré que mon amendement fût adopté tel quel, mais si la première partie a des chances d'être approuvée et si M. Michaud accepte l'amendement de M. Fens, je transigerai, en bonne Ecossaise que je suis, et ne m'opposerai pas au renvoi de la seconde partie.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, je pense comme vous, d'ailleurs, que la dernière partie de la rédaction de l'amendement présenté par Dame Florence a une importance suffisante pour qu'on ne l'adopte pas aujourd'hui et qu'on le renvoie en commission.

J'ai donné tout à l'heure, sur la première partie, mon avis qui rejoint le vôtre, mais, s'il doit y avoir une sorte de transaction entre la première et la deuxième partie de l'amendement, je me rallie bien volontiers à la proposition faite du renvoi en commission de cette dernière partie de l'amendement. J'accepte la première partie présentée par M. Fens et Dame Florence, pour éviter des difficultés.

M. le PRÉSIDENT. — Je vais donc consulter l'Assemblée sur la première partie de l'amendement présenté par Dame Florence avec le sous-amendement présenté par M. Fens, c'est-à-dire sur le texte suivant :

« — la désignation d'un Secrétaire Général choisi après désignation de l'Assemblée, possédant des qualifications politiques et administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil... »

La seconde partie de l'amendement serait renvoyée en commission, si l'Assemblée est d'accord.

La parole est à M. Schuijt.

M. SCHUIJT (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'aurais préféré que l'amendement tout entier fut renvoyé en commission avec le sous-amendement de M. Fens.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — J'appuie complètement ce qui vient d'être dit et, si le texte n'est pas renvoyé en commission, je demanderai qu'il soit mis aux voix, car cela me permettrait de voter contre l'amendement. Je voudrais expliquer pourquoi.

M. le PRÉSIDENT. — M. Schuijt demande que l'amendement tout entier soit renvoyé en commission.

Quel est l'avis de la Commission ?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — The proposal you have just made in an endeavour to reach agreement seems to me to deserve general support, Mr. President. I support the suggestion that the second part of Dame Florence Horsbrugh's amendment be referred to the Committee and I am myself willing to accept the first part, that is the words "from among the leading political personalities in Western Europe". This should, I think, satisfy everybody and produce an almost unanimous vote. It seems to me that we could quite well vote on that and merely refer the last part of Dame Florence Horsbrugh's amendment to the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — If the Assembly agrees to refer anything to the Committee, it seems to me that what I might call the most complete proposal, I mean the reference to the Committee of the whole amendment, must necessarily take priority, notwithstanding the views of our distinguished Rapporteur.

The PRESIDENT (Translation). — That is perfectly correct. The most complete proposal is that the whole amendment be referred to the Committee.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United Kingdom*). — Am I in order in saying something against that proposition? I urge my colleagues to consider this very carefully. I have gone as far as I can in order to try to achieve unanimity and I and my friends who have signed the amendment have accepted Mr. Fens' amendment to the amendment and have even gone so far as to accept the reference back of half our amendment. I urge that we should put through the remaining part. We have already voted against the deletion, so we might at least have the half, now that we have had that vote.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Radius.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — I would like to support the proposal that we

refer the amendment to the Committee because that agrees with the wishes of the Rapporteur, who is anxious to obtain a unanimous vote. This, it is fairly obvious, we shall not obtain at present. We shall be dealing presently with an amendment to the next sub-paragraph and I fear that, within a few moments, we may find ourselves involved in a second discussion like the present one. Our safest course is to refer the whole thing to the Committee, thus giving ourselves some hope that we shall be able to accept the text they ultimately produce.

The PRESIDENT (Translation). — I call the Rapporteur.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — Speaking for myself, and since we have been unable to reach agreement, I would prefer nothing to be referred to the Committee and a vote to be taken on the text exactly as I submitted it.

The PRESIDENT (Translation). — We will now proceed to the vote. The most complete proposal is that the whole of the third sub-paragraph of paragraph 2 of the Recommendation be referred to the Committee.

Mr. RADIUS (*France*) (Translation). — My proposal went further than that. It asked for the whole of paragraph 2 to be referred to the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — I am afraid that is impossible, Mr. Radius, because we have already adopted an amendment to paragraph 2.

The proposal is that the third sub-paragraph of paragraph 2 of the draft Recommendation be referred to the Committee. I will ask the Assembly to vote by sitting and standing.

*(A vote was taken by sitting and standing)*

*(The proposal was defeated)*

That brings us back to the amendment submitted by Dame Florence Horsbrugh and others, itself amended by Mr. Fens' amendment.

I will begin by putting the first part of the amendment to the vote. It reads as follows:

"The appointment of a Secretary-General, after consulting the Assembly, with political and administrative experience, who shall act as Chairman of the Council;"

M. MICHAUD (*France*). — Monsieur le Président, vous avez fait tout à l'heure, par un souci de conciliation, une proposition qui, me semble-t-il, aurait dû rallier l'ensemble de nos collègues. Je maintiens la proposition de renvoi en commission de la deuxième partie de l'amendement de Dame Florence Horsbrugh, et j'accepte, pour ma part, la première partie, c'est-à-dire la référence : « choisi parmi les personnalités politiques de premier plan de l'Europe occidentale ». Cela me paraît de nature à satisfaire tout le monde et à permettre d'obtenir un vote de quasi unanimité. Je pense donc que nous pourrions voter là-dessus en ne renvoyant en commission que la toute dernière partie de l'amendement de Dame Florence Horsbrugh.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — A partir du moment où l'Assemblée est d'accord pour le renvoi en commission, c'est, si j'ose dire, la proposition de renvoi qui est la plus complète, celle qui porte sur l'ensemble du texte, qui me paraît avoir nécessairement la priorité, quel que puisse être l'avis de l'honorable rapporteur de la Commission.

M. le PRÉSIDENT. — Vous avez raison : la proposition la plus éloignée est celle du renvoi de l'ensemble de l'amendement.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Le Règlement me permet-il de prendre la parole contre cette proposition ? Je demande instamment à mes collègues de bien examiner ce point. J'ai fait le maximum de concessions pour essayer d'obtenir l'unanimité. J'ai accepté, en accord avec les co-signataires de mon amendement, la modification proposée par M. Fens et nous avons même consenti au renvoi de la moitié de notre amendement. J'insiste pour que l'on règle maintenant le sort de cette dernière partie. Puisque nous nous sommes déjà prononcés contre sa suppression, nous pourrions au moins l'examiner.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Radius.

M. RADIUS (*France*). — J'appuie le renvoi à la Commission parce que nous rencontrons

ainsi le vœu de M. Michaud, rapporteur, qui a le souci d'obtenir un vote unanime. Or, nous ne l'aurons pas maintenant, c'est à peu près certain. Il y a un autre amendement qui vient tout de suite après, sur l'alinéa suivant. J'ai peur qu'une discussion semblable à celle-ci ne s'instaure d'ici quelques minutes. Il est plus sage de renvoyer tout en commission ; nous aurons ainsi plus de chances d'être d'accord sur le texte que la Commission élaborera.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. le rapporteur.

M. MICHAUD (*France*). — Pour mon compte, j'aurais préféré qu'il n'y eût pas de renvoi en commission et qu'on votât sur le texte même proposé par votre rapporteur, puisqu'aucun arrangement n'est possible.

M. le PRÉSIDENT. — Nous allons maintenant passer au vote. La proposition la plus complète est celle qui tend au renvoi en commission de tout le troisième alinéa du paragraphe 2 de la recommandation.

M. RADIUS (*France*). — J'ai été plus loin en demandant le renvoi de tout le paragraphe 2.

M. le PRÉSIDENT. — Ce n'est pas possible, M. Radius, car un amendement a déjà été adopté sur le paragraphe 2.

Je consulte donc l'Assemblée, par assis et levé, sur le renvoi en commission du troisième alinéa du paragraphe 2 du projet de recommandation.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(La proposition de renvoi en commission est rejetée)

Nous revenons à l'amendement déposé par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues, modifié par le sous-amendement de M. Fens.

Je consulte d'abord l'Assemblée sur la première partie de l'amendement, qui est ainsi rédigée :

« — la désignation d'un Secrétaire Général choisi après consultation de l'Assemblée, possédant des qualifications politiques et administratives, auquel serait confiée la présidence du Conseil ; »

*The President (continued)*

I will now put this first part of the amendment, as amended, to the vote by sitting and standing.

*(A vote was taken by sitting and standing)*

*(The first part of the amendment, as amended, was adopted)*

We now come to the second part of the amendment which, if I understand correctly, its author is willing to have referred to the Committee.

Dame Florence HORSBRUGH (*United-Kingdom*). — Yes, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schuijt.

Mr. SCHUIJT (*Netherlands*) (Translation). — I have no objection to this proposal provided nothing is done by the Committee to break the fundamental connection that exists between the two parts of this sub-paragraph. One cannot possibly stand without the other.

The PRESIDENT (Translation). — That goes without saying.

I call Mr. Bohy.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — I agree with what Mr. Schuijt has just said. It means in fact that the first sub-paragraph has not really been finally adopted.

The PRESIDENT (Translation). — I cannot accept that interpretation, which is in contradiction with the vote we have just taken.

Mr. BOHY (*Belgium*) (Translation). — I agree, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — If you wish the matter to be referred to the Committee you must vote accordingly and it will then be for the Committee to decide. What do the Committee members feel about our referring the second part of Dame Florence Horsbrugh's amendment to them?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I have already said that, once the first part of the amendment was adopted, I would be

quite willing for the second part to be referred to Committee.

The PRESIDENT (Translation). — The motion is to refer the second part of the second amendment to the Committee and I will now ask the Assembly to vote on it by sitting and standing.

*(A vote was taken by sitting and standing)*

*(The motion was adopted)*

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Schuijt and others have tabled an Amendment No. 4, proposing that the fourth sub-paragraph of paragraph 2 in the draft Recommendation should be replaced by the following :

“The Secretary-General appointed in accordance with the preceding paragraph be instructed to make the necessary adaptations in his administration to meet his consequential political responsibilities.”

I call Mr. Schuijt.

Mr. SCHUIJT (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I can explain this amendment in a very few words.

I had absolutely no intention of giving it a political slant. To avoid any misunderstanding I say at once that I cordially welcome this Recommendation. My only purpose in tabling an amendment was to introduce a logical link with paragraph 2, sub-paragraph 3. This can be done, I think, only if the Secretary-General to be appointed is allowed complete freedom to set up his administrative machinery as he thinks fit, taking into consideration his new political responsibilities.

Any form of independent political directorate — which is what the original Recommendation could be taken as suggesting — would seem to me dangerous, especially as a political directorate is necessarily a body entrusted with the execution of a particular policy. There must, therefore, first be a policy. Once this has been determined, the new Secretary-General can proceed to set up appropriate administrative machinery and recruit the necessary staff to enable him to meet his new political responsibilities.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

*M. le Président (suite)*

Je mets donc aux voix, par assis et levé, cette première partie de l'amendement, ainsi modifié.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*(La première partie de l'amendement ainsi modifié, est adoptée)*

Nous en arrivons à la deuxième partie de l'amendement dont l'auteur, si j'ai bien compris, est d'accord pour le renvoi en commission.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Oui, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Schuijt.

M. SCHUIJT (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je suis parfaitement d'accord avec cette proposition, à condition que le lien organique entre la deuxième partie de ce paragraphe et la première partie soit sauvegardé dans l'examen de la Commission ; en effet, l'une ne peut aller sans l'autre.

M. le PRÉSIDENT. — Cela va sans dire.

La parole est à M. Bohy.

M. BOHY (*Belgique*). — Je suis d'accord avec l'intervention de M. Schuijt ; elle signifie que pratiquement le premier alinéa n'est pas définitivement adopté.

M. le PRÉSIDENT. — Je ne peux pas accepter votre interprétation, elle est contraire au vote qui vient d'intervenir.

M. BOHY (*Belgique*). — Je suis d'accord, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Si vous voulez que la question soit renvoyée en commission, votez le renvoi et c'est à la Commission qu'il appartient de décider. Quel est l'avis de la Commission sur le renvoi en commission de la deuxième partie de l'amendement proposé par Dame Florence Horsbrugh ?

M. MICHAUD (*France*). — J'ai déjà dit qu'à partir du moment où la première partie de l'amendement était adoptée, j'étais d'accord pour

que la deuxième partie soit renvoyée en commission.

M. le PRÉSIDENT. — Je consulte maintenant l'Assemblée, par assis et levé, sur le renvoi en commission de la deuxième partie de l'amendement.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*(La proposition de renvoi en commission est adoptée)*

M. le PRÉSIDENT. — M. Schuijt et plusieurs de ses collègues ont déposé un amendement n° 4 qui tend, dans le projet de recommandation, à remplacer le quatrième alinéa du paragraphe 2 par les dispositions suivantes :

« — l'instruction donnée au Secrétaire Général désigné conformément au paragraphe précédent de faire les adaptations nécessaires de son administration pour faire face aux responsabilités politiques qui en découlent. »

La parole est à M. Schuijt.

M. SCHUIJT (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, il me suffira de préciser brièvement la portée de cet amendement.

Je n'ai aucunement voulu donner une signification politique à ce texte. Afin d'éviter tout malentendu, je tiens à dire que, personnellement, je me réjouis de l'élaboration de ce projet de recommandation. J'ai déposé mon amendement dans le seul but d'établir un lien logique avec le troisième alinéa du paragraphe 2. Ce lien ne peut être recherché, à mon avis, que dans la latitude offerte au Secrétaire Général qui sera désigné, d'organiser comme il l'entend ses services administratifs, afin de lui permettre de faire face aux responsabilités nouvelles dont il sera chargé.

La création d'une direction politique autonome — et c'est à cela que semble viser le texte initial de la recommandation — m'apparaît comme une entreprise dangereuse, surtout qu'une pareille direction doit être l'organe d'exécution d'une politique. Il faudra donc, d'abord, arrêter cette politique. Dès que celle-ci aura été définie, le nouveau Secrétaire Général trouvera bien les moyens administratifs et le personnel nécessaires pour l'exécution de sa nouvelle tâche politique.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, this amendment seems to me quite superfluous. Why must we have amendments like these in an Assembly where important decisions are made?

If the Assembly decides to have a Secretary-General, it goes without saying that he should be given a free hand to act as he thinks fit in any of a number of matters within his competence. It seems to me quite superfluous, however, for a parliamentary assembly to make that the subject of a separate amendment.

In my view we should avoid too much detail and too many instructions to the Council. We should keep our Recommendations as simple as possible. I shall, therefore, vote against the amendment.

The PRESIDENT (Translation). — What are the Committee's views?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I think perhaps Mr. Vos has not understood that the paragraph you have just read is intended to replace the present fourth sub-paragraph of the Recommendation as drafted by the Committee. If it is adopted, it will make quite a difference to the meaning. The Committee's proposal was for the creation of a proper secretariat, or rather political division. As I said just now in my general reply to the points raised in the debate, I know this proposal has caused some members a certain amount of anxiety, because they fear the proposed political division may develop into a kind of rival to any political secretariat subsequently set up by the Six. That being so, I would be very willing to support Mr. Schuijt's proposed redraft of sub-paragraph 4 in order to reassure any of our colleagues who share these misgivings.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Amendment No. 4 is headed "tabled by Mr. Schuijt and several of his colleagues". It would be helpful if we might know who those colleagues are.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Schuijt's amendment has also been signed by Dame Florence Horsbrugh and Mr. Santero.

I now ask the Assembly to vote, by sitting and standing, on the amendment tabled by Mr. Schuijt and others, which is also supported by the Rapporteur of the Committee.

(*A vote was taken by sitting and standing*)

(*The amendment was adopted*)

No amendment has been tabled to the final sub-paragraph of paragraph 2.

I will now put paragraph 2 as amended to the vote.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — I do not think the Assembly should vote either on paragraph 2 or on the whole Recommendation before the Committee has let us know its views on paragraph 2 which is being referred to it.

The PRESIDENT (Translation). — A part of the text, Sir, has been referred to the Committee, but what I am putting to the vote is paragraph 2 as previously amended. What has been referred to the Committee no longer forms part of paragraph 2.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — But what is to happen, Mr. President, if the Committee decides to amend paragraph 2 after it has been adopted by the Assembly?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, it seems to me that at this point, as we cannot vote on the whole Recommendation because part of it has been referred back to Committee, the best thing to do, in the interests of co-ordination, would be to refer everything back. In this way the amendments can be studied and the vote taken on one text only, otherwise we shall find ourselves faced with a problem of co-ordination.

I therefore propose that everything on which we have not yet voted be referred to the Committee.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Van Cauwelaert.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, cet amendement me semble parfaitement inutile. Pourquoi déposer des amendements de ce genre au sein d'une Assemblée qui doit prendre des décisions importantes ?

Dès lors que l'Assemblée décide la nomination d'un Secrétaire Général, il est évident que celui-ci doit disposer de toute la liberté nécessaire à l'accomplissement de certains devoirs inhérents à ses fonctions. Il est tout à fait superflu qu'une assemblée parlementaire précise cela dans un amendement.

Dans ce domaine, il ne faut pas, je crois, vouloir trop prévoir, ni adresser des instructions trop nombreuses au Conseil. Bornons-nous à l'essentiel. C'est pour ce motif que je voterai contre l'amendement.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis de la Commission ? ...

M. MICHAUD (*France*). — Je crois que M. Vos n'a pas très bien saisi que le texte dont on vous a donné lecture se substitue au texte du quatrième alinéa de la recommandation proposée par la Commission. Si bien que, si l'on substitue le nouveau texte au texte précédemment proposé, il y a une différence sensible. Le texte de la Commission propose la création d'un véritable secrétariat, d'une direction politique. Je sais que, dans l'esprit d'un certain nombre de nos collègues — je l'ai dit tout à l'heure lorsque j'ai répondu à l'ensemble des interpellateurs — c'était là une disposition de nature à inquiéter plusieurs d'entre nous, qui voyaient une concurrence possible entre un secrétariat politique éventuel des Six et ce secrétariat général, avec sa direction politique. Si bien que, pour permettre d'atténuer les préventions de tel ou tel de nos collègues, je me rallierai bien volontiers à l'amendement de M. Schuijt qui se substitue au texte du paragraphe 4 de la recommandation proposée par la Commission.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, l'amendement n° 4 porte l'en-tête « présenté par M. Schuijt et plusieurs de ses collègues ». Nous aimerions connaître les noms des co-signataires de ce texte.

M. le PRÉSIDENT. — L'amendement de M. Schuijt est signé également par Dame Florence Horsbrugh et M. Santero.

Je vais consulter l'Assemblée, par assis et levé, sur l'amendement présenté par M. Schuijt et plusieurs de ses collègues, auquel s'est rallié le rapporteur de la Commission.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'amendement est adopté)

Sur le dernier alinéa du paragraphe 2, je ne suis saisi d'aucun amendement.

Je vais mettre aux voix le paragraphe 2 amendé.

M. VOS (*Pays-Bas*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'estime que l'Assemblée ne peut voter ni sur le paragraphe 2, ni sur l'ensemble de la recommandation avant que la Commission ait fait connaître son sentiment sur la partie du paragraphe 2 qui a été renvoyée.

M. le PRÉSIDENT. — M. Vos, une partie du texte a été renvoyée en commission, mais je mets aux voix le paragraphe 2, tel qu'il a été amendé précédemment. Ce qui a été renvoyé en commission ne fait plus partie du paragraphe 2.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Mais qu'est-ce qui se passera, Monsieur le Président, si, l'Assemblée ayant voté le paragraphe 2, la Commission décide ultérieurement qu'il y a lieu de l'amender ?

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Lucifero.

Marchese LUCIFERO d'APRIGLIANO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, il me semble que, au point où nous en sommes, comme nous ne pouvons pas voter sur l'ensemble, étant donné qu'une partie du texte a été renvoyée en commission, le mieux serait de le renvoyer dans son ensemble, notamment pour des raisons de coordination. Les amendements seront ainsi examinés et l'on pourra ensuite voter un texte unique. Sinon le problème de la coordination se posera de toute façon, devant l'Assemblée.

Je proposerais donc de renvoyer en commission toute la partie qui n'a pas encore été mise aux voix.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Van Cauwelaert.



Mr. Van CAUWELAERT (*Belgium*) (Translation). — Perhaps we could put off the vote on paragraph 2 until tomorrow, by which time we shall have had the Committee's report on the part that has been referred to it.

The PRESIDENT (Translation). — I am afraid there is some confusion. We have voted for reference to the Committee of certain parts of the draft Recommendation. Those parts are now with the Committee, but the remainder stands. We cannot hope to have the Committee's report by tomorrow. It will have to debate the matter and it may be that its conclusions will be embodied in a new Recommendation, which we shall have to debate at another Sitting, not tomorrow's.

What does the Committee think?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — If I am not mistaken, Dame Florence Horsbrugh had no objection to reference to the Committee. I believe if she knew that her amendment might prevent the adoption of the Recommendation as a whole, she might even be willing to withdraw it.

I do not think I shall be misinterpreting Dame Florence's views if I say that the idea of reference to the Committee was not that the amendment would be considered immediately, during the present Session, but much later and in greater detail. That was the suggestion she herself made.

If the reference is to be interpreted in the strictest sense, our colleagues are right, but if Dame Florence's request — as I understand it — really meant referring the question to the Committee at a much later date, so that her amendment would in fact constitute a new proposal not necessarily connected with the text we are now discussing, we could then vote first of all on the present sub-paragraph and afterwards on the Recommendation as a whole.

The PRESIDENT (Translation). — I call Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*United-Kingdom*). — It seems to me that we have already decided, through our votes, to refer back to the Committee certain lines. Also by our vote we refused to refer back to the Committee other parts. We are now being asked to change our whole point of view and again vote about referring the paragraph back. The decision of the

Assembly has already been that we do not wish to refer it back, and, therefore, why it should be suggested that we should now vote again on something on which we have already voted I do not understand.

The PRESIDENT (Translation). — At this point I am obliged to ask the Assembly to decide whether it wishes to wait till tomorrow for a reply from the Committee, always provided it can supply us with one. We can put off our vote on the draft Recommendation until tomorrow, but now that the one paragraph has been referred to the Committee there is nothing to prevent the Assembly from voting on the remainder of the draft.

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I think it would really be a case of procedure run mad if we were to refer this question to the Committee. I feel sure that most of us have already made up our minds on our position, and we have it in our power to end today a debate which has now gone on for a long time. The best plan for all of us would be to come to a conclusion about this text as soon as possible.

I can only repeat what I said just now. Our reference to the Committee of the second part of Dame Florence Horsbrugh's amendment was certainly not a reference designed to enlighten the Assembly and the Committee as to the meaning of the proposed alteration to the text. The only reason we agreed to the reference was in order to "unballast", as it were, a proposal which presented certain procedural difficulties. If, therefore, Dame Florence Horsbrugh will agree to the Committee's dealing with the matter at a later date, we can vote at once on the draft Recommendation before us.

The PRESIDENT (Translation). — We can vote on paragraph 2 as amended and on the draft Recommendation as a whole.

I will now put paragraph 2 as amended to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(Paragraph 2 as amended was adopted)

Mr. Junot has tabled an Amendment No. 1, proposing the insertion, between paragraphs 2 and 3 of the draft Recommendation, of an additional paragraph reading as follows :

M. Van CAUWELAERT (*Belgique*). — Nous pourrions reporter à demain le vote sur l'article 2, quand nous serons en possession du rapport de la Commission sur la partie qui a été réservée.

M. le PRÉSIDENT. — Je crains une confusion. Nous avons voté le renvoi en commission de certaines parties du projet de recommandation. La partie disjointe est renvoyée en commission, mais le reste demeure. Or, nous ne pouvons avoir d'ici demain la réponse de la Commission. La Commission va discuter. Ses conclusions feront peut-être l'objet d'une nouvelle recommandation qui sera discutée lors d'une autre séance que celle de demain.

Quel est l'avis de la Commission ?

M. MICHAUD (*France*). — Si j'ai bien compris, je crois que Dame Florence Horsbrugh serait même d'accord pour retirer son amendement, si elle savait qu'il puisse présenter un obstacle pour l'adoption de la recommandation dans son ensemble.

Je crois ne pas interpréter faussement sa pensée en disant que le renvoi en commission n'avait pas pour but l'examen immédiat de l'amendement, dans le cadre de la session où nous nous trouvons, mais une étude ultérieure et beaucoup plus lointaine. C'est cette suggestion qu'elle nous avait faite.

Si donc le renvoi en commission est interprété par nos collègues dans le sens le plus strict, ils sont dans le vrai, mais si ce renvoi en commission, demandé par Dame Florence Horsbrugh — car tel est, je crois, son état d'esprit — autorise un renvoi à une date beaucoup plus lointaine, cet amendement prenant la forme d'une nouvelle proposition non nécessairement reliée au texte que nous discutons en ce moment — nous pourrions voter d'abord sur ce paragraphe et, ensuite, sur l'ensemble de la recommandation.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Dame Florence Horsbrugh.

Dame Florence HORSBRUGH (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Il me semble que nous nous sommes déjà prononcés en faveur du renvoi en commission de certaines parties de la recommandation. Nous avons montré également, par un vote, que nous étions opposés au renvoi en commission d'autres parties de cette recommandation. Il nous est demandé maintenant de chan-

ger complètement d'attitude et de nous prononcer à nouveau sur le renvoi du paragraphe. L'Assemblée a déjà fait savoir qu'elle ne désirait pas le renvoi. Dans ces conditions, à quoi bon voter une nouvelle fois ?

M. le PRÉSIDENT. — A ce point de la discussion je dois consulter l'Assemblée pour savoir si elle désire attendre demain pour avoir une réponse de la Commission, si toutefois la Commission peut nous la donner. Nous pouvons reporter à demain le vote du projet de recommandation, mais, en tout cas, puisqu'un paragraphe est renvoyé à la Commission, l'Assemblée peut voter le reste du projet de recommandation.

M. MICHAUD (*France*). — Je crois que ce serait vraiment un excès de procédure de renvoyer cette question en commission. Nous pouvons dès aujourd'hui en terminer avec un débat qui a longtemps retenu notre attention et sur lequel, j'en suis persuadé, la position de l'ensemble de nos collègues est déjà prise. Il serait de bonne méthode pour nous tous d'arriver aussi rapidement que possible à une conclusion sur ce texte.

Je rappelle ce que je disais tout à l'heure : le renvoi en commission de la deuxième partie de l'amendement de Dame Florence Horsbrugh n'avait certainement pas la portée d'un renvoi en commission pour que l'opinion de l'Assemblée et de la Commission soit éclairée sur le sens d'une modification envisagée. Nous avons accepté cette procédure pour « délester » en quelque sorte la proposition d'une disposition qui réglementairement présentait quelques difficultés. Si donc Dame Florence Horsbrugh accepte que la Commission se saisisse de cette affaire à une date ultérieure, nous pourrions dès maintenant voter la proposition de recommandation qui nous est faite.

M. le PRÉSIDENT. — Nous pouvons voter le paragraphe 2 amendé et le projet de recommandation dans son entier.

Je mets donc aux voix par assis et levé ce paragraphe 2 amendé.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(Le paragraphe 2 amendé est adopté)

M. Junot a déposé un amendement n° 1 qui tend à insérer dans le projet de recommandation, entre le paragraphe 2 et le paragraphe 3, un nouveau paragraphe ainsi rédigé :

*The President (continued)*

"To receive, at one of the next ministerial meetings, a delegation of the General Affairs Committee with a view to arranging with it the practical details of the consultation referred to in the present Recommendation."

I call Mr. Junot.

Mr. JUNOT (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I will not keep you long, as I have already explained the reasons behind my amendment in the course of this morning's general debate. Its object is plain; it is to enable the Assembly to follow up the practical implementation of the Recommendation it adopts, with special reference to the consultation between the Council and the Assembly.

The PRESIDENT (Translation). — What are the views of the Committee?

Mr. MICHAUD (*France*) (Translation). — I can give only my personal opinion, as the Committee has not yet had an opportunity of meeting to discuss this amendment. Speaking for myself, I can see no objection to it, as it aims at doing something we also have felt to be necessary, namely at smoothing the way for the application of our reorganisation proposals.

Speaking therefore, as I say, only for myself — I have not, I think, the right to speak on behalf of the Committee — I would support this amendment.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Patijn.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — As Mr. Michaud rightly said, he spoke in his personal capacity. As Chairman of the Committee, I am also speaking this time in my personal capacity. I just wanted to point out that I think the amendment is superfluous, because it is only a procedural amendment. It relates to the arrangement of the procedure. If we have to contact the Ministers, we shall do so, but I do not see the use of an instruction that we should have a special meeting with the Ministers to arrange for consultations with them.

The PRESIDENT (Translation). — I will now put Mr. Junot's amendment to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(The amendment was adopted)

No amendment has been tabled to paragraph 3.

I will therefore put paragraph 3 to the vote by sitting and standing.

(A vote was taken by sitting and standing)

(Paragraph 3 was adopted)

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation in Document 148 as amended, taken as a whole.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require a vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

The roll-call will begin with Mr. Fens.

The voting is open.

(A vote was taken by roll-call)

Does any other Representative wish to vote?...

The voting is closed.

The result of the vote is as follows<sup>1</sup>:

Ayes .....	48
Noes .....	11
Abstentions .....	4

That represents a two-thirds majority.

*The draft Recommendation is therefore adopted with the required majority<sup>2</sup>.*

#### 4. State of European Security

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security and the Supplementary Report on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join Western European Union, Document 147, Corrigendum and Addendum.

1. See page 20.

2. See page 22.

M. le Président (suite)

« De recevoir lors d'une des plus prochaines réunions ministérielles une délégation de la Commission des Affaires Générales afin de mettre pratiquement au point avec elle les modalités des consultations visées dans la présente recommandation. »

La parole est à M. Junot.

M. JUNOT (France). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je ne retiendrai pas longtemps l'attention de l'Assemblée puisque j'ai, ce matin, dans la discussion générale, exposé les raisons qui m'avaient amené à déposer cet amendement. Il est bien évident que son but est de permettre à l'Assemblée de suivre l'exécution pratique des recommandations adoptées, en ce qui concerne plus particulièrement les consultations entre le Conseil et l'Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — Quel est l'avis de la Commission ?

M. MICHAUD (France). — J'interviens en mon nom personnel, car la Commission n'a pas pu être réunie ni consultée sur cet amendement. Je ne vois, quant à moi, aucune difficulté à l'adoption de cet amendement, qui va dans le sens des soucis qui sont les nôtres, de faire aboutir pratiquement, dans les meilleures conditions possibles, les suggestions de modifications que nous présentons.

Je suis donc personnellement — car je ne crois pas pouvoir m'exprimer au nom de la Commission — favorable à cet amendement.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Patijn.

M. PATIJN (Pays-Bas) (Traduction). — Comme M. Michaud l'a fort justement fait remarquer, c'est à titre personnel qu'il s'est adressé à nous. En tant que président de la Commission, je voudrais qu'il me soit permis d'en faire autant. J'aimerais simplement souligner que cet amendement est, selon moi, superflu, car il ne s'agit que d'une modification de procédure. Si nous avons besoin de prendre contact avec les Ministres, nous le ferons, mais je ne vois pas bien l'utilité d'instructions préconisant des réunions ministérielles spéciales à seule fin de mettre ces consultations sur pied.

M. le PRÉSIDENT. — Je mets donc aux voix, par assis et levé, l'amendement de M. Junot.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(L'amendement est adopté)

Sur le paragraphe 3, aucun amendement n'a été déposé.

Je mets donc aux voix, par assis et levé, le paragraphe 3.

(Il est procédé à un vote par assis et levé)

(Le paragraphe 3 est adopté)

L'Assemblée doit maintenant statuer sur l'ensemble du projet de recommandation contenu dans le Document 148, tel qu'il a été amendé.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

L'appel nominal commencera par le nom de M. Fens.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin<sup>1</sup> :

Pour .....	48
Contre .....	11
Abstentions .....	4

La majorité des deux tiers est obtenue.

Le projet de recommandation est donc adopté à la majorité requise<sup>2</sup>.

#### 4. Etat de la sécurité européenne

(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne et du rapport supplémentaire sur l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale, Document 147, Corrigendum et Addendum.

1. Voir page 20.

2. Voir page 22.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — On a point of order. It is now 5.20 p. m., and we have had a long and exhausting day discussing very important matters. It is unfortunate that we should be expected at this late hour to begin a debate on this important subject. It would be much more useful if we waited until tomorrow morning before beginning this debate. It is unfair to ask our Rapporteur at this stage to make a speech on this important subject. Frankly, I feel we are not now in a position to listen to so important a speech. I hope, Mr. President, you will give this matter your grave consideration and will agree to adjourn our discussions until tomorrow morning.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, as Chairman of the Committee I would like to support Mr. Steele's proposal. In view of the nature of Mr. Mulley's Report, I think as many members as possible should be present.

I would like to add a personal comment. I am sorry in a way to see that our guests, the military experts, are present, welcome though they be. Although they have no doubt followed the deliberations on Mr. Michaud's Report with considerable interest, they will probably feel a little cheated if we fail to take the item they came to hear. May I crave their indulgence if the Assembly decides not to consider Mr. Mulley's Report today? I hope they will understand that, if the Assembly takes this decision, the only reason is that the Report is so important and we are anxious that, besides our guests, as many members as possible should be present to consider and vote upon it.

I therefore move that the debate on the Report be postponed until tomorrow morning at 10 a. m.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — May I say something?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — I support the plea made by Mr. Steele and Mr. Fens.

All we could do this evening would be to listen to the speech of the Rapporteur, and then adjourn. It would be far better if we had the address of the Rapporteur immediately followed by the debate. That would make for tidy debate and would enable us to consider the matter as a whole. Moreover, the Assembly is half empty. I lend my full support to the suggestion that the debate be adjourned.

The PRESIDENT (Translation). — I am sorry I cannot agree to these requests. When I asked the Rapporteur myself whether he could make his Report now he was kind enough to say that he could. It is absolutely necessary for us to hear his speech now because we are already behind schedule and tomorrow's agenda is a very heavy one. Since there is still an hour and a quarter left and the discussion has begun, I do not think we can possibly put off the rest of our work until tomorrow. There is still time to hear the Rapporteur's speech and to begin the debate which will, I am afraid, demand at least the whole of tomorrow morning. Even so, we shall still not be keeping up with the Order of Business.

I will therefore call Mr. Mulley, to whom I am very grateful for agreeing to make his Report today.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — On a point of order. I feel strongly on this matter; I think it is unfair that we should make such a demand on our Rapporteur. I fully appreciate that Mr. Mulley is willing to accommodate us. Knowing him very well, that is what I would expect of him. However, it is unfair that we should ask him to make his speech tonight in this way, and I move that we adjourn discussion until tomorrow morning.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I naturally place myself at the disposal of the Assembly, but I would not be unfavourable towards beginning tomorrow morning.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*). — I formally second Mr. Steele's proposal to adjourn until tomorrow morning.

The PRESIDENT (Translation). — If the Assembly insists on deferring its work until tomorrow, its wishes must prevail. The motion

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais soulever un point d'ordre. Il est maintenant 17 h. 20 et nous avons déjà eu aujourd'hui de longues et fatigantes discussions sur des sujets extrêmement importants. Je crois qu'étant donné l'heure tardive, nous ferions mieux de ne pas aborder la discussion de cette importante question et qu'il serait beaucoup plus raisonnable d'attendre demain matin pour le faire. Il ne serait pas juste de demander à notre rapporteur de prononcer maintenant un discours aussi important. A franchement parler, je ne crois pas que nous soyons en mesure de l'écouter avec toute l'attention désirable. J'espère, Monsieur le Président, que vous voudrez bien vous pencher sur cette question et accepter que cette discussion soit remise à demain matin.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, en ma qualité de président de la Commission, j'appuierai volontiers la proposition de M. Steele. Le rapport que nous soumettra M. Mulley revêt une importance telle que la présence du plus grand nombre possible de membres de l'Assemblée est requise.

Je voudrais encore formuler une observation en mon nom personnel. Au fond, je regrette que nos invités, les experts militaires, si bienvenus soient-ils, aient assisté à cette séance. Car s'ils ont, sans doute, suivi avec un vif intérêt les discussions relatives au rapport de M. Michaud, ils auront néanmoins été déçus dans leur attente. Je voudrais faire appel à leur indulgence pour le cas où l'Assemblée déciderait de ne plus examiner aujourd'hui le rapport de M. Mulley. Je leur demande de comprendre les raisons qui peuvent inciter l'Assemblée à se prononcer pour l'ajournement. C'est qu'en effet il s'agit d'un document de la plus haute importance et les membres tiennent à la présence non seulement de leurs hôtes, mais aussi de ceux qui auront à juger le rapport et à émettre un vote à son sujet.

Je propose donc de reporter l'examen du rapport à demain matin, 10 heures.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis de l'avis de M. Steele et de M. Fens.

Nous n'aurions que le temps d'écouter le discours du rapporteur et il nous faudrait ensuite lever la séance. Il serait bien préférable que ce discours puisse être suivi immédiatement d'une discussion. Nous pourrions ainsi avoir un débat en bonne et due forme et étudier la question dans son ensemble. En outre, la plupart des délégués ont déjà quitté l'hémicycle. J'appuie donc pleinement la proposition d'ajournement des débats.

M. le PRÉSIDENT. — Je regrette de ne pouvoir accepter les demandes qui viennent d'être formulées. J'ai moi-même demandé au rapporteur s'il était d'accord pour faire un rapport maintenant. M. Mulley a eu l'amabilité de me répondre affirmativement. C'est une nécessité absolue pour l'Assemblée de l'entendre, car nous sommes déjà en retard dans nos travaux et d'ailleurs nous avons pour demain un ordre du jour très chargé. Je crois qu'il n'est pas possible, alors que nous avons encore une heure un quart devant nous et que la discussion est commencée, de renvoyer la suite de nos travaux à demain matin. Nous avons le temps d'écouter M. le rapporteur et de commencer la discussion qui, je le crains, devra être poursuivie pendant toute la matinée de demain au moins. Même dans ces conditions, nous sommes déjà en retard sur le calendrier de nos travaux.

En conséquence, je vais donner la parole à M. Mulley, que je remercie d'avoir bien voulu rapporter aujourd'hui.

M. STEELE (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais à nouveau soulever un point d'ordre. Je regrette d'insister, mais je considère qu'il serait injuste d'abuser ainsi de la patience de notre rapporteur. Je suis très reconnaissant à M. Mulley d'être aussi complaisant. Le connaissant bien, je n'en attendais pas moins de lui. Cependant, il ne serait pas raisonnable de lui demander de prononcer son discours ce soir, dans ces conditions, et je propose que nous ajournions la discussion à demain matin.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis naturellement à la disposition de l'Assemblée. J'avoue cependant que je ne serais pas opposé à un ajournement des débats jusqu'à demain matin.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*) (Traduction). — J'appuie formellement la proposition de M. Steele.

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée est souveraine et peut, si elle le désire, renvoyer ses travaux à demain matin. En conséquence, je con-

*The President (continued)*

is to defer the rest of the debate till tomorrow, and I will ask the Assembly to vote on it by sitting and standing.

*(A vote was taken by sitting and standing)*

*The Assembly has decided to defer the remainder of the debate until the morning of 2nd December.*

This debate will accordingly be resumed tomorrow morning.

**5. Date, time and Orders  
of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the next Sitting of the Assembly be held tomorrow morning, 2nd December, at 10 a.m. with the following Orders of the Day :

1. State of European Security (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Document 147, Corrigendum and Addendum).
2. Activities of the Standing Armaments Committee (Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 144).
3. Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and

Vote on the draft Recommendation, Document 146).

4. Civil Emergency Planning (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 145).

Are there any objections? . . .

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak? . . .

I call Mr. Pisani.

Mr. PISANI (*France*) (Translation). — Is it possible to give us any idea how long the debate on Mr. Mulley's Report is likely to take, because reading out a list of the subjects to be debated as you have just done gives no idea of the time at which they are likely to begin? Have you a list of the speakers who have given in their names for the debate on Mr. Mulley's Report, and can you tell us approximately when they will be speaking?

The PRESIDENT (Translation). — The speakers whose names we already have will take about four hours and the list is still open. As the debate has not begun the list cannot be closed yet, which means that I cannot give you the times for which you ask. It is obviously going to be impossible to keep to the Order of Business drawn up at the opening of this Session. There is no more I can tell you.

Does anyone else wish to speak? . . .

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 5.35 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

sulte l'Assemblée, par assis et levé, sur le renvoi à demain matin de la suite de ses travaux.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*L'Assemblée décide de renvoyer au 2 décembre au matin la suite du débat.*

La suite du débat est donc renvoyée à demain matin.

### **5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance demain matin, mercredi 2 décembre, à 10 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Document 147, Corrigendum et Addendum).
2. Activités du Comité Permanent des Armements (Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 144).
3. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et

vote du projet de recommandation, Document 146).

4. Plans d'urgence dans le domaine civil (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Document 145).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande plus la parole ?...

La parole est à M. Pisani.

M. PISANI (*France*). — Est-il possible de faire des prévisions horaires quant au déroulement du débat sur le rapport de M. Mulley, car aligner les débats l'un à la suite de l'autre, comme vous l'avez fait, ne donne à personne la possibilité de prévoir l'organisation des travaux dans le temps ? Connaissez-vous les noms des orateurs inscrits dans le débat sur le rapport de M. Mulley et l'heure approximative à laquelle les différentes interventions pourront avoir lieu ?

M. le PRÉSIDENT. — Nous avons déjà des orateurs inscrits pour une durée de quatre heures et les inscriptions ne sont pas encore closes. La discussion n'étant pas encore ouverte, il n'est pas possible de clore les inscriptions et, dans ces conditions, je ne puis vous fournir des prévisions d'horaire. Il est évident que l'Assemblée ne peut se conformer au projet de calendrier des travaux, tel qu'il était établi au début de la session. Je ne peux pas vous fournir d'autres informations.

Personne ne demande plus la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 17 h. 35)*



# TENTH SITTING

Wednesday, 2nd December, 1959

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Changes in the Composition of Committees.
4. State of European Security (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum*).

*Speakers:* The President, Mr. Mulley (*Rapporteur*), Mr. Kliesing, Mr. Moutet, Mr. Duynstee.

5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 10.20 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments ?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. Changes in the Composition of Committees

The PRESIDENT (Translation). — The Bureau has received proposals for the following changes in the composition of Committees :

The Marchese Lucifero d'Aprigliano to replace Mr. Massimo Lancellotti on the General Affairs Committee;

Mr. Massimo Lancellotti to replace the Marchese Lucifero d'Aprigliano on the Committee on Defence Questions and Armaments.

The Bureau submits these changes to the Assembly.

Are there any objections ?...

The Bureau's proposals are adopted.

### 4. State of European Security

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join Western European Union and the Vote on the draft Recommendations.

I call Mr. Mulley, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — In introducing this Report, I am conscious of the immense difficulty facing me and of the great honour in presenting for the third time the Report on the state of European security to the Assembly on behalf of the Committee on Defence Questions and Armaments. I must confess that when I was waiting yesterday it seemed to me that it would be more difficult than ever this time. I would like to make it clear that any inadequacy in the Report is due to me but that it would have been much more inadequate without the assistance and guidance of the Chair-

1. See page 24.

# DIXIÈME SÉANCE

Mercredi 2 décembre 1959

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Modifications dans la composition de commissions.
4. Etat de la sécurité européenne (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum*).

*Intervient* : le Président, M. Mulley (*rapporteur*), M. Kliesing, M. Moutet, M. Duynstee.

5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 10 h. 20, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Modifications dans la composition de commissions

M. le PRÉSIDENT. — Le Bureau a reçu les propositions de modification suivantes dans la composition de deux commissions :

Marchese Lucifero d'Aprigliano, en remplacement de M. Massimo Lancellotti, dans la Commission des Affaires Générales ;

M. Massimo Lancellotti, en remplacement de Marchese Lucifero d'Aprigliano, dans la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Le Bureau propose ces modifications à l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Les propositions du Bureau sont adoptées.

### 4. Etat de la sécurité européenne

*(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire sur l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale, et le vote des projets de recommandation.

La parole est à M. Mulley, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. MULLEY (*Royaume-Uni*) (Traduction). — En présentant ce rapport, je suis conscient des difficultés immenses qui m'attendent et du grand honneur que m'a fait la Commission de Défense et des Armements en me chargeant, pour la troisième fois, de soumettre à l'Assemblée un rapport sur l'état de la sécurité européenne. Je dois avouer qu'hier, tandis que j'attendais, ces difficultés me paraissaient plus grandes que jamais. Je tiens à préciser que toute insuffisance que l'on pourrait relever dans ce rapport doit être imputée à moi seul, mais que, sans l'aide et les conseils du président et des membres de la Com-

1. Voir page 24.

*Mr. Mulley (continued)*

man and members of the Committee who have tolerated my intolerance, directed my energies into more fruitful political channels, and infected my English caution with their enthusiasm for Europe.

I would also like to acknowledge the very great assistance I received from the Clerk to the Committee and the staff of the Assembly. I think this Assembly is particularly fortunate in the quality of its personnel.

To my French colleagues, I would make a particular apology about the text. I thought, when I read the reports of the French Academy, that it must have been my Report which was before them when they spoke about the Anglicisms and Americanisms creeping into the French language. I regret that "armes conventionnelles" is there instead of "armes classiques" but I hope my French colleagues will find in the text some compensation in substance for the violence it does the French language.

Also, I confess that the English is neither as clear as some of our great English writers would wish, nor as some of the great American examples, such as the Gettysburg address. In order to clarify the text of the Resolution, members will find, I am afraid, that we have had to issue a correction to avoid possible linguistic misunderstanding. Since my term as a delegate is likely to end before the next Assembly, may I presume also to say how much I have gained from my experience here and how greatly I value the kindnesses and friendships I have enjoyed.

This is an unusual Report in that it was criticised yesterday by Mr. Spaak before it was presented. I wondered what my colleague, Mr. Steele, had in mind when he raised the point of order. It became clear later, but I should say that I do not object, of course, to Mr. Spaak commenting on my Report. Indeed, I thought it was a measure of the increasing importance of this Assembly that the Secretary General of N.A.T.O. had read the Report before the Assembly began. Sometimes I have wondered whether anyone in high official positions even reads the Reports after our debates and after Resolutions have been passed.

I shall, of course, be dealing to some extent with Mr. Spaak's observations later in my remarks. I appreciate that a busy man like Mr. Spaak cannot be here to listen to our debates, but, in view of his interest yesterday, I imagine that reports of what we say here will reach him. I observed that he had lost none of his skill as an orator and parliamentary debater yesterday, and I am sure he will not mind if we put contrary points of view. He did for a moment give me the impression that he attached less importance to the Recommendations we have constantly made here, and which the NATO Council has later endorsed, about building up the shield forces. We know the target of thirty divisions, and we know that actually the number is perhaps two-thirds of that target and that in terms of effective strength, they are less than half of what has been laid down.

When he was talking about the third world war, many of us, I thought, had an uneasy feeling that in his mind it seemed more certain than we would like it to be. I am sure there is no difference really between us, but that it is a matter of presentation. While I agree that it is completely wrong to suppose that America would fail to fulfil her obligations to Europe, I was also a little concerned when he said that Europe might be given twenty-four hours' notice in which to make up her mind whether to support America. I believe we have got to say clearly that Europe has already made up her mind on how she stands in such a situation. I believe that is already noted by the Soviet Union, although I would not myself presume to speak on their behalf.

This Report is the third of a series, the first having dealt with ground forces in the combat zone, the second mainly with naval questions, and this third one is mainly concerned with air defence. It was the view of the Committee that this would give a comprehensive survey of European defence. For that reason, I was asked to present some general conclusions in this Report on defence as a whole.

On behalf of the Committee I had the privilege of visiting the Headquarters of the Strategic Air Command as well as the Headquarters of Admiral Wright, Supreme Allied Commander, Atlantic, in the United States. The whole Committee visited the Second Tactical Air Force in Ger-

*M. Mulley (suite)*

mission qui ont bien voulu tolérer mon intolérance, guider mon énergie dans des voies politiques plus fructueuses et communiquer leur enthousiasme européen à ma prudence britannique, ce rapport eût laissé encore plus à désirer.

Je voudrais également remercier le Greffier et le personnel de l'Assemblée, de l'aide si précieuse qu'ils m'ont apportée. L'Assemblée a beaucoup de chance d'avoir un personnel aussi qualifié.

J'ai des excuses toutes particulières à faire à mes collègues français au sujet du texte. En lisant les discours prononcés à l'Académie Française, je me suis dit que c'était certainement mon rapport qu'ils avaient sous les yeux lorsqu'ils parlaient des anglicismes et des américanismes que se glissent dans la langue française. Je regrette que le terme « armes conventionnelles » figure dans ce texte au lieu « d'armes classiques », mais j'espère que mes collègues français trouveront dans la substance de ce rapport quelque compensation aux libertés qu'il prend avec la langue française.

J'avoue également que la rédaction de ce texte ne possède ni la clarté que pourraient désirer quelques-uns de nos grands auteurs britanniques, ni la valeur littéraire de certains grands discours américains, tel que celui de Gettysburg. Pour éclairer le texte de la résolution, nous avons dû, comme vous le savez, publier un corrigendum afin d'éviter toute possibilité de malentendu linguistique. Mon mandat de délégué devant probablement expirer avant la prochaine Assemblée, puis-je me permettre de vous dire aussi combien l'expérience acquise ici même m'a enrichi et combien j'ai apprécié la bienveillance et l'amitié que vous m'avez témoignées.

Ce rapport est différent des autres en ce sens que M. Spaak en a fait hier la critique avant même qu'il ait été présenté à l'Assemblée. Je m'étais tout d'abord demandé à quoi mon collègue, M. Steele, avait pu songer en soulevant un point d'ordre. Je l'ai compris par la suite, mais je tiens à dire que je ne m'oppose nullement à ce que M. Spaak commente mon rapport. Je dirais même que le fait que le Secrétaire Général de l'O.T.A.N. ait lu le rapport avant le début des travaux de l'Assemblée donne la mesure de l'importance croissante de cette dernière. Je me suis en effet parfois demandé si nos rapports étaient jamais lus en haut lieu, une fois nos débats terminés et nos résolutions adoptées.

Je reviendrai bien entendu plus longuement sur les observations de M. Spaak. Je sais qu'un homme aussi occupé que lui n'a pas le temps d'assister à nos discussions, mais à en juger par l'intérêt qu'il nous a témoigné hier, j'imagine qu'il aimera savoir ce qui s'est dit ici. J'ai remarqué hier qu'il n'avait rien perdu de son talent d'orateur politique et je suis certain qu'il ne nous en voudra pas d'émettre des vues opposées aux siennes. Il m'a donné un moment l'impression qu'il attachait moins d'importance aux recommandations que nous avons constamment faites ici au sujet de la mise sur pied des forces du Bouclier, et auxquelles le Conseil de l'O.T.A.N. a récemment souscrit. Nous savons qu'un objectif de trente divisions avait été fixé, mais qu'en fait seuls deux tiers environ de cet objectif ont été atteints, soit moins de la moitié des forces effectives qui avaient été prévues.

Lorsque M. Spaak nous a parlé de la troisième guerre mondiale, il m'a semblé que nombre d'entre nous avaient eu la désagréable impression qu'à ses yeux cette éventualité était plus certaine que nous le voudrions nous-mêmes. Je suis sûr qu'il n'y a pas réellement de divergences de vues entre nous mais qu'il s'agit simplement d'une question de présentation. Je considère, comme lui, que rien ne nous permet de supposer que l'Amérique pourrait faillir à ses obligations envers l'Europe ; j'ai cependant été inquiet de l'entendre dire qu'il serait peut-être laissé à l'Europe vingt-quatre heures pour décider de soutenir ou non l'Amérique. J'estime que nous devons affirmer sans ambiguïté que l'Europe a déjà fixé l'attitude qu'elle adopterait en pareil cas. Je crois que ceci ne fait aucun doute pour l'Union Soviétique, bien que je n'aie pas la prétention de parler en son nom.

Le présent document est le troisième d'une série dont le premier traitait des forces terrestres dans la zone de combat, le second, essentiellement des questions navales et le troisième, c'est-à-dire celui-ci, surtout de la défense aérienne. La Commission a estimé qu'elle donnerait ainsi un tableau très complet de la défense européenne. C'est la raison pour laquelle on m'a demandé de présenter certaines conclusions générales sur l'ensemble de la défense.

A la demande de la Commission, j'ai eu le privilège de visiter aux Etats-Unis le Quartier général du Commandement Aérien Stratégique ainsi que celui de l'Amiral Wright, Commandant Suprême des Forces Alliées de l'Atlantique. La Commission au grand complet a rendu visite à

*Mr. Mulley (continued)*

many, and the whole Committee again had the privilege of a full briefing from General Norstad on these questions of air defence. I would like to express, on my own behalf and that of the Committee, our thanks to these officers for their kindness in receiving us and for their hospitality. I have found as a parliamentarian the great value this Committee and this Assembly have in the opportunity for direct contacts with these military leaders, which as a rule is not open to Members of Parliament through their national parliaments.

I believe that one of our great functions as an Assembly is to provide information, and that we have tried to do. Although security is obviously important, I feel sometimes there is an attempt to carry it too far. We have requests sometimes to delete items which have already been printed in full in the newspapers, but, as members of our national parliaments, we have the responsibility of defending our defence policies — of voting the money — and unless we are given sufficient data on which to form judgments, we are in very great difficulty.

There is also the tradition, set by my distinguished predecessor, Mr. Fens, that the Reports of this Committee should be at least six months ahead of current military thinking, and also that they should not be without controversy. The Reports of the last two or three years establish that point. Mr. Spaak, perhaps, was unaware of that tradition. Time alone will prove whether I have maintained the tradition. That there is a little controversy in the Report will be self-evident.

At the outset, I stress the paramount importance which the Committee and I attach to disarmament. The first objective must be a general disarmament covering both conventional and nuclear weapons and subject to proper international inspection and control. All our considerations of military matters are subject to that. Because of that first objective, we are very conscious, not only of the need for summit talks, but of the great need of humanity that those talks should bring results.

Secondly, we are very concerned about the fear of nuclear war and the spreading of nuclear weapons to more and more nations. That point was eloquently and forcibly put to this Assembly two years ago by Mr. Fens, in a graphic phrase which I have never forgotten, when he spoke of "the balance of terror" under which we live.

It would be easy to try to forget about these questions in the glitter of the European world of hire-purchase prosperity, motor cars, washing machines and the rest. However, we are here as public representatives. We are responsible for representing the people who sent us to our own parliaments. While I fully understand that many individual citizens trying to live their lives under this shadow seek to forget the immense threat to their apparent prosperity, as members of our parliaments we cannot forget it, because we are elected precisely to consider these questions. Not only in my country but all over the world ordinary men and women expect to be defended.

There is also the enormous cost of military defence, and when we vote the money for it we know that that money stands between the schools, houses and other social projects or reduction of taxes which we would prefer to have. Always, of course, the military want more money.

That leads me to the point that until we get disarmament we cannot weaken our European defence forces. That point was put to us on Monday by the Foreign Minister of the Netherlands, who was kind enough to compliment me on my Report. I believe that at least by maintaining our strength we shall in no way jeopardise the summit talks or a satisfactory result from them. Indeed, my suggestions in my Report amount more to a reorganisation than to any strengthening on that account. Mr. Khrushchev has referred to his rockets as being "assets for peace". I would not go so far as that, but it is at least arguable that a strong European defence does not hinder the reaching of the disarmament agreement which we want.

In all these considerations, it is the political and not the military will which must prevail.

*M. Mulley (suite)*

la Deuxième Force aérienne tactique en Allemagne et elle a eu également le privilège d'entendre un exposé détaillé du général Norstad sur les problèmes de la défense aérienne. Je voudrais, en mon nom personnel et au nom de la Commission, adresser nos vifs remerciements à tous ces officiers pour leur aimable accueil et leur généreuse hospitalité. En tant que parlementaire, j'ai pu constater le rôle important que jouaient la Commission et l'Assemblée, en nous permettant d'établir des contacts directs avec ces chefs militaires, possibilité que les parlements nationaux n'offrent généralement pas à leurs membres.

Selon moi, l'une des fonctions essentielles de l'Assemblée est de renseigner ; c'est ce que nous avons essayé de faire. Bien que la question de sécurité soit évidemment importante, j'ai l'impression qu'on a parfois tendance à l'exagérer quelque peu. On nous demande parfois de supprimer des renseignements qui ont déjà été intégralement publiés dans les journaux, mais en tant que membres de nos parlements nationaux, nous avons le devoir de protéger notre politique de défense — par conséquent de voter des crédits — et si l'on nous refuse les données qui nous permettent de nous faire une opinion, nous nous heurtons à des difficultés insurmontables.

Il faut compter aussi avec la tradition établie par mon éminent prédécesseur, tradition qui veut que les rapports de cette Commission précèdent d'au moins six mois la doctrine militaire du moment et qu'ils donnent lieu en outre à des controverses. Les rapports des deux ou trois dernières années ont démontré ce fait. M. Spaak ignorerait peut-être cette tradition : le temps seul prouvera si, pour ma part, je l'ai ou non maintenue. Que ce rapport prête à quelque controverse, cela ne fait guère de doute.

J'ai souligné dès le début l'importance primordiale que la Commission et moi-même attachons au désarmement. Notre premier objectif doit être un accord de désarmement général portant sur les armements classiques et nucléaires et soumis à un contrôle international et à des inspections appropriés. Telle est la condition à laquelle toutes nos considérations d'ordre militaire doivent être subordonnées. C'est pourquoi nous sommes parfaitement conscients, non seulement de l'opportunité d'entretiens au sommet, mais aussi de la nécessité impérieuse qu'éprouve l'humanité de les voir aboutir à des résultats concrets.

En second lieu, nous sommes très préoccupés par la crainte d'une guerre nucléaire et par la généralisation des armements nucléaires. Cette question a été présentée avec éloquence et énergie, il y a deux ans, à l'Assemblée, par M. Fens qui a employé une image que je n'ai jamais oubliée. Il a parlé de « l'équilibre de la terreur » dans lequel nous vivons.

Certes, il serait tentant d'oublier tout cela et de se laisser séduire par le miroitement de ce monde européen où règnent en maîtres la vente à crédit, l'automobile et la machine à laver. Mais, c'est en tant que représentants de l'opinion que nous nous trouvons ici. C'est pour parler en son nom que nous siégeons au parlement. Je comprends parfaitement que nombre d'individus tentent, malgré tout, de vivre dans l'ombre de cette terreur, et d'oublier la menace immense qui pèse sur leur apparente prospérité, mais il nous est interdit, à nous parlementaires, de l'oublier, car c'est précisément pour cela que nous avons été élus. Dans mon pays, comme dans le monde entier, hommes et femmes s'attendent à être défendus.

Il ne faut pas oublier, non plus, quelles sommes énormes sont affectées à la défense ; lorsque nous votons ces crédits, nous savons bien que nous supprimons, ce faisant, des écoles, des maisons et d'autres projets d'intérêt social, ou encore que nous empêchons une diminution des impôts que nous serions les premiers à préconiser. Mais les militaires nous réclament toujours plus d'argent.

Ceci m'amène à dire que tant que nous n'aurons pas d'accord sur le désarmement, nous ne pourrions accepter d'affaiblir nos forces européennes de défense. Ceci a été souligné ici même, lundi dernier, par le Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas qui a eu l'amabilité de me féliciter de mon rapport. Je suis certain qu'en assurant tout au moins le maintien de nos forces actuelles, nous ne compromettrons aucunement les entretiens au sommet ou leur heureuse conclusion. A dire vrai, les suggestions contenues dans mon rapport tendent davantage à une réorganisation qu'à un renforcement de ces effectifs. M. Khrouchtchev a dit que ses fusées étaient autant de facteurs de paix. Je n'irai pas aussi loin, mais j'estime que l'on peut du moins soutenir qu'une défense européenne efficace n'est pas un obstacle à l'accord de désarmement que nous souhaitons.

Dans tous ces domaines, c'est la volonté politique qui doit avoir le dernier mot et non la

*Mr. Mulley (continued)*

Members will recall that in previous Reports — those of Mr. Fens and myself — we have stressed the political control especially of all forms of nuclear weapons. In the reply of the Council of Ministers which we received a day or two ago, there was again stressed the fact that all nuclear weapons must be subject to political control and direction.

I want now briefly to give the general premises of Western defence which governed our approach to the details of our air forces and other armaments. Our object, as is said in the first sentence, is to prevent war. All our military thinking must be conditioned by that objective. But we are in a condition of nuclear parity which means, quite simply, that although we have the possibility of destroying the Soviet Union, the Soviet Union has the possibility of destroying the western world.

There is undoubtedly a great advantage in surprise, and that is one of our biggest worries, because we in the West are unlikely to want to take the first step. The second premise is that the West must be in a position, if the worst happens, to strike the second blow. There is no doubt that the strategic capacity of the West depends upon the American Strategic Air Force.

It would be wrong to say that the Americans are less concerned about the defence of Europe now that they have intercontinental ballistic missiles than they were before, but the Americans have been right to point out to us that we must do a little more for ourselves. In effect, they have said that Europe has been having her defence on the cheap.

It would be unreasonable to expect the United States to expose itself to nuclear retaliation automatically in response to any and every attack in Europe. There is no provision in Article V of the NATO Treaty for automatic assistance. It is not even necessary to provide military assistance to another NATO country which might be attacked, although I believe no nation in N.A.T.O. would seek to use the very vague terms of the Treaty to avoid its obligation, its military obligation at least, in the event of an attack on another member country.

There is a temptation for nations which do not have nuclear power to seek to have independent national nuclear strategic forces, or to adopt a position of neutrality. My thesis is that both solutions are wrong.

If we are to develop an alliance that is a real alliance, nuclear weapons, which are so important a part of our military force, should not be left wholly in national control. There must be, as has been stressed time and time again in the Reports of this Assembly, some political power of decision in which all countries can participate. So that, while our ideal must remain disarmament, I would say that a second best, and a very poor second best, to general disarmament would be at least to prevent the spread of nuclear weapons. If we could get what has been called the "non-nuclear club", we could avoid what Mr. Fens called two years ago "nuclear anarchy in the world". Equally, with disarmament, there is no certainty of the achievement of a non-nuclear club in existing circumstances. That is why we put forward, very tentatively, the suggestion that there should be a European deterrent.

In putting this forward — I want to say something more about it later — I stress that it does not mean that Europe must stop preparing to meet lesser aggressions with lesser deterrents. Our responsibility for meeting possible attack by conventional forces with conventional forces must still continue. Indeed, it is an interesting reflection on the state of European defence that the strongest ground forces in Europe are those of the United States of America.

I hope the Assembly will excuse me, in view of the time factor, if I do not go into the detail of air power. We put the facts into the Report, thinking that they might be of use to Representatives in this Assembly. I would only comment on strategic air power.

When I went to the United States, I was extremely impressed with the efficiency and responsibility of the United States Strategic Air Command. It is also interesting to learn — this is a matter of technical rather than of political

*M. Mulley (suite)*

volonté militaire. L'Assemblée se souviendra que certains rapports précédents — ceux de M. Fens et les miens — soulignaient l'importance d'un contrôle politique, en particulier sur toutes les formes d'armement nucléaire. La réponse du Conseil des Ministres que nous avons reçue il y a un jour ou deux souligne, une fois de plus, que tous les armements nucléaires doivent être soumis au contrôle et aux directives des autorités politiques.

Je voudrais maintenant énoncer rapidement les principes généraux de la défense occidentale sur lesquels se fonde notre conception des forces aériennes et des autres formes d'armements. Comme il est dit dès le début de la première partie du rapport, notre but est d'empêcher la guerre. Toute notre doctrine militaire doit être subordonnée à cet objectif. Cependant, nous nous trouvons dans un état de parité nucléaire : ce qui signifie simplement que, si nous avons les moyens de détruire l'Union Soviétique, l'Union Soviétique a, de son côté, les moyens de détruire le monde occidental.

Il est évident que l'effet de surprise reste l'élément décisif. C'est là un de nos plus grands soucis, car il est bien certain que l'Occident ne frappera jamais le premier coup; mais il est évident que l'Ouest doit être en mesure de riposter s'il est attaqué. Il ne fait aucun doute que les possibilités stratégiques de l'Occident dépendent de l'aviation stratégique américaine.

Il serait faux de dire que les Américains se soucient moins de la défense de l'Europe depuis qu'ils disposent d'engins balistiques intercontinentaux, mais ils ont raison de nous faire remarquer que nous devrions faire davantage d'efforts dans ce domaine. Ils ont dit, en fait, que, jusqu'à présent, l'Europe avait assuré sa défense à bon compte.

Il ne serait pas raisonnable d'attendre des Etats-Unis qu'ils s'exposent automatiquement à des représailles nucléaires chaque fois qu'une attaque se produirait en Europe. Les dispositions de l'article V du Traité de l'Atlantique Nord ne prévoient aucune assistance automatique. L'assistance militaire à un autre membre de l'O.T.A.N. qui se trouverait attaqué n'est pas même prévue, mais je suis persuadé qu'aucun pays membre de l'O.T.A.N. n'essaierait d'arguer de la rédaction très vague du Traité pour se soustraire à ses obligations, du moins à ses obli-

gations militaires, au cas où un pays membre serait attaqué.

Les pays qui ne possèdent pas de force stratégique nucléaire nationale et indépendante pourraient être tentés d'en acquérir une ou de se réfugier dans une position de neutralité. Ces deux solutions sont également mauvaises à mes yeux.

Si nous voulons obtenir une alliance qui soit une alliance véritable, les armements nucléaires qui constituent une part si importante de notre force militaire ne doivent pas demeurer uniquement sous contrôle national. Comme nous l'avons souligné à maintes et maintes reprises dans les rapports de cette Assemblée, il importe qu'il y ait un pouvoir politique de décision auquel tous les pays pourraient participer. Ainsi, tout en conservant le même idéal de désarmement, je dirais qu'au pis-aller, mais au pis-aller seulement, nous pourrions du moins tenter d'empêcher le développement des armes nucléaires. En créant ce qu'on a appelé le « club non-nucléaire », nous éviterions ce que M. Fens a nommé, il y a deux ans, « l'anarchie nucléaire du monde ». Il en est de même du désarmement : nous ne sommes nullement certains de pouvoir créer ce club non-nucléaire dans les circonstances actuelles. C'est pourquoi nous suggérons, en dernier ressort, la constitution d'une force européenne de dissuasion.

En présentant cette suggestion — sur laquelle je reviendrai d'ailleurs tout à l'heure — je ne veux pas dire que l'Europe doive cesser de se préparer à faire face à des agressions limitées avec des moyens de prévention limités. Nous devons rester prêts à riposter avec des armes classiques à une attaque menée avec des armements classiques. Il n'est pas sans intérêt de constater qu'en matière de défense européenne, les forces terrestres les plus importantes en Europe sont celles des Etats-Unis.

J'espère que l'Assemblée voudra bien m'excuser si, par faute de temps, je n'entre pas dans le délai de nos forces aériennes. Nous avons exposé les faits dans le rapport, pensant qu'ils pourraient être de quelque utilité aux Représentants de l'Assemblée. Je bornerai donc mes remarques aux forces stratégiques aériennes.

Lorsque je me suis rendu aux Etats-Unis, j'ai été profondément impressionné par l'efficacité et le sens des responsabilités du Commandement stratégique aérien. J'ai appris également avec intérêt — mais ceci est plutôt un sujet de discussion



*Mr. Mulley (continued)*

controversy — that the Command envisages manned bombers continuing in the foreseeable future. Of course, the United States Strategic Air Command represents at least 90 % of the strategic striking power of the West; some have indeed put the figure as high as 94 %. Then we have the British Royal Air Force, and its strategic capability, which is also, I believe, very efficient and very responsible. In France, the third possible nuclear power, steps are being taken to produce an atomic bomb on the one hand and an aeroplane, the Mirage IV to carry the bomb after it has been developed. I hope during our debates it may be possible to hear from our French colleagues a statement not only about their atomic, but about their general, defence position. Of course, in discussing the strategic aspect of air power, one must stress the importance of dispersal. I would have wanted to say that anyway, because it is the one point upon which I got a good mark from Mr. Spaak yesterday.

Clearly, if we are to have the capacity to strike the second blow, we must see to it that the first blow does not destroy our strategic forces. That is why the emphasis has been on getting aeroplanes in the air in less than fifteen minutes and to protect, so far as possible, the missiles from destruction. The swift surprise blow can be delivered in these days in nuclear terms. The world in which we live is one in which that swift surprise blow can be delivered by picking up the telephone or by merely pressing a button. It is not necessary to mass troops and put them into position, which, in days gone by, made a surprise attack very difficult to achieve.

The second part of our survey of air defence is concerned with tactical air forces. On our visit to the Second Allied Tactical Air Force in Germany we were impressed with the way in which members of different nationalities there were working together. We would stress the need for the tactical air forces to have a limited war mission and a limited war capability. I do not take the view that was put to us by Mr. Spaak about some local incident, some development in Europe. After all, we are living in Europe. We cannot rule out the possibility of local or limited dangers in Europe, but in discussing this question of limited war Mr. Spaak seemed to define it as limited to a particular country. What we mean

when we talk of "limited" war is something less than the global war which begins by a nuclear exchange from both sides.

Therefore, I believe that these tactical air forces should be equipped with what are still the very unpleasant high-explosive bombs as well as nuclear bombs. To carry out a particular mission, it might be necessary to use a hundred aeroplanes to do it by conventional means, whereas only one would be required if authority were given to the local commander to use nuclear means. In military terms, the use of conventional forces and conventional explosives to bomb bridges or to attack lines of communication or airfields may be less efficient but this must remain a matter for political and not for military decision. It must be clear to the individual commanders that this may be less efficient and that they may lose planes, but that the responsibility for using the first nuclear weapon, if there is war from an incident, must be a political and not a military decision.

Above everything else, what we must seek to do if — and I put it no higher than that — some situation arises is to try to get a pause, and by such a pause we must put the responsibility on the aggressor to raise the stakes. We should not ourselves make a conventional situation into a nuclear one, because I am not at all convinced that if even small nuclear bombs are used we can prevent it becoming a mass global war. I do not believe in the possibility of a limited nuclear war.

There is, also, the possibility that the incident might arise by mischance, miscalculation or mistake. We have the authority of the former British Defence Minister, Mr. Sandys, and others of equal distinction for this view. In the event of the possibility of war in Europe by mischance or miscalculation, we should have a pause in which the diplomatic forces should have the possibility of preventing it spreading.

The next aspect of our survey of the air is concerned with air defence. The tactical air forces have an air defence as well as a tactical offensive rôle, but the important thing to stress

*M. Mulley (suite)*

technique que politique — que le Commandement envisageait le maintien en service de bombardiers de type classique pendant quelque temps encore. Bien entendu, le Commandement aérien stratégique américain représente au moins 90 % des forces d'intervention stratégiques de l'Ouest ; on a même avancé le chiffre de 94 %. Nous avons, d'autre part, la Royal Air Force avec ses possibilités stratégiques qui est également, je crois, extrêmement efficace et digne de confiance. La France — troisième puissance nucléaire éventuelle — se prépare à fabriquer une bombe atomique et un avion, le Mirage IV, pour la transporter. J'espère qu'au cours de nos débats, nos collègues français pourront faire une déclaration non seulement sur leur position dans le domaine nucléaire, mais aussi sur l'état général de leur défense. Bien entendu, lorsqu'on examine l'aspect stratégique des forces aériennes, il faut souligner l'importance de la dispersion. Je tenais à vous dire cela de toute façon car c'est un des points sur lesquels M. Spaak est d'accord avec moi.

En effet, si nous voulons pouvoir porter le deuxième coup, nous devons veiller à ce que le premier ne détruise pas nos forces stratégiques. C'est pourquoi il importe que des avions puissent prendre l'air en moins de quinze minutes et empêcher, dans toute la mesure du possible, la destruction de nos bases d'engins. Un effet de surprise foudroyant peut être obtenu de nos jours par des moyens nucléaires. Le monde dans lequel nous vivons permet un effet de surprise foudroyant sur un simple coup de téléphone ou en pressant un bouton. Il n'est plus besoin de concentrer des troupes et de les mettre en position de combat, ce qui rendait naguère une attaque surprise extrêmement difficile.

La seconde partie de notre étude sur la défense aérienne se rapporte à nos forces aériennes tactiques. Lors de notre visite au Quartier général de la Deuxième Force aérienne tactique alliée en Allemagne, nous avons été frappés de l'esprit de collaboration qui anime ses membres, bien qu'ils soient de différentes nationalités. Nous voudrions insister sur le fait qu'il importe de donner aux forces aériennes tactiques en temps de guerre des missions et des moyens limités. Je ne partage pas l'avis de M. Spaak au sujet de l'éventualité d'un incident local en Europe. Après tout, nous vivons en Europe. Nous ne pouvons exclure l'éventualité de risques

locaux ou limités en Europe, mais en considérant cette possibilité de « guerre limitée », M. Spaak m'a semblé la limiter à tel ou tel pays. Ce que nous entendons par « guerre limitée », c'est un conflit qui reste en deçà des limites de la guerre totale qui, elle, commence par un échange nucléaire.

C'est pourquoi je crois que ces forces aériennes tactiques devraient être équipées aussi bien de bombes à haute puissance explosive — toujours fort déplaisantes — que de bombes nucléaires. Pour une mission donnée, il sera peut-être nécessaire d'utiliser une centaine d'avions et des armes classiques, là où un seul avion suffirait si le commandant local était autorisé à utiliser des moyens nucléaires. Sur le plan militaire, l'emploi de forces et d'explosifs classiques pour la destruction des ponts et l'attaque des lignes de communication et des aérodromes est peut-être moins efficace, mais c'est là une décision qui doit relever des autorités politiques et non des autorités militaires. Aucun commandant ne doit ignorer que ce moyen sera peut-être moins efficace et qu'il entraînera sans doute des pertes en avions, mais que la décision d'employer la première arme nucléaire, si une guerre éclatait à la suite d'un incident, doit être politique et non pas militaire.

Ce que nous devons tenter avant tout en pareil cas — mon ambition ne va pas plus loin — c'est d'obtenir une pause et de profiter de cette pause pour contraindre l'agresseur à prendre la responsabilité de toute aggravation du risque. Nous ne devons pas transformer nous-mêmes une guerre classique en guerre nucléaire, car je ne suis pas du tout certain qu'au cas où des bombes nucléaires, même de petit calibre, seraient utilisées, nous puissions empêcher ce conflit de dégénérer en guerre totale. Je ne crois pas à la possibilité d'une guerre nucléaire limitée.

Il ne faut pas méconnaître non plus la possibilité d'un incident qui pourrait surgir par malchance, par faux calcul ou par erreur. Nous connaissons à ce sujet l'avis autorisé de l'ancien Ministre de la Défense britannique, M. Sandys, et celui d'autres personnalités éminentes. Au cas où un conflit éclaterait en Europe par malchance ou erreur de calcul, il nous faudrait obtenir une pause pendant laquelle les forces diplomatiques devraient être à même d'empêcher le conflit de s'étendre.

Un autre aspect de notre étude sur les questions aériennes a trait à la défense aérienne. Les forces aériennes tactiques ont un rôle défensif aussi bien qu'un rôle offensif à jouer, mais ce

*Mr. Mulley (continued)*

in this connection is that air defence still remains a national responsibility. I will not go into details, but I would refer delegates to paragraph 80 of the Report in which I have tried to put the technical problems which are posed by the national organisation of air defence.

One of the most important questions is that of a warning system, of transmitting information which is received early, as the planes reached Western Europe, back to the missiles and the fighters which would have to engage them. I believe — this was certainly made very clear to us by General Norstad and his staff — frankly that it will not work unless there is an integrated system under a single command. The basic consideration is the question of time. If planes come to attack us they will probably be flying at twice the speed of sound, and in the present situation the missiles in many cases have to be put forward. Holland, Belgium and so on will have to have their missiles deployed in Germany, and the manned aircraft, if they are to have any chance of engaging the attackers, will have to be in the rear.

There must be someone who can take a decision. It is absurd to say that one transfers from national to allied control at the time of war. It is only at the precise moment that the war begins that the air defences have any purpose at all. It is not a question of who will take the responsibility for deciding to fire. For technical as well as organisational reasons, unless there is some integrated system, no one will fire and no one will engage the enemy planes at all. That is really the problem which we have to face.

I think part of our trouble arises, as it so often does, not only in international arguments but in our own parliaments, from the use of language. Looking round at some of the people here who know much more about this than I do, I reflect that many of the famous disputes amongst philosophers have turned on the use of language itself. I think the question of "angels on the end of a pin" and the question of whether this rostrum is here when we are all out of the Assembly Hall could well be resolved by a linguistic approach.

Therefore, although I fear there is the possibility that it may make confusion more confounded, I would like to say what we understand by integration in this particular sense of an integrated system of air defence.

There is no suggestion that we should build up international forces. The forces would remain as they are now — national units under national command. The only difference would be that there would be SACEUR himself — the Supreme Allied Commander, Europe — in charge of the lot in the same way as he is now in charge of the ground forces assigned to him. Of course, if one had the possibility of developing one system, then one could get the technical standardisation and so on which is so essential in this field.

It is also, in the view of the Committee, important that passive air defence — the question of dispersal and protecting important installations — should, because of the immense cost, also become an international and not a national responsibility.

I have not dealt in the Report with the question of civil defence, because this is the subject of another excellent report to be presented by Admiral Heye. I would in passing, though, just mention in all this field the immense costs which will be involved if we are to achieve any substantial results.

I would like now to turn to the general conclusions which we try to draw from our survey, not only in this Report but in previous Reports of the Committee. There is, first of all, the lack of standardisation throughout all aspects of defence. I do not want to say more about it because so far as this Assembly is concerned this important question is in the capable hands of Admiral Hughes Hallett. I can, I think, say — I do not think he will mind my saying this — that substantial progress has been made in getting the Committee and the Assembly better acquainted with this matter. However, I would merely stress, apart from the economic considerations, the essential military needs of standardised equipment and the avoidance of duplication if we are to get the maximum value for the money which in our parliaments we have to vote, sometimes with great reluctance, for defence purposes.

*M. Mulley (suite)*

qu'il importe de souligner, c'est que la défense aérienne reste du ressort des autorités nationales. Je n'entrerai pas dans le détail de ce problème, mais je demanderai aux délégués de bien vouloir se reporter au paragraphe 80 du rapport dans lequel j'ai essayé d'exposer les problèmes techniques posés par l'organisation de la défense aérienne sur le plan national.

L'une des questions les plus importantes a trait au système d'alerte, à la transmission rapide de renseignements aux bases d'engins et aux chasseurs qui auront à entrer en action contre les avions ennemis pénétrant en Europe occidentale. Je crois franchement — et le général Norstad et ses collaborateurs nous l'ont bien précisé — que ceci ne sera pas possible sans un système intégré sous commandement unique. Le facteur temps est en l'occurrence primordial. Si des avions viennent nous attaquer, ils voleront probablement à une vitesse double de la vitesse du son et en l'état actuel des choses, les bases d'engins devraient être placées dans la zone avancée. La Hollande, la Belgique et d'autres pays devront déployer leurs bases d'engins en Allemagne ; quant aux avions classiques, s'ils veulent avoir la moindre chance d'entrer en contact avec l'agresseur, ils devront se trouver à l'arrière.

Quelqu'un doit être responsable de la décision. Il est absurde de dire qu'on peut passer du contrôle national au contrôle allié en temps de guerre. Ce n'est qu'au moment précis où la guerre commence que la défense aérienne a sa véritable raison d'être. La question n'est pas de savoir qui prendra la décision et la responsabilité d'ouvrir le feu. Pour des raisons tant techniques qu'organiques, en l'absence d'un système intégré, personne n'ouvrira le feu et personne ne livrera combat aux avions ennemis. Tel est le problème auquel nous devons faire face.

Je crois qu'une grande partie de nos difficultés provient, comme il arrive bien souvent, non seulement en cas de différends internationaux mais au sein de nos parlements respectifs, d'un malentendu linguistique. Lorsque je vois ici certaines personnes qui en savent bien davantage que moi à ce sujet, je me dis que nombre de querelles philosophiques célèbres ont tourné autour de problèmes de langage. Je crois que la question de savoir « combien d'anges peuvent danser sur la pointe d'une aiguille » et si cette tribune continue d'exister une fois que nous som-

mes tous sortis de l'hémicycle, pourrait être résolue sur le plan linguistique.

Aussi, quitte à ajouter encore à la confusion de choses déjà confuses, je voudrais expliquer ce que nous entendons par intégration et, notamment par système de défense aérienne intégré.

Il n'est pas question de mettre sur pied des forces internationales. Les forces resteraient ce qu'elles sont à l'heure actuelle : des unités nationales sous commandement national, à ceci près que le SACEUR — le Commandement Suprême des Forces Alliées en Europe — serait responsable lui-même de l'ensemble de ces forces et non plus seulement des forces terrestres qui lui sont affectées. Si un système pouvait être mis au point, il va sans dire qu'on parviendrait notamment à une standardisation, du moins sur le plan technique, ce qui est tellement essentiel dans ce domaine.

La Commission considère qu'il importe également que la défense aérienne passive — dispersion et protection des principales installations militaires — doive incomber aux autorités internationales et non plus aux autorités nationales, en raison des dépenses énormes qu'elle entraîne.

Je n'ai pas traité des questions de protection civile dans mon rapport, car elles font déjà l'objet de l'excellent rapport que doit nous présenter l'amiral Heye. J'aimerais seulement dire en passant que si nous voulons parvenir à des résultats concrets dans ce domaine, il nous faudra investir des sommes considérables.

Je voudrais aborder maintenant les conclusions générales que nous avons essayé de tirer de notre étude, non seulement dans ce rapport, mais aussi dans les précédents rapports de la Commission. Il faut mentionner tout d'abord l'absence de standardisation qui affecte tous les aspects de la défense. Je ne vous en dirai pas davantage à ce sujet car, en ce qui concerne l'Assemblée, cette importante question a été confiée à notre éminent collègue, l'amiral Hughes Hallett. Je crois pouvoir dire — il ne m'en voudra pas, j'espère — que des progrès substantiels ont été réalisés, en ce sens que la Commission et l'Assemblée sont maintenant plus au fait de cette question. Je voudrais souligner malgré tout, certaines considérations économiques mises à part, l'impérieuse nécessité de parvenir à une standardisation du matériel militaire et d'éviter les doubles emplois si nous voulons tirer le meilleur parti des crédits que nous sommes appelés à voter, parfois sans le moindre enthousiasme, pour la défense.

*Mr. Mulley (continued)*

The second general conclusion is the lack of a rational command structure. I must, I am afraid, draw to the attention of delegates a misprint in the Report, which reads "the lack of a national command structure." I confess that I had the rather wicked thought when I saw the Report had been printed in France that perhaps it was not simply a printer's error. Then I saw it had been printed in Strasbourg, and I realised that it was a genuine printer's error. However, it is in this field, particularly, that we should make an exception to our rules and let military considerations prevail. We must surely draw the lines of our commands and also staff the commands from the point of view more of military effectiveness than of questions of national prestige.

I think it might be convenient at this point if I dealt with the Supplementary Report which I was charged to present on behalf of the Committee. This is Document 147, in which we recommend the Council to examine, in view of the common task of defence, the desirability of inviting the Governments of Denmark and Norway to become full members of Western European Union and to report the results of this examination to the Committee on Defence Questions and Armaments.

This first arose in the Committee from our consideration of command structure. It was not intended to bring it to the Assembly until our joint meeting with the Council of Ministers on 29th October. However, we attach very great importance from the point of view of regional European defence to the association, and full membership if possible, of Denmark and Norway in Western European Union, and, of course — this is, I think, sometimes not fully understood — there is a great difference between belonging to Western European Union and belonging to N.A.T.O.

Article V of the amended Brussels Treaty reads :

"If any of the High Contracting Parties should be the object of an armed attack in Europe, the other High Contracting Parties

will, in accordance with the provisions of Article 51 of the Charter of the United Nations, afford the Party so attacked all the military and other aid and assistance in their power."

There is an automatic assistance clause in W.E.U. which is not found in the NATO Treaty. As will be seen from page 5 of the Explanatory Memorandum to Document 147 (Addendum), Article 5 of the NATO Treaty reads:

"...each of the parties... will assist the party or parties so attacked by taking forthwith... such action as it deems necessary, including the use of armed force, to restore and maintain the security of the North Atlantic Area."

So there would, of course, be a further commitment on the part of Denmark and Norway if they joined, but in return they would have a much stronger commitment from us to them.

It is, of course, an extremely delicate matter, as to the timing and the rest of it. Therefore we do not press the Council of Ministers to reply publicly, and I think the Assembly will understand the reasons for that. It may be that they can communicate their reply in the joint meetings with the Committee.

My final general conclusion is that which will probably occupy the greater part of our subsequent debate, but I hope the Assembly will not assume that this Report, this Resolution, is only concerned or even mainly concerned with the Recommendation for a European strategic deterrent. I take these two general conclusions together, the question of nuclear doctrine and the unwillingness to integrate. I did not think yesterday that Mr. Spaak fully appreciated the connection between the two, and of course we make it clear in the Resolution that in discussing this we want to do it within the framework of N.A.T.O. Obviously, we cannot ourselves from this Assembly make direct representations to the NATO Council. There is no suggestion in our considerations of posing any alternative to N.A.T.O., but at the same time I say for my part by way of digression that I do not see N.A.T.O. being developed on the lines which Mr. Spaak suggested to deal with questions of economic aid and matters of that sort. I believe the essence of N.A.T.O. is as a defence organisa-

*M. Mulley (suite)*

La seconde conclusion de la Commission concerne le manque de rationalisation dans la structure du commandement. Je regrette d'avoir à attirer l'attention des délégués sur une coquille qui s'est glissée dans le titre du texte anglais du rapport qui se lit « Lack of *national* command structure ». J'avoue qu'en voyant que le rapport avait été imprimé en France, j'ai eu une mauvaise pensée et je me suis demandé s'il s'agissait seulement d'une faute d'impression. Puis j'ai vu que le rapport avait été imprimé à Strasbourg et je me suis rendu compte que c'était bien le cas ! Quoi qu'il en soit, c'est particulièrement dans ce domaine que nous devrions admettre une exception à notre règle et laisser les considérations militaires prévaloir. Il va de soi qu'en matière de commandement et de personnel militaires, ce sont des considérations d'efficacité militaire et non de prestige national qui doivent guider notre choix.

Peut-être convient-il maintenant d'aborder le rapport supplémentaire que j'ai été chargé de vous présenter au nom de la Commission. Il s'agit de l'addendum au Document 147 dans lequel nous recommandons au Conseil d'examiner, en vue de la tâche commune de défense, l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale, et de faire ensuite rapport à la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Cette question a été soulevée pour la première fois en commission lorsque nous avons examiné la structure du commandement. Il n'était pas dans nos intentions de la soumettre à l'Assemblée avant notre réunion commune avec le Conseil des Ministres, le 29 octobre. Nous attachons cependant une très grande importance du point de vue de la défense européenne régionale à l'association, et peut-être même l'adhésion pleine et entière, du Danemark et de la Norvège à l'Union de l'Europe Occidentale. Bien entendu — et ceci, à mon avis, n'est pas toujours suffisamment compris — appartenir à l'Union de l'Europe Occidentale ou appartenir à l'O.T.A.N. sont deux choses très différentes.

L'article V du Traité de Bruxelles modifié est rédigé comme suit :

« Au cas où l'une des Hautes Parties Contractantes serait l'objet d'une agression armée en Europe, les autres lui porteront,

conformément aux dispositions de l'article 51 de la Charte des Nations Unies, aide et assistance par tous les moyens en leur pouvoir, militaires et autres. »

L'Union de l'Europe Occidentale comporte une clause d'assistance automatique qu'on ne retrouve pas dans le Traité de l'Atlantique Nord. Comme on le verra à la page 5 de l'exposé des motifs du Document 147 (Addendum), l'article 5 du Traité de l'Atlantique Nord est rédigé comme suit :

« ...chacune des parties... assistera la partie ou les parties ainsi attaquées en prenant aussitôt... telle action qu'elle jugera nécessaire, y compris l'emploi de la force armée pour rétablir et assurer la sécurité de la région de l'Atlantique Nord. »

Ainsi donc, en adhérant à l'U.E.O la Norvège et le Danemark contracteraient des obligations plus étroites, mais obtiendraient en revanche des garanties beaucoup plus nettes.

Naturellement, il s'agit là d'une question extrêmement délicate. Il faut tenir compte, entre autres, de l'opportunité d'une telle mesure. C'est pourquoi nous ne demandons pas au Conseil des Ministres de nous répondre publiquement et j'espère que l'Assemblée voudra bien comprendre pourquoi. Peut-être les Ministres pourront-ils nous communiquer leur réponse au cours d'une réunion commune avec la Commission.

La dernière conclusion que je voudrais tirer de cette étude occupera sans doute la plus grande partie du débat qui va suivre; j'espère toutefois que l'Assemblée n'en déduira pas que ce rapport et cette résolution concernent uniquement, ou même essentiellement, la constitution d'une force de dissuasion européenne stratégique. J'examinerai ensemble deux conclusions : la question de la doctrine nucléaire et le refus d'intégration. Selon moi, M. Spaak ne s'est pas suffisamment rendu compte hier à quel point ces deux questions étaient liées; nous avons clairement indiqué dans notre résolution que nous entendons résoudre ces problèmes dans le cadre de l'O.T.A.N. De toute évidence, il n'est pas question que l'Assemblée fasse des propositions directes au Conseil de l'O.T.A.N. Nos remarques ne tendent nullement à suggérer une solution de rechange à l'O.T.A.N., mais d'autre part, qu'il me soit permis de le dire en passant, je vois mal l'O.T.A.N. évoluer dans le sens indiqué par M. Spaak et s'occuper de questions telles que l'assistance économique ou d'autres sujets du même genre. Je considère que

*Mr. Mulley (continued)*

tion and that the other admirable ideas he expounded are more suitable put into the United Nations framework than in the framework of N.A.T.O.

Of course, Mr. Spaak was quite right in saying that now, for the first time in its history, the United States is in the first line and liable to be the first country attacked. Europe, in a sense, is in the second line and this is a consequence of the development of nuclear parity. As I have already said, while the possibility of limited war in Europe may not be great, I think it still exists and if we succeed — as we must succeed — in making ourselves free from destruction by a surprise attack, if in fact the aggressor believes that a surprise attack will not destroy the means of retaliation, then I do not think the surprise attack will come. But I think if that situation arises there may be the temptation to get other gains if they can be got easily, because I think the consequence of nuclear parity is that neither side will want to use its strategic nuclear weapons and take the responsibility for destroying the world.

If we have a situation where the nuclear weapons are put into cold storage, there may be the possibility of easy gains, not only in other parts of the world, but also in Europe itself, as has been put, for example, in this Assembly before — the particularly weak position in Denmark and the Danish islands if an attack by conventional means was directed to it. I think as well as trying to make ourselves invulnerable to surprise attack we have also to see that an aggressor is not tempted by the prospect of easy gains. That means strengthening the conventional forces of N.A.T.O. in Europe, coming back to the point which has been hammered so often in this Assembly, because the use of tactical nuclear weapons would not in my view mean that we could have a limited nuclear war.

I quote in support what Admiral Brown said a year ago. Admiral Brown, the Commander in Chief of the southern area of N.A.T.O., said in October, 1958 :

“I would not recommend the use of any atomic weapons however small when both sides have the power to destroy the world.”

At the risk of being a little controversial, I very briefly refer to what a serving British Officer, General Cowley, said more recently. He said :

“If we do not use nuclear weapons we shall be beaten, but if we do use nuclear weapons we shall commit suicide.”

In that phrase he presented the dilemma which all of us must face. While I am not personally in favour of serving officers making political observations, I think there is some substance in what General Cowley said. I would not put it too highly, because we all know that the devil can always quote a biblical text in support of his temptation, but I would stress again the need for more conventional troops and draw the attention of the Assembly to the opening statement of the Council of Ministers in reply to Recommendation No. 35 which we passed last time. Under the title, “Balanced collective forces” it states :

“The concept of ‘overall balanced forces’ has been the subject of continuous discussion and negotiation in N.A.T.O. since 1950. At the present time, the military authorities of N.A.T.O. are considering what active steps can be taken to realise this concept of mutual support, which could provide substantial economic and military advantages.”

This has been discussed for nine years. Surely, in Europe we ought to begin to do more about it. I have some sympathy with the Americans who, as I have said already, are beginning to say that in Europe we have had our defence on the cheap too long.

The concept of 30 divisions is not militarily unreasonable. We hear talk about the enormous Soviet forces from people who take the view that no matter what the West does we cannot stop those forces. Frankly, in military terms that is nonsense, because there is no possibility of the Russians using 175 divisions on the central European front. The Russians have about 20 mobile divisions in East Germany, and military commentators say they could increase that number to 40 divisions in about ten days, while it might take them about a month to double that latter figure. Of course, if the Russians began to mass

*M. Mulley (suite)*

l'O.T.A.N. est avant tout une organisation de défense et que les autres idées excellentes exposées par M. Spaak ressortissent beaucoup plus à la compétence des Nations Unies qu'à celle de l'O.T.A.N.

Bien entendu, M. Spaak a eu tout à fait raison de dire que pour la première fois dans leur histoire, les États-Unis se trouvaient en première ligne et risquaient d'être le premier pays attaqué. L'Europe est, en quelque sorte, en deuxième ligne et c'est là une conséquence de la parité nucléaire qui s'est établie. Comme je l'ai fait remarquer, le risque d'une guerre limitée en Europe n'est peut-être pas grand, mais il existe et si nous parvenons — comme nous devons le faire — à éviter la destruction qu'entraînerait une attaque surprise, si, enfin, l'agresseur estime qu'une attaque surprise ne détruira pas nos moyens de riposte, je pense qu'il renoncera à ses projets d'agression. Je pense cependant qu'en pareil cas un agresseur pourrait être tenté de s'assurer d'autres gains qui pourraient lui paraître faciles, car je crois qu'en raison de la parité nucléaire, aucun des deux camps ne voudra utiliser ses armes nucléaires stratégiques et prendre la responsabilité de la destruction du monde.

Au cas où les armes nucléaires seraient mises en réserve, il resterait une possibilité de gains faciles non seulement dans d'autres parties du monde, mais aussi, comme on l'a déjà dit devant cette Assemblée, en Europe même, étant donné la vulnérabilité particulière du Danemark et des îles danoises, à une attaque menée par des moyens classiques. J'estime que nous ne devons pas seulement nous rendre invulnérables à une attaque surprise ; nous devons aussi veiller à ce qu'un agresseur éventuel ne soit pas tenté par la perspective de gains faciles. Ceci revient à dire qu'il faut accroître les forces classiques de l'O.T.A.N. en Europe car, pour revenir à une remarque qui a été répétée bien souvent à l'Assemblée, l'emploi des armes nucléaires tactiques ne signifie pas qu'une guerre nucléaire limitée soit possible.

Permettez-moi de citer, à cet effet, ce que l'amiral Brown, Commandant en chef de la Zone sud de l'O.T.A.N., a dit il y a un an, en octobre 1958 :

« Je ne recommanderai l'emploi d'aucune arme atomique si petite soit-elle, alors que les deux parties ont le pouvoir de détruire le monde ».

Au risque de soulever des controverses, je rappellerai brièvement ce qu'a dit tout récemment un officier d'active britannique, le général Cowley :

« Si nous n'utilisons pas les armes nucléaires, nous serons vaincus, mais si nous les utilisons, nous nous suiciderons ».

Tel est le dilemme qui se pose à nous tous. Bien que, personnellement, je ne sois pas partisan des officiers d'active qui se permettent des observations politiques, je crois que ce que le général Cowley a dit est loin d'être dénué de fondement. Je n'en exagérerai pourtant pas la portée, car nous savons tous que le diable dispose toujours d'une citation biblique à l'appui de ses tentations. Cependant, je voudrais souligner à nouveau la nécessité d'accroître les effectifs classiques et attirer l'attention de l'Assemblée sur la déclaration faite en début de séance sous le titre « Forces équilibrées communes » par le Conseil des Ministres, en réponse à la Recommandation n° 35 que nous avons adoptée à notre dernière session. Il y est dit notamment :

« Sous le titre de « Forces équilibrées communes », l'idée d'un « ensemble équilibré de forces » a fait l'objet d'études et de négociations constantes au sein de l'O.T.A.N. depuis 1950. A l'heure actuelle, les autorités militaires de l'O.T.A.N. examinent quelles mesures actives pourraient être prises pour donner effet à ce principe de l'appui mutuel, qui pourrait offrir des avantages économiques et militaires importants. »

Il y a neuf ans que cette question est en discussion. Il me semble qu'il est donc grand temps que l'Europe fasse quelque chose à ce sujet. J'avoue que je comprends un peu les Américains lorsqu'ils disent — j'y ai déjà fait allusion — que l'Europe s'est assurée un peu trop longtemps une défense à bon compte.

L'idée des 30 divisions est défendable du point de vue militaire. Pourtant, nous entendons ceux-là mêmes qui nous parlent des gigantesques forces soviétiques, affirmer que quoi que fasse l'Occident, il sera impuissant à arrêter ces forces. A franchement parler, ceci est absurde du point de vue militaire, car il serait impossible aux Russes d'utiliser 175 divisions sur le théâtre d'opérations Centre-Europe. Les Russes ont environ 20 divisions mobiles en Allemagne orientale : les experts militaires estiment que ce chiffre pourrait atteindre 40 divisions en dix jours environ, alors qu'il faudrait sans doute un mois pour doubler ce der-



*Mr. Mulley (continued)*

troops, there could not be a surprise attack. We would be able diplomatically as well as militarily to prepare for that situation.

In terms of numbers, a defender has a great advantage. In every war in history, the number of men attacking has had to be in some cases seven and in some cases as many as ten times the number of defenders, and even then the attacks have been resisted. In the last war there were instances of odds of as high as five to one against the defence, but with the defender nevertheless winning. The defender has a numerical advantage against an attacker. While I would not claim that we should plan our defence on a figure as high as five to one, a figure of two to one is a realistic proposal, and if we could get 25 divisions or thereabouts, flexible, fully equipped, mobile divisions, we could prevent a Russian break-through despite the immense conventional strength of the Russian army. In this context, of course, quality is as important, if not more important than quantity. Just as I have stressed the need in the air forces for double purpose equipment, we should have our ground forces trained and equipped to deal with attack by conventional as well as nuclear weapons.

The other aspect that arises from a consideration of integrated defence and interdependence is the proposal in the text for a joint European strategic deterrent. It is very important that we in W.E.U. should concern ourselves with this matter. Article III of Protocol No. III of the amended Brussels Treaty says that :

“When the development of atomic, biological and chemical weapons in the territory on the mainland of Europe of the High Contracting Parties who have not given up the right to produce them has passed the experimental stage and effective production of them has started there, the level of stocks that the High Contracting Parties concerned will be allowed to hold on the mainland of Europe shall be decided by a majority vote of the Council of Western European Union.”

So the situation is that just as the amended Brussels Treaty forbids one of our countries, Germany, to manufacture atomic or nuclear weapons, so the Council of Western European

Union is charged with supervising and determining the stocks of any other European member on the mainland of Europe once — as will soon be the case in France, presumably — the experimental stage is passed. The European context of that problem has at some time to be faced. Of course, it was mainly in our concern to try to prevent the spread of nuclear weapons that we put forward the possibility of a European solution if general disarmament, a successful summit, or a non-nuclear club, were not possible.

I may well be criticised for the fact that this is a bald recommendation without details. On the other hand, it is a bold recommendation. It has deliberately not been spelt out. What Representatives are asked to discuss and to vote on is not a plan, but an idea. After all, it was parliamentarians who lit the flame of European unity, and I am asking the Assembly today to try to keep it alive. Without the deliberations in its early days of our sister Assembly, the Council of Europe, I doubt whether the present achievements of European integration would have taken place. As parliamentarians, we should not run away from an idea, provided it is an idea which commends itself to the Assembly. Quite apart from the need to get the principle endorsed first, in two or three days of a committee meeting and a debate in the Assembly we cannot lay down a plan. That is a matter for the executive organs of governments with the resources which they command. It would take weeks and probably months of discussion and argument to get the details of perhaps the most important question, that of how the joint political control is to be exercised.

*(Mr. Schmid, Vice-President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Badini Confalonieri)*

It is very difficult but we should not run away from anything merely because it is difficult. Has anything worth while ever come about without difficulty? Was not the same thing said about the original Monnet Plan before the Coal and Steel Community? Was not the same thing said about the beginnings of the Common Market? I

*M. Mulley (suite)*

nier chiffre. Bien entendu, si les Russes commençaient à masser des troupes, il ne pourrait plus y avoir d'attaque-surprise. Nous aurions alors la possibilité de nous préparer à cette situation tant sur le plan diplomatique que sur le plan militaire.

Numériquement parlant, le défenseur a nettement l'avantage. L'histoire nous montre que dans toutes les guerres, l'agresseur devait être sept fois, ou parfois même dix fois plus nombreux que le défenseur ; même ainsi, maintes attaques ont été repoussées. Au cours de la dernière guerre, on a vu des cas où le rapport était de cinq contre un, et où la défense a triomphé. L'attaqué a donc l'avantage numérique. Je ne prétends pas qu'il faille appliquer le rapport de cinq contre un, mais il me semble que celui de deux contre un est un rapport raisonnable ; si nous pouvions disposer de 25 divisions mobiles, entièrement équipées, nous pourrions empêcher une percée soviétique en dépit de l'immense force classique de l'U.R.S.S. Ici, bien entendu, la qualité est aussi importante, sinon plus, que la quantité. De même que j'ai souligné la nécessité pour les forces aériennes de posséder un équipement à double utilisation, il faut, selon moi, entraîner et équiper nos forces terrestres de telle sorte qu'elles puissent résister à toute forme d'attaque, menée aussi bien avec des armes classiques qu'avec des armes nucléaires.

Notre étude relative à la défense intégrée et à l'interdépendance nous a amenés à proposer dans le rapport la constitution d'une force nucléaire stratégique commune en Europe. Il est très important que l'U.E.O. se préoccupe de cette question. L'article III du Protocole N° III du Traité de Bruxelles amendé stipule que :

« Lorsque la fabrication des armes atomiques, biologiques et chimiques dans les territoires continentaux des Hautes Parties Contractantes qui n'auront pas renoncé au droit de produire ces armements, aura dépassé le stade expérimental et sera entrée dans la phase de production effective, le niveau des stocks que les Hautes Parties Contractantes intéressées seront autorisées à détenir sur le continent européen sera fixé par le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale à la majorité des voix. »

Donc, de même que le Traité de Bruxelles amendé interdit à l'un de nos pays, l'Allemagne, de fabriquer des armes atomiques ou nucléaires, le Conseil de l'Union de l'Europe Occidentale,

quant à lui, est chargé du contrôle et de l'évaluation des stocks de tous les autres membres européens de l'U.E.O., sur le continent, une fois dépassé le stade expérimental, comme ce sera sans doute bientôt le cas pour la France. Il faudra bien un jour envisager l'aspect européen du problème. Bien entendu, c'est parce que notre souci majeur est d'empêcher la généralisation des armements militaires que nous suggérons une solution européenne au cas où un désarmement général, une heureuse conclusion de la conférence au sommet ou la création d'un club non-nucléaire ne pourraient être obtenus.

On peut évidemment me reprocher d'avoir présenté une simple recommandation, nullement circonstanciée ; elle est pourtant audacieuse. C'est à dessein que les modalités d'application n'en ont pas été précisées, car nous demandons aux Représentants de discuter et de voter, non pas un plan d'action mais une idée. Après tout, ce sont les parlementaires qui ont allumé le flambeau de l'unité européenne et il appartient maintenant à l'Assemblée d'en maintenir la flamme vivante. Sans les toutes premières délibérations de notre assemblée-sœur, le Conseil de l'Europe, je doute fort que l'intégration européenne eût jamais pu progresser comme elle l'a fait. En tant que parlementaires, nous ne pouvons nous dérober à aucune idée si cette idée recueille l'approbation de l'Assemblée. Indépendamment de la nécessité de faire tout d'abord approuver le principe, il est bien évident que deux ou trois jours de réunions de Commission et un débat à l'Assemblée ne permettent pas d'établir un plan d'action. Il appartient aux organes exécutifs des gouvernements de s'acquitter de cette tâche avec les moyens dont ils disposent. Des semaines, et probablement même des mois de discussion seraient nécessaires pour mettre au point dans tous ses détails la plus importante peut-être de toutes les questions : celle qui concerne les modalités d'application d'un contrôle politique commun.

*(M. Schmid, Vice-Président de l'Assemblée, remplace M. Badini Confalonieri, au fauteuil présidentiel)*

C'est un problème très difficile, mais est-ce une raison pour nous y dérober ? A-t-on jamais réussi aisément une œuvre valable ? N'avait-on pas dit la même chose du plan Monnet, avant la naissance de la Communauté du Charbon et de l'Acier, ou bien encore du Marché Commun, à ses débuts ? Je ne suis pas tout à fait assez âgé pour m'en

*Mr. Mulley (continued)*

am not quite old enough to remember, but I suspect that the same difficulty was put forward when it was suggested that we have domestic police forces and that people should not walk around with their own means of protection. Of course, it is difficult. It is also by no means ideal. It is by way of being a second or third choice. I have also tried to make it clear that it would be much better if we could achieve a similar principle within N.A.T.O. itself and not confine it to Western European Union.

We live in an imperfect world. I do not think ideal solutions exist. I am afraid there are too many people in the world like the typical foreman who was once described to me as "a chap who had a difficulty for every solution". If the world had only a nodding acquaintance with perfection we should not be in the present circumstances, in which both sides of the argument have the means of destroying the world. I hope these considerations will not prevent us from at least trying to find a European solution to one of the most difficult problems we have to face.

Perhaps, very briefly, I might mention some of the difficulties. There is, of course, the difficulty of France. I believe — I say no more than this — that the French approach to these matters might have been different if the French had been able to participate in the joint political control of strategic weapons of western defence. Then there is the case of Germany. There is no suggestion that the Brussels Treaty will need to be modified and that Germany herself should make nuclear weapons; but, of course, Germany as a member of W.E.U., is entitled to participate in the councils of the world in the joint decision.

Perhaps most difficulties arise for my own country, Great Britain. As indicated in paragraphs 18 and 47 of the Report, it would mean that we would have to give up being an independent, national, nuclear power. Of course, because of our treaty arrangements with the United States, we could not go into this joint European pool without modification of those treaties, in agreement with the United States. What we are suggesting, very tentatively, is the important principle, the question of joint political control

in this connection. We in Britain must recognise that we are in the privileged position of having a veto on the use of nuclear weapons on our soil. Also, because we are a nuclear power, we have a say in when and how this fearful strategic deterrent should be used. We should also look at the position of other countries who have to contribute to defence and would certainly suffer, and grievously, in a nuclear war but have no say at all in the most difficult, grave decisions that the international alliance must make. That is a situation which, in the European context, we should try to remedy.

That is why, carrying on the tradition of the Resolutions that have been passed in the last three or four Assemblies, we stress the need for joint political control, at first within W.E.U., and then, as an ultimate goal, within N.A.T.O. It is only an idea, but if it goes forward I do not believe it will in any way interfere with the work for disarmament and for summit talks. It will not add one iota — let us be frank about it — to the strength of the West's strategic capacity. As I have said, perhaps 95 % of that capacity is under the national control of the United States. There would be no suggestion at all of increasing the nuclear striking power of Britain at present through its being turned into a European organisation.

Of course, much time is necessary to evolve a plan from an idea of this sort — let us look at the precedents of the Common Market and the even longer time needed for the Coal and Steel Community — and it would take a very great time before we could expect to have results in replacing national deterrents and looking at the matter in a European setting. I do not think that would interfere with the paramount stress on the need for a disarmament agreement, and it is a reasonable military solution. The merits of the idea, if it has merits, are almost wholly political.

I apologise to the Assembly for talking for so long. I believe we have to decide now whether to go ahead as individual nations or to be interdependent. The key to all our political and defence thinking within N.A.T.O. is this question of interdependence. We should begin in W.E.U. The significance of W.E.U. is the fact that the Six

*M. Mulley (suite)*

souvenir, mais je suppose qu'on s'est heurté aux mêmes difficultés la première fois qu'on a voulu créer des forces de police nationales et qu'on a demandé aux gens de ne plus se promener avec leurs propres moyens de protection. Bien sûr, la tâche est difficile, et la solution est loin d'être idéale. C'est en quelque sorte une solution de deuxième ou troisième choix. J'ai également essayé de faire comprendre qu'il serait bien préférable que nous adoptions un principe de ce genre dans le cadre de l'O.T.A.N. au lieu de nous limiter à l'Union de l'Europe Occidentale.

Nous vivons dans un monde imparfait et je ne crois pas qu'il existe de solutions idéales. Il y a, hélas, de par le monde, trop de gens semblables à ce contremaître typique dont on m'a donné un jour cette définition : « C'est un homme qui sait trouver une difficulté pour chaque solution ». Si le genre humain avait tant soit peu la notion de perfection, nous n'en serions pas où nous en sommes, à savoir dans une situation où les deux antagonistes ont chacun le moyen de détruire le monde. J'espère que cette remarque ne nous empêchera pas d'essayer de trouver au moins une solution européenne à l'un des problèmes les plus difficiles que nous ayons à résoudre.

Qu'il me soit permis de mentionner rapidement quelques-unes de ces difficultés. Il y a bien entendu la France. Il me semble — je dis bien, il me semble — que les Français auraient peut-être vu ces problèmes sous un angle différent, s'ils avaient été en mesure de participer au contrôle politique commun des armes stratégiques affectées à la défense occidentale. Ensuite, il y a l'Allemagne. Loin de moi l'idée de proposer une modification du Traité de Bruxelles pour permettre à l'Allemagne de fabriquer des armes nucléaires ; mais il est évident qu'en tant que membre de l'U.E.O., l'Allemagne a le droit de participer aux décisions communes qui sont prises dans les instances internationales compétentes.

C'est peut-être au sujet de mon propre pays, la Grande-Bretagne, que se pose le plus grand nombre de difficultés. Comme il ressort des paragraphes 18 et 47 du rapport, cette proposition nous obligerait à renoncer à notre qualité de puissance nucléaire nationale et indépendante. Il va de soi qu'en raison de nos accords avec les Etats-Unis, nous ne pourrions adhérer à ce pool européen commun sans les modifier avec l'agrément des Etats-Unis. A cet égard, ce que nous suggérons comme solution très provisoire, c'est

l'application du principe du contrôle politique commun. Nous autres, Britanniques, devons reconnaître que nous sommes dans une situation privilégiée du fait que nous pouvons interdire l'usage des armes atomiques sur notre sol. De plus, étant une puissance nucléaire, nous avons notre mot à dire sur l'emploi et l'opportunité de cette terrible force de dissuasion stratégique. Il nous faut également tenir compte de la position des autres pays qui doivent contribuer à la défense, qui souffriraient à coup sûr, et combien douloureusement, en cas de guerre nucléaire, mais qui, cependant, n'ont pas leur mot à dire lorsque l'Alliance internationale doit prendre des décisions particulièrement difficiles et graves. C'est là une situation à laquelle nous devons essayer de remédier dans le cadre européen.

C'est pourquoi, fidèles à la tradition des résolutions qui ont été adoptées au cours des trois ou quatre dernières Assemblées, nous tenons à souligner la nécessité d'un contrôle politique commun, tout d'abord dans le cadre de l'U.E.O. et un jour, espérons-le, dans le cadre de l'O.T.A.N. Il ne s'agit là que d'une idée, mais si elle fait son chemin, je ne pense pas qu'elle puisse compromettre en quoi que ce soit les efforts en faveur du désarmement ou d'une conférence au sommet. Soyons francs, cela ne changera pas un iota aux moyens stratégiques dont l'Ouest dispose. Comme je l'ai déjà dit, 95 % environ de ces moyens sont sous le contrôle national des Etats-Unis. Il n'est nullement question actuellement pour la Grande-Bretagne d'accroître sa force d'intervention nucléaire, au cas où elle serait transformée en une organisation européenne.

Il va de soi qu'il faudrait beaucoup de temps pour transformer cette idée en plan d'action — souvenons-nous du Marché Commun et plus encore de la Communauté du Charbon et de l'Acier — et il faudra attendre longtemps avant de pouvoir transposer les moyens de prévention du plan national sur le plan européen. Je ne pense pas que cela puisse faire obstacle à un accord de désarmement dont nous tenons à souligner l'importance primordiale et ce serait une solution raisonnable sur le plan militaire. Les mérites de cette idée, si tant est qu'elle en a, sont purement politiques ou presque.

Je m'excuse d'avoir été si long. Il nous faut prendre maintenant une décision : irons-nous de l'avant en tant que nations ou accepterons-nous l'interdépendance qui est la clé de tous nos problèmes, politiques et de défense à l'intérieur de l'O.T.A.N. ? Nous devrions commencer à l'U.E.O. car cette organisation a ceci de particulier que les

*Mr. Mulley (continued)*

are here with my country, Great Britain. It is the political aspect of the matter that we should face. We are faced at the present time with a challenge whether or not Continental Europe is to go on alone or whether Great Britain and the rest of Europe are to be together in the development of one West European defence. When we look at the map, we see the comparative insignificance of Europe. Increasingly, the future of the world and the decisions on peace and war are going to turn on Asia and Africa. If we want to continue to have importance in world affairs, Europe has to learn to speak with one voice and not as a babel of tongues. We should bring a little vision and idealism to touch on our realism.

Perhaps I may be permitted, as this is probably my last speech from this rostrum, to speak entirely for myself and to have a little indulgence to speak just as an Englishman. A great French writer once said that only the English could be romantic because they had not enough logic to carry their romanticism to its logical conclusion. When I first entered the British Parliament ten years ago, Britain was in a position to lead Europe. It is largely her own fault that today there is a strong feeling in Europe that they do not want Britain here at all. In fairness, I must say that some of our European colleagues have not appreciated the importance of our Commonwealth connections. We have also a quite different approach to politics, an empirical approach — for example, we have not a written constitution — against a rather more formal approach on the Continent with the need to agree all the principles in the body of the Treaty and then to have enormous appendices making all the exceptions.

It is this conflict of approach which to some extent explains the misunderstandings which have happened. However, speaking entirely for myself, I believe that in these next months, certainly in the next year, this question of interdependence or national policy has to be faced in Europe. I would like to feel — I can only give my own support to it — that my own country would at this stage make a gesture of contributing to Europe, as it can contribute in this idea of solving the nuclear problem at least temporarily

in a European setting. I understand the problems of France. Unfortunately, I think it is perhaps the case that this conflict is very often shown to be a conflict between France and Britain. I believe France is essential to Europe. As I have said before, Europe without France is unthinkable. Marianne is the symbol of France, and Europe without France is like life without women.

However, I would in the strictly defence field recall the record of British participation in Europe. In the WEU Treaty we are the only power committed to keep troops on the Continent of Europe. In 1940, when we stood alone, did we let Europe down? The same is true of 1914-18. I understand that when I say "Europe", Europe includes "Britain", and I was very glad not only that our Foreign Secretary said it in a debate in the House of Commons some weeks ago but that the Minister of State repeated it here on Monday. It is probably a little late, and it may be said that this is another instance of "Perfidious Albion", but I would say, speaking very bluntly, that, although public opinion in Britain has been slow to come to the European ideal, in the last year or two there has been an immense and strong surge of British public opinion to be associated with Europe. I believe it would be a great mistake not only for Britain but for Europe if this association were not possible. I believe, therefore, that if we can put forward rather tentatively this idea we shall be helping to keep alight the flame of European unity.

I am sorry for having made probably the longest speech and the longest peroration since Mr. Gladstone, but I hope the Assembly will forgive me for bringing perhaps a little red wine of idealism to make our realistic bread and cheese more palatable.

I hope it will be possible for the Assembly to endorse this Report, because I believe it would not only lead to better defence of the West but would also be a step towards the greater unity of Europe.

The PRESIDENT (Translation). — I would like to thank you, Mr. Mulley, on behalf of the Assembly, for a most thorough and excellent piece of work. This is the third time you have

*M. Mulley (suite)*

Six s'y trouvent réunis avec mon pays, la Grande-Bretagne. C'est à l'aspect politique de la question que nous devons faire face. L'Europe continentale va-t-elle, seule, poursuivre sa tâche, ou bien la Grande-Bretagne et le reste de l'Europe vont-ils collaborer ensemble à la défense de l'Europe occidentale ? Tel est le dilemme qui se pose à nous dans la conjoncture actuelle. Si nous jetons les yeux sur une carte, nous constatons la relative insignifiance de l'Europe. De plus en plus, l'avenir du monde, la guerre et la paix, se joueront en Asie et en Afrique. Si elle veut continuer à jouer un rôle important dans les affaires mondiales, l'Europe doit apprendre à parler une seule langue, à faire entendre une seule voix et non un chœur discordant. Notre réalisme doit être teinté de clairvoyance et d'idéalisme.

Qu'il me soit permis, puisque c'est probablement mon dernier discours à cette tribune, de dire quelques mots à titre strictement personnel, et d'avoir la faiblesse de parler en tant qu'Anglais. Un grand auteur français a dit une fois que seuls les Anglais pouvaient être romantiques car ils n'avaient pas assez de logique pour pousser leur romantisme jusqu'à sa conclusion logique. Lorsque je suis devenu membre du parlement britannique, il y a dix ans, la Grande-Bretagne aurait pu devenir le chef de file de l'Europe. C'est en grande partie de sa faute si l'Europe d'aujourd'hui éprouve fortement le désir de se passer d'elle. A vrai dire, je crois que certains de nos collègues européens ont sous-estimé l'importance de nos liens avec le Commonwealth. Nous avons également une optique politique tout à fait différente, une optique empirique — on sait que nous n'avons pas de constitution écrite — alors que le continent aborde les problèmes de façon plus formelle. C'est ce qui explique son besoin de faire entrer tous ses principes dans le cadre d'un Traité suivi d'annexes volumineuses faisant état de toutes les exceptions.

Ce sont ces optiques divergentes qui, dans une certaine mesure, expliquent les malentendus qui ont pu survenir. Je dirais cependant, à titre personnel je le répète, qu'à mon avis dans les mois à venir et au plus tard l'année prochaine, l'Europe devra opter entre l'interdépendance ou la poursuite de politiques nationales. Je voudrais pouvoir être certain — mais je ne puis garantir que mon appui personnel — que mon pays fera alors un geste de solidarité envers l'Europe, car il peut l'aider à résoudre ce problème nucléaire,

en tout cas provisoirement, dans un cadre européen. Je comprends les problèmes de la France. Je crains qu'on ne laisse trop souvent entendre qu'il s'agit en fait d'un conflit entre la France et la Grande-Bretagne. J'estime que la France est indispensable à l'Europe. Comme je l'ai déjà dit, il est impossible de concevoir l'Europe sans la France. Marianne est le symbole de la France et l'Europe sans la France serait semblable à une vie sans femme.

Je voudrais toutefois retracer brièvement l'histoire de la participation britannique à la défense européenne. Nous sommes la seule puissance signataire du Traité de l'U.E.O. qui se soit engagée à maintenir des troupes sur le continent européen. En 1940, lorsque nous nous sommes trouvés seuls, avons-nous abandonné l'Europe ? Il en a été de même en 1914-18. Lorsque je prononce le mot « Europe », la Grande-Bretagne est sous-entendue, et j'ai été très heureux d'entendre non seulement notre Ministre des Affaires étrangères confirmer ce point à la Chambre des Communes, il y a quelques semaines, mais aussi notre Sous-Secrétaire d'Etat le répéter ici-même, lundi dernier. C'est peut-être un peu tard pour le dire maintenant ; on parlera peut-être encore de la « perfide Albion », mais je vous le dis tout net, si l'opinion publique britannique a mis longtemps à accepter l'idéal européen, il s'est maintenant produit un immense et puissant mouvement en faveur d'une association avec l'Europe. Ce serait, selon moi, une grave erreur non seulement pour la Grande-Bretagne, mais aussi pour l'Europe de ne pas donner vie à cette association. C'est pourquoi j'estime que si nous parvenions à faire admettre provisoirement cette idée, nous contribuerions à maintenir la flamme de l'unité européenne.

Je m'excuse d'avoir prononcé le plus long discours et la plus longue péroraison qui aient sans doute été faits depuis M. Gladstone, mais j'espère que l'Assemblée me pardonnera d'avoir mêlé quelques gouttes d'idéalisme à notre prosaïque breuvage de tous les jours.

J'espère que l'Assemblée voudra bien adopter ce rapport car je crois que nous parviendrions ainsi non seulement à améliorer la défense de l'Occident, mais encore à resserrer l'unité de l'Europe.

M. le PRESIDENT. — Mesdames, Messieurs, en votre nom je remercie M. le rapporteur, qui a accompli un travail aussi considérable qu'excellent. C'est la troisième fois qu'il défend le rapport

*The President (continued)*

presented the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments. Let us hope that you will not be burdened with a fourth report.

Whatever our individual reactions to the conclusions of the Report may be, I am sure it will have clarified our thinking, thanks to Mr. Mulley's skill and enthusiasm which are backed by his genuine idealism.

Thirteen speakers have given in their names for the debate. That is supposed to be an unlucky number, but we can only hope it will belie its reputation this time or perhaps it may induce other Representatives to add their names to the list.

I propose however, to close the list at mid-day.

Are there any objections?...

It is so decided.

I now call Mr. Kliensing to open the debate.

Mr. KLIESING (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would like to start by expressing my personal thanks to our Rapporteur, Mr. Mulley. His excellent Report has greatly simplified our discussion. To my thanks I may perhaps be allowed to add the hope that, despite his pessimistic hints, it will not be the last report Mr. Mulley will present to us here. I am particularly grateful for his statement today, which has clarified certain points, for I had the impression that there was some risk of confusion when, rather surprisingly, the Report was commented upon before it had been presented.

I would now like to make some comments on the draft Recommendation before us. When this Report was adopted in Rome by the Committee on Defence Questions and Armaments and the results of our work were made public, I had the impression that interest centred mainly on paragraph 1 (a), dealing with an integrated European nuclear force. I think our discussion of this point will be greatly shortened as a result of what Mr. Mulley has just told us in such detail here, as well as in paragraph 18 of his Report. Mr. Mulley has himself said we are dealing with an idea, and elsewhere in his comments he also spoke of a hypothesis. The essence of this idea is not to in-

crease the number of producers of strategic nuclear weapons, but to promote the concept of integration within Western European Union.

In my party's view, I should explain, this paragraph of the draft Recommendation merely enunciates a policy which aims at integration. It would be quite wrong to interpret our support for it as meaning that we regard it in the light of a back door through which we could somehow escape from the commitments we have voluntarily entered into. That is not what our statement means.

Besides, it would be completely wrong to think that paragraph 1 (a) represents the focal point of the Committee's work. That is factually far from the case, and it would also be a pity if that belief became general and so tended to divert public interest from the very important work which is reflected in paragraphs 1 (b) and 2.

Paragraph 1 (b) deals mainly with conventional weapons, of which we have often spoken, and I am thinking, in particular, of the interesting discussion we had at Strasbourg in the summer. The views we expressed then have been fully confirmed by general developments. Indications are that in the arms race between East and West a condition which may be called nuclear parity is coming increasingly closer.

Naturally the question arises of what is meant in these circumstances by conventional weapons. This question is linked with that of limited war. Yesterday we heard from a very authoritative source that such a limited war is inconceivable in Europe. I wonder, Mr. President, if anyone is in a position today to prophesy about this. I think even here it would be better to stick to the policy of "It's better to be safe than sorry".

I shall not go into this too deeply, but there are some questions which might well be raised here. For example, although it is said that any future war could only be one, first and foremost, between the U.S.A. and the U.S.S.R., it is questionable whether the U.S.S.R. would necessarily

*M. le Président (suite)*

de la Commission des Questions de Défense et des Armements. Espérons qu'il ne sera pas contraint de le défendre une quatrième fois.

Quelle que puisse être notre attitude respective à l'encontre des conclusions du rapport, il me semble certain que tous, grâce au zèle et au talent, appuyés sur des raisons qui sont celles du cœur, déployés par M. Mulley, y voyons maintenant plus clair.

Treize orateurs sont inscrits dans le débat. Espérons que personne ne dira demain : « numerus erat omen ». Treize est un chiffre souvent considéré comme porte-malheur et de ce fait d'autres membres pourraient vouloir s'inscrire.

Cependant, je propose de clore la liste des inscriptions à midi.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

Dans la discussion, la parole est à M. Kliesing.

M. KLIESING (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, je voudrais avant tout exprimer à notre cher rapporteur, M. Mulley, mes remerciements personnels. Son excellent rapport nous facilite beaucoup la technique de la discussion. En formulant ces remerciements, je dois y associer l'espoir que, contrairement aux allusions pessimistes de M. Mulley, ce n'est pas son dernier rapport qu'il nous présente dans cette enceinte. Je le remercie surtout de son exposé oral qui nous a apporté un certain nombre d'éclaircissements. J'avais en effet l'impression que le danger existait d'un certain manque de clarté, étant donné que fort étrangement l'interprétation critique du rapport avait précédé le rapport lui-même.

Je voudrais maintenant formuler quelques observations relatives à la recommandation que nous avons sous les yeux. Lorsque, après l'adoption de ce rapport à Rome par la Commission des Questions de Défense et des Armements, l'opinion publique s'est intéressée aux résultats des travaux de notre Commission, j'eus l'impression que cet intérêt se confinait plus ou moins au point 1 (a) de la recommandation qui traite du problème d'une force nucléaire européenne intégrée. Je suis d'avis que l'exposé très détaillé que M. Mulley vient de faire ici et ce qu'il nous avait déjà communiqué au paragraphe 18 de son rapport, est de nature à abrégé notablement la dis-

cussion sur ce point. M. Mulley a dit lui-même qu'il s'agissait d'une idée. A un autre endroit de son exposé, il s'est servi du mot « hypothèse ». Nous pouvons donc dire qu'il ne s'agit pas, en suivant cette idée, d'augmenter le nombre des producteurs d'armes nucléaires stratégiques, mais de faire valoir l'idée de l'intégration dans le cadre de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je voudrais déclarer pour mes amis politiques que nous considérons ce point de la recommandation uniquement sous l'angle d'une politique qui a pour but l'intégration. Je considère qu'il serait parfaitement erroné d'interpréter notre accord à la recommandation qui nous est présentée, dans le sens d'une échappatoire qui nous permettrait de nous dérober d'une façon quelconque aux obligations que nous avons librement assumées. Tel n'est nullement le sens de notre déclaration.

Par ailleurs, il serait complètement faux de voir dans le point 1 (a) l'essence des travaux de la Commission de Défense. En premier lieu, cela serait parfaitement inexact quant au fond. En second lieu, il serait très regrettable que de ce chef l'intérêt de l'opinion publique soit détourné des résultats très importants des travaux de la Commission qui se trouvent concrétisés dans les alinéas 1 (b) et 2 de la présente recommandation.

L'alinéa 1 (b) s'occupe spécialement des armes classiques. Nous en avons souvent discuté. Puis-je vous rappeler à ce propos le débat très intéressant que nous eûmes à Strasbourg l'été dernier ? L'évolution de la situation générale a jusqu'à présent entièrement confirmé les opinions que nous y avons exprimées. Il s'avère que, dans la course aux armements entre l'Est et l'Ouest, nous nous approchons de plus en plus d'un stade que nous pouvons qualifier d'équilibre nucléaire.

Ici surgit tout naturellement le problème de savoir ce que signifient, dans ces conditions, les armes classiques. Ce problème est lié à celui de la guerre limitée. Nous avons appris hier de source très autorisée qu'une telle guerre limitée serait en Europe inconcevable. J'ignore, Monsieur le Président, s'il y a une personne au monde qui puisse, à l'heure actuelle, faire des prophéties à ce sujet. Je suis d'avis que, dans ce cas également « sicher ist sicher » (ce qui est sûr est sûr).

Je ne voudrais pas approfondir ce problème. Quelques questions cependant mériteraient d'être posées. Lorsqu'on dit, par exemple, qu'une future guerre ne pourrait être qu'un conflit entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., il faut tout de même se demander si, dans le cas d'une guerre limitée,



*Mr. Kliesing (continued)*

intervene directly in a limited war. Other theatres of war, such as Korea or Indochina, have proved that this is not so. Or it might be asked whether in Europe too the tactics might not be adopted of putting out feelers in the shape of limited military resources, so as to test the West's will to resist. If a limited war is so completely out of the question, then the term "local actions", in NATO parlance, seems to me meaningless today. I believe conventional weapons are much more significant now than was often claimed a few years ago.

That is one reason why we are again demanding greater efforts from the member States of W.E.U. in this sphere, but in doing so we are only drawing the logical conclusion from the degree of execution of N.A.T.O.'s programme to date. While we do recognise — for Mr. Mulley has said so clearly enough — that the so-called striking-forces of N.A.T.O. are adequately armed, the same can unfortunately not be said about the shield forces. The NATO Council's long since agreed minimum programme for the establishment of 30 divisions is, to this very day, only partially realised. And what is worse, to judge from certain tendencies in the defence policies of several NATO States, it is very doubtful whether it will be possible to realise this programme at all in the foreseeable future.

In that connection, let me mention a notable piece of intelligence gleaned by many members of this Assembly at the last NATO Parliamentarians' Conference in America. There are indications that the defence policy of the United States is today being directed more and more towards a strengthening and motorisation of conventionally armed forces. I am not quite sure if there ever was a "Radford Plan" at all, or whether it rightly bears this name; but be that as it may, over in the U.S.A. the Radford Plan is long since outdated. What is more, Mr. Mulley also said just now — and this is surely rather curious — that at the present time the strongest conventional forces here in Europe are the American forces.

Here perhaps I may also point out that the opinion given recently to the Foreign Affairs Committee of the American Senate by some experts from Philadelphia University was that, in view of general political developments, American conventional forces should be strengthened. It was further suggested that American conventional forces on European soil should be increased by another division. No matter how much we may welcome this suggestion, I think there is no chance of its realisation unless we Europeans ourselves are willing to do more in this field than hitherto.

There is no need to be a prophet to foresee that in the coming months, and especially in December here in Paris, prominence will be given to the discussion of such questions, in particular that of how much more Europeans intend to do in the future than they have done in the past. I also wonder whether the existing composition and organisation of the conventional units are still sufficient to meet the demands of the situation and future developments. I am inclined to doubt it. In my view, further steps towards integration are required. My suggestion here, mainly as a result of impressions I gained at the US Strategic Army Corps, is that a similar strategic force should be created in Europe. This would be a kind of integrated European élite of troops equipped with the most modern arms and training, and highly mobile so that they could deal with any impending local action without delay. I believe the creation of such a conventionally armed élite, a kind of European fire-brigade, if you like, would not only contribute to a greater sense of security, but would also have certain political repercussions in the sense of reduced tension.

I will not go into the details of the equally important paragraph 2 of the draft Recommenda-

*M. Kliesing (suite)*

une intervention directe de l'U.R.S.S. se produirait nécessairement. D'autres théâtres de guerre, comme la Corée ou l'Indochine, nous ont prouvé depuis longtemps qu'il en va autrement. D'autre part, il y a lieu de se demander si l'on ne pourrait employer également en Europe la tactique qui a pour but de sonder la volonté de résistance de l'Occident, en employant des forces militaires réduites. Si la possibilité d'une guerre limitée doit être ainsi complètement écartée, je ne sais vraiment pas ce que doit encore signifier aujourd'hui l'expression « local actions » dans le vocabulaire de l'O.T.A.N. Je suis d'avis qu'il convient d'attribuer aux armes classiques, à l'heure actuelle, une importance bien plus grande que celle qu'on voulait bien leur concéder il y a seulement quelques années.

Si dans ce domaine, nous demandons de nouveau aux Etats membres de l'U.E.O., des efforts plus poussés, cela coïncide d'ailleurs exactement avec les conséquences qu'il faut tirer de la réalisation du programme de l'O.T.A.N. jusqu'à maintenant. Alors que nous reconnaissons — et M. Mulley l'a dit assez clairement — que ce qu'on appelle la « force de frappe » de l'O.T.A.N. est suffisamment armée, il n'en est malheureusement pas de même de sa force de défense. Le programme minimum de 30 divisions, approuvé depuis longtemps par le Conseil de l'O.T.A.N., n'a été que partiellement réalisé jusqu'à présent. Ce qui est encore pire, c'est que devant certaines tendances dans la politique de défense de quelques Etats membres de l'O.T.A.N. on doit conserver des doutes sérieux quant à savoir s'il sera possible de réaliser ce programme dans un avenir rapproché.

Monsieur le Président, permettez-moi d'attirer votre attention à cet égard sur une expérience très impressionnante que plusieurs membres de cette Haute Assemblée ont pu faire en Amérique à l'occasion de la dernière Conférence des Parlementaires de l'O.T.A.N. Les parlementaires ont pu constater notamment que la politique de défense des Etats-Unis vise aujourd'hui justement toujours davantage à renforcer et à motoriser les forces dotées d'un armement classique. S'il a existé un jour — on ne le sait pas exactement — un certain plan Radford — je ne sais pas non plus s'il porte ce nom à juste titre — on peut dire de toute façon aujourd'hui que le plan Radford est depuis longtemps dépassé aux Etats-Unis. M. Mulley nous a bien dit tout à l'heure qu'au fond il est curieux de constater que, sur le sol

européen, ce sont actuellement les Américains qui ont les forces armées de type classique les plus importantes.

Dans cet ordre d'idées, il me sera peut-être permis d'attirer l'attention sur une étude qui a été faite récemment par un groupe de travail de l'Université de Philadelphie pour la Commission de politique étrangère du Sénat américain. Cette étude parvient à la conclusion qu'en raison de l'évolution de la situation politique, un renforcement des forces armées américaines de type classique est nécessaire. L'étude propose, de plus, que les forces armées américaines de type classique sur le sol européen soient augmentées d'une division. Bien que nous applaudissions probablement à cette idée, je ne crois pas qu'elle ait des chances d'être réalisée aussi longtemps que nous, Européens, ne serons pas disposés à faire dans ce domaine un peu plus que ce qui a été fait jusqu'à maintenant.

Je crois qu'il n'est pas nécessaire d'être prophète pour prévoir que la discussion des problèmes de cette nature, et notamment du problème de savoir ce que les Européens pensent pouvoir faire de plus à l'avenir que ce qui a été fait jusqu'à maintenant, jouera un rôle important dans les mois à venir et surtout ici à Paris au mois de décembre. Je me demande également si les méthodes employées jusqu'ici pour mettre sur pied et pour organiser des unités qu'on appelle classiques suffisent encore aux exigences de la situation actuelle et de son évolution. Je voudrais répondre négativement à cette question et ajouter qu'il me paraît nécessaire que dans ce domaine également on envisage un pas nouveau vers l'intégration. En disant ceci, je pense à la création en Europe d'une force d'intervention stratégique similaire à celle du « U.S. Strategic Army Corps », inspiré en cela surtout par les impressions que j'ai eu l'occasion de recueillir auprès de ce Corps. Elle serait en quelque sorte une troupe d'élite européenne intégrée, munie de l'armement le plus moderne, très bien entraînée, extrêmement mobile pour être disponible partout où serait reconnue la menace d'une action locale imminente. Je crois qu'une troupe d'élite de ce genre, dotée d'un armement classique, une sorte de corps de sapeurs-pompiers européen, si vous voulez, contribuerait non seulement à augmenter ici le degré de sécurité, mais pourrait aussi avoir certains effets politiques allant dans le sens de la détente.

Quant à l'alinéa 2 du projet de recommandation, qui est également important, je ne voudrais

*Mr. Kliesing (continued)*

tion because there will be another opportunity of discussing its substance. I am sure, for example, that our distinguished Rapporteur, Admiral Hughes Hallett, will have many interesting things to say on the important question of standardisation. We gathered yesterday from the statement by Mr. Spaak that no progress whatever is being made in this matter. One of the Assembly's tasks will be to pay greater attention than before to standardisation, as well as to the problem of the integration of air defence.

Now I would like to comment on another fundamental point. I have the impression that when we advocate, as I do, a strengthening of W.E.U., there is opposition in certain circles, as though we were trying to advocate the creation of a WEU bloc within N.A.T.O. or to create a rival body to N.A.T.O. I think these views completely misinterpret our intentions, I am convinced that, on the contrary, all we do to strengthen W.E.U. is in accordance with the views of N.A.T.O. and as such, directly or indirectly helps to place the European defence contribution effectively in the NATO framework.

I ask you also to consider Mr. Mulley's Supplementary Report in this context. The fundamental question here is whether the circle of member States of W.E.U. should be widened or, more exactly, whether such a change should in fact even be considered. All this goes back to the discussion we had this summer in Strasbourg when, to our very great regret — and incidentally this view coincides with that of the responsible officers — we learned that the situation of the command structures in the North Sea and Baltic areas is very alarming. It is interesting generally that in the Committee on Defence Questions and Armaments we repeatedly find that our anxieties are, to a large extent, identical with those of the competent responsible officers. This makes the fact that they have not yet been resolved all the more bewildering. The present case is no exception.

In Strasbourg in the summer we adopted a Recommendation on this problem and the answer

to our anxiety is given in the Appendix to Document 150, which, in paragraph 7, states that the military authorities of N.A.T.O. have had under review for several years the NATO Naval Command structure, with a view to enhancing its effectiveness. Several years to study an urgent problem like this! That, Mr. President, is hardly a reassuring answer. I can only hope the method it reflects is not typical of N.A.T.O.'s approach to urgent, alarming problems.

Faced with this situation, we asked the Council if it would at least consider the question of Denmark and Norway joining W.E.U. The answer we received was that Norway and Denmark are member States of N.A.T.O. We knew that already. I think such a reply is not only unsatisfactory, but also a far from encouraging sign for co-operation between the Council and the Assembly.

As a general principle, I would like to add the following. There are, of course, in the framework of Western European defence policy, a whole lot of questions which are beyond the competence of W.E.U. and which can be solved only by N.A.T.O. There are, however, questions which are exclusively within the competence of the Ministerial Council of W.E.U. and which must be solved by it. I personally have a high opinion of the authority and determination of the Council of Ministers; they take their responsibilities seriously and will, I am convinced, in future find answers to questions which lie within their own competence and refuse to hide behind the broad back of N.A.T.O.

Mr. President, I believe that in these last few days we have once more become united in the belief that W.E.U. has a very important part to play. Even if we do not regard it as an organisation solely concerned with protecting the interests of defence policy, we should not be too modest and should give questions concerned with that policy the status which is their due. All organs of W.E.U. must take this task very seriously in the future, more seriously than in the past, for I am convinced that W.E.U. is called upon to play a more important part in the coming phase of European politics than it has done hitherto.

*M. Kliesing (suite)*

pas entrer ici dans les détails, étant donné que les problèmes qui y sont évoqués seront débattus à une autre occasion. En ce qui concerne par exemple le problème très important de la normalisation, notre éminent rapporteur dans ce domaine, notre collègue, l'amiral Hughes Hallett, aura sans doute à ce propos encore beaucoup de choses importantes à dire. Nous avons compris, d'après ce que M. Spaak nous a dit hier, qu'on ne faisait guère de progrès dans le domaine de la normalisation. Il incombera à notre Haute Assemblée de se consacrer davantage à l'avenir à ce problème ainsi qu'à celui de l'intégration de la défense aérienne.

Je voudrais encore me permettre de formuler une observation de principe. J'ai acquis l'impression que si l'on s'emploie à renforcer l'U.E.O. — et c'est bien ce que je fais — on provoque des susceptibilités dans certains milieux, comme si l'on avait l'intention de prôner un bloc U.E.O. au sein de l'O.T.A.N. ou bien de mettre en route quelque entreprise concurrente de l'O.T.A.N. Je crois que si l'on défendait cette manière de voir, on donnerait une interprétation complètement fautive à nos intentions. J'ai la conviction, au contraire, que tout ce que nous entreprenons pour fortifier l'U.E.O. est dans l'esprit de l'O.T.A.N. et aide, directement ou indirectement, à ériger efficacement la contribution européenne à la défense dans le cadre et dans l'esprit de l'O.T.A.N.

C'est dans cette optique que je vous prie de comprendre le rapport supplémentaire de M. Mulley. Il s'agit ici du problème de principe, à savoir si l'on doit élargir le cercle des États membres de l'U.E.O. ou plus exactement si réellement ce problème mérite d'être examiné. Le point de départ s'en trouve dans les débats qui ont eu lieu à Strasbourg l'été dernier, où nous avons constaté — à notre vif regret et en accord du reste avec la manière de voir des officiers responsables — que la situation de la structure des commandements en Mer du Nord et dans la Baltique est de nature à susciter de fortes inquiétudes. Il est d'ailleurs intéressant de constater que nous remarquons toujours de nouveau, dans nos travaux de la Commission de Défense, que nos soucis s'identifient largement à ceux des officiers compétents responsables. Le fait qu'il ne se produit rien pour les dissiper nous préoccupe d'autant plus. Il en est ainsi dans le cas qui nous occupe.

Ce problème s'est trouvé posé dans la recommandation que nous avons formulée l'été dernier

à Strasbourg. Nous trouvons maintenant dans l'annexe au Document 150 une réponse à ces préoccupations. Il y est dit notamment à l'alinéa 7 que les autorités militaires de l'O.T.A.N. étudient depuis plusieurs années la structure du Commandement naval de l'O.T.A.N. en vue d'en améliorer l'efficacité. Ce problème urgent est à l'étude depuis plusieurs années ! C'est là, Monsieur le Président, une réponse peu réconfortante. Je ne puis qu'exprimer l'espoir que cette méthode ne soit pas typique de celles employées à l'O.T.A.N. pour traiter des problèmes urgents et inquiétants.

En présence de cette situation, nous avons demandé au Conseil des Ministres s'il voulait au moins examiner la possibilité d'adhésion du Danemark et de la Norvège à l'U.E.O. Le Conseil a répondu que ces pays sont membres de l'O.T.A.N. Nous le savions déjà auparavant. Une telle réponse est, à mon avis, non seulement peu satisfaisante, mais aussi peu encourageante pour la coopération entre le Conseil et l'Assemblée.

Je voudrais formuler à ce sujet les observations de principe suivantes. Il existe — bien entendu — dans le cadre de la politique de défense de l'Europe occidentale une foule de problèmes qui dépassent la compétence de l'U.E.O. et qui ne peuvent trouver une réponse qu'après de l'O.T.A.N. Toutefois, il existe également des problèmes qui sont exclusivement de la compétence du Conseil des Ministres de l'U.E.O. et auxquels celui-ci devrait donner la réponse. Personnellement, j'ai une opinion tellement élevée de l'autorité et de la résolution du Conseil des Ministres d'exercer pleinement ses attributions que je suis persuadé qu'il refusera à l'avenir de se dissimuler derrière le large dos de l'O.T.A.N. lorsqu'il aura à répondre aux questions qui relèvent de sa compétence.

Monsieur le Président, je pense que ces jours-ci nous sommes convenus de nouveau de ce que l'U.E.O. a un rôle très important à jouer. Tout en ne considérant pas l'U.E.O. comme un organisme devant sauvegarder seulement les intérêts de la politique de défense, nous ne devrions pas pour autant être trop modestes et devrions donner également aux problèmes de la politique de défense le rang qui leur revient. Tous les organes de l'U.E.O. devraient prendre à l'avenir cette tâche très au sérieux, beaucoup plus que cela ne fut le cas jusqu'à présent, car j'ai la conviction que dans l'étape de la politique européenne qui s'ouvre en ce moment, l'U.E.O. est appelée à jouer un rôle plus important que celui qui lui a été dévolu jusqu'à maintenant.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, the title of the Report asked for from Mr. Mulley was "The State of European Security". Security is therefore its keynote and on this Mr. Mulley has given us not one report but three, all of which are most valuable in view of the current situation. Besides providing a quantity of food for thought and a mass of valuable information, they also present a series of conclusions which, though specific enough, can unfortunately hardly be called optimistic.

Besides their present value, Mr. Mulley's three reports will also, I think, prove of historic value because, despite today's undoubted difficulties, the chances of world security may perhaps be said to have improved slightly. I would begin by congratulating the Rapporteur on his belief that there can be no real security unless and until some progress is made towards disarmament, a belief that leads him at the outset to adopt a viewpoint altogether outside the question of organised defence. It is this belief and the space, however modest, that he devotes to defending it that strike me as the really significant features of his Report, in spite of the admittedly valuable, detailed thought-provoking conclusions at which he finally arrives.

Security can, in fact, come only from a change in the political climate leading to a change in the original concepts on which our organisation has been built up. How much hope is there of such a change? I do not intend, neither have I the skill, to produce another review of the situation similar to that contained in Mr. Spaak's lucid and authoritative speech. But opportunities are there to be grasped and I am glad that, when suddenly confronted with Mr. Khrushchev's spectacular proposal for overall disarmament, if necessary by stages, the United Nations regarded it sufficiently seriously to set up a Sub-Commission to discuss the proposal itself and its possibilities.

The destinies of the whole world may be about to be altered by the summit conference and, at this very moment, in the course of an interview that took place only yesterday between him and Dr. Adenauer, General de Gaulle said: "The first question to be dealt with at the summit con-

ference will be disarmament, and that problem, I may tell you, is the most important factor in mankind's destinies today."

Do we really believe we can change the political climate?

The essence of Mr. Mulley's Report can be summed up in the three suggestions he makes.

The first is that any *détente* to be observed at the moment is the result of the near-parity achieved by the two sides in what are now called 'striking forces', in other words, nuclear weapons. As the fact of this parity is what prevents the outbreak of a world war, we must preserve it. It is the factor that makes a generalised conflict impossible. That being so, we should envisage retaining our conventional weapons.

The second suggestion is that we should endeavour to secure ourselves so far as we possibly can by building up a defence force strong enough to deter any potential aggressor.

The Rapporteur's third suggestion comes in his conclusions and is as follows. The treaties establishing W.E.U. aimed at creating a united Europe and putting it in a position to defend itself. United Europe has not yet been created, however, and European defence is certainly very much less satisfactory than we hoped it would be when we ratified the treaties, more especially the Paris Agreements which themselves reproduced the essential elements of the Brussels Treaties.

Accordingly, Mr. Mulley's final conclusion is that we should maintain our defence forces while at the same time doing all we can to bring about disarmament. If we are to maintain these forces, however, and if they are to be of any use, there must be a very close degree of co-operation, if not full integration between us, or we shall never achieve the perfect security at which we aim.

I think that is a fair summary of the Report presented by our admirable Rapporteur, at least as I understood it.

If I may enlarge a little on the points I have mentioned, I would like to go back to the situation that existed when Western European Union was first created. We were then facing a bloc of Communist countries arising certainly from an inaccurate, if not actually misleading, interpretation of the occupation treaties that followed the Yalta and Potsdam Agreements. These treaties created a number of situations from which it will

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Moutet.

M. **MOUTET** (*France*). — Monsieur le Président, mes chers collègues, M. Mulley a été chargé de nous présenter un rapport sous l'intitulé « Etat de la sécurité européenne ». C'est donc le problème de la sécurité qui l'emportait avant tout et sur ce point il nous a présenté non pas un rapport, mais trois, qui, à mon avis, ont une grande valeur actuelle, car ils nous apportent aussi une matière à penser particulièrement dense, des informations objectives très intéressantes et des conclusions des plus précises mais qui, hélas ! n'inclinent pas à l'optimisme.

Je suis sûr que ces rapports, en plus de leur valeur actuelle, auront plus tard une valeur historique, parce que le monde, dans une situation particulièrement difficile, voit peut-être quelque peu augmenter les chances de la sécurité. Le premier mérite que je reconnaitrai au rapporteur, c'est d'avoir considéré qu'il ne pourrait exister de sécurité réelle que le jour où les propositions de désarmement auront fait quelques progrès. C'est donc en dehors de l'organisation armée de la défense qu'il se place tout d'abord, et si intéressantes, si longues, si importantes que soient ses conclusions, c'est le principe même qu'il affirme et auquel il rend hommage — même si cet hommage ne tient qu'une faible place dans le rapport — qui revêt pour moi une importance capitale.

La sécurité ne peut, en effet, reposer que sur un changement de climat qui modifiera les conceptions qui ont conduit à notre organisation. Y a-t-il des chances que cette modification intervienne ? Je me garderai, n'en ayant pas les moyens, de refaire ici l'exposé qu'avec tant de lucidité et d'autorité a présenté à M. Spaak. Mais, quand une chance se présente, nous devons la saisir, et je suis heureux que l'Organisation des Nations Unies, saisie spectaculairement d'une proposition de désarmement général ou, au besoin par étapes, présentée par M. le Président Khrouchtchev, l'ait considérée comme assez sérieuse pour constituer une sous-commission qui en discutera et qui examinera si sur ce point quelques progrès sont accomplis.

A l'heure où peut-être les destins du monde vont se modifier par cette conférence au sommet, où dans un entretien qui a eu lieu hier M. le Chancelier Adenauer et le Président de Gaulle disaient : « La première question qui se posera à l'examen de la conférence au sommet sera celle

du désarmement, je me permets de penser que c'est la vue exacte qui importe au destin présent de l'humanité. »

Changer le climat, pensons-nous sérieusement pouvoir y arriver ?

Le rapport de M. Mulley se résume dans les trois propositions suivantes.

S'il y a actuellement détente, c'est en raison d'une sorte d'égalité dans la possession de ce qu'on appelle maintenant « la force de frappe », c'est-à-dire l'armement nucléaire. Puisque cette égalité de force empêche une guerre générale, nous devons la conserver. Elle rend le conflit général impossible. Il faut donc envisager le maintien des armes classiques.

La seconde proposition est celle-ci : nous devons chercher les moyens d'assurer au maximum la défense de la sécurité par un armement qui soit assez puissant pour décourager tout agresseur éventuel.

Quand il arrive à sa conclusion, la dernière proposition de notre rapporteur est la suivante : les traités à l'origine de notre existence ont eu pour objet de créer une Europe et de lui donner des moyens éventuels d'assurer sa défense. Or, l'Europe n'est pas vraiment créée, et en tout cas les moyens de sa défense ont complètement déçu les espérances que nous avons pu avoir au moment où nous avons voté ces traités, en particulier les Accords de Paris reprenant les directives essentielles des Traités de Bruxelles.

Sa conclusion est donc la suivante : nous devons maintenir nos armements, tout en faisant le plus grand effort possible de désarmement, mais si nous les maintenons, si nous voulons qu'ils aient une efficacité, il faut que nous tendions au maximum d'entente, sinon d'intégration pour arriver à obtenir le résultat de garantie et de sécurité que nous recherchons.

Voilà, je crois, sans le trahir, résumé tel que je le comprends, le rapport de notre très remarquable rapporteur général sur ce sujet.

Revenant sur ces diverses considérations, je voudrais que nous reprenions à l'origine les conditions dans lesquelles nous avons créé l'Union de l'Europe Occidentale. Nous avons vu se constituer un bloc des Etats communistes, bloc qui était né d'une interprétation pour le moins inexacte — pour ne pas dire fallacieuse — des traités d'occupation résultant des accords de Yalta et de Potsdam. Ces traités ont abouti à

*Mr. Moutet (continued)*

be very difficult to escape. As Mr. Spaak told us yesterday, although the Communist bloc do not seem at the moment to want a hot or even a cold war, their ultimate objectives remain unchanged. It was the existence of this bloc that brought about the conclusion of the Brussels Treaty for the organisation of the Atlantic Alliance, followed by the creation, first, of the Council of Europe and then of Western European Union, which was destined to fill the gap created by the defeat of the European Defence Community. The latter, as we know, was brought about by France as a result perhaps of a feeling that recent events were still too close for her to agree to a single, integrated armed force belonging to the six powers only. It was in order to effect a better balance that we turned to the solution provided by the Brussels Treaties which would bring Great Britain in as well.

Our object, however, remained the same: to create a second bloc of countries to counterbalance the first. The West's problem today is whether to rely on material weapons — the retort nuclear and military — or on the moral force engendered by our determination to remain united in the face of all attempts to overturn the existing order by war and violence.

Personally, I have more faith in the latter. The old formula "if you want peace, prepare for war" has never yet, I am afraid, prevented a war. Men have always prepared for war and yet wars have never failed to break out although sometimes only after a long interval, another fact providing food for thought. Men are always preparing for the next war, but sometimes find themselves fighting the one after the next.

Any failure to maintain the solidarity of the western nations will remove the whole basis of the *détente* and the change in the political atmosphere. That is one of the main conclusions to be drawn from a study of the Report before us.

Solidarity, yes; but not just in theory. It is delightful to hear from Ministers of the good intentions of their respective governments, but what really matters is what they do, not what they intend. That is the crux of the matter and what we need to know today is what has actually been accomplished.

I have now been a member of European assemblies for ten years. At the beginning I was full of enthusiasm, but when I look round at the European institutions today, I only see a maximum dispersal of effort and an undoubted tendency on the part of the allied countries to restrict progress towards understanding or integration to a minimum. We are very far indeed from our original goal, a fact which should make us think. I am wholeheartedly in favour of the Committee's Recommendation, because I regard it as imperative for us to return to our original starting point, if we are ever to attain the objectives or even the hopes we had when we set out.

I need no reminding of the difficulties before us or the obstacles that will always lie in the way of any plan for disarmament. The first is scepticism, disarmament having been one of the League of Nations' ideals that subsequently proved bankrupt. "Arbitration, security, disarmament"; this meant that compulsory arbitration must always precede any recourse to force. Security meant supervision, which might lead on to general or partial disarmament.

Just because that ideal proved bankrupt, are we to give up all hope of mankind's survival at a time when the development of the means of mass destruction has changed the whole direction of our civilisation?

It was because both the Renaissance and the 18th century believed in the possibility of mankind's survival that war could then be limited to the actual combatants. Today, on the other hand, we are developing weapons of mass destruction aimed at the general population who ought not to be regarded as combatants, if indeed a war is conceivable today in which anyone can escape being so regarded. This new concept of war represents a seriously retrograde step for civilisation; but if it is held we must not shut our eyes to it. You do not need me to tell you what a nuclear war will be like; you all know only too well. All the same, a frightening choice lies before you.

If we are to have disarmament, with what weapons should we begin? This is a subject of serious discussion today in the highest intellectual circles no less than in our political organisations. One view is that complete nuclear disarmament is unobtainable because of the difficulty of

*M. Moutet (suite)*

créer des situations de fait dont il sera très difficile de sortir. M. Spaak nous a dit hier que, si actuellement apparaissait le désir de ne pas recourir à la guerre chaude, ou même froide, néanmoins le but, l'objectif du bloc communiste restait exactement le même. C'est en face de ce bloc que d'abord est intervenu le Traité de Bruxelles pour l'organisation de l'Alliance Atlantique, puis qu'ont été constitués le Conseil de l'Europe, l'Union de l'Europe Occidentale destinée à combler ce vide dans l'Europe qui résultait de l'échec de la Communauté Européenne de Défense. Celle-ci, en effet, avait échoué du côté de la France, peut-être encore trop proche des événements pour accepter qu'une même armée intégrée soit uniquement entre les Six, et c'est pour avoir un équilibre meilleur qu'on s'en est référé aux Traités de Bruxelles, afin que la Grande-Bretagne intervienne pour rétablir un équilibre qui ne paraissait pas suffisant.

Mais le but était, en face d'un bloc, de créer un autre bloc, et la question qui se pose aujourd'hui est de savoir si ce sont les armements, la riposte nucléaire ou l'organisation militaire qui en imposent, ou si c'est au contraire la volonté morale des puissances occidentales de rester étroitement unies pour s'opposer à toute tentative de subversion qui, pour transformer le monde, recourrait aux plus extrêmes violences.

Je suis plus d'accord sur ce dernier point que sur le premier, car je crois, hélas ! que la vieille formule : « Si tu veux la paix, prépare la guerre », n'a jamais empêché les guerres. On les a toujours préparées, elles ont toujours éclaté, souvent à retardement, et cela aussi nous donne matière à penser; on a toujours préparé une guerre, et quand elle survenait on était en retard d'une guerre.

Si aujourd'hui nous ne maintenons pas cette solidarité des nations occidentales, la base même de toute détente, de tout changement de climat, disparaît, et c'est là une des considérations importantes qui doivent résulter du rapport qui nous est présenté.

Solidarité, mais non pas seulement dans les intentions ! Bien entendu, il nous est agréable d'entendre les rapports des ministres qui témoignent des bonnes intentions de leurs gouvernements. Ce qui importe, ce ne sont pas les intentions, ce sont les réalisations, ce sont les faits; c'est cela qui est important, et il s'agit de savoir

aujourd'hui où nous en sommes quant à ces réalisations.

J'appartiens depuis dix ans aux assemblées européennes, j'y suis entré avec enthousiasme, et je dois dire qu'aujourd'hui je constate dans les institutions européennes un maximum de dispersion, une tendance parmi les nations alliées au minimum d'intégration et d'entente. Je considère donc que nous sommes loin du but que nous nous étions proposé, que nous devons y réfléchir et, si j'apporte toute mon adhésion à la recommandation proposée par notre Commission de Défense et des Armements, c'est parce que je crois qu'il faut tout de même revenir où nous étions au point de départ pour atteindre les objectifs et même les espérances que nous avons formulés.

Je sais bien que c'est particulièrement difficile, qu'un plan de désarmement va se heurter à de nombreux obstacles. D'abord au scepticisme : le désarmement était l'un des éléments de la formule de la Société des Nations, qui a fait faillite. « Arbitrage, sécurité, désarmement », cela signifiait que quiconque, avant de recourir à la force, devait d'abord recourir à l'arbitrage obligatoire. Sécurité signifiait contrôle, après quoi un désarmement général ou partiel pourrait en résulter.

Allons-nous, parce qu'il y a eu faillite, perdre l'espoir dans la survie de l'humanité au moment où le progrès des moyens de destruction massive entraîne une transformation des directives de la civilisation ?

Car ce fut à la fois grâce à l'espérance et de la Renaissance et du XVIII<sup>e</sup> siècle que la guerre a pu être limitée aux combattants, alors qu'aujourd'hui, si nous allons vers les armes de destruction massive, c'est précisément parce qu'elles vont frapper les populations qui ne devraient pas être considérées comme des combattants, si tant est qu'aujourd'hui il puisse y avoir une guerre où chacun ne soit pas considéré comme combattant. Cette conception traduit un grave recul de la civilisation. Mais, si elle existe, nous devons tout de même en tenir compte. Je n'ai pas à vous dire ce que serait la guerre nucléaire. Vous êtes tous trop informés de cette question pour qu'on y insiste. Il n'en est pas moins vrai qu'un choix redoutable se pose à vous.

Aujourd'hui, s'il doit y avoir un désarmement, sur quels points doit-il avoir lieu ? On en discute sérieusement, non pas seulement dans les organisations politiques, mais également aux sommets les plus intellectuels, et certains nous disent qu'il paraît impossible d'obtenir le désarmement



*Mr. Moutet (continued)*

exercising supervision over stocks of nuclear weapons and their destruction. Hence it is claimed that a great power with sufficient territory could retain its nuclear weapons, avoid submitting them to supervision and thus have them ready for use when the moment came. When confronting this nation, have we any justification for resorting to the use of nuclear weapons ourselves? The treaties allow us considerable latitude in the matter. It is true that Germany has been forbidden to manufacture nuclear and bacteriological weapons of mass destruction, but there is no prohibition on the other nations. In spite, therefore, of our Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee, we each retain a certain freedom of action which could obviously represent an extremely grave danger. With every country free to produce hydrogen or other atomic bombs, what, it may be asked, would bring about the outbreak of a nuclear war, if the use of these weapons depended upon the caprice of a single nation instead of the decision of an international authority?

Suppose the countries of the Middle and Far East are largely supplied with nuclear weapons, what would happen? Some of them, after all, conceive of the future in less advanced terms than do the western nations. Can it be supposed that these countries would hesitate to destroy their opponents by using the nuclear bombs that had been presented to them or that they had been given the opportunity of producing for themselves? The Rapporteur proposes joint production and control of these weapons. Why cannot we agree to this?

I love my country as much as any man and I think the best way of defending it is by grasping once for all the fact that the western nations must stand together in interdependence. We, who owe so much to our allies, must never forget this or fail to draw the right lesson from it in the dark days still to come.

Naturally, we can negotiate agreements or conventions forbidding or restricting the use of nuclear weapons except in reply to aggression. That would imply defining the term aggressor, but here I think we could fall back on the old League of Nations definition of an aggressor as one who has recourse to force without first attempting to settle matters by what should be compulsory arbitration.

We are always complaining that the communists' proposals are mere propaganda and that their only object is to win a political advantage. That is a type of criticism I always mistrust; any government likes to win a political advantage. All the same, I think we must take these proposals for overall disarmament seriously. However many international agreements we may have seen torn up, they do nevertheless provide some kind of restriction; if we were to begin campaigning today in favour of international arbitration it might perhaps provide a reply to such of these proposals as we are unable to regard as altogether genuine.

I want to stress this idea of arbitration which I would like to see discussed at international level. The Security Council has given too many proofs of its weakness and inadequacy for us to feel we can rely on it alone, and even when, as has happened once or twice, it gives preliminary orders to halt hostilities it is still obliged to back them up by offering the side that considers itself aggrieved the right to state its case in court. We may deduce from this that the use of nuclear weapons can be forbidden or limited in cases of resistance to aggression, on condition that provision is also made for a case to be stated in court.

Furthermore, since it is conventional weapons in which we are probably still considerably, or, at least to some extent, inferior to the unnumbered hordes of the vast empires beyond the Iron Curtain, I wonder whether a slight reduction in the period of military service or in the amounts we are at present spending on armaments would not provide tangible proof that the political climate can be altered and that there is rather more ground for optimism.

The second obstacle of those I referred to is the present situation in Europe. Mr. Spaak told us in his masterly speech why we could speak of a *détente*, in spite of the fact that the countries of Eastern Europe had not abandoned the fight to impose world communism. He omitted, however, to mention one problem which will certainly confront the participants in the summit conference. I mean the situations that were created by the Yalta and Potsdam Agreements. For the last fourteen or fifteen years Poland has been left

*M. Moutet (suite)*

nucléaire total en raison de la difficulté du contrôle des stocks et de leur destruction. Il sera donc toujours possible à une grande nation qui aura derrière elle de vastes espaces de maintenir cette arme nucléaire, de la soustraire, par conséquent, à tout contrôle et même, le moment venu, de l'utiliser éventuellement. En face de cette nation, avons-nous quelques raisons de recourir nous-mêmes à l'arme nucléaire ? Bien entendu, les traités laissent à cet égard une très grande liberté à toutes les nations. Seule l'Allemagne s'est vu interdire la fabrication des moyens de destruction massive que sont les armes nucléaires et bactériologiques. Mais on n'a rien interdit aux autres nations. Dès lors, on a beau avoir une Agence de Contrôle des Armements et un Comité Permanent des Armements, chacun garde une certaine liberté qui, évidemment, peut être singulièrement dangereuse. Si chaque nation a le droit de produire la bombe à hydrogène ou une autre bombe atomique, la question se pose de savoir comment éclatera une guerre nucléaire si, au lieu d'être soumise à une discipline internationale, elle ne dépend que de la volonté d'une seule nation.

Supposons que ces armes nucléaires soient répandues en Extrême-Orient et même en Orient. Certaines de ces nations, voyez-vous, ont peut-être une conception de l'avenir qui n'est pas aussi mûre que celle des nations occidentales. Hésiteront-elles à détruire leurs adversaires avec les bombes nucléaires qui leur auront été confiées ou qu'on leur aura donné le moyen de produire ? Le rapporteur nous propose la production et le contrôle en commun. Pourquoi ne pas le suivre ?

J'aime mon pays autant qu'on peut l'aimer, mais je considère que le meilleur moyen de le défendre, c'est de prendre conscience de la solidarité et de l'interdépendance nécessaires des nations occidentales. Nous devons trop à nos alliés pour l'oublier et ne pas en tirer une leçon pour l'avenir si sombre qui s'ouvre encore devant nous.

Je conçois parfaitement qu'en ce qui concerne le désarmement nucléaire, puissent intervenir des accords, des conventions par lesquelles des contractants s'interdiraient l'usage des armes nucléaires ou le limiteraient, sauf en cas d'agression. Mais cela implique la nécessité de définir l'agresseur, et je reprends alors les vieilles formules de la Société des Nations : l'agresseur sera celui qui se sera engagé dans une action de force

sans avoir recours à un arbitrage, lequel devra être rendu obligatoire.

Nous nous plaignons toujours que les nations communistes ne nous font que des propositions de propagande et qu'au fond des choses elles ne recherchent que des succès politiques. Tout gouvernement recherche des succès politiques, et je me méfie des procès de tendance. Mais, si je me méfie des procès de tendance, je crois qu'il faut tout de même prendre au sérieux ces propositions; que, si nous avons vu violer bien des contrats internationaux, ils sont tout de même d'abord une limitation, et que, si nous faisons aujourd'hui la propagande pour l'arbitrage international, ce serait peut-être une réponse à ces propositions de désarmement général dans la mesure où nous ne les considérerions pas comme absolument sérieuses.

J'en reviens à cette notion de l'arbitrage, que je voudrais voir discuter dans les relations internationales; car, hélas ! le Conseil de Sécurité nous a montré dans tant d'occasions son insuffisance et sa faiblesse qu'il apparaît bien aujourd'hui qu'on ne peut pas se reposer uniquement sur lui, et s'il peut donner les premiers ordres, comme il l'a fait dans certains cas, d'interrompre les hostilités, encore faut-il que ce soit en offrant un recours judiciaire possible à celui qui croit avoir raison. Par conséquent on peut s'interdire l'usage des armes nucléaires ou en limiter l'usage en cas d'agression, à la condition que subsiste une possibilité de recours.

En même temps, puisque les armements classiques sont peut-être ceux dans lesquels nous sommes encore assez en retard, ou en tout cas assez insuffisants en face des masses innombrables de ces immenses empires situés au-delà du Rideau de Fer, il me semble que, si quelques progrès étaient réalisés dans la réduction du temps de service, dans la réduction des dépenses d'armement, peut-être manifesterions-nous ainsi que le climat peut être changé et que des raisons plus grandes d'espérance nous sont données.

La seconde difficulté, c'est la situation actuelle de l'Europe. Dans son magnifique discours, M. Spaak nous a dit les raisons pour lesquelles il pouvait peut-être y avoir une détente bien que les nations de l'Est poursuivent la lutte pour le triomphe du communisme. Mais il est une considération qu'il n'a pas fait valoir et devant laquelle vont se trouver placés ceux qui auront à discuter à la conférence au sommet. Il s'agit des situations de fait créées par les accords de Yalta et de Potsdam. On a laissé pendant quatorze ou

*Mr. Moutet (continued)*

to administer the areas beyond the Oder-Neisse Line. Elsewhere governments have been allowed to be set up under military occupation. Do you really think these governments could disappear if, as a result of negotiation, their populations were given the right to self-determination — a right that France has recently so strikingly recognised and that she had already recognised earlier when W.E.U. stated that the population of the Saar must be given the right freely to choose its own future? Here is a precedent that should count for much in the future of Europe, but I have little hope that it will be followed.

Here is another problem for the summit conference: will there be any alteration in the situations to which I have referred? Will either side be ready to yield one point in order to gain another? Will any compromises be possible?

For my part, I believe the obstacles will prove too serious to allow of any great changes. Unless immediate progress can be made on disarmament, there will be no very great change even in the political climate.

So much for the situation in which we shall find ourselves and which was in the mind of the Rapporteur when he drew his conclusions, which deserve to be studied carefully by governments and parliaments alike.

As for the causes of the present difficult situation, I cannot do better than quote the points set out so clearly by the Rapporteur in his Report. The first is the lack of a clear-cut strategy. It has been impossible, he says, to discover what our strategy would be in the case of a conflict and he goes on to support his statement by a series of almost unanswerable arguments.

The second point he makes is our unwillingness to integrate and he refers, for obvious reasons, to the special position of France. You may be surprised to hear that not everyone in France holds identical views. Perhaps you know this already but, whether you do or not, it is a fact that not every Frenchman is agreed on this point. Let me add that I have no intention of jumping to the conclusion, on the basis of a single speech, that the speaker has adopted what would be a politically indefensible position, or that his views can be interpreted only in one way. Even in the Report, the opinion of the allied nations emerges clearly. I have enough belief in the political sense of the head of our Government to feel sure he

will find the interpretation, and that he will not force France into the opposite position from the one she must adopt if a united Europe is to be created.

If you do not like the phrase unwillingness to integrate, let us call it an unwillingness to reach a common understanding or to pool our organisation. That is the second point made by the Rapporteur in his attempt to show the dangers of our present arrangements.

His third point is the lack of standardisation. We tried so hard to provide a solid administrative foundation to carry out W.E.U. policy, but once Great Britain had joined the other six powers it might perhaps have been equally easy to ask her to explain her exact position with regard to the standardisation of armaments, co-operation and the exchange of information, for what common ground are we going to be able to find? People talk of integration; Mr. Debré, now our Prime Minister, whose co-rapporteur I would at that time have been if I had not preferred to retain my freedom of action, in his report on the Paris Agreements used the phrase: "We are allies now". Yet, even in that 1954 report, which I re-read with some care before the present debate, there were signs that countries were reluctant to integrate.

I agree with Mr. Debré on the importance of realising that there can be no real military co-operation without a common policy. Without a common policy, military co-operation is no better than a body without a soul. But I have not forgotten Mr. de la Vallée Poussin's pertinent speech, in which he pointed out where this policy would necessarily be made, and if I spoke just now of the dispersal of effort it was because what I want is the rationalisation of Europe, the unification of Europe, even, or indeed more especially, if this involves debate and discussion. What I do regard as both politically and economically fatal, if we really want military co-operation, is to set up a number of organisations which will first duplicate and then inevitably and actively oppose each other.

Here is another problem that must be faced before deciding whether we shall proceed to standardise or rationalise the various European institutions. For my part, I know we must; I know that way lies our salvation which is to be found nowhere else, least of all in a dispersal of effort.

So much for the third of the Rapporteur's points.

*M. Moutet (suite)*

quinze ans la Pologne administrer les régions situées au-delà de la ligne Oder-Neisse. On a, grâce aux occupations militaires, permis à des gouvernements de se constituer. Pensez-vous qu'ils pourront disparaître à la suite d'une négociation qui donnerait à leurs peuples le droit à l'auto-détermination que la France reconnaît aujourd'hui d'une façon éclatante et dont elle a donné l'exemple lorsque l'U.E.O. lui a dit que les populations de la Sarre disposeront librement de leur sort ? Ce précédent devrait peser lourd dans l'avenir de l'Europe, mais je ne compte pas qu'il soit suivi.

C'est là l'autre difficulté d'une conférence au sommet : les situations de fait seront-elles modifiées ? Pour obtenir ceci, acceptera-t-on cela ? Des compensations seront-elles possibles ?

Je crois que les difficultés seront telles que la situation ne sera pas profondément modifiée. Si nous n'obtenons pas d'abord un progrès dans le désarmement, le climat lui-même ne sera pas profondément modifié.

Telle est la situation devant laquelle nous allons nous trouver. C'est en face de cette situation que notre rapporteur s'est placé pour en tirer ses conclusions qui doivent être examinées et méditées par nos gouvernements comme par nos parlements.

Pourquoi, dit-il, sommes-nous dans une situation particulièrement difficile ? Je cite son rapport écrit, qui traduit bien sa pensée : manque de netteté dans la position stratégique. Nous n'avons même pas un instant pu savoir quelle sera la stratégie que nous pourrions employer en cas de conflit. Ce thème est développé avec une argumentation à laquelle il y a peu à répondre.

Sa deuxième considération, c'est le manque de volonté d'intégration. J'entends bien qu'il nous oppose la situation particulière de la France. Figurez-vous qu'en France nous ne pensons pas tous de même. Ce n'est pas pour vous, peut-être, une découverte, mais il est certain que nous ne sommes pas tous d'accord sur cette considération. J'ajoute que je ne conclurai pas d'un seul discours à une position politique indéfendable ou qui ne peut pas supporter d'autre interprétation, car le sentiment des alliés, même dans ce rapport, se trouve exposé. Je crois assez à l'esprit politique du chef de notre gouvernement pour être certain qu'il trouvera l'interprétation, qu'il ne fera pas prendre à la France une position très

différente de celle qu'elle doit prendre pour la constitution de l'Europe.

Manque d'intégration ? Si le mot vous choque, disons d'entente, d'organisation. C'est la seconde considération de notre rapporteur qui nous montre les dangers de l'application présente.

La troisième considération concerne le manque de standardisation. Nous avons fait un gros effort pour donner à notre direction politique de l'U.E.O. un organisme administratif solide, alors qu'il était peut-être aussi simple, étant donné que la Grande-Bretagne venait s'adjoindre aux six autres puissances, de lui demander de prendre et de définir sa position à l'égard de la standardisation des armements, de l'entente, de l'échange, car sur quelle formule nous retrouvons-nous ? On parle d'intégration ; dans le rapport que M. Michel Debré, notre Premier ministre, faisait sur les accords de Paris — dans lequel je devais être son co-rapporteur, mission que j'ai abandonnée pour garder toute ma liberté — il disait : « Nous ne sommes plus maintenant que des alliés », et déjà la non-intégration apparaissait dans ce rapport de 1954, que j'ai relu très soigneusement avant de discuter ce projet.

Comme M. Michel Debré, je crois que ce qui est important c'est qu'il n'y a pas d'entente militaire vraie s'il n'y a pas de politique commune. C'est un corps sans âme, si vous n'avez pas arrêté votre politique commune. Mais j'entends encore le discours si pertinent de M. de la Vallée Pousin qui vous montrait où se ferait nécessairement la politique, et quand je parle du maximum de dispersion, je suis pour la normalisation de l'Europe, pour l'unification de l'Europe, même et surtout dans la contradiction, et je ne voudrais pas que, soit du point de vue politique, soit du point de vue économique, si nous voulons une unité militaire, nous eussions des organisations qui se dressent en face les unes des autres, en attendant qu'elles se dressent les unes contre les autres.

Là aussi se pose un problème en face duquel vous devez vous placer pour savoir si vous tendrez à la standardisation, à la normalisation, à la rationalisation des diverses institutions européennes. Moi, je vous y convie ; je suis sûr que là est le salut, et pas ailleurs, pas en tout cas dans la dispersion !

Voilà donc encore l'une des raisons essentielles qu'a développées notre rapporteur.

*Mr. Moutet (continued)*

His last is the lack of a rational command structure, a point I have already mentioned when speaking of who would be responsible for the outbreak of nuclear war if possession of the bomb was extended to all countries.

I apologise, Mr. President, for having spoken at such length. I have concealed none of my thoughts, not like the blunt soldier who is incapable of veiling the truth, but as a parliamentarian of very long standing who has spent ten years in the European assemblies and is full of concern at the direction he sees them taking.

Let me ask you: Do you really want to build Europe? Is that what, in your hearts, you genuinely desire? Or do you want to see Europe split into pieces? Remember where it all started; remember the bloc of countries that had to be created to counterbalance that other bloc; hope that the bloc we form today will be a bloc for negotiation and the good of humanity, not for war. But let us omit no precaution and remember what one of the Ministers has told us: "Unless and until there is some progress towards disarmament, we have no choice but to prepare ourselves to deal with any situation that may arise in a future which, alas, is still heavy with menace."

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, I propose to continue this debate until 1 p.m.

I call Mr. Duynstee.

Mr. DUYNSTEE (*Netherlands*) (Translation). — As you know, Mr. President, I usually address the Assembly in my own language, Dutch. Today I would like, if I may, to speak French, as what I have to say is addressed particularly to my French friends.

I would like to begin by one or two general remarks which I had intended to make either on Monday evening or perhaps yesterday morning, in connection with the debate on Document 147. In deference to Mr. Badini Confalonieri's request, however, I put off speaking until today as what I have to say is equally relevant to the debate on Document 148.

For myself, I deplore the existence of both the atomic and the hydrogen bomb. However, they exist and we cannot ignore them.

I am among those who are glad that France should possess the atomic bomb. Today no less than in the past, it is vitally important both to France herself and to the rest of Europe that her views should make themselves heard. Unhappily — it is a sign of the times — possession of the A or H bomb is a necessity for a country if the great powers are to accord it any consideration whatever. This is, I think, a stupid attitude to adopt but it is unfortunately a fact. That is why I am glad France possesses the bomb, and why I admire the courage of the man or men who were brave enough to insist upon her having it.

Mr. President, I agree with France both that N.A.T.O. requires reorganising and that its activities should be extended, geographically speaking. I also agree with France about an overall strategic policy. France's responsibilities are world-wide and it is only reasonable that her advice and opinions be listened to and that she be accorded equal status among the other great powers. I say that deliberately, as a member of the European parliaments.

I read with great interest the French proposal for co-ordinating the foreign policy of the six members of the European Economic Community within the Six. It also strikes me as a reasonable proposal. The members of the Community form an economic unit and it is only logical such a unit should have a common foreign policy. That I regard as a basic principle. Only a common economic policy can, and in time must, lead to common foreign policy of a really stable kind. I repeat, therefore, that I regard the French proposal as a wholly reasonable one.

But if you ask me whether that means I agree with it, then I am bound to hesitate. You will have observed, Mr. President, that I agree with French policy on a good many important points, but there are others on which I fundamentally disagree. The first is the present apparent tendency in France to think that military interdependence is no longer a necessary condition of the defence of France herself and of the rest of Western Europe.

*M. Moutet (suite)*

C'est, enfin, le manque de rationalisation dans la structure du commandement. Je vous en ai peut-être dit un mot lorsqu'il s'agissait de savoir qui donnerait le pouvoir de déclencher la guerre nucléaire, dans le cas où la bombe serait diffusée parmi les nations.

Je m'excuse, Monsieur le Président, d'avoir peut-être été trop long et d'avoir dit ainsi toute ma pensée, non pas comme un soldat qui sait mal farder la vérité, mais comme un très ancien parlementaire qui vit dans les assemblées européennes depuis dix ans et qui redoute de voir dans quelle direction elles vont marcher.

Et je dis : « Voulez-vous faire l'Europe ? Le voulez-vous vraiment ? Ou voulez-vous, au contraire, qu'elle se brise en morceaux ? » Rappelez-vous vos origines, rappelez-vous le bloc qu'il fallait constituer en face de l'autre bloc. Souhaitons que ce soit aujourd'hui pour la négociation et pour le bien de l'humanité plutôt que pour la guerre, mais ne négligeons rien et comme le disait l'un des ministres : « Dans la mesure où le désarmement ne fait pas de progrès, nous sommes bien obligés de parer aux difficultés qui peuvent se présenter dans un avenir qui, hélas ! est encore lourdement chargé de nuages. »

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, je vous propose de poursuivre notre discussion jusqu'à 13 heures.

La parole est à M. Duynstee.

M. DUYNSTEE (*Pays-Bas*). — Monsieur le Président, comme vous le savez, j'ai l'habitude de m'exprimer devant l'Assemblée de l'U.E.O. en hollandais, ma langue maternelle. Aujourd'hui, pourtant, j'aimerais m'exprimer en français, parce que je voudrais m'adresser tout spécialement à mes amis français.

Permettez-moi d'abord, de faire quelques remarques générales que j'avais l'intention de présenter avant-hier soir ou même hier matin, lors de la discussion sur le Document 147. Mais, selon la volonté de M. le Président Badini Confalonieri, j'ai reporté mon intervention à aujourd'hui, parce que mes observations peuvent aussi bien s'insérer dans la discussion du Document 148.

Personnellement, je déplore l'existence de la bombe atomique et de la bombe à hydrogène dans le monde. Mais c'est malheureusement là un fait dont nous sommes bien obligés de tenir compte.

Je suis un de ceux qui se réjouissent de voir la France posséder, à l'heure actuelle, la bombe atomique. Dans le passé et dans le présent, la voix de la France garde une importance capitale, non seulement pour le bien-être de la France mais pour celui de l'Europe entière. Malheureusement — et c'est là un signe des temps — la possession d'une bombe « A » ou « H » est nécessaire pour que les Grands vous accordent quelque considération. C'est une attitude stupide, j'en suis persuadé, mais elle est malheureusement réelle et voilà la raison pour laquelle je me réjouis que la France possède la bombe atomique. C'est aussi pourquoi j'admire le courage de celui et de ceux qui ont insisté pour que la France la possède elle aussi.

Monsieur le Président, je partage le point de vue français lorsque la France réclame la réorganisation de l'O.T.A.N., lorsqu'elle propose d'élargir l'étendue géographique des activités de l'O.T.A.N. Je le partage également lorsqu'elle préconise une politique stratégique globale. Un pays comme la France a assumé des responsabilités dans toutes les régions du monde et la simple logique veut que l'on tienne compte de ses avis et de ses conseils et qu'on la traite, dans le conseil des Grands, sur un pied d'égalité. C'est mon avis en tant que parlementaire européen.

Monsieur le Président, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt la proposition française d'établir, au sein des Six, un système de coordination des politiques extérieures des Six nations de la Communauté Economique Européenne; je trouve cette proposition logique. Les six pays de la C.E.E. forment une unité économique, et il est logique que de cette unité jaillisse une politique étrangère commune. C'est là une thèse fondamentale. Seule une politique économique commune peut et doit conduire à une politique étrangère commune; c'est là, à mon sens, la condition pour cette dernière d'être durable. Pour cette raison, je le répète, j'estime que la proposition française est parfaitement logique.

Est-ce à dire que, pour autant, j'approuve cette proposition ? Je dois poser ici un point d'interrogation. Comme vous l'avez remarqué, Monsieur le Président, sur plusieurs points importants je me trouve en accord avec la politique française, mais il est certains points sur lesquels je suis en complet désaccord. D'abord, sur la tendance qui se fait jour en France, paraît-il, en ce moment, selon laquelle une interdépendance militaire n'est plus considérée comme nécessaire pour défendre le sol français et l'Europe occidentale.

*Mr. Duynstee (continued)*

I am further unable to agree with the French attitude towards increased economic co-operation in Europe which I regard as far too negative. Not even a France equipped with the A or H bomb — and I am very glad she has one — can hope to defend herself successfully alone, can protect herself, in other words, from encirclement or complete destruction. Europe, or rather what remains of Europe, was once rightly described by Paul Valéry as merely a bridgehead on the Euro-Asian continent. A bridgehead is always difficult to defend, partly because its defence depends ultimately on a striking force being available in the hinterland, and partly because one condition of its defence is that the line of defence remains absolutely intact. The bridgehead that is Europe has now become too small to make tactical manoeuvre, still less strategic manoeuvre, possible. Europe's strategic position requires a single front with a co-ordinated and synchronised political policy, almost a policy of mutual support. When defending a bridgehead the complete military interdependence of every sector and the hinterland is a *sine qua non*.

May I quote what I said to the Assembly last June on the same subject:

“I myself see Europe as a bridgehead on the Euro-Asian continent. On such a small bridgehead there can be no gaps in the line of defence. Unfortunately, there is no room on this bridgehead for either tactical or strategic manoeuvring. The whole line of defence, together with the flanks, must be covered, and there can be no question of neutralising the flanks.

In my view — and I give it as a representative of a country which is a member of the Community of the Six — if this Community leaves the remaining Western European countries economically out in the cold by sabotaging all reasonable negotiations for creating a free trade area, the flanks of the European bridgehead both in the north and in the south will be economically undermined. The result would be a weakening of military preparedness or of the willingness to achieve military preparedness in the areas on the flanks. If, for instance, the Baltic

Sea approaches were not properly defended so that Russia had free access to the Atlantic, the possibility of defending the remainder of the European bridgehead would, I think, be very problematic.

Military interdependence in the defence of the European bridgehead, in my view, means almost total interdependence. From this military interdependence should stem an equal readiness to achieve economic co-ordination and integration if the European bridgehead is to be maintained.”

I hope most sincerely, Mr. President, that due account will be taken of the military aspects during any future discussions on a European free trade area. The prosperity achieved through the system of autarky established by the Community of the Six will go for nothing if, militarily speaking, it is accompanied by the neutralisation of the Community's northern and southern flanks, thus leaving the Community self-sufficient indeed, economically speaking, but wide open to the mercy of any opponent on the East. I think, Mr. President, we have already heard one indirect reference to this aspect of the matter a few moments ago.

Now for my second point, France's unduly negative attitude towards European economic expansion. My reasons for disagreeing with this are economic and political but also, as I have just explained, military and closely connected with W.E.U. I emphasise the military reasons.

The Community of the Six must, I consider, follow an outward-looking policy that stresses the importance of increased co-operation with the other members of O.E.E.C. Because France is the only member of the Community opposed to the extension of European economic co-operation and because certain eminent Frenchmen are trying to persuade the American authorities not to give too much encouragement to the establishment of a free trade area, I do not myself wish to support, and, as a European, I cannot support for one moment the French proposal of setting up a political secretariat to co-ordinate the foreign policy of the Six, however reasonable such a proposal may be. I have said exactly the same in my own parliament.

*M. Duynstee (suite)*

Je ne suis pas non plus d'accord sur l'attitude de la France en face de l'extension d'une coopération économique européenne, parce qu'elle est trop négative. Même une France équipée avec une bombe A ou H — je me réjouis que la France en possède une — ne peut pas se défendre seule avec quelque chance de succès, c'est-à-dire sans être complètement détruite ou encerclée. L'Europe, ou plutôt ce qu'il en reste n'est qu'une tête de pont sur le continent eurasiatique, comme le disait Paul Valéry. La défense d'une tête de pont est toujours un problème extrêmement difficile, d'abord parce qu'à terme plus ou moins long cette défense repose sur une force de frappe disponible et rassemblée dans l'hinterland, ensuite parce qu'une telle défense présuppose l'absence complète de brèches dans la ligne de défense. En effet, cette tête de pont que constitue l'Europe est trop réduite pour qu'on puisse effectuer des manœuvres tactiques et à plus forte raison stratégiques. La position stratégique de l'Europe exige un front unique avec une politique militaire coordonnée et synchronisée, presque une politique de support mutuel. Dans la défense d'une tête de pont, une interdépendance militaire totale entre tous les secteurs et l'hinterland est une condition *sine qua non*.

En juin dernier, je me suis exprimé sur ce point devant cette Assemblée et j'ai émis l'opinion suivante :

« Personnellement, je considère l'Europe comme une tête de pont du continent eurasiatique. On ne peut tolérer qu'une tête de pont de dimensions si réduites présente des brèches dans sa ligne de défense. Toute manœuvre tactique ou stratégique y est, hélas ! impossible. La ligne de défense doit être couverte sur toute sa longueur de même que sur ses flancs. On ne peut permettre que ces derniers soient neutralisés.

J'estime — j'exprime cette opinion en ma qualité de délégué d'un pays membre de la Communauté des Six — que si la Communauté des Six s'obstine sur le plan économique à tenir les autres pays de l'Europe occidentale à l'écart, en sabotant tout accord raisonnable sur la création d'une Zone de libre échange, les flancs de la tête de pont européenne seront découverts aussi bien au nord qu'au sud. Cet affaiblissement économique des flancs aura pour effet d'ébranler leur potentiel militaire ou d'affecter leur

volonté de se préparer militairement. Si les approches de la Baltique, par exemple, étaient mal défendues, et si la Russie obtenait le libre accès à l'Océan atlantique, la défense du reste de la tête de pont européen deviendrait, je pense, très problématique.

La défense de la tête de pont européenne est inconcevable sans une interdépendance militaire presque totale. A cette interdépendance sur le plan militaire doit correspondre une volonté de collaboration totale, elle aussi, dans le domaine de la coordination et de l'intégration économiques ».

Monsieur le Président, j'espère vivement qu'il sera tenu compte de cet aspect militaire au cours des discussions ultérieures concernant l'instauration d'une zone de libre échange européenne. La prospérité acquise grâce à ce système autarcique établi par la Communauté des Six ne servirait à rien, si, sur le plan militaire, elle devait se solder par la neutralisation des flancs nord et sud, car, si on ne parvenait pas à éviter cette neutralisation, cette Communauté autarcique serait malgré son essor économique à la merci d'un adversaire venant de l'Est. Je crois, Monsieur le Président, que, sur le même point et d'une façon indirecte, on y a fait allusion il y a quelques instants.

J'en viens maintenant à mon deuxième point, l'attitude trop négative de la France vis-à-vis de l'expansion économique européenne, pour des raisons économiques, politiques, mais aussi militaires, comme je viens de l'expliquer il y a quelques instants, et dans le cadre de l'U.E.O. J'insiste sur les raisons militaires.

Je suis d'avis que la Communauté des Six doit suivre une politique tournée vers l'extérieur et que l'accent doit être mis sur une coopération plus étendue avec les pays membres de l'O.E.C.E. Etant donné que c'est la France seule qui, dans la Communauté des Six, s'oppose à un élargissement européen de la coopération économique, étant donné que certaines personnalités françaises insistent auprès des autorités américaines pour qu'elles n'aident pas trop à l'établissement d'une zone de libre échange, je ne veux pas, et je ne peux pas comme Européen, pour l'instant, donner mon appui à cette proposition française de coordonner au moyen d'un secrétariat politique la politique extérieure des Six, aussi logique que soit cette proposition. C'est d'ailleurs cette opinion que je défends devant le parlement néerlandais.



*Mr. Duynstee (continued)*

I could agree with the French proposal for a political secretariat to co-ordinate the Six's foreign policy only on condition that thereby France was opening the door to a closer and more effective co-operation between the Six and the Seven. Economic co-operation of this kind between the two groups would lead, little by little, to the establishment of a common policy in Europe which would in turn lead inevitably to a common European foreign policy. That is vital if Europe wishes to remain a free continent.

These, Mr. President, are the general remarks I had intended to make on Monday evening. If you will allow me, I will now continue in my own language.

After that rather lengthy introduction I can be comparatively brief in my remarks on Document 147.

Once again, for the third time, Mr. Mulley has produced an excellent report, and I congratulate him. I find this the best of all his reports, which have been consistently admirable. That does not mean, however, that I agree with everything in it.

I certainly find myself in complete agreement with the Recommendation. Europe is a bridgehead. The sectors or countries in this bridgehead are interdependent, and their defence is possible only if it is undertaken in common. Likewise all the fighting services, the navy, the army and the air force are interdependent and cannot operate effectively unless they are interrelated.

To have a bridgehead within a bridgehead makes for an impossible situation, from the point of view of both the main and the subsidiary bridgeheads. A neutral or neutralised sector of any size in a bridgehead is inconceivable, as the situation would be impossible for both the bridgehead and its neutralised sector.

For these reasons I agree fully with Mr. Mulley's proposals in the Recommendation contained in Document 147.

Allow me, Mr. President, to make a few brief remarks on the Explanatory Memorandum.

The Russian reconnaissance vehicle described in paragraph 23, sub-paragraph (iii), gives me cause for concern. I would like to emphasise my feeling that the highest possible priority should be given by the West to space-ship interceptors and anti-missile missiles. I entirely agree, too, that development of the several devices referred to in paragraph 29 of the report should be speeded up to the greatest extent practicable.

Paragraphs 48 to 84 repeatedly refer to the lack of standardisation and integration. They make sorry reading. I would go further! I would say rather that we have here a particularly serious situation, indeed an intolerable one. I know, from the time when I was working in civil aviation, how difficult it is to arrive at any kind of standardisation of civil aircraft. But the picture should surely be different in the air forces. In civil aviation account has to be taken of commercial and business considerations; the air forces are not so hampered, and therefore there seems no reason why they should not achieve standardisation in the future.

In paragraph 80, sub-paragraph (iv), I came across a reference to something which I would have said belonged to the stone age of the air force, that is "voice telling and manual plotting methods".

I am glad the Rapporteur has some plain words to say about it. This situation must be changed without delay. It is preposterous that we should still find talk of these antiquated methods. Such arrangements might have served at the time when Hannibal and his elephants crossed the Alps, but in an age of supersonic aircraft their use is unthinkable. In paragraph 80, sub-paragraph (v), on the premise that "surface-to-air missiles" with nuclear warheads are "indiscriminating weapons", it is suggested that their use must be jointly pre-determined by allied rules of engagement and placed under the control of SACEUR. This is referred to again in paragraph 82, when France is hauled over the coals.

I would suggest that "surface-to-air missiles" are not "indiscriminatory weapons", but "discriminating weapons", because they are clearly limited in effect and are defensive.

Since at this stage no-one can know the kind of bombs an enemy air force or an enemy rocket will drop, whether they will be strategic nuclear bombs, tactical nuclear bombs, or conventional-type bombs, we have no right to take risks. To

*M. Duynstee (suite)*

Je serais d'accord avec la proposition française tendant à coordonner au moyen d'un secrétariat politique la politique extérieure des Six, à condition que la France ouvre par là la voie vers une coopération étroite et efficace entre les Six et les Sept. Une telle coopération économique entre les Six et les Sept conduira petit à petit vers une politique commune en Europe, et cette politique commune aboutira fatalement à une politique étrangère commune de l'Europe. Si l'Europe veut rester un continent libre, cette politique commune est absolument nécessaire.

Telles sont, Monsieur le Président, les observations générales que je voulais présenter avant-hier soir. Permettez-moi maintenant de poursuivre mon exposé dans ma langue maternelle.

Monsieur le Président, après cette introduction un peu longue, je puis me contenter, en ce qui concerne le Document 147, d'un commentaire relativement bref.

M. Mulley a, pour la troisième fois, rédigé un excellent rapport. Je l'en félicite. Mais de tous les rapports qu'il a présentés jusqu'ici, celui-ci me paraît le meilleur, ce qui ne veut pas dire que je sois d'accord sur tous les points qui y sont exposés.

Quant au texte de la recommandation, je l'approuve sans réserve. L'Europe est une tête de pont. Tous les secteurs ou pays situés dans cette tête de pont dépendent les uns des autres. La défense de chacun de ces secteurs ne peut être assurée que par des mesures d'ensemble. Les forces terrestres, aériennes et navales sont interdépendantes et ne peuvent remplir leur mission qu'en collaborant étroitement.

L'établissement d'une tête de pont à l'intérieur d'une autre tête de pont crée une situation impossible pour l'une comme pour l'autre. Il est inconcevable que l'on puisse créer un secteur neutre ou neutralisé à l'intérieur d'une tête de pont, car la situation serait intenable, aussi bien pour la tête de pont elle-même que pour le secteur neutralisé.

C'est pourquoi je me rallie entièrement au point de vue développé par M. Mulley dans la recommandation figurant au Document 147.

Monsieur le Président, permettez-moi de formuler quelques brèves observations sur l'exposé des motifs de ce rapport.

Les études soviétiques en vue de la construction d'un véhicule de reconnaissance spatial, auquel fait allusion l'alinéa (iii) du paragraphe 23 du rapport me rendent quelque peu inquiet. Je voudrais insister sur la nécessité pour les puissances occidentales, d'accorder une priorité quasi absolue au développement d'appareils spatiaux d'interception et d'engins anti-engins. Il va de soi que j'approuve entièrement les mesures envisagées pour accélérer la mise au point des types d'appareils décrits au paragraphe 29 du rapport.

Monsieur le Président, les paragraphes 48 à 84 dénoncent l'absence de standardisation et d'intégration de nos forces. Lecture attristante ! Et encore, si elle n'était qu'attristante. Je trouve que la situation est dangereuse et intolérable. Je me rappelle, du temps où j'étais au service de l'aviation civile, combien la standardisation y est difficile à réaliser. Mais les choses doivent être différentes dans l'aviation militaire, me semble-t-il. L'aviation civile doit tenir compte de considérations d'ordre commercial, qui ne s'imposent pas à l'aviation militaire. Il doit donc être possible à l'armée de l'air d'opérer la standardisation indispensable.

L'alinéa (iv) du paragraphe 80 nous donne certains détails sur ce que j'appellerais volontiers « l'âge de pierre de l'aviation », c'est-à-dire « les méthodes de communication orale et de tracé de route manuelle » qui y sont encore en honneur.

Je suis heureux de constater que le rapporteur parle avec tant de netteté et de franchise de cette situation, qui doit prendre fin au plus vite. Car la survivance de ces méthodes arriérées est un véritable scandale. Certes, on pouvait les utiliser à l'époque où Hannibal traversa les Alpes avec ses éléphants ; mais elles ne sont plus applicables à l'ère des avions supersoniques. Le paragraphe 80, alinéa (v), considère les engins sol-air munis d'ogives nucléaires comme des « armes non sélectives » qui doivent dès lors être gérées en commun et relever du SACEUR. Le rapporteur revient d'ailleurs sur cette question au paragraphe 82, où il fait la leçon à la France.

Quant à moi, je considère que les engins sol-air ne sont pas des « armes non sélectives », mais des « armes sélectives », étant donné leur effet limité et leur caractère défensif.

Puisque, à l'heure actuelle, il est impossible de prévoir la nature des bombes qui seront éventuellement lancées par des avions ou des fusées ennemies — bombes stratégiques nucléaires, bombes tactiques nucléaires ou bombes du type

*Mr. Duynstee (continued)*

protect our civilians and strategic points, SACEUR should decide now that any clear enemy air attack will be met by tactical nuclear defence.

In the debate on Documents 105 and 128 I supported the defensive use of tactical nuclear weapons. I support it again in this debate on Document 147. I see no reason to alter my ideas, given the present state of technical development.

I am tempted, Mr. President, to put a few question marks in the margin of paragraph 91. I am still not entirely convinced that tactical nuclear "clean" weapons will cancel each other out, as it is assumed will happen — and I agree this is probable — in a strategic nuclear context.

I would be interested to have further clarification on this from Mr. Mulley when he replies to the debate.

I was very interested to read that Mr. Mulley thinks thirty divisions, provided they are further integrated, are sufficient for the defence of Western Europe. Frankly I can only hope with all my heart he is right, but I have, alas, very grave doubts whether thirty will be enough. Given present technical developments and the present evolution in the field of armaments, with weapons cancelling each other out, I am afraid we shall need more than that number.

It gives me no pleasure to say that, and I hope Mr. Mulley will be proved right, but in the meantime I continue to believe that more divisions are needed. It might be interesting to hear from Mr. Mulley why he thinks thirty divisions are enough.

I am in complete agreement with the substance of paragraph 20 of the Report, which states *inter alia* :

"Curiously enough, it is the United States which maintains the strongest ground forces on the European continent. This fact provides evidence of American statesmanship."

This certainly is statesmanship. I am also in agreement with the sentence that follows, which reads:

"The contribution of the European States to the air and ground forces stationed in Europe should be speedily and considerably increased."

I also agree entirely with the idea put forward in the Addendum to Document 147 that Denmark and Norway should be invited to join W.E.U. The following sentences from paragraphs 1 and 2 respectively of the Addendum I find very much to the point. The first sentence reads: "The concept of regional European defence within N.A.T.O. cannot materialise unless all the countries in the area in question are associated with it." The second sentence reads: "The defences of the Scandinavian flank are extremely weak in spite of the fact that superiority in this area is essential for the security of Central Europe."

Although I agree with the principle of inviting Denmark and Norway, and perhaps also Iceland and Portugal, to join W.E.U., I have one last remark to make in connection with what I said yesterday about bringing a "medium design" into being. Would it not be a good idea for this invitation to be extended in the framework of such a "medium design"?

In conclusion I would like to repeat that I am in entire agreement with the Recommendation before us. I will certainly vote for it. Finally, I would like to thank the Rapporteur once again for his outstanding report.

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly will no doubt wish now to suspend the debate until this afternoon at 3 p.m.

##### **5. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the next public Sitting of the Assembly be held this afternoon, Wednesday, 2nd December, at 3 p.m., with the following Orders of the Day:

1. State of European Security (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the

*M. Duynstee (suite)*

classique — on ne peut prendre aucun risque, et devant la nécessité de protéger nos populations civiles et nos points stratégiques, le SACEUR doit décider, dès à présent, de riposter avec des armes tactiques nucléaires à toute attaque aérienne qu'un ennemi pourrait déclencher.

Au cours de la discussion des Documents 105 et 128, j'avais déjà préconisé l'usage défensif d'armes tactiques nucléaires. Je me permets de le faire une fois de plus à l'occasion de l'examen du Document 147. Car mon opinion n'a pas changé, étant donné l'évolution de la technique.

Monsieur le Président, à vrai dire, je voudrais mettre quelques points d'interrogation en regard du paragraphe 91. En effet, je ne suis pas tout à fait sûr que les armes nucléaires tactiques « propres » se neutraliseraient, comme on l'admet — je le crois moi aussi — pour les armes nucléaires stratégiques.

Il serait intéressant que M. Mulley approfondisse cette question dans sa réponse.

Monsieur le Président, j'ai lu, d'autre part, avec beaucoup d'intérêt, que M. Mulley estime que trente divisions suffiraient pour assurer la défense de l'Europe occidentale, à condition que leur intégration soit un peu plus poussée. Je voudrais de tout mon cœur qu'il en fût ainsi, mais je doute, hélas, très fort que trente divisions soient suffisantes. Etant donné que le développement de la technique et l'évolution qui s'est poursuivie dans le domaine des armements ont abouti à la neutralisation réciproque des armes nucléaires, il est à craindre qu'il nous faille plus de trente divisions.

Je le dis sans aucun plaisir, car j'espère que M. Mulley aura raison, mais, provisoirement, je persiste à croire qu'il faudra des forces plus importantes. Il serait peut-être intéressant que M. Mulley nous dise pourquoi il estime que trente divisions suffiraient à assurer notre défense.

Par ailleurs, je puis marquer mon accord sur l'observation formulée au paragraphe 20 du rapport, où l'on peut lire notamment :

« Chose curieuse, ce sont les Etats-Unis qui maintiennent les forces terrestres les plus importantes sur le continent européen. Ce fait apporte la preuve de la qualité de la politique américaine. »

C'est, en effet, une preuve de clairvoyance politique. J'approuve également la phrase suivante :

« La contribution des Etats européens aux forces terrestres et aériennes tactiques stationnées en Europe nécessite un accroissement rapide et considérable. »

Monsieur le Président, je suis d'accord aussi pour qu'on invite le Danemark et la Norvège à adhérer à l'U.E.O., ainsi que le recommande le rapport supplémentaire publié comme addendum au Document 147. Deux phrases figurant l'une au paragraphe 1 et l'autre au paragraphe 2 de ce texte, m'ont frappé par leur pertinence. La première souligne que « le concept d'une défense européenne régionale dans le cadre de l'O.T.A.N. ne pourra devenir réalité que si toutes les nations de cette zone y sont associées », tandis que la seconde constate que « le flanc scandinave est très faiblement défendu, bien que le contrôle de cette zone soit, dans une large mesure, essentiel pour la sécurité de l'Europe centrale. »

Tout en étant partisan de l'adhésion à l'U.E.O. du Danemark et de la Norvège, et peut-être aussi de l'Islande et du Portugal, je voudrais suggérer, en me référant à l'idée que j'ai développée hier au sujet d'un « Moyen Dessein », de lancer cette invitation dans le cadre de cette extension.

Je tiens à répéter enfin, que j'approuve entièrement les termes de la recommandation qui nous est soumise. Je la voterai donc. Je voudrais terminer cette intervention en félicitant une nouvelle fois le rapporteur pour l'excellent travail qu'il a fourni.

M. le PRESIDENT. — L'Assemblée voudra sans doute interrompre maintenant la discussion en cours pour la reprendre cet après-midi, à 15 heures.

##### **5. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. le PRESIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, mercredi 2 décembre, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Etat de la sécurité européenne (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des pro-

*The President (continued)*

- draft Recommendations, Document 147, Corrigendum and Addendum).
2. Activities of the Standing Armaments Committee (Debate on the Communication from the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 144).
  3. Revision of Protocol No. II, Article II, and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty and Vote on the draft Recommendation, Document 146).
  4. Civil Emergency Planning (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 145).

5. Transfer of the Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendations and draft Order, Documents 149 and 156).

I should warn the Assembly that the total length of the speeches for which Representatives have given in their names is 210 minutes, so that the debate will last about another four hours. That being so, I am afraid a night Sitting is inevitable.

Are there any objections?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 1 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

jets de recommandation, Document 147, Corrigendum et Addendum).

2. Activités du Comité Permanent des Armements (Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 144).
3. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Section IV et V du Traité de Bruxelles modifié (Discussion du rapport de la Commission des Questions et des Armements et vote du projet de recommandation, Document 146).
4. Plans d'urgence dans le domaine civil (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Document 145).

5. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et du projet de directive, Documents 149 et 156).

Je tiens à faire observer à l'Assemblée que le total des temps de parole pour lequel se sont inscrits les orateurs est de 210 minutes. Le débat doit donc durer encore environ quatre heures. Dans ces conditions, je crains fort qu'une séance de nuit ne soit nécessaire.

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 13 heures)*

# ELEVENTH SITTING

Wednesday, 2nd December, 1959

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum*).

*Speakers:* The President, Mr. Jannuzzi, Mr. Arthur Conte, Mr. Cadorna, Mr. Molter, Mr. Blachstein, Mr. Heye, Mr. Wienand, Mr. Steele, Mr. Liquard, Mr. Hughes Hallett, Mr. Jaeger, Mr. Schmid, Mr. Griffiths, Mr. Goedhart.

4. Date, time and Orders of the day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 3.10 p.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

### 3. State of European Security

*(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed debate on the Report and Supplementary Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on the state of European security and the vote on the draft Recommendations.

Before calling on the first speaker, I must tell you that a slight difficulty has arisen owing to the fact that fourteen speakers have given in their names for speeches lasting, in all, three hours and a half. The present debate was supposed to be finished this evening so the vote will, if necessary, be put off till tomorrow morning. In any case, however, we must take the Rapporteur's reply this evening, as we have a very heavy day tomorrow already. I think I should warn you, therefore, that we shall not be able to finish our work tomorrow morning; we shall be obliged to sit again in the afternoon and, if the debate turns out to be a long one, we shall have to sit again in the evening as well. I still hope to avoid this, however, with the co-operation of the various speakers.

I now call Mr. Jannuzzi.

Mr. JANNUZZI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in his Report Mr. Mulley makes two irrefutable statements, first, that humanity is oppressed by the paralysing fear of a nuclear war and second, that it would be a fatal error for the West to weaken its defences until there is general agreement on disarmament. I say fatal, because the weaker side would be disastrously handicapped and the success of disarmament and peace negotiations gravely endangered. Furthermore, assuming, unhappily, that disarmament and world peace are never achieved, the West would find itself utterly unprepared to face what was coming to them. After these two, shall I say, fairly obvious statements, the Report goes on to make another very grave point that European territory has lost part of its strategic value in the eyes of those

1. See page 26.

# ONZIÈME SÉANCE

Mercredi, 2 décembre 1959

## SOMMAIRE

1. Procès-verbal.
2. Présences.
3. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum*).

*Interviennent* : le Président, M. Jannuzzi, M. Arthur Conte, M. Cadorna, M. Molter, M. Blachstein, M. Heye, M. Wienand, M. Steele, M. Liquard, M. Hughes Hallett, M. Jaeger, M. Schmid, M. Griffiths, M. Goedhart.

4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

### 3. Etat de la sécurité européenne

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport et du rapport supplémentaire de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur l'état de la sécurité européenne et le vote des projets de recommandation.

Avant de donner la parole au premier orateur inscrit, je crois de mon devoir de vous dire que je me trouve dans une situation un peu pénible par le fait que quatorze orateurs sont inscrits, pour une durée totale de trois heures et demie. Nous devrions cependant terminer ce soir la discussion de ce rapport. Aussi, le vote sera-t-il ajourné à demain, si c'est nécessaire. Mais, en tout cas, il est indispensable que nous ayons la réponse du rapporteur ce soir-même, car l'ordre du jour de demain est déjà chargé. Je crois donc devoir vous avertir qu'il ne sera pas possible de terminer nos travaux demain dans la matinée; il nous faudra siéger également l'après-midi, et si aujourd'hui le débat se prolonge, il sera indispensable de tenir une séance de nuit. C'est ce que j'espère pouvoir éviter, avec l'aide des orateurs inscrits.

La parole est à M. Jannuzzi.

M. JANNUZZI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, chers collègues, le rapport de M. Mulley exprime deux vérités irréfutables, à savoir que l'humanité est reprise par la peur d'une guerre nucléaire et que ce serait une erreur fatale pour l'Occident que d'affaiblir sa défense avant qu'un accord général sur le désarmement ne soit intervenu. Erreur fatale, car la faiblesse joue toujours contre le faible dans les négociations relatives au désarmement et aux conditions de la paix. Fatale, car, dans l'hypothèse, peu souhaitable, d'un échec du désarmement et de la paix générale, l'Occident serait pris au dépourvu et incapable de faire face aux événements. Mais, après ces deux affirmations qui sont, je dirais, quasi évidentes, le rapport contient une constatation très grave. Aux yeux des responsables de la politique de défense amé-

1. Voir page 26.



*Mr. Jannuzzi (continued)*

responsible for American defence policy. America no longer needs to base its defence on European soil as it did when bomber squadrons could reach the Soviet mainland only from neighbouring European bases. Now the United States and Russia possess sufficient nuclear weapons to annihilate each other instantly.

This gives rise to a very serious state of affairs. In the past, European nations rightly considered themselves protected by the American umbrella whether they made any defence efforts themselves or not. Today, however, says the Rapporteur, it would be madness on the part of European nations to expect the United States to expose itself to nuclear retaliation automatically in reply to any attack on Europe.

I accept these statements and acknowledge the lessons we must learn from them. I cannot, however, share the Rapporteur's opinion that it would be madness for European nations to continue to count on the American umbrella, and this for two reasons: first of all because the European nations have never looked upon the umbrella as a means of escape from the responsibility of defence. The idea sprang from the United States of America to enable them to retain the atomic monopoly to the exclusion of Europe. Thus, in view of the new strategic situation, which was not of our making, but which arose as a result of the recent direct contacts between the U.S.A. and Russia, European countries would now find themselves left out on a limb. I cannot therefore agree with the Rapporteur on this point.

Secondly, the so-called umbrella has always been considered a common one, covering the U.S.A. and Europe alike. If it is true that the U.S.A. and Europe are in the same boat, any weakening of Europe's position must spell the ruin and disintegration of that heritage of freedom, democracy and Christianity, which is no prerogative of the United States but is of Europe's essence, in that its roots, whether ancient or modern, are deeply embedded there and Rome is its spiritual and cultural heart.

None of us can conceive that this unity between Europe and the U.S.A. could be split apart by any selfish interest or that Europe could not continue to reckon on the presence of America to defend the advance lines of liberty and democracy.

At this point the Rapporteur suggests a solution, rejecting two others as impracticable. First of all, he does not believe that the abandonment of nuclear weapons, coupled with disarmament in conventional weapons, is possible. Such a solution would obviously result in world peace, which is the objective of all the western countries, but it is natural for us to feel that nothing we can say or plan will hasten the achievement of world peace through disarmament, because, alas, disarmament is impossible so long as peace is threatened even temporarily.

A second solution, says the Rapporteur, would be an agreement according to which all the nations, with the exception of Russia and the United States, renounced nuclear weapons and their manufacture. Such an agreement, which would not mean unilateral disarmament, would make Russia and America the only two nuclear powers, would avoid the general distribution of the means of mass destruction, and might eventually induce Russia and America to abandon nuclear weapons altogether.

An agreement of this kind, however, he thinks might be opposed by Britain, which would be obliged not only to stop the production of new nuclear weapons, but to give up those she already possesses. Consequently, France, which is on the eve of undertaking nuclear experiments, might also object. This might well be followed by opposition from other nations which felt their position to be similar to that of Britain and France.

The Rapporteur sees another drawback to a solution of this kind in the fact that such an agreement must carry with it an obligation on the part of the U.S.A. to put some of their nuclear weapons under Atlantic control, to which they would never agree.

For one reason or another, therefore, we have to reject these two solutions. Here the Rapporteur suggests as the only possible one that adopted in the draft Recommendation which the

*M. Jannuzzi (suite)*

ricaine, le territoire européen a perdu — dit le rapporteur — une partie de sa valeur stratégique pour la défense de l'Occident. L'Amérique n'a plus besoin d'avoir des bases défensives sur le territoire européen, comme au temps où les formations de bombardiers ne pouvaient atteindre le territoire soviétique qu'en partant de bases rapprochées. Les Etats-Unis et la Russie, nous dit encore le rapporteur, possèdent désormais des armes nucléaires stratégiques suffisantes pour s'anéantir réciproquement et directement.

Cette constatation entraîne une conséquence très grave : dans le passé, les nations européennes pouvaient, avec raison, se croire à l'abri sous le « parapluie » américain, quels que fussent leurs efforts de défense nationale. Aujourd'hui, en revanche, affirme le rapporteur, il serait insensé de s'attendre à ce que les Etats-Unis s'exposent à des représailles nucléaires automatiques pour répondre à une attaque contre l'Europe.

Monsieur le rapporteur, j'admets ces considérations, je les admets en raison des conséquences que nous avons le devoir d'en tirer. Je me permets toutefois de ne pas partager l'idée que ce serait une prétention insensée de la part de pays européens que de continuer à compter sur un « parapluie » américain, et cela pour deux raisons. Tout d'abord parce que les pays européens n'avaient jamais considéré que ce « parapluie » les dispensait d'assurer leur propre défense. Ce sont les Etats-Unis qui l'avaient conçu pour se réserver le monopole des armes atomiques, en écartant les pays européens, si bien que ces derniers se trouveraient maintenant pris au dépourvu devant la situation stratégique nouvelle, née des rapports directs entre les Américains et les Russes. C'est pourquoi, nous ne pouvons pas juger insensé ce qui n'est que le résultat d'une situation récente que nous n'avons pas voulue.

Ensuite, parce que ce fameux « parapluie » était et devrait toujours être considéré comme commun à l'Europe occidentale et à l'Amérique. S'il est vrai que le sort des Etats-Unis est lié à celui de l'Europe, l'affaiblissement de cette dernière aurait pour effet d'ébranler et d'affaiblir ce patrimoine et cet idéal de liberté, de démocratie et de christianisme qui n'est pas propre aux seuls Etats-Unis, mais qui fait intimement partie de l'Europe, car c'est en Europe que se trouvent ses racines récentes et lointaines et c'est Rome qui constitue son plus grand centre de rayonnement spirituel.

Nul d'entre nous ne peut penser que cette solidarité entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique puisse être entamée par des particularismes et que l'Europe doive cesser de compter sur la présence américaine sur les lignes les plus avancées des pays de la liberté et de la démocratie.

Le rapporteur propose alors une solution et en écarte deux autres comme irréalisables. Il estime que l'idée d'un abandon des armes nucléaires accompagné d'un désarmement portant sur les armes classiques est irréalisable. Cette solution aboutirait évidemment à la paix générale à laquelle tous les Etats occidentaux aspirent unanimement. Mais il est naturel de songer que toutes nos paroles et nos désirs appellent, non pas l'hypothèse d'une paix générale rendue possible grâce au désarmement, mais l'hypothèse tragique que le désarmement est impossible tant qu'une menace, même temporaire, pèse sur la paix.

La deuxième solution, indiquée par le rapporteur, consisterait à conclure un pacte aux termes duquel toutes les nations, à l'exception de la Russie et des Etats-Unis, s'engageraient à ne pas fabriquer ni posséder d'armes nucléaires. Un tel accord, qui n'aboutirait pas à un désarmement unilatéral, ferait de la Russie et de l'Amérique les deux seules puissances nucléaires, éviterait la généralisation des moyens de destruction massive et pourrait, par la suite, inciter la Russie et l'Amérique à abandonner les armes nucléaires.

Mais un accord de ce genre, pense le rapporteur, pourrait se heurter à l'opposition de l'Angleterre, qui serait obligée de renoncer non seulement à la fabrication de nouvelles armes nucléaires, mais à l'emploi de celles dont elle dispose actuellement; et par suite, à l'opposition de la France, qui est à la veille d'entreprendre des expériences nucléaires et, finalement, à l'opposition des autres nations qui se jugeraient dans une situation analogue à celle de l'Angleterre ou de la France.

Le rapporteur constate qu'une solution de ce genre présente d'autres difficultés du fait qu'un pacte comme celui que nous venons de décrire devrait être lié à un engagement de la part de l'Amérique de tenir une partie de ses armes nucléaires sous contrôle atlantique. Or, il est exclu que les Etats-Unis puissent y consentir.

Ces deux solutions, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent donc être retenues. Et le rapporteur est alors d'avis que la seule formule possible est celle adoptée dans le projet de re-

*Mr. Jannuzzi (continued)*

Committee on Defence Questions and Armaments has submitted to the Assembly, that is, in the first place, the creation of a common European strategic nuclear force as a deterrent to strategic aggression on Western Europe and as a complement to the US Strategic Air Command. Such a force would act as a deterrent to any aggressor who was contemplating an attack against any of the European nations and make him reflect well on the effect of his actions. This force would be under a single command which, according to the Rapporteur, could logically only be that of W.E.U. Why "logically"? Obviously because the amended Brussels Treaty contains a guarantee of automatic assistance to the seven member States, and this clause would come into force in case of aggression. The Brussels Treaty could therefore be a useful instrument, offering a practical solution to the new European strategic problems. Everything depends upon making the means available.

Secondly, the improvement of ground, naval and tactical air and air defence forces in Europe, is indispensable for creating an efficient, overall, balanced collective force equipped with jointly produced dual-purpose arms capable of opposing effectively any form of attack by conventional or nuclear means.

According to the Rapporteur, each of the three forces in Western European countries is at present too weak by comparison with Soviet forces. The stipulated target of thirty divisions might be numerically sufficient to deter any small-scale aggression (except in the case of total war), but it is not merely a question of the number of divisions. They must be under a single and fully integrated command.

As you will be aware, these proposals and what has been said by the Rapporteur are an echo of the concepts that in 1952 and 1953 inspired the plans for the E.D.C. (European Defence Community), and make us realise that the non-ratification of this proposal certainly did not help European defence, but constituted a handicap, the full consequences of which we are feeling today. But, said the speaker, objections might be raised to the formation of a collective balanced force (of the EDC type), on the following main grounds.

First, the fact that there is no general desire for integration and for a common foreign policy because individual countries cling to their national sovereignty and some of them have overseas commitments. To this there is an easy answer. Since it is a case of the lack of any desire for a common foreign policy, rather than of concrete obstacles to such a desire, which are insuperable, our duty is to approach our governments and see that any such obstacles are removed. It is impossible to conceive of an attachment to national sovereignty so strong that it would create a situation of such danger that it might result in the destruction of that very sovereignty.

As regards the problems of overseas commitments, these were solved in the EDC draft Treaty and there is no reason why they should not again be solved in similar terms.

The Rapporteur goes on to say that another possible objection lies in the lack of standardisation in research and production. Here we could bring W.E.U. into effective and positive action by distributing the tasks between the various countries. Here too there is a simple reply to possible objections. There are no insurmountable technical and economic difficulties in the way of standardising research and production; therefore it is the duty of a political Assembly, such as ours, to ask the appropriate financial organs to be responsible for finding solutions in the general interest. Failure to rationalise the command structure cannot be considered an obstacle either, arising as it does from jealousy between member nations concerning official appointments. The appointment of commanding officers is not a question of national prestige, but a matter of common concern, and should therefore be carried out according to the objectives involved and bearing practical considerations in mind.

I believe, however, that underlying all this are two fundamental factors which determine the attitude or state of mind of European nations towards defence problems.

The first is the deep, secret conviction of many people that we shall never have another war because there is no nation which, in the end, would not recoil before the catastrophic effects of nuclear weapons.

*M. Jannuzzi (suite)*

commandation que la Commission des Questions de Défense et des Armements a soumis à l'Assemblée. Elle consisterait tout d'abord à créer une force nucléaire stratégique pour l'ensemble de l'Europe, destinée à prévenir les agressions stratégiques contre l'Europe occidentale et rattachée aux forces de prévention nucléaires stratégiques des Etats-Unis. Une telle force obligerait préventivement l'agresseur qui se proposerait d'attaquer l'une quelconque des nations européennes à réfléchir et à méditer sur les conséquences de son acte. Cette force serait soumise à un contrôle qui, selon le rapporteur, ne pourrait logiquement être autre que celui de l'Union de l'Europe Occidentale. Pourquoi logiquement ? Evidemment parce que le mécanisme du Traité de Bruxelles ainsi modifié serait déclenché en cas d'agression, garantissant automatiquement l'assistance aux sept Etats membres. Dans le cadre des nouveaux problèmes de stratégie européenne, le Traité de Bruxelles pourrait donc constituer un instrument utile et fournir une solution valable et réalisable. Le tout est de lui en donner les moyens.

Deuxièmement, le renforcement des forces tactiques terrestres, navales et aériennes ainsi que des forces de défense aérienne en Europe est indispensable à la mise en œuvre d'un ensemble de forces communes équilibrées et équipées d'armes à double emploi, produites en commun, qui permettent de résister efficacement à toutes les formes d'attaque avec des moyens classiques ou nucléaires.

Le rapporteur constate que chacune des trois forces des Etats européens occidentaux est aujourd'hui trop faible par rapport aux effectifs soviétiques. L'objectif de trente divisions qui a été fixé est peut-être numériquement suffisant pour prévenir toute espèce d'agression partielle (sauf le cas de guerre totale), mais il ne s'agit pas seulement du nombre de divisions : il faut que celles-ci aient un commandement centralisé et totalement intégré.

Comme vous le savez, les paroles du rapporteur et ses propositions rappellent les idées qui inspirèrent en 1952-1953 le projet de la C.E.D. (Communauté Européenne de Défense), et font comprendre aujourd'hui comment son rejet n'a certainement pas favorisé la défense européenne et à même provoqué un retard dont il nous est maintenant donné de mesurer tous les effets. Mais on peut soulever quelques objections à la création de forces intégrées — j'ajoute du type C.E.D. — objections dont voici les principales.

Tout d'abord, l'absence générale d'une volonté d'intégration due à l'absence d'une politique étrangère commune, à l'attachement des différents pays au principe de la souveraineté nationale, aux obligations de certaines nations envers les territoires d'outre-mer. Mais la réponse est facile : puisque la volonté de mener une politique étrangère commune fait défaut, mais que d'autre part, les obstacles concrets qui s'opposent à une telle volonté ne sont pas insurmontables, il est de notre devoir d'intervenir auprès de nos gouvernements pour que ces obstacles soient éliminés. Il est inconcevable que l'attachement aux souverainetés nationales finisse par créer une situation dangereuse qui risque d'entraîner la destruction de ces souverainetés nationales elles-mêmes.

Quant aux engagements outre-mer, le problème avait été résolu dans le projet de traité de la C.E.D. et rien ne nous interdit de le poser à nouveau et de le résoudre de façon analogue.

L'autre obstacle réside dans l'absence de standardisation dans les recherches et dans la production. C'est là que l'U.E.O. pourrait montrer son efficacité de façon concrète en se chargeant de la répartition des tâches entre les divers pays. Là encore, on peut répondre simplement aux objections éventuelles : il n'y a pas de difficultés techniques ou économiques insurmontables qui s'opposent à la standardisation des recherches et de la production, et c'est pourquoi il est du devoir d'une assemblée politique comme la nôtre de demander aux organes financiers compétents de prendre conscience de leurs responsabilités et de s'attacher à trouver des solutions d'intérêt commun. De même, on ne peut considérer comme un obstacle le manque de rationalisation dans la structure des commandements, rationalisation qui suscite des jalousies entre les pays à propos de la répartition des postes de commandement. La répartition des commandements ne doit pas être une affaire de prestige national, mais un problème d'intérêt commun, et la question devrait donc être résolue selon des critères d'objectivité et en fonction de l'intérêt général.

Mais, chers collègues, je pense qu'il y a dans tout ceci deux causes profondes qui déterminent la position, je dirais presque l'état d'âme, des pays européens en face des problèmes de défense.

Il y a d'abord le fait que beaucoup sont intimement convaincus qu'il n'y aura pas de nouvelle guerre, parce que n'importe quel pays du monde reculerait finalement devant les effets apocalyptiques des armes nucléaires.

*Mr. Jannuzzi (continued)*

The second lies in the belief that is gaining ground and which derives from the policy of Mr. Khrushchev that, as compared with the past, the Soviet Union is an ever-decreasing menace to the West.

Now for a few plain words which I hope you will permit me to say in conclusion. Both these opinions, both these attitudes are worthy of respect, great respect, on condition that they are not divorced from the realisation that the hope of a full and final accord between the nations of the world will not be attained until they are fully aware of the obstacles in the way and put themselves into a complete and well-prepared state of defence, capable of meeting any contingency. For the hope of peace and disarmament will become a reality only as and when these conditions are fulfilled. Mr. President, Ladies and Gentlemen, that is all an Assembly, such as ours can say, for it is political and not technical, consultative and not executive.

We therefore fully approve the Recommendation submitted for our consideration. It is for the various countries and their scientists to create the conditions necessary for its application. It is for the governments, on whom the responsibility undoubtedly devolves, to carry out the Recommendation in its entirety.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Arthur Conte.

Mr. CONTE (*France*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, Mr. Mulley has presented us with a serious and well-reasoned Report, written with a skill and care on which I too would like to congratulate him.

Selfishly enough, however, the main reason why I am grateful to Mr. Mulley is for having given me an opportunity of explaining the attitude of the French Socialists towards one or two important questions of international policy and for having actually asked us himself to give our views on that most vexed of questions, the French atom bomb.

Recent debates have shown the bomb to provoke considerable criticism. Some of this is easy to understand. People say the cost will be far too high compared with what will, by and large, be very meagre results; they say the pride that

causes us to want the bomb is merely the result of some kind of outdated nationalism; they further quote the views of certain eminent technicians to the effect that the bomb is of such an archaic pattern that, in the end, it will not be enough to frighten a flea. These are arguments that can be countered, but at least, as criticism, they are fair enough. But there is one argument that the French Socialist Party almost to a man rejects. So long as general, simultaneous and controlled disarmament is not a fact, it is unthinkable, it is illogical, it is against all morality that any nation should be refused the right to defend itself with any weapon more modern than an arquebus.

Come, come, Ladies and Gentlemen! What is the noble cause that makes it so necessary to blame France for the course she has chosen? Is not its real name secret egoism? Let us have the truth: we are fanatical supporters of disarmament; we long for it passionately and fervently and we trust that this longing which lies deepest in the hearts of all peoples will rise up and make itself heard at the summit; but, so long as general disarmament is not a fact, everyone has the right and the duty to defend his country with the help of the most modern weapons. That is the principle on which we take our stand; no one can dispute our right or, if they do — if some are to have this privilege and others not — then we say you are making an entirely new distinction between nations of knights and nations of serfs, between a thermonuclear aristocracy and the rest — call them commoners, or helots, or what you will. This is a new type of class distinction with which we will have nothing to do, a philosophy based on a totally false premise which common sense, if nothing else, demands that we correct.

So as long as modern weapons are necessary, we shall support the President of our Republic and our Government — however much we may feel obliged to censure them on other points — in their attempt to give us twentieth century weapons instead of going on trying to defend us with prehistoric ones.

This makes no difference to our support for the policy of disarmament. But here let me put you on your guard, Ladies and Gentlemen. I have always heard our masters say that disarmament can only be total, general, simultaneous and

*M. Jannuzzi (suite)*

Ensuite, il y a l'opinion qui se répand peu à peu et qui résulte de la politique de M. Khrouchchev, opinion selon laquelle l'Union Soviétique représente pour l'Occident une menace beaucoup moins grande que dans le passé.

Or, il faut être clair et je me permettrai de l'être en conclusion de cette brève intervention. Ces deux opinions et ces deux états d'âme sont légitimes, tout à fait légitimes, à condition qu'ils restent fondés sur l'idée que l'espoir d'une entente totale et définitive entre les nations n'existe que pour autant que l'on a conscience des obstacles qui s'y opposent et que la défense est entièrement préparée pour faire face à toute éventualité. Et comme l'espoir de la paix et du désarmement tendra d'autant plus à devenir une certitude que cette condition se réalisera, Monsieur le Président et chers collègues, je crois qu'une assemblée politique et non technique, consultative et non délibérante, ne peut pas en dire davantage.

La recommandation soumise à nos suffrages reçoit donc notre entière approbation. C'est aux pays et aux spécialistes qu'il incombe de créer les conditions nécessaires à l'application de cette recommandation; c'est aux gouvernements, sur la responsabilité desquels nous insistons une fois de plus, qu'il incombe de l'appliquer intégralement.

Monsieur le Président, je vous remercie.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Arthur Conte.

M. CONTE (*France*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, M. Mulley nous a présenté un rapport sérieux et solide, avec un talent et un scrupule auxquels je tiens à rendre à mon tour hommage.

Très égoïstement cependant, je vais lui être surtout reconnaissant de me permettre de préciser la pensée des socialistes français sur certaines grandes questions de politique internationale d'abord, puisqu'il nous a invités lui-même à dire la pensée des socialistes français quant à ce sujet éminemment éruptif qu'est la bombe atomique française.

La bombe atomique française, comme certains débats récemment l'ont prouvé, a de nombreux adversaires. Certains se comprennent : d'aucuns peuvent dire que la bombe coûtera très cher pour un résultat tout compte fait infiniment modeste;

d'autres peuvent mettre la fierté de la vouloir sur le compte de je ne sais quel anachronique nationalisme; d'autres, enfin, attentifs aux conseils de techniciens de haut vol, peuvent dire qu'elle est si archaïque qu'en définitive elle ne fera peur qu'à des mouches. Ce sont des arguments que nous pouvons combattre, mais dont nous admettons la légitimité. Mais il est un argument qu'avec la quasi-unanimité de l'Assemblée Nationale les socialistes français ne peuvent pas accepter. Tant que le désarmement général, simultané et contrôlé, n'est pas entré dans les faits, il est inconcevable, il est illogique, il est immoral de refuser à quelque nation que ce soit le droit, pour assurer sa défense nationale, de se donner d'autres armes que des arquebuses.

Allons donc, Messieurs ! Au nom de quelle noble cause peut-on reprocher à la France une telle initiative ? Ou bien plutôt au nom de quel égoïsme qui n'ose pas dire son nom ? Rétablissons la vérité : nous sommes farouchement partisans du désarmement, passionnément et avec ferveur, et nous espérons que l'aspiration qui monte des profondeurs de tous les peuples saura se faire entendre au sommet; tant que ce désarmement n'est pas un fait, l'on a parfaitement le droit et même le devoir de chercher à assurer sa défense nationale avec les armes les plus modernes. C'est cela notre thèse; personne ne peut nous disputer ce droit, ou alors nous admettrions, les uns ayant ce privilège et les autres ne l'ayant point, que vous faites une distinction tout à fait moderne entre des nations qui seraient des nations d'épée et des nations qui seraient des nations de tiers-état, entre une aristocratie thermo-nucléaire et tout autre bon peuple qui ne serait plus que roture sinon un peuple mineur. C'est une nouvelle conception des classes dans laquelle nous ne saurions entrer, et c'est une philosophie dont le bon sens seul commande de redresser l'erreur fondamentale.

Or donc, tant qu'il faudra chercher des armes modernes, nous approuverons notre Président de la République et notre gouvernement — même si par ailleurs il nous advient de signer contre lui des motions de censure — de rechercher les armes du vingtième siècle et de ne pas continuer à vouloir se défendre avec des armes de la préhistoire.

Cependant, nous rejoignons ceux qui prônent le désarmement. Mais je me permets de vous mettre en garde, Mesdames, Messieurs : j'ai toujours appris de nos maîtres qu'il ne saurait y avoir de désarmement que total, général, simultané et

*Mr. Conte (continued)*

controlled. Those of you who suggest that we begin by nuclear disarmament are in fact lagging far behind the hopes aroused by disarmament in its true sense.

You say you wish to get rid of nuclear weapons. The next war, we are told, will be like Armageddon, and we know, of course, that if it comes it will bring unnumbered horrors with it. But what about the last war? Was that without horrors? What is the sum of the sufferings inflicted by what it is now fashionable to refer to as conventional or classic weapons? Have we seen no horrors? Looking further into the matter, we see that the suggestion of first abolishing nuclear warfare really represents a retrograde step in comparison with traditional ideas of disarmament and that by continuing to support a principle that has always been supported by our masters we are merely being true to ourselves.

The second point I want to deal with is that of the French Government's Atlantic and European policy. I listened with some emotion to our Dutch colleague this morning. His friendship for France is such that he even went to the length of speaking in French to prove his good faith; but I would like to tell him straight out that not only the French Socialists but a great many Frenchmen of all shades of opinion share his anxiety.

I think, however, or at least I like to think, that our anxieties are more apparent than real. The Atlantic Alliance is so vital and basic a factor in the security of the free world and the maintenance of world peace, world peace and the security of free men are so entirely dependent on the original European institutions, that the French Government no longer has the right to let the slightest doubt arise as to whether or not it will carry out its duties and I hope that, instead of babbling about ideals, it will, in the near future, make clear to everyone that its thinking is based on realities.

During its forthcoming debate, the majority of the members of our National Assembly will, I feel sure, show that they remain faithful to a policy that has, of recent years, had as its sole object the defence of free men and the founding and building of united Europe.

I would like to reassure our Dutch colleague as regards the depth of feeling in our — that is, the

younger — generation as well as in regard to the practical character of the hopes we cherish and the vigour with which we are prepared to fight for them. If we all speak with one voice we shall obtain what all of us together desire.

Thirdly, I would like to say a word about the proposal put forward by Mr. Profumo in his excellent speech, which aimed at putting new life into W.E.U. That could only be to the advantage of this Assembly. I have done my best to understand both what Mr. Profumo feels and his motives for feeling it. Listening to him the other morning, I got the impression that he was saying to the Europe of the Seven: Lazarus, come forth! And yet at the same time I could not help hearing, as an undertone, a kind of Open Sesame addressed to the Community of the Six.

That the British should feel like this, Ladies and Gentlemen, I find most encouraging. No sincere European could fail to take comfort in the thought that the British had suddenly realised the need for integration with the rest of us. We cannot forget that even the bitterest of the French opponents of E.D.C. would have been ready to accept it if at the decisive moment Great Britain had only given its own adherence to it. We cannot forget either that, from the very beginning, we almost went on our knees to the British to join the Community of the Common Market and the Community of Euratom.

What do we mean by all this? We mean that the building of Europe must not be delayed. Until the establishment of the six-power communities, until the establishment of the E.C.S.C., Euratom and the Common Market, what had we actually achieved at European level? We had some very nice, very friendly academies in which we all got very good at shaking or kissing each other's hands. We were content to hold some highly platonic discussions, to meet and to put forward our individual views but, so far as real life, so far as youth is concerned, we achieved precisely nothing and our one desire in establishing the Community of the Six was to do something real and carve the result in stone. We will accept no delay, no alteration, however slight, that will risk distorting our ideals.

At least let us be honest with each other.

There are two possible positions. One is to abandon everything we have so far created at six-power level and go back to the high-class academy which creates nothing; the other is to keep the door open to all who wish to enter, and

*M. Conte (suite)*

contrôlé. Et lorsque certains d'entre vous demandent d'abord le désarmement nucléaire, ils sont en réalité gravement en retard sur l'espoir que porte avec lui un véritable désarmement.

Vous voulez supprimer les armes nucléaires ? On nous brosse un tableau apocalyptique de ce que serait la prochaine guerre; nous comprenons que si cette guerre éclate il va y avoir des horreurs. Quelles n'ont pas été les horreurs de la dernière guerre ! Combien de souffrances accumulées avec ces armes conventionnelles ou classiques, selon la terminologie à la mode ! Quelles horreurs n'avons-nous pas connues ! Mais en vérité, quand on regarde de près, cela comporte un grave retard, un grave recul sur les théories traditionnelles du désarmement, et nous sommes fidèles à nous-mêmes quand nous nous maintenons au service d'une thèse que nos maîtres ont servie toujours.

Le second point que je voudrais aborder, c'est la question de la politique atlantique et européenne du gouvernement de la France. J'ai écouté avec émotion ce matin notre collègue néerlandais qui, grand ami de la France, éprouve de telles inquiétudes qu'il a eu la délicatesse de s'exprimer dans notre propre langue pour mieux exprimer encore sa bonne foi. Mais je tiens à dire sans réserve que nous éprouvons également, non point seulement les socialistes français, mais un grand nombre de Français, des soucis de cette nature.

Je crois que cela tient davantage à l'expression qu'au fond : en tout cas, je veux encore le croire. L'Alliance Atlantique est un élément si vital, si primordial non seulement pour la sécurité du monde libre, mais pour le maintien de la paix du monde, les premières constructions européennes sont d'un tel prix pour la sécurité des hommes libres et pour la paix du monde, que le gouvernement français n'a plus le droit de prêter quant à ses devoirs à la moindre équivoque, et j'espère que dans les jours prochains, au lieu de balbutier quelque vision, il voudra bien proclamer la réalité de sa pensée.

A l'occasion du prochain débat, l'Assemblée Nationale fera sans doute, dans sa très grande majorité, connaître sa fidélité à une politique qui durant ces dernières années a été tout entière inspirée par le souci de défendre des hommes libres, de créer et de parfaire l'Europe.

Je voudrais, quant aux sentiments profonds de notre jeunesse, de notre génération, quant à la

réalité de nos espoirs et la vigueur de notre lutte, consoler et rassurer notre ami néerlandais qui est intervenu ce matin ! C'est en joignant nos voix que nous obtiendrons un résultat que nous pouvons désirer tous ensemble.

Le troisième point que je veux aborder concerne la proposition faite par M. Profumo qui, dans un discours brillant, a tenu à relancer l'U.E.O. C'est tout à l'avantage de notre Assemblée. J'essaye de comprendre son sentiment et ses motifs. En l'écoutant parler l'autre matin, j'avais l'impression qu'il nous disait : « Lazare, lève-toi ! », appel à l'Europe des Sept. Et cependant, derrière son discours, j'entendais plutôt une sorte de « Sésame, ouvre-toi ! » adressé à la Communauté des Six.

Mesdames, Messieurs, ce sentiment des Britanniques me réconforte. De les sentir soudain vouloir s'intégrer réconforterait n'importe quel Européen sincère. Nous n'oublions pas que la Communauté Européenne de Défense eût été votée, même par ses pires ennemis en France, si la Grande-Bretagne à une date décisive y avait donné son adhésion. Nous n'oublions pas que nous avons presque supplié les Anglais d'entrer dès la première heure dans la Communauté du Marché Commun, dans la Communauté de l'Euratom.

Quelle est notre pensée ? Nous disons que la construction européenne ne doit souffrir aucun retard. Jusqu'à la création des communautés à Six, jusqu'à la C.E.C.A., jusqu'à l'Euratom, jusqu'au Marché Commun, qu'avons-nous eu sur le plan européen ? D'agréables académies, très amicales, où se pratiquait remarquablement le *shake-hand* ou le baise-main. Nous nous contentions de discuter très platoniquement, de nous rencontrer, de nous confronter, mais dans la vie, dans la jeunesse, nous n'obtenions aucun résultat et nous n'avons voulu créer la Communauté des Six que pour réaliser quelque chose dans la vie et le graver dans la pierre. Et nous ne souffrons aucun retard qui pourrait y être apporté, ni aucune nuance qui pourrait ressembler à une déformation ou à une malformation.

Voyons, soyons honnêtes entre nous.

Deux positions sont possibles : ou bien nous devons renoncer à ce que nous avons créé sur le plan des Six et rejoindre cette académie de bon ton où rien ne se construit; ou bien la porte est ouverte à ceux-là qui veulent y venir, et aucun



*Mr. Conte (continued)*

there is no member of the Common Market or Euratom, not excluding France, who could refuse entry to anyone in the conditions already created by the Common Market. What we want more than anything else is for our British friends to join us. Our admiration for Great Britain's accomplishments during what is still a recent past is too great for us to underestimate the part she could play in the creation of Europe. Until that day comes, however, I cannot say too strongly to our British friends that, among French people and especially the younger generation, nothing can possibly shake our friendship for their country. The *entente cordiale* is easy; we go much further than that and we know how to recognise and admire the service that Great Britain has rendered to mankind.

But there is something that lies at the very root of our thinking which is reconciliation with Germany, still more fusion with Germany, still more again the fusion of our destinies with those of Germany. The fact that our grandfathers and great-grandfathers made mistakes which resulted in disaster, is no reason for us to follow in their footsteps or think along the same lines as they did. If we wish for fusion with Germany as we once longed with all our hearts for fusion with Great Britain, it is because we look at things through the eyes of the twentieth century.

What! An American giant, a Russian giant and soon a Chinese giant which may even prove an Asiatic giant, for Asia is now deeply anxious for unity, and we propose to remain a divided Europe! To the question: Is Europe to be a continent or an archipelago, our unhesitating answer is: Always a continent, never an archipelago.

On behalf of my party, I was anxious to make this vital point crystal clear.

I would like to add before sitting down that, while remaining passionately attached to the cause of disarmament which, as we have often said, we hope will be the principal subject of discussion at the next summit conference, we feel that there is another question as important — that of aid to the underdeveloped countries. Mr. Nehru once said that the real division in the world was not between the communists and non-communists, but between the haves and the have-nots. This view is brought out in a book entitled "Les nations prolétaires" which shows how the

great evil of our century and, it may be, the great evil of the future, is class warfare at world level, in other words, between the satisfied and unsatisfied countries.

It is essential that aid for the underdeveloped countries should never be regarded as a kind of cream-cake, a kind of generous gesture providing an opportunity for a number of beautiful speeches. It is not that at all. It must be considered from a strictly practical point of view. We have made a number of practical proposals to the French parliament which we continue to put forward whenever opportunity offers: Publish the results achieved by the nations that have already provided aid for the underdeveloped countries; convene a big conference on raw materials as soon as possible; define the areas reserved for national action and the areas where joint action can be undertaken by the large and highly industrialised countries; finally, establish real world-wide co-operation, for that is our job too.

I apologise, Mr. President, Ladies and Gentlemen, for having talked so long, but after listening to so many disillusioned and bitter speeches it seemed to me and my friends that it was more important than ever to preserve the only true mainspring of worlds and civilisations, that is hope.

As things become more difficult, they also become more interesting. Have faith in the qualities of the generation now growing up; have faith in European youth. In standing up to difficulties, it will show its true metal.

It is on this note of hope that I want to end my speech.

The PRESIDENT (Translation). — May I ask speakers to keep within the time limits they have set themselves.

I call Mr. Cadorna.

Mr. CADORNA (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I shall be obliged to descend from the heights which the last speaker has scaled with such skill, in order to deal at a rather lower level with the Report on the state of European security. We can only admire the work done by Mr. Mulley, in providing us with such a far-reaching inquiry into the

M. Conte (suite)

partenaire du Marché Commun ou de l'Euratom — France comprise — ne pourrait refuser l'entrée à quiconque dans les conditions déjà créées par le Marché Commun. Nous souhaitons de toutes nos forces que nos amis anglais y viennent; nous avons trop d'admiration pour ce qu'a pu faire l'Angleterre dans un passé récent pour ne pas mesurer l'importance extrême de son rôle dans la création européenne. Mais jusque-là, je voudrais en persuader passionnément nos amis anglais : chez nous — et surtout dans notre génération — l'amitié avec l'Angleterre n'est jamais en cause. L'entente cordiale, c'est quelque chose de facile : nous allons beaucoup plus loin et nous savons saluer ce qui a été fait au service de l'homme par la Grande-Bretagne.

Il y a quelque chose qui tient au plus profond de nous-mêmes, c'est la réconciliation avec l'Allemagne, plus encore la fusion avec l'Allemagne, plus encore la fusion de nos destins avec ceux de l'Allemagne. Parce que nos arrière-grands-pères et nos grands-pères ont commis des erreurs qui ont provoqué les plus grandes catastrophes, nous ne voulons pas remettre nos pas dans leurs pas, nos pensées dans leurs pensées, et si nous voulons cette fusion avec l'Allemagne comme nous avons pu la vouloir passionnément avec l'Angleterre, c'est parce que nous avons la vision de notre siècle.

Allons donc ! Un géant américain, un géant russe, bientôt un géant chinois qui sera peut-être un géant asiatique — car l'Asie cherche passionnément son unité — et nous en resterions à l'Europe des nations ? Lorsque vous dites : « L'Europe doit-elle être un continent ou un archipel ? », nous répondons immédiatement : « Jamais un archipel, toujours un continent ».

Sur ce point capital je tenais au nom de mon parti à apporter les précisions les plus nettes.

J'ajoute, pour terminer, que si nous restons passionnément attachés à la cause du désarmement — et nous espérons, comme nous l'avons demandé à plusieurs reprises, que ce sera le sujet n° 1 de la prochaine conférence au sommet — il ne faut point perdre de vue qu'une autre question est aussi importante que le désarmement, c'est l'aide aux pays sous-développés. Nehru disait un jour : « La véritable division du monde n'est pas entre communistes et gens qui ne le sont pas. La véritable division du monde est entre peuples comblés et peuples qui souffrent ».

Cette notion est illustrée dans un livre qui s'intitule « Les nations prolétaires » et qui montre bien que le grand malheur de notre siècle, qui peut être le grand malheur de notre avenir, c'est la lutte des classes à l'échelon planétaire : nations pauvres contre nations comblées.

Il est capital de parler de l'aide aux pays sous-développés non comme d'une tarte à la crème, une sorte de générosité gratuite à l'occasion de laquelle on pourrait prononcer de remarquables discours. Non ! Il faut aborder des points précis. Les points précis, nous les avons proposés devant le parlement français, nous les proposons partout où il nous est donné de prendre la parole. Publier les résultats déjà acquis par les nations qui ont aidé des pays sous-développés ; réunir au plus tôt une grande conférence des matières premières ; définir des zones d'action réservées ou des zones d'action communes où pourrait se réaliser et se parfaire l'action commune des nations puissantes et des nations industrialisées ; établir une véritable coopération mondiale, tel est aussi notre devoir.

Je m'excuse, Monsieur le Président, mes chers collègues, d'avoir retenu si longtemps l'attention de l'Assemblée, mais j'ai entendu des paroles si désabusées, j'ai entendu s'exprimer une telle amertume que je crois, avec mes amis, plus nécessaire que jamais de sauver ce qui est le véritable ressort des mondes et des civilisations : l'espoir.

C'est quand tout est plus difficile que tout devient plus intéressant. Ne doutez pas des qualités de la jeunesse qui monte, ne doutez pas de la jeunesse de l'Europe. C'est au contact des difficultés que l'on pourra observer la solidité de son métal.

C'est sur ces paroles d'espoir que je voudrais conclure toute ma confiance.

M. le PRÉSIDENT. — Je prie les orateurs de respecter le temps de parole qu'ils ont eux-mêmes demandé.

La parole est à M. Cadorna.

M. CADORNA (Italie). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je suis obligé de descendre des sommets des hauts problèmes qui ont été traités si remarquablement par l'orateur qui m'a précédé, pour procéder sur un plan moins élevé à l'examen du rapport qui nous a été présenté sur la sécurité de l'Europe. On ne peut qu'apprécier hautement l'effort accompli par

*Mr. Cadorna (continued)*

question. His Report is rich in suggestions — besides containing a very complete analysis of the whole problem of European security — that we are in an even better position to appreciate after hearing Mr. Spaak's address yesterday.

No analysis of the Report could do other than stress its pessimistic approach in spite of the more hopeful turn that the author tried to give it in his brilliant speech. I will run through the points he made as briefly as possible.

Starting from the supposed nuclear parity between Russia and the United States, which renders a generalised attack less likely, the Report deals at some length with the hypothesis of an attack with limited objectives. In the event of such an attack, says Mr. Mulley, it is not only unlikely, it is downright folly to suppose that the United States would resort to nuclear retaliation. This point is made in paragraph 13 of the Report. Incidentally, I might quote here what the United States senior military authorities told us recently in Washington when we were there for the Conference of NATO Parliamentarians. This was that, in the context of the defence of Europe, they were acting on the assumption that no limited attack would take place.

According to Mr. Mulley, on the other hand, the defence of Europe is to be confided to conventional forces, supported by the general use of tactical nuclear weapons. As Mr. Mulley says in paragraph 61, however, the use of these would provoke Soviet retaliation owing to the difficulty of distinguishing tactical from strategic weapons. The use of such weapons could easily cause the outbreak of war. This is why it is intended to leave defence to conventional forces only.

I am quite willing to believe that these forces are at present organised in such a way that they could at least contain the enemy for a certain period; but the statements made by responsible generals and particularly that made by General Valluy at Strasbourg, have been so depressing that we are left with very few illusions on this point.

What would we do if we had to face waves of limited attacks like those mounted by Hitler? Mr. Spaak was, on the whole, inclined to exclude the possibility of limited wars or to consider that if they took place it would be in the United States rather than in Europe. This theory is one that

deserves serious consideration, but it must also be admitted that the global strategy that Mr. Spaak was yesterday urging us to adopt seems to some extent to justify Mr. Mulley's preoccupations.

The Report ends with some technical comments and advice on the need to improve integration, co-ordinate the command structure, standardise our weapons and build up a European nuclear force. The final and most important consideration that sums up all the rest is that no real integration between allies is possible unless they are agreed on their general policy.

Yesterday, we listened to Mr. Spaak giving us, with his usual lucidity, a fairly optimistic and reassuring interpretation of recent moves by the U.S.S.R. All the same, there is not much encouragement to be had out of entering into serious diplomatic negotiations when suffering from crushing military inferiority.

If I may refer for a moment to Mr. Moutet's comments on the summit conference this morning, I would say that our inferiority will be even more apparent if we have to adopt the global strategy counselled by Mr. Spaak which demands a series of very mobile conventional reserve forces, attached to N.A.T.O. rather than to W.E.U.

For all these reasons, Mr. Mulley's Report should be of interest not only to the Council of Ministers but to all national parliaments responsible for general policy. They should take it as a serious warning.

It is our parliaments that have to decide how far the free nations of N.A.T.O. can go before the need for survival forces them to co-ordinate their general policy.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, after this morning's meeting, I can only say how much I admire the excellent work done by our Rapporteur. He has shown himself more than capable of fulfilling his task. May I express my sincere thanks to him for throwing some light on a problem with which I am fundamentally rather unfamiliar.

I want to make a contribution to this debate. I associate myself with the remarks made by the

*M. Cadorna (suite)*

l'honorable M. Mulley qui nous a fourni une enquête approfondie, riche de suggestions, et une analyse minutieuse de tout problème que pose la sécurité de l'Europe, et nous l'apprécions davantage encore après avoir entendu le discours de M. Spaak.

Voulant tirer une synthèse du rapport, il faut en souligner le ton pessimiste, même si l'orateur dans sa brillante version orale a cherché à l'amoinrir. Je vais m'efforcer de reprendre le plus rapidement possible le raisonnement de l'honorable M. Mulley.

Partant de la supposée parité nucléaire entre la Russie et les États-Unis, parité qui rend moins probable une attaque généralisée, le rapport s'arrête à l'hypothèse d'une attaque à objectif limité. Dans ce cas, dit M. Mulley, il est peu probable, il est insensé de s'attendre à ce que les États-Unis aient recours à la riposte nucléaire. C'est le point 13 du rapport. Entre parenthèses, je dois noter ce que les grands chefs militaires des États-Unis nous ont dit tout récemment à Washington, lors du Congrès des Parlementaires de l'O.T.A.N. : « Nous déclarons, en tout cas, que dans la défense de l'Europe nous ne relevons pas le cas particulier d'une attaque limitée ».

Suivant M. Mulley, au contraire, la défense de l'Europe serait confiée aux forces conventionnelles, soutenues par l'emploi généralisé d'armes atomiques tactiques. Mais, comme M. Mulley l'a déclaré au paragraphe 61 de son rapport, l'emploi de telles armes provoquerait la riposte soviétique, car il est difficile de distinguer les armes tactiques des armes stratégiques. L'emploi de telles armes pourrait facilement déclencher la guerre. Il en résulte que la défense est seulement confiée aux forces conventionnelles.

Je veux bien croire que l'organisation actuelle de telles forces est suffisante, tout au moins pour imposer un temps d'arrêt à l'ennemi. Mais les déclarations faites par les généraux responsables, en particulier celles du général Valluy, à Strasbourg, ont été si décevantes que nous ne pouvons garder aucune illusion à ce sujet.

Si les attaques limitées se succédaient suivant la méthode appliquée par Hitler, que ferions-nous ? M. Spaak tend à exclure la possibilité des guerres limitées et à déplacer le risque de ces guerres de l'Europe aux États-Unis. Cette théorie mérite toute notre considération. Mais, en

même temps, il faut admettre que les préoccupations de M. Mulley sont d'autant plus légitimes, si l'on se reporte à la stratégie globale conseillée hier par M. Spaak.

M. Mulley conclut son rapport par des remarques et des conseils d'ordre technique : nécessité d'améliorer l'intégration ; coordination des échelons de commandement ; standardisation des moyens ; constitution d'une force nucléaire européenne, et surtout par la considération — qui résume toutes les autres — qu'il est impossible d'obtenir une intégration valable sans accord dans la politique générale suivie par les alliés.

M. Spaak nous a donné hier, avec sa clarté habituelle, une interprétation plutôt bienveillante et rassurante des initiatives de l'U.R.S.S. De même, il n'est pas encourageant d'entamer une sérieuse négociation diplomatique en partant d'une écrasante infériorité militaire.

Je m'en réfère maintenant aux observations faites ce matin par l'honorable M. Moutet, à propos de la conférence au sommet. Notre infériorité sera encore plus marquante s'il faut faire face à la stratégie globale conseillée par M. Spaak, qui demande des réserves conventionnelles très mobiles, dépendant plutôt de l'O.T.A.N. que de l'U.E.O.

Pour toutes ces raisons, le rapport de M. Mulley intéresse non seulement le Conseil des Ministres, mais également tous les parlements nationaux responsables de la politique générale. Ils doivent voir là un sérieux avertissement.

C'est à eux, à ces parlements, qu'il appartient de définir jusqu'à quel point la nécessité de survivre permet aux nations libres de l'O.T.A.N. l'absence d'une politique générale coordonnée.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, après la séance de ce matin, je tiens à exprimer mon admiration pour le travail remarquable accompli par le rapporteur. Il a prouvé qu'il était capable de s'acquitter à la perfection de sa tâche. Je le remercie sincèrement, parce qu'il m'a fait comprendre un problème qui, au fond, m'était assez étranger.

J'aurais volontiers participé à cette discussion. Je m'associe aux exposés qui nous ont été faits,

*Mr. Molter (continued)*

Secretary General of N.A.T.O. yesterday and with what we have been told today by the Rapporteur. I noticed that the Secretary General of N.A.T.O. placed particularly strong emphasis on the economic problem connected with our common defence.

This prompts me to remind you again that a policy for peace is not exclusively confined to military matters, but that diplomatic, social and economic problems are also involved. In this connection I strongly support what the Rapporteur had to say about the national efforts of the countries taking part in western European defence. Here I would stress that it is not only military factors that are important; certain psychological factors also come into play. The advocacy of any given policy and the extent to which it is followed are greatly furthered by a common approach. Without insisting on what might be called their inferiority complex, I think it is true to say that the smaller countries feel rather uneasy when certain members of Western European Union lay claim to leadership. Co-operation involves equal partnership, and it is quite wrong and not at all conducive to such co-operation for some members to try to take over certain responsibilities on behalf of all. What I want to stress is that our efforts here must be common efforts.

I would now like to consider for a few moments the very practical problem of our combined efforts for the defence of western civilisation and the creation of a common military front. Assuming that the policy for peace covers four different fields, if the responsibility of each country is determined separately it is essential in my view to establish the total amount of effort required in each field. As a Member of Parliament from one of the smaller countries of Western European Union, I would point out that we are in a very good position economically speaking, for we did considerable pioneer work in the cause of European unity. For forty years we have been closely associated with Luxembourg, and for fifteen with the Netherlands within Benelux. I sincerely hope the customs union with these countries which is now in preparation will very shortly be signed and sealed.

Let me also remind you that one of our most eminent statesmen, who addressed the Assembly yesterday in his capacity as Secretary General of N.A.T.O., was one of the sponsors of the Common Market, and no-one will, I think, dispute the value of our contribution to this enterprise.

I think I am justified, then, in drawing your attention to a psychological factor that has a fairly strong influence on public opinion. People are not convinced that the money earmarked for our present defence policy is being wisely spent, especially when that policy is viewed from a national angle.

One instance I might mention is the uncomfortable feeling we have that, as a result of new inventions, aircraft ordered for our national air forces are frequently obsolete before they are put into service. This is the sort of thing that undermines the public's confidence in what is being done in the military field.

To this I might add that an examination of budgetary and financial policy for national defence leads us to the very alarming conclusion that defence expenditure is being included in the additional budget. This additional budget is intended to cover a fairly long period, but unfortunately the money to which I refer is often exhausted within a year, or possibly two years. The result is an accumulation of debts, which gives us considerable cause for anxiety about the future.

In my view this means that our policy, not so much in W.E.U. as in N.A.T.O., should be aimed at ensuring that each national unit meets those obligations for which it is normally responsible. We have in fact come to the point where a further review of how the burdens should be shared ought to be undertaken as part of our policy for peace.

When I consider, for instance, that my country willingly makes an annual contribution of 100 million dollars towards assistance to underdeveloped countries, an amount proportionately equal to the contribution of the United States of America, when I find that my country has had, within a year, to spend more than 60 million dollars to catch up with her arrears in education and scien-

*M. Molter (suite)*

hier, par le Secrétaire Général de l'O.T.A.N. et, aujourd'hui, par le rapporteur lui-même. Ce qui m'a frappé, c'est que le Secrétaire Général de l'O.T.A.N. a attiré tout particulièrement l'attention de l'Assemblée sur l'importance du problème économique qui se pose dans le cadre de la politique de défense commune.

Cela m'amène à rappeler que la politique de paix ne se manifeste pas uniquement sur le terrain militaire, mais également sur le plan diplomatique, social et économique. A cet égard, je me rallie à la partie de l'exposé de notre rapporteur où il a traité de l'effort accompli, sur le plan national, par les différents Etats intéressés à la défense de l'Europe occidentale. J'insiste sur le fait que les données militaires ne sont pas les seules importantes, mais qu'il faut tenir compte, au surplus, de certains facteurs psychologiques. Il est souhaitable notamment que l'adhésion à une politique déterminée et la mise en œuvre de celle-ci soient favorisées par un comportement général conforme à l'esprit de cette politique. Je crois pouvoir dire, sans faire allusion à une sorte de complexe d'infériorité, que les petits pays éprouvent un certain malaise lorsqu'ils constatent que l'un ou l'autre de nos partenaires tend à prendre la direction de l'Union de l'Europe Occidentale. A mes yeux, coopération veut dire parité et, lorsque certains pays entendent assumer des responsabilités au nom de leurs partenaires, ils commettent une erreur néfaste pour l'esprit de collaboration. Notre effort — et j'insiste sur ce point — est un effort commun.

Je voudrais m'arrêter un instant à un problème d'ordre pratique que pose l'effort collectif à faire en vue de la défense de la civilisation occidentale et de l'établissement d'un front commun sur le plan militaire. Si l'on admet que la politique de paix se manifeste dans quatre domaines différents et si l'on détermine la responsabilité de chaque pays séparément, il est indispensable de fixer la somme des efforts que l'on entend accomplir, dans chacun de ces domaines. En ma qualité de parlementaire d'un petit Etat membre de l'Union de l'Europe Occidentale, je tiens à souligner que mon pays se trouve bien placé sur le terrain économique, où il a accompli un travail de pionnier, dans le cadre de l'unité européenne. Depuis quarante ans, nous sommes étroitement liés au Grand Duché de Luxembourg. Depuis quinze ans, des liens étroits ont été établis avec les Pays-Bas au sein de Benelux. Je

souhaite de tout cœur que l'union douanière avec ces pays, dont on nous annonce la conclusion, devienne bientôt une réalité.

Permettez-moi de rappeler encore que l'un de nos hommes d'état les plus éminents, qui a pris la parole hier devant cette Assemblée, en sa qualité de Secrétaire Général de l'O.T.A.N., a été l'un des promoteurs du Marché Commun et que, dans ce domaine, la Belgique a apporté une contribution dont nul ne contestera la valeur.

Fort de cette expérience, je crois pouvoir dire qu'il faut compter avec le facteur psychologique, qui exerce une influence assez forte sur l'opinion publique, qui n'est pas convaincue que les crédits destinés à notre politique militaire, considérée surtout sous l'angle national, sont employés judicieusement.

Dans cet ordre d'idées, je voudrais signaler que nous avons l'impression désagréable que les types d'avions commandés pour nos forces nationales sont souvent dépassés, à cause de l'évolution rapide de la technique, avant même que ces avions n'aient pu être mis en service. N'est-ce pas miner la confiance que nos populations doivent avoir dans tout ce qui se fait sur le plan militaire ?

Au surplus, lorsqu'on considère la politique budgétaire et financière suivie en matière de défense nationale, on arrive à la conclusion effarante que les dépenses y affectées sont inscrites au budget extraordinaire. Ce budget est prévu pour une période assez longue, mais, hélas, les crédits prévus pour la défense nationale sont souvent dépensés après un an, parfois après deux ans. Il en résulte une accumulation de dettes qui risquent d'hypothéquer lourdement l'avenir.

J'en déduis qu'à l'U.E.O., mais surtout à l'O.T.A.N., notre politique devra tendre à faire respecter par chacune des entités nationales les obligations qui lui incombent normalement. Et j'ajoute qu'à ce moment, il faudra revoir la situation et examiner comment sont répartis les efforts consentis en faveur de la politique de paix.

Lorsque je considère, par exemple, que mon pays s'impose chaque année, au profit des pays sous-développés, un sacrifice financier de l'ordre de 100 millions de dollars, ce qui, toutes proportions gardées, équivaut à l'effort des Etats-Unis d'Amérique ; lorsque, d'autre part, je constate que mon pays a été obligé, dans l'espace d'une année, de dépenser plus de 60 millions de dollars

*Mr. Molter (continued)*

tific training to bring her traditional west-European culture up to the level of progress achieved in more advanced countries, I cannot but feel we are faced with a whole series of problems that require close study.

We must, I think, above all avoid facile criticism of NATO members and not deride the efforts which that organisation is making. We must aim at financing a military policy that recognises the need for unanimity — a policy that avoids waste of money by cutting the coat of the national effort according to the cloth of overall requirements in the fields most affected by that far-reaching peace policy which we are pursuing with all our might.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Blachstein.

Mr. BLACHSTEIN (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think the Report we are debating clearly shows that the inconsistencies and contradictory tendencies confronting us are worse than in previous years. The Report is very circumspect about them, but our debate is to some extent overshadowed by the speeches of two Frenchmen, President de Gaulle and General Valluy. The impressive speech Mr. Spaak made to us yesterday is also fresh in our minds, and so are the comments made this morning by the Rapporteur, Mr. Mulley.

I think the Report, the speeches referred to, and a series of decisions by the participating governments, between them cover just about everything on which there is disagreement in N.A.T.O. and W.E.U. I have only one thing to say about the decisions which the French Government has made during the last year and it is this: if the French Government sticks to the policy it has adopted, we may be forced to re-think the future form of our co-operation and the effectiveness of our defence policy.

Let me tell you straight away which recommendations in the Report we German Social Democrats approve. We support Recommendations 2 (a) to (d), because we think they will make a useful contribution to the common defence. I may add that we are also in favour of the Recommendation in Document 147, Addendum stating that, as there are now obviously both military and political grounds for it, the Council should seek Denmark's and Norway's adherence to W.E.U.

What impressed me most in Mr. Spaak's speech yesterday — particularly remembering that he cannot be suspected of suffering from any pacifist illusions — was the significance he attached to the present relaxation of world tension.

A policy designed to take full advantage of this new situation of *détente* — compared to roughly a year ago — will have to guard against two possible errors. One is that of irresponsibly neglecting defence or renouncing it altogether; the other that of allowing military plans or the military set-up to interfere with a political trend which gives hope of real results.

Recommendation 1 (a) in this Report seems to me to suggest our taking a decision which is distinctly questionable, namely to set up a European nuclear pool. Why at this precise moment? I have done my best to understand the reasons, both by studying the Report and by listening to the Rapporteur's introduction. The military arguments in favour of it are very thin, and it is recommended mainly on political grounds. But is it not open to the decisive objection that such a pool would increase the number of powers with access to nuclear weapons, even if they do not actually possess any? We think there are already too many atomic powers and we deplore the likelihood of their number increasing before long. And yet, if we adopt this Recommendation, we shall be helping to place nuclear weapons at least at the disposal of still more powers, and this we regard as a political mistake.

*M. Molter (suite)*

pour rattraper son retard dans le domaine de l'éducation nationale et de la formation scientifique, et pour mettre sa vieille culture occidentale au niveau des progrès réalisés par des pays plus avancés, je dois bien conclure qu'il s'agit là d'un ensemble de problèmes qui réclament toute notre attention.

J'estime que, sur ce plan, il faut, en premier lieu, se garder de critiques trop faciles à l'égard de ceux qui font partie de l'O.T.A.N. et des dépenses consenties par cette organisation. Il faudra s'efforcer d'assurer le financement de la politique militaire de façon telle que la nécessité d'une politique unanime soit reconnue. Seule, cette politique de collaboration étroite permettra d'éviter les gaspillages par le dosage des efforts nationaux en fonction des efforts requis dans chacun des domaines touchés par la politique de paix de grande envergure à laquelle nous consacrons le meilleur de nos forces.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Blachstein.

M. BLACHSTEIN (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, le rapport qui fait l'objet de notre discussion montre très clairement, à mon avis, combien sont grandes les contradictions et combien s'écartent les tendances les unes des autres ; beaucoup plus en tout cas que durant les années écoulées. On en parle avec beaucoup de prudence dans le rapport ; mais nous nous trouvons tous sous l'impression des discours de deux Français : celui du général de Gaulle, Président de la République, et celui du général Valluy. Nous avons également été vivement impressionnés par le discours que M. Spaak a prononcé hier à cette place et par l'exposé que notre rapporteur, M. Mulley, a fait ce matin.

Je crois que le document lui-même, les discours et une série de décisions prises par les gouvernements intéressés nous présentent tout le champ de tensions dans lequel évoluent l'O.T.A.N. et l'U.E.O. Quant aux décisions que le gouvernement français a prises au cours de l'année écoulée, je ne voudrais dire qu'une chose : nous pouvons être amenés en conséquence à nous pencher de nouveau sur les formes de la coopération et sur l'efficacité de la défense, si le gouvernement français persiste dans la politique qu'il a adoptée jusqu'à maintenant.

Permettez-moi d'abord de vous dire ce que je peux approuver dans le présent rapport au nom des sociaux-démocrates allemands. Il s'agit des alinéas (a) à (d) du paragraphe 2, qui, à notre avis, contiennent des suggestions et des propositions utiles à la défense commune. Je voudrais ajouter que nous sommes également pour la recommandation contenue dans le Document 147, Addendum, selon laquelle il existe des raisons militaires et politiques qui plaident en faveur d'un appel au Conseil, pour que celui-ci essaye de faire entrer le Danemark et la Norvège au sein de la communauté de l'U.E.O.

L'impression la plus forte qui s'est dégagée du discours prononcé hier par M. Spaak était l'importance qu'il a attribuée lui-même au facteur de la détente, dans la situation mondiale actuelle, car il ne peut certainement pas être soupçonné de s'accrocher à des illusions pacifiques.

Je crois que deux erreurs pourraient surgir d'une intégration sérieuse de ce nouveau facteur de la détente — comparée, par exemple, à la situation existant il y a un an — qui consisteraient à renoncer à la légère à la défense elle-même, ou à la négliger, ou bien à perturber par des mesures ou organisations militaires un processus politique qui se trouve en plein développement et qui, nous l'espérons, aura des résultats effectifs.

Le paragraphe 1 (a) du présent rapport contient une décision qui est, me semble-t-il, très contestable. Il y est proposé la création d'un pool atomique européen. La question pourrait être posée : « Mais pourquoi justement maintenant ? Pourquoi devons-nous exiger un tel pool à l'heure actuelle ? » Je me suis sérieusement efforcé de trouver un motif pour la création de ce pool en étudiant le rapport et son introduction qui a été présentée par le rapporteur. Militairement, cette motivation est très faible. Elle a plutôt un caractère politique qui soulève d'ailleurs les principales objections, car ainsi on augmenterait, en créant un pool d'armements nucléaires, le nombre des puissances qui, même si elles ne possédaient pas les armes nucléaires, pourraient toutefois en disposer. Nous pensons qu'il existe déjà trop de puissances atomiques à l'heure actuelle. Nous regrettons le fait que dans un avenir prévisible il y en aura probablement encore davantage. Si toutefois nous donnions suite à cette recommandation, nous contribuerions nous-mêmes à donner à plus de puissances encore le pouvoir au moins de disposer d'armes nucléaires, ce qui serait à notre avis une décision politique erronée.



Mr. Blachstein (continued)

How good is the argument that such weapons should be under political control? They are so already in the western countries which now have them. In these countries decisions about them are made by the government or, in the case of the United States, by the President. I am afraid any increase in the number of countries possessing nuclear weapons, far from increasing our security, will, in fact, diminish it. The Rapporteur deliberately ignored this question. Occasionally, I am glad to say, he did describe it as a "tentative proposal", but the wording of the Recommendation is far from tentative, for, even if the methods of operating the scheme are not defined, it remains a Recommendation which we must either accept or reject. I am afraid a body such as this pool would be very slow and cumbersome and would produce neither increased security nor more effective political control.

We have been told that the European decision aimed at here is one which would neither facilitate nor improve our relationship with our Atlantic partners. What we would in fact be bringing into existence within the very framework of W.E.U., is a body with power to take decisions, thus creating new strains and stresses vis-à-vis countries which, though members of N.A.T.O., do not belong to W.E.U. I am afraid this proposal can easily be mistaken for an attempt to muddy the political waters, just when we have reached a moment of *détente*, just when the question of atomic control is being seriously discussed and just when fresh disarmament talks are about to begin.

I have another reason for opposing the Recommendation. If put into effect, will it not make the German army the decisive nuclear force on the Continent? We know that in the nature of things the large majority of French troops are not stationed in Europe but are engaged on other duties, so that the adoption of such a proposal would probably mean the German army becoming the strongest and most influential element in any European nuclear pool. Surely this would be an unfortunate development at a time when so much is being done to achieve a *détente*. I very much regret that the Report on the military aspects of a zone of controlled armaments in Central Europe has disappeared from the Agenda of our present Session in Paris,

particularly as Mr. Mulley's Report again refers to it as an important element in our military appreciations.

Let me say frankly that we in this Assembly have never really seriously addressed our minds to the military possibilities of achieving a *détente*. We debated it in Strasbourg, but a political decision was taken to side-step it, because the majority did not like it, at least at that time, and that is obviously what has happened again this time. I am, of course, not blaming Mr. de la Vallée Poussin; I do not know who is responsible for its being omitted from our debates here.

I think it is time we studied these things not only from the political, but also from the military point of view. In the course of this debate my friend Karl Wienand will have something to say as to the military consequences of the different plans put forward for Central Europe.

There is another thing we should remember. Are we not coming perilously near removing the restrictions which the Federal German Government voluntarily accepted when it entered the Brussels Treaty? On this point, Mr. Kliesing said this morning that there was no question of modifying these restrictions, to which the Federal German Government had agreed. But, during this Session, when we come to Mr. Cerulli Irelli's Report, we shall have to discuss other restrictions resulting from the Brussels Treaty and decide whether to maintain them or not. We shall not oppose the adoption of the recommendations in that Report, but in our view they are also relevant to other questions which we have to decide first. We are wondering whether we have not started down a very slippery slope. We also feel that the moment chosen for ending certain naval limitations is politically unfortunate and has not been selected for any compelling or urgent Service reasons. A decision on these points could have been put off for a short time until it became clear what the political possibilities of disarmament really were.

*M. Blachstein (suite)*

Venons en à l'argument de la nécessité du contrôle politique. Les bombes atomiques actuellement en possession des puissances occidentales se trouvent sous contrôle politique. Elles se trouvent sous le contrôle du gouvernement, ou du Président comme aux Etats-Unis. Je pense que l'élargissement du cercle de ceux qui disposent à l'heure actuelle d'armes nucléaires ne nous procurera pas plus de sécurité, mais plutôt moins, je le crains. Le rapporteur a passé ce problème sciemment sous silence. Il a même parlé, heureusement, à plusieurs reprises, d'une « proposition provisoire ». Ce texte de recommandation, cependant, n'est pas tellement provisoire. Bien que les modalités d'exécution de la proposition soient laissées provisoirement en suspens, il s'agit pourtant d'une recommandation que nous devons adopter ou rejeter. Je crains qu'une telle institution ne fonctionne très lentement, d'une manière très compliquée, sans augmenter la sécurité. L'efficacité politique du contrôle n'y gagnera pas davantage.

Il a été exposé ici que l'on s'efforce d'obtenir une décision européenne qui ne facilite et n'améliore en aucune façon les rapports avec les partenaires atlantiques. Au surplus, nous créerions de ce fait, au sein de l'U.E.O., une institution, un organe de décision et par cela même des oppositions nouvelles avec les pays qui, tout en faisant partie de l'O.T.A.N., ne sont pas membres de l'U.E.O. Cette proposition pourrait, je le crains, être interprétée d'une façon erronée ; on pourrait y voir un moyen propre à aggraver la situation politique à un moment de détente, dans une période d'efforts déployés en vue du contrôle nucléaire et au début de nouveaux pourparlers sur le désarmement.

Autre chose m'incite encore à me prononcer contre cette proposition. Si nous suivions cette voie, la « Bundeswehr » allemande ne deviendrait-elle pas le facteur de puissance nucléaire décisif sur le continent ? Nous savons, en effet, d'après la situation existante, que les troupes françaises ne se trouvent pas, pour leur majeure partie, en Europe, mais qu'elles sont engagées dans d'autres opérations ; la « Bundeswehr » deviendrait ainsi probablement le facteur le plus important et sans doute décisif dans une telle communauté, un pool atomique européen. Ceci également me paraît être un développement qui ne cadre pas avec les efforts actuels faits en vue de la détente. Je regrette beaucoup à ce propos que le rapport sur les aspects militaires d'une zone d'armements

contrôlés dans le Centre-Europe, qui a été définie dans celui de M. Mulley comme étant un élément important de nos réflexions d'ordre militaire, ne figure pas à l'ordre du jour de cette session à Paris. Ce rapport a disparu.

Permettez-moi de dire en toute franchise que nous n'avons jamais débattu jusqu'à maintenant dans cette Assemblée avec tout le sérieux qui s'impose les possibilités militaires de la détente. Nous en avons débattu ailleurs, à Strasbourg, Elles furent toutefois politiquement reléguées, car elles ne correspondaient pas aux vœux de la majorité, du moins à cette époque, ce qui est arrivé de toute évidence cette fois-ci également. Je n'adresse pas de reproches expressément à M. de la Vallée Poussin. J'ignore qui est responsable du fait que nous omettrons ces jours-ci à Paris de discuter ce problème.

Je suis d'avis qu'il est temps d'examiner ces questions non seulement du point de vue politique, mais aussi du point de vue militaire concret. Mon ami, Karl Wienand, vous parlera, au cours de ce débat, des conséquences militaires qu'il faut tirer des différentes solutions proposées pour l'Europe centrale.

Il convient d'y ajouter encore ceci. N'allons-nous pas trop à la limite d'une levée des restrictions que le gouvernement fédéral allemand a librement acceptées lorsqu'il a été admis au Traité de Bruxelles ? Mon collègue, M. Kliesing, a fait observer ce matin à ce sujet qu'on ne pense nullement à changer quoi que ce soit à ces limitations auxquelles le gouvernement fédéral allemand a donné son adhésion. Nous aurons toutefois au cours de la présente session à délibérer et à prendre une décision au sujet du rapport de M. Cerulli Irelli relatif à la levée d'autres restrictions faisant partie du Traité de Bruxelles. Nous ne nous opposons pas à l'adoption des recommandations, qui y sont faites, mais nous les voyons en rapport avec d'autres faits qui se produisent maintenant ici. Nous ne pouvons nous empêcher de craindre qu'on commence à entrer dans une voie qui pourrait déboucher sur de graves périls. Nous pensons également que le moment de la levée de certaines restrictions dans l'armement de la marine n'est pas très bien choisi au point de vue politique et n'a pas été réalisé, au point de vue militaire, sans une pression particulière en raison d'une situation d'urgence. On aurait pu attendre, pour que s'éclaircisse le domaine politique des possibilités de réalisation du désarmement.

*Mr. Blachstein (continued)*

The original wording of paragraph 1 — which has now been altered — had in it an interesting reference to the common production of multi-purpose weapons. With or without nuclear war-heads? And what does “common” mean? What kind of weapons are these? This is language which is, to say the least, capable of differing interpretations. We have at any rate some misgivings about the interpretation that may well be placed upon it by certain members of the Assembly.

There was a time when the Federal German Chancellor most emphatically described renouncing the production of nuclear weapons as part of the policy for peace. Let me quote a few sentences from a speech Dr. Adenauer made about this. I think it is useful to remember what he said. In October, 1954, he told the Federal Parliament:

“Peace has to be achieved by hard work, and peace must also be defended, not with war weapons, but with the weapons of the mind and of example. The Federal Republic set an example in London, when it declared that it renounced the use of these terrifying weapons of mass destruction, which could, after all, alarm only Soviet Russia, and undertook to submit to a system of very thorough inspection.”

That is what Dr. Adenauer said in 1954.

But times have changed. The Federal German Army has, in the meantime, acquired a few divisions of its own and now the Federal German Chancellor sings a very different song. Five years later, on 13th October, 1959, he said:

“If there is disarmament, the Federal Republic will never, in our view, submit to more inspection than is agreed for Europe as a whole. If we submitted to more than that it would mean the political degradation of the Federal Republic.”

So we have come from “a road to peace” to “political degradation”! My reluctant conclusion is that by this line of thought, the Federal Republic is contributing nothing towards the *détente* at a time of international negotiations. That is why we cannot approve this Report, although

paragraph 2 certainly contains a number of important and substantial proposals, which would undoubtedly contribute towards defence.

May I now say something about a question which does not appear in the Report but which is, I think, relevant to European security, and that is the moral aspect of the problem? Security means more than just the sum total of soldiers, weapons, defence equipment and alliances. It includes also general belief in the rightness of the cause. Today the Rapporteur rightly reminded us that, for example, the anti-Hitler coalition might easily have lost the second world war during its early stages if the alliance had depended only on troops and weapons. Another factor was needed during the second world war, and still is today. The preamble to the North Atlantic Treaty expresses what I mean when it says that the parties to it are determined to safeguard freedom as the common heritage of Europe, to safeguard the principles of democracy and to ensure individual liberty and the rule of law.

Attempts are now being made to bring Spain into N.A.T.O. If they succeed, who will believe that N.A.T.O. any longer stands for safeguarding freedom, the principles of democracy, individual liberty and the rule of law? The support of our public opinion is vital to us; large sections of the peoples in our Alliance will not be willing to support N.A.T.O. unless they feel it stands for the defence of freedom — including liberty of faith — and the rule of law. Let us not be guilty of double talk.

It is a pity that a Spanish politician recently compared Berlin to the Alcazar, for such a comparison is simply playing into the hands of the other side. Berlin is not a place where a military clique is fighting against democracy and its own government; in Berlin, and in Germany as a whole, the people stand for their right to enjoy freedom and democracy. I think it is in all our interests not to allow our faith in that to be shaken.

This afternoon a French colleague spoke of the need for co-operation between France, Britain and Germany. We want to see such co-operation

*M. Blachstein (suite)*

Au paragraphe 1, il y avait la formulation intéressante qui a été modifiée sur la production en commun d'armes à utilisation multiple. Avec ou sans ogives nucléaires ? Que veut dire « en commun » ? De quel genre d'armes s'agit-il ? On tient ici un langage qui admet différentes interprétations. Nous ne pouvons nous empêcher d'avoir des hésitations sur l'interprétation qu'une partie au moins de l'Assemblée donnera probablement à ce qui précède.

Le Chancelier fédéral allemand avait jadis résolument qualifié la renonciation à la production d'armes nucléaires d'instrument de la politique de paix. Permettez-moi de citer quelques phrases extraites d'un discours que le Chancelier Adenauer a prononcé à ce sujet. Je crois qu'il est utile de le rappeler ici. M. Adenauer a dit devant le Bundestag en octobre 1954 ce qui suit :

« La paix, Mesdames, Messieurs, doit être construite. La paix doit aussi être défendue, non pas avec les armes de guerre, mais avec les armes de l'esprit et les armes de l'exemple. Eh bien, un tel exemple a été donné à Londres par la République Fédérale, lorsqu'elle a déclaré qu'elle renonçait à l'emploi de ces horribles armes de destruction massive, qui ne pourraient effrayer, en fin de compte, que l'Union Soviétique, et se soumettait à un contrôle particulièrement sévère ! »

Ainsi parlait M. Adenauer en 1954.

Depuis lors, les temps ont changé. Quelques divisions de la Bundeswehr sont devenues entre-temps une réalité et aujourd'hui le Chancelier fédéral tient un tout autre langage. Cinq ans plus tard, le 13 octobre 1959, il déclare ceci :

« La République Fédérale ne se soumettra à notre avis jamais en cas de désarmement à un autre contrôle que celui auquel tous les Etats seront soumis en Europe. Si nous nous soumettions à un contrôle plus fort, cela signifierait un déclassement politique de la République Fédérale. »

On passe donc d'un « instrument de sauvegarde de la paix » au « déclassement politique ». Ce sont là des tendances qui, à mon avis, ne contiennent malheureusement pas une contribution de la République Fédérale à la détente en cette période de négociations internationales. Voilà les

raisons pour lesquelles nous ne pouvons approuver ce rapport, bien qu'il contienne, au paragraphe 2, toute une série de propositions importantes, certainement utiles pour la défense.

Permettez-moi d'ajouter encore un mot au sujet d'une question que le rapport ne contient pas, mais qui me paraît devoir appartenir au problème de la sécurité européenne, au point de vue moral. Il est certain, n'est-ce pas, que la sécurité ne signifie pas uniquement l'accumulation de soldats, d'armes, de mécanismes de défense, d'alliances, mais qu'il doit s'y associer également une morale commune. Le rapporteur a eu raison de mettre aujourd'hui l'accent sur le fait que la seule accumulation de soldats et d'armes, par exemple, lors de la deuxième guerre mondiale, aurait certainement fait succomber la coalition anti-hitlérienne dans le premier stade de la guerre. Mais il faut y ajouter autre chose, non seulement en ce qui concerne la seconde guerre mondiale, mais également aujourd'hui. Cela est exprimé dans le préambule au Pacte Atlantique où il est dit que la Communauté a pour but de défendre la liberté qui forme le patrimoine commun de l'Europe, de défendre les principes de la démocratie, de faire respecter la liberté individuelle et de faire régner le droit.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, des efforts sont faits actuellement pour faire entrer l'Espagne à l'O.T.A.N. Si ces efforts étaient couronnés de succès, on ne pourrait plus croire en notre alliance, créée pour sauvegarder la liberté, les principes de la démocratie, les libertés individuelles et le règne du droit. Je crois que nous ne pouvons pas renoncer à l'approbation de nos peuples et elle ne pourra être donnée dans beaucoup de domaines de notre alliance commune que lorsqu'il s'agira de défendre la liberté — la liberté de religion aussi — et le droit. Il ne nous appartient pas de parler deux langues différentes.

Il y a quelques jours, un politicien espagnol a malencontreusement comparé Berlin avec l'Alcazar. Cette comparaison est un service qu'il rend à quelqu'un d'autre. Ce n'est pas une « clique » militaire, qui combat à Berlin contre la démocratie et contre son gouvernement, mais à Berlin et en Allemagne c'est le peuple qui défend le droit légitime à la liberté et à la démocratie. Je pense qu'il est de notre intérêt commun de ne pas permettre de toucher à ces choses.

Le collègue français a parlé cet après-midi d'une entente nécessaire dans la coopération entre la France, l'Angleterre et l'Allemagne. Nous

*Mr. Blachstein (continued)*

with all our neighbours, great and small. More still, we desire it with the peoples of all the world, but we do not think it would be a step in this direction to create a European nuclear pool.

It was most impressive this morning to hear how Mr. Mulley linked his remarks on this problem with the acknowledgment that, as an Englishman, he was also a European. And yet we cannot feel that this idea of a pool is the right way to build Europe. I am particularly sorry, just after this personal confession of faith, to have to tell Mr. Mulley that I regard his proposed pool as an unfortunate way of trying to bring Great Britain nearer Europe.

We are against the European nuclear pool but in favour of co-operating in Europe with Great Britain and all other nations.

The PRESIDENT (Translation). — Ladies and Gentlemen, owing to the number of Representatives who have still to speak and the time they are likely to take, I am afraid I must suggest holding another Sitting after dinner this evening. If the Assembly agrees, the present Sitting will be suspended at 6.30 and we will resume at 9 o'clock to hear the remaining speakers and after them the replies of the Rapporteur and the Chairman of the Committee. The vote on the two draft Recommendations will in that case be put off until tomorrow morning's Sitting.

Are there any objections?...

It is so decided.

I now call on Mr. Heye to continue the debate.

Mr. HEYE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen. May I first say I know all of us in this Assembly will join in assuring Mr. Mulley how much we appreciate his courageous and candid Report even if we disagree with certain parts of it. I think that, as Rapporteur, Mr. Mulley has proved a most worthy successor to Mr. Fens. I myself agreed, from the start, with most of Mr. Mulley's views. All the same, particularly after a three-weeks' fact-finding tour in the U.S.A., I think it is important to refer to a few small points arising out of his Report.

The different joint bodies which the NATO partners have established are so extensive as to be thoroughly unwieldy, and I would like first of all to point to the dangers — or at least some of the dangers — which this involves. There seems to be a strong hankering after blueprints just now, which I regard as particularly dangerous in relation to military questions. In politics, as in strategy, "the best-laid schemes o' mice and men gang aft agley". The success of military measures cannot be mathematically forecast, nor can there ever be anything like a script showing when or how the enemy will react to our own measures or the stages by which he will do so. We only know what our own first step will be. For this we shall have prepared, but no matter what strategic plan we may have drawn up, the enemy's reaction is bound to be unpredictable.

If a higher command wants to retain the initiative in emergencies it must not be tied to any rigid strategic plan. I think one of the most disastrous mistakes the then German Government made during the war was to assume that it could forecast the result of the lightning war it had planned.

What is more, I believe it to be absolutely essential that many parts of the whole undertaking should be under a single command. It does not matter if we have to squabble among ourselves over this or that point first. I am well aware that we are living not in a period of peace, but in an armistice of uncertain duration, and we must take advantage of the fact that hostilities are for the moment stayed. Until controlled disarmament brings true peace to this world of ours, racked by conflicting ideologies, our swords must remain sharp and our shields impenetrable.

There are important psychological reasons for laying more stress on the disarmament question. Here the West, too, must show more initiative and I can also imagine that a political study group might hammer out some useful solutions.

*M. Blachstein (suite)*

souhaitons cette coopération. Nous la souhaitons avec tous nos voisins aussi bien avec les petits qu'avec les grands. Nous la souhaitons avec les autres peuples du monde. Toutefois, nous ne croyons pas qu'elle passe par la voie d'un pool atomique européen.

Nous avons été très impressionnés lorsque notre collègue, M. Mulley, a dit ce matin dans son exposé sur ce problème politique que tout en étant Anglais il était aussi Européen. Nous estimons cependant que cette voie qui passe par le pool n'est pas une bonne voie vers l'Europe. Je regrette, M. Mulley, de devoir dire après cette profession de foi, si personnelle, en l'Europe, que ce pool ne me paraît pas être un essai heureux pour rapprocher la Grande-Bretagne de l'Europe.

« Non » au pool nucléaire européen ; « oui » à la coopération en Europe avec la Grande-Bretagne et tous les autres pays.

M. le PRÉSIDENT. — Mesdames, Messieurs, le nombre des orateurs qui restent à entendre et la durée prévue de leurs interventions m'obligent à proposer à l'Assemblée de siéger ce soir après dîner. Si l'Assemblée est d'accord, la séance sera suspendue à 18 h. 30 et reprise à 21 heures pour entendre les derniers orateurs inscrits, puis les réponses du rapporteur et du président de la Commission ; les votes des deux projets de recommandation seraient reportés à la séance de demain matin.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Heye.

M. HEYE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, je suis certain que tous les membres de cette Assemblée rendront hommage au rapport courageux et franc de notre collègue, M. Mulley, même s'ils lui refusent leur accord sur tel ou tel point. Je crois que M. Mulley a suivi comme rapporteur, avec succès, la voie tracée par notre distingué président, M. Fens. Personnellement, je me suis trouvé dès le commencement d'accord avec M. Mulley sur la plupart des questions. Je crois néanmoins utile, surtout au retour d'un voyage d'information de trois semaines aux Etats-Unis, de présenter à propos de ce rapport quelques observations sur certaines questions.

Pour commencer, je signalerai les dangers — ou tout au moins certains des dangers — inhérents à un appareil aussi volumineux et, de ce fait, aussi lourd que celui que constituent les divers organismes communs des pays membres de l'O.T.A.N. Il me semble constater en ce moment une tendance particulière vers une sorte de schématisation qui me paraît d'autant plus dangereuse qu'il s'agit de traiter de questions militaires. En politique comme en stratégie, si minutieuse qu'ait été la préparation, le cours des événements reste obscur et incertain. On ne peut déterminer à l'avance le succès d'une action militaire comme en mathématiques le résultat de l'addition ou de la soustraction de grandeurs données. Nous ne pouvons même pas subdiviser en phases précises, comme dans un scénario, le déroulement chronologique de notre action ou la réaction de l'adversaire. Nous ne connaissons que nos propres intentions au sujet des premières mesures auxquelles nous nous préparons, mais la réaction de l'adversaire reste un élément d'incertitude dans toute conception stratégique.

La faculté de demeurer stratégiquement mobile est donc la condition que doit remplir un commandement militaire supérieur, s'il veut garder en main l'initiative, même dans une situation inattendue. Je crois qu'une des fautes les plus lourdes de conséquences qu'à commises pendant la guerre mondiale le haut commandement politique allemand d'alors a été de présenter à l'avance, comme un fait accompli, son espoir dans le succès de la guerre éclair qu'il s'appropriait à lancer.

Je crois également que la subordination à une autorité commune dans un grand nombre des domaines où s'accomplissent des tâches communes est d'une nécessité absolue. Tant pis si l'on commence par se disputer sur tel ou tel sujet. J'estime que pour l'instant ce n'est pas la paix que nous avons mais une trêve d'une durée indéterminée, une trêve dont nous voudrions tirer profit. Il nous faut garder le glaive tranchant et le bouclier solide, jusqu'au jour où un désarmement contrôlé pourra apporter une paix véritable à ce monde déchiré par des idéologies différentes.

J'ajouterai à cette occasion qu'il me semble utile, ne serait-ce que pour des raisons psychologiques, d'accorder au problème du désarmement une importance plus grande, et ceci, entre autres raisons, parce que je trouve indispensable que l'Occident, lui aussi, prenne en la matière plus d'initiative. J'imagine qu'une commission d'études politiques pourrait élaborer en ce domaine également, des solutions intéressantes.

*Mr. Heye (continued)*

I would like to state some of my personal views on certain aspects of Mr. Mulley's Report. I have become more and more convinced that, because of technical developments during the last few years on both sides of the Iron Curtain, a would-be aggressor can no longer be deterred merely by keeping nuclear weapons in a state of instant readiness. And I believe the nearer we get to the time when the two sides have the same strength at their disposal, the less shall we be able to rely on this alone. The greater the variety of deterrents the West has, and consequently the more flexible its means of halting, or if possible even preventing, enemy action, the greater will be its freedom of manoeuvre in the political field.

Since 1945 the Communists have started numerous wars, which have almost always been limited. In none of them have nuclear weapons ever been used, but in the face of this aggression from the East there was frequently a shortage of conventional weapons which alone and even without nuclear arms would have sufficed to prevent the attack or at least to limit its effect. Had such conventional weapons been available near at hand to defend these danger spots, history might well have been different.

That is why I feel we in the West must at all costs regard the atom bomb as a last line of defence and do our utmost to ensure that, in special, limited circumstances, other means also are available to deter an aggressor.

I think our power of deterrence would most of all be increased by a strengthening of our conventional forces. These are especially needed in Europe, where we have a common frontier with the Communist bloc, which makes our position quite different from that on the North American continent. It would be a further advantage if our co-operation were no longer confined to common defence measures of a military character, as has been the case up to now, but also extended to political, economic, financial and social measures, regarded as political methods of defence.

In the field of research and development we have it in our power to achieve very much more than we are doing now if only we work closely together, at least on a regional basis. If we do, I am certain we can save money, which could then be used for other defence purposes such as psychological defence, a thing which is almost entirely neglected today. The knowledge that a population was psychologically and morally prepared to resist would, I am convinced, in itself, have a deterrent effect on a would-be aggressor.

The series of visits which the Defence Committee's members have paid to different parts of Europe and America have strengthened my conviction that geographical, political and consequently military exigencies are totally different in such widely-separated parts of the NATO area as the North American Continent and Europe. This is bound to affect the character of the defence, including air and civil defence. The logical conclusion is that we should strengthen N.A.T.O.'s regional pillars and adapt global military measures to regional requirements. First and foremost this will entail standardising spare parts and holding them in adequate supply, at least in interdependent operational areas. Our defence organisation is far too weak, and such measures will at least ensure that it is ready to operate much sooner, at any rate so far as the armed forces are concerned.

What seems to support my contention is that the development of rockets has increased the direct air threat which the Soviet Union can bring to bear on the North American Continent across the Pole. The inhabitants of the United States and Canada are becoming increasingly conscious of the direct threat they are under from aircraft of all kinds as well as rockets, and they are necessarily organising appropriate defences.

The absence of a land frontier to defend has caused lower priority to be assigned to the land forces on the North American Continent, so far as concerns direct defence against the threat of an attack by the Communists across the Pole.

*M. Heye (suite)*

Je tiens à consacrer au rapport de M. Mulley quelques remarques personnelles. Je suis de plus en plus convaincu qu'en raison justement de l'évolution technique qui s'est manifestée au cours des dernières années à l'Ouest et à l'Est, il ne suffit plus, pour dissuader efficacement un agresseur éventuel de déclencher une guerre, de se borner à posséder des armes atomiques constamment prêtes à intervenir. Je pense même que ce sera d'autant moins le cas à mesure qu'approchera le moment où les deux blocs posséderont le même potentiel. L'Occident aura, dans le domaine politique, une liberté d'action plus grande s'il a à sa disposition, non pas un seul moyen de dissuasion, mais toute une gamme de moyens qu'il pourra utiliser selon les circonstances pour limiter une action ennemie et, si possible, pour l'empêcher complètement.

Au cours des nombreuses guerres, presque toujours localisées, qui ont eu lieu depuis 1945, l'arme atomique n'a pas été utilisée une seule fois, mais, face à plusieurs de ces agressions de l'Est, l'on a manqué de forces armées de type classique qui eussent été en mesure, même sans armes atomiques, d'arrêter une attaque de ce genre, ou tout au moins de la limiter. Le seul fait de la présence, dans le voisinage des points menacés, de telles forces armées, prêtes à intervenir, aurait peut-être changé le cours des événements historiques.

C'est pourquoi il me paraît absolument indispensable que les puissances occidentales continuent énergiquement à préparer, outre la bombe atomique que je considère comme une ultime réserve — comme une arme en puissance pourrait-on dire — d'autres moyens qui soient en mesure, dans des cas particuliers et également dans des actions limitées de dissuader l'agresseur.

Cette augmentation des moyens de dissuasion m'apparaît surtout sous la forme d'un renforcement des forces armées de type classique, indispensable surtout sur le continent européen qui, contrairement au continent américain, a une frontière territoriale avec l'Est. Je verrais un autre moyen efficace de dissuasion dans une collaboration qui ne se limiterait pas, comme jusqu'ici, à la défense commune militaire, mais s'étendrait aussi aux domaines de la politique, de l'économie, des finances et de l'action sociale, en raison de leur caractère d'armes politiques au service de la défense.

En outre, il existe certainement une possibilité de faire sur le plan de la recherche et du développement beaucoup plus qu'on ne fait aujourd'hui, au moyen d'une collaboration étroite, tout au moins sur le plan régional. Je suis certain qu'une telle collaboration permettrait d'économiser des moyens financiers qui pourraient être consacrés à d'autres mesures de défense, par exemple à la défense psychologique pour laquelle on ne fait aujourd'hui presque rien. A ce sujet, je suis absolument sûr qu'un peuple dont la volonté morale et spirituelle de défense aura été fortifiée par une préparation psychologique appropriée, aura, de par cette seule attitude, un effet de dissuasion sur un adversaire éventuel.

Les nombreux voyages qui ont conduit les membres de la Commission des Questions de Défense et des Armements à visiter diverses régions d'Europe et également d'Amérique n'ont fait que m'ancrer dans la certitude que les conditions géographiques, politiques et, de ce fait militaires également qui existent dans les différentes régions de l'O.T.A.N., par exemple sur le continent nord-américain et en Europe, sont absolument différentes. Ce fait a également sa répercussion sur le mode de défense, qu'il s'agisse de la défense aérienne ou de la défense du territoire. Il doit avoir pour conséquence le renforcement des points d'appui régionaux de l'O.T.A.N. et un ajustement de toutes les actions militaires globales aux conditions régionales, ce qui impliquera en tout premier lieu une normalisation et une mise à la disposition du matériel de remplacement, tout au moins à l'intérieur des théâtres d'opérations liés entre eux. Ceci permettra en tout cas d'accélérer dans une certaine mesure la rapidité d'intervention de notre organisation de défense qui, dans le domaine militaire, est encore d'une extrême faiblesse.

J'en donnerai pour preuve le fait que la mise au point des fusées a accru pour le continent nord-américain la menace directe d'attaques aériennes soviétiques passant par le pôle. Les habitants des Etats-Unis et du Canada, de plus en plus conscients du danger immédiat que peuvent constituer pour eux des avions de modèles divers et des fusées, sont forcés de prendre les mesures qui leur permettront de se défendre contre de telles armes.

L'absence d'une frontière géographique territoriale a pour effet que, dans la poursuite de cet objectif, l'armée de terre passe sur le continent américain au second plan, dans la mesure où il s'agit de la défense directe de ce continent



*Mr. Heye (continued)*

Recognition of this fact has already led the U.S.A. and Canada in the last few years to set up a common — in fact I might almost say integrated — air defence system, and they have done this with great success. In Europe we still have nothing comparable, although it seems to me that in the small compass of Europe, with its many national frontiers, the need to set up something of the kind is far more urgent than in the wide open spaces of North America. I am convinced that not a single European country can possibly hope, within its national frontiers, to erect an effective system capable of defending its people against air attack. Only a centralised and accordingly standardised European air defence organisation can successfully meet the challenge of a global attack.

But there are other aspects of civil defence which, if they are to be effective, will have to be put under a unified European high command just as much as air defence. Otherwise let us waste no money on such defence and, in a prosaic world, rely on miracles to save us. At least we shall then save the money which the defence of our freedom and safety would cost us.

I regard as particularly important Mr. Mulley's proposal that we should not merely establish unified European strategic forces to supplement the American forces, but also that European land, sea and air forces should be so trained and organised and held in such a state of readiness as to be able to counter any possible kind of attack, in or near Europe, whether with conventional or nuclear weapons.

I agree with my friend Mr. Kliesing that so far the United States has had to bear most of the burden of defence, and that its hand would be strengthened if, in Europe or neighbouring parts, supplementary task forces of some kind could also be set up, consisting of land, air and perhaps also naval contingents, drawn from the NATO partners. Such a mobile striking force, if it were already in Europe and already under unified

command even in peacetime, would perhaps be able to nip an attack there in the bud, or even prevent its occurring, and it could do so more quickly than trained reinforcements from the United States, although these would, of course, still be indispensable.

There is much to be said for co-ordinating closely the operation of units from the different NATO countries, including American and perhaps Canadian land forces. It would consolidate NATO military units into one team on a regional basis, help to break down the language barrier and improve their training.

Finally do not let us underestimate how attractive such a supranational body of volunteers would be to young people, with the opportunities it would afford them of getting to know the world outside their own narrow frontiers.

I have no doubt that increased regional co-operation would promote the standardisation of weapons and equipment we so badly need. Inside N.A.T.O. as a whole we shall get only very few weapons standardised fast enough. We must, however, achieve standardisation, at least on a regional basis or in contiguous operational areas, if the high command is to be able to reinforce troops quickly, when they are outnumbered at focal points. Ability to move troops quickly is the only thing which can, to some extent, make up for numerical inferiority. In the long run, you are going to need at least the sort of regional standardisation I have been talking about if you want to avoid the considerably higher cost of setting up larger and more multi-purpose stores.

May I now call attention to another difference between the past and present organisation of N.A.T.O.'s regional and military forces. We must more and more think of the national contingents as being part of the corresponding NATO forces, at least regionally. We already have the basis for this in the present chain of command.

*M. Heye (suite)*

contre l'éventualité d'une attaque aérienne de l'Est venant par le pôle.

Cette constatation a eu déjà pour effet que les Etats-Unis et le Canada ont créé, au cours de ces dernières années, avec le plus grand succès un système de défense aérienne commun, disons intégré. Un organisme commun de cet ordre fait totalement défaut en Europe pour l'instant, bien qu'à mon avis sa création répondrait à un besoin beaucoup plus pressant dans notre petite Europe découpée par tant de frontières nationales que dans les grands espaces du continent nord-américain. Je suis sûr qu'il n'est pas en Europe un seul Etat qui puisse se bercer de l'espoir de créer à l'intérieur de ses propres frontières nationales, une défense aérienne efficace pour la protection de sa population. Seule une défense aérienne européenne qui soit centralisée, et normalisée en conséquence, est capable de répondre aux exigences d'une attaque globale.

Mais il est d'autres secteurs de la protection civile qui, comme la défense aérienne, doivent être réunis sous un commandement suprême unifié à l'intérieur de l'Europe, si l'action dans ces secteurs doit être efficace. S'ils ne le sont pas, autant économiser tout l'argent qu'on leur consacre. Et alors il ne restera plus qu'à compter sur le miracle, dans un monde qui pourtant incite au réalisme et à épargner le paiement des primes d'assurance qu'il nous faut verser pour garantir notre liberté et notre sécurité.

J'estime que la proposition de M. Mulley est particulièrement précieuse lorsqu'elle recommande de constituer non seulement une force nucléaire stratégique européenne commune associée au Strategic Air Command américain, mais encore d'entraîner, d'organiser et de préparer les forces terrestres, navales ou aériennes en Europe, de sorte qu'elles puissent affronter toute attaque éventuelle dans l'espace européen ou dans un espace voisin que ce soit au moyen d'armes de type classique ou d'armes nucléaires.

Comme mon ami Kliesing, je pense que ce serait renforcer la défense, dont le poids a surtout pesé jusqu'ici sur les épaules des Etats-Unis, que de créer, bientôt si possible, en Europe ou dans les régions voisines, une sorte de « Task Force » constituée par les contingents des forces terrestres, aériennes et peut-être même navales des pays membres de l'O.T.A.N. Une force mobile d'intervention comme celle-là, du fait qu'elle se

trouverait dès l'abord sur le sol européen et aurait été formée sous un commandement unifié, en temps de paix, serait peut-être en mesure, plus rapidement que des renforts américains préparés à l'avance et qui n'en restent pas moins indispensables, d'étouffer dans l'œuf ou d'empêcher complètement une agression dans la région européenne.

Une collaboration aussi étroite des contingents des divers Etats membres de l'O.T.A.N., y compris les forces terrestres des Etats-Unis et peut-être aussi celles du Canada, contribuerait en outre à la fusion qu'il est nécessaire d'opérer entre les unités militaires de l'O.T.A.N. sur le plan régional, tant en ce qui concerne le domaine des langues que l'instruction militaire.

Enfin, il ne faudrait pas sous-estimer l'attrait qu'exercerait une telle force supranationale, composée de volontaires. Les jeunes apprendraient, par ce moyen, à connaître le monde tel qu'il existe au dehors de leurs étroites frontières nationales.

Il est hors de doute qu'un renforcement de la coopération régionale favoriserait également la normalisation si nécessaire des armes et de l'équipement. Une normalisation des armes à l'intérieur de l'O.T.A.N. prise dans son ensemble ne peut être réalisée avec la rapidité nécessaire que dans le cas d'un très petit nombre d'armes. Mais il est absolument indispensable que, tout au moins sur le plan régional ou sur des théâtres d'opération liés entre eux, cette normalisation ait lieu, afin de permettre au commandement selon les circonstances, même en cas d'infériorité numérique, de diriger rapidement les forces sur les centres de gravité de l'action. Seule cette mobilité peut permettre au commandement de compenser dans une certaine mesure l'infériorité numérique. S'il n'existe pas de normalisation de cet ordre, tout au moins sur le plan régional, il en résultera à la longue la nécessité de consacrer des sommes importantes à l'érection de dépôts qui, en conséquence, devront être plus vastes et répondre à des exigences plus variées.

Je voudrais à ce propos signaler une autre différence dans l'organisation des forces armées régionales de l'O.T.A.N. par rapport à ce qu'elle était autrefois. Les formations militaires nationales doivent être considérées de plus en plus comme faisant partie des formations correspondantes de l'O.T.A.N., ou du moins des formations régionales de l'O.T.A.N. On peut repérer dès maintenant dans la structure actuelle du com-

*Mr. Heye (continued)*

If the component parts of the armed forces can be standardised, at least regionally, it will be a further step towards converting the former national components into integral parts of the common NATO force. Also, in contrast to past experience, it will make the national component parts of the armed forces correspondingly stronger partners to their neighbours and their regional allies in N.A.T.O. Only such standardisation will enable the high command to distribute its forces where they are needed and without having to bother about the question of national armaments.

For example, it will mean French, British, Danish, and German forces using the same munitions; the aircraft of all air forces in the north European area being able to get supplies on any airfield in the area; German, Danish and Dutch naval vessels finding supply bases as easily in Norwegian and British waters as in their own; and Danish or German or Dutch naval planes being able to land and stock up on a British aircraft-carrier or a Norwegian airfield.

If the component parts of the forces were satisfactorily streamlined under N.A.T.O. — even if at first on a regional basis — I can see a further advantage which would greatly reduce costs. The Assembly will understand my taking an example from the navy, with which I am most familiar, but similar examples could certainly be found in the other services. I think integration in N.A.T.O. would make possible some rational distribution of duties, for every small navy does not need to have exactly the same types of ships as the large navies. If each were given a particular job, the saving would, I think, be considerable.

As it is getting late I will refer to only two other matters. A command structure is an absolute necessity, but it is no good altering the exist-

ing system unless we increase our strength by doing so. No purpose will be served, for example, by having a unified command in and around Denmark and its waters alone. The only command structure which would be of any use, in my view — taking the north European area as an instance — is a combined naval command of British, German, Norwegian and Dutch ships, enabling the high command to organise focal points by splitting up the job.

Now let me say something I feel strongly about, in connection with Western European Union.

We are all equally convinced that the division of Europe into the Common Market countries and the Free Trade Association has already produced a dangerous split and that we must work together to try to get rid of it as soon as possible. I am convinced that, if they were faced by a common danger, the European nations would quickly find a way to meet it, and I think this alone is reason enough for adopting Mr. Fens' suggestion and the Committee's recommendation that Norway and Denmark should become members of W.E.U. as soon as is politically feasible. It is my belief that not merely Denmark and Norway, but such parts of Europe as Turkey and Greece ought also to be regional members of the European community, not just because we are concerned to build a European community, but rather because I feel the NATO structure needs to be supported by two pillars, one the countries of Europe and the other the United States and Canada. Only sturdy pillars can support the NATO roof, and this is why we need the countries I have named to bring appreciably added strength to the European pillar.

Time is getting on and I must bring my remarks to a close. I think Mr. Mulley's Report marks a further stage on the road towards a realistic conception and improvement of our common defences. May I, as usual, end by saying this: we must never forget that all the NATO nations are in the same boat. If we leave this boat on the high seas we do so at the peril of

*M. Heye (suite)*

mandement, les points d'articulation éventuels d'un pareil système.

La normalisation à l'intérieur des formations militaires, tout au moins sur le plan régional, constitue un pas de plus vers l'organisation des anciens éléments nationaux en maillons des formations militaires communes de l'O.T.A.N. Contrairement aux exigences du passé, ce qu'il faut maintenant, c'est que les formations nationales s'ajustent de plus en plus étroitement à celles des Etats voisins, par exemple des Etats faisant partie d'une même région de l'O.T.A.N. Seule une normalisation de cet ordre donne au commandement la possibilité de répartir ses forces selon la situation sans avoir à s'interroger tout d'abord sur l'équipement national.

Cela signifie par exemple que des forces armées — qu'elles soient françaises, anglaises, danoises, allemandes — utilisent les mêmes munitions, que les avions du théâtre d'opérations de l'Europe du Nord peuvent s'approvisionner sur tous les aéroports, que les navires des marines allemande, danoise et hollandaise peuvent trouver dans les eaux norvégiennes et anglaises les mêmes bases de ravitaillement que dans les leurs et que les avions des marines danoise, allemande, ou hollandaise peuvent se poser sur le pont d'un porte-avions britannique comme sur un aéroport norvégien pour s'y approvisionner.

Je vois un autre avantage à cette uniformisation des formations militaires sous l'égide de l'O.T.A.N. — même s'il y a lieu de ne la poursuivre tout d'abord que sur le plan régional — à savoir que si la réalisation s'en effectue correctement, les frais seront considérablement réduits. Qu'on me permette de donner un exemple tiré du domaine naval qui m'est familier, bien que des conditions analogues existent également dans d'autres armes. Je crois qu'une intégration sous l'égide de l'O.T.A.N. permettrait d'opérer une certaine répartition des tâches à l'intérieur des forces armées et donc qu'il n'est pas nécessaire que toutes les petites marines disposent des mêmes collections de modèles, de types, que les grandes. Je crois qu'une division du travail où chacun se verrait attribuer la tâche qui lui revient permettrait de réaliser des économies appréciables.

Il est déjà très tard; aussi me bornerai-je, si vous le permettez, à vous signaler deux autres points. En arrêtant la structure du commande-

ment, ce qui est d'une nécessité absolue, nous devrions partir du point de vue qu'une modification de ce système est inutile si elle n'aboutit pas à une augmentation des forces. Une structure de commandement qui ne s'occuperait que de la région danoise et des eaux avoisinantes, ne nous apporterait rien. Je n'attends de résultats que d'une structure de commandement — dans la région de l'Europe du Nord, par exemple — que si l'on nous accorde un commandement naval unifié sur les navires anglais, allemands, norvégiens et hollandais et que de cette manière, il soit en mesure de créer des centres de gravité au moyen de la répartition des forces.

J'ajouterai, à propos de l'Union de l'Europe Occidentale, une remarque qui me paraît d'importance.

Nous sommes tous d'avis que la division des pays de l'Europe en pays du Marché Commun et pays de l'Association de libre-échange a eu déjà pour effet de creuser un dangereux fossé qu'il faut, par des efforts communs, s'efforcer de combler au plus tôt. Je suis sûr qu'en cas d'urgence les pays européens trouveraient très rapidement une solution s'il leur fallait faire front à un danger commun. Je crois donc que nous devrions — ne serait-ce que pour cette raison — donner suite à la suggestion de M. Fens et à la proposition de la Commission aux termes desquelles la Norvège et le Danemark devraient être invités à adhérer à l'U.E.O. dans un avenir aussi proche que les circonstances politiques le permettront. En outre, je trouve même que non seulement le Danemark et la Norvège, mais encore, sur le plan régional, la Turquie et la Grèce devraient faire partie de la Communauté européenne, non parce qu'il s'agit en l'occurrence d'une communauté européenne, mais parce qu'à mon avis le toit de l'O.T.A.N. doit reposer sur des piliers, constitués d'un côté par les pays de l'Europe, de l'autre côté par les Etats-Unis et le Canada sur le continent nord-américain. Le toit commun de l'O.T.A.N. ne peut être porté que par de vigoureux piliers. Or l'adhésion des pays que j'ai cités entraînerait un renforcement sérieux du pilier européen.

Faute de temps, je me vois obligé de m'en tenir à ces remarques. J'estime que le rapport de M. Mulley plante une nouvelle borne sur la voie qui conduit à une conception et à une amélioration efficaces de la défense commune. Permettez-moi de conclure en vous disant comme toujours : nous ne devons jamais oublier que tous les Etats que l'O.T.A.N. réunit sont embarqués

*Mr. Heye (continued)*

our lives. We must never imagine we shall reach port more surely by swimming alone than by sailing our boat together towards the harbour.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Wienand.

Mr. WIENAND (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, first of all I would like to say a word of thanks to the Rapporteur who, both in his Report and in his introduction at the beginning of this morning's Sitting, has so brilliantly defined the problems. Mr. Mulley's Report on the state of European security alludes to another report, prepared by our colleague Mr. de la Vallée Poussin, which is not under consideration — a fact already regretted by my friend, Mr. Blachstein, and I share his regret, since it deals with European security in the context of a controlled limitation of armaments, that is with disarmament itself. The problem of European security, indeed the problem of security in general — as we have to see it — can be satisfactorily solved in the long run only if disarmament is thought of not as the antithesis to security, but as an essential part of security policy.

General controlled disarmament, which has very frequently been discussed of late, will not simply fall into our lap. To advance at all, we shall have to talk about steps, stages, partial measures. How can we best achieve a regional disarmament in Central Europe which will make a definite contribution towards a *détente* and perhaps also expedite a solution of political and strategic problems? There are certain prior conditions to be fulfilled, and these we must constantly bear in mind if we are to regard such a limited and controlled disarmament as one of the necessary means to a larger end.

Let me now speak specifically of Central Europe. In any regional disarmament of that area the balance of power between the NATO

Command and the Warsaw Pact Command must be maintained. I would like to emphasise that particularly at the beginning of my statement, because here and there the impression has been created — not by us, for the policy I have just mentioned has been part of our platform for some time, but by our critics — that we German Social Democrats want to weaken N.A.T.O. unilaterally or to withdraw from it. May I be allowed to put our real point of view in greater detail?

Starting from the premise that, if there is any regional disarmament in Europe, the balance of power between the NATO Command and the Warsaw Pact Command must be maintained, we must first see what conditions are necessary before we can even begin to take the measures required. First of all, we must ensure that there is a balance of population and, therefore, of productive capacity, in the area. Then we must be careful that there is a balance in the number of troops and their armaments. And thirdly we must ensure that the territories to which regional disarmament applies and the military obstacles in them are equivalent.

The need for such equivalence rules out a restricted armaments area composed only of the Federal Republic and the so-called German Democratic Republic. It also rules out an area stretching from the Atlantic coast to the western frontiers of Russia, which has been suggested from time to time in our debates. I am quoting these two examples only to show what, in our view, must not be allowed to happen, because any such suggested delimitation would run directly counter to the interests of military security.

Now, what would such a restricted armaments area or control zone be like if the three conditions of equivalence I have just mentioned were fulfilled? First, international controls would have to be set up on both sides: on land — both static and mobile — in the ports and on the airfields. Aerial supervision on both sides would also have to be guaranteed.

It would be absolutely essential to limit the number of foreign troops in the area and, there-

*M. Heye (suite)*

sur le même navire. Nous ne pouvons sans danger le quitter en haute mer et penser que nous atteindrions la terre ferme plus sûrement tout seuls à la nage que si, unis, nous conjuguons nos efforts pour mener le navire à bon port.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Wienand.

M. WIENAND (*Republique Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, permettez-moi tout d'abord d'adresser quelques paroles de remerciements au rapporteur qui nous a familiarisés de façon excellente avec les problèmes dans son rapport et dans l'exposé introductif de cette séance. Notre collègue, M. Mulley, mentionne dans son rapport sur l'état de la sécurité européenne, le rapport de M. de la Vallée Poussin, qui ne nous a pas été présenté. Mon ami, M. Blachstein a déjà attiré l'attention sur ce fait et regrette tout comme moi que ce rapport ne soit pas discuté, car le problème de la sécurité européenne s'y trouve traité en liaison avec une limitation contrôlée des armements, c'est-à-dire avec le problème du désarmement lui-même. Le problème de la sécurité européenne et je pourrais dire le problème de la sécurité en général — tel que nous devons le voir — ne pourra, à long terme recevoir de solution satisfaisante que si l'on considère le désarmement non comme l'antithèse de la sécurité, mais comme une partie intégrante essentielle de la politique de sécurité.

Le désarmement général contrôlé tel qu'il a été discuté très fréquemment ces temps derniers ne pourra être obtenu d'un seul coup. Nous devons nous entretenir de démarches, d'étapes, de mesures partielles à prendre, si nous voulons avancer ne serait-ce que d'un pas. Si nous voulons donc examiner de quelle façon nous pourrions réaliser un désarmement régional en Europe centrale qui pourrait ensuite contribuer à la détente et à une solution plus rapide des problèmes politiques et stratégiques, nous devons nous rappeler qu'il existe certaines conditions préliminaires qui doivent être remplies et qu'il convient de garder à l'esprit si nous voulons conserver dans notre champ de vision le désarmement limité et contrôlé, considéré comme une démarche nécessaire.

L'équilibre des forces entre les puissances de l'O.T.A.N. d'un côté et les puissances du Pacte de Varsovie de l'autre — pour parler concrète-

ment du Centre-Europe — doit être maintenu lors d'un désarmement régional en Europe centrale. Je voudrais y insister tout particulièrement, au début de mon intervention, parce que l'impression a pu être suscitée ici ou là non pas par nous, qui avons exigé ce que je viens de dire à maintes reprises depuis quelques temps déjà, mais par la polémique nous concernant, que nous voulions affaiblir unilatéralement l'O.T.A.N. ou bien que nous, sociaux-démocrates allemands, avions l'intention de quitter l'O.T.A.N. J'ai l'honneur d'expliquer maintenant en détail quel est en réalité notre point de vue.

Si nous partons de la thèse que l'équilibre des forces entre les puissances de l'O.T.A.N. d'un côté et les puissances du Pacte de Varsovie de l'autre devra être maintenu lors d'un désarmement régional en Europe, nous devons examiner les préalables qui nous permettront d'entreprendre les différentes démarches. Nous devons veiller à ce que soit réalisée dans cette zone une équivalence des chiffres de population et des forces productives ainsi représentées. Il faudra veiller également à une équivalence du nombre des soldats et de leur armement. Il importe, en troisième lieu qu'il existe une équivalence en ce qui concerne la zone qui est ou qui doit être affectée par ce désarmement régional, ainsi que les obstacles militaires qui s'y trouvent.

Cette équivalence exclut une zone d'armements limités en Europe Centrale, qui ne comprendrait que la République Fédérale et la soi-disant RDA. Toutefois, elle exclut également une zone d'armements limités laquelle — comme il est apparu de temps en temps dans les débats — s'étendrait du littoral atlantique jusqu'à la frontière occidentale de l'U.R.S.S. Je ne cite ces deux exemples que pour vous montrer comment, à notre avis, les choses ne peuvent et ne doivent pas se présenter, car l'intérêt de la sécurité militaire s'y opposerait.

Quel serait alors l'aspect d'une telle zone d'armements limités, d'une telle zone de contrôle tenant compte des trois points de vue de l'équivalence énoncés plus haut ? En premier lieu, il serait nécessaire d'installer des contrôles internationaux réciproques au sol, fixes et mobiles, dans les ports et sur les aérodromes. Il serait ensuite nécessaire qu'on installe, dans cette zone, une surveillance aérienne réciproque dont le fonctionnement devrait être garanti.

Une limitation du nombre des troupes étrangères à l'intérieur de cette zone serait indispen-

*Mr. Wienand (continued)*

fore, to fix a ceiling which would prevent an increase in their number, any more of that "packing" to which several honourable members have already alluded. The way would then be clear for arriving at reasonable and practical arrangements which, regarded from the social and economic standpoints and even in the national framework, would permit of equivalence and could be put to rational use and profit. Likewise, a ceiling for the national troops remaining in the area after the withdrawal of foreign troops would have to be established.

Now let us turn to the specific areas and States we have in mind. Let us suppose that the Federal Republic has at present 300,000 troops, then — provided this is the assumed ceiling — we find, for purposes of comparison, that a ratio of 3 : 2 exists between it and the Polish army, of 3 : 1 with the army of the so-called German Democratic Republic and of 3:1 also with Czechoslovakia — confining ourselves, in the first place, to these States. Here then there would be a total ratio of 3 : 5 with the satellite States I have mentioned. I purposely leave open any assessment of Hungary's situation.

The necessary corollary would be a strict limitation to conventional weapons of the troops remaining in the area, whether these were national or belonged to the countries I mentioned. Also, judging from past experience, a strict control and restriction of para-military organisations would be necessary.

Going a step further, it would be necessary in the interests of strict control to set up an early warning system, which must be highly efficient. This is indispensable because of the short distances in the area and the high speeds of modern weapons and their means of delivery. N.A.T.O. would have to maintain radar stations on the eastern boundaries of the area and the aforementioned eastern States on the western boundaries, that is, on the western frontier of the Federal Republic. Thus N.A.T.O. would have to be able to build its radar stations on the Narev, and the satellite countries, or Warsaw Pact countries, theirs on the Rhine or a little further west. Possible misuse of the radar stations must

be prevented, in other words it would be necessary to ensure that they could not be converted into electronic remote control stations for guided missiles — otherwise mistrust would again be aroused.

After these stations had been installed, a stage-by-stage reduction of foreign troops in the area would have to be carried out — controlled, of course, by both sides. To avoid any misunderstandings, token forces — whether of brigade or other agreed strength — might very well remain in the area, for instance on the present demarcation line, or in the current danger spot, Berlin.

This does not imply that the withdrawal of the Federal Republic from N.A.T.O. will be demanded or would be necessary, or that the satellite countries would have to leave the Warsaw Pact. On the contrary, if this were the political solution attempted — and I am grateful to Mr. Mulley for saying that in the final analysis everything must be seen from the political angle — it might very well lead to the development of a security system which, in my opinion and that of my friends, cannot become effective at European level unless a political solution to the entire German question has first been found.

Now let us consider the territorial conditions in this area. The Federal Republic covers approximately 250,000 square kilometres and the satellite countries — leaving out Hungary — have an area of approximately 550,000 square kilometres. This means a ratio of 1 : 2 against the Federal Republic. There is a similar ratio in breadth, the average for the Federal Republic being 300 to 400 kilometres, and of the East 800 to 1,000, bearing in mind that East Prussia is a Russian stronghold and that the breadth at this point is therefore only 600 kilometres and not 800 to 1,000. The question of Hungary must also be looked at in this connection. If Hungary were included, the breadth of this part of the area would also be from 800 to 1,000 kilometres. From the point of view of the Federal Republic, and therefore of the West, the ratio remains 1 : 2.

If we look at the population figures, we see that the total for the Federal Republic is 52 million; for Poland it is 28 million, for the so-called German Democratic Republic, 17 million,

*M. Wienand (suite)*

sable. Un plafond devrait être fixé qui empêcherait une augmentation de l'effectif des troupes étrangères pour qu'il soit mis fin à une concentration trop forte de troupes dans cette zone — point qui a déjà été relevé par quelques-uns des orateurs précédents. C'est ainsi qu'on pourrait créer des conditions adéquates pour arriver à des solutions logiques et efficaces, qui permettraient également sur le plan national, de réaliser, au point de vue social et économique une équivalence et d'en tirer profit rationnellement. Un plafond identique devrait également être fixé pour les effectifs des forces armées qui resteraient dans la zone de contrôle après le départ des troupes étrangères.

Parlons maintenant très concrètement des territoires et des Etats qui nous intéressent ici. Admettons que la République Fédérale ait actuellement 300.000 soldats. Comparons la maintenant — tout en admettant ce plafond — à l'armée polonaise et nous constatons alors qu'il existe entre elles un rapport de 3 à 2 ; pour l'armée de la soi-disant République Démocratique Allemande, un rapport de 3 à 1, et pour la Tchécoslovaquie, pour ne nous borner qu'à ces Etats, pour commencer, de 3 à 1 également. Dans l'ensemble, on trouverait donc ici un rapport de 3 à 5 vis-à-vis des Etats satellites précités; quant à la Hongrie, je voudrais encore réserver notre évaluation pour le moment.

Cela impliquerait toutefois également que pour cette région une limitation rigoureuse à des armes de type classique des troupes nationales ou celles des pays précités serait nécessaire, ainsi que d'après l'expérience que nous avons faite, un contrôle et une limitation strictes des formations paramilitaires.

Faisant un pas de plus, il conviendrait d'établir aux fins d'un strict contrôle un système d'alerte rapide d'un très bon fonctionnement. Les courtes distances dans cette zone et les grandes vitesses des engins de combat modernes rendraient une telle mesure indispensable. L'O.T.A.N. devrait pouvoir installer des stations de radar à la limite orientale de la zone et, les Etats de l'Est précédemment cités en feraient autant pour la limite occidentale, par conséquent à la frontière occidentale de la République Fédérale. Cela signifierait que l'O.T.A.N. pourrait construire ses stations sur la Narew et que les Etats satellites ou les Etats du Pacte de Varsovie pourraient ériger leurs stations de radar sur

le Rhin ou un peu plus à l'Ouest. Il conviendrait d'empêcher un usage abusif de ces stations de radar qui pourraient autrement être utilisées comme stations électroniques de téléguidage pour armes télécommandées, ce qui serait de nature à susciter de nouveau de la méfiance.

Ces stations une fois installées, on devrait procéder à une diminution progressive des effectifs des troupes étrangères dans cette zone, ce qui se ferait naturellement sous contrôle réciproque. Pour éviter des malentendus, il convient de remarquer ce qui suit: il pourrait très bien se faire que des restes symboliques, de la force d'une brigade par exemple, demeurent dans cette zone, à la ligne de démarcation actuelle ou à ce foyer de tension qu'est Berlin.

Un tel système ne signifierait pas qu'on exige le retrait de la République Fédérale d'Allemagne de l'O.T.A.N. ou qu'un tel retrait soit entraîné par la force des choses. Les pays satellites ne seraient pas non plus obligés de quitter le Pacte de Varsovie. Au contraire, lorsqu'on recherche cette solution politique — et je sais gré à notre collègue Mulley d'avoir dit qu'en première analyse tout doit être considéré du point de vue politique — il est fort possible qu'il puisse s'en dégager un système de sécurité sur le plan européen qui, à notre avis et à mon avis personnel, ne pourra devenir effectif que lorsqu'une solution politique du problème allemand aura pu être réalisée.

Venons en maintenant aux conditions territoriales existant dans cette zone. Voici quelques chiffres. La République Fédérale a une superficie de 250.000 km<sup>2</sup>. Les pays satellites précités — la Hongrie exclue — couvrent 550.000 km<sup>2</sup>. Cela signifierait donc un rapport de 1 à 2. La largeur de la zone donne un rapport semblable: 300 à 400 km. de profondeur moyenne pour la République Fédérale, 800 à 1.000 km. vers l'Est, chiffre où il faut tenir compte du fait qu'un centre de gravité russe existe en Prusse orientale et que, de ce fait, il n'y a que 600 km. et non 800 à 1.000 km. comme je viens de le dire. Le cas de la Hongrie serait également à examiner à ce propos. Ici également, il y aurait une profondeur de 800 à 1.000 km. si l'on incluait la Hongrie dans cette zone. Vu de la République Fédérale et partant de l'Occident, le rapport est donc de 1 à 2.

Jetons maintenant un regard sur la population de cette zone. La République Fédérale compte 52 millions d'habitants; la Pologne 28 millions; la soi-disant République Démocratique



*Mr. Wienand (continued)*

and for Czechoslovakia, 13 million, giving a total of 58 million. The ratio is thus approximately 1 : 1.

From the point of view of productive capacity, it may be said that, even in the foreseeable future, the Federal Republic will be stronger than the East. On closer inspection, or even at first glance, a number of counter-arguments, however, emerge. I will mention some which I feel are important.

Recently it has often been argued — when solutions such as I have roughly outlined are mooted — that N.A.T.O. would be too circumscribed, that its strategic nuclear weapons could not be sufficiently widely deployed, that there would be no adequate protection for the forward area. May I point out, in that connection, that even now there are no NATO strategic nuclear weapons installed in the area of the Federal Republic I have delineated. It could also be pointed out — for purposes of the territorial argument — that N.A.T.O. would be expected to move its forces 300 to 400 kilometres west of its present line of defence, insofar as it is possible to speak of lines of defence from a military point of view nowadays.

But, at the same time, if I am to base myself on that argument, it should not be forgotten that, even today, the Russian army is 120 kilometres from Frankfurt-am-Main, 50 from Hamburg and, coming to the Baltic area several times mentioned today, 100 from the Kiel Canal, thus raising certain problems in this very area, which is militarily important but — as we have repeatedly discovered both here and in the Committee — defensively very weak.

Nevertheless, if agreement could be reached on such a solution, when the restricted armaments area was created Russia's heavy armoured units would be withdrawn behind the Vistula and the Bug and the situation in the Baltic Sea area would be different. That would be so even if the problem of East Prussia were shelved for the time being.

There is another point about the loss to N.A.T.O. of about 300 or 400 kilometres of territory. It could be said that the Russians would then be able to push into the area again at any time, but with the control measures I have mentioned, if the Russian divisions wanted to re-enter it from across the Bug, the Vistula and the Oder, they would have to cross over three or four rivers as large as the Rhine, while, to do the same, the West would have only to cross one, the Rhine itself. Thus the 3:1 ratio appears again, if we continue the numbers game. The East would have at least three of these obstacles to overcome and the West only one.

It will be argued that events in the last war showed that rivers are not obstacles. However, we know from military history that rivers can very well be obstacles if there is an effective tactical air force and that difficulties at least might arise which must be taken into account.

N.A.T.O.'s exposed flanks — seen from Scandinavia or Southern Europe — which can, also be mentioned in this connection, may admittedly play a part, but it must always be remembered that this vacuum can be filled as quickly, if not more quickly, by the West than by the East in the event of eastern aggression.

As I am talking about the vacuum, let me also say a few words about the famous vacuum theory which, at least in the Federal Republic, has been discussed over and over again in recent debates. It is said that if we strip Central Europe of troops, a vacuum will be created which cannot fail to attract strong military forces. The Russians could push into this area and thence turn our flanks. Now, I have already said that before Russian troops can get into this vacuum from the area behind the Bug, western troops will be there. It should also be remembered — and I wish to lay particular stress on this — that Western German troops will also be in the area in the ratio of 3 : 5, as I have explained earlier. If it is only a matter of resisting an enemy attacking with conventional weapons, these troops would be well able to hold out at least until the political talks, advocated this morning by our distinguished Rapporteur, could be held. It would depend on the outcome of those talks whether the limited, or if you like, local conflict developed into a global war in which the most

*M. Wienand (suite)*

Allemande, 17 millions, la Tchécoslovaquie 13 millions, au total 58 millions, donc un rapport de 1 à 1.

En examinant le problème sous l'angle des forces productives, on peut dire que, pour une période encore prévisible, la République Fédérale est d'une force de production plus élevée que ses voisins de l'Est. Il existe toute une série d'objections qui paraissent se présenter à l'examen plus approfondi, ou même déjà au premier coup d'œil. Permettez-moi d'en citer quelques-unes qui me paraissent essentielles.

On a souvent dit récemment que si une solution telle que celle qui vient d'être ébauchée était recherchée, l'O.T.A.N. serait trop gênée dans sa liberté d'action, ses armes stratégiques atomiques ne pourraient être suffisamment réparties et il n'y aurait plus de glacis de protection suffisant. On pourrait répondre à cela qu'aujourd'hui non plus, ces armes atomiques stratégiques de l'O.T.A.N. ne sont pas entreposées sur le territoire de la République Fédérale, tel que je viens de l'esquisser. L'attention pourrait en outre être attirée sur le fait qu'en partant de l'argument territorial, l'O.T.A.N. devrait déplacer ses forces 300 à 400 kilomètres à l'Ouest de la ligne de défense actuelle, pour autant qu'on puisse encore parler aujourd'hui de lignes de défense au point de vue militaire.

Dans cet ordre d'idées, il convient cependant de faire observer qu'en partant de cet argument, il faut prendre de toute façon en considération le fait que l'armée russe se trouve aujourd'hui à 120 kilomètres de Francfort-sur-le-Main, à 50 kilomètres de Hambourg et pour en revenir au problème de la Baltique qui a été évoqué déjà plusieurs fois aujourd'hui, les Russes se trouvent à 100 kilomètres du canal de la Mer du Nord à la Baltique, problème qui présente certaines difficultés précisément en ce qui concerne les faibles possibilités de défense de cette région cependant importante au point de vue militaire, fait constaté à maintes reprises par notre Commission.

On devrait ici tenir compte du fait que si un tel accord politique était possible, la formation de cette zone d'armements limités aurait pour suite le retrait des armées blindées russes au-delà de la Vistule et du Bug et une situation nouvelle dans la zone de la Baltique. Cela même si le problème de la Prusse orientale devait encore être laissé en suspens.

Autre réflexion au sujet de cette perte d'espace pour l'O.T.A.N. de 300 à 400 kilomètres. On pourrait faire remarquer que les Russes peuvent toujours de nouveau, avancer dans cette zone et qu'en considérant les possibilités de contrôle précédemment évoquées, les divisions russes, si elles voulaient encore pénétrer dans cette région en traversant le Bug, la Vistule et l'Oder, devraient vaincre l'obstacle de trois ou même quatre fleuves de l'importance du Rhin, alors que les Occidentaux n'auraient qu'un seul fleuve à franchir, le Rhin. Si nous voulons poursuivre notre jeu de chiffres, nous obtenons ici également le rapport 3 à 1. L'Est aurait à vaincre au moins trois de ces obstacles, l'Ouest un seul.

On m'objectera maintenant que les événements de la dernière guerre ont apporté la preuve que les fleuves ne présentent pas d'obstacles. L'histoire militaire nous enseigne toutefois que les fleuves, si l'on dispose d'une aviation militaire tactique efficace, peuvent très bien constituer des obstacles et que des difficultés au moins peuvent surgir dont il convient de tenir compte.

Le flanc découvert de l'O.T.A.N. — vu de la Scandinavie ou de l'Europe méridionale — qu'on peut mentionner à ce sujet joue certes un rôle. Il faut toutefois se rendre compte de ce que ce « vide » peut, en partant de l'Ouest, être comblé aussi sinon plus rapidement qu'il ne serait possible de le faire lors d'une action agressive venant de l'Est.

Et puisque je parle ici du « vide », permettez-moi de dire quelques mots de la fameuse théorie du « vide » qui a été évoquée récemment à maintes reprises du moins dans la République Fédérale dans des débats de ce genre. Il y est dit que si nous dépouillons l'Europe centrale de forces armées, une zone sera créée, qui aspirera nécessairement des forces militaires importantes. Les Russes pourront pénétrer dans cette zone après quoi ils seront à même de tourner les flancs en partant de cette position. Eh bien, comme je l'ai déjà dit avant que les troupes russes ne puissent envahir cette zone dégarnie, en partant de leur position, derrière le Bug, les troupes occidentales y seront déjà. Il y aura lieu de tenir compte — je tiens à y attirer tout particulièrement votre attention — de ce que dans cette zone seraient également présentes les forces armées de la République Fédérale dans la proportion de 3 contre 5 comme nous l'avons dit auparavant. Ces troupes, s'il s'agit d'affronter un adversaire attaquant avec des armes de type classique, seraient parfaitement à même de tenir, au moins jusqu'au moment où les négociations politiques

*Mr. Wienand (continued)*

terrible weapons would be used. So much for a Russian re-entry into the area!

In view of the position of W.E.U. at the moment, I will not go into N.A.T.O.'s current strategy. It is in a state of flux, so I do not really want to rake up the past or talk of what may happen next. But there is one thing I would like to mention in this connection. It has already been said today — and I agree — that a balance of deterrent weapons will gradually materialise; several speakers said it already existed. That will involve a change in our thinking. What we must avoid is waiting until the balance has become obvious and shown results to embark on political solutions. Then it will be difficult to discuss them, because once an idea has developed and become firmly fixed, it cannot easily be dislodged.

The cost is also something we must not overlook. Clearly, expenditure is involved: new airfields will have to be built and fighter-bomber squadrons moved. But we believe it would be money well spent. If the arms race continues, expenses will be disproportionately higher and the burden on us as States, whether individually or collectively, will be greater than if we had the courage now to take such steps.

In the Federal Republic we often talk of "Salami-Taktik" ("bacon-slicer tactics"). We must consider the possibility of the East — let us say Russia or the satellite countries — cutting one slice off us after another, to test how far the West is prepared to go and to see how far it can extend its own sphere of influence. We are not blind to this. The British call it "piece-meal" tactics. We believe, however, that the West German army will be in a position to withstand any such attempts. This is a task which it can, and indeed must, undertake.

It might further be objected that, if the foregoing proposals were carried out, a special position within N.A.T.O. would be allotted to the Federal Republic. May I, however, say that, in practice, such special positions have been allotted to individual NATO member States *de facto* if not *de jure*, on account of particular problems which we certainly recognise, and we cannot see why it should offend our national dignity if we were given such a special position, or why N.A.T.O. would fall apart or would have to be jettisoned if this happened. I want to make it perfectly clear that my party has no intention whatever of evading costs and efforts which serve the common defence, and that in making our proposals, which we believe will bring a solution to the German problem and peace in Europe a step closer, we have no secret thought of preventing or sabotaging the unification of Europe.

After the impassioned appeal of our French colleague, I too had originally intended to start with a personal profession of faith. I am now putting it at the end of my remarks instead. I am perhaps the youngest member of the Assembly, and neither during nor after the war did I visualise Europe being built up as a reaction to the activities of the East which threaten our freedom. My vision was a united Europe developing from an obvious need, as the goal of the younger generation and the sorely-trying peoples. It is my belief — and one we should always bear in mind — that in the long run nothing of permanent value can be achieved merely by reacting to the actions of others. I would be far happier — even in this Assembly — if we were to profess our faith in Europe because we want European unity for its own sake and stopped thinking of a united Europe in the context of threats from the East, although, of course, they indisputably exist.

Please look upon what we have said here as the contribution of a party which strives to look after the national interests of its own people, but is also well aware that there are European interests which must be taken care of by all of us in common. We do not want to see the West weakened in any way. What we would rather see clearly recognised by all is that a policy of security can be conducted today only if the problem of disarmament is courageously tackled at the same time. But it seems to me rather utopian to talk of general controlled disarmament on a

*M. Wienand (suite)*

exigées aussi ce matin par notre rapporteur auraient été rendues possibles, négociations qui emporteraient aussi la décision, si ce conflit limité ou local — comme vous voudrez — devait entraîner un conflit mondial avec les armes les plus terribles. Voilà ce que je voulais dire au sujet d'une invasion éventuelle de cette zone par les Russes.

Je ne voudrais pas — eu égard à la situation telle qu'elle se présente actuellement à l'U.E.O. — m'occuper de la stratégie actuelle de l'O.T.A.N. Elle est en train de se transformer. Je ne désire donc pas tellement revenir sur ce qui a été et sur ce qui pourrait encore se produire. Un mot encore dans cet ordre d'idées. Il a déjà été dit aujourd'hui — et je partage cette opinion — que peu à peu — quelques orateurs dirent même, actuellement — il s'est opéré un équilibre des armes de dissuasion. Ceci appelle la révision de certaines idées. Il nous importe que ces possibilités d'une solution politique ne soient pas exploitées seulement lorsque les faits deviendront évidents et auront engendré des conséquences. Il sera alors particulièrement difficile d'entrer en pourparlers étant donné que ce qui s'est développé et a duré fait preuve d'une force d'inertie trop grande.

Il ne faudrait évidemment pas perdre de vue les frais qui seront occasionnés. Nous comprenons parfaitement qu'il y aura de tels frais. On devra construire de nouveaux aérodromes et déplacer des escadrilles de chasseurs bombardiers. Mais tout ceci est — croyons-nous — d'un effet très utile justifiant ces dépenses, lesquelles, si la course aux armements continue, seront infiniment plus importantes, et imposeront à chaque Etat et à nous-mêmes des charges beaucoup plus grandes dans l'ensemble que si nous avons maintenant le courage de nos actes.

En Allemagne, nous employons l'expression « tactique du salami » qui veut dire qu'on doit compter avec le fait que l'Union Soviétique ou les pays satellites feraient chez nous des coupes tranche par tranche, afin de sonder l'Occident pour voir jusqu'où il est prêt à aller et de connaître ainsi les limites possibles de leur propre sphère d'influence. Cela aussi nous le voyons. Les Anglais donnent le nom de « piecemeal » à cette tactique. Nous pensons toutefois que le cas échéant, la « Bundeswehr » sera à même de s'opposer à de telles tentatives. Ce serait une tâche dont elle pourrait et devrait très bien s'acquitter.

Autre argument dans le même ordre d'idées. On pourrait formuler l'objection qu'en réalisant ces idées, on donnerait à la République Fédérale un statut particulier au sein de l'O.T.A.N. A ceci pourrait être répliqué qu'un tel statut particulier a été accordé non pas *de jure*, mais *de facto* dans la pratique à quelques états membres de l'O.T.A.N. à cause de difficultés que nous n'ignorons nullement. Nous n'arrivons pas à saisir comment l'octroi d'un tel statut particulier amoindrirait notre prestige, ou pourquoi de ce fait l'O.T.A.N. éclaterait, ou pourquoi l'on devrait la faire éclater. Je voudrais exprimer le point de vue clair et ferme de mon parti que nous ne nous dérobons nullement aux frais et aux efforts qui sont de nature à servir la défense dans son ensemble, et je voudrais dire également que nous n'avons pas l'arrière-pensée d'empêcher ou de saboter de façon quelconque l'intégration européenne en vous proposant des solutions qui, croyons-nous, nous rapprochent d'un pas du règlement du problème allemand et de l'apaisement de l'Europe.

J'avais tout d'abord l'intention, après avoir écouté l'appel ardent de notre collègue français, de débiter par un aveu. Je le place maintenant, à la fin de mon interventoin. Je suis peut-être le plus jeune parmi les membres de cette Assemblée et j'avais imaginé pendant la guerre et après la guerre, que l'Europe ne serait pas construite en réaction contre des actes de l'Est qui menaceraient notre liberté, mais qu'on arriverait à créer une Europe commune dictée par une nécessité évidente, et serait le but de la jeune génération et des peuples si durement éprouvés. Je pense que nous devrions nous dire sans cesse que nous ne saurions à la longue créer aucune valeur durable si nous ne faisons que réagir. Il me serait plus facile si même dans cette Assemblée, nous faisons notre profession de foi en l'Europe, sans avoir à évoquer les menaces de l'Est qui incontestablement existent, car c'est l'Europe unie qui nous tient à cœur.

Considérez je vous prie tout ce que nous avons exposé ici à cet égard comme étant la contribution d'un parti, qui s'efforce de tenir compte des intérêts nationaux de son peuple, mais qui ne perd jamais de vue qu'il existe des intérêts communs de l'Europe qui doivent être sauvegardés par nous tous en commun. Nous n'avons aucun intérêt à ce que l'Ouest soit affaibli d'une façon ou d'une autre. Il nous importe bien plus qu'on reconnaisse partout clairement qu'une politique de sécurité peut être suivie à l'heure actuelle uniquement si l'on s'attaque en même temps avec

*Mr. Wienand (continued)*

world-wide basis unless we are prepared, here and now, in the area for which we ourselves are responsible, to set the ball rolling and take some effective action.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Steele.

Mr. STEELE (*United Kingdom*). — Mr. President, I am sure this time you will welcome my interruption. I understand you are anxious to carry through the debate and I want to show an example and to recognise your appeal by withdrawing my name, although there are many things I would like to say.

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Steele is an example to all of us.

I call Mr. Liquard to continue the debate.

Mr. LIQUARD (*France*) (Translation). — Mr. President, the draft Recommendation on the state of European security comes down in favour of the creation of a common European strategic nuclear force. At first sight, this suggestion is an attractive one since Western Europe ought obviously to envisage defending itself with the most modern and effective type of weapon. Our discussions here have centred on that point for some considerable time now. We should beware, however, of being led away by what sounds like a magic formula for ensuring closer European co-operation, without once trying to find out what the Recommendation before us actually involves. It would be in the highest degree unfortunate if a Recommendation as important as this were subsequently to prove liable to more than one interpretation.

We cannot fail to recognise that Mr. Mulley's Explanatory Memorandum, valuable as it undoubtedly is, leaves certain of our questions unanswered. With regard to some points, indeed, we are even led to wonder whether there is not some discrepancy between it and the draft Recommendation.

Let me say at once that it would be most unfair if we were in any way to blame Mr. Mulley for this. As we all know, the question is an

extremely thorny one and for that very reason every sentence in the Recommendation ought to be scrutinised with the utmost care to make sure that the Assembly takes no decision without knowing exactly what is involved.

In the first place, if we have a nuclear force we shall be faced with the problem not only of manufacture, but of the employment of this force. The seven members of W.E.U. are not as we know, all in the same position, either from the point of view of theory or practice. On the one side, we have the Federal Republic which has undertaken not to produce A, B and C weapons — an undertaking that its Government remains determined to observe — while, on the other, we have the United Kingdom which is already manufacturing nuclear weapons and co-operating extremely closely, to say the least of it, with the United States in this field. Then there is France, which has entered on a path that, whether people like it or not, will lead to her manufacturing them as well. These are the circumstances in which it is suggested that we pool our production. There is no need to go into all the technical difficulties involved, but before adopting a Recommendation the Assembly must make sure it has considered it fully in all its major aspects. I need merely point out one or two by way of example.

Where is the necessary capital to come from? Or the technical skill? On whose territory are the tests to take place? Where will the necessary manufacture take place? Once the weapons are produced, how will they be shared out and stocked?

According to page 12 of the Report, if a pool were created within the framework of W.E.U. for common research into and production of nuclear weapons, France might then no longer feel obliged to continue independent research and development. Let me say at once that such is not necessarily our opinion.

Reference has been made to the provision of a nuclear force in connection with the supposition that the United States might supply the member States of W.E.U. with nuclear weapons to hold in their own possession and under their own control, so that they would thus be enabled to give up manufacturing them themselves or at least to reduce the time it took. That all sounds very nice, but the United States have never shown the slightest disposition to do this, and their views — of which they have made no

*M. Wienand (suite)*

courage au problème de désarmement. Parler uniquement du désarmement général contrôlé à l'échelle mondiale, me paraît quelque peu utopique si les uns ou les autres ne sont pas prêts, là où ils ont aussi, eux-mêmes, des responsabilités à assumer, de commencer et de mettre quelque chose en pratique.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Steele.

M. **STEELE** (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Monsieur le Président, je suis certain que cette fois-ci, vous accueillerez favorablement mon interruption. Je crois comprendre que vous désirez vivement qu'une conclusion soit apportée à ces débats. C'est pourquoi je désire donner l'exemple en vous priant de bien vouloir retirer mon nom de la liste des orateurs inscrits, bien qu'il y ait de nombreuses choses que j'eusse aimé dire.

M. le **PRESIDENT**. — M. Steele vient de donner un très bon exemple.

Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Liquard.

M. **LIQUARD** (*France*). — Monsieur le Président, le projet de recommandation sur l'état de la sécurité européenne prend parti en faveur de la création de forces nucléaires et stratégiques européennes communes. Au premier abord, cette idée apparaît très séduisante, car il est bien évident que l'Europe occidentale doit songer à se défendre avec les armes les plus modernes et les plus efficaces. D'ailleurs, depuis fort longtemps, cette préoccupation est au centre des discussions de l'Assemblée de l'U.E.O. Mais il ne faut pas se laisser entraîner par ce que j'appellerai le pouvoir magique des mots qui évoquent une coopération européenne étroite sans chercher quelquefois à préciser le sens réel d'une telle recommandation. Il serait déplorable qu'une recommandation aussi importante pût recevoir, par la suite, plusieurs interprétations.

Nous devons reconnaître que l'exposé des motifs, exposé remarquable, de M. Mulley, ne répond pas à toutes les questions que nous nous posons. Sur certains points, on peut même se demander s'il y a concordance absolue entre le projet de recommandation et l'exposé des motifs.

Il serait d'ailleurs, je le précise, injuste d'en faire si peu que ce soit grief au rapporteur. Le problème, nous le savons tous, est très complexe;

c'est pourquoi chaque terme doit en être analysé avec rigueur afin que l'Assemblée ne se prononce pas sans avoir mesuré la portée exacte de la recommandation.

La création d'une force nucléaire pose d'abord un problème de fabrication et de mise à la disposition. Nous savons que les sept Etats membres de l'U.E.O. ne se trouvent pas placés dans la même situation de droit et de fait : d'un côté, la République Fédérale, qui a renoncé, d'ailleurs, à la fabrication des armes A, B, C, — et son gouvernement reste fermement attaché à cet engagement ; de l'autre côté, le Royaume-Uni qui produit déjà des armes nucléaires et coopère très étroitement — pour ne pas dire plus — avec les Etats-Unis dans ce domaine. La France, d'autre part, est sur la voie qui mène, qu'on le veuille ou non, à la fabrication de ces armes. Dans ces conditions, nous en venons donc à une fabrication commune. Il ne s'agit pas de faire œuvre de technicien en énumérant toutes les difficultés d'une telle réalisation, mais, si l'Assemblée vote une recommandation, elle ne peut laisser dans l'ombre les aspects essentiels du problème. Je n'en citerai, à titre d'exemple, que quelques-uns.

Quel sera l'apport financier et technique des sept Etats ? Sur quel territoire se produiront les explosions expérimentales ? Où sera fabriquée cette force nucléaire ? Comment seront réparties et entreposées les armes fabriquées ?

Le rapport estime, à la page 12, que, grâce à un pool sur la recherche et la production en commun des armes nucléaires dans le cadre de l'U.E.O., la France ne se croirait peut-être plus obligée de poursuivre un programme de recherches et de mise au point indépendant. Je dis nettement que cette manière de penser n'est pas nécessairement la nôtre.

Nous avons parlé également de mise à la disposition d'une force nucléaire pour faire allusion à l'hypothèse où les Etats-Unis remettraient des armes en pleine propriété aux Etats membres de l'U.E.O. qui n'auraient plus besoin de les fabriquer ou qui pourraient ainsi réduire les délais de fabrication. J'entends bien, mais les Etats-Unis n'ont jamais manifesté cette intention et leur conception — qu'ils n'ont pas cachée, d'ailleurs — de la propriété de leurs armes nucléaires est bien connue de chacun de nous. L'at-

*Mr. Liguard (continued)*

secret — regarding the control of their nuclear weapons are well known to every one of us. Possession is indeed the crux of the whole problem. If these weapons are to be given into the possession of the various countries in proportion to the size of their contribution to the common force, it may as well be admitted at once that this will deprive the idea of the common force of all content. If, on the other hand, they are going to be common property, then it is essential to decide to what common body they are to belong.

This brings us naturally to the question of what authority is to decide when and how the strategic nuclear force is to be employed. The only possible body to which to entrust authority of this kind would be a joint political body representing all seven States. As we very well know, no such body exists, and this is a fact we must recognise.

As things are, in the event of an international crisis or a sudden aggression, consultations would have to be arranged between our seven governments, and any decision they took would naturally have to be unanimous. Equally naturally, the consultations would have to be extended to the other members of the Atlantic Alliance.

Page 11 of the Report draws attention to another difficulty connected with the creation of the machinery for common control or power of decision over nuclear weapons. In fact, this is such a very complicated problem that it might — I only say might — endanger the whole concept of the creation of a common European strategic nuclear force.

What then must be our conclusion? I do not suppose the Rapporteur is in a position to answer all my questions immediately. His Report requires to be completed after further study. Incidentally, reports ought, generally speaking, to be submitted to the appropriate committees long enough ahead to permit of the really detailed, I might almost say word by word, examination required when subjects as important as this are being dealt with.

As I have already said in the Committee, however, we certainly owe Mr. Mulley our congratulations on a very valuable contribution to the work both of the Committee and of the Assembly.

Mr. Mulley himself recognises that the matter is as delicate as it is complicated. I hope both he and the Assembly will come to the conclusion that the questions to which I have briefly drawn attention require further and more detailed study. These, in any case, are the reservations I have felt obliged to put forward on behalf of myself and some of my colleagues. Thank you, Ladies and Gentlemen, for your attention.

The PRESIDENT (Translation). — I call Admiral Hughes Hallett.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — I am pleased to have the honour of following Mr. Liguard on the subject of Recommendation 1(a). I regret that he feels unable to support it, but I am bound to say that if I interpreted the Recommendation in the same way as he I would not have supported it in Committee and I would not support it now. I interpret it in a quite different way, but that I will explain later on.

I agree at once that there is a discrepancy between the Recommendation as worded and the explanation that one may seek in Mr. Mulley's Report. I do not think Mr. Mulley is to be blamed in any way for this fact. It has already been mentioned by Mr. Liguard that there was insufficient time to go into the matter in the detail which was required. Before I go on about Recommendation 1(a), I have one or two short observations to make on the other Recommendations. I will promise, Mr. President, to keep strictly to the Recommendations.

Perhaps I might first be allowed to say how much we are indebted to Mr. Mulley for yet a third of his most interesting and most painstaking reports, which contains a mass of interesting information. I particularly welcome paragraph 89, with which I find myself in almost complete agreement, except that the last sentence is a little too rigid. We should make a mistake if we told the aggressor that we would never take the initiative in using a more powerful weapon than he. Apart from that, that one paragraph summarises at once the very essence of the deterrent as I see it. I have made the same points at greater length on several occasions in this Assembly and also in the House of Commons.

I realise that it is not in accord with what Mr. Spaak said yesterday. I do not think Mr. Spaak was quite up to date when he visualised an all-

*M. Liquard (suite)*

tribution de la propriété est, du reste, le nœud même du problème. Si les armes sont réparties en pleine propriété au prorata des apports, l'idée de force commune est, disons-le, vidée de toute substance. Si les armes deviennent un propriété commune, il est indispensable de prévoir l'organe commun qui en sera le propriétaire.

On en vient aussi logiquement à la détermination du pouvoir de décision concernant l'emploi de cette force nucléaire stratégique. Une décision de cet ordre ne pourrait être prise que par un pouvoir politique commun aux sept États membres. Or, nous le savons bien, ce pouvoir n'existe pas; c'est un fait que nous devons reconnaître.

Dans l'hypothèse d'une tension internationale ou d'une agression subite, il faudrait donc procéder à des consultations entre les sept gouvernements, la décision devant naturellement être prise à l'unanimité. Ces consultations devraient nécessairement s'étendre aussi aux alliés atlantiques.

Le rapport indique également, à la page 11, que l'une des difficultés réside dans la création de l'instrument de contrôle et de décision commun en matière d'armes nucléaires. En réalité, cette difficulté est telle qu'elle peut — je dis bien : qu'elle « peut » — mettre en jeu l'existence même de la création de la force nucléaire stratégique européenne commune.

Quelle doit être notre conclusion ? Il est douteux, je l'avoue, que le rapporteur puisse satisfaire immédiatement ma curiosité. Son rapport doit être approfondi, complété. Pour ce faire, il faudra d'ailleurs, d'une façon générale, que les rapports soient soumis aux commissions assez longtemps à l'avance pour en permettre une étude très sérieuse, j'oserais dire presque mot à mot lorsqu'il s'agit d'un rapport aussi important que celui-ci.

Il convient — je l'ai déjà dit en commission — de féliciter notre rapporteur M. Mulley qui a apporté une très intéressante contribution aux travaux de la Commission et aux travaux de cette Assemblée.

Le rapporteur reconnaît lui-même que la matière est délicate, difficile et complexe. L'Assemblée et le rapporteur estimeront, je l'espère, qu'il faudra étudier plus à fond les aspects des problèmes que je viens d'évoquer brièvement : ce sont de simples réserves que je tenais à formuler, à titre personnel et au nom de certains de mes amis, en vous remerciant, Mesdames, Messieurs, de votre attention.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à l'amiral Hughes Hallett.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suis très honoré de prendre la parole après M. Liquard au sujet de la Recommandation 1 (a). Je regrette qu'il ne puisse la soutenir, mais je dois reconnaître que si j'avais interprété cette recommandation dans le même sens que lui, je ne l'aurais pas soutenue en commission, et je ne le ferais pas ici. Je lui ai donné une toute autre interprétation, mais je m'étendrai plus tard sur ce point.

Je reconnais sans ambages qu'il existe des contradictions entre le texte de la recommandation et les précisions que l'on pourrait rechercher à ce sujet dans le rapport de M. Mulley. Je ne pense pas que M. Mulley puisse en être blâmé. M. Liquard a déjà fait remarquer que le temps avait manqué pour étudier la question avec tout le soin désirable. Avant de poursuivre avec la Recommandation 1 (a), je désire faire brièvement quelques commentaires au sujet de celles qui suivent. Je m'engage, Monsieur le Président, à m'en tenir strictement aux recommandations.

Qu'il me soit permis, tout d'abord, de féliciter M. Mulley pour ce nouveau rapport qui, comme les deux précédents, lui a demandé un travail considérable et nous donne des renseignements fort nombreux et du plus haut intérêt. J'apprécie tout particulièrement le paragraphe 89 que j'approuve presque entièrement, exception faite de la dernière phrase qui me paraît un peu trop stricte. Nous commettrions une erreur en disant à l'agresseur qu'en aucun cas nous ne prendrons l'initiative d'utiliser des armes plus puissantes que les siennes. Ceci dit dans ce seul paragraphe, on trouve résumé, d'un coup, le principe même de la force de dissuasion telle que je la conçois. J'ai déjà, à maintes reprises, abondamment traité cette question dans cette Assemblée, ainsi qu'à la Chambre des Communes.

Je sais que cela s'écarte de ce que M. Spaak nous disait hier; je ne crois pas qu'il ait été en possession de tous les éléments de la question



*Mr. Hughes Hallett (continued)*

out attack by Russia on America. I cannot believe that that will be the case. I would say that the premier possibility is a local attack with the object of making a limited gain, and doing so quickly. The sort of attack at which Herr Hitler was an adept and which presented Europe with a *fait accompli*. It is against that sort of attack that we have to be particularly on our guard, and the form of the defence against it is something which lies very largely in the hands of Western European Union.

It has been said before that these Recommendations raise matters of the greatest importance, and I will come back, if I may, to paragraph 1(a) later.

The Recommendation in paragraph 1(b) strikes me as being wholly admirable and I support it without reservation, except for one *caveat*: that it should on no account be read in conjunction with paragraph 91. I could not possibly agree with paragraph 91. With great respect to Mr. Mulley, I think he must have been nodding when he wrote it. The suggestion in it is that tactical nuclear weapons increase rather than decrease the size of the Army we require. We all know that the original estimate for the NATO Army was 90 divisions, and that years ago it was felt that there could be a reduction to 30 divisions in exchange for the forces being equipped with nuclear weapons.

Mr. Mulley would have us believe that this reasoning was wrong and that either we need more than 90 divisions now, or else that the original 90 divisions was a fantastic exaggeration. In paragraph 93 we find that he agrees with the figure of 30 divisions. What he is really telling us is that the original figure should have been more like 20. Can we really accept that, in view of the fact that, at the time the figure was decided, the NATO forces were under the control of the distinguished soldier who is now President of the United States? I ask Mr. Mulley whether he really thinks that that distinguished man would have asked for forces four or five times more than were needed. The truth is to be found in paragraph 93, in which Mr. Mulley says "numerical strength is not the only consideration." I quote this if only because of the continual harping on the reduction of British arms. It is my

belief that by the time our army in Europe has been re-equipped with its new arms, and by the time it has been converted from a conscript to a professional force of 45,000 men, it will be equivalent to an army of at least 100,000 men of the two-year conscript type. I would go further and say that it will be the equivalent of nearer 200,000 men of the twelve-month conscript type.

However, I do not wish to appear unduly critical of details of this Report, because, as I said, although the discussion in the Committee was prolonged, it did not last one quarter of the time that was really necessary to thrash out these grave and intractable problems. That was not the fault of Mr. Mulley. It certainly was not the fault of our distinguished Chairman, Mr. Fens. I am afraid, if the truth is to be known, the date of the British General Election was fixed with insufficient regard to the time-table of the Defence Committee.

Turning to the Recommendation in paragraph 2 (c), I would certainly support it, but, speaking purely personally, I do so with one reservation. I am well aware that it is an open secret — in fact, I think it has been published — that the British Government's position is to support this policy of integration without reservation. I admit that at once, but, speaking purely personally, I feel there is a slight danger of integration leading to over-centralisation. In practice, centralisation can be carried too far. Would it be right, for example, for somebody at SHAEF to decide as between the claims of, shall we say, Brindisi and Tarranto for so many anti-aircraft missiles, or between the claims of Belfast and Glasgow? I think there is a danger in going too far.

Of course, it can be said that this is a matter for experts. But experts are not always right. One of the most carefully planned operations my country ever undertook was the Battle of Britain, the air defence of Great Britain. The plans were begun in 1923. A highly centralised system in which every form of anti-aircraft defence was subordinated to a Commander-in-Chief of Fighter Command was thought to be right, and every

*M. Hughes Hallett (suite)*

lorsqu'il parlait d'une attaque générale de l'Amérique par les Russes. Je ne pense vraiment pas que les choses se passeront de cette façon. Il est infiniment plus probable que nous assisterons à une attaque locale ayant pour but la conquête rapide d'objectifs limités. Il s'agirait du type d'attaque dans lequel Hitler était passé maître et qui plaçait l'Europe devant le fait accompli. C'est contre cette sorte d'attaque que nous devons rester sur nos gardes et la méthode de défense est en grande partie entre les mains de l'Union de l'Europe Occidentale.

On a déjà dit que ces recommandations soulevaient des questions de la plus haute importance, et je reviendrai plus tard si vous me le permettez, sur le paragraphe 1 (a).

La recommandation contenue dans le paragraphe 1 (b) me semble absolument parfaite, et je la soutiendrai sans réserve; je ne ferai qu'une observation : c'est qu'en aucun cas on ne doit la relier au paragraphe 91, qu'il m'est totalement impossible d'accepter. Avec tout le respect que je dois à M. Mulley, je pense qu'il devait être plongé dans une sorte de torpeur lorsqu'il l'a rédigé. Ce paragraphe laisse supposer que l'armement nucléaire tactique tend à accroître et non à diminuer l'importance numérique des forces armées dont nous avons besoin. Nous savons tous qu'on avait primitivement évalué les forces armées de l'O.T.A.N. à 90 divisions, et qu'il y a quelques années, on a estimé qu'il serait possible de réduire ces forces à 30 divisions si elles étaient dotées d'armes nucléaires.

M. Mulley voudrait nous faire croire que ce raisonnement était faux et que nous avons besoin maintenant de plus de 90 divisions, ou que le chiffre primitif était extravagant. Au paragraphe 93, nous nous apercevons qu'il admet le chiffre de 30 divisions. Ce qu'il cherche en réalité à nous dire, c'est que le chiffre primitif aurait plutôt dû se rapprocher de 20. Pouvons-nous réellement partager ce point de vue, surtout si nous savons qu'à l'époque où cette estimation a été faite, les forces armées de l'O.T.A.N. se trouvaient sous le commandement de ce remarquable soldat qui est devenu par la suite Président des Etats-Unis? Je demande à M. Mulley : pense-t-il vraiment que cet esprit éminent aurait demandé des forces trois ou quatre fois supérieures à celles qui étaient réellement nécessaires? Nous trouvons la réponse au paragraphe 93, dans lequel M. Mulley écrit : « La force

numérique n'est pas le seul facteur dont il faille tenir compte ». Et si je fais cette citation, c'est surtout en raison de la campagne continuelle qui se fait actuellement autour de la réduction des forces armées britanniques. Je suis persuadé que lorsque nos forces cantonnées en Europe seront dotées de leur nouvel armement, lorsqu'après avoir modifié notre formule de recrutement, nous aurons créé une armée de métier forte de 45.000 hommes, nous posséderons l'équivalent de 100.000 hommes recrutés selon un système de conscription de deux ans. J'irai même jusqu'à dire qu'elle équivaldra à environ 200.000 hommes accomplissant un service de douze mois.

Toutefois, je ne voudrais pas avoir l'air de critiquer systématiquement les détails figurant dans ce rapport ; en effet, comme je l'ai déjà déclaré, bien que la discussion en commission ait été assez longue, on n'a pas accordé à ces questions importantes et délicates le quart du temps qu'il aurait fallu pour les régler. La faute n'en est ni à M. Mulley, ni à notre éminent président, M. Fens. En fait, c'est parce qu'on n'a pas tenu suffisamment compte de l'emploi du temps de la Commission de Défense pour fixer la date des élections générales britanniques.

Pour ce qui est de la recommandation contenue dans le paragraphe 2 (c), je dirai que je la soutiens, mais que, du point de vue purement personnel, j'émetts une réserve. Je sais que la décision du gouvernement britannique de soutenir sans restriction cette politique d'intégration n'est un secret pour personne — je crois même qu'une déclaration publique a été faite à ce sujet. — Je l'admets bien volontiers, mais — et j'exprime encore là mon point de vue strictement personnel — je crains que l'intégration ne nous conduise à une centralisation excessive avec tous les risques que cela comporte. Dans la pratique, la centralisation peut être poussée trop loin. Serait-il normal, par exemple que quelqu'un du SHAEF ait autorité pour décider du nombre d'engins anti-aériens à fournir à Brindisi et Tarente, ou à Belfast et Glasgow? J'estime qu'il y a là un danger à éviter.

On dira, naturellement qu'il s'agit d'un domaine réservé aux experts. Mais les experts ne sont pas infailibles. La défense aérienne de la Grande-Bretagne pendant la bataille d'Angleterre compte parmi les opérations que mon pays a préparées avec le plus de soin. Les plans en avaient été dressés dès 1923. On pensait alors qu'un système fortement centralisé, groupant sous les ordres d'un commandant en chef toutes

*Mr. Hughes Hallett (continued)*

development with increased aircraft speed, culminating in the invention later on of radar, seemed to point to the correctness of central control. Yet, although we survived the Battle of Britain, before it was over it was thought by most people to be necessary to break up the command and to decentralise it under group control. Not everybody agreed. That was one of the main reasons why the Commander-in-Chief resigned. However, I think events proved it was right, because before the war was over an even greater measure of decentralisation took place.

Therefore, I would not agree with this Recommendation if it had used the word "all" and said that all the air defence forces should be transferred to SACEUR. Fortunately for my conscience, the word "all" does not appear in the Recommendation, and I take it that it refers to a substantial and great proportion and, with that reservation, I think it is right.

I come back to paragraph 1 (a). Mr. Mulley said it was only an idea. It may be argued that in so far that it is only an idea the Assembly is to some extent committed to it already, because I think the same idea was contained in some of the excellent reports which Mr. Fens submitted to us a year ago or a little more. As a matter of fact, it is a little more than an idea.

This is what we have to vote on. The Recommendations that the regional policy for European security within the NATO Alliance should be based on the creation of a joint European strategic nuclear force as a deterrent to strategic aggressions on Western Europe.

It will be observed that the Recommendation does not say that the force is to be created at once. It does not say that when it is created it is to be created as one single act — simultaneously as opposed to gradually. Neither does it say that the joint political control should be a control of the whole of W.E.U. as opposed to some more limited joint control. It is quite generalised.

Of course, we had long discussions in the Committee on this clause, and Mr. Mulley, like the good parliamentarian he is, accepted a number of amendments, some of them, as Mr. Liquard will remember, moved by members of the French Delegation, for the sake of getting a majority vote. I must say, frankly, that he has not amended the text of his covering report in conformity with the modifications of the original Recommendation. Although we do not vote on the Explanatory Memorandum, nonetheless anyone who turned to the memorandum for clarification would have rather a surprise when he read paragraph 47, because there he would find a somewhat different concept, a concept of a Western European Union nuclear arms pool, and that at the present time, and for some time to come, would mean a sort of sharing out of the British hydrogen bombs between our seven countries and the subjugation of the whole lot to a joint seven nation control. To be perfectly fair to Mr. Mulley, he recognises that this would conflict at the moment with our legal obligations to the United States of America.

Of course it would, but I think the matter goes a great deal deeper than that. I suppose there was a time, in 1945, when Britain might have taken the lead in forming a European group for the production of atomic bombs. I think that would have been politically possible at that time, although I suspect that most European nations had very much more urgent things to do and to attend to in the way of reconstruction than to divert their energies to large-scale nuclear research.

Nevertheless, as I say, it would have been politically possible in Britain during the first shock of the discovery that our scientists on their return from the United States were bound by a pledge of secrecy which prevented them from conveying to us the know-how of how to make the bomb; in other words, that the country without whose scientific genius, I suppose, it would have taken years to evolve the bomb was nonetheless denied the detailed knowledge of how to make it.

However that may be, Lord Attlee did not take that line, and the British project went forward in secrecy, a secrecy to be broken only when the moment came to make the first test explosion.

By that time a strong body of opinion had already grown up, not only in Britain but in

*M. Hughes Hallett (suite)*

les formes de défense anti-aérienne serait le plus efficace ; tous les éléments qui vinrent s'y adjoindre par la suite, des avions ultra-rapides à l'invention du radar, semblaient confirmer le bien fondé d'une telle conception. Pourtant, avant que la bataille d'Angleterre fût terminée, on se rendit compte de plus en plus qu'il fallait fragmenter et décentraliser le commandement. Cette thèse ne remporta pas tous les suffrages et ce fut l'une des raisons qui amenèrent le commandant en chef à démissionner. Je pense, quant à moi, que les événements donnèrent raison aux partisans de la décentralisation car, avant la fin de la guerre, des mesures bien plus importantes encore furent prises dans ce sens.

Je ne soutiendrais donc pas la recommandation en question si le mot « toutes » y figurait et s'il y était dit que toutes les forces de défense aérienne seraient affectées au SACEUR. Heureusement pour ma conscience, le mot « toutes » ne figure pas dans le texte de la recommandation ; je suppose donc qu'elle s'applique à une partie importante de ces forces, et compte tenu de cette réserve, je la considère comme bonne.

J'en reviens au paragraphe 1 (a). M. Mulley a déclaré qu'il ne s'agissait là que d'une idée. On peut dire que même s'il ne s'agit que d'une idée, elle engage déjà l'Assemblée dans une certaine mesure, car il me semble qu'on retrouve cette même idée dans quelques-uns des excellents rapports que M. Fens nous a présentés il y a un an ou un peu plus. En fait, ce n'est pas seulement une idée.

Voici sur quoi nous sommes appelés à voter : une recommandation selon laquelle la politique régionale de sécurité européenne dans le cadre de l'Alliance Atlantique devrait reposer sur la création d'une force nucléaire stratégique européenne commune destinée à prévenir toute agression stratégique dirigée contre l'Europe occidentale.

On remarquera que la recommandation ne demande pas la création immédiate de cette force. Elle ne dit pas que cette création — lorsqu'elle aura lieu — doive se faire d'un coup plutôt que par étapes. Elle ne dit pas non plus, que le contrôle politique commun doive être exercé par l'U.E.O. dans son ensemble, par opposition à un contrôle commun plus restreint. Il ne s'agit là que de généralités.

Nous avons évidemment longuement délibéré sur ce point en commission et M. Mulley, en bon parlementaire, a accepté un certain nombre d'amendements — dont certains furent présentés par la délégation française, ainsi que M. Liquard peut s'en souvenir — afin d'obtenir un vote majoritaire. Je dois dire pour être franc, que le texte révisé du rapport explicatif de M. Mulley ne reflète pas les modifications apportées à la recommandation initiale. Bien que nous n'ayons pas à voter sur l'exposé des motifs, quiconque désirerait y trouver des éclaircissements, éprouverait quelque surprise en lisant le paragraphe 47. Il y verrait exposé un concept assez différent, celui d'un pool d'armes nucléaires de l'Union de l'Europe Occidentale, ce qui voudrait dire que, pour l'instant, et pour une période indéfinie, les bombes à hydrogène britanniques seraient en quelque sorte partagées entre les Sept, que ceux-ci exerceraient sur elles un contrôle commun. Mais M. Mulley — il faut lui rendre cette justice — reconnaît qu'une telle mesure serait en contradiction avec les obligations contractées par la Grande-Bretagne envers les Etats-Unis.

Ceci est indéniable, mais je pense que la chose va beaucoup plus loin. J'ai l'impression qu'il fut un temps, en 1945, où la Grande-Bretagne aurait pu prendre la tête d'un groupe européen pour la production de bombes atomiques. A cette époque, la chose aurait été politiquement possible, bien que les nations d'Europe aient eu à s'occuper bien davantage de problèmes de reconstruction, que de grands travaux de recherche nucléaire qui auraient absorbé une partie de leurs ressources.

Néanmoins, ainsi que je l'ai dit, cela aurait pu être politiquement possible en Grande-Bretagne, au cours du premier mouvement de surprise qui se produisit lorsque nos savants revinrent des Etats-Unis, et que l'on s'aperçut qu'il leur était interdit de nous faire connaître les procédés de fabrication de la bombe ; en d'autres termes, lorsqu'on s'aperçut que le pays sans le génie scientifique duquel, à mon avis, la production de la bombe aurait pris des années, se voyait refuser les détails de sa fabrication.

Quoi qu'il en soit, Lord Attlee ne suivit pas cette ligne d'action, et le projet britannique fut mené à bien en secret, un secret dont le sceau ne fut rompu que lorsque vint le moment de la première explosion expérimentale.

A cette époque, non seulement en Grande-Bretagne, mais aussi dans toute l'Europe, l'opi-

*Mr. Hughes Hallett (continued)*

Europe at large, which was alarmed at the spread of this nuclear knowledge. In other words, the "ban the bomb" campaign had begun, and that was a campaign which, as we all know, was to reach the level of hysteria with the invention of the hydrogen bomb, and long before the signing of the Paris Agreements.

I say, quite frankly, that I do not believe it would be politically practicable at the present moment for Great Britain suddenly to say that she would disclose these terrible secrets to six other nations. I believe we should run into great difficulties, and I believe it would be wrong. It is not for me to speak for other nations, but I would not have thought our six allies would have been frightfully keen on being entrusted with these secrets at the present moment.

However, the text of the Recommendation does not really refer to this idea at all. It is very much more general. I would like to tell the Assembly what I take it to mean. I take it to mean that as and when any Western European Union nation is able to make a material contribution to the strategic deterrent, that nation should combine with Britain, together with any other of our member nations who may have reached that position before, to form and establish a combined strategic deterrent force under joint control to deter major aggression on Western Europe.

Speaking personally, I regard that as a perfectly sound and reasonable proposition, and it is one which I would support. What is more, I believe it is something which was visualised when this Treaty was drawn up and signed. Mr. Mulley made a very strong point, I thought, when he referred to the section of the Treaty which deals with the control of nuclear weapons and pointed out that, as and when the manufacture of those weapons was ready to begin on the mainland, the control should come into operation and that the numbers in the stockpile should be decided by the Council of Ministers. Surely, the mere suggestion that the Council of Ministers should exercise this authority presupposes that their governments are privy to the arrangements for the operational use of these weapons. Otherwise, how could they decide what the stockpile should be? That is what I take the Recommendation to mean; but I would not support a proposal for any immediate establishment of a general stockpile throughout Europe.

I well recognise that my interpretation is not the same as that which Mr. Mulley had in mind when he originally drafted his Report. I hope he will agree, nevertheless, that it is an interpretation which is consistent with the Recommendation as it is worded in this document. I hope he will not force me to abstain when we come to the vote by insisting on the strict interpretation of his original ideas.

May I add a word more? I have heard it suggested, although not so far, I think, in this debate, that this Recommendation might be a bad thing because it might annoy the Russians and delay the process of reconciliation. If I thought that, I would not support it for a moment. I say at once that no-one is more anxious than I am — I say this for all the Members of the Assembly — to see a *détente*, a softening of relations between, East and West, and no-one is more confident that such an event is perhaps more evident today than it has been in any period since the war, but surely the view that this Recommendation would damage our relations or increase tension with Russia is a mistaken one. As I see it, the advent of nuclear weapons has meant, to say the least, that aggression in any form has become infinitely unprofitable. There was a time when aggression could be made to pay. That was particularly the case when the victim had already been penetrated by a subversive movement or endangered by a fifth column. Surely that was the idea behind the concept of world revolution — that the capitalist nations would fall like ripe plums before the advancing armies of Soviet workers. That is no longer true, and so long as governments can maintain control of the handful of men who operate the deterrent, those governments are in a position to exact a terrible retribution from anyone who attacks them.

This is the new factor which has turned the militant Communist's ideal of world revolution from a pleasant dream to a nightmare in which the whole world would be laid waste. This is the new factor, unforeseen and unforeseeable by Marx or Lenin or the other great prophets of the Communist State. This is the new factor which is compelling the Soviet leaders of today to re-think their political philosophy, and to re-think it, as we hope and believe, on less fanatical and more tolerant lines. If that is so, how can this project impede the process — a project which,

*M. Hughes Hallett (suite)*

nion s'inquiétait déjà de la diffusion des connaissances nucléaires. En d'autres termes, une campagne anti-bombe avait été lancée et, comme nous le savons tous, elle devait atteindre à l'hystérie avec l'invention de la bombe à hydrogène, bien avant la signature des Accords de Paris.

Franchement, je ne vois pas comment il serait politiquement possible à la Grande-Bretagne, actuellement, de dire subitement qu'elle accepte de partager ses terribles secrets avec six autres nations. Nous nous heurterions aux pires difficultés ; et rien de bon n'en sortirait. Je n'ai pas à me faire le porte-parole des autres nations, mais je ne pense pas que nos six alliés seraient à ce point désireux de partager ces secrets en ce moment.

Quoi qu'il en soit, le texte de la recommandation ne fait état de rien de tout cela ; il est beaucoup plus général. Je voudrais dire quelle est, selon moi, sa signification. Il signifie, je pense, que lorsqu'une nation de l'Union de l'Europe Occidentale pourra contribuer matériellement à la fabrication de ce moyen de prévention stratégique, cette nation se joindra à la Grande-Bretagne, seule ou avec d'autres nations membres ayant déjà atteint ce stade, afin de créer une force de prévention stratégique commune placée sous un contrôle commun et qui aura pour but de décourager toute agression importante dirigée contre l'Europe occidentale.

Personnellement, je considère que cette proposition est parfaitement juste et raisonnable, et je la soutiendrai le cas échéant. Bien plus, je crois que c'est ce qui avait été envisagé lors de la rédaction et de la signature du Traité. M. Mulley a soulevé selon moi un argument d'importance quand il a mentionné la section du Traité se rapportant au contrôle des armements nucléaires ; il a fait remarquer que dès qu'il sera possible d'en commencer la fabrication sur le continent, le contrôle commencera à en être effectué et l'importance des stocks de réserve devra être fixée par le Conseil des Ministres. Mais le simple fait de proposer que le Conseil des Ministres exerce cette autorité implique que les gouvernements sont parties aux accords sur l'emploi opérationnel de ces armes. Sinon, comment pourraient-ils décider de l'importance des stocks ? Voilà comment je comprends cette recommandation ; je ne soutiendrai pas une proposition tendant à la constitution immédiate d'un stock général de réserve en Europe.

Je reconnais volontiers que je ne donne pas à cette proposition le sens que M. Mulley désirait lui voir accorder lorsqu'il a rédigé son rapport. J'espère néanmoins qu'il admettra que cette interprétation n'est pas en contradiction avec le texte de la recommandation. J'espère qu'il ne m'obligera pas à m'abstenir lors du vote, en insistant pour que l'on interprète son texte de façon stricte.

Peut-être puis-je ajouter un mot : j'ai entendu dire — encore que cette objection n'ait pas été formulée jusqu'ici au cours du débat — que cette recommandation risque d'être néfaste parce qu'elle peut contrarier l'Union Soviétique et retarder le jour de la réconciliation. Si telle était mon opinion, je ne songerais même pas à la soutenir. Je tiens à dire et cela à l'intention de tous les membres de l'Assemblée que nul ne désire plus que moi une détente, un assouplissement des relations entre l'Est et l'Ouest ; nul n'est plus persuadé qu'une telle éventualité est peut-être plus probable aujourd'hui qu'elle l'a jamais été depuis la guerre. Mais il est certain que ce serait une erreur de croire que cette recommandation risque de nuire à nos relations avec l'U.R.S.S. ou d'accroître la tension. Selon moi l'apparition des armes nucléaires a fait perdre — c'est le moins qu'on puisse dire — tout son intérêt à l'agression sous quelque forme que ce soit. Il fut un temps où l'agression pouvait être rentable. C'était en particulier le cas lorsqu'un mouvement subversif s'était créé sur le territoire de la victime ou qu'une cinquième colonne avait sapé ses défenses. C'est l'idée sur laquelle était fondé le concept de révolution mondiale — c'est-à-dire que les nations capitalistes tomberaient comme des fruits mûrs devant l'armée des travailleurs soviétiques. Cette conception est périmée, et tant que les gouvernements pourront contrôler la poignée d'hommes chargée d'utiliser la force de dissuasion, ils auront la possibilité de faire payer terriblement cher toute attaque dirigée contre eux.

C'est là le nouveau facteur qui a transformé l'idéal de révolution mondiale des communistes militants et a changé un rêve agréable en un cauchemar dans lequel le monde tout entier serait anéanti. C'est là le nouveau facteur que Marx ou Lénine ou les autres grands prophètes de l'Etat communiste n'avaient pas prévu et ne pouvaient prévoir. C'est là le nouveau facteur qui oblige les dirigeants soviétiques d'aujourd'hui à réviser leur philosophie politique, à repenser, comme nous le croyons et l'espérons, selon des principes plus tolérants, empreints de

*Mr. Hughes Hallett (continued)*

on the one hand, will strengthen the deterrent while, at the same time, it will augment and strengthen the safeguards against its premature or rash use? It is for that reason that I support it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Jaeger.

Mr. JAEGER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think I am not in any way guilty of unnecessary repetition if I thank Mr. Mulley for his really outstanding Report. If, to our general regret, he really does leave this Assembly, we can only hope he will find a successor who can deal equally conscientiously with the problems entrusted to our Committee on Defence Questions and Armaments. The high level of his Report has been matched by today's speakers of all parties, whatever their country, save only for one unfortunate exception. This was Mr. Blachstein, who said he was expressing the views of the German Social Democratic Party, and who, I am sorry to say, failed to rise to the heights of common European thinking but remained imbedded in the familiar topics of German domestic politics.

When we talk of the possibility of establishing a nuclear pool for Europe and the related question of whether we want to see the number of nuclear powers increased, what I think must really give us cause for regret is not that another western power has found out how to make the atomic bomb, but that it was ever invented at all. On this I am in complete agreement with what our Dutch friend said this morning. It is a great pity the bomb was ever invented or at least that it did not remain in the exclusive possession of the United States. But, since it has been invented, what is dangerous is not that the United States' monopoly of it has been ended as a result of its being produced by Great Britain or France or perhaps some day by another western power. The danger arises only because it is now in the hands of the Soviet Union. What is dangerous is not the number of countries

which have it, but the fact that, in the Soviet Union, it is controlled by men with a different sense of moral responsibility from that of the United States, Great Britain, France, Italy, Belgium, the Netherlands and every other country of the western world. It does not matter whether or not another country in the free world has the bomb. The real danger, the great anxiety of our time arises from the Soviet Union's possession of the bomb and from its lack of moral scruples.

When Great Britain successfully set to work to produce the bomb, the same people criticised her as are now criticising France. I told them at that time I was glad such a bomb was now in the possession of another friendly country, because this added to our security. I fully stand by what I then said about the British bomb and will only add that it applies just as much to the bomb which is now being developed in France, for we know it is as true of France as of Great Britain that she would use it only if it became necessary for the common defence of the western world, including my own country. Above all, there cannot be any doubt that this new factor will increase the free world's power of deterrence.

If we are now going to discuss whether there are to be one, two or eventually even more nuclear powers in Western Europe, I must say it is not political, but economic arguments that cause me to welcome the Recommendation Mr. Mulley makes in his Report to establish a European pool for the production of nuclear weapons. Think of the money we would all save if we got together to produce these things and how the result would add to the safety of Europe and of the Western world!

I do not think adopting Mr. Mulley's Report and the requirements of the Recommendation would involve any danger of Germany's defaulting on her treaty obligations. I completely agree with Mr. Kliesing that the Federal Government and the majority in the German Bundestag will undoubtedly honour their treaty obligations as fully in the future as they have in the past. We have learned all too recently, and in how bitter

*M. Hughes Hallett (suite)*

moins de fanatisme. S'il en est ainsi, comment ce projet peut-il retarder la réconciliation — ce projet qui, d'un côté, renforcera les moyens de dissuasion et de l'autre, augmentera et consolidera les garanties offertes contre leur utilisation prématurée ou inconsidérée? C'est la raison pour laquelle je soutiens cette proposition.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Jaeger.

M. JAEGER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas à mon avis se répéter inutilement que de remercier notre collègue, M. Mulley, pour son très remarquable rapport. Si M. Mulley devait réellement quitter cette maison, — ce que nous regretterions tous — nous ne pourrions que souhaiter voir son successeur traiter avec autant de conscience les problèmes qui se posent devant la Commission des Questions de Défense et des Armements de cette Assemblée. Il a situé les débats à un niveau extrêmement élevé auquel se sont maintenus, à quelque parti et à quelque pays qu'ils appartiennent, tous les orateurs qui ont pris la parole ici aujourd'hui; tous, à une regrettable exception près. Je veux parler du discours de mon collègue M. Blachstein. Ce discours, dont il a dit textuellement qu'il le prononçait au nom des sociaux-démocrates allemands, n'a malheureusement pu se hausser jusqu'aux sommets d'une pensée européenne commune, incapable qu'il était de se dégager des contingences habituelles de la politique intérieure allemande.

Quand nous examinons la question d'un pool atomique européen et que nous nous demandons à ce propos si le nombre des puissances atomiques doit augmenter, nous ne devrions pas à mon avis considérer comme un mal qu'un nouvel Etat du monde occidental invente la bombe atomique, mais bien plutôt — et à ce propos je souscris pleinement à ce qu'a dit ce matin notre ami hollandais — nous devrions regretter le fait même que la bombe atomique ait été inventée. Il eût mieux valu qu'on ne l'eût jamais découverte, ou du moins qu'elle fût restée à la disposition des seuls Etats-Unis. Mais enfin, puisqu'elle a été inventée, le danger ce n'est pas qu'outre les Etats-Unis, la Grande-Bretagne ou la France, ou peut-être demain un autre Etat occidental possède la bombe atomique; le danger, c'est uniquement que l'Union Soviétique en dispose. Le danger ne provient pas du nombre des puissances

qui possèdent la bombe. Le danger vient de ce que, dans un Etat, l'Union Soviétique, elle est entre les mains d'hommes qui n'ont pas le sens des responsabilités morales valables pour la Grande-Bretagne, pour la France, l'Italie, la Belgique, la Hollande et tous les autres Etats du monde occidental. Le fait, donc, que dans le monde libre un Etat de plus possède ou non la bombe ne constitue nullement une cause d'inquiétude. Que l'Union Soviétique possède la bombe, voilà qui constitue — du fait que ses maîtres n'ont pas de scrupules moraux — le grand tourment, le grand danger de notre époque.

Lorsque la Grande-Bretagne est parvenue à mettre au point la bombe atomique, j'ai déclaré aux mêmes personnes qui critiquent aujourd'hui la bombe française : je me félicite de voir un nouvel Etat ami posséder une telle bombe ; j'y vois un atout pour notre sécurité. Cette déclaration à l'égard de la bombe atomique britannique, je la maintiens entièrement et ne puis qu'ajouter qu'elle s'applique de la même manière à la bombe française actuellement mise au point. Car ici également, il s'agit d'une arme placée entre les mains d'un Etat ami, dont nous savons parfaitement que, de même que la Grande-Bretagne, il ne l'utilisera, si cela devenait nécessaire, que dans l'intérêt de la défense commune du monde occidental, donc aussi de mon propre pays. Avant tout, il est hors de doute que le potentiel de discussion du monde libre s'en trouvera accru.

Si on discute la question de savoir s'il doit y avoir un jour dans l'Europe occidentale, dans l'Europe libre, une ou deux puissances atomiques, voire davantage, alors ce sont des raisons non pas politiques mais bien plutôt économiques qui me font penser qu'il y aurait intérêt à suivre la voie tracée par M. Mulley dans son rapport, voie d'un pool européen commun dans le domaine de production des armes nucléaires. Que d'argent on pourrait économiser dans tous les pays si ces questions pouvaient être traitées en commun ! Une action commune constituerait également un facteur supplémentaire pour la sécurité de l'Europe et du monde occidental.

Je ne puis discerner dans le rapport de notre distingué collègue, M. Mulley, ainsi que dans l'exigence formulée dans la recommandation, le danger que l'Allemagne manque à ses obligations contractuelles. En parfait accord avec mon ami, M. Kliesing, je tiens moi aussi pour absolument hors de doute que la majorité du Bundestag et du gouvernement fédéral allemand continueront à l'avenir comme dans le passé à respecter scrupu-



*Mr. Jaeger (continued)*

and unforgettable a manner, that a solemn written promise has to be kept, for unless such promises are kept there can be no law and order either amongst men or between nations. This is something on which there can be no doubt, and I am only sorry the Opposition raised the question at all.

Whether we get a European pool or not, so long as military strength remains more or less as it is the United States will have the greatest nuclear strength in Europe, first because it alone possesses the power of strategic deterrence but also, as you know, because it has the strongest armed forces in Central Europe. It is therefore nonsense to speak of the German army as the main defence in this nuclear age. The reason is partly that a European nuclear pool would be dealing only with the production and not with the use of these weapons, and partly that, quite independently of whether it is created or not, a decision has already been taken in principle to arm all NATO forces with tactical nuclear weapons. Let me add how much I regretted hearing a German Member of Parliament, speaking in an international assembly, evince mistrust of German soldiers. The thought of nuclear weapons in the hands of soldiers from America, Britain, France, Italy, Germany, the Netherlands or Belgium disturbs me not one whit; what does worry me is to see them in the hands of soldiers from Russia and her allies.

I entirely agree with the Rapporteur that integrated European air defence is now essential. This has nothing to do with our having at one time wanted to create a European Defence Community for political reasons, though in fact I would still be in favour of doing so. The project now at issue is a purely technical and military one, for the aerial defence of Western Europe, in this age of rockets and jet aircraft, must be integrated if it is to be of any use at all.

We had a noteworthy contribution from Mr. Wienand about the possibility of establishing a demilitarised zone, but you will not expect me to go into all the details of a speech which presented the Assembly, out of the blue, with a ready-made military plan. I think it will be appropriate to have a thorough discussion on this and similar plans in due course, but meantime there are, in my view, two fundamental objections to it.

The first is that it seems to be a sort of General Staff Plan based on purely military considerations which leaves political factors out of account, and my second objection — which is far more fundamental — is that I am convinced the time is not ripe for discussing it. The plan is based on the fallacious belief that peace is not firmly established only because we have not enough detailed military and technical plans. Far from it; there are plans in plenty, and though no doubt it would be possible to make bigger and better ones, this would not in any way change the fundamental fact. That there is no real peace in the world, that peace is threatened daily, is due and due only to the lack not of plans, but of goodwill on the part of the Soviet Union.

We have no proof that ill will has been turning steadily to goodwill, and nor shall we have any even if the disarmament talks, which have been going on in Europe for forty years, now enter on a so-called new phase. Slow and sure must be our motto. Unless and until a disarmament treaty, including provisions for the necessary inspection, has been signed, sealed and delivered by all the powers, we must continue to put all our defence efforts into N.A.T.O. and W.E.U.

It has been said that we have not so far discussed the possibility of a *détente*, but what is the good of our doing so, when all of us here are people of goodwill and the only person who means no good is the Dictator in the Kremlin, who is not a member of this Assembly so that it is impossible for us to talk with him.

I hope no-one else will say as Mr. Blachstein did that because the disarmament discussions are entering on a new phase we should put off taking any action ourselves. If we put off further action

*M. Jaeger (suite)*

lousement les engagements souscrits par eux dans les traités. Les expériences cruelles d'un passé récent nous ont amenés à constater irrévocablement que ce qui est dit et signé dans un traité doit être respecté et que le respect de la signature mise au bas d'un traité est l'assise indispensable à la vie de la société humaine et de la communauté des peuples. Il ne peut subsister ici le moindre doute. Je regrette que l'opposition ait cru devoir l'introduire dans nos débats.

Que le pool nucléaire européen soit créé ou non, les Etats-Unis demeureront ici en Europe — aussi longtemps que les effectifs militaires resteront ce qu'ils sont — la première puissance atomique, non seulement parce qu'ils disposent à un degré unique du potentiel stratégique de dissuasion, mais aussi parce qu'ils possèdent, comme vous le savez, les effectifs militaires les plus importants en Europe centrale. C'est donc tenir des propos dénués de tout fondement que de prétendre que la Bundeswehr allemande puisse devenir le facteur le plus puissant de la défense atomique. Ce sont là des propos absurdes rien que pour la raison qu'un pool européen des armements nucléaires ne s'occuperait que de la production et pas du tout de l'utilisation, et parce que l'utilisation des armes atomiques tactiques par toutes les forces armées de l'O.T.A.N. est déjà décidée, en principe, indépendamment de la création d'un pool européen de l'armement atomique. Je regrette du reste qu'un député allemand ait manifesté à cette tribune internationale de la méfiance à l'encontre des soldats allemands. Mesdames et Messieurs, je n'ai pas peur d'armes atomiques placées dans les mains de soldats américains, britanniques, français, italiens, allemands, hollandais et belges; j'ai peur seulement d'armes nucléaires placées dans les mains de soldats russes et de soldats alliés à la Russie soviétique.

Je souscris entièrement à l'opinion du rapporteur quand il déclare qu'une défense aérienne européenne intégrée est un impératif de l'heure présente. Cela n'a rien de commun avec le fait que nous avons voulu jadis, pour des raisons politiques, créer une communauté européenne de défense dont personnellement je suis aujourd'hui encore partisan. Il s'agit ici d'un problème de pure technique militaire, car à notre époque des fusées et des avions à réaction, la défense de l'Europe occidentale dans le secteur aérien ne peut qu'être commune, c'est-à-dire intégrée, ou ne pas être.

Mon collègue, M. Wienand, a présenté dans un discours remarquable des idées sur la création d'une zone de détente. Vous ne vous attendez pas, Mesdames et Messieurs, à me voir entrer dans le détail d'un exposé qui présente brusquement devant cette Assemblée un plan militaire complètement mis au point. J'estime qu'on pourra discuter de ce plan et d'autres projets analogues lorsque le moment sera venu. Mais le projet de mon collègue, M. Wienand, fait naître en moi deux objections de principe.

La première est que le projet semble avoir été conçu sur la base de données purement militaires et sans qu'il soit tenu compte des données politiques, à la manière, en somme, d'une étude d'état-major. La seconde — et elle est encore plus décisive — est que je pense que pour l'instant la situation n'est pas mûre pour la discussion de ce plan. C'est qu'il repose sur un sophisme, à savoir que si la paix n'est pas réalisée, c'est parce que nous manquons de plans parfaitement au point en matière militaire et technique. Oh non, Mesdames et Messieurs, des plans, nous en avons suffisamment. On pourrait en établir de biens meilleurs et de bien mieux au point et cela ne changerait rien à la situation. S'il n'y a pas dans le monde de paix véritable, si la paix est menacée chaque jour, ce n'est pas faute de plans, c'est faute de bonne volonté de la part de l'Union Soviétique et voilà tout.

La preuve que la mauvaise volonté se soit transformée progressivement en bonne volonté, vous ne l'avez pas. Vous ne l'avez pas davantage si les conversations sur le désarmement, entamées en Europe depuis quarante ans, entrent à nouveau dans une phase nouvelle, comme on dit. Nous devons en tout cas prendre nos précautions. Aussi longtemps que le pacte de désarmement ne sera pas ratifié, signé par toutes les puissances au grand complet et assorti des contrôles nécessaires, nous ne devons pas relâcher notre effort commun de défense, tant à l'O.T.A.N. qu'à l'Union de l'Europe Occidentale.

On a remarqué que nous n'avions pas encore discuté ici de la détente. Mais à quoi nous sert-il de discuter ici de la détente, nous qui sommes tous gens de bonne volonté, alors que le seul qui ne le soit pas, le dictateur du Kremlin, ne siège pas parmi nous, pour que nous puissions nous entretenir avec lui ?

Il ne faut pas dire non plus, comme l'a fait M. Blachstein, que nous devrions attendre pour prendre certaines mesures, parce que les conversations sur le désarmement entrent dans une

*Mr. Jaeger (continued)*

to arm the West or to get it more united politically, we shall only be playing the East's game. All the East is trying to do is to play Medusa and hypnotise us with its promises in the hope that we shall sit back with folded arms. We must not be humbugged into thinking that trotting round the world exchanging visits means peace on earth, when not a single man has been demobilised nor one solitary bomb dismantled. Do not let us be fooled into playing their little game. I repeat that unless and until such an agreement, containing all the necessary safeguards, has been drawn up, signed and ratified we must do nothing to destroy the unity of N.A.T.O. or of Western European Union.

Let me say in no unmeasured terms that our existence, our freedom, our future and the peace of the world alike depend on the multilateral North Atlantic Treaty. Let us base our political decisions not on hopes, which may or may not one day be realised, but on established facts.

If only because I had to criticise the speech of one of my Social-Democrat colleagues, let me specially congratulate another of them. Yesterday we heard a speech from Mr. Meyer, in which he put all thoughts of party aside as he sang the praises of the Council of Europe — that same Council of Europe which his party voted against in the Federal German Parliament ten years ago. I am delighted with the prospects this opens up and can only hope that in five or six years' time the value of W.E.U. and N.A.T.O. will be equally recognised by all German parties.

May I now briefly mention a point I would not have referred to if Mr. Blachstein had not raised it, as it is not really a WEU matter at all. If Norway and Denmark, whom we are proud to have in N.A.T.O. want to draw closer to W.E.U. none of us here will have a word to say against it. The question is a purely practical one; it is not an issue of principle and ought not to have been linked with Spain's suggested admission to N.A.T.O., which does raise such an issue. But when we discuss this question of Spain let us not

exaggerate the ideological inconsistency — which I fully admit — to the point of treating a country, whose military potential can make a real contribution to the defence of the West, as though it were of no importance and any arrangement with it were out of the question. Comparisons between the Alcazar and Berlin are of very doubtful validity. I agree with Mr. Blachstein that Spain's domestic constitution is very different from those of the WEU countries.

I would be violently against any attempt to impose such a constitution on my country, but I fully understand the Spaniards being equally against taking instructions from Mr. Blachstein. It is not a question of comparing constitutions. What is vital is to remember the record of the Bolshevik hordes. During the Spanish Civil War they ravaged the country, burnt churches and convents, raped women and girls, including nuns, and murdered vast numbers of free people. Today they are threatening Berlin and tomorrow it will be the turn of the Federal Republic and the whole free world. Let all of us who are not under their yoke forget our ideological differences and work together in future to preserve our freedom, which in W.E.U. is freedom in the fullest sense of the word.

There is so little time left that I will make only one more point. Yesterday someone referred to the ancient Greek saying about nothing too much, but although he quoted words of wisdom I think he misapplied them. Why? Because when I look back on our political history of the last ten years, I must say that what we have achieved is not too much unity in Europe and in the free countries of the West, but unfortunately far too little. Hence my hope that, in the next ten years, we shall do far more than we have in the past for the unity of Europe and of the free world.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Schmid, who wishes to make a statement.

*M. Jaeger (suite)*

nouvelle phase. Si nous interrompons notre effort pour armer l'Occident et réaliser son unité politique, nous faisons le jeu de l'Est. Car tout ce que veulent les puissances de l'Est, c'est de nous voir fascinés par leurs promesses, comme par le visage de la Méduse, au point d'en laisser tomber les bras. Non, Mesdames et Messieurs, nous ne devons pas nous associer au jeu facile qui consiste à parcourir le monde pour lui assurer doucereusement qu'on est, brusquement, devenu pacifique, alors qu'on n'a pas désarmé un seul homme ni désamorcé une seule bombe. Je le répète, aussi longtemps qu'un pacte comme celui dont j'ai parlé n'aura pas été assorti de tous les contrôles, signé et ratifié, nous ne devons renoncer ni à l'unité de l'O.T.A.N., ni à celle de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je tiens, à l'heure actuelle, à souligner avec toute la netteté possible que l'alliance multilatérale de l'O.T.A.N. est le fondement de notre existence, de notre liberté, de notre avenir et de la paix dans le monde. Nous ne voulons pas asseoir nos décisions politiques sur les espérances qui, peut-être, se réaliseront un jour et, peut-être, ne se réaliseront jamais, mais seulement sur des réalités.

Puisque je me suis vu forcé de critiquer les déclarations d'un collègue social-démocrate, qu'il me soit permis de féliciter un autre collègue, de la même appartenance. Le professeur Meyer a prononcé hier un discours dans lequel il s'est abstenu de tout argument partisan, notamment lorsqu'il a chanté les louanges du Conseil de l'Europe, ce Conseil de l'Europe contre lequel ses amis politiques ont voté il y a dix ans au Bundestag. Je suis heureux de voir les perspectives qui s'ouvrent en ce domaine, et j'espère que, dans cinq ou six ans, la valeur de l'Union de l'Europe Occidentale, comme celle de l'O.T.A.N., aura été reconnue de la même manière par tous les partis allemands.

Il me reste à évoquer brièvement une question que j'aurais préféré ne pas traiter ici, parce qu'au fond elle n'est pas du domaine de l'U.E.O. Mais comme mon collègue, M. Blachstein l'a abordée, je voudrais à mon tour dire quelques mots à ce sujet. Personne dans nos rangs ne protestera si la Norvège et le Danemark, membres de l'O.T.A.N., et qui en ont bien mérité, sont appelés, s'ils le désirent, à s'associer de manière plus étroite à l'U.E.O. Il ne s'agit nullement ici d'une question de principe mais d'une question

purement pratique. On n'aurait jamais dû la lier à la question de principe de l'adhésion de l'Espagne à l'O.T.A.N. Mais s'il faut en parler dans ce contexte, chacun devrait, en réalité, ne pas surestimer les oppositions idéologiques, que je ne saurais nier, au point de traiter une puissance dont le potentiel militaire présente de l'importance pour la défense du monde occidental comme si elle était parfaitement insignifiante et n'entraînait pas pour nous en ligne de compte. Il est clair que des comparaisons comme celle qu'on a fait entre l'Alcazar et Berlin sont toujours sujettes à caution. Je suis d'accord avec l'orateur en question pour dire que la constitution intérieure de l'Espagne n'est pas celle des Etats de l'Union de l'Europe Occidentale.

Je résisterais passionnément à toute tentative qui serait faite pour instaurer cette constitution dans mon pays. Je comprends toutefois parfaitement que les Espagnols n'aient pas du tout s'entendre faire la leçon par M. Blachstein. Non, Mesdames et Messieurs, ce qui importe ce n'est pas que la constitution soit différente ici et là, ce qui importe beaucoup plus, c'est que les mêmes hordes bolchevistes qui, pendant la guerre civile espagnole, ont rançonné le pays, incendié les églises et les couvents, violé les femmes et les jeunes filles, y compris les religieuses, assassiné en masse des hommes libres, menacent aujourd'hui Berlin et menaceront demain la République Fédérale et le monde libre tout entier, et que tous ceux qui ne sont pas esclaves du bolchevisme doivent collaborer ici sans arrière pensée idéologique, afin de maintenir dans l'avenir la liberté que nous possédons et qui chez nous, à l'Union de l'Europe Occidentale, est une liberté au sens complet du terme.

Etant donné le peu de temps dont je dispose, je me bornerai à ajouter une seule remarque. Un orateur a cité hier le mot de la Grèce antique sur la juste mesure contraire à l'excès. Ce fut, n'en doutons pas, une remarque pleine de sagesse, mais appliquée, me semble-t-il, hors de propos. Car si je parcours du regard les dix dernières années de notre politique, je dois dire qu'en ce qui touche l'unité de l'Europe et l'unité de l'Occident libre, ce qui a été réalisé n'est pas excessif mais, malheureusement, insuffisant. C'est pourquoi je souhaite qu'au cours des dix prochaines années nous allions beaucoup plus loin dans la voie de l'unité de l'Europe et dans celle de l'unité du monde libre.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Carlo Schmid, pour une déclaration.

Mr. SCHMID (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, I would not have asked for the floor if my German colleague, Mr. Jaeger, had not just made a speech which I think out of place in this Assembly. He actually dared to censure a distinguished member of the Assembly for the "level" of his remarks. I would have understood if he had said he did not like Mr. Blachstein's political views, but instead, he said Mr. Blachstein's speech was not up to the standard of the Assembly. It would be fatal if we were to start censuring each other on grounds of taste. If we did that, each one of us — including the previous speaker — would have to put with having his speeches measured against a yardstick of personal opinion. That would lead nowhere.

I think, Mr. President, we should all have confidence that when one of our number puts forward a minority opinion he does so out of concern for Europe. Those who know my friend Blachstein know how great his concern for Europe is. It is not a question of whether we trust Mr. Khrushchev to a greater or lesser degree. I do not think he has any particular love for us — I have had the opportunity of talking to him — but that is not the point. The question is how to approach the burning problem of disarmament; whether to increase the number of nuclear powers or to keep the number as it is today. We think an increase is not in the interests of disarmament. It is not envy of France that is behind our opinion, but our great concern for disarmament.

It has just been said that the military potential of the West will be increased if France has an atom bomb too, but, if 1,000 atom bombs are sufficient to reach the set military goal, I do not see that the potential will be increased by the addition of a few bombs to the thousand already in the West's hands.

Mr. Jaeger said Spain would not want to be told by Mr. Blachstein whether or not she could be considered a good European. I do not know

how far that may be true, but one thing I would like to point out is that when the noblest spirits in Europe — including André Malraux, now a Minister of the French Republic — believed that democracy in Spain had to be defended, Peter Blachstein was in Spain defending democracy with a rifle in his hand.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Griffiths.

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — Mr. President and fellow Representatives, I will resist the temptation to join in the argument which has been proceeding for the last few minutes, much as I would love to speak of the past and of Spain and of the early days when Europe drifted to catastrophe because the democracies did not stand firm in time. However, Mr. President, you have a very tight time-table and I have promised to keep myself to ten minutes.

I begin by joining my colleagues in paying tribute to Mr. Mulley and his Committee for the hard work and deep thought which must have gone into the preparation of this Report. I also compliment him on the honourable way in which he presented the Report this morning.

Little attention has been paid to the preamble of the Report, and yet the preamble emphasises the paramount need of our time and draws our attention to one of the new perils now confronting us. I hope we are all agreed that the paramount need is to work towards a disarmament agreement as rapidly as possible. If that means that we can achieve such an agreement only by stages, then be it so. The peril to which the preamble refers is that we have reached a stage in which, in the years ahead, we may be confronted with the spread of nuclear weapons to more and more nations who will have completely separate control over them. I believe the Report is wise to emphasise that that can be one of our greatest new perils in future years.

That emphasises what must be and what, I hope, will be the first task of governments and the first task of parliamentarians — to press with all our united endeavours towards a disarmament agreement and to give our minds and thoughts to how we can concert plans to prevent the spread of nuclear weapons and all the perils that that spread will bring.

M. SCHMID (*République fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, je n'aurais pas demandé la parole si mon collègue allemand, M. Jaeger, n'avait tenu à l'instant des propos dont j'estime qu'ils ne conviennent pas à cette Assemblée. Il s'est permis de censurer l'un de ses membres distingués du point de vue du « niveau ». J'aurais compris qu'il nous dise que les opinions politiques de notre collègue M. Blachstein lui déplaisaient; au lieu de cela, il a prétendu que M. Blachstein s'était situé au-dessous du niveau qui convient à notre Assemblée. Il serait très dangereux que nous commençons à nous censurer pour des questions de goût. Si nous prenons ce chemin, chacun ici — et même celui de nos collègues qui a parlé de moi — devra supporter qu'on évalue ses dires d'après le critère du goût personnel. Voilà qui pourrait finir mal.

Je crois, Monsieur le Président, que nous devons nous faire mutuellement confiance et penser que, si l'un de nous défend une opinion s'écartant de celle de la majorité, il le fait par souci des intérêts européens. Quand on connaît mon ami Blachstein, on sait qu'il se fait, pour l'Europe, beaucoup de souci. La question n'est pas de savoir si nous prêtons à M. Khrouchtchev des intentions plus ou moins bonnes. Je ne saurais lui en attribuer de très amicales. J'ai eu l'occasion de m'entretenir avec lui. Mais la question n'est pas là. La question, c'est de savoir comment nous rapprocher le plus de la solution du problème brûlant, celui du désarmement, si c'est en augmentant le nombre des puissances atomiques ou en le laissant ce qu'il est aujourd'hui. Nous sommes d'avis qu'on n'avancera pas dans la voie du désarmement en augmentant le nombre des puissances atomiques. Ce n'est pas un sentiment d'envie à l'égard de la grandeur de la France qui nous dicte cette attitude, mais le souci du désarmement.

On a laissé entendre à l'instant que le potentiel militaire de l'Occident augmenterait si la France, elle aussi, possédait une bombe atomique. Or, si 1.000 bombes atomiques suffisent pour atteindre l'objectif militaire qu'on s'est fixé, le potentiel ne sera pas accru si quelques bombes atomiques supplémentaires viennent grossir le millier de celles que l'Occident a déjà en mains.

M. Jaeger a dit que les Espagnols ne laisseraient pas décider par M. Blachstein s'ils sont dignes ou non de faire partie de l'Europe. Je ne

sais pas jusqu'à quel point cette opinion est fondée, mais je tiens à signaler qu'à une époque où les esprits et les cœurs les plus nobles de l'Europe — et parmi eux André Malraux, actuellement Ministre de la République française — ont cru que c'était en Espagne qu'il fallait défendre la démocratie, Peter Blachstein l'a fait, les armes à la main.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Griffiths.

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — M. le Président, chers collègues, pour grande que soit la tentation, je résisterai au désir de me joindre à la discussion qui vient de se dérouler, d'évoquer l'Espagne et le temps où le manque de fermeté des démocraties faillit mener l'Europe à la catastrophe. Au surplus, Monsieur le Président, je sais que notre emploi du temps est très chargé et je m'engage à ne pas garder la parole plus de dix minutes.

Je désire tout d'abord me joindre à mes collègues et rendre hommage à M. Mulley et à sa Commission pour le travail considérable qu'ils ont accompli en préparant ce rapport. Je le féliciterai également de la façon remarquable dont il nous a présenté ce document ce matin.

Le préambule du rapport est passé presque inaperçu; or, cette partie du document met l'accent sur le besoin primordial de notre époque et attire notre attention sur l'un des nouveaux dangers que nous avons maintenant à affronter. Nous sommes tous d'accord, je pense, pour reconnaître que le besoin en question consiste à réaliser aussi rapidement que possible un accord sur le désarmement. Si cet accord ne peut être atteint que par étapes, peu importe. Le danger dont le préambule fait état est le suivant: nous sommes arrivés au point où nous pouvons dire qu'au cours des années à venir, les nations possédant des armes nucléaires seront de plus en plus nombreuses et pourront en disposer à leur guise. Le rapport insiste à juste titre sur le fait que ce péril peut constituer l'une des plus grandes menaces pour l'avenir.

Nous voyons ainsi se dégager ce qui devra être, et ce qui sera je l'espère, le devoir primordial des gouvernements et des parlementaires: consacrer tous nos efforts à la réalisation d'un accord de désarmement, rechercher inlassablement les moyens d'élaborer en commun des plans permettant d'éviter l'extension des armements nucléaires et les dangers qu'elle comporte.

*Mr. Griffiths (continued)*

At this stage, I have only a few words to say about the first part of that task. Our hopes are pinned on the beginnings of an agreement towards disarmament at the summit conference. I hope we shall all use our influence upon our governments to bring about the summit conference as quickly as possible. It has been a disappointment to me — and I hope it is a disappointment shared by all — that the summit conference, which we hoped and, indeed, expected would take place round about this time, has now been postponed to what seems to be the indefinite future. We would all appreciate the plain truth. I venture the liberty of saying here among us Representatives from Europe that to the world it appears that the responsibility for the summit not yet having taken place lies not with the Soviet Union or with America but with Europe.

I would impress upon us all, upon all governments and all parliamentarians, that we are taking a very grave responsibility if by any action of ours we unduly postpone the holding of the summit and in that way lose the momentum which is now directed towards an easing of tension and the possibility of agreement. If that momentum is lost, the result may be very grave for the whole world. I hope we shall all use what influence we can command with our governments, those governments and parliaments which are represented in this Assembly, to press for the holding of the summit conference at the earliest possible moment. If I thought for a single moment that these proposals and recommendations would in any way retard that conference, I would advise the Assembly not even to discuss them; but I do not think they will do so.

I now turn to that part of the preamble which refers to the spread of nuclear weapons, now one of our major perils. We have reached a stage in the world of armaments where the future testing of them is full of peril for mankind. We are fortunate that, for months past, since the discussions have been proceeding at Geneva, there have been no nuclear tests. I hope the Assembly will join with me in expressing the hope that the tests will not be resumed and that no other tests will take place while an attempt to abolish nuclear tests is taking place at Geneva.

The preamble refers to the proposal, which my party sponsored and put forward, for the estab-

lishment of a non-nuclear club. I do not propose to discuss that in detail, but it was a proposal by which we would all take joint action to renounce altogether the manufacture, production and use of nuclear weapons and to establish complete control in order to avoid the terrible danger of a spread of these weapons to more and more independent nations. We believe that the more they spread the greater becomes the peril.

I share the view put forward by one speaker in the debate, and that is that it may be that the greatest danger of a third world war is not that some day, suddenly, out of the blue, one power will attack another with nuclear bombs. I believe it is far more likely to be the local conflict which may, by its own momentum, take us into a third world war, and these local conflicts will be all the more perilous if they take place between countries which in the foreseeable future may possess nuclear weapons.

The proposal we make is one which we put forward sincerely in a real endeavour to meet that problem and to avoid that peril. If it is rejected, I would say that those who reject it have a responsibility to put forward an alternative proposal to deal with this peril.

With regard to Recommendation 1 (a) and what Mr. Mulley has said in describing it, I have given the matter very careful thought, and I want to make it clear at the outset that in what I am about to say I speak only for myself and express only my own personal view.

I would say, first of all, that any proposal of this kind must not be regarded as a substitute for a disarmament agreement. Secondly, it must not be used — if I thought it would so be used I would not give it any support at all — as an excuse for not pressing with all our influence for the three major objectives which have been and ought now to be our aim and purpose: first, the stopping of nuclear tests; secondly, working from that towards a disarmament agreement between all the nations; thirdly, at the same time to concert plans to prevent the spread of nuclear weapons, either by means of a non-nuclear club or by some other method.

It is in the context of this peril of the spread of nuclear weapons to more and more nations, nuclear weapons which would be separately owned and separately controlled, and the fact that

*M. Griffiths (suite)*

Pour l'instant, je n'ai que quelques mots à dire au sujet de la première partie de notre tâche. Nous plaçons tous nos espoirs dans les préparatifs d'un accord de désarmement auquel pourrait conduire la conférence au sommet. Je souhaite que nous usions tous de notre influence sur nos gouvernements pour que cette conférence au sommet ait lieu le plus tôt possible. J'ai été déçu — j'espère que nous l'avons tous été — d'apprendre que la conférence au sommet qui aurait dû avoir lieu à peu près à cette époque-ci a été remise à une date qui semble être indéterminée. Il faut nous rendre à l'évidence: je me permets de dire ici, devant les représentants de l'Europe, qu'aux yeux du monde, le responsable de cet ajournement n'est ni l'Union Soviétique, ni l'Amérique, mais l'Europe.

J'insiste auprès de vous tous, auprès de tous les gouvernements, auprès de tous les parlementaires, sur le fait que nous prenons une très grave responsabilité en retardant indûment cette conférence et en perdant ainsi l'élan qui nous portait vers la détente et nous laissait prévoir des possibilités d'accord. Si cet élan se perd, le danger risque d'être très grave pour le monde entier. Je souhaite que nous usions de toute l'influence que nous pouvons avoir auprès de nos gouvernements — ces gouvernements et ces parlements qui sont représentés ici — pour obtenir que la rencontre au sommet ait lieu le plus tôt possible. Si je pensais un seul instant que les propositions et les recommandations que nous avons devant nous risquaient de retarder cette conférence, je demanderais à l'Assemblée de ne pas leur consacrer une seule minute de son temps; mais je ne crois pas que ce soit le cas.

J'en viens maintenant à la partie du préambule traitant de l'extension des armements nucléaires qui constitue désormais l'un des grands périls de notre époque. Nous sommes arrivés à un stade où de futurs essais mettraient en danger la race humaine. Nous devons nous féliciter de ce que, pendant ces derniers mois, depuis que les conversations se sont ouvertes à Genève, aucune explosion atomique n'ait eu lieu. J'espère que l'Assemblée se joindra à moi pour exprimer l'espoir que ces essais ne reprendront pas, et qu'aucun autre n'aura lieu tandis que l'on s'efforce, à Genève, d'interdire les expériences de cette nature.

Le préambule fait état d'une proposition de mon parti tendant à créer un « club » de puis-

sances non-nucléaires. Je n'ai pas l'intention d'entrer dans le détail de cette proposition; le principe en est que nous devrions prendre ensemble des dispositions afin de renoncer complètement à la fabrication, à la production et à l'utilisation des armes atomiques, et établir un contrôle complet permettant d'éviter le risque terrible de voir ces armes placées entre les mains de nations de plus en plus nombreuses. Nous avons la conviction que plus cet armement sera répandu, plus grand sera le danger.

Je partage l'avis d'un des orateurs qui m'ont précédé dans ce débat: le danger n'est pas tant de voir une troisième guerre mondiale éclater à la suite d'une attaque soudaine, effectuée à l'aide de bombes atomiques. Il est infiniment plus probable à mon avis qu'un conflit local risque, par une sorte de réaction en chaîne, de nous plonger dans une troisième guerre mondiale; les conflits de cet ordre seront encore plus dangereux s'ils opposent des pays qui, dans une proche avenir, seront en possession d'armes nucléaires.

La proposition que nous soumettons est motivée par le désir sincère d'apporter une solution à ce problème et d'éviter un tel danger. Si elle était repoussée, les auteurs de ce refus auraient le devoir de faire une contre-proposition qui s'inspire du même souci.

J'ai très sérieusement réfléchi à la Recommandation 1 (a) et aux commentaires que M. Mulley a faits à son sujet et je voudrais que chacun comprenne que ce que je vais dire maintenant ne reflète que mon point de vue personnel.

Je ferai tout d'abord une remarque: une proposition de cette nature ne saurait en aucun cas remplacer un accord de désarmement; en second lieu elle ne doit nullement nous dispenser — si je pensais que certains y voient un alibi, je ne la soutiendrais pas un instant — de consacrer toute notre énergie à la poursuite de ces trois grands objectifs qui ont été et doivent être maintenant l'objet de nos préoccupations incessantes: d'abord l'arrêt des expériences nucléaires; deuxièmement un accord de désarmement entre toutes les nations; troisièmement, l'établissement simultané de plans permettant d'éviter la généralisation des armes atomiques par la création d'un « club » de puissances non-nucléaires ou par tout autre moyen.

Si je n'ai pas jugé devoir repousser d'emblée l'idée émise par M. Mulley, c'est parce que je songeais au risque que nous fait courir l'accroissement du nombre des nations disposant sous



*Mr. Griffiths (continued)*

some of these may be in countries which are represented in this Assembly, that I have found myself unable to reject the idea put forward by Mr. Mulley out of hand. In my view, there may be circumstances in which this idea, however partial and however imperfect, will go some way to meet the peril, as I see it, of a large number of nations with nuclear weapons under completely independent control. I take it that the idea, when it comes to be embodied in a plan, would mean the abolition within W.E.U. of nationally-owned and separately-controlled nuclear weapons. We have to wait to see what the plan would be like. Judging by my experience, we know that the plan may not bear too close a resemblance to the idea when it comes before us. However, for the moment I am thinking of the idea, and in the context in which I have already spoken, and for that reason, I would, speaking for myself and only for myself, give my support to it at this stage — the stage of consideration and discussion — provided I had an assurance from Mr. Mulley on two points.

The first point is that the proposed joint European nuclear force is envisaged in the context of a NATO Agreement. The second is that the firm establishment of political control over the use of nuclear weapons is assured beyond any doubt whatever. On that basis, I personally would at this stage, reserving my right to think again when I saw the idea embodied in some kind of plan, not feel like rejecting it but would support it.

Finally, in doing that I go back to what I said at the beginning. In the meantime, all our influence must be directed towards an international disarmament agreement, for that is the only sure way by which we can prevent a third world war.

The PRESIDENT (Translation). — We will now continue the debate and I call Mr. Goedhart.

Mr. GOEDHART (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I know this is getting rather monotonous, but I also feel compelled to start off with a reference to the Rapporteur's speech in which he introduced his Report. He has excelled himself by his industry, intelligence, tact, courage and skill. We should count ourselves lucky to have such a Rapporteur.

For the rest I will limit myself to a few brief remarks.

Since the Geneva Conference, there has been much talk in the Press of the Geneva spirit. Since Khrushchev's visit to the United States we have references to the Camp David spirit. I am sure when Eisenhower pays his visit to the Soviet Union, yet another spirit will be conjured up, and no doubt if this is followed by a summit conference shortly afterwards, one more spirit will be added to the list. We are in fact in the midst of a regular spiritualist séance. I have the feeling that this may lead to some confusion of spirits, and I have no wish to make confusion worse confounded.

What seems to me to typify the present situation and make it different from that of three or four years ago, is the fact that there are now very clear signs that the Soviet leaders too have begun to realise that a total war, a general large-scale war with nuclear weapons, means the destruction not only of the West but also that of the Soviet bloc. This, I think, is the predominant and characteristic difference between the present-day international political climate and that of a few years ago.

This fact is important. So long as the West can prevent the balance of East-West nuclear armament shifting too far to the side of the East, the chance of a third world war, fought with every available modern weapon, is in my view extremely remote.

This being so we must do everything in our power to prevent an unfavourable shift in that balance. The target for conventional weapons for Europe has been set at a minimum of thirty divisions. The level at the moment is, however, only twenty-one and a third divisions. In America — for reasons connected with United States domestic politics — it can be seen that rocket development is some way behind that of the Soviet Union.

We have here two facts that can scarcely be said to engender confidence. They can serve only to emphasise the need for us to do everything possible to keep the present balance.

Mr. President, I think the idea of having a joint European nuclear command, as outlined in the Recommendation and Report of the Committee on Defence Questions and Armaments, is a very good one. If it could be put into practice, an important contribution would be made towards increasing our strength and maintaining the necessary balance.

*M. Griffiths (suite)*

leur propre autorité d'un armement nucléaire, et le fait que certains de ces pays peuvent être ceux-là mêmes qui sont représentés ici. Mon opinion est que cette idée peut, dans certains cas, permettre de parer, ne fût-ce que partiellement et de façon imparfaite, au danger que je prévois : celui de voir un grand nombre de nations posséder sans contrôle d'aucune sorte des armes nucléaires. Je pense que lorsque nous aurons pu inscrire cette idée dans un plan, nous parviendrons à abolir, à l'intérieur de l'U.E.O., la possession des armements nucléaires sur le plan national. Il nous faudra attendre pour savoir ce que ce plan sera exactement. Si je dois croire mon expérience, il se peut qu'il soit assez différent de l'idée qui lui a donné naissance. Pour l'instant toutefois, je ne considère que l'idée et les éléments que je viens de mentionner. C'est la raison pour laquelle, d'un point de vue strictement personnel, je me ferai son avocat à ce stade des débats — c'est-à-dire au stade de l'étude et de la discussion — à condition que M. Mulley me donne des assurances sur deux points.

Le premier, c'est que la force nucléaire européenne commune que l'on envisage de créer doit se situer dans le cadre d'un accord atlantique. Le second est qu'il doit être absolument certain qu'un contrôle politique sur l'utilisation des armes atomiques sera fermement établi. A ces conditions, je serais dès maintenant parfaitement disposé à soutenir l'idée de M. Mulley, me réservant le droit de reconsidérer la question lorsqu'un plan sera établi.

Enfin, je reviendrai sur ce que je disais au début de ma déclaration. Nous devons d'ici là user de toute notre influence pour arriver à un accord international de désarmement, car c'est le seul moyen qui nous permettra d'éviter avec certitude une troisième guerre mondiale.

M. le **PRESIDENT**. — Dans la suite de la discussion, la parole est à M. Goedhart.

M. **GOEDHART** (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, au risque de donner dans la monotonie, je crois moi aussi devoir, tout d'abord, féliciter le rapporteur qui a fait preuve de zèle, d'esprit, de tact, de courage et de compétence. Nous pouvons être heureux d'avoir un rapporteur aussi éminent.

Pour le reste, je me contenterai de quelques brèves observations.

Depuis la conférence de Genève, on a beaucoup parlé dans la presse de l'esprit de Genève. Après la visite de Khrouchtchev aux Etats-Unis, on a parlé de l'esprit du Camp David. Je suis convaincu qu'après le voyage d'Eisenhower en Union Soviétique, un nouvel esprit fera son apparition. Si, après cela, on organise la conférence au sommet, il y aura un autre esprit encore. Que d'esprits ! J'ai l'impression que tout cela finira par jeter une certaine confusion dans les esprits. Quant à moi, je ne me prêterai pas à ce jeu.

Ce qui caractérise, à mon avis, la situation actuelle et la différence de celle que nous avons connue il y a trois ou quatre ans, c'est que les dirigeants de l'Union Soviétique ont fini par comprendre, eux aussi, qu'une guerre générale, une guerre menée à coup d'armes nucléaires entraînerait, non seulement la ruine de l'Occident, mais aussi celle du bloc soviétique. C'est là, je crois, la différence essentielle entre le climat actuel de la situation internationale et celui qui existait il y a quelques années.

C'est un point important. Aussi longtemps que l'Occident parviendra à éviter que l'équilibre entre l'Est et l'Ouest, dans le domaine de l'armement nucléaire, ne soit rompu à son détriment, le risque de voir déclencher une troisième guerre mondiale, où il serait fait usage de toutes les armes lourdes modernes, paraît très réduit.

Aussi, dans l'intervalle, l'Occident doit-il faire tout ce qui est en son pouvoir afin d'empêcher la rupture de cet équilibre à son désavantage. En matière d'armements classiques, il faut, pour la défense de l'Europe, disposer de trente divisions au moins. En fait, nous n'avons actuellement que vingt et une divisions et un tiers. D'autre part, on constate que les Etats-Unis accusent un certain retard sur l'Union Soviétique dans le domaine des fusées, retard imputable à des considérations de politique intérieure qui ne regardent que ce pays.

Voilà deux faits, qui ne sont pas rassurants du tout et qui doivent nous inciter à faire le maximum pour maintenir l'équilibre avec l'U.R.S.S.

Monsieur le Président, la constitution d'une force nucléaire stratégique européenne, telle qu'elle est définie dans le rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et dans la recommandation qui nous est soumise, serait, à mon sens, une chose excellente. La réalisation de cette idée pourrait contribuer, dans une large mesure, au renforcement de notre

*Mr. Goedhart (continued)*

It is obvious, of course, that such an idea could be put into practice only if it had the full support first of the United States and second of the United Kingdom. Naturally, support would also have to be forthcoming from the latest nuclear power. France, now on the point of producing a nuclear bomb, would also have to agree. Support from these three powers would, I think, represent a very encouraging development.

I would at this point like to say a word or two on the French bomb. I entirely agree with Mr. Jaeger that we in the West have no reason to fear an American, United Kingdom or French bomb. They are, after all, the bombs of our allies. What we are worried about are the bombs of the Soviet Union.

On the other hand, as our French colleague, Mr. Conte, explained in his dramatic speech, France has the right to make her own atomic bomb if she wishes and has the means to do so. No-one can contest France's right to do this; she has, of course, the same rights here as the United States and the United Kingdom. The same applies, in fact, to any country in the world.

The point, however, is not whether France has this right or not; that is undisputed. The point is whether the exercise of this right is practical, whether it makes sense, whether it can be economically justified and whether it does not give rise to a whole series of other objections.

To exercise an undisputed right is not always justified; one is sometimes better advised not to make use of it. I believe in the present case it would be far better for France not to weigh herself down with heavy burdens and expenditure of this kind. It would be greatly preferable, I think, if, in co-operation with the other great powers, France could find a solution on the lines suggested in Mr. Mulley's very admirable Report. The formation of a joint European nuclear force would surely represent a very real contribution.

One of the objections raised to this solution this afternoon by a German Delegate — I think Mr. Blachstein — was that it would give German troops, that is the Bundeswehr, a preponderant position in Europe.

I do not know if this is true, but even if it were, what of it? I speak here as a Dutchman and a Socialist, but as a European I am just as well-disposed towards the Germans as I am towards the French, British and Americans, in spite of the fact that some experiences we had with Germany in the past are I will not deny, difficult to forget. Such memories die hard.

The armed forces created within the framework of W.E.U. and N.A.T.O. are NATO forces. In principle it matters little to me whether these forces consist of German, Dutch, French or Belgian troops, when at a given moment the political and military situation requires the brunt of the action to be borne by Belgian, French or German troops. For the determining factors are chance geographical or other circumstances, which play no vital rôle.

If it were really true — and I do not think it is — that as a result of this proposal, as explained by the Rapporteur, German troops would acquire some technical superiority in a particular field, this should not be viewed too tragically. It need be neither a reason for anxiety, nor an argument against the proposal before us.

For the rest I would like to make yet one more remark on the subject of limited warfare. This question cropped up yesterday in Mr. Spaak's address and it was also the subject of certain exchanges today.

I think we must distinguish between two different kinds of limited war. It may be a war limited geographically, limited, that is, in its theatre of operations. But it can also mean something else. It may be a war extending over a wide area, but nevertheless limited by reason of the choice and application of the military equipment used. A distinction must be drawn between these two different kinds of limited warfare.

There is much talk of peaceful co-existence and such-like matters. Mr. Spaak was right, I think, to recall yesterday the speech made by Mr. Khrushchev in Novosibirsk. To any but the most gullible it was quite clear from this speech that what Khrushchev understands by peaceful co-existence is the continuation of the struggle between Bolshevism and the free world.

*M. Goedhart (suite)*

puissance et au maintien de l'équilibre indispensable.

Il est évident que tout dépend de l'accord des Etats-Unis d'Amérique, en premier lieu, et de la Grande-Bretagne, en second lieu. Il faudrait aussi que la France, qui est sur le point de produire sa propre bombe nucléaire, y consente. L'assentiment de ces trois puissances pourrait être à l'origine d'une évolution particulièrement réconfortante.

A ce propos, je voudrais dire un mot de la bombe française. Je partage entièrement l'opinion de M. Jaeger, selon laquelle l'Occident n'a rien à craindre de la bombe américaine, britannique ou française. Ce sont, en effet, les bombes de nos alliés. Ce que nous redoutons, ce sont les bombes de l'Union Soviétique.

Comme nous l'a exposé notre collègue français, M. Conte, dans une intervention dramatique, la France a évidemment le droit, si elle le veut et si elle en est capable, de construire sa propre bombe atomique. Personne ne peut contester ce droit à la France. Elle a, en cette matière, assurément les mêmes droits que les Etats-Unis et l'Angleterre. Cette observation est d'ailleurs valable pour toutes les puissances en général.

Toutefois, il ne s'agit pas de savoir si la France possède ce droit ou non, mais de déterminer s'il est utile, s'il est opportun et s'il est justifié, notamment au point de vue économique, de faire usage de ce droit, si bien établi soit-il, alors que cette décision soulève tant d'objections.

Il n'est pas toujours opportun d'exercer un droit, même incontestable. Il est parfois plus sage d'y renoncer. Personnellement, je crois, qu'en l'occurrence, la France ferait mieux de ne pas s'imposer les lourdes charges et les frais élevés qu'entraîne la fabrication de la bombe. Il serait préférable que la France recherche, en collaboration avec les autres puissances, une solution dans la voie indiquée par le remarquable rapport de M. Mulley. La constitution d'une force de frappe nucléaire européenne pourrait, à mon sens, contribuer à la solution de ce problème.

Un délégué allemand, M. Blachstein, je crois, a laissé entendre cet après-midi, que la solution proposée assurerait aux troupes allemandes, c'est-à-dire à la Bundeswehr, l'hégémonie en Europe.

Je ne sais si cela est exact. Mais même s'il en était ainsi, serait-ce tellement grave ? Je parle ici en tant que Hollandais et en tant que socialiste. Au point de vue européen, les Allemands, les Français, les Anglais et les Américains me sont aussi chers les uns que les autres, même si, dans le passé, nous avons eu avec les Allemands des déboires, dont le souvenir — je ne le cacherai pas — est tenace.

Les forces mises sur pied dans le cadre de l'U.E.O. et de l'O.T.A.N. sont des forces de l'O.T.A.N. Peu m'importe, en principe, que ces forces de l'O.T.A.N. soient constituées de soldats allemands, hollandais, français ou belges, si, à un moment donné, par suite de la situation militaire et politique, tout le poids de l'action porte sur des troupes belges, françaises ou allemandes. Car seules les circonstances géographiques fortuites ou d'autres facteurs, qui ne doivent pas jouer un rôle essentiel, sont alors en cause.

Si vraiment — mais j'en doute — cette proposition, telle qu'elle a été commentée par le rapporteur, devait avoir pour effet d'attribuer, à un moment donné et dans une situation déterminée, une certaine suprématie technique aux troupes allemandes, cela ne serait pas tragique. Cette perspective ne doit être ni un motif d'inquiétude, ni un argument contre le projet qui nous est soumis.

Au reste, je voudrais formuler une remarque sur la question de la « guerre limitée ». M. Paul-Henri Spaak l'a soulevée hier dans son discours et aujourd'hui encore elle a servi de thème aux débats.

Il faut, je crois, distinguer, car cette expression peut avoir deux sens. La limitation de la guerre peut être territoriale, et dans ce cas, c'est le théâtre des opérations qui reste limité. Mais l'expression « guerre limitée » peut signifier autre chose. Tout en s'étendant à de vastes territoires, elle peut rester limitée par le choix et l'utilisation des moyens militaires mis en œuvre. Il faut donc bien distinguer ces deux formes de guerre limitée.

On parle beaucoup, à notre époque, de coexistence pacifique et de choses de ce genre. Je crois que M. Spaak a eu raison, hier, de se référer au discours prononcé par M. Khrouchtchev à Novosibirsk. Pour toute personne qui ne se laisse pas bernier, ce discours signifie que Khrouchtchev entend par coexistence pacifique la poursuite de la lutte entre le bolchévisme et le monde libre.

*Mr. Goedhart (continued)*

Having established that with the present balance in nuclear weapons the Soviet Union feels very little inclination to commit suicide by starting an all-out conflict with every available modern military device, we must nevertheless be careful not to lose sight of the possibility that at any moment a limited war might break out — a war limited not only by the kind of weapons used but also by the area in which operations take place. We have already had experience of this. We have seen it happen in Korea and Indo-China, and before that in Greece, where a certain Mr. Markos had the backing of Moscow in his little war. Even the Algerian question fits into this context, for although that conflict primarily concerns France and Algeria, everyone knows that China is doing everything possible to keep the flame alive in Algeria with money and arms.

There is, then, a possibility of all kinds of limited warfare, intrigues and subversive activities. We must be prepared for their happening in the near future. This means we have a twofold responsibility, not only to ensure that the balance of nuclear weapons is maintained, but also to ensure that a like balance is achieved in conventional armaments.

The PRESIDENT (Translation). — I would like to thank Lord Grantchester for waiving his right to speak so that we may avoid a night Sitting.

That brings me to the end of the list of speakers. We still have to hear the Rapporteur and the Chairman of the Committee, but that we can do tomorrow before the vote is taken.

#### **4. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting**

The PRESIDENT (Translation). — I accordingly propose that the Assembly hold its next public Sitting tomorrow morning, Thursday, 3rd December, at 9.30 a.m., with the following Orders of the Day:

1. Activities of the Standing Armaments Committee (Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Document 144).
2. Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV

and V of the modified Brussels Treaty (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 146).

3. Civil Emergency Planning (Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Document 145).
4. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendations and draft Order, Documents 149 and 156).

At 10.30 a.m. : State of European Security (Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Document 147, Corrigendum and Addendum).

5. Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure (Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, Document 154).
6. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Document 143).
7. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Document 151).
8. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget :
  - (a) Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37;
  - (b) Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Document 155.
9. Action taken on Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session (Debate on the

*M. Goedhart (suite)*

Comme il est certain que, dans le stade actuel de l'équilibre nucléaire, l'Union Soviétique n'a nullement l'intention de se suicider en déclenchant une guerre totale où seraient employés tous les engins de guerre modernes, il faut tenir compte de la possibilité de voir, à tout moment, naître des conflits mineurs, limités non seulement par les armes utilisées, mais également par la localisation des opérations militaires. Dans ce domaine, nous avons acquis une certaine expérience. En effet, c'est ce qui s'est passé en Corée, en Indochine et, avant cela, en Grèce, où Moscou s'était abrité derrière un certain M. Markos pour mener les hostilités. Même la question algérienne s'insère dans ce contexte, car, quoique ce conflit intéresse en premier lieu la France et l'Algérie, nul n'ignore que la Chine fait tout ce qu'elle peut pour activer, par l'envoi d'argent et d'armes, le foyer allumé en Algérie.

Il existe donc des formes diverses de guerre limitée, d'intrigues et d'activités subversives. Il faudra en tenir compte dans un proche avenir. Cet état de choses nous oblige non seulement à veiller au maintien de l'équilibre dans le domaine des armes nucléaires, mais nous impose des efforts renouvelés en vue de réaliser le même équilibre en matière d'armes classiques.

M. le **PRESIDENT**. — Je remercie Lord Grantchester, qui a renoncé à la parole pour nous permettre de ne pas tenir de séance de nuit.

La liste des orateurs est donc épuisée. Il nous reste à entendre le rapporteur et le président de la Commission, que nous pourrions entendre demain, avant de passer au vote de la recommandation.

**4. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance**

M. le **PRESIDENT**. — Je propose donc à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique demain matin, jeudi 3 décembre, à 9 heures 30, avec l'ordre du jour suivant :

1. Activités du Comité Permanent des Armements (Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Document 144).
2. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections

IV et V du Traité de Bruxelles modifié (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et vote du projet de recommandation, Document 146).

3. Plans d'urgence dans le domaine civil (Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Document 145).
4. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et du projet de directive, Documents 149 et 156).

A 10 h. 30 : Etat de la sécurité européenne (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Document 147, Corrigendum et Addendum).

5. Modification de l'article 39 du Règlement (Discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, Document 154).
6. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Document 143).
7. Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1959 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration et vote du projet d'avis, Document 151).

8. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée :

- (a) Discussion de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 37;
- (b) Renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues, Document 155.

9. Suite donnée aux recommandations votées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Cinquième session ordinaire

*The President (continued)*

Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 153).

10. Addition to the Agenda and reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Mr. Bourgoïn and several of his colleagues for the harmonisation of basic military training doctrines (Document 157).

Are there any objections ?...

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ?...

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 6.35 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 153).

10. Inscription à l'ordre du jour et renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues, sur l'harmonisation des principes d'instruction militaire de base (Document 157).

Il n'y a pas d'opposition ?...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ?...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 18 h. 35)*



## TWELFTH SITTING

Thursday, 3rd December, 1959

### SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Activities of the Standing Armaments Committee (*Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 144.*)  
*Speakers* : The President, Mr. Hughes Hallett (*Rapporteur*).
4. Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 146.*)  
*Speakers* : The President, Mr. Fens (*Chairman of the Committee*), Mr. Wienand, Mr. Griffiths.
5. Civil Emergency Planning (*Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 145.*)  
*Speakers* : The President, Mr. Heye (*Rapporteur*) Mr. Kershaw, Mme Weber, Mr. Moutet, Mme Hubert, Mr. Fens (*Chairman of the Committee*).
6. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (*Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendations and draft Order, Docs. 149 and 156.*)
7. State of European Security (*Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum.*)  
*Speakers* : The President, Mr. Mulley (*Rapporteur*), Mr. Fens (*Chairman of the Committee*).
8. Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty (*Vote on the draft Recommendation, Doc. 146.*)
9. Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure (*Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, Doc. 154.*)  
*Speakers* : The President, Mr. Sehmal (*Rapporteur*).
10. Date, time and Orders of the Day of the next Sitting.

*The Sitting was opened at 9.35 a.m., with Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 30.

### 3. Activities of the Standing Armaments Committee

*(Debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments, Doc. 144)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Communication of the Committee on Defence Questions and Armaments relating to the activities of the Standing Armaments Committee.

I call Admiral Hughes Hallett, Rapporteur of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. HUGHES HALLETT (*United Kingdom*). — As my remarks will take only three or four minutes, perhaps it would be in order for me to speak from my place in the Assembly rather than to come down to the Tribune. All I have to do is to present to the Assembly the Communication in Document 144, which clearly recites the facts which have led up to the creation of a Liaison

# DOUZIÈME SÉANCE

Jendi 3 décembre 1959

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès-verbal.
2. Présences.
3. Activités du Comité Permanent des Armements (*Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements*, Doc. 144).  
*Interviennent*: le Président, M. Hughes Hallett (*rapporteur*).
4. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation*, Doc. 146).  
*Interviennent*: le Président, M. Fens (*président de la Commission*), M. Wienand, M. Griffiths.
5. Plans d'urgence dans le domaine civil (*Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation*, Doc. 145).  
*Interviennent*: le Président, M. Heye (*rapporteur*), M. Kershaw, Mme Weber, M. Moutet, Mme Hubert, M. Fens (*président de la Commission*).
6. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote des projets de recommandation et du projet de directive*, Docs. 149 et 156).  
*Interviennent*: le Président, M. Patijn (*président de la Commission*), M. Santero, M. Kopf (*rapporteur*), M. Montini.
7. Etat de la sécurité européenne (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation*, Doc. 147, Corrigendum et Addendum).  
*Interviennent*: le Président, M. Mulley (*rapporteur*), M. Fens (*président de la Commission*).
8. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié (*Vote du projet de recommandation*, Doc. 146).
9. Modification de l'article 39 du Règlement (*Discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités*, Doc. 154).  
*Interviennent*: le Président, M. Schmal (*rapporteur*).
10. Date, heure et ordre du jour de la prochaine séance.

*La séance est ouverte à 9 h. 35, sous la présidence de M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ? . . .

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

1. Voir page 30.

### 3. Activités du Comité Permanent des Armements

*(Discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements, Doc. 144)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur les activités du Comité Permanent des Armements.

La parole est à l'amiral Hughes Hallett, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. HUGHES HALLETT (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Mes commentaires ne prendront pas plus de trois ou quatre minutes ; il est donc préférable que je prenne la parole de ma place et non de la tribune. Je dois simplement présenter à l'Assemblée la communication figurant dans le Document 144 ; on y trouve clairement exposés les faits qui ont amené la création d'une Sous-

*Mr. Hughes Hallett (continued)*

Sub-Committee between this Assembly and the Standing Armaments Committee and the Council of Ministers on the subject of arms production.

The Assembly will recall that the authority to establish this Liaison Sub-Committee was given to you, Sir, at our last Session. Since I wrote this Communication, I think it may interest the Assembly to know, we have held the first meeting of the Liaison Sub-Committee. It was held last Saturday afternoon, and it was attended, from the Assembly, by Colonel Fens, the Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments, by Herr Kliesing, the Vice-President, Herr Fischer, the Secretary, and by myself. On the Ministerial side, there was our distinguished Secretary-General Mr. Goffin, the Chairman for the time being of the Standing Armaments Committee, Admiral del Grande, General Brisac, who had succeeded Mr. Cristofini as Vice-Chairman, and Admiral Emmett, one of the officials.

The meeting was distinguished, first, by its length — it went on for three and a half hours — secondly, by the very helpful and frank nature of the discussions, and, thirdly and most strikingly, by the very friendly atmosphere which prevailed throughout. As a result of that meeting, I hope to incorporate what we learned in my next report to the Assembly. I propose also to invite the Assembly, through the Standing Armaments Committee, to make certain recommendations which came out of our discussions, and I think we shall also table one or two suggestions for the next joint meeting with the Council of Ministers.

This meeting on Saturday, in my judgment, certainly confirmed the value of the Liaison Sub-Committee, and I am sure we have not wasted time in setting it up. It also confirmed that it ought to be within the power of the Assembly to help our governments towards the more effective standardisation of armaments for Europe. This principle of interdependence is accepted by the governments in principle, but nonetheless this is insufficient, as witnessed by the lack of progress which has been made. Then there are those who support the principle but nonetheless believe it should be implemented only through NATO machinery and not through our machinery.

As for that, I would just say that the one great merit — which I feel sure will appeal to the Assembly — of the WEU machinery is that it is subject to a measure of parliamentary control through the activities of Representatives of this Assembly. As we know, parliamentary control really remains the chief spur to efficiency in these matters, because we are all members of democracies with parliamentary government.

For that reason, I feel sure we should commend the WEU machinery to the governments of our countries, and I hope and believe that, through the activities of this Sub-Committee, we may be able to make some fruitful and constructive proposals.

In the closing paragraph of my Communication, I refer to the fact that no report is submitted at this time of the year on the activities of the Agency for the Control of Armaments. I would, however, make this plea to the Assembly. Representatives will have noticed the questions I put to Mr. Pella on Monday and that from his answers it appeared that no progress had been made in the ratification of the various Agreements which are necessary to make this control effective. I hope, therefore, that Representatives of the Assembly will pursue this matter in their parliaments with a view to expediting the ratification of the Agreements.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak? . . .

I take it that the Assembly wishes to take note of the Communication from the Committee on Defence Questions and Armaments.

Are there any objections? . . .

It is so decided.

**4. Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty**

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 146)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Defence Questions

*M. Hughes Hallett (suite)*

commission de liaison entre l'Assemblée et le Comité Permanent des Armements d'une part, et le Conseil des Ministres d'autre part, dans le domaine de la production des armements.

L'Assemblée se souviendra, Monsieur le Président, que lors de la dernière session, vous avez été chargé de créer cette sous-commission de liaison. Elle apprendra, je pense, avec intérêt que cette sous-commission a tenu une première réunion depuis que j'ai rédigé cette communication. Cette réunion a eu lieu samedi dernier ; l'Assemblée y était représentée par le Colonel Fens, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements, M. Kliesing, vice-président, M. Fischer, secrétaire et par moi-même. Le Conseil des Ministres avait délégué notre distingué Secrétaire Général, M. Goffin, le Président en exercice du Comité Permanent des Armements, l'amiral del Grande, le général Brisac, qui a pris la succession de M. Cristofini comme Vice-Président, et l'amiral Emmett.

Notre réunion s'est caractérisée tout d'abord par sa longueur — elle a duré trois heures et demie — par les discussions très franches et extrêmement utiles auxquelles elle a donné lieu, enfin et surtout, par l'atmosphère particulièrement amicale qui y a régné d'un bout à l'autre. J'ai l'intention de faire figurer dans mon prochain rapport à l'Assemblée ce que nous avons pu apprendre au cours de cette réunion. Je compte également, par l'intermédiaire du Comité Permanent des Armements, inviter l'Assemblée à faire certaines recommandations que nos discussions ont permis d'élaborer ; nous pourrions aussi, je pense, présenter une ou deux propositions lors de la prochaine réunion avec le Conseil des Ministres.

La réunion du samedi, à mon avis, a prouvé la valeur de la Sous-commission de liaison, et je suis convaincu que nous n'avons pas perdu notre temps en créant cet organisme. Elle a également confirmé le fait qu'il devrait être possible à l'Assemblée d'aider nos gouvernements à réaliser une standardisation plus poussée des armements en Europe. L'interdépendance est, en principe, acceptée par les gouvernements, encore que cela soit insuffisant, comme le prouve la lenteur des progrès réalisés. D'autres gouvernements acceptent ce principe, mais pensent néanmoins que seule l'O.T.A.N. devrait être chargée de son application.

Je dirai à ce sujet — et c'est là un trait qui, je pense, plaira à notre Assemblée — que l'avantage majeur du mécanisme politique de l'U.E.O. réside dans le fait qu'il est soumis à un contrôle parlementaire exercé par les Représentants siégeant à cette Assemblée. Nous savons, car nos pays sont tous des pays démocratiques dotés d'un régime parlementaire, que ce genre de contrôle constitue le meilleur garant d'efficacité dans ce domaine.

C'est la raison pour laquelle je suis d'avis que nous devrions recommander à nos gouvernements respectifs de passer par l'U.E.O., et j'ai la ferme conviction que cette sous-commission nous permettra d'élaborer des propositions utiles et constructives.

Dans le paragraphe final de ma communication, je rappelle qu'aucun rapport n'a encore été présenté sur les activités de l'Agence de Contrôle des Armements. Je voudrais toutefois en expliquer la cause à l'Assemblée : les Représentants ont certainement remarqué les questions que j'ai posées lundi à M. Pella ; il ressort de ses réponses qu'aucun progrès n'a eu lieu dans la ratification des différents accords qui doivent rendre ce contrôle effectif. C'est pourquoi j'espère que les Représentants de l'Assemblée suivront la question au sein de leurs parlements respectifs en vue de hâter les ratifications en question.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ? ...

L'Assemblée voudra sans doute prendre acte de la communication de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

**4. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié**

*(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Doc. 146)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la

*The President (continued)*

tions and Armaments on the Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty, and the Vote on the draft Recommendation.

I call Mr. Fens, Chairman of the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. FENS (*Netherlands*). — As our Rapporteur, Mr. Cerulli Irelli has been called back to Italy at the last moment, I have been asked to present in his name this Report and Recommendation to the Assembly. I hope Representatives will forgive me; the preparation of this speech has not been very thorough. Perhaps it is of importance that I should not take up very much of your time.

The substance of this Report is a quite simple principle, which I shall briefly explain, although the implementation appears complex because of criss-crossing Protocols and Annexes to the amended Brussels Treaty which impose certain limitations on the armaments of member countries. It will be recalled that when the amended Treaty was signed in 1954, all the member States undertook that the levels and armaments of their forces on the Continent of Europe should be subject to certain restrictions and controls. Germany, in particular, undertook not to manufacture atomic, chemical or biological weapons — which our present proposals do not affect — and further undertook not to manufacture certain other listed weapons unless the Council of W.E.U. approved an exception to this list by a two-thirds majority, on the recommendation of a NATO Supreme Commander declaring that the production of a particular item was an essential military requirement. It is this last undertaking which concerns us today, since, under it, Germany voluntarily renounced the production of virtually any sea-going warship, submarine or guided missile.

From your Committee's inspections and investigations into the defence of the Baltic and North Sea areas — which are most clearly set out in Mr. Cerulli Irelli's Report — it has become abundantly clear to your Committee that a properly equipped German naval force should make a proper contribution to the integrated western defence in these areas.

In the atmosphere of close and harmonious relations now existing among the allied countries, it is unthinkable that emotional considerations relevant only to the past should be allowed to hamper the practical implementation of allied defence requirements. In the past, when the Council of W.E.U. has been duly requested to exempt certain items from the list of weapons the production of which is banned in the Federal Republic — guided anti-tank missiles, a training ship and defensive anti-aircraft guided-missiles — member governments have shown themselves hesitant to appreciate the needs of the present situation, perhaps bearing in mind too much possible criticism from minority groups in their own countries.

The Committee was unanimous in considering that the Assembly should give an inspiring lead to member governments in this respect by showing that the relationship of trust and goodwill existing between all members of this Assembly precludes it from countenancing any discrimination against any member of the Alliance, and, in particular, causes it to reject discrimination which directly hampers the implementation of western defence plans.

Consequently, we make these specific proposals: that the development and construction of medium size destroyers, auxiliary vessels and submarines shall now be authorised in the Federal Republic, together with appropriate anti-aircraft and tactical surface missiles to equip these vessels, so that Germany can join in co-ordinated plans for the joint production of these items. That, Mr. President, is the purpose of the specific Recommendation submitted on behalf of the Committee to amend Annex III to Protocol No. III of the amended Brussels Treaty.

I would stress that these amendments meet only the immediate requirements of allied defence, that the proposed production is designed solely for defensive purposes in the Baltic and North Seas, and that the control of armaments on the Continent of Europe which applies without discrimination to all member States will, of course, apply to any vessels and weapons produced as a result of the proposed revision. The German undertaking not to manufacture "ABC" weapons, is in no way affected by this procedure.

It has been suggested that our Recommendation in some way infringes the proper procedure for revising the Protocol on the control of arma-

*M. le Président (suite)*

révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié, et le vote du projet de recommandation.

La parole est à M. Fens, président de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Notre rapporteur, M. Cerulli Irelli a été rappelé en Italie au dernier moment. On m'a donc prié de le remplacer et de présenter à l'Assemblée ce rapport et la recommandation qui l'accompagne. Je demande aux Représentants de se montrer indulgents à mon égard, car je n'ai pu préparer en détail cet exposé. De plus, il est peut-être nécessaire que je ne garde pas la parole trop longtemps.

Le principe figurant dans ce rapport est très simple — je donnerai quelques brèves précisions à ce sujet — quoique son application semble être complexe, du fait de l'enchevêtrement de Protocoles et d'Annexes au Traité de Bruxelles modifié, qui imposent certaines limites à l'armement des pays membres. On se souvient que lorsque le Traité modifié fut signé en 1954, tous les États membres s'engagèrent à soumettre leurs forces armées et leurs armements à un certain nombre de contrôles et de mesures restrictives. L'Allemagne, en particulier, prit l'engagement de ne fabriquer aucune arme atomique, chimique ou biologique — nos propositions ne mettent pas cet engagement en cause. Elle s'engagea également à ne pas fabriquer certains autres types d'armes, à moins que le Conseil de l'U.E.O. ne prenne une mesure d'exception, votée à la majorité des deux tiers, sur présentation d'une recommandation d'un Commandant suprême de l'O.T.A.N., déclarant que telle ou telle production correspond à un besoin militaire essentiel. C'est de ce dernier point qu'il va être question aujourd'hui, car par cet engagement, l'Allemagne a volontairement renoncé à la production de navires de guerre de haute mer, de sous-marins ou d'engins guidés.

Les enquêtes menées par la Commission sur les défenses de la Baltique et de la Mer du Nord — dont il est fait un exposé extrêmement précis dans le rapport de M. Cerulli Irelli — nous ont clairement démontré qu'une force navale allemande dotée d'un armement approprié contribuerait de façon efficace à la défense occidentale intégrée de ces zones.

Les relations étroites et harmonieuses qui existent à présent entre les pays alliés rendent inconcevable le fait que des considérations d'ordre sentimental, motivées uniquement par des faits passés puissent retarder l'application du plan de défense allié. Il est déjà arrivé qu'on demande au Conseil de modifier la liste des armements dont la fabrication est interdite dans la République Fédérale : engins guidés antichars, navires-écoles, engins guidés antiaériens. A cette occasion, certains gouvernements membres ont hésité à se rendre aux exigences de la situation. Peut-être craignaient-ils que des groupes minoritaires nationaux ne se répandent en critiques sur leur compte.

La Commission a reconnu à l'unanimité que l'Assemblée devrait montrer aux gouvernements membres la voie à suivre à cet égard en démontrant que les relations de confiance et de bonne volonté existant entre tous les membres de cette Assemblée rendent impossible l'existence d'une discrimination entre les partenaires de l'Alliance, et qu'il faut rejeter toute mesure qui risque de compromettre l'application des plans de défense occidentaux.

En conséquence, nous vous soumettons les propositions suivantes : la République Fédérale sera autorisée à construire des destroyers de tonnage moyen, des navires auxiliaires et des sous-marins, ainsi que les engins mer-air et mer-mer permettant d'équiper ces navires. L'Allemagne pourra ainsi participer à l'élaboration des plans de production coordonnée de ces armements. Voici, Monsieur le Président, quel est le but de la recommandation présentée par la Commission, et qui vise à amender l'Annexe III au Protocole N° III du Traité de Bruxelles modifié.

Je voudrais insister sur plusieurs points : ces modifications ne répondent qu'aux besoins immédiats de la défense alliée ; la production proposée a pour seul but de concourir à la défense de la Mer Baltique et de la Mer du Nord ; le contrôle des armements auquel, sur le continent européen, doivent se soumettre tous les États membres sans distinction, s'appliquera évidemment à tous les navires et toutes les armes qui seront produits à la suite de la révision que nous proposons. L'engagement pris par l'Allemagne de ne pas fabriquer d'armes « ABC » ne se trouverait nullement modifié.

On a dit que notre recommandation s'affranchissait de la procédure normale de révision du Protocole sur le contrôle des armements ; selon

*Mr. Fens (continued)*

ments, which relies essentially on a two-thirds majority in the Council on an application made by the Federal Republic, supported by a recommendation from the NATO Supreme Commander. But our Recommendation in no way modifies that procedure. Moreover, Article IX of the amended Brussels Treaty explicitly provides that the chief activity of this Assembly is concerned with the control of armaments, and the revision of restrictions on armaments production is indeed a very proper initiative for this Assembly to take.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Wienand to open the debate.

Mr. WIENAND (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I would like, on behalf of my party colleagues, to give a brief explanation of our position in the forthcoming vote on Mr. Cerulli Irelli's Report. We agree with the Report, but believe this is not the right moment to discuss here in detail the problems it raises. Naturally, we reserve the right to express our views in our own parliament on the possibilities of Germany implementing the suggestions outlined in the Report.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak?...

Does the Chairman of the Committee wish to reply to Mr. Wienand?

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I think Mr. Wienand has the right to act in the way he has just stated, but I am very pleased to hear that he agrees with the Report in substance.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation in Document 146.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require that the vote on a draft Recommendation taken as a whole be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast. However, if the Assembly were unanimous and there were no objections to the draft Recommendation and no abstentions, we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation in Document 146?...

Mr. GRIFFITHS (*United Kingdom*). — I wish to inform you, Mr. President, that we shall ask for a vote to be taken at 10.30 a.m.

The PRESIDENT (Translation). — In that case we had better put off this vote until half-past ten when we shall be voting on the other draft Recommendations.

Are there any objections?...

It is so decided.

### 5. Civil Emergency Planning

*(Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and Vote on the draft Recommendation, Doc. 145)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments on Civil Defence and the vote on the draft Recommendation.

I call Mr. Heye, Rapporteur for the Committee on Defence Questions and Armaments.

Mr. HEYE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I think I can be brief, not only because of the shortness of the time at our disposal, but also because the purpose of Document 145, which I, as Rapporteur, have to introduce is only to stimulate action on the problem with which it deals.

The Committee on Defence Questions and Armaments hopes that its unanimous adoption of the Report will encourage the responsible departments in NATO member States to take action on all the urgent questions of civil defence. If, then, you agree with the Committee's proposal, you will not be accepting responsibility for its detailed implementation; you will only be endorsing the recommendation that the Council should pay greater attention to this important subject.

*M. Fens (suite)*

cette procédure, le Conseil doit approuver à la majorité des deux tiers toute demande de la République Fédérale appuyée d'une recommandation émanant d'un Commandant suprême de l'O.T.A.N. Mais notre recommandation ne modifie aucunement cette procédure. De plus, l'article IX du Traité de Bruxelles modifié stipule expressément que l'activité principale de l'Assemblée porte sur le contrôle des armements ; la révision des restrictions imposées à la production des armements constitue une initiative que l'Assemblée est parfaitement en droit de prendre dans ce domaine.

M. le PRÉSIDENT. — Dans la discussion, la parole est à M. Wienand.

M. WIENAND (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je voudrais au nom de mes amis politiques faire une brève déclaration relative au scrutin qui va suivre le rapport de mon collègue, M. Cerulli Irelli. Nous approuvons ce rapport, mais nous pensons qu'il n'est pas opportun pour le moment de discuter ici en détail le problème dans son ensemble. Nous nous réservons évidemment de prendre position ultérieurement dans notre propre parlement au sujet de ses possibilités d'exécution, par l'Allemagne, prévues dans le rapport.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?

Monsieur le président de la Commission, désirez-vous répondre à M. Wienand ?

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Je crois, Monsieur le Président, que M. Wienand a le droit de faire ce qu'il a déclaré ici. Je suis heureux, toutefois, d'apprendre que M. Wienand approuve le rapport, quant au fond.

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 146.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés. Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation ni d'abstentions, nous

pourrions épargner le temps qu'exige un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'objection au projet de recommandation contenu dans le Document 146 ? ...

M. GRIFFITHS (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je voudrais vous signaler, Monsieur le Président, que nous demanderons qu'un vote ait lieu à 10 h. 30.

M. le PRÉSIDENT. — Il est alors préférable de renvoyer le vote à dix heures et demie, en même temps que celui des autres projets de recommandation.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

Il en est ainsi décidé.

## 5. Plans d'urgence dans le domaine civil

(Discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements, et vote du projet de recommandation, Doc. 145)

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements sur la protection civile et le vote du projet de recommandation.

La parole est à M. Heye, rapporteur de la Commission des Questions de Défense et des Armements.

M. HEYE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je crois pouvoir être bref, non seulement parce que le temps nous presse, mais aussi parce que le Document 145, que je vous présente en qualité de rapporteur, traite d'un problème pour l'étude duquel ce rapport ne veut être qu'un point de départ.

La Commission des Questions de Défense et des Armements se considère, en adoptant ce rapport à l'unanimité, comme une sorte de moteur propre à inciter les services responsables des Etats membres de l'O.T.A.N. à exercer leur activité dans toutes les questions urgentes du domaine de la protection civile. En manifestant donc votre accord pour la proposition de la Commission des Questions de Défense et des Armements, vous n'assumerez pas de responsabilité pour l'exécution de cette proposition dans le détail, mais vous approuverez uniquement la recommandation qui doit inciter le Conseil à consacrer une plus grande attention à cet important domaine.



*Mr. Heye (continued)*

It is not only the urgent need for civil defence and the inadequate progress it has made to date that has caused the Committee to make the Recommendation, but also its firm conviction that, as a result of technical developments during the last few years, especially in rockets, many of the requisite measures can no longer be taken at national level. The North Atlantic Council is recommended to invite member governments to draw up, with all possible speed, legislation necessary for organising civil defence.

To underline the importance of these tasks, it is proposed that added importance be given to the Civil Emergency Planning Office within the NATO International Secretariat by giving the Head of this Office the rank of Assistant Secretary-General. Further, the creation of a post of controller-co-ordinator is recommended, so that member States' civil defence plans can be studied with a view to making recommendations to governments as to the order of priorities.

The Recommendation also envisages the setting-up of a working group by the North Atlantic Council to consider, with all possible speed, the measures, experiments and trials necessary for creating a satisfactory civil defence system for Western Europe and North America. What is particularly important is the desirability of the North Atlantic Council's replacing its previous recommendations to governments by agreements which are binding on the member States.

Further, the North Atlantic Council is being asked to set up the proposed working group within the framework of Western European Union if the North Atlantic Council thinks it unsuitable or unnecessary that these problems be studied in the NATO framework. W.E.U. would then attempt to reach the fixed goal first in the European theatre, as a pilot project, so to speak.

Finally, the Committee has considered it expedient for the Council to convene a meeting of the heads of departments responsible for civil defence in each member State to examine the proposals

in Document 145 and to prepare their implementation.

I shall confine myself to a few short explanations.

1. In earlier times, perhaps for the last time at the end of the nineteenth century, war, particularly between continental States, was a duel between two armed opponents. The burden of preparation for such a war and the responsibility for victory lay more or less with the armed forces, upon whose success or failure the fate of the citizens and institutions of the defended country depended.

2. The form of warfare peculiar to the modern world, used as a means of settling ideological quarrels amongst peoples, involves the armed forces and the civil population as a whole.

3. Developments in weapon techniques during the last few decades have provided military commanders with the means of penetrating into the enemy hinterland, the sources of his military power and the very nerve centres of the peoples themselves, even across oceans and continents.

4. This total war involves, then, the entire population and the whole country actively by making them the basis for supplies, armaments and the nation's very survival, and passively, by presenting the foundations of their existence as a target for destruction.

5. In global defence, which today is the only real form of defence, military arrangements represent only part of the overall picture. Military defence and the organisation of internal and civil defence are so bound up that the one is almost useless without the other. Present civil defence plans do not take account of this fact. In view of the increasing threat and because of the longer time needed, a nucleus of military defence had to be set up in the first instance. It is now the fifty-ninth minute of the eleventh hour for according the same degree of priority step by step to the other sector of our common defence as we have hitherto accorded only to its military aspects.

6. In practice civil defence matters have a bearing on all the departments of public life,

*M. Heye (suite)*

La Commission des Questions de Défense et des Armements a été amenée à faire cette recommandation non seulement à cause de la nécessité et de l'urgence de la protection civile et des progrès insuffisants réalisés jusqu'à présent dans ce domaine, mais également parce qu'elle a la ferme conviction que, par suite du développement technique des dernières années, surtout dans le domaine des fusées, un grand nombre de mesures ne peuvent plus être prises à l'échelon national. Le Conseil de l'Atlantique Nord doit être incité par la recommandation à inviter les gouvernements membres à élaborer au plus vite la législation nécessaire pour l'organisation de la protection civile.

Afin de souligner l'importance de ces tâches, on propose de donner au secrétaire compétent pour les questions de la protection civile au sein du Secrétariat International de l'O.T.A.N. une place plus importante et de lui conférer, comme chef de cette section, le rang de Secrétaire Général adjoint. En outre, serait créé le poste de contrôleur-coordonateur, chargé d'étudier les plans des Etats membres pour la protection civile, afin de pouvoir faire également, ensuite, des recommandations aux gouvernements concernant l'ordre des priorités.

Le vœu que le Conseil de l'Atlantique Nord substitue, aux recommandations faites jusqu'à présent, des accords qui lieraient les Etats membres est particulièrement important. La recommandation prévoit en outre que le Conseil de l'Atlantique Nord crée un groupe de travail chargé d'envisager le plus rapidement possible les mesures, expériences et essais indispensables à la mise sur pied d'un dispositif satisfaisant de protection civile pour l'Europe occidentale et l'Amérique du Nord.

Finalement, le Conseil de l'Atlantique Nord est prié d'établir le groupe de travail proposé dans le cadre de l'U.E.O., s'il considère que l'O.T.A.N. n'offre pas le cadre voulu pour l'étude de ces problèmes ou qu'il n'est pas nécessaire de le rechercher. L'U.E.O. ferait alors, pour ainsi dire à titre de test, un essai de réalisation du but envisagé, tout d'abord dans la zone européenne.

La Commission des Questions de Défense et des Armements a jugé opportun que le Conseil convoque une réunion des chefs de service responsables de la protection civile dans chaque ad-

ministration nationale, où ceux-ci examineraient les propositions contenues dans le Document 145 et prépareraient leur application.

Voici en quelques phrases un bref exposé des motifs.

1. La guerre était jadis, peut-être pour la dernière fois à la fin du siècle dernier, entre les Etats continentaux surtout, un duel qui opposait de part et d'autre des forces armées. Le fardeau des préparatifs d'une telle épreuve et la responsabilité de son issue incombaient plus ou moins aux forces armées, dont le succès ou l'échec décidait également du sort des citoyens et des structures internes du pays détendu.

2. La forme de guerre correspondant au monde moderne étant le conflit idéologique entre les peuples, elle englobe ceux-ci et le monde dans leur ensemble.

3. Les progrès techniques accomplis dans le domaine de l'armement au cours des dernières décennies procurent aux chefs militaires les moyens de frapper loin en arrière des lignes, par delà les mers et les continents, l'hinterland ennemi, d'attaquer les sources de son potentiel militaire et d'atteindre les centres névralgiques des populations elles-mêmes.

4. Cette guerre totale englobe activement, par conséquent, l'ensemble de la population et le territoire tout entier en mobilisant ses bases vitales d'approvisionnement et d'armement; passivement en ayant pour but l'anéantissement de l'existence et de ses fondements mêmes.

5. Dans une défense globale, qui ne peut être à l'heure actuelle que la forme réelle unique de la défense, l'organisation de défense militaire ne représente qu'une partie de l'organisation totale de défense nécessaire. La défense militaire d'une part et l'organisation de la défense intérieure et de la protection civile d'autre part sont à un tel point interdépendantes que l'une sans l'autre est presque inutile. L'organisation actuelle de la protection civile ne tient pas compte de cette réalité. Devant la menace grandissante, il fallait créer d'abord, aussi en raison d'une mise en train plus longue, un noyau de défense militaire. Maintenant, nous vivons toutefois le dernier quart d'heure pour donner, pas à pas, à l'autre secteur des tâches communes de défense, le même degré d'urgence que celui dont a bénéficié uniquement jusqu'ici la défense militaire.

6. Les tâches de la protection civile touchent pratiquement à tous les domaines de la vie des

*Mr. Heye (continued)*

which, total war being what it is, must continue to operate as a factor of defence however grave the situation. They include civilian protection, sanitation, evacuation or at least the thinning-out of too-thickly populated areas, as well as the maintenance of government authority by preparatory legislation and the peacetime planning of transport, internal security, industrial production, distribution of the population, communications, food supplies, etc. Contrary to previous planning, many of these matters can no longer be dealt with nationally but will have to be dealt with on a regional basis.

7. Measures for strengthening civil defence are more urgent in the narrow confines of Europe than in the broader acres of the North American continent. Furthermore, such geographical differences as the absence of any land frontier between North America and the Iron Curtain countries in themselves imply forms of defence organisation different from those required in Europe.

8. Many of the proposed measures represent a continuation of the work successfully started in Brussels, for example, in the field of sanitation. Many involve little expense, for example, all measures of an administrative character, such as those already provided for in France. More costly schemes must be carried out step by step in accordance with a system of priorities, so that, by means of common regional research, common development and an agreement on supplies of materials, the expense can be substantially reduced.

I think I have selected some of the most important points which will enable the Assembly to judge not so much the contents as the intention of the Recommendation.

In conclusion, I would like especially to thank all members of the small Sub-Committee and the Secretary of the Committee, who, by their active co-operation and their suggestions, have played

a leading part in compiling the Report. I am especially indebted to my French colleague, Colonel Bourgoïn, for so generously putting at our disposal the very comprehensive and exemplary material on the organisation to date of civil defence in France. That material provided us with valuable suggestions and I am convinced the responsible government departments, especially in European countries, will find it most helpful when they begin to step up their civil defence preparations.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kershaw.

Mr. KERSHAW (*United Kingdom*). — May I express my admiration and the thanks of the Committee, and, I hope, of the Assembly to Admiral Heye, the Chairman of this Sub-Committee. He has produced an important Report about a subject which may not be very thrilling or exciting, but which, nevertheless, is of great importance and has not hitherto been brought within the pages of one report. We are very grateful to him.

The necessity for civil defence measures in Europe will, I think, hardly be questioned by anyone here. I think there are two main reasons for that. First, it is because the resources of Western Europe are integrated already to a very large degree. When I say that, I mean the resources of power, of food and for carrying on ordinary day-to-day life. It is impossible to separate the countries of Western Europe in their day-to-day life in peacetime, and if war should come how much more certainly that would be impossible. The disaster area would be quite incapable of sustaining itself and would have to be helped from outside its frontiers. Therefore, it will be seen that this problem is, of necessity, an international and not purely a national problem. We shall also have to face the very difficult problem of the shift of population, perhaps with populations streaming over the frontiers. This ought to be considered now in order to make proper arrangements. The feeding and resources of the continent must be combined if such a great disaster is to be averted to some extent.

*M. Heye (suite)*

pays qui, étant donné le caractère de la guerre totale, doivent continuer à agir comme facteurs de défense le cas échéant, sous une forme ou sous une autre. Ces tâches s'étendent à la protection des populations, aux soins sanitaires, à l'évacuation des populations des zones trop peuplées, ou du moins à leur décongestion, et vont jusqu'au maintien de l'autorité gouvernementale par des mesures législatives préparatoires et l'établissement des plans de communications, comme en temps de paix la sécurité intérieure, la production industrielle, la répartition des populations, les transmissions et le ravitaillement. Contrairement à des planifications antérieures, certaines de ces tâches ne peuvent plus trouver actuellement de solution à l'échelon national mais seulement à un échelon régional.

7. Les mesures à prendre pour un renforcement de la protection civile sont plus urgentes dans l'espace étroit de l'Europe que dans les vastes espaces du continent nord-américain. A cet égard également, les données géographiques de l'Amérique du Nord et de l'Europe s'écartent les unes des autres et exigent à certains points de vue des mesures et des moyens différents. Rien que le fait que le continent nord-américain ne possède pas de frontière commune avec le bloc oriental exige d'autres formes d'organisation.

8. Certaines mesures proposées se présentent comme une continuation du travail, qui a débuté jadis avec succès à Bruxelles, par exemple en ce qui concerne les soins sanitaires. Beaucoup de mesures ne nécessitent que peu de frais, pour ne citer que les mesures d'ordre administratif telles qu'elles sont déjà prévues en France, par exemple. Des mesures plus coûteuses doivent être prises progressivement, selon un ordre de priorités ; c'est par une recherche régionale commune, une mise au point commune et un accord au sujet de la mise à disposition du matériel qu'on pourra largement réduire les frais.

Je pense avoir choisi ici quelques-uns des points les plus importants, afin de permettre à l'Assemblée de se former un jugement, non pas tant sur le contenu que sur l'intention qui a présidé à la recommandation.

Permettez-moi en terminant d'exprimer mes très vifs remerciements à tous les membres de la petite Sous-commission ainsi qu'au secrétaire de la Commission auxquels je suis principale-

ment redevable de l'achèvement de ce rapport, grâce à la collaboration très active et aux propositions qu'ils ont bien voulu m'apporter. Je suis particulièrement reconnaissant à mon collègue français, le colonel Bourgoïn, qui a mis à ma disposition, de la manière la plus généreuse, la documentation volumineuse et excellente portant sur les préparatifs français de protection civile faits jusqu'ici. Cette documentation nous a fourni maintes précieuses suggestions. Je suis convaincu que les services gouvernementaux responsables — des pays européens en premier lieu — puiseront dans cette documentation des idées précieuses pour l'intensification du travail de protection civile qui les attend maintenant.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kershaw.

M. KERSHAW (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je désirerais faire part de mon admiration à l'amiral Heye, président de cette Sous-commission, ainsi que des remerciements de la Commission et, j'espère, ceux de l'Assemblée. Il nous a présenté un rapport important sur un sujet qui n'est peut-être pas passionnant, mais qui, néanmoins, est d'une importance capitale et n'avait pas été jusqu'ici traité dans un rapport. Nous lui en sommes très reconnaissants.

Aucun de mes collègues ne contestera, je pense, la nécessité de mesures de protection civile en Europe. Je crois qu'il y a deux raisons à cela. En premier lieu, une large intégration a déjà été opérée en ce qui concerne les ressources de l'Europe occidentale. J'entends par là les ressources en énergie, en denrées alimentaires et celles qui sont nécessaires à la vie de tous les jours. Dans ce dernier domaine, il n'est pas possible de faire une séparation entre les pays d'Europe occidentale en temps de paix ; cela serait encore bien moins possible en temps de guerre. Les zones attaquées seraient totalement incapables de subvenir à leurs besoins et devraient nécessairement recevoir une aide de l'extérieur. Il est donc évident que ce problème est un problème international et non pas seulement national. Nous aurons également à faire face aux difficultés causées par les déplacements de populations, qui pourront refluer au delà des frontières. Ces questions doivent être étudiées dès maintenant, afin que nous puissions prendre les dispositions nécessaires. Il faudra que les ressources de toute nature du continent soient mises en commun, pour qu'une telle catastrophe puisse, dans une certaine mesure, être conjurée.

*Mr. Kershaw (continued)*

Another reason why we cannot do anything but regard this as a common problem is the enormous cost which any really efficient civil defence method must entail. We all know that if we can join in these costs they are likely to fall less harshly on each one of us. If there is a necessity here in Western Europe, this very built-up part of the world, there is very much less necessity in the wider spaces of the world, say in the United States of America and in Russia; but the Russians attach very much more attention than we do to efficient civil defence. In Russia, there is a large professional corps of the army, perhaps, devoted to civil defence. They have twenty million people in a corps, which is said to be voluntary, whose task it is to train the population in civil defence measures. They have set as their target that by 1960 every school, every factory and every farm shall have its own civil defence corps and civil defence measures. I understand that new buildings are as a matter of routine constructed with shelters suitable for the atomic age. That is how they feel about the matter. How much more importance should we attach to it?

The Western European Union Assembly is the best forum in which this question can be raised, as it has been raised, because in the countries in which we live in the heavily built-up part of Western Europe we have the problem at its worst. The frontiers are most numerous and there is the possibility of, indeed the necessity for, co-operating together. I very much hope the Assembly will adopt the Recommendations before it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mme Weber.

Mme WEBER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, as a woman I would say that the thing which has been seriously lacking up to now is adequate air raid protection for civilians. We have always considered such protection as a primary factor in a good defence programme. We know it cannot be the same as it was in the last war; it must be prepared in a completely dif-

ferent way and completely different methods must be used.

Women think above all of their children. They wonder what will happen if the worst happens and the total war of which the previous speaker talked breaks out, bringing all the peoples into the front line. We have hardly ever been able to give a satisfactory answer to that disquieting and torturing question. We therefore feel that Western European Union and the North Atlantic Treaty Organisation must consider this important problem. We are, to a certain extent, satisfied and reassured by the Report and by what the Rapporteur has said. We can let our governments and our peoples know that.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Moutet.

Mr. MOUTET (*France*) (Translation). — I need hardly say that I fully support Mr. Heye's Report, and that for two reasons. The first is the stress it lays on the character of modern warfare, on the fact, that is to say, that war today is total war aimed at the destruction of the civilian population, not merely a conflict between armed forces. With the discovery of more and more powerful means of destruction, we have gone back to the habits of earlier days when whole populations were put to the sword. Today, all the peoples are in danger of being burnt alive and future generations will still carry the marks of these holocausts. The laws of war no longer exist and man's attempts, from the Renaissance up through the 18th and 19th centuries, to establish a body of international law to limit war's effects are now gathering dust on the shelves of libraries where no-one consults them, and we turn our attention instead to looking for yet more powerful, more cruel and more savage means of mutual destruction.

This bankruptcy of our civilisation ought not to pass unmarked, for bankruptcy it will be if we cannot succeed in preventing mankind from destroying the world, if all the work and achievements of our scientists cannot be turned to the services of humanity instead of to its destruction.

That is why I am grateful to Admiral Heye for stressing this aspect of the question and doing his utmost to find a remedy for it.

*M. Kershaw (suite)*

Il nous faut également, en raison des dépenses énormes qu'entraîne toute protection civile véritablement efficace, considérer qu'il s'agit d'un problème commun. Nous savons que si nous participons tous à ces dépenses, la part qui incombera à chacun sera moins lourde. Si la protection civile est une nécessité dans cette zone très peuplée qu'est l'Europe occidentale, elle présente un caractère moins urgent dans d'autres pays d'une plus grande étendue, par exemple les Etats-Unis d'Amérique et la Russie ; et pourtant, les Russes attachent plus d'importance que nous à la réalisation d'une protection civile efficace. Dans l'armée soviétique, il existe peut-être un service important qui s'occupe de questions de protection civile. Un corps groupant vingt millions de personnes — prétendues volontaires — a été constitué ; sa tâche consiste à familiariser la population avec les mesures de protection civile. Les autorités soviétiques ont prévu qu'en 1960, chaque école, chaque usine, chaque ferme, sera dotée d'une équipe et de moyens de protection civile qui lui seront propres. Je crois savoir que les nouveaux immeubles comportent normalement des abris contre les armes nucléaires. Telles sont les mesures adoptées en Russie soviétique. Cela montre que nous devrions attacher beaucoup plus d'importance à cette question.

L'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale est le lieu le plus indiqué pour l'examen de ce problème ; en effet, il se pose avec le maximum d'acuité dans des pays comme les nôtres, où la densité des populations est extrêmement forte. Les frontières qui nous séparent sont très nombreuses, et une coopération dans ce domaine est possible, même nécessaire. Je souhaite vivement que l'Assemblée adopte la recommandation qui lui est soumise.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à Mme Weber.

Mme **WEBER** (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en tant que femme, je voudrais dire que c'est la protection aérienne des populations civiles qui nous a surtout fait défaut jusqu'à présent. Nous nous sommes constamment répété que la protection civile doit faire partie intégrante de la défense. Nous savons que la protection civile ne peut se concevoir de la même manière que celle de la dernière guerre.

Elle doit être organisée par l'application de méthodes tout à fait différentes.

Les femmes pensent avant tout à leurs enfants. Elles se demandent ce qui arriverait si le malheur devait nous frapper et si, comme vient de le dire l'orateur précédent, une guerre totale devait éclater, dans laquelle tous les peuples se trouveraient sur la ligne de front. Nous n'avons jamais pu donner une réponse satisfaisante à cette question angoissante. Nous avons la conviction que l'Union de l'Europe Occidentale et l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord se devaient de réfléchir à ce problème d'importance capitale. Le rapport et les communications qui nous ont été faites par le rapporteur nous ont satisfaits et tranquilisés dans une certaine mesure. Nous pourrions en faire part à nos gouvernements et à nos populations.

M. le **PRESIDENT**. — La parole est à M. Moutet.

M. **MOUTET** (*France*). — J'apporte, bien entendu, toute mon adhésion au rapport de M. Heye, pour deux raisons : la première, c'est qu'il souligne le caractère de la guerre moderne, c'est-à-dire d'une guerre totale qui vise à la destruction des populations et non pas simplement à un conflit entre les forces armées. Nous revenons, avec des moyens de destruction plus puissants, à la situation d'autrefois, où l'on passait toute la population au fil de l'épée. Maintenant, toutes les populations risquent d'être grillées vives, sans compter que les générations qui suivront porteront la marque de ces effroyables destructions. Ainsi, le droit de la guerre n'existe plus. Tous les efforts de la Renaissance, du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle pour instituer un droit international de la guerre avec ses limitations vont maintenant rejoindre le fond des bibliothèques que l'on ne consulte plus, et les hommes chercheront à s'entre-détruire par les moyens les plus puissants, les plus durs, les plus sauvages.

Il faut bien marquer ici ce recul de la civilisation, dans la mesure où nous n'arrivons pas à empêcher une pareille destruction du monde et à obtenir que les résultats et les efforts de la science soient employés au service des hommes et non pas à la destruction de l'humanité.

Je remercie donc l'amiral Heye d'avoir souligné ce point et d'avoir cherché autant que possible à y remédier.

*Mr. Moutet (continued)*

The real remedy, it seems to me, is for us to make yet another attempt to secure disarmament, to substitute the rule of law for that of force. The policy which knows no other means but war must be abandoned and the conflicts which inevitably arise between one nation and another, instead of being solved brutally and by force, must be solved by what can properly be called policy.

The second reason leading me to support our Rapporteur's proposal is that it expresses a real determination to reach agreement between our countries regarding the protection of the civilian population. Any action leading to a closer understanding between the nations belonging to Western European Union I regard as a direct step along the road leading to the creation of the true Europe.

For these two reasons, I pledge the Rapporteur my full support and congratulate him on the way in which he has met these twin requirements.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mme Hubert.

Mme HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I believe the subject we are dealing with today is one of the most important. We are very grateful not only to the Rapporteur for his excellent report, but also to the Committee for dealing with the subject and submitting its report so that we can discuss it and make appropriate recommendations to our governments.

We have said a lot about security in the last few days, but we all know that in a modern war — it does not need to be a nuclear or even a large-scale war ; the experiences of the last war are enough — the civilian population is no longer protected by military means, as was the case in the past. Civilian protection is necessary even when the country is not itself involved in the war. We know the effect of thermonuclear weapons even on distant areas not directly concerned in the hostilities.

We ought, therefore, I think, to co-ordinate and exchange experiences gained in such matters in the last war. It is not merely a question of national measures to protect the population so far as possible from high-explosive bombs or the effect of thermonuclear devices. In the face of modern weapons, every country in Europe is so small today that many other measures, such as the evacuation from one country to another of populations from exposed or radioactive areas, must be considered. It will be too late to think of that when the catastrophe happens. Advance preparation and thought are required.

It seems to me, therefore, that one of the most important tasks of our Assembly is to give more attentive study to these questions, to urge our governments to take the necessary legislative measures and, above all, to ensure the requisite co-ordination between individual governments.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak?...

Does the Rapporteur wish to reply to the speakers?

Mr. HEYE (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I am extremely pleased that the Committee's proposal is generally acceptable, and particularly gratified to find that there is uniformity of outlook irrespective of the parties to which members belong.

The PRESIDENT (Translation). — Do you wish to add anything, Mr. Fens?

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I will be very brief.

On behalf of the Committee I would like to thank the Rapporteur, Admiral Heye, for his mammoth effort.

Mr. Kershaw said the report was neither "thrilling nor exciting". I do not agree with him.

In fact, if we examine its subject matter, we must conclude that it is rather too "thrilling" and "exciting". It deals with what may well be the last "thrill" and the last bit of "excitement" we shall ever experience. I particularly welcome Admiral Heye's proposals because of complaints I have heard from civil defence

*M. Moutet (suite)*

Je crois que le vrai remède, c'est de porter une fois de plus ses efforts sur le désarmement et sur la substitution des solutions juridiques aux solutions de force. Il faut que la politique qui n'utilise d'autre moyen que la guerre ne soit plus une vérité et que les solutions aux conflits qui naîtront nécessairement entre les nations ne trouvent plus que des solutions à proprement parler politiques, et non pas de brutalité et de force.

La deuxième raison qui me fait adhérer complètement à la proposition de notre éminent rapporteur, c'est qu'elle marque une volonté d'entente entre les diverses nations pour un plan de protection des populations civiles. Tout ce qui tend à une entente plus grande entre les nations qui constituent l'Union de l'Europe Occidentale me paraît aller exactement dans la voie qui conduit à une vraie formation de l'Europe.

Pour ces deux raisons, je lui donne ma pleine adhésion et je le félicite des termes dans lesquels il a répondu à ce double vœu.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à Mme Hubert.

Mme HUBERT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, je crois que le problème dont nous nous occupons aujourd'hui est des plus importants. Je crois que nous devons remercier non seulement M. le rapporteur pour son excellent rapport, mais également la Commission d'avoir bien voulu s'occuper de ce problème et de nous avoir soumis son rapport, afin que nous puissions le discuter et faire connaître à nos gouvernements les recommandations qui s'imposent.

Nous avons beaucoup parlé ces jours-ci de la sécurité. Mais nous savons tous que dans une guerre moderne — il n'est même pas nécessaire que ce soit une guerre atomique, ni même une grande guerre — la protection civile ne peut plus être assurée par des moyens militaires, comme précédemment. L'expérience de la dernière guerre nous l'a montré, la protection civile est même nécessaire lorsqu'un pays n'est pas engagé lui-même dans une guerre. Nous connaissons les effets des armes thermonucléaires, qui peuvent toucher des régions très éloignées du théâtre d'opérations.

C'est pourquoi il me paraît indispensable de coordonner nos efforts et d'échanger l'expérience acquise dans ce domaine, au cours de la dernière guerre. Il ne s'agit pas seulement de protéger, autant que possible, les populations contre les bombes classiques ou thermo-nucléaires, en prenant des mesures dans le pays même. En présence des armes modernes, chaque pays d'Europe est devenu tellement petit qu'il faut envisager beaucoup d'autres mesures encore et notamment l'évacuation des populations habitant des régions menacées ou contaminées. Rien ne sert plus d'y penser lorsque le danger est imminent. Le dispositif doit être préparé avec soin.

A mon avis, l'une des tâches les plus importantes de notre Assemblée devrait consister à étudier ces problèmes avec une plus grande attention encore et à demander d'urgence à nos gouvernements de prendre les mesures législatives indispensables en cette matière et de s'attacher à coordonner leur action.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ? . . .

M. le rapporteur désire-t-il répondre aux orateurs ?

M. HEYE (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je suis heureux de constater que la proposition de la Commission a recueilli un accord unanime. Je me réjouis surtout de l'unité de vues qui s'est manifestée dans ces questions quelle que soit l'appartenance politique des membres.

M. le PRÉSIDENT. — Monsieur le président Fens, désirez-vous intervenir ? . . .

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). Monsieur le Président, mon intervention sera brève.

Au nom de la Commission, je désire remercier l'amiral Heye de l'effort très important qu'il a accompli.

M. Kershaw a déclaré que le rapport de M. Heye n'était ni sensationnel, ni passionnant. Sur ce point, je ne suis pas d'accord avec lui.

Si l'on considère le genre de problèmes étudiés dans le rapport, il faut bien dire que celui-ci n'est que trop sensationnel, trop passionnant, puisqu'il nous offre les dernières sensations que nous puissions vivre. Je dois vous dire, Monsieur le Président, que si j'applaudis à l'initiative de l'amiral Heye, c'est que, précisément, les res-



*Mr. Fens (continued)*

officials who are finding it difficult to cooperate with their opposite numbers in other countries. This is not the result of ill will on the part of the opposite numbers ; it is governments that are making things so difficult. I therefore find Admiral Heye's Report, which was adopted by the Committee, particularly important, and I would ask the Assembly to support the draft Recommendation contained in it.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

The Assembly has now to vote on the draft Recommendation in Document 145.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimous and there were no objections to the draft Recommendation and no abstentions we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation contained in Document 145 ?...

Are there any abstentions ?...

The Assembly I see is unanimous.

*I therefore declare the draft Recommendation adopted unanimously*<sup>1</sup>.

## **6. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe**

*(Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendations and draft Order, Docs. 149 and 156)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the General Affairs Committee on the transfer of the social and cultural activities of Western European Union to the Council of Europe.

1. See page 35.

I call Mr. Patijn, Chairman of the Committee.

Mr. PATIJN (*Netherlands*). — At the beginning of this debate, may I point out the procedural position that we are in? In Rome, the Committee had a discussion on this item with the Council of Ministers, and at the end of the discussion adopted the substantive Recommendation which you will find in Document 149, with the Report of the Rapporteur, Mr. Kopf. There was one question of special importance in the debate with the Ministers. We learned that the Committee of Experts of Western European Union, government experts in the social and cultural field, were still studying the implications of the transfer. That means that all the implications of the decision on the transfer, taken by the Council on general considerations of rationalisation, have not yet been considered in detail.

Accordingly, in Rome, we asked the Council of Ministers to send us the reports of the experts on the details of the transfer as soon as they were available. Mr. Pella answered the Committee that it would be "informed of the content of these reports in due course". This is our present position. We are waiting for more information on the report of the experts about the implications of the transfer.

In these circumstances the General Affairs Committee yesterday decided to ask this Assembly not to vote now on the Recommendation in Document 149, since in that Recommendation we find a final expression of opinion on the merits of the transfer. In adopting this Recommendation now the Assembly would make the same mistake as the Council of Ministers, in making up its mind on the transfer before having studied the question in detail. Accordingly, we propose that the Recommendation in Document 149 should remain in suspense. The Report and the Explanatory Memorandum of Mr. Kopf can be discussed now, but we propose leaving the decision on the Recommendation to a later date when the implications of the transfer will be better known. We propose that the Assembly should vote on the other Recommendation in Document 156, which is of a more limited character, and which we received yesterday. It is a Recommendation of a procedural nature and is clearly of an interim character. In this Recommendation we ask the Council of Ministers

*M. Fens (suite)*

ponsables de la protection civile dans les différents pays se plaignent de la difficulté qu'ils éprouvent à coopérer avec leurs collègues d'autres pays. Certes, ce n'est pas que ces collègues refusent de prêter leur concours, mais ce sont les gouvernements qui font des difficultés. C'est pourquoi j'estime que l'initiative de l'amiral Heye, que la Commission a été unanime à approuver, est si importante et que je demande à l'Assemblée d'approuver le projet de recommandation contenu dans le rapport.

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 145.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation contenu dans le Document 145 ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité<sup>1</sup>.*

### **6. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires générales et vote des projets de recommandation et du projet de directive, Docs. 149 et 156)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur le transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe.

La parole est à M. Patijn, président de la Commission.

M. PATIJN (*Pays-Bas*) (Traduction). — Qu'il me soit permis, en ouvrant ce débat, de faire le point de la situation sous l'angle de la procédure. La Commission a examiné ce sujet à Rome avec le Conseil des Ministres et a adopté, à l'issue de cet examen une recommandation qui est reproduite dans le Document 149, en annexe au rapport de M. Kopf. Une question importante a été examinée avec les ministres. Nous avons appris que le Comité d'Experts de l'Union de l'Europe Occidentale — c'est-à-dire les experts gouvernementaux en matière sociale et culturelle — étudiait toujours les conséquences éventuelles du transfert. Cela signifie que les conséquences possibles d'une décision prise par le Conseil à l'occasion d'une étude générale sur la rationalisation n'ont pas encore toutes été étudiées en détail.

En conséquence, nous avons demandé au Conseil des Ministres à Rome de nous faire parvenir dès qu'ils seraient disponibles les rapports des experts relatifs aux conséquences du transfert. M. Pella a répondu à la Commission « qu'elle serait informée en temps utile du contenu des rapports ». Telle est actuellement la situation dans laquelle nous nous trouvons. Nous attendons des informations supplémentaires sur le rapport des experts concernant les conséquences du transfert.

Dans ces conditions, la Commission des Affaires Générales a décidé hier de demander à l'Assemblée de ne pas se prononcer maintenant sur la recommandation contenu dans le Document 149, étant donné qu'en fait cette recommandation exprime un avis définitif sur les avantages et les inconvénients du transfert. En adoptant cette recommandation dès maintenant, l'Assemblée commettrait la même erreur que le Conseil des Ministres qui s'est prononcé sur le transfert avant d'avoir suffisamment étudié la question. C'est pourquoi nous proposons que la recommandation contenue dans le Document 149 soit laissée en suspens pour l'instant. Nous pourrions aborder pour le moment la discussion du rapport et de l'exposé des motifs de M. Kopf, mais nous suggérons de remettre notre décision sur la recommandation à une date ultérieure, lorsque les conséquences éventuelles du transfert seront mieux connues. Nous proposons à l'Assemblée de se prononcer sur la recommandation contenue dans le Document 156, déposée hier, et qui a un caractère plus limité. C'est

1. Voir page 35.

*Mr. Patijn (continued)*

not to take further action with regard to the transfer before the Assembly has had an opportunity to look into the merits of the transfer on the basis of the Report of the experts. That is precisely the position we are in. I believe this Recommendation is non-controversial, since it does not contain any final judgment on the transfer and it was adopted unanimously by the General Affairs Committee yesterday.

I therefore move the adoption of this Recommendation today, and I propose that no vote be taken on the Recommendation in Document 149. Accordingly, the only Recommendation before the Assembly is the Recommendation in Document 156. That is the procedural position.

The PRESIDENT (Translation). — The Chairman of the General Affairs Committee proposes that the debate on the draft Recommendation in Document 149 stand adjourned and that a vote be taken now on the draft Recommendation and draft Order contained in Document 156.

Mr. SANTERO (*Italy*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Santero.

Mr. SANTERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I understand that the Chairman of the Committee has told us we can discuss the Kopf Report, but vote only on the Recommendation in Document 156 submitted this morning — so I understood.

In any case, I would like to speak, even if we are to discuss that Recommendation only.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Kopf.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — I do not know if the suggestion by the Chairman of the General Affairs Committee has been correctly understood. The Chairman pointed out, on behalf of the Committee, that it had decided to suspend the original draft

Recommendation contained in Document 149 for the time being, and that another draft Recommendation, the one contained in Document 156, was being submitted in its place. It is that second draft Recommendation which is the subject of today's vote. All the observations in the Explanatory Memorandum to the Recommendation in Document 149 are, however, being retained. May I, as Rapporteur, ask for the floor so that I may explain them?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — In my capacity as co-Rapporteur for the part of the Report concerning social questions, I associate myself with what Mr. Kopf has said and reserve the right to speak later if I so wish.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Are there any objections to the Chairman of the Committee's proposal which I stated a moment ago?...

Then it is so decided.

I call Mr. Kopf, Rapporteur of the General Affairs Committee.

Mr. KOPF (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in 1948, when the five signatory powers set up the Brussels Treaty Organisation, they included in the Treaty a statement that its members "would make every effort in common to lead their peoples towards a better understanding of the principles which form the basis of their common civilisation and to promote cultural exchanges by conventions between themselves or by other means."

In 1954, the Brussels Treaty was amended, but the Protocol to the new Treaty again contained references to the function of the new Organisation in cultural matters. From the moment of its foundation, however, the original Brussels Treaty Organisation made varied and successful contributions in the cultural field.

It would be going outside the bounds of this Report if I were to try to give even an approximate idea of all these numerous activities, which

*M. Patijn (suite)*

une recommandation de procédure d'un caractère nettement provisoire, dans laquelle nous demandons au Conseil des Ministres de ne prendre aucune mesure concernant le transfert, tant que l'Assemblée n'aura pas eu la possibilité d'en apprécier les mérites, à la lumière du rapport des experts. Telle est exactement la situation dans laquelle nous nous trouvons. Je pense que cette recommandation ne donnera lieu à aucune controverse, étant donné qu'elle ne passe aucun jugement définitif sur le transfert et qu'elle a été adoptée à l'unanimité hier par la Commission des Affaires Générales.

Je demande donc que nous adoptions aujourd'hui cette recommandation, mais que nous ne nous prononcions pas sur celle qui est contenue dans le Document 149. L'Assemblée est donc saisie de la seule recommandation contenue dans le Document 156.

M. le PRESIDENT. — Monsieur le président de la Commission des Affaires Générales propose que la discussion du projet de recommandation contenu dans le Document 149 soit ajournée et que l'Assemblée statue maintenant sur le projet de recommandation et le projet de directive contenus dans le Document 156.

M. SANTERO (*Italie*). — Je demande la parole.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Santero.

M. SANTERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'ai cru comprendre que le président de la Commission nous a dit que nous pouvions discuter le rapport de M. Kopf, mais ne voter que sur la recommandation contenue dans le Document 156 qui nous a été soumise ce matin. C'est ce que j'ai cru comprendre.

De toute façon, je désirerais prendre la parole, même si nous ne devons discuter que la recommandation contenue dans le Document 156.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Kopf.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Je ne sais pas si la suggestion de Monsieur le président de la Commission des Affaires Générales a été bien comprise. M. le président a déclaré au nom de la Commission que celle-ci a décidé de tenir en suspens la

rédaction initiale du projet de recommandation contenu dans le Document 149, mais qu'un autre projet a été déposé, destiné à le remplacer et faisant l'objet du Document 156. C'est ce projet de recommandation sur lequel nous sommes appelés à voter aujourd'hui. Cependant il est bien entendu que ceci ne modifie en rien l'exposé des motifs de la recommandation figurant au Document 149. Je demande la parole en ma qualité de rapporteur afin de rappeler cette justification.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, en ma qualité de co-rapporteur pour la partie relative au domaine social, je m'associe à tout ce qu'a dit M. Kopf et je me réserve de prendre éventuellement la parole.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRESIDENT. — Il n'y a pas d'opposition à la proposition de M. le président de la Commission, que j'ai énoncée il y a quelques instants?...

Il en est donc ainsi décidé.

La parole est à M. Kopf, rapporteur de la Commission des Affaires Générales.

M. KOPF (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs. Lorsqu'en 1948, les cinq puissances signataires du Traité de Bruxelles décidèrent de créer leur organisation, elles stipulèrent, par une disposition insérée dans le texte du traité, que les « parties contractantes associeraient leurs efforts pour amener leurs peuples à une compréhension plus approfondie des principes qui sont à la base de leur civilisation commune, et pour développer leurs échanges culturels, notamment par le moyen de conventions entre elles. »

En 1954, l'Organisation du Traité de Bruxelles a fait l'objet d'une réforme, et dans le texte modifié du traité, les attributions culturelles sont restées au nombre de celles reconnues à la nouvelle organisation. Mais dès ses débuts, la première Organisation du Traité de Bruxelles avait déployé, avec grand succès, une activité très variée, notamment dans le domaine culturel.

Nous dépasserions le cadre du présent rapport en brossant un tableau, même partiel de cette action aussi multiforme. A diverses occa-

*Mr. Kopf (continued)*

the Rapporteur has frequently had occasion to describe to you. I am particularly glad to note that, in the meantime, the work done by W.E.U. in the way of cultural and social co-operation has been the subject of a small pamphlet by Paul Borcier. It came out in November 1959, and copies were sent to all members. My pleasure that this work of W.E.U. has now received a public tribute is tempered only by regret that a eulogy so richly deserved was not forthcoming several years ago and that we have had to wait until now for these achievements to receive proper publicity.

In developing its cultural and social activities W.E.U. has broken fresh ground and made use of new methods. I think it is worth pointing out how original some of these methods have been. Perhaps the best way of bringing this home to you is to remind you of something said by a distinguished member of this Assembly, Mr. Bohy, who has been chairman of a number of committees. He said it was no part of a good chairman's job to get his committee to think as he did; rather was it up to him to get the other members present to express their views and use their own initiative. W.E.U. has followed the same principle and has mainly performed its cultural and social tasks by bringing the representatives of national governments and the experts of the seven countries together and fostering their mutual co-operation. They have been encouraged to work programmes out themselves for subsequent joint study within W.E.U. A "revolving" system was instituted whereby they met in the seven countries in turn and thus made successive contacts with the cultural circles in each. For this purpose a number of committees and sub-committees were formed, consisting of representatives of the national ministries.

Amongst the outstanding activities of the past year, I would like to mention the institution of a Conference of University Rectors, which, as you know, has already met twice, once in Cambridge and once in Dijon.

Meanwhile W.E.U.'s cultural activities have been thrown into the melting-pot by the work

of the government experts called to discuss the "Wigny Plan" in the Spring of this year. The sequel was a Resolution by the Ministers — not those of the WEU Council alone, but the Committee of Ministers of the Council of Europe — to transfer the exercise of W.E.U.'s functions in the cultural and social fields to the Council of Europe. The Resolution did not provide for an actual transfer of competence, as the Ministers had no power to decide that, but it did provide for a transfer of the exercise of this competence to the Council of Europe.

This decision resulted in an exchange of correspondence, in which our former President, Sir James Hutchison, took part. I would be leaving the story incomplete if I did not quote part of the letter which Sir James wrote to the Chairman of the Council of Ministers on 25th May this year. In it he said :

"You will understand that this (the transfer of the exercise of competence in cultural and social matters) represents a very serious infringement of the right of the Assembly of Western European Union to be consulted before any decision, even of principle, is reached concerning a modification of the application of the Treaty of Brussels, to ensure the observance of which the Assembly was set up. This matter will be raised at the forthcoming Session of the Assembly."

Our Assembly has several times discussed the proposed transfer of the exercise of this function and our General Affairs Committee has done its best to consider the arguments for and against it as impartially as possible.

If we are going to discuss the pros and cons now, I would like first to state the arguments which appear to favour such a transfer.

The Ministers reached their decision after the so-called first Wigny Plan had been discussed at length by the government experts from the countries belonging to the Council of Europe. This plan aims at rationalising European organisations. As you know, a number of proposals were then considered ; one was to create a parliamentary body for the Atlantic Community and another was to form a closer link between the

*M. Kopf (suite)*

sions, notre rapporteur nous en a donné une vue d'ensemble. Je constate avec un vif plaisir qu'entretemps, l'effort accompli par l'U.E.O. dans le domaine de la coopération culturelle et sociale a été exposé en une petite brochure de la main de Paul Borcier. Parue en novembre 1959, elle a été adressée à tous les membres de l'organisation. Au plaisir de voir ces activités appréciées à leur juste valeur par le public se mêle toutefois un regret que cette appréciation légitime ne soit pas venue quelques années plus tôt, assurant aux travaux efficaces de l'U.E.O. la publicité qu'ils méritent.

Dans les efforts qu'elle a poursuivis dans les domaines culturel et social, l'U.E.O. s'est engagée dans des voies nouvelles. Il n'est pas sans intérêt de signaler le caractère particulier de ses méthodes actuelles. La meilleure façon de faire comprendre en quoi elles consistent, est peut-être de rappeler ce qu'a dit un de nos honorables collègues, M. Bohy, qui a déjà assuré la présidence à de nombreuses reprises. Il a dit que la tâche d'un bon président n'est nullement d'imposer ses vues à la Commission, mais bien plutôt de faire en sorte que l'opinion de chacun des membres puisse s'exprimer, et de provoquer leurs initiatives. C'est ce principe qu'a suivi l'U.E.O. et c'est pourquoi elle a, dans toute la mesure du possible, réuni pour un travail commun et dans l'intérêt des activités culturelles et sociales, les représentants des gouvernements nationaux et les experts des sept pays. Elle leur a donné la possibilité d'élaborer eux-mêmes des programmes et de les soumettre ensuite à l'U.E.O. pour faire l'objet d'un examen collectif. Elle a instauré un roulement grâce auquel les réunions des Conseillers ont eu lieu à tour de rôle dans chacun des pays membres. Ce procédé a permis de prendre contact alternativement avec les conditions culturelles existant dans chacun des sept pays. A cet effet, elle a créé un certain nombre de commissions et de sous-commissions composées de représentants des ministères nationaux.

Parmi les initiatives importantes de l'année qui vient de s'écouler, il faut citer celle de réunir des conférences de recteurs d'université. Comme vous le savez, deux conférences de cette nature ont eu lieu, l'une à Dijon, l'autre à Cambridge.

Entre-temps, le maintien de la compétence de l'U.E.O. en matière culturelle a été mis en cause,

du fait qu'à la suite des conversations relatives au plan Wigny qui ont eu lieu, au printemps de cette année, entre les experts des gouvernements, les Ministres — non pas seulement les Ministres de l'U.E.O., mais ceux qui s'étaient réunis dans le cadre du Conseil de l'Europe — ont décidé que l'exercice des compétences culturelles et sociales devait être transféré de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe. Cette décision ne prévoit donc pas le transfert des compétences mêmes. Un tel transfert aurait dépassé les pouvoirs des ministres. C'est donc l'exercice de ces compétences qui doit être transféré au Conseil de l'Europe.

Cette décision a donné lieu, par la suite, à un échange de lettres auquel a pris part l'ancien Président de notre Assemblée, Sir James Hutchison. Je serais incomplet si j'omettais de citer une déclaration que le Président Sir James Hutchison avait faite, dans une lettre adressée le 25 mai de cette année au président du Conseil des Ministres :

« Vous concevez que cela — il s'agit du transfert de l'exercice de compétences culturelles et sociales — constitue une très grave violation des droits de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale à être consultée avant qu'une décision, même de principe, ne soit prise concernant toute modification de l'application du Traité de Bruxelles, l'Assemblée ayant été établie pour veiller à ce que soient observées les modalités de cette application. Ce problème sera soulevé lors de la prochaine session de l'Assemblée. »

Notre Assemblée s'est penchée à diverses reprises sur la question du transfert de l'exercice des compétences, et notre Commission des Affaires Générales s'est efforcée d'examiner avec toute l'objectivité possible les raisons qui militent en faveur d'une telle mesure et celles qui s'y opposent.

Lorsqu'on demande aujourd'hui quelles sont ces raisons, je voudrais commencer par exposer celles qui semblent justifier le transfert.

La décision des Ministres se fonde sur les longues négociations qui ont eu lieu entre les experts des gouvernements des Etats membres du Conseil de l'Europe sur ce qu'on a appelé le premier plan Wigny. Celui-ci s'était donné pour tâche de préparer la rationalisation des institutions européennes. Vous savez qu'à l'époque, diverses propositions avaient été envisagées, celle de créer une Assemblée parlementaire de la Com-

*Mr. Kopf (continued)*

Consultative Assembly of the Council of Europe and O.E.E.C. So far, the way to further progress in these directions seems to be blocked.

There was, however, one final idea, that of concentrating cultural and social activities in the Council of Europe, and, after deliberation, the experts advised the Ministers to take a decision to that effect.

So the protracted discussions about rationalising European institutions seem merely to have produced this one modest resolve. There appear to be three arguments for transferring the exercise of competence. These are: rationalisation itself, centralisation and unity.

A few weeks ago in Rome, our Committee was able to exchange views with the Ministers, and in particular with Mr. Pella, Chairman of the Council of Ministers, about these proposals. We were then told that the main reason for the decision had been rationalisation.

What does it imply? Surely that it is more sensible for matters coming within the same domain to be dealt with by one body, instead of by several organisations whose work must be co-ordinated. So the first argument automatically leads on to the second, which is centralisation. There can be no dispute that the cultural matters so far handled by W.E.U. are closely connected with other questions which have been the province of the Council of Europe.

Finally, it is contended that the rationalisation effort justifies the desire that there should be only one body dealing with any clearly defined question. The crying need is to cut down the number of European institutions. We must try to manage with less and concentrate any particular task in the hands of the appropriate existing body.

These arguments are impressive, but when we talk about rationalisation we must be careful not to think merely of simplification. Rather should any proposed rationalisation measure be judged on its merits as an appropriate answer to a specific problem. The Committee, and indeed the Assembly, could apply that criterion more easily if they saw the reports of the experts who for years past have been dealing

with cultural questions at W.E.U. as their government's representatives. Our Committee has therefore repeatedly asked to see the reports of these national experts, which are available in the WEU Secretariat. The request is justifiable and, if complied with, would provide the Committee and the Assembly with important data for an informed opinion as to whether the measure proposed will really produce rationalisation. The Recommendation before us therefore expressed the hope that the national experts' reports would be laid before the Assembly.

But apart from rationalisation there is another question which seems to me to be more important. The manner in which W.E.U. is to perform its duties depends on whether it has a right to exist. It became clear during the discussions of the last few days, and particularly when we were debating the question of co-ordinating policy within the framework of W.E.U., that the Assembly was of one mind in upholding W.E.U.'s continued right to exist, now as before, and in declaring that it intended to preserve that right in future. The debate also showed a general desire for W.E.U.'s activities to be increased. That desire was expressed in a political context, but, it would obviously be absurd to emphasise the need for strengthening our organisation and at the same time rob it of some of its powers. There is no sense in sawing off the very branch on which one is sitting.

We have to consider, therefore, whether our common desire to keep W.E.U. alive does not imply that it must continue to exercise all its functions. Of course it will still be capable of a separate existence even if it ceases to have competence, or the right to exercise competence, in cultural matters. But we have always emphasised the fact that we regard W.E.U. as not merely an alliance of nations, a defensive league of seven powers, since there is also between its members a much stronger and broader link, based not least on the close cultural ties which unite them.

Furthermore, W.E.U. has always stressed that any cultural activities it was exercising were experimental or pilot schemes. It wanted to take the lead, to try out new ways of ensuring cultural co-operation among its seven members, and it has succeeded. Its next aim was to make the results of its work available to the other coun-

*M. Kopf (suite)*

munauté atlantique, celle d'établir une liaison plus étroite entre l'Assemblée Consultative du Conseil de l'Europe et l'O.E.C.E. A cet égard, aucun progrès n'a pu être enregistré à ce jour.

Mais il restait une dernière solution, celle de la concentration des attributions culturelles et sociales au sein du Conseil de l'Europe. C'est la proposition que les experts ont faite aux Ministres.

Cette formule apparaît comme le résultat plutôt modeste des longues tractations qui se sont poursuivies sous le signe de la rationalisation des organisations européennes. On peut, dès lors, considérer la question du transfert de l'exercice des compétences sous trois rapports : celui de la rationalisation proprement dite, celui de l'unification et celui de la systématisation.

Lorsque notre Commission a eu l'occasion, il y a quelques semaines à Rome, d'examiner cette question avec les Ministres et notamment avec le Président Pella, elle a appris que c'était surtout l'idée de rationalisation qui avait inspiré les auteurs de la proposition actuelle.

Qu'est-ce à dire, sinon qu'il vaut mieux que des mesures qui s'appliquent à un domaine particulier soient étudiées par une seule organisation. Et ceci nous amène naturellement à parler de la systématisation. Il est incontestable que la mission culturelle confiée à l'U.E.O. est intimement liée à celles qui relèvent actuellement du Conseil de l'Europe.

Enfin, on pourrait justement souhaiter que, dans le cadre de la rationalisation, il n'y ait qu'une seule institution chargée d'accomplir une mission nettement définie. Il faut remédier à la multiplicité des institutions européennes. Les Européens devraient essayer de s'en tirer avec un plus petit nombre d'institutions et de centraliser les tâches de même nature dans les organisations déjà existantes.

En fait, ce sont là des arguments très plausibles ; mais il ne faudrait pas croire que rationaliser signifie nécessairement simplifier. Avant de procéder à une mesure quelconque de rationalisation, il sera indispensable de se demander si elle constitue vraiment la meilleure façon de résoudre le problème particulier qui se pose. Pour répondre à la question qui nous préoccupe, il faudrait que la Commission et l'Assemblée

soient informées du résultat de l'enquête à laquelle se sont livrés les experts qui coopèrent, depuis des années, comme représentants de leurs gouvernements, à l'action commune déployée par l'U.E.O. dans le domaine culturel. Notre Commission a demandé à plusieurs reprises que lui soient communiqués les rapports que ces experts ont déposés au Secrétariat. C'est un vœu légitime puisque la communication de ces éléments d'appréciation permettrait à la Commission et à l'Assemblée de se prononcer en connaissance de cause sur l'efficacité des mesures de rationalisation qui leur sont proposées. C'est pourquoi le projet qui vous est soumis demande que les avis exprimés par les experts soient communiqués à l'Assemblée.

Cependant, la question de la rationalisation en appelle une autre. Le sens dans lequel l'U.E.O. doit poursuivre ses activités dépend de la question beaucoup plus importante à mes yeux, de savoir si l'existence même de l'U.E.O. se justifie encore. Les discussions de ces derniers jours, et notamment sur la question de la coordination des politiques au sein de l'U.E.O., ont montré que tous les membres de cette Assemblée sont unanimes à reconnaître que notre organisation a toujours sa raison d'être et qu'elle la gardera. Les débats ont même permis de constater le désir de tous les membres de voir renforcer l'activité de l'U.E.O. Il est vrai que ce désir concernait principalement le domaine politique, mais il est évident qu'il serait absurde de vouloir renforcer notre organisation tout en lui enlevant une partie de sa substance. Ce serait scier la branche sur laquelle on est assis.

Il faut donc se demander si notre désir à tous de voir survivre l'U.E.O. n'implique pas la nécessité de lui conserver toutes ses fonctions. Certes, l'U.E.O. sera viable, même si on lui enlève l'exercice de sa fonction culturelle, mais nous n'avons cessé de répéter qu'au delà d'un pacte purement défensif entre les sept pays, elle visait à établir des liens infiniment plus intimes dont le fondement se trouve en dernière analyse dans une civilisation commune aux sept pays membres.

Mais l'U.E.O. a fait valoir aussi qu'en poursuivant son action culturelle, elle a effectué un travail de pionnier. Elle a voulu montrer aux autres la voie à suivre et essayer des méthodes nouvelles dans le cadre restreint des Sept en matière de coopération culturelle, et elle l'a fait avec succès. Ensuite, elle est parvenue à



*Mr. Kopf (continued)*

tries in the Council of Europe, and that, too, it has done. Here is clear proof that specific cultural and social tasks are better and more easily carried out by the Seven, because of the existing links between them, than by the Fifteen.

The conclusion by our members of a partial agreement within the framework of the Council of Europe will make it possible for the Seven to deal with specific cultural and social questions in that framework, if the conditions governing such a partial agreement can be met. One of these conditions is unanimity amongst the members voting, and another an undertaking by the remainder to refrain from handling any matters which are under common consideration by the Seven.

But it seems to me that the political argument is the decisive one. If we wish to strengthen W.E.U., as we all do, we have a real interest in keeping it as active in every field as it has been hitherto. Its vitality has been the reflection of its concern not only with military questions but also with other aspects of human life.

If, contrary to the decision taken by the Ministers, W.E.U. were after all to continue its cultural activities, it would admittedly have to do so in some way which avoids overlapping. There would have to be a clear demarcation line between its activities and those of the Council of Europe. A plan — I do not want to call it a "Cultural Plan" — would have to be agreed between the two organisations whereby each would pursue its tasks in such a way that they complemented, instead of duplicating, each other's work and were not mutually obstructive.

The General Affairs Committee considered these arguments exhaustively, and finally submitted the revised draft Recommendation, contained in Document 156, which invites the Council to re-examine the problem of transferring the exercise of competence.

I do not wish to go into the legal problems involved, but there are a few points I would like to raise. How far can the transfer of the exercise of the competence concerned be reconciled with the Treaty in letter and spirit? To what extent is it an application of the Treaty? To what extent can a resolution not to carry out specified clauses be described as a decision taken in application of the Treaty, which

the Council of Ministers is competent to take? I do not want to insist on the question of whether it is possible to nullify a specific part of our competence by declining the further exercise or application of it, or whether there is not a limit to what can be done in this direction. I refrain from enquiring into these points, but I would express the Committee's view that the Council should be invited to re-examine the problem of the transfer of competence. It should also be asked to take no action in the matter until the Assembly has received reports from W.E.U.'s cultural and social experts on the question of the transfer. Not until they receive these can the Committee and the Assembly give a final decision.

Finally, the Committee proposes that the Assembly agree a draft Order instructing its President to transmit the proposed Recommendation to the Chairman of the Council of Ministers, together with the Explanatory Memorandum appearing in Document 149.

The Committee decided upon these Recommendations not only because it was conscious that our organisation resulted from a specific political and military situation calling for co-operation by our countries in the field of defence, but also because of the even deeper conviction that W.E.U. is founded upon our spiritual and cultural unity.

The PRESIDENT (Translation). — We must now interrupt our debate on the transfer of the social and cultural activities of Western European Union to the Council of Europe, in order to proceed to the various votes as laid down in the Orders of the Day.

We will resume the debate, for which a large number of speakers have given in their names, this afternoon.

## **7. State of European Security**

*(Resumed Debate on the Report of the Committee on Defence Questions and Armaments and on the Supplementary Report and Vote on the draft Recommendations, Doc. 147, Corrigendum and Addendum)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the vote on the draft Recommendation on the state of European security, and the vote on the draft Re-

*M. Kopf (suite)*

faire profiter de ses résultats les autres pays membres du Conseil de l'Europe. Elle a prouvé de la sorte qu'il est plus facile et plus efficace d'entreprendre certaines tâches culturelles et sociales dans le cadre des Sept que dans celui des Quinze.

Il est vrai que la conclusion éventuelle d'un accord partiel au sein du Conseil de l'Europe offre également aux Sept la possibilité d'accomplir certaines tâches d'ordre culturel et social dans le cadre du Conseil de l'Europe. Mais un accord partiel suppose que les membres votants soient unanimes et que les autres renoncent à participer aux activités communes des Sept.

Cependant, c'est le point de vue politique qui me paraît décisif. Si nous entendons renforcer l'U.E.O. — et c'est notre désir — il est indispensable de garder intactes ses fonctions vitales qui ne peuvent se limiter aux activités militaires mais qui doivent continuer à s'étendre à d'autres aspects de la vie humaine.

Or si, contrairement à la décision prise par les Ministres, l'U.E.O. devait poursuivre son activité culturelle, il serait indispensable qu'elle le fasse de manière à éviter les chevauchements. Il faudrait alors qu'elle délimite nettement son champ d'action en établissant, d'accord avec le Conseil de l'Europe, un plan — j'hésite à le qualifier de plan culturel — permettant aux deux organisations de poursuivre leurs travaux d'une façon complémentaire, en évitant de se charger des mêmes tâches ou de se gêner dans leurs efforts.

La Commission des Affaires Générales a étudié avec soin ces divers aspects du problème et c'est pourquoi, dans la recommandation modifiée figurant au Document 156, elle a proposé au Conseil de réexaminer la question du transfert de l'exercice des compétences.

Je m'abstiendrai de toucher ici à des questions juridiques. Néanmoins, je me demande si un tel transfert de l'exercice des compétences répond à l'esprit et la lettre du Traité ; je me demande s'il y a encore application du Traité et dans quelle mesure une décision relative à la non-application de certaines clauses du Traité peut être considérée comme une décision relative à l'application du Traité, relevant de la

compétence du Conseil des Ministres. Je ne veux pas approfondir la question de savoir s'il est permis de paralyser l'action de notre organisation dans un secteur déterminé en renonçant à l'exercice de certains pouvoirs ou en négligeant d'appliquer les dispositions qui s'y rapportent, ou si, au contraire, il faut respecter certaines limites. Je n'insisterai pas sur ces questions, mais je tiens à exprimer l'avis de la Commission qui désire que le Conseil réexamine la question du transfert. En outre, le Conseil ne devrait prendre aucune mesure en cette matière avant que l'Assemblée n'ait eu connaissance des rapports que les experts de l'U.E.O. ont établis à propos du transfert de l'exercice de ces compétences. C'est le seul moyen qui permettra à la Commission et à l'Assemblée de se prononcer en toute objectivité.

Enfin, la Commission propose une directive invitant l'Assemblée à demander à son Président d'adresser au Président du Conseil des Ministres le texte de recommandation accompagné de l'exposé des motifs, tel qu'il figure au Document 149.

Si la Commission a été amenée à vous présenter cette recommandation, c'est parce qu'elle est consciente du fait que notre organisation a vu le jour, non pas uniquement pour parer à une situation politique et militaire nécessitant une étroite collaboration défensive entre nos pays, mais pour affirmer aussi le sentiment profond qui les unit sur le plan spirituel.

M. le PRÉSIDENT. — Nous sommes obligés d'interrompre maintenant le débat sur le transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe occidentale au Conseil de l'Europe, pour procéder aux votes prévus par l'ordre du jour.

Nous reprendrons cet après-midi ce débat, dans lequel de nombreux orateurs sont inscrits.

**7. Etat de la sécurité européenne**

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Questions de Défense et des Armements et du rapport supplémentaire, et vote des projets de recommandation, Doc. 147, Corrigendum et Addendum)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle le vote du projet de recommandation relatif à l'état de la sécurité européenne et le vote du projet de recommandation concernant

*The President (continued)*

commendation on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join Western European Union, Document 147, Corrigendum and Addendum.

I would remind the Assembly that all the Representatives who have given in their names have already spoken. Before proceeding to the vote on the draft Recommendations, I shall call the Rapporteur and after him the Chairman of the Committee.

I call Mr. Mulley, Rapporteur of the Committee.

Mr. MULLEY (*United Kingdom*). — I appreciate very much your kindness in allowing me this final word. A very short speech would be desirable from me, and it would be discourteous if I did not at the outset thank Representatives for their kind references to me and the Report, and secondly, if I did not say something, however shortly, in reply to questions, and on the assurances for which I have been asked. I hope Representatives will understand if I do not deal in detail with many interesting points which are outside the particular question of the approval of Recommendation 1 (a).

Before I come to that Recommendation, I would refer to my speech of yesterday. When I was referring to the question of a rational command structure, I was guilty of a serious lapse in my references to the printing of this document in Strasbourg. I very much regret having said that, and I unreservedly withdraw that reference. I hope the French Representatives, whose position may have been embarrassed in this Assembly, will accept my apology.

I only want to refer to one question mentioned by Mr. Duynstee, as it goes to the roots of the western defence situation. He said that 30 divisions, or even less, might not be adequate to deal with the situation in which we now stand, in respect of NATO and Western European policy, but in terms of effective divisions we have not half that target. In terms of conventional troops, if we were to achieve the target of 30 efficient mobile divisions, we would be doubling the conventional strength of N.A.T.O.

in Europe. Therefore, in putting this forward, we would be concentrating on the 30 divisions.

I believe that would meet the necessities for which we have argued, not only in this Report, but in previous Reports, and would give us a capacity to meet conventional attack with conventional weapons. It is extremely important to make this point, as in all our member countries the number of conventional troops assigned to SACEUR is going down instead of going up.

I would now try to answer the questions which were put — very properly — about paragraph 1 (a) and the proposal that there should be a joint European strategic deterrent. There has been a good deal of confusion, but the responsibility for that is probably to a large extent mine. I would immediately turn to the speech of my distinguished colleague, Mr. James Griffiths, and to the assurance for which he asked. Obviously, we cannot attempt any defence policy in Europe except within the NATO context and framework. I think that is implicit in the Recommendation. We would very much prefer that the general idea we are now putting forward should be adopted within the wider NATO framework, but that is not a matter with which we in W.E.U. can deal constitutionally.

The second point for which Mr. Griffiths sought an assurance, very properly, was that in all questions of nuclear weapons political control must be paramount. That is the unanimous view of the Assembly, and it has been expressed many times, and only recently the Report of the Council of Ministers has confirmed and endorsed that view.

In a most important speech, Mr. Liguard demonstrated my proposition that the English are not very logical, and by relentless French logic he pointed out the great number of difficulties in a much more effective way than I had done. Of course, these difficulties exist, as I said yesterday, but it is beyond our competence here to deal with them, even if we sought, in the few minutes which are left to us, to determine the outlines of this idea.

*M. le Président (suite)*

l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale, Document 147, Corrigendum et Addendum.

Je rappelle que la liste des orateurs inscrits dans la discussion est épuisée. Avant de passer au vote des projets de recommandation, je vais donner successivement la parole au rapporteur et au président de la Commission.

La parole est à M. Mulley, rapporteur de la Commission.

**M. MULLEY (Royaume-Uni)** (Traduction). — Je vous remercie infiniment de me permettre encore ces quelques derniers mots. Je ne veux pas abuser du temps de l'Assemblée, mais je tiens avant tout à remercier les Représentants de l'accueil qu'ils ont bien voulu réserver tant à mon rapport qu'à moi-même. Je voudrais répondre, ne fût-ce que brièvement, aux questions qui m'ont été posées et donner les assurances qu'on attend de moi. J'espère que les Représentants comprendront qu'il ne m'est pas possible de reprendre en détail un certain nombre de points très intéressants, mais malheureusement sans rapport avec l'approbation de la recommandation 1 (a).

Avant d'en arriver à la recommandation proprement dite, je voudrais revenir un instant sur mon discours d'hier. Lorsque j'ai abordé la question d'une structure rationnelle du commandement et de la publication du rapport à Strasbourg, je me suis rendu coupable d'une grave incorrection. Je regrette infiniment d'avoir fait cette remarque et je la retire sans réserve. J'espère que mes collègues français qui auraient pu, pour cette raison, se trouver dans une situation embarrassante au regard de l'Assemblée voudront bien accepter toutes mes excuses.

Je voudrais seulement répondre à une question de M. Duvnstee, puisqu'elle concerne le fond même de la position occidentale. Il nous a dit que 30 divisions ou moins encore pourraient ne pas suffire à faire face à la situation dans laquelle nous nous trouvons actuellement du fait de la politique suivie par l'O.T.A.N. et l'Europe occidentale, mais nous n'avons pas encore atteint la moitié de cet objectif en divisions effectives. En ce qui concerne les forces classiques, pour parvenir à ce chiffre de 30 divisions mobiles

effectives, il nous faudrait doubler les forces européennes classiques de l'O.T.A.N. C'est pourquoi, en faisant cette proposition, nous ne devons pas perdre de vue cet objectif de 30 divisions.

Je crois que cela répondrait aux besoins dont nous avons fait état, non seulement dans ce rapport, mais dans les rapports précédents et nous permettrait de répondre à une attaque classique avec des armements classiques. Il faut absolument insister sur ce point, étant donné que dans tous les pays membres, les effectifs classiques affectés au SACEUR vont en diminuant au lieu d'augmenter.

Je voudrais maintenant essayer de répondre aux questions très pertinentes qui ont été posées à propos du paragraphe 1 (a) et de la proposition préconisant la création en Europe d'une force nucléaire de dissuasion commune. Il y a une certaine confusion à ce sujet, mais sans doute en suis-je grandement responsable. Je voudrais tout de suite parler de l'intervention de mon éminent collègue, M. James Griffiths, et des assurances qu'il m'a demandé de lui donner. De toute évidence, nous ne pouvons envisager de politique européenne de défense hors de l'O.T.A.N. Il me semble que ceci est implicite dans la recommandation. Nous préférons de beaucoup que le principe général que nous proposons soit adopté dans le cadre plus large de l'O.T.A.N., mais c'est là un sujet que nous, à l'U.E.O., ne pouvons régler sur un plan constitutionnel.

Le second point sur lequel M. Griffiths a fort pertinemment demandé une assurance est celui de la nécessité absolue d'un contrôle politique des armements nucléaires. L'Assemblée est unanime à cet égard ; elle a exprimé son point de vue à maintes reprises et le rapport du Conseil des Ministres l'a tout récemment confirmé et adopté.

Au cours de son très important discours, M. Liguard a démontré que j'avais raison en déclarant que les Anglais n'étaient pas très logiques et il a souligné avec son implacable logique française, et beaucoup mieux que je ne l'eusse fait moi-même, les nombreuses difficultés qui nous attendent. Bien entendu, comme je l'ai dit hier, ces difficultés existent, mais il ne nous appartient pas de les résoudre ici, alors même que nous tenterions d'esquisser les grandes lignes de cette idée pendant les quelques minutes qui nous restent encore.

*Mr. Mulley (continued)*

I believe the problem is really on the wrong basis. The problem of nuclear weapons is not one of production. I believe that both in the West and in the East there is already more than enough to blow the whole world up three or four times over. The military problem is concerned with the means of delivery of aeroplanes and missiles — with which we are not here concerned; while the political problem is one of control and participation by the nations whose policies within the Alliance are determined to such an extent by the nuclear strategic deterrent that they should be able to participate in the political decisions involved. In short, what we are putting forward is the principle that in Europe, and indeed in N.A.T.O., we cannot afford independent foreign policies and independent defence policies. This proposal has already been put across to the world. It was put really effectively by the British Prime Minister when he came back from the discussions that he had with President Eisenhower in America in October, 1957. Mr. Macmillan said: "The time has passed when countries, however strong, can follow independent policies." The same point was clearly made in the joint communiqué issued.

That is the proposition that we are putting forward today, the principle that all members of the Alliance should be able to participate in the decisions that nuclear policy involves because that policy is three-quarters of the defence of the West at least; that is the question we ought to decide. There need be no question of common nuclear production; we are not saying that the United Kingdom should share atomic secrets with the other members of the Seven, or that we should share around the bombs and warheads, so many to this country and so many to that. If I wanted to say this I would do so much more explicitly.

In paragraph 47 will be found the two questions and the two points of view. I would confine my reference to them to the last sentence of the paragraph, which is:

"It could also be the beginning of a truly European approach to both foreign policy and defence about which so much has been

said in the last fifteen years and so little achieved."

The Council of Ministers in putting forward a plan may be able also to deal with the vexed question of research and development, but we cannot go into those details now. If we can achieve joint political control in principle here we shall be making a great step forward. In June, 1958, the Assembly passed a Recommendation to the Council of Ministers that it should:

"examine the machinery that would be required for exercising effective joint power of decision over the strategic employment of nuclear weapons in the possession of member countries as a first step towards the establishment of such joint power of decision within N.A.T.O."

I can think of many ways in which this could be done. It is certainly not for me to put a personal view now. However, I also certainly believe that this could also be a step towards reducing the spread of nuclear weapons, which is a point of view already set out within the Recommendation itself.

Representatives may well say "We are asked to vote for a principle. What about the detail?" Surely the part of the Recommendation dealing with disarmament commands the support of all of us. But that also represents voting for a principle. The whole question of the disarmament agreement that we all want to come depends on the details, to the extent of conventional and nuclear weapons, to the extent of, and the satisfaction we feel about, the arrangements for inspection and control. I believe we shall one day achieve this with discussion with the other side. Surely we ourselves can have confidence, and if we accept the principle — the principle which I understand by "interdependence" — we can resolve the very thorny technical problems involved in this approach to nuclear weapons.

Certainly, I would not put forward this idea — I have in mind here what Mr. Griffiths and Admiral Hughes Hallett and others have said — if I thought for a moment it would stand be-

*M. Mulley (suite)*

Je crois qu'en fait la question est mal posée. Le problème des armements nucléaires n'est pas un problème de production. Je suppose qu'il y a suffisamment d'armes nucléaires à l'Est comme à l'Ouest pour faire sauter au moins trois ou quatre fois la terre entière. Le problème militaire a trait aux moyens d'acheminement, aux avions et aux engins téléguidés et ne nous concerne aucunement. En revanche, le problème politique se rapporte au contrôle et à la participation des pays dont la politique au sein de l'Alliance est déterminée à tel point par la force de dissuasion stratégique nucléaire qu'ils devraient être en mesure de participer aux décisions politiques s'y rapportant. En résumé, ce que nous voulons dire, c'est qu'en Europe et même à l'O.T.A.N., nous ne pouvons nous permettre d'avoir une politique étrangère et une politique de défense indépendantes. Nous avons déjà essayé de faire admettre ce principe au monde. Il a été officiellement exposé par le Premier Ministre britannique, après ses entretiens avec le Président Eisenhower, aux Etats-Unis, en octobre 1957. M. Macmillan a dit : « Les temps sont révolus où des pays, aussi forts soient-ils, peuvent poursuivre une politique indépendante ». Ce même principe a été clairement énoncé dans le communiqué commun publié à l'issue de ces entretiens.

Telle est donc la proposition que nous présentons aujourd'hui : le principe d'une participation de tous les membres de l'Alliance aux décisions prises en matière de politique nucléaire, car cette politique intéresse les trois quarts au moins de la défense occidentale. C'est sur ce point que nous devons nous prononcer. Il n'y a nul besoin d'étudier la question d'une production en commun des armements nucléaires ; nous ne prétendons pas que le Royaume-Uni doive partager les secrets atomiques avec les autres pays membres des Sept, ni que nous devions répartir les bombes et les ogives nucléaires, à raison de tant de bombes et d'ogives par pays. Si c'était cela que j'avais voulu dire je me serais exprimé de façon beaucoup plus explicite.

Le paragraphe 47 du rapport fait état de deux questions et de deux points de vue. Je m'en tiendrai à la dernière phrase de ce paragraphe :

« Cela pourrait également marquer l'avènement d'une conception véritablement européenne de la politique étrangère et de la

défense, dont on a tant parlé — mais qui a donné de si maigres résultats — au cours des quinze dernières années. »

Le Conseil des Ministres, en présentant un plan d'action sera peut-être ainsi en mesure de traiter la question épineuse de la recherche et de la mise au point, mais nous ne pouvons entrer maintenant dans ces détails. Si nous parvenons à faire accepter ici le principe d'un contrôle politique commun, nous aurons déjà fait un grand pas. En juin 1958, l'Assemblée a adressé une recommandation au Conseil des Ministres, lui demandant :

« d'étudier la procédure que demanderait l'exercice d'un pouvoir de décision commun efficace concernant l'emploi stratégique des armes nucléaires en possession des pays membres, destinée à faciliter la mise au point d'un tel pouvoir de décision dans le cadre de l'O.T.A.N. »

Je vois mille manières de parvenir à ce résultat. Il ne m'appartient certes pas de vous donner maintenant un avis personnel. J'estime cependant que nous pourrions ainsi parvenir à freiner une généralisation des armes nucléaires, point de vue déjà exprimé dans la recommandation même.

Les Représentants seraient en droit de dire : « On nous demande de voter un principe, mais quelles en seraient les modalités d'application ? » Il ne fait pas de doute que la partie de la recommandation qui traite du désarmement recueille notre approbation unanime. Mais cela revient aussi à voter sur un principe. Toute la question de l'accord du désarmement auquel nous voulons parvenir dépend d'un certain nombre de détails, de la quantité d'armements classiques et nucléaires, de la portée des accords relatifs à l'inspection et au contrôle, et de la mesure dans laquelle nous serons satisfaits de ces accords. Je pense que nous y parviendrons un jour grâce à des discussions avec la partie adverse. Nous pouvons sans aucun doute avoir confiance et si nous acceptons ce principe — je veux dire le principe de l'« interdépendance » — nous pourrions résoudre les problèmes techniques très épineux que posent les armements nucléaires.

Certes, me souvenant des remarques faites à ce sujet par M. Griffiths, l'amiral Hughes Hallett et d'autres encore, je ne soumettrais pas cette idée si je pensais un seul instant qu'elle

*Mr. Mulley (continued)*

tween Great Britain, America, Europe and the summit. I believe if this approach to a common defence and foreign policy in the NATO Alliance which I am putting forward could be accepted unanimously it would bring us nearer not only the summit but agreement at that summit. I hope, therefore, that the Assembly will excuse my not having taken up numerous points of detail and will accept the principle which I have tried to enunciate.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Fens.

Mr. FENS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I had planned to use these last few words you have allowed me as Chairman of the Committee to return to paragraph 1 (a) of the Recommendation. But since the Rapporteur, Mr. Mulley, has explained the aims of the Report so ably, there is really no need for me to spend any more time on it.

I would just like to say, though, that I am in complete agreement with Mr. Mulley when he says that paragraph 1 (a) is essentially a question of principle.

As he said, we are asking for nothing new in this Recommendation. Mr. Mulley referred to Recommendation No. 23, paragraph 3, in which we asked the Council to adopt the principle and if possible put it into practice. It is not for the Assembly, I feel, to work out the details. Our job is to advise on the principle and to forward a Recommendation to the Council. It is for the Council to work out the details if it accepts the principle, and thus we need not go into them now. It is in any case useful to have discussed the principle. Mr. Liquard's questions are very relevant to any future examination of the problem.

If we all agree on the principle, it will be forwarded to the Council, whose task will then be to adopt it and consider how it may best be implemented. The Council will doubtless wish to note the points raised in the course of our discussions, since they help to explain the opinion we have expressed.

I would be failing in my duty as Chairman of the Committee if I did not express my sincere thanks to the Rapporteur for the work he has done for us. As a former Rapporteur of this Committee, I know the enormous amount of work entailed in drafting such a Report. Mr. Mulley's staying power in drafting three in succession deserves all our admiration.

I wonder what will happen to the Report once it has been approved by the Assembly. I hope it has a better fate than Recommendation No. 35. I was unable to discuss this point at any length when Mr. Pella was present, as the Bureau thought it would be better if I brought it up during the debate on the Report. It seems to me that if, as has happened in the case of Document 150, we are given incomplete answers, or even no answer at all, to Recommendations we forward to Ministers, the work we do first in Committee and then in the Assembly ceases to have any point. Our job is to submit Recommendations to Ministers, that is, to the Council, and it is the Council's job at least to examine them. If the Ministers do not agree with a Recommendation, they are perfectly entitled to say so, but it is not part of their duty to give meaningless replies.

I would like to return for a few moments to paragraphs 2 and 3 of the Ministers' reply to Recommendation No. 35.

In paragraph 2 we had asked them:

"to inform the Committee on Defence Questions and Armaments of the plans proposed to furnish SACEUR with the stated minimum of thirty divisions, or equivalent forces."

To this the Council replied :

"The minimum essential forces for defence of the NATO area for the period 1958-1963 have been estimated and proposed contributions referred to the countries of the Alliance. The Standing Group feels that it should not, for reasons of security, reveal detailed plans for the build-up or maintenance of these force levels. The annual review process provides a periodic re-appraisal of the national assignment of forces to meet minimum essential force requirements."

*M. Mulley (suite)*

puisse s'interposer entre la Grande-Bretagne, l'Amérique, l'Europe et une conférence au sommet. J'estime que si nous parvenions à accepter à l'unanimité cette conception d'une politique de défense et d'une politique étrangère communes dans le cadre de l'Alliance Atlantique, non seulement nous nous rapprocherions d'une conférence au sommet, mais aussi d'un accord au sommet. J'espère donc que l'Assemblée voudra bien m'excuser de n'avoir pas abordé les très nombreux points de détail qui ont été soulevés et qu'elle acceptera le principe que j'ai essayé d'énoncer.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Fens.

M. FENS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'avais l'intention de profiter du dernier tour de parole que vous m'accorderiez en ma qualité de président de la Commission, pour revenir sur l'alinéa 1 (a) de la recommandation. Mais comme M. Mulley vient de préciser avec tant de talent la portée de son rapport, il n'est plus nécessaire, je crois, de s'étendre longuement sur ce point.

Je me bornerai à dire que j'approuve entièrement le rapporteur lorsqu'à l'alinéa 1 (a), il insiste sur la question de principe.

Ainsi que M. Mulley l'a déjà expliqué, cette recommandation ne contient, en réalité, rien de nouveau. M. Mulley s'est référé à la Recommandation n° 23, dont le paragraphe 3 demandait déjà au Conseil d'accepter le principe de cette réforme et, le cas échéant, de le mettre en œuvre. Moi non plus, je ne crois pas qu'il appartient à l'Assemblée de fixer les modalités d'application. Nous donnons notre avis sur le principe et nous le soumettons au Conseil. C'est au Conseil qu'il incombe de donner, s'il estime pouvoir s'y rallier, une suite pratique au principe énoncé ; il n'est pas nécessaire, en ce moment, d'entrer dans les détails. Mais la discussion du principe même a été utile. Toutes les questions posées par M. Liguard sont particulièrement importantes pour l'étude éventuelle du problème soulevé.

Si nous acceptons ce principe, il sera transmis au Conseil. Celui-ci peut l'adopter et l'approfondir en vue de sa mise en œuvre. Le Conseil a tout avantage à connaître les arguments invoqués au cours de nos discussions, car ils éclairent la portée de l'avis donné.

Je failirais à mon devoir de président de la Commission si je ne remerciais, tout d'abord, le rapporteur pour le travail qu'il s'est imposé. J'ai été, moi-même, rapporteur de cette Commission. Je connais la somme d'efforts qu'exige la rédaction d'un rapport. Aussi M. Mulley qui, pour la troisième fois de suite, a assumé cette tâche, a-t-il droit à tous nos éloges pour l'endurance exceptionnelle dont il a fait preuve.

Je me demande quel sera le sort réservé au rapport après son approbation par l'Assemblée. Espérons que la recommandation que nous allons voter, aura plus de succès que la Recommandation n° 35. Je n'ai pas eu l'occasion de m'étendre sur ces difficultés en présence de M. le Ministre Pella, le Bureau ayant estimé préférable que j'en parlasse au cours de la discussion du rapport. Si, chaque fois que nous adressons une recommandation aux Ministres, ceux-ci ne nous donnent qu'une réponse partielle ou ne nous répondent pas du tout, comme ce fut le cas pour le Document 150, le travail que nous faisons, en commission d'abord, au sein de l'Assemblée, ensuite, n'a plus, je crois, aucun sens. Car c'est notre tâche d'adresser des recommandations au Conseil des Ministres, comme il appartient au Conseil de les étudier, pour le moins. Si, parmi ces recommandations, il y en a une que le Conseil ne peut approuver, il a parfaitement le droit de le dire. Mais il ne peut se contenter de donner des réponses sans signification aucune.

Arrêtons-nous un instant aux réponses que les Ministres ont faites aux points 2 et 3 de la Recommandation n° 35.

Nous avons demandé au point 2 :

« D'informer la Commission des Questions de Défense et des Armements des plans proposés pour fournir au SACEUR le minimum de trente divisions prévu, ou des forces équivalentes. »

Voici la réponse du Conseil :

« Les forces minimum essentielles à la défense des territoires couverts par l'O.T.A.N. durant la période 1958-1963 ont été évaluées, et les contributions correspondantes soumises aux pays membres de l'Alliance. Le Groupe permanent ne croit pas pouvoir, pour des raisons de sécurité, révéler le détail des plans de constitution ou de maintien de ces niveaux de forces. La procédure de l'examen annuel permet de réévaluer périodiquement l'affectation nationale des forces afin de répondre aux besoins minimum essentiels. »



*Mr. Fens (continued)*

Mr. President, at the risk of appearing disrespectful to the Council, I say that is a childish answer. Anyone who reads the papers knows what measures have been taken. In any case, what we asked the Council for was their views on the thirty divisions. But it seems they did not think that question worth answering.

The third paragraph of the Recommendation reads :

"To take the initiative within N.A.T.O. to establish priorities, so that western defence forces on land, sea and air, shall be adequate to deter an aggressor from limited action prompted by the prospect of easy gains, and that N.A.T.O. should not rely mainly on the ultimate strategic deterrent."

The Council's reply to this was :

"The NATO military authorities feel strongly that the maintenance of adequate shield forces is an essential part of NATO strategy."

That was not what we asked. We asked whether the Council would be prepared to establish priorities. To this we have had no reply.

Perhaps the Council will accuse us of splitting hairs. I may say that I, as Chairman of the Committee, consider this situation very disturbing. When, in the interests of all concerned, the Committee and Rapporteur take the trouble to raise certain questions, and when the Council come back with replies such as these, I think it is time for us to consider whether it is worth while our continuing with this procedure.

It was once said that the Assembly, by its lack of interest in its task, was digging both its own grave and that of W.E.U. Whilst on the subject of grave-diggers, Mr. President, I might add that to give replies of this sort is as good as digging W.E.U.'s grave.

Finally, I would like to say how very grateful I am to the Assembly for the way this debate has proceeded. There have, of course, been differences of opinion. There have been moments when the thought went through my mind that it

might perhaps have been better to discuss this kind of question at home in our own parliaments. On the whole, though, I found the general atmosphere of the debate, which after all dealt with controversial points, very good. I ask the Assembly to adopt the Recommendation.

The PRESIDENT (Translation). — The debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote first on the draft Recommendation on the state of European security contained in Document 147 as amended by the Corrigendum.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

I will now ask the Assembly to vote by roll-call.

The roll-call will begin with Mr. Bourgoïn.

The voting is open.

*(A vote by roll-call was then taken)*

Does any other Representative wish to vote ? . . .

The voting is closed.

The result of the vote is as follows<sup>1</sup> :

Ayes . . . . .	42
Noes . . . . .	9
Abstentions . . . . .	16

*The draft Recommendation as amended is therefore adopted with the required majority<sup>2</sup>.*

I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation contained in the Addendum to Document 147 on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join W.E.U.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

A vote by roll-call will now be taken.

1. See page 31.

2. See page 36.

M. Fens (suite)

Monsieur le Président, cette réponse — peut-être est-ce irrespectueux à l'égard du Conseil — je la trouve vraiment enfantine. Tout le monde a pu lire dans les journaux quelles sont les mesures qui ont été prises. D'autre part, nous avons demandé au Conseil ce qu'il pensait du minimum de trente divisions. Il n'a pas cru devoir nous répondre.

Le point 3 de la Recommandation n° 35 était libellé comme suit :

« De prendre l'initiative d'établir un ordre de priorités dans le cadre de l'O.T.A.N., afin que les forces de défense occidentales soient à même de dissuader l'adversaire d'entreprendre une action limitée dans l'espoir d'obtenir facilement des avantages, et que l'O.T.A.N. ne compte pas principalement sur les moyens ultimes de prévention stratégiques. »

Et que répond le Conseil ?

« Les autorités militaires de l'O.T.A.N. sont convaincues que le maintien de forces de bouclier suffisantes constitue une partie essentielle de la stratégie de l'O.T.A.N. »

Ce n'est pas cela que nous avons demandé. Nous voulions savoir si le Conseil était disposé à établir un ordre de priorités. Sur ce point, nous n'avons pas obtenu de réponse.

Le Conseil me reprochera peut-être d'ergoter. Mais, en ma qualité de président de la Commission, je tiens à déclarer que l'attitude du Conseil m'inquiète. Lorsque la Commission et le rapporteur s'attachent, dans l'intérêt général, à mettre en évidence certains problèmes, et que le Conseil nous répond avec pareille désinvolture, il faut se demander, je crois, s'il vaut la peine de continuer dans cette voie.

On dit parfois que l'Assemblée, en manifestant trop d'intérêt pour sa mission, creuse sa propre tombe en même temps que celle de l'U.E.O. Parlons de fossoyeurs, Monsieur le Président ! C'est par des réponses de ce genre qu'on finira par creuser la tombe de l'U.E.O.

Je voudrais, enfin, dire à l'Assemblée combien je me réjouis de la qualité des débats qui viennent de se dérouler. Il y a eu, évidemment, des divergences de vue. Et, à certains moments, j'ai pensé qu'il eût été préférable de discuter de ces ques-

tions devant nos parlements nationaux. Mais dans l'ensemble, et malgré les points controversés, le ton des débats a été très digne. J'invite l'Assemblée à adopter la recommandation qui lui est soumise.

M. le PRÉSIDENT. — La discussion est close.

Je consulte d'abord l'Assemblée sur le projet de recommandation relatif à l'état de la sécurité européenne, contenu dans le Document 147 et modifié par un corrigendum.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Il y a lieu de procéder à un vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Bourgoin.

Le scrutin est ouvert.

(Il est procédé à un vote par appel nominal)

Personne ne demande plus à voter ? ...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin<sup>1</sup> :

Pour .....	42
Contre .....	9
Abstentions .....	16

Le projet de recommandation tel qu'il a été amendé est donc adopté à la majorité requise<sup>2</sup>.

L'Assemblée doit maintenant se prononcer sur le projet de recommandation contenu dans l'addendum au Document 147, relatif à l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'U.E.O.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Nous allons procéder à un vote par appel nominal.

1. Voir page 31.

2. Voir page 36.

*The President (continued)*

The roll-call will begin with Mr. Bourgoïn.

The voting is open.

*(A vote by roll-call was then taken)*

Does any other Representative wish to vote ? . . .

The voting is closed.

The result of the vote is as follows<sup>1</sup> :

Ayes . . . . .	58
Noes . . . . .	0
Abstentions . . . . .	7

*The draft Recommendation is therefore adopted with the required majority<sup>2</sup>.*

**8. Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty**

*(Vote on the draft Recommendation, Doc. 146)*

The PRESIDENT (Translation). — I will now ask the Assembly to vote on the draft Recommendation contained in Document 146 that we debated this morning.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

I will now ask the Assembly to vote by roll-call.

The roll-call will begin with Mr. Bourgoïn.

The voting is open.

*(A vote by roll-call was then taken)*

Does any other Representative wish to vote ? . . .

The voting is closed.

The result of the vote is as follows<sup>3</sup> :

1. See page 32.  
2. See page 37.  
3. See page 33.

Ayes . . . . .	57
Noes . . . . .	4
Abstentions . . . . .	3

*The draft Recommendation is therefore adopted with the required majority<sup>1</sup>.*

**9. Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure**

*(Debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges, Doc. 154)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Rules of Procedure and Privileges on the amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure, Document 154.

I would remind the Assembly that, in accordance with Rule 51, paragraph 3 of the Rules of Procedure, the debate must be concerned only with the relevant texts.

I call Mr. Schmal, Rapporteur of the Committee on Rules of Procedure and Privileges.

Mr. SCHMAL (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, I can dispose of this matter very quickly for the problem is a simple one. Should the Working Party hitherto responsible for liaison with the national parliaments now become a standing committee ?

As the Assembly knows from the relevant documents, the Committee's first instinct is to advise against it. Consequently, it is recommended that the proposal be rejected.

In these circumstances, I think there is nothing else I need add.

The PRESIDENT (Translation). — The view of the Committee then is that the Motion for a Resolution tabled by Mr. Kühn and others is unnecessary.

Are there any objections to the conclusions of the Committee on Rules of Procedure and Privileges ? . . .

The Committee's conclusions are therefore adopted.

1. See page 38.

*M. le Président (suite)*

L'appel commencera par le nom de M. Bourgoïn.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé à un vote par appel nominal)*

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici les résultats du scrutin <sup>1</sup> :

Pour .....	58
Contre .....	0
Abstentions .....	7

*Le projet de recommandation est donc adopté à la majorité requise <sup>2</sup>.*

**8. Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié**

*(Vote du projet de recommandation, Doc. 146)*

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 146, que nous avons discuté ce matin.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble du projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité des suffrages exprimés.

Il y a lieu de procéder à un vote par appel nominal.

L'appel commencera par le nom de M. Bourgoïn.

Le scrutin est ouvert.

*(Il est procédé à un vote par appel nominal)*

Personne ne demande plus à voter ?...

Le scrutin est clos.

Voici le résultat du scrutin <sup>3</sup> :

1. Voir page 32.

2. Voir page 37.

3. Voir page 33.

Pour .....	57
Contre .....	4
Abstentions .....	3

*Le projet de recommandation est donc adopté à la majorité requise <sup>1</sup>.*

**9. Modification de l'article 39 du Règlement**

*(Discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités, Doc. 154)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission du Règlement et des Immunités sur la modification de l'article 39 du Règlement de l'Assemblée, Document 154.

Je rappelle que, conformément au paragraphe 3 de l'article 51 du Règlement, la discussion ne peut porter que sur les textes.

La parole est à M. Schmal, rapporteur de la Commission du Règlement et des Immunités.

M. SCHMAL (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, il ne faudra pas beaucoup de temps pour régler cette question, car au fond, elle est très simple : il s'agit de savoir si le Groupe de Travail actuellement chargé d'assurer la liaison avec les parlements nationaux, doit être transformé en commission permanente.

L'Assemblée sait déjà, sur le vu des documents, que la Commission a répondu par la négative. En conséquence, il y a lieu de renoncer à la réforme proposée.

Dans ces conditions, je puis me borner à cette seule observation.

M. le PRÉSIDENT. — La Commission conclut qu'il n'y a pas lieu de donner suite à la proposition de résolution présentée par M. Kühn et plusieurs de ses collègues.

Il n'y a pas d'opposition aux conclusions de la Commission du Règlement ?...

Les conclusions de la Commission sont adoptées.

1. Voir page 38.

### 10. *Date, time and Orders of the Day of the next Sitting*

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly hold its next public Sitting this afternoon, Thursday, 3rd December, at 3 o'clock, with the following Orders of the Day :

1. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation and draft Order, Documents 149 and 156).
2. Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, and Vote on the draft Budget, Document 143).
3. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959 (Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Document 151).
4. Reform of present methods of approving the Assembly's Budget :
  - (a) Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37, Document 150 ;

- (b) Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Document 155.
5. Action taken on Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session (Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Document 153).
6. Additions to the Agenda and references to Committee :
  - (a) Motion for a Recommendation tabled by Mr. Bourgoïn and several of his colleagues for the harmonisation of basic military training doctrines, Document 157 ;
  - (b) Motion for a Recommendation tabled by Mr. Cadorna and several of his colleagues on the review of the proper rôle and status of reserve and territorial forces at the present time, Document 158.

Are there any objections ? . . .

The Orders of the Day are therefore agreed to.

Does anyone wish to speak ? . . .

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 11.40 a.m.)*

**10. Date, heure et ordre du jour  
de la prochaine séance**

M. le PRÉSIDENT. — Je propose à l'Assemblée de tenir sa prochaine séance publique cet après-midi, jeudi 3 décembre, à 15 heures, avec l'ordre du jour suivant :

1. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation et du projet de directive, Documents 149 et 156).
2. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Document 143).
3. Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1959 (Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet d'avis, Document 151).
4. Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée :
  - (a) Discussion de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 37, Document 150 ;

(b) Renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues, Document 155.

5. Suite donnée aux recommandations votées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Cinquième session ordinaire (Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Document 153).
6. Inscriptions à l'ordre du jour de l'Assemblée et renvois en commission :
  - (a) de la proposition de recommandation présentée par M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues sur l'harmonisation des principes d'instruction militaire de base, Document 157 ;
  - (b) de la proposition de recommandation présentée par M. Cadorna et plusieurs de ses collègues sur le rôle et l'état qui doivent être ceux des forces de réserves et des forces territoriales à l'heure actuelle, Document 158.

Il n'y a pas d'opposition ? ...

L'ordre du jour est ainsi adopté.

Personne ne demande la parole ? ...

La séance est levée.

*(La séance est levée à 11 h. 40)*

# THIRTEENTH SITTING

Thursday, 3rd December, 1959

## SUMMARY

1. Adoption of the Minutes.
2. Attendance Register.
3. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe (*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation and draft Order, Docs. 149 and 156*).  
*Speakers*: The President, Mr. Santero, Mr. Kirk, Mr. Zimmer, Mr. Montini, Mr. Vos.
  - (a) *Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37, Doc. 150*;
  - (b) *Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Doc. 155.**Speakers*: The President, Mr. Molter.
4. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143*).  
*Speakers*: The President, Mr. Legaret (*Chairman and Rapporteur*), Mr. Molter.
5. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143*).  
Reform of present methods of approving the Assembly's Budget:
  6. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959 (*Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Doc. 151*).  
*Speakers*: The President, Mr. Linden (*Rapporteur*).
  7. Action taken on Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of the Fifth Ordinary Session (*Debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments, Doc. 153*).  
*Speakers*: The President, Mme Hubert (*Chairman of the Working Party*).
  8. Additions to the Agenda and references to Committee.
  9. Texts to be sent to National Parliaments.
  10. Date and venue of the First Part of the Sixth Ordinary Session.
  11. Close of the Session.

*The Sitting was opened at 3.10 p.m., with Mr. Bohy, Vice-President of the Assembly, in the Chair.*

The PRESIDENT (Translation). — The Sitting is open.

### 1. Adoption of the Minutes

The PRESIDENT (Translation). — In accordance with Rule 21 of the Rules of Procedure, the Minutes of Proceedings of the previous Sitting have been distributed.

Are there any comments?...

*The Minutes are agreed to.*

### 2. Attendance Register

The PRESIDENT (Translation). — The names of Substitutes attending the present Sitting have been posted up. The list of Representatives present will be published as an Appendix to the Minutes of Proceedings<sup>1</sup>.

1. See page 42.

### 3. Transfer of Cultural and Social Activities of Western European Union to the Council of Europe

(*Resumed Debate on the Report of the General Affairs Committee and Vote on the draft Recommendation, and draft Order, Docs. 149 and 156*)

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the resumed debate on the Report of the General Affairs Committee on the transfer of the social and cultural activities of Western European Union to the Council of Europe.

This morning the Assembly heard the Chairman and the Rapporteur of the Committee.

I will now call on Mr. Santero to open the debate.

Mr. SANTERO (*Italy*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, I have read carefully and with much interest Mr. Kopf's

# TREIZIÈME SÉANCE

Jeudi 3 décembre 1959

## SOMMAIRE

1. Adoption du procès verbal.
2. Présences.
3. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe (*Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation et du projet de directive*, Docs. 149 et 156).  
*Interviennent* : le Président, M. Santero, M. Kirk, M. Zimmer, M. Montini, M. Vos.
4. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget*, Doc. 143).  
*Interviennent* : le Président, M. Legaret (*président et rapporteur*), M. Molter.
5. Projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget*, Doc. 143).  
Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée.
- (a) *Discussion de la réponse du Conseil à la Recommandation n° 37*, Doc. 150 ;
- (b) *Renvoi en commission de la proposition de recommandation présentée par Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues*, Doc. 155.  
*Intervient* : le Président, M. Molter.
6. Budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1959 (*Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet d'avis*, Doc. 151).  
*Intervient* : le Président, M. Linden (*rapporteur*).
7. Suite donnée aux recommandations votées par l'Assemblée au cours de la première partie de la Cinquième session ordinaire (*Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux*, Doc. 153).  
*Intervient* : le Président, Mme Hubert (*président du Groupe de Travail*).
8. Inscriptions à l'ordre du jour et renvois en commission.
9. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés.
10. Date et lieu de la première partie de la Sixième session ordinaire.
11. Clôture de la Session.

*La séance est ouverte à 15 h. 10, sous la présidence de M. Bohy, Vice-Président de l'Assemblée.*

M. le PRÉSIDENT. — La séance est ouverte.

### 1. Adoption du procès-verbal

M. le PRÉSIDENT. — Conformément à l'article 21 du Règlement, le procès-verbal de la précédente séance a été distribué.

Il n'y a pas d'observations ?...

*Le procès-verbal est adopté.*

### 2. Présences

M. le PRÉSIDENT. — Les noms des Suppléants siégeant à la présente séance ont été affichés. La liste de présence sera annexée au procès-verbal<sup>1</sup>.

1. Voir page 42.

### 3. Transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe

*(Suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales et vote du projet de recommandation et du projet de directive, Docs. 149 et 156)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la suite de la discussion du rapport de la Commission des Affaires Générales sur le transfert des activités culturelles et sociales de l'Union de l'Europe Occidentale au Conseil de l'Europe.

L'Assemblée a entendu ce matin le président et le rapporteur de la Commission.

Dans la discussion, la parole est à M. Santero.

M. SANTERO (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, chers collègues, j'ai lu avec beaucoup de soin et d'intérêt le rapport très



*Mr. Santero (continued)*

comprehensive Report and this morning I listened to his speech, but I confess that all his arguments have failed to convince me, and I cannot approve the Recommendation on which we are being asked to vote.

I do not agree with the Recommendation in Document 149, because it expresses the wish that the cultural and social activities of W.E.U. should not be transferred to the Council of Europe but remain within the framework of W.E.U., and invites the Council of Ministers to re-examine the problem of the transfer. Nor can I approve a vote for the Recommendation in Document 156, even though it has been amended, because it contains the same idea and also invites the Council of Ministers to re-examine the question of the transfer.

A request for the re-examination of this problem obviously means that we want to see it solved not in the way proposed by the Ministers in April 1959, but in the opposite sense, and therefore this Recommendation is really the same as the first. I would like to add at once that I am not one of those — fortunately few in number — who think it would be a good thing to put W.E.U. into cold storage. I believe, on the contrary, W.E.U. has a very important task to perform in the political, as well as the military field. However, this does not alter the fact that when we are given an opportunity of advancing a little way towards the famous rationalisation that has been on our agenda for the last two or three years, we should grasp it. I fully appreciate the great services the Committees of Experts of W.E.U. (Social Committee, Cultural Committee and Public Health Committee) have rendered throughout the history of our organisation, but this does not mean that we ought to deprive ourselves of the right — I might almost call it a duty — to profit by our experiences of the last few years and make such changes as we consider advisable in the interests of our work.

Neither Mr. Kopf's comprehensive Report nor the pamphlet distributed to us which I heard praised, quite rightly, this morning, have convinced me that there are any special working methods that could not be transferred to the Committees of Experts of the Council of Europe. Nor have I found any results of the work of these Committees that we could not hope might

be transferred to the member States of the Council of Europe. On the other hand, I have come across some encouraging information. At one point in this Report it is mentioned that certain rather special meetings, such as the Conference of University Rectors at Dijon, are attended by representatives of many of the member States of the Council of Europe outside the Seven. The same can be said of the meetings of all the Committees already attended by these member States other than the Seven.

In actual fact, the perusal of these documents has rather confirmed my conviction that the transfer of the cultural and social activities of W.E.U. would be an advantage in the sense that, by specialising as much as possible and rationalising the work of our Assemblies, their authority and usefulness would be enhanced. On the other hand, I fully agree with the Rapporteur and with that part of the Recommendation which criticises the Council of Ministers for not having consulted our Assembly at the proper time, namely during their preliminary study of the rationalisation of these WEU activities. That is to say, in our view the Council should have appointed a representative of the Secretariat of our Assembly to the Special Committee for the study of the Wigny Plan which, in the Spring of this year, proposed the transfer of the cultural and social activities from W.E.U. to the Council of Europe. Having made this protest, however — which I feel it was my right, even my duty, to make and which concerns procedure rather than substance — I would add that in my view, the substance of the problem should be discussed separately and calmly.

Mr. President, Ladies and Gentlemen, today is not the first occasion on which we have discussed the advisability of keeping these activities within W.E.U. In actual fact, two years ago, in 1957, the Bureaux of the WEU Assembly and the Consultative Assembly agreed on a certain procedure for the specific purpose of avoiding duplication of work and the waste of time and energy involved. Two years' experience, however, have in my view proved that this procedure is not the right one. Mr. Kopf refers to it in his very full Report, but I think we all know what it is: The Assembly of W.E.U., that is our Assembly, receives from the Council of Ministers a report on the work of the Committees of Experts; our Assembly then asks its appropriate Committee to study the report; when it has done so the Committee reports to

*M. Santero (suite)*

complet de M. Kopf et j'ai entendu ce matin son rapport oral, mais j'avoue que, dans l'ensemble, ses arguments ne m'ont pas convaincu, et ne me permettent pas d'approuver la recommandation soumise à notre examen et à nos suffrages.

Je n'approuve pas la recommandation du Document 149 parce qu'elle exprime le vœu que les activités culturelles et sociales soient continuées au sein de l'U.E.O. et ne soient pas transférées au Conseil de l'Europe, et qu'elle invite le Conseil des Ministres à réexaminer la question. Je ne puis davantage me résoudre à approuver et à voter la recommandation du Document 156 qui, bien qu'un peu modifiée, exprime la même idée puisqu'elle invite le Conseil des Ministres à réexaminer le problème du transfert.

Il est évident que si l'on demande de réexaminer la question, c'est pour qu'elle soit résolue, non de la façon dont elle l'a été en avril 1959 par les Ministres, mais dans le sens opposé. Cette recommandation exprime donc au fond la même idée que la première. J'ajoute immédiatement que je ne m'associe pas à ceux de mes collègues, peu nombreux heureusement, qui pensent qu'il est bon de faire vivre l'U.E.O. au ralenti. Je pense au contraire que l'U.E.O. a une mission extrêmement importante à remplir, non seulement dans le domaine militaire, mais dans le domaine politique. Toutefois, cela n'empêche pas que lorsque l'occasion se présente de faire un pas dans la voie de cette fameuse rationalisation qui est à l'ordre du jour depuis deux ou trois ans : nous devons la saisir. Je suis prêt, Monsieur le Président, à reconnaître les grands mérites que les Comités des Experts de l'U.E.O. (Comité social, Comité culturel et Comité sanitaire) se sont acquis dans l'histoire de notre organisation, mais cela ne signifie pas que nous devons nous priver non seulement du droit, mais je dirais même de l'obligation que nous impose l'expérience de ces dernières années, de prendre pour base de notre réforme, les mesures que nous jugeons les plus opportunes.

La lecture du rapport de M. Kopf, déjà très complet par lui-même, et la lecture de la brochure qui nous a été distribuée et dont j'ai entendu faire l'éloge ce matin, à très juste titre d'ailleurs, par M. Kopf, ne m'ont pas convaincu qu'il y ait des méthodes de travail spéciales qui ne puissent être transférées aux Comités d'Experts du Conseil de l'Europe. Parmi les résultats des tra-

voux de ces Comités, je n'en ai pas trouvé non plus dont on ne peut espérer qu'ils pourront être transférés aux Etats du Conseil de l'Europe. D'autre part, j'ai trouvé des choses encourageantes, car dans un passage de ce rapport, il est dit que dans certaines des Assemblées les plus prestigieuses, comme la Conférence des Recteurs d'Universités à Dijon, de nombreux pays du Conseil de l'Europe autres que les Sept sont déjà représentés. On peut en dire autant de toutes les commissions auxquelles participent déjà des Représentants de nombreux pays du Conseil de l'Europe autres que les Sept.

Je pense donc que la lecture de ces documents a plutôt contribué à me convaincre de l'utilité de ce transfert car, en nous spécialisant davantage et en éliminant ce qu'il y a d'irrationnel dans les activités de nos assemblées européennes, nous leur conférons plus d'autorité et nous renforçons leur raison d'être. En revanche, je puis me rallier, avec le rapporteur, à la partie de la recommandation qui reproche au Conseil des Ministres de n'avoir pas associé, en temps voulu, notre Assemblée à l'étude préparatoire de la rationalisation des activités de l'U.E.O., c'est-à-dire de ne pas avoir associé, en temps voulu, un représentant du Secrétariat de notre Assemblée à la Commission spéciale qui a étudié le projet Wigny, et qui a proposé, au printemps de cette année, de transférer au Conseil de l'Europe les études sociales relevant actuellement de l'U.E.O. Mais après cette protestation — j'estime que j'ai le droit, et même le devoir de l'élever — qui concerne plutôt la procédure, passons au fond de la question. Je pense qu'il faut l'étudier séparément et dans la sérénité.

Monsieur le Président et chers collègues, ce n'est pas d'aujourd'hui que date la question de l'opportunité de continuer ces activités dans le cadre de l'U.E.O. Il y a deux ans déjà, en 1957, les bureaux de la présidence de notre Assemblée et ceux de l'Assemblée du Conseil de l'Europe se sont mis d'accord sur une procédure propre à éviter les doubles emplois et les pertes de temps et d'énergie. Mais, après deux années d'expérience, cette méthode me paraît décidément inadéquate. Dans son rapport si complet, notre collègue M. Kopf rappelle cette procédure, mais je crois que nous l'avons tous présente à l'esprit. L'Assemblée de l'U.E.O. reçoit du Conseil des Ministres un rapport sur les résultats des travaux de ces comités d'experts. Ensuite notre Assemblée demande à la Commission compétente d'examiner cette communication. La Commission présente à l'Assemblée un rapport que nous vo-

*Mr. Santero (continued)*

our Assembly; our Assembly then votes on this report and it is passed to the Consultative Assembly; this, in turn, instructs its own appropriate Committee to study the problem and communicate its opinion to that Assembly; we ourselves, as members of the Consultative Assembly, vote on this opinion, which is then returned to the Assembly of W.E.U.; our Assembly refers it again to its Committee; and the Committee drafts a final reply to the Council of Ministers in the light of the Consultative Assembly's opinion.

Now, it seems to me that our Assembly, composed as it is of politicians who are always fighting against the clock and the calendar must find this double voting and double examination of the same problem extremely irksome. We must bear in mind that we are the people who sit in the Consultative Assembly and form the majority of that Assembly. Members of Parliament like us are always chasing the clock and cannot give even the most important problems — even cultural problems — the attention they deserve. Yesterday, for instance, the Italian Senators had to leave in order to vote in the Italian Senate on reform of the schools. Remember, this procedure forces us to examine the same problem twice over. Obviously a remedy must be found for this situation, and I believe this can easily be done along the lines adopted by the Council of Ministers. With all due respect to the WEU Committees of Experts, it is possible, as the Report explains, not only to conclude special agreements within the framework of the Council of Europe, but to simplify the procedure required for reaching such agreements between the Seven, the Eight or the Nine, by doing away with the unanimity rule.

To me, and to those who think like me, this would seem to be a simple and logical solution.

The Consultative Assembly has, out of courtesy, quite rightly decided not to deal with this problem before it has been brought before our Assembly. Our Assembly discussed this matter in June and we are discussing it again today. Obviously, after these two meetings the Consultative Assembly has the right to debate this matter freely and try to obtain from the Committee of Ministers this simplification of the procedure for reaching partial agreements which would dissipate many of the doubts and anxie-

ties that beset those of our colleagues who believe partial agreement between the Seven, the Eight or the Nine would be more difficult to achieve within the framework of the Council of Europe. We must not make this a question of prestige, even disguised as legal subtleties. I am not a lawyer, and I believe we should get together for the purpose of rationalising the European institutions. I also believe the authority of our Assembly would be enhanced if we spontaneously approved this transfer instead of risking finding ourselves faced with a *fait accompli* against the express wish of the Assembly, which would lessen our authority.

A year ago, Mr. President, before the Council of Ministers had even taken their decision last April to transfer the cultural activities of W.E.U. to the Council of Europe, I abstained from voting on the Report and Recommendation on those activities, adducing much the same reasons as I have today. However, after what has happened and in order to be consistent, I now feel impelled to vote against this Recommendation. I also think it is just as well not always to have a unanimous vote, because often unanimity is achieved only at the price of personal inconsistency, and unanimity by courtesy often results in the same person voting on the same problem in one way in the WEU Assembly, in another way in the Consultative Assembly and perhaps even in a third way in the European Parliamentary Assembly. This is deplorable and causes great confusion, but I think even greater harm is done by the fact that we are getting into the habit of not following up our votes in the European Parliamentary Assembly, and above all that when we come to vote in our own national parliaments we do not feel morally bound to do so in the same way as we did in Paris or Strasbourg.

This is very serious because it tends to reduce the interest of the general public in the decisions taken in the European Assemblies and to slow down the pace at which we are travelling towards the construction of the Europe we are so anxious to build — this new Europe, democratic, prosperous, and free.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — Thank you, Mr. Santero.

*M. Santero (suite)*

tons et que nous transmettons ensuite à l'Assemblée Consultative, qui charge à son tour sa Commission compétente d'étudier la question et de donner son avis à l'Assemblée. Nous-mêmes, à l'Assemblée du Conseil de l'Europe, nous votons cet avis qui est ensuite renvoyé à notre Assemblée, qui le renvoie encore en commission afin que celle-ci, en tenant compte de l'avis de l'Assemblée Consultative, donne une réponse définitive au Conseil des Ministres.

Or, il me semble que notre Assemblée, composée d'hommes politiques qui doivent toujours faire la course contre le calendrier et contre la montre, ne peut pas être indifférente à ce double vote et à ce double examen des mêmes problèmes. Nous devons tenir compte du fait que nous sommes les mêmes à siéger à l'Assemblée de l'U.E.O. et à former la grande majorité de l'Assemblée Consultative. Or, comme je le disais, ces parlementaires qui doivent toujours faire la course contre la montre et n'ont pas toujours le temps de suivre des questions extrêmement importantes, notamment dans le domaine culturel (ainsi, par exemple, les Sénateurs italiens qui ont dû partir hier pour aller voter au Sénat italien sur la réforme scolaire) ne peuvent pas suivre tous les travaux importants. Rendons-nous compte que cette méthode nous oblige à examiner deux fois la même chose. Il est évident qu'il faut remédier à cette situation. Or, je pense que ce sera facile si nous procédons comme l'a fait le Conseil des Ministres. En effet, compte tenu des vues des Comités d'experts de l'U.E.O., il est possible, comme l'explique le rapport, non seulement de conclure des accords partiels dans le cadre du Conseil de l'Europe, mais de simplifier la procédure requise pour la conclusion de ces accords partiels à Sept, Huit ou Neuf, c'est-à-dire de supprimer la règle de l'unanimité.

Et alors la solution paraît logique et simple, quant à moi et à ceux qui pensent comme moi.

C'est à très juste titre que l'Assemblée Consultative a décidé, par souci de courtoisie, de ne pas s'attaquer à ce problème avant que notre Assemblée n'en ait discuté. Notre Assemblée, Monsieur le Président, a eu l'occasion de s'en occuper en juin et elle le fait une nouvelle fois aujourd'hui. Evidemment, après ces deux sessions, l'Assemblée Consultative aura, à mon avis, le droit de discuter librement de ce problème et de chercher à obtenir du Comité des Ministres cette simplification de procédure, afin de parvenir à des

accords partiels qui dissiperaient bien des scrupules et des préoccupations chez ceux de nos collègues qui pensent que des accords partiels à Sept, Huit et Neuf sont plus difficiles à conclure dans le cadre du Conseil de l'Europe. C'est pourquoi, Monsieur le Président, il ne faut pas que l'on en fasse une question de prestige, en s'abritant derrière des subtilités juridiques. Je ne suis pas juriste et je pense qu'il faut s'unir afin de rationaliser les institutions européennes. Je pense aussi que l'autorité de notre propre Assemblée se trouverait augmentée si celle-ci donnait spontanément son approbation à ce transfert, au lieu de courir le risque de se trouver ensuite devant un fait accompli, contre le désir formel de l'Assemblée, ce qui diminuerait son autorité.

Il y a un an, avant même que le Conseil des Ministres n'ait pris la décision, en avril dernier, d'effectuer le transfert d'activités de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe, je m'étais abstenu d'approuver le rapport et la recommandation relatifs aux activités culturelles, en justifiant mon abstention à peu près comme je l'ai fait aujourd'hui. Cependant, après ce qui s'est passé, je suis contraint, pour être logique, de déclarer que je voterai contre cette recommandation. J'estime par ailleurs qu'il est souhaitable que l'on ne vote pas toujours à l'unanimité, car cette unanimité, nous la payons souvent au prix d'une inconséquence personnelle et c'est une unanimité de courtoisie qui fait souvent que la même personne, sur le même problème, vote dans un sens à l'Assemblée de l'U.E.O. et dans un autre à l'Assemblée Consultative, et peut-être même dans un troisième sens à l'Assemblée Parlementaire Européenne. Ceci entraîne déjà un grave préjudice et une grave confusion, mais je pense que ce qui est plus grave encore, c'est que nous prenons peu à peu l'habitude de ne pas donner suite au vote que nous exprimons à l'Assemblée Parlementaire Européenne et surtout que nous ne nous sentons pas suffisamment engagés par la suite, lorsque nous nous trouvons dans nos parlements nationaux, à émettre un vote identique à celui que nous avons émis à Paris ou à Strasbourg.

C'est très grave, car cela contribue à diminuer l'intérêt du public pour les décisions prises dans les Assemblées européennes et à retarder considérablement l'édification de cette Europe que nous voulons construire, cette nouvelle Europe, démocratique, libre et prospère.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — Je remercie M. Santero.

*The President (continued)*

Before calling on the next speaker I have an announcement to make.

A number of Representatives have told me they have to leave by half-past four, five o'clock or half-past five. I do not like restricting speakers' time, but I must ask all those who have given in their names at least not to overstep the time they themselves have asked for.

On that understanding, I will now call Mr. Kirk.

Mr. KIRK (*United Kingdom*). — I will bear in mind your injunction, Mr. President. I had asked for a quarter of an hour, but I shall endeavour to be very much briefer than that, because since I decided to speak the Recommendation has been changed. It is possible for me, therefore, to speak without entering too much into the merits of the transfer as a whole.

In starting, I would say how much I wish to congratulate Mr. Kopf on his work as Rapporteur and upon the very full survey which he has given of the whole subject; I would also like to say how much I hope the Assembly will approve both the Motion and the draft Order.

I make no secret of the fact that I view with considerable misgivings the proposals which the Ministers have laid before us. As we are at the moment in an interim stage, I hope very much we shall not enter too much today into the merits of the transfer as a whole. I cannot, unfortunately, share Mr. Santero's view that we should now take a final position on this matter today. It would seem to me that that would be just about the worst thing we could do. Let us consider what has happened. The Ministers took this decision without knowing what they were doing. They knew in principle that they were deciding to do this, but they had no idea at the time when they voted to take this decision, last April, whether it was practical to do so or not. Only now are the reports of the experts beginning to come in, and only from them will it become clear whether or not this can be done without grave damage to the cultural and social work of W.E.U.

I regard this cultural and social work as one of the greatest successes which WEU has had.

It has not received very much publicity. It has gone ahead largely in obscurity. There has been success with a very small staff. It is a living refutation of what is known in my country as Parkinson's Law. The success has been quite extraordinary. Therefore, although one cannot rule out the possibility that at some time it may be necessary to transfer these functions to the Council of Europe, it is clear that this should not be done without the very greatest possible justification. We have not received that justification yet. It may come, but I do not see how we can receive it at least until the experts who are charged with examining the problem have made their report.

What Mr. Santero is asking us to do is to bring in a verdict on this before the evidence has been heard. There is a famous fairy tale in my country called "Alice in Wonderland", and that was the principle on which the court in that book worked. "Verdict first, evidence afterwards", they said, "It is simpler that way." That is what the proposition that we have just heard would lead to. My prejudices are quite clear, but so far as any final decision is concerned I prefer to wait until I have heard the evidence.

There are a number of things about the way this has gone on which concern me. I am concerned with the legal aspect which Mr. Kopf has mentioned in his report, whether the Ministers have any power under the Treaty to do this at all. I have yet to discover any matter on which two lawyers are agreed. It is, of course, possible for us to accept the verdict on the one hand of Mr. Kopf, and on the other, no doubt, the verdict of the legal adviser to the Council of Ministers, who will probably tell us something totally contradictory. Whereas in most matters there is a court in which these things can be decided, we have, unfortunately for W.E.U., no body which can interpret the Treaty and decide on these things. We would be making a mistake if we relied too heavily upon a purely legalistic point at this stage.

There is also the way the Assembly has been treated. I feel very strongly about this. I consider that we have been treated by the Ministers with the grossest possible discourtesy, and I think that that should be said. On the other hand, it would be a very grave mistake for us to take up our position out of pique, a sense of injured pride, rather than on the merits of the

*M. le Président (suite)*

Avant de donner la parole à l'orateur suivant, je suis obligé de communiquer à l'Assemblée une information.

De nombreux Représentants me signalent qu'ils doivent partir les uns à seize heures et demie, d'autres à dix-sept heures, d'autres enfin à dix-sept heures trente. Dès lors, je me trouve dans l'obligation — car je répugne à limiter le temps de parole — de demander aux orateurs inscrits de bien vouloir au moins respecter le temps de parole qu'ils ont eux-mêmes indiqué.

C'est dans ces conditions que je donne la parole à M. Kirk.

M. KIRK (*Royaume-Uni*) (Traduction). — Je suivrai ce conseil, Monsieur le Président. J'avais demandé que me soit accordé un quart d'heure, mais je ferai tout mon possible pour que ma déclaration soit encore plus courte. En effet, depuis que j'ai demandé la parole, la recommandation à été modifiée. Il n'est donc pas nécessaire que je m'attache à traiter en détail des avantages de ce transfert dans leur ensemble.

Je désire tout d'abord féliciter M. Kopf de son rapport et de l'étude très complète qu'il a faite à ce sujet ; je voudrais dire également que je souhaite très fermement que l'Assemblée adopte et la proposition et le projet de directive.

Je ne dissimulerai pas que mon inquiétude a été grande lorsque j'ai pris connaissance des propositions soumises par les Ministres. Comme nous en sommes pour l'instant à un stade intermédiaire, j'espère que nous n'examinerons pas trop en détail les avantages de ce transfert. Je ne puis, malheureusement, être d'accord avec M. Santero lorsqu'il nous demande de prendre dès aujourd'hui une décision définitive à ce sujet. Je crois que c'est ce que nous pourrions faire de pire. Voyons comment les choses se sont passées. Les Ministres ont pris cette décision sans savoir ce qu'ils faisaient. Ils savaient, en principe, qu'ils prenaient la décision d'effectuer ce transfert ; mais lorsqu'il ont pris cette décision, en avril dernier, ils ignoraient absolument s'il était réellement possible de le faire. Les rapports d'experts nous parviennent seulement à présent ; et ce sont seulement ces documents qui nous diront si ce transfert peut être opéré sans nuire gravement aux activités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social.

Je considère que le travail de l'U.E.O. dans ce domaine constitue l'une de nos plus grandes réus-

sites. Il n'a guère été fait de publicité autour de nos activités; elles se sont déroulées en grande partie dans l'ombre, et les résultats obtenus le furent avec un personnel réduit. C'est la réfutation même de ce qui, dans mon pays, est connu sous le nom de loi de Parkinson. Nos succès ont été remarquables. C'est pourquoi, bien qu'on ne puisse exclure la possibilité d'un transfert ultérieur de ces fonctions au Conseil de l'Europe, il va de soi qu'il ne peut avoir lieu sans un maximum de justifications. Or, celles-ci ne nous ont pas encore été présentées. Elles le seront peut-être un jour, mais je ne vois pas comment elles peuvent nous être fournies avant que les experts chargés d'étudier la question aient rédigé leur rapport.

M. Santero nous demande de rendre un verdict avant qu'ait eu lieu l'examen des preuves. Il existe, dans mon pays, un conte d'enfant bien connu : « Alice au pays des merveilles ». Dans ce livre, le principe adopté par le Tribunal était le même. « Le verdict d'abord, ensuite les preuves », disait-on, « c'est plus simple comme cela ». C'est ce à quoi nous mènerait cette proposition. Mon opinion est faite, mais pour prendre une décision définitive, je préfère attendre d'avoir entendu les témoins.

Il y a, dans cette affaire, un certain nombre de faits qui m'inquiètent et en particulier, l'aspect juridique mentionné par M. Kopf dans son rapport : les Ministres ont-ils — aux termes du Traité — autorité pour le faire ? J'en suis encore à chercher une question sur laquelle deux hommes de loi peuvent se mettre d'accord. Sans doute pouvons-nous accepter d'un côté le verdict de M. Kopf, de l'autre, celui du conseiller juridique du Conseil des Ministres qui sera probablement le contraire. Tandis qu'il existe, dans la plupart des cas, une cour chargée de statuer sur ces différends, il n'y a — malheureusement pour l'U.E.O. — aucun organisme pouvant interpréter le Traité et prendre une décision à ce sujet. Nous commettrions une erreur si, à ce stade, nous nous fondions presque uniquement sur un critère purement juridique.

Il faut mentionner également l'attitude adoptée vis-à-vis de l'Assemblée. C'est une chose à laquelle j'ai été très sensible. Je considère que les Ministres ont fait preuve à notre égard du pire manque de courtoisie; je crois qu'il est nécessaire que cela soit dit. D'autre part, nous commettrions une faute très grave si notre décision s'inspirait des sursauts d'un orgueil blessé

*Mr. Kirk (continued)*

case. It is upon the merits of the case that we should decide.

Nor is the argument that this is a step towards rationalisation and that therefore it should be accepted one that can be used at this point before the evidence is in. Of course, in the context of a general rationalisation and the type of rationalisation which the Belgian Government had in mind when they originally put forward their proposals in February or March of this year, this makes a great deal of sense, but the rest of these proposals have gone by the board and nothing is left of them. Only this proposal has emerged. Whereas something which makes a lot of sense in the context of a general plan, as this does when one considers it by itself, because of the very success of the work which has been done it needs a good deal more justification than merely saying that it is a step towards rationalisation. I suggest to the Assembly that there is here a danger which we must bear in mind. It is that, having taken this course, we and the Ministers and the governments will then all sit back, pat ourselves on the back and say "We have now rationalised; there is nothing further we need to do."

This change hardly touches the fringe of the problems of rationalisation and does not get down to the basic essentials of rationalisation which we should be discussing. As I said, to my mind, the only consideration on which we can decide is not whether this is legal — because nobody can tell us whether it is legal — it is not whether we have been treated badly — because that is beside the point, although it is right that at some stage we should take up the relations between the Assembly and the Ministers in order to prevent something like this happening again — but only whether, if these activities are transferred to the Council of Europe, the work will be done better than it is being done at the moment by the cultural experts of Western European Union.

Without the evidence, which is not yet forthcoming, we cannot possibly decide one way or the other, and I think it would be absolutely wrong for the Assembly to adopt the course which Mr. Santero has suggested and take a final decision now without having heard the evidence.

I therefore very much hope we shall pass this Recommendation and the Order which requires the President to transmit it to the Council of Ministers in the hope that the Council of Ministers will see fit to take no final action upon this matter until we have had an opportunity to consider the evidence in the Assembly. That is a reasonable request and one which the Council of Ministers can hardly refuse. I therefore very much hope we shall make it.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Zimmer.

Mr. ZIMMER (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, our distinguished, colleague, Mr. Kopf, gave us a very thorough, comprehensive report this morning on whether the transfer of functions is or is not on the whole practicable, and he added his views on whether it is right to transfer them now. After the statements of the Rapporteur and the previous speaker, I have no intention of going into the substance of the matter, but like Mr. Kirk and Mr. Santero I will deal with procedure.

What exactly has happened? The Council of Ministers have taken a decision in respect of one of W.E.U.'s functions without first consulting the Assembly. In doing so, whether intentionally or not — and I take it that it was unintentional — they showed gross discourtesy to the Assembly. From that we ought to draw our own conclusions. On the substance of the matter, opinions may differ. I personally endorse Mr. Kirk's views that a final decision on whether a transfer of functions is expedient or not cannot be taken until we have the reports of the experts.

Now I would like to say something about the procedure of the Council of Ministers. The Council of Ministers have, in this case, acted very quickly without consulting us. In other matters, which have been dragging on for a long time, where reports and memoranda are presented and working parties set up, the same seven Ministers, who form the nucleus of the Council of Europe, have not been in such a hurry to come to a decision although everyone considers this to be a vital necessity.

*M. Kirk (suite)*

plutôt que des critères purement objectifs, car c'est sur le fond du problème que nous devons nous prononcer.

Il ne suffit pas non plus de dire que cela représente une étape vers la rationalisation et qu'en conséquence, cette mesure doit être adoptée et mise en application avant qu'elle soit étudiée en détail. Bien sûr, si l'on se place dans le contexte d'une rationalisation générale, de celle à laquelle songeait primitivement le gouvernement belge en soumettant ses propositions, en février ou mars dernier, on en comprend nettement le sens. Mais toutes les propositions ont vécu et il ne subsiste que celle-ci. Une idée peut avoir une valeur certaine lorsqu'on la place dans le cadre d'un plan d'ensemble; c'est le cas pour celle-ci. Mais si l'on considère la façon très satisfaisante dont se sont déroulées nos activités dans ce domaine, il est nécessaire de fournir des justifications plus sérieuses; il ne suffit pas de dire qu'il s'agit d'une étape vers la rationalisation. Je ferai remarquer à l'Assemblée que nous courons un risque : lorsque nous aurons pris notre décision, nous nous renverserons sur nos sièges en nous congratulant les uns les autres : « Eh bien ! la rationalisation est chose faite à présent; nous n'avons plus rien à faire ».

Cette modification ne fait qu'effleurer le problème de la rationalisation; elle ne porte pas sur les éléments essentiels de ce problème que nous devrions étudier. Comme je l'ai déjà dit, l'important n'est pas de dire si le procédé est légal — personne ne pourra nous le dire; il ne s'agit pas de savoir si l'on nous a traités de façon cavalière — la question n'est pas là, encore qu'il faudra bien reconsidérer un jour le problème des relations entre l'Assemblée et le Conseil des Ministres afin d'éviter que des événements semblables ne se reproduisent. Il s'agit en fait de dire si, au cas où ces activités seraient désormais du ressort du Conseil de l'Europe, les résultats seront meilleurs que ceux auxquels parviennent en ce moment les experts de l'Union de l'Europe Occidentale.

Sans cette assurance, qui ne nous est pas encore donnée, nous ne pouvons nous prononcer et je pense qu'il serait mauvais que l'Assemblée adopte la proposition de M. Santero et prenne une décision définitive.

C'est pourquoi, je souhaite ardemment que nous adoptions cette recommandation et la directive chargeant le Président de la transmettre au Conseil des Ministres, en espérant que ce dernier jugera bon de ne prendre aucune décision à ce sujet tant que nous n'aurons pas procédé à une étude approfondie de la question. Voilà une demande raisonnable, à laquelle le Conseil ne pourra guère refuser d'accéder. C'est pourquoi j'espère vivement que nous la lui soumettrons.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Zimmer.

M. ZIMMER (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en fait, notre honorable collègue, M. Kopf, nous a fait ce matin un exposé très approfondi et très complet sur la question de savoir s'il est possible, en principe, de procéder à une délégation de pouvoirs. Il s'est demandé ensuite s'il était opportun de le faire actuellement. Prenant la parole après notre rapporteur et les autres orateurs qui se sont préoccupés de la question, je me propose d'examiner celle-ci, non pas quant au fond, mais en me limitant à la procédure, comme l'a fait M. Kirk, ainsi que M. Santero.

Que s'est-il passé ? Le Conseil des Ministres a pris une décision relative aux pouvoirs de l'U.E.O., sans avoir au préalable consulté l'Assemblée. En toute objectivité, c'est vraiment manquer d'égards envers l'Assemblée, que ce soit le résultat d'un acte volontaire ou non, et je veux bien croire qu'il a été involontaire. Nous devons, à mon avis, en tirer les conclusions qui s'imposent. Pour ce qui est du fond, les opinions peuvent être divergentes. Je me range à l'avis de mon honorable collègue, M. Kirk : attendons le rapport des experts avant de nous prononcer définitivement sur l'opportunité d'un transfert de compétences.

Sur le principe même de la procédure suivie par le Conseil des Ministres, je me permettrai de faire quelques observations. Le Conseil des Ministres a cette fois agi avec la plus grande célérité et sans nous consulter. Pour certaines autres questions, qui traînent depuis des années et qui ont donné lieu à l'établissement de rapports et de mémoires et à la création de groupes de travail, ces mêmes sept ministres, qui forment le noyau du Conseil de l'Europe, sont visiblement moins pressés de prendre une décision pourtant considérée de toutes parts comme absolument urgente.



*Mr. Zimmer (continued)*

This difference in procedure must be emphasised. The Council of Ministers are a collective body and we cannot hold any single individual personally responsible. In a collective body it is not known how individual Ministers vote or which side they support. For that reason, the decisions they take are on internal matters only and do not commit the national parliaments. We Members of Parliament have to take our decisions with the eyes of the world upon us; we have to take sides and therefore to expose ourselves to criticism and censure. I think this is a state of affairs which in the long run leaves a great deal to be desired. This morning, Mr. Fens spoke very bitterly and harshly in another connection about the procedure adopted by the Council of Ministers. I hope, as what he said referred to military matters, the Council of Ministers will take it to heart. In conjunction with the other remarks we have made about the procedure in the Council of Ministers, I hardly think they can overlook our complaints much longer and just let them lie on the table in accordance with their time-honoured practice.

In Rome, with other colleagues, I posed a number of questions. I asked first whether an actual transfer of the exercise of a function could take place without changing the function itself. The reply was: Yes, since Western European Union can always reclaim that function later on. That, I think, is easier said than done.

My second basic question was whether the Council of Ministers could take similar action in respect of any of the functions of W.E.U., for example, in the military field. That question was not answered in Rome. It might be thought that what holds good for cultural and social matters automatically holds good for other matters. The Council of Ministers has maintained a discreet silence on this point, and we should take note of the fact.

All this prompts me to propose that the Presidential Committee be asked to consider the matter and, if necessary, refer it to the Committee on Rules of Procedure and Privileges for thorough study. I hope the outcome will be a plan which, if accepted, will improve the status of the Assembly. I think all of us here are agreed that we

cannot put up indefinitely with our present position *vis-à-vis* the Council of Ministers. One day we may well find ourselves forced to do more than merely demonstrate.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Montini.

Mr. MONTINI (*Italy*) (Translation). — Mr. President, I would be neglecting my duty were I not to speak, even if only briefly. In actual fact, I have had the honour of being Rapporteur for the social activities of the General Affairs Committee ever since it was set up. Today our colleague, Mr. Kopf, has presented a very straightforward Report and I want to say I agree with his conclusions. I must, however, add that up to now I have always been in agreement with my colleague and friend Santero, and that this is probably the first time I have been unable to share his views.

Actually the problem before us is one of procedure and we cannot arrive at a decision today because, as Mr. Kopf has just said, the necessary information is not available. All the same, I think I must just say that we are all in favour of rationalisation in principle. After all, our aim has always been the rationalisation of European institutions. What we have to decide now is whether this particular problem has any part in rationalisation. If there is to be rationalisation, we must have a plan, a framework, a guiding line which will show that this should be in and that should be out. In this particular instance, however, it seems to me to be a case of taking a small piece of W.E.U., putting it somewhere else, and saying: this is rationalisation.

It seems to me that first of all each of us must have a clear picture of the mosaic into which we have to fit the small pieces we are moving from one place to another, but it is for the experts to decide what is there already, where pieces are missing and where best to insert the ones transferred.

We have what is called the Wigny Plan but it is quite obvious, as our friend Dehousse has said, that if put into operation it would lead to the dissolution of W.E.U., and be the first sign of our disintegration. It grieves me to have to say so, but the hasty manner in which we are

M. Zimmer (suite)

Il faut bien souligner cette différence. Le Conseil des Ministres est un organisme collégial. Nous ne pouvons y mettre en cause la responsabilité personnelle, individuelle, de personne. Dans un organisme collégial, on ne peut savoir en quel sens chacun des ministres a voté, ni la solution qu'il a préconisée. C'est pourquoi cette décision interne n'engage pas non plus la responsabilité des parlements nationaux. Les parlementaires doivent décider en public. En prenant position ainsi, ils s'exposent à la critique et à la censure. Je crois que pareil état de choses doit offrir à la longue de sérieux inconvénients. Ce matin, notre honorable collègue, Monsieur le président Fens, s'est vu, à propos d'une autre question, dans l'obligation de prononcer des paroles très dures et très amères sur la manière d'agir du Conseil des Ministres. J'espère que, du fait qu'elles ont été prononcées à propos de questions militaires, le Conseil des Ministres en prendra acte. Pour ce qui est des autres observations que nous avons faites à propos de la procédure suivie par le Conseil des Ministres, j'ai l'impression que celui-ci ne pourra continuer longtemps à passer outre à nos réclamations, comme il l'a fait jusqu'ici.

A Rome, je me suis permis, avec quelques autres collègues, de poser certaines questions. J'ai demandé tout d'abord : « Peut-il y avoir transfert de fait de l'exercice sans que les attributions soient modifiées ? » On m'a répondu : « Oui, car l'Union de l'Europe Occidentale reste en droit de les reprendre ultérieurement ». C'est là une opinion bien discutable qu'à mon avis il ne sera pas facile de traduire dans les faits.

Ma seconde question de principe a été celle-ci : « Le Conseil des Ministres peut-il agir de la même façon, à propos de chacune des attributions de l'U. E. O., par exemple dans le domaine militaire ? » A Rome, on s'est abstenu de répondre à cette question. On peut estimer que ce qui vaut dans les domaines culturel et social doit automatiquement, valoir dans les autres. Mais le Conseil des Ministres a gardé un silence dont nous devrions prendre acte.

Toutes ces circonstances m'amènent à proposer que nous demandions au Comité des Présidents de se pencher sur la question et, le cas échéant, de charger la Commission du Règlement de procéder à un examen attentif de tous les aspects de l'affaire et d'élaborer les mesures qui seraient propres à améliorer la situation de l'Assemblée.

Je suis sûr que nous serons tous d'accord pour penser que la position dans laquelle se trouve l'Assemblée vis-à-vis du Conseil des Ministres sera bientôt intolérable. Elle pourrait se voir, un jour ou l'autre, obligée d'adopter une attitude qui serait plus qu'une simple démonstration.

M. le PRESIDENT. — La parole est à M. Montini.

M. MONTINI (*Italie*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'aurais manqué à mes devoirs si je n'avais pas pris la parole, même brièvement. En effet, j'ai eu l'honneur, depuis les débuts de la Commission des Affaires Générales, d'être rapporteur pour les activités sociales. Aujourd'hui, c'est mon collègue M. Kopf qui a fait le rapport et, je me fais un devoir de dire que je me rallie à ses conclusions. Je dois ajouter que je me suis toujours trouvé en accord avec mon collègue et ami, M. Santero, et que c'est peut-être la première fois que je ne suis pas de son avis.

En effet, la proposition qui nous est faite aujourd'hui est une proposition de simple procédure. Nous ne pouvons prendre aucune décision aujourd'hui, puisque, comme vient de le faire observer M. Kopf, nous ne disposons pas des éléments d'appréciation qui nous sont nécessaires. Mais il convient, néanmoins, de dire en quelques mots que nous sommes favorables au principe de la rationalisation. En effet, nous nous sommes toujours préoccupés de la rationalisation des institutions européennes. Mais il s'agit de savoir si ce problème rentre dans le cadre de la rationalisation. Or, pour rationaliser, il faut d'abord un plan, un cadre, une ligne directrice qui permettent de dire : tel objet rentre ou non dans le cadre de la rationalisation. En l'espèce, il s'agit au contraire d'enlever un petit morceau à l'U.E.O., de le transférer à une autre institution et de dire : voilà la rationalisation.

Or, il me semble qu'il faudrait avant tout que chacun de nous connaisse le plan général de la mosaïque où nous comptons insérer les petits morceaux que nous enlevons d'un côté pour les transporter d'un autre. C'est aux experts qu'il incombe d'indiquer à quel endroit des éléments existent déjà et à quel autre il serait utile d'insérer ceux qui sont transférés.

On pourrait dire que nous avons le plan Wigny, mais il est évident que celui-ci, comme le remarquait notre ami M. Dehousse, nous achemine vers la suppression de l'U.E.O. L'application du plan Wigny serait la cause lointaine de notre désintégration, et c'est pourquoi je le ré-

*Mr. Montini (continued)*

trying to solve this problem is therefore liable to do us great harm in our present position. I will put two questions to you :

1. Will the Council of Ministers report back to the General Affairs Committee on social and cultural questions ?
2. Will the General Affairs Committee continue to have authority to deal with these social and cultural questions after the transfer, or will they lose this function from then on ?

It is not that we want to quibble on a legal point, but these are prior questions which must be answered before we accept the responsibility for the transfer.

I would like especially to remind you that the Council of Ministers, in their reply to our Recommendation No. 36, stressed the great importance they attached to W.E.U. as a setting for the preliminary discussion, in a seven-power framework, of the agendas of United Nations Agencies.

Yesterday we spoke of W.E.U. in its political capacity which covers a number of social and cultural problems — I have already referred to several large organisations — which would be taken from the Seven and given to the Fifteen. But is it not obvious that this means robbing the General Affairs Committee and W.E.U. itself of its political functions? What will there be left for W.E.U. to do if we give away the functions the Council of Ministers tell us to deal with ?

Mr. President, I am compressing what I have to say and even being somewhat drastic, but I feel this emphasis is needed in order to drive my point home.

During the course of this Session we have urged that relations between the Six and Great Britain be given a social and political character. Mr. Spaak reminded us that, from now on, in periods of *détente* defence would move from the military to the economic, social and political spheres. Now, if it is true that the union of the Seven was created to defend the West against the efforts of the East to undermine our strength, we would be weakening ourselves by refusing battle where we are forced to wage it — on the peaceful economic, cultural and social fronts.

That is why I want to say in conclusion that if it is true that the Council of Europe is to become the general framework of European policy, then I shall be the first to say with all my heart that, in the interests of rationalisation, political activities should be transferred to it. But I cannot help remembering that the Council of Europe is not competent in matters of armaments and defence. It would, therefore, be given certain new powers but still denied others. These are problems for the experts to examine and elucidate.

In my opinion, therefore, Mr. Santero's conclusions have been reached too hurriedly. Perhaps, carried away by enthusiasm for the word "rationalise", he does not realise that we are behaving in the most irrational and illogical way possible. For this reason, I think we can say that these delays are not useless — they represent our first tottering institutional steps before we learn to run. Nothing is to be gained and no time will be saved by failing to give institutions their proper function and their own special character and competence or by neglecting their administration. It is no good our doing things haphazard. If we want to succeed, what we do must be based on sound reason and we must do it at the right time.

Thank you, Mr. President.

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Vos.

Mr. VOS (*Netherlands*) (Translation). — Mr. President, it gives me great pleasure to support the Recommendation before us. I am in complete agreement with the explanations given by the Chairman of the Committee in his introductory remarks.

I must however dissociate myself entirely from the statement made later by the Rapporteur. The transfer itself seems to me desirable and indeed necessary if we are to have better liaison between European organisations. This view is based not on some theoretical preference for rationalisation, but on a study of the Council's Fourth Annual Report, Chapters V and VI of which contain a full statement of what has been done by W.E.U. in the cultural and social fields.

*M. Montini (suite)*

pète, je suis extrêmement peiné de devoir vous dire que la précipitation avec laquelle on veut trancher la question nuit gravement à notre position actuelle. Je me permets de vous poser deux questions d'ordre pratique :

1. Le Conseil des Ministres en référerait-il encore à la Commission des Affaires Générales pour les questions sociales et culturelles ?

2. La Commission des Affaires Générales restera-t-elle compétente dans ce domaine, après le transfert, ou verra-t-elle désormais cette compétence lui échapper ?

Tant qu'on n'aura pas répondu à ces questions préliminaires et sans chercher à chicaner, il nous sera réellement impossible de prendre la responsabilité de ce transfert.

Je rappelle notamment que le Conseil des Ministres lui-même dans sa réponse à notre Recommandation n° 36, nous a fait savoir qu'il tient à insister sur l'importance de l'U.E.O., comme cadre de l'examen préliminaire à Sept de l'ordre du jour des divers organes des Nations Unies.

Hier, nous avons parlé du rôle politique de l'U.E.O. Or, ce rôle politique comporte un certain nombre de problèmes à caractère social et culturel (et j'ai mentionné diverses grandes organisations) qui échapperaient aux Sept pour entrer dans le cadre des Quinze. Est-il possible que nous ne nous rendions pas compte que c'est priver la Commission des Affaires Générales et par là-même l'U.E.O. de toute substance politique ? Que restera-t-il de l'U.E.O. si nous lui enlevons les matières que le Conseil des Ministres nous recommande de traiter ?

Monsieur le Président, je suis très bref, voire brutal, mais je crois qu'il le faut pour faire la clarté.

Enfin, au cours de cette session, nous avons invoqué la nécessité de donner un contenu social, un contenu politique aux rapports entre l'Angleterre et les Six. M. Spaak nous a rappelé que désormais, dans les périodes de détente, la défense elle-même quitterait le plan militaire pour entrer dans le domaine économique, dans le domaine social, dans le domaine politique. Mais, s'il est vrai que l'Union des Sept a été créée pour défendre l'Occident contre des manœuvres du bloc oriental visant à les affaiblir, ce serait accepter un affaiblissement que de refuser le com-

bat sur le plan pacifique qui nous impose d'agir dans les domaines économique, culturel et social.

C'est pourquoi, je conclus en disant que, s'il est vrai que le Conseil de l'Europe devra servir de cadre général à la politique européenne, je suis le premier à souhaiter, et de tout cœur, que, par souci de rationalisation, on transfère les activités politiques à ce conseil. Mais je rappelle que le Conseil de l'Europe n'est pas habilité à s'occuper des problèmes de réarmement et de défense. Il serait donc investi de certains pouvoirs, mais privé de certains autres. Ce sont des problèmes que les experts devront examiner et, en quelque sorte, élucider.

Il me semble donc que les conclusions de mon collègue, M. Santero, sont hâtives. Peut-être a-t-il été enthousiasmé par le mot magique de « rationalisation » et ne voit-il pas que notre attitude est aussi irrationnelle et illogique que possible. C'est pourquoi je crois pouvoir dire que les délégations auxquelles nous allons procéder ne sont pas inutiles. Non, elles constituent la première expérience institutionnelle qui nous permettra d'avancer plus rapidement à l'avenir. Si nous négligeons de donner aux institutions leur fonction, leur physionomie, leur compétence et si nous n'étions pas attentifs à leur administration, nous échouerions en croyant gagner du temps. Il ne s'agit donc pas de faire les choses à tort et à travers, mais de les faire raisonnablement, en temps opportun, afin qu'elles réussissent.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Vos.

M. VOS (*Pays-Bas*) (Traduction). — Monsieur le Président, j'appuierai volontiers la recommandation telle qu'elle nous est soumise. J'entends marquer pleinement mon accord sur ce texte, ainsi que sur l'exposé introductif fait par le président de la Commission.

Cependant, je ne puis me rallier à la thèse que le rapporteur a défendue oralement. J'estime que le transfert est, en soi, opportun, voire indispensable pour le fonctionnement harmonieux des organisations européennes. Mon opinion se fonde, non pas sur quelque préférence théorique pour la rationalisation, mais sur l'étude du rapport que nous a transmis le Conseil, le Quatrième rapport annuel, dont les chapitres V et VI donnent un aperçu détaillé des réalisations de l'U.E.O. en matière culturelle et sociale.

*Mr. Vos (continued)*

I do not propose, as I originally intended, to go into details, because the Recommendation has now been changed and we shall probably adopt the other text. My views on the need for the transfer are based on the documents we have received, and not, therefore, solely on a preference for rationalisation.

I shall not discuss these questions now because we shall probably have another report and I would prefer to wait for it. I propose therefore to vote for the Recommendation, but I want to emphasise that I am reserving my position with regard to any later vote and that I must completely dissociate myself from the Rapporteur's explanatory remarks.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak? . . .

The debate is closed.

In accordance with the decision it took this morning, the Assembly has now to vote on the draft Recommendation in Document 156.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Recommendation taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimous and there were no objections to the draft Recommendation and no abstentions we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Recommendation? . . .

Are there any abstentions? . . .

I see that the Assembly is unanimous.

*I therefore declare the draft Recommendation adopted unanimously*<sup>1</sup>.

I will now put to the vote by sitting and standing the draft Order contained in Document 156.

*(A vote was taken by sitting and standing)*

*(The draft Order was adopted unanimously)*<sup>2</sup>

1. See page 44.

2. See page 45.

#### **4. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960**

*(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration on the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1960.

I call Mr. Legaret, Chairman and Rapporteur of the Committee.

Mr. LEGARET (*France*) (Translation). — Mr. President, your Excellencies, Ladies and Gentlemen. This is the first time I have had the honour of submitting the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for your approval. Before doing so, however, I must say a word about my predecessor in this office, Mr. John Edwards. Tribute was paid to him at the opening of this Session, but it was paid to the late President of the Council of Europe, the distinguished parliamentarian and our colleague in this Assembly. As the present Chairman of your Budget Committee, I feel I must remind the Assembly of what it owes to the man who formerly held that post. At a time when the Assembly's financial prerogatives are under review, it is only right for us to remember that any freedom of action which may have been granted us in statutes that we sometimes find unduly restrictive, we owe to the persistent and clear-sighted action of our late Chairman. It was he who resolved, as early as 1955, that this freedom should be ours, and who never afterwards ceased to defend our right to it and to such further freedom as was compatible with the dignity and administrative requirements of the Assembly.

I could not have begun my Report without paying this homage to the memory of John Edwards, in token of our remembrance and gratitude.

Before saying anything else, I would also like to thank the staff of the Office of the Clerk for the devotion they bring to their tasks, a devotion that seems to grow each year in proportion to the increase in the work itself. On behalf of the Committee and the whole Assembly, may I express the admiration they so richly deserve.

M. Vos (suite)

Je renonce à parler plus longuement de cette question, comme j'avais l'intention de le faire, étant donné que la recommandation a été modifiée et que nous adopterons probablement le texte remanié. Mon opinion sur la nécessité de procéder au transfert envisagé est basée, je le répète, sur les documents qui nous ont été soumis, beaucoup plus que sur quelque préférence personnelle pour la rationalisation.

Je n'aborderai donc pas ces questions maintenant, puisque nous recevons peut-être un rapport complémentaire. J'attendrai qu'il soit déposé. Je voterai la recommandation, mais j'entends formellement réserver mon vote quant à la suite qui sera donnée à cette affaire et je tiens donc à me désolidariser totalement du commentaire oral fourni par le rapporteur.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

Conformément à la décision prise ce matin, l'Assemblée doit maintenant statuer sur le projet de recommandation contenu dans le Document 156.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet de recommandation doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime et s'il n'y avait pas d'opposition au projet de recommandation, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet de recommandation ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet de recommandation adopté à l'unanimité*<sup>1</sup>.

Je mets maintenant aux voix par assis et levé le projet de directive contenu dans le Document 156.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*(Le projet de directive est adopté à l'unanimité)*<sup>2</sup>

1. Voir page 44.

2. Voir page 45.

#### 4. Projet de budget

##### **des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Doc. 143)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sur le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960.

La parole est à M. Legaret, président et rapporteur de la Commission.

M. LEGARET (*France*). — Monsieur le Président, Messieurs les représentants des Ministres, Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, c'est la première fois que me revient l'honneur de présenter à votre approbation le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée et je ne voudrais pas aborder cette tâche sans évoquer celui qui m'a précédé dans son accomplissement, M. le Président John Edwards. Au début de cette session, l'hommage qui lui était dû a été rendu à l'ancien président du Conseil de l'Europe, au parlementaire éminent, au collègue de cette Assemblée, mais l'actuel président de votre commission du budget doit rappeler ce que notre Assemblée doit à celui qui l'a précédé à la tête de cette commission. A un moment où les prérogatives de notre Assemblée dans le domaine financier font l'objet d'examen, il n'est que juste de souligner que, si certaines libertés ont pu nous être reconquises à l'intérieur de textes dont nous déplorons parfois la rigueur, c'est à l'action obstinée lucide du Président John Edwards que nous le devons. C'est en effet lui qui, dès 1955, s'attacha à les faire reconnaître et ne cessa depuis de les défendre, et d'en demander l'accroissement compatible avec les impératifs de l'administration et la dignité de notre Assemblée.

Je devais, en préambule de ce rapport, adresser à la mémoire du Président Edwards le témoignage de notre souvenir et de notre gratitude.

Je veux aussi, avant toute chose, remercier les fonctionnaires du Greffe, dont le dévouement parvient à croître encore chaque année à mesure que croissent aussi les tâches qui leur incombent. Je leur adresse, non seulement au nom de la Commission, mais au nom de l'Assemblée tout entière, le témoignage d'estime qui leur est dû.

*Mr. Legaret (continued)*

The wisdom consistently shown in the past by John Edwards is an exacting legacy for the Chairman and members of the Committee on Budgetary Affairs. It has guided their debates and shaped the draft budget now submitted to you. Like every document of its kind, this budget has two aspects, on neither of which I intend to linger unduly: the actual figures and the principles behind them.

I will not detain you long over the figures; their presentation constitutes the most thankless part of my task.

Contrary to the popular saying, figures do not speak. At least, if they do, what they have to say is so dull that it is almost impossible to listen to. Meanwhile, the simplest way will probably be for me to compare these figures with those in the 1959 budget.

The latter amounted in all to 132,095,758 French francs, of which 118,506,000 francs represented the ordinary budget and 13,589,758 the supplementary one. The estimates before you total 142,895,000 French francs, representing an increase of some 10 million francs. The present budget, with a few exceptions, differs little from the previous one, and the increase is largely due to the 5% rise in the salaries of the permanent staff. This itself has been occasioned by the general rise in the cost of living, over which we have no control, and it applies to all four organisations, O.E.E.C., N.A.T.O., W.E.U. and the Council of Europe.

In this connection, may I draw attention to the present disparity of treatment accorded to the staff of these four organisations, owing to the fact that the Council of Europe has decided independently to accord this rise retrospectively, as from 1st July 1959. No similar decision has been taken in favour of the staffs of the other organisations, including W.E.U. We must expect, however, that the disparity can hardly be maintained and is likely soon to disappear. The estimates submitted to you are intended to provide for this contingency, so as to make a supplementary budget unnecessary, at least for this Head.

I turn now to the so-called "expatriation allowance" granted to permanent staff. This is not a question of substance but merely one of terminology, raised by some Representatives who do not like the word "expatriation". It may in fact be a mistake, inside our Community, to describe as "expatriation" what happens when a national of one of our countries goes to live in the territory of one of the others. Alas for the witchery of words! Your Committee, too, regrets the continued use of this term.

The cost of recruiting temporary staff is up by 4 million francs. The 1959 budget was calculated on the basis of a four-day Session in Paris and a six-day Session in Strasbourg, in which case the recruitment of staff in Paris would, for obvious reasons, cost less. The present budget is calculated on the assumption that both parts of the Session will take place in Strasbourg and last ten days. Supposing, which is by no means impossible, that both were to take place in Paris, the expenditure would be somewhat lower, in which case the budget would be revised accordingly. It should, incidentally, be pointed out that the increase shown under the first paragraph of Sub-Head 3, in Head II, is offset by the savings shown under paragraphs 2 and 3 of the same Sub-Head, amounting to 3 million under paragraph 2 and 1 million under paragraph 3. These savings are the result of a reduction in staff and of the fact that a proportion of the figure for remuneration which previously appeared under paragraph 2 has been moved to paragraph 1, now consequently increased by the same amount.

You will see that the estimate of 4,885,000 francs under Sub-Head 4 of Head III is 1,475,000 francs up on the figure for 1959. This is the Head devoted to expenditure on premises and equipment and the estimate has been put at a substantial figure to take account of the fact, to which I will return in a moment, that the Palais de Chaillot premises are due for demolition at the beginning of 1960 and that we still do not know what other building will be allotted to us or what rent we shall have to pay. We can be almost certain, however, that it will be higher than what we are paying now, which explains the increase in the estimate.

Under Sub-Head 5, in the same Head, you will see that an additional 1,409,000 francs has been

*M. Legaret (suite)*

La sagesse dont le Président John Edwards n'a cessé de faire preuve au cours des années écoulées a constitué pour le président et pour les membres de votre Commission des Affaires budgétaires un héritage impérieux. C'est elle qui a présidé à leurs délibérations, c'est elle qui a inspiré le projet de budget qui vous est présenté et qui, comme tout document de cette nature, soulève deux ordres de considérations que j'indiquerai très rapidement, les unes relatives aux chiffres, les autres concernant les principes.

Je serai très bref quant aux chiffres. C'est la partie la plus ingrate de ma tâche de vous les indiquer.

Contrairement à la légende, il est faux de dire que les chiffres parlent; du moins, s'ils parlent, c'est de façon si ennuyeuse qu'il est malaisé de les écouter. Au demeurant, le plus simple est sans doute de les indiquer par référence à ceux du budget de 1959.

Au total, ce budget de 1959 se montait à 132.095.758 francs français, dont 118.506.000 francs pour le budget ordinaire et 13.589.758 francs pour le budget supplémentaire. Le projet de budget qui vous est soumis se montera au total à 142.895.000 francs français, soit une augmentation d'environ 10 millions de francs. Sur la plupart des postes, ce budget est simplement la reconduction du précédent. S'il existe donc une augmentation que je viens d'indiquer, elle est due, pour sa plus grande part, à une élévation des charges de personnel, consécutive à l'augmentation de 5 % des traitements du personnel permanent. Cette augmentation est la résultante de l'augmentation générale du coût de la vie, dont nous ne sommes pas maîtres, et elle doit s'appliquer aux quatre organisations, O.E.C.E., O.T.A.N., U.E.O. et Conseil de l'Europe.

A ce sujet, je dois signaler qu'une certaine disparité existe actuellement entre les fonctionnaires de ces différentes organisations, du fait d'une décision prise concernant les fonctionnaires du seul Conseil de l'Europe et qui consiste à appliquer cette augmentation avec effet rétroactif du 1<sup>er</sup> juillet 1959. D'autres fonctionnaires, et notamment ceux de l'U.E.O., ne bénéficient pas de cette augmentation avec effet rétroactif. Il doit être prévu cependant que cette disparité ne peut pas se prolonger. Probablement sera-t-elle supprimée prochainement. Les crédits qui vous sont présentés ont donc pour objet de faire face

à cette augmentation sans qu'il soit nécessaire de recourir à un budget supplémentaire, du moins sur ce point.

En ce qui concerne une indemnité de personnel permanent, dite « indemnité d'expatriation » ce n'est pas un problème de fond qui se pose mais une question de terminologie soulevée par certains de nos collègues. Le terme « expatriation » a semblé désagréable à plusieurs d'entre nous. Peut-on en effet, au sein de notre Communauté, considérer comme une « expatriation » le fait, pour quelques nationaux de l'un de nos pays, de vivre sur le territoire d'un autre ? La magie des mots est parfois maléfique, et votre Commission a regretté que ce terme fût encore utilisé.

Les dépenses de recrutement du personnel temporaire présentent une augmentation de 4 millions de francs. Pour ce qui concerne le personnel parlementaire, le budget de 1959 était en effet calculé sur la base d'une session de quatre jours à Paris et d'une session de six jours à Strasbourg. Le personnel recruté à Paris entraîne en cette hypothèse, évidemment, des frais moindres. Le présent budget est établi sur la base de deux parties de session de dix jours à Strasbourg. Dans l'hypothèse vraisemblable où les deux sessions seraient tenues à Paris, des économies pourraient donc être réalisées, qui figureraient dans un budget rectificatif. Il convient dès à présent de souligner, d'ailleurs, que, dans le même chapitre II, cette augmentation figurant à l'article 3, paragraphe 1, est compensée par les économies figurant au même article, paragraphes 2 et 3, représentant 3 millions pour le paragraphe 2 et 1 million pour le paragraphe 3. Ces économies résulteraient de réductions de personnel, et du fait qu'une partie des rémunérations qui figuraient jusqu'alors au paragraphe 2 figurent maintenant au paragraphe 1 qu'elles gonflent par conséquent de ce chiffre.

Au chapitre III, article 4, figure un crédit de 4.885.000 francs, en augmentation de 1.475.000 francs sur 1959. Ce crédit représente les dépenses de locaux et d'équipement. Il a été prévu assez largement pour tenir compte du fait sur lequel nous reviendrons tout à l'heure que le Palais de Chaillot doit être démoli au début de 1960 et que nous ne savons pas encore quel immeuble pourra nous être affecté, ni quel en sera le loyer. Il est cependant probable que ce loyer sera plus élevé que celui que nous supportons aujourd'hui, ce qui vous explique l'augmentation prévue.

A l'article 5 du même chapitre, une augmentation de 1.409.000 francs est prévue pour achat



*Mr. Legaret (continued)*

allowed for the purchase of certain essential furniture and other equipment.

There has been another unavoidable increase under Head IV, General Administrative Costs, largely as a result of the increase in postage, telephone and telegraph charges under Sub-Head 6. These again are circumstances over which we have no control.

Lastly, there has been an increase in the estimate for Head V, in connection with various travel and representation expenses or subsistence allowances for members of staff on official journeys, a comparison with previous years having made it plain that the amount allowed under this Head was quite insufficient.

This is as brief an account as I can give of the main Heads of the budget, with a general outline of the chief reasons for the changes compared with last year.

In this connection, I must draw attention to the fact that no allowance has been made in the estimates for holding an extraordinary Session this year. If such a Session were to prove necessary, we would naturally have to ask for additional funds, and in that case it might be possible to reduce expenditure by holding both sessions in Paris and by means of a revised budget to authorise the transfer of the money thus saved to meet the requirements of the extraordinary Session.

The item "New Buildings" is a token entry only. If, as there is every reason to expect, work on our future headquarters were to begin during 1960, provision would have to be made for the necessary funds.

With this reservation, I would like to point out, before moving on briefly to the question of principles, that the draft before you was adopted unanimously by the Committee on Budgetary Affairs.

Now for a glance at principles. Something rather unusual has occurred in that the problems involved have to some extent altered since last year.

So far as the actual figures go, last year's Report is still generally speaking valid, save for the exceptions I have mentioned, but the situation with regard to a number of other points raised by my predecessor is quite different.

One of his causes of complaint was the impossibility of keeping to the rules governing the preparation, approval and adoption of the budget. Last year we were obliged, for perfectly valid reasons, to alter the time-table and submit the budget to the Council before the Assembly had had an opportunity of considering it. This year we have managed to avoid that and keep to the logical time-table. The draft budget has been submitted to us for discussion and vote before going on to the Council.

I must admit that we have not, in point of fact, conformed to Rule 4 of the Financial Regulations which requires the draft budget to be submitted to the Council before 1st November; but the practical impossibility of arranging a meeting of the Assembly before that date has so far regularly prevented the observance of this rule which I think myself is long overdue for revision.

I also owe the Assembly a few additional explanations regarding paragraph (B) of Sub-Head 4, dealing with new premises, to which I have already alluded. This rather commonplace heading, followed by the somewhat nebulous words "Token purposes", covers the whole question of the Assembly's future headquarters after the demolition of the Palais de Chaillot or, more correctly speaking, of the temporary prefabs that disfigure it at present. Grateful for the shelter they have afforded us, I am as ready as a member of W.E.U. to forgive their hideous appearance as I am incapable of doing so in my capacity as the representative of a Paris constituency.

As unprotected tenants in a condemned building, a large part of our thinking this year has been devoted to our future headquarters. As we all know, housing today is a delicate problem. After an infinity of effort, resulting in as many set-backs as advances, we are now, thanks to the sympathetic attitude of all concerned, within sight of a solution which would consist in adding an extra wing to the building in which we are meeting today. This would provide what would, we hope, be a lasting haven for our Assembly which at one time looked like rivalling the Wandering Jew.

Not that our difficulties are all over. We still have to find somewhere to go while waiting for

*M. Legaret (suite)*

de certains mobiliers ou matériels devenus indispensables.

Le chapitre IV, frais généraux, marque également une augmentation justifiée, notamment à l'article 6, par l'augmentation des frais d'affranchissement postaux et de communications téléphoniques et télégraphiques. Nous la supportons, encore une fois, sans en être maîtres.

Enfin, le chapitre V relatif à certains frais de voyage ou indemnités de représentation ou de mission des membres du personnel a été élevé, l'insuffisance de ces crédits étant apparue d'une façon évidente par rapport aux années passées.

Tels sont, mes chers collègues, aussi brièvement énumérés que possible, les principaux postes de ce budget ainsi que le sens et les motifs très généraux de leur modification vis-à-vis de l'année précédente.

Votre rapporteur a tenu à souligner, à leur propos, que cet état prévisionnel a été établi sans tenir compte de l'éventualité d'une session extraordinaire. Si celle-ci se révélait indispensable, de nouveaux crédits seraient bien naturellement nécessaires et dans cette hypothèse vraisemblable des économies pourraient être réalisées du fait que les deux sessions pourraient se tenir à Paris, des virements étant autorisés par un budget rectificatif.

De même, vous ne voyez figurer que pour mémoire le poste « bâtiments nouveaux ». Si, comme nous avons de bonnes raisons de le penser, l'édification de notre futur siège s'engageait dès cette année, des crédits correspondants devraient alors être prévus.

Sous réserve de cette observation et avant de poser rapidement les problèmes de principe, je tiens à souligner que votre Commission du budget a adopté le présent projet à l'unanimité de ses membres.

Passons maintenant aux principes. J'observe que ces problèmes ont depuis un an, ce qui est parfois rare, subi une certaine évolution.

Si, pour ce qui concerne les chiffres, le rapport présenté l'an dernier demeure, dans son ensemble, valable sous réserve des observations qui précèdent, par contre la situation s'est modifiée par rapport aux autres problèmes soulevés alors par mon prédécesseur.

Celui-ci avait tout d'abord exprimé sa contrariété d'avoir été contraint à déroger aux dispositions réglementaires relatives à l'établissement au vote et à l'approbation du budget. L'ordre des examens avait dû, l'an dernier, pour des circonstances et pour des raisons parfaitement légitimes d'ailleurs, être inversé. Le Conseil avait été saisi de notre budget avant que l'Assemblée n'eût été appelée à l'examiner. Cette année, il a été possible d'éviter cet expédient et l'ordre logique des choses a été respecté. Nous sommes saisis du projet de budget avant que le Conseil en soit saisi lui-même, et le Conseil n'en sera saisi qu'après votre examen et votre vote.

Sans doute dois-je à la vérité de reconnaître que l'article 4 de notre Règlement financier, aux termes duquel la transmission au Conseil doit avoir lieu avant le 1<sup>er</sup> novembre, n'a pas été, en l'espèce, respecté. L'impossibilité où l'on se trouve pratiquement de réunir l'Assemblée avant cette date a d'ailleurs, jusqu'à présent, rendu caduque cette disposition qui devrait, à mon avis, être révisée.

Je dois aussi à l'Assemblée quelques explications complémentaires sur l'un des articles déjà évoqués, l'article 4, paragraphe (B), relatif aux nouveaux locaux. Sous un intitulé extrêmement banal et avec une mention très vague, « pour mémoire », est ainsi soulevé tout le problème de l'installation future de notre Assemblée après la démolition du Palais de Chaillot ou plus exactement après la démolition des baraquements provisoires qui rongent le Palais de Chaillot et auxquels le membre de l'U.E.O. que je suis, accorde, pour l'hospitalité qu'ils nous ont offerte, les circonstances atténuantes que refuserait volontiers à leur laideur l'élu de Paris que je suis également.

Locataires, sans droit au maintien dans les lieux, d'un bâtiment condamné, nous nous sommes, cette année principalement, préoccupés de notre futur logis. Chacun sait combien ce problème de logement est, de nos jours, délicat. Après bien des efforts, des pas en avant et aussi des pas en arrière, grâce à la compréhension de tous, une solution est en train de prendre corps consistant en la construction d'une aile supplémentaire à ce palais même où nous siégeons aujourd'hui. Notre Assemblée, menacée d'errance, trouverait ainsi un havre que nous espérons définitif.

Tout n'est pas terminé. Il faudra, certes, trouver un endroit pour nous installer en attendant

*Mr. Legaret (continued)*

the new wing to be built; but we feel now that we can look to the future with a certain amount of confidence for which I would like to thank all who have contributed to it.

I cannot end without some reference to the important question of the rights of this Assembly with regard to its budgeting. My friend, Mr. Molter, may have more to say on this subject in a moment.

For a long time now we have been asking for the Assembly to be left free to organise its own expenditure, in the same way as the parliament of any democratic country. Various more or less valid objections have been made to the granting of similar powers to the WEU Assembly. The existence of varying legislative provisions in the different countries referred to in the last Reply received to our Recommendation No. 37 is not, to my mind, a sufficient reason for rejecting our request. This Assembly is, after all, a special body enjoying extra-national status.

A more serious objection, it must be admitted, is that based on the wording of the Treaties. It has been very rightly said here, in other connections, that to tamper with the provisions of these Treaties is a delicate matter, but I do not think a mere question of financial procedure can really be regarded as a threat to their fundamental principles. In any case, it remains possible, without altering a single word in the text of the Treaties to interpret and apply them in either a strict or a liberal spirit.

The Recommendation asks no more than for them to be liberally interpreted and applied. That is all the Assembly, speaking largely through its Committee, has ever asked. By their request for a certain degree of autonomy, expressed in firm but moderate terms, both Assembly and Committee have tried to show the wisdom to which I alluded just now, coupled with a recognition of the requirements of the situation by which we are all bound.

Had I been making this Report last week neither I myself, nor probably other members of the Committee, could have avoided showing some bitterness or at least disappointment on this question as a result, *inter alia*, of the replies given by the Council to Recommendation No. 37. Today, I do not feel I have the right to express either. After listening to Mr. Pella's speech on

Monday, I do not even feel I have the right to be either bitter or disappointed, at least to the same extent. Mr. Pella explained that the Council fully recognised that the wishes we expressed at, for instance, the Rome meeting on 30th October, regarding an alteration in the budget procedure, were perfectly legitimate. He assured us — to quote his actual words — that “the Council are at present considering various measures that will allow the Assembly a more direct share in the adoption of its budget”. With these words the Chairman of the Council has awakened in us a hope going far beyond the mere satisfaction that the end of a long-standing quarrel always induces.

Mr. Pella succeeded in making us feel that he understood the real reasons behind our request. Let me say again, we do not for a moment wish to stand on our dignity; it is simply and solely that we wish to uphold the reputation of this Assembly, which is a condition of its authority and hence of its effectiveness. In a free country, men and affairs can be governed only by the concerted action of the representative assembly and the executive. Neither of these can or should regard the powers conferred on it as a property to be jealously preserved, but only as the instrument for fulfilling what is merely the task allotted to it. If our Assembly is asking for a revision of the present budget procedure, the reason is only that it may carry out its duties more satisfactorily. Now, for the first time, it feels that its reasonable demands have been given a hearing and, if its wishes are answered, it will regard this as giving it, not some kind of prerogative, but merely a new and more responsible share in the wider task that is expected of us all, to build on the sufferings of the past the hopes of a new and better future.

*(Mr. Badini Confalonieri, President of the Assembly, took the Chair in place of Mr. Bohy)*

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — May I speak?

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, could we not consider Item 4 of the Orders of the Day, to which the Chairman of the Committee on Budgetary Affairs and Administration has just referred, in conjunction with the present debate?

*M. Legaret (suite)*

que ce bâtiment soit lui-même construit, mais nous envisageons maintenant le futur avec une certaine confiance et je dois remercier tous ceux qui ont contribué à nous rendre cette confiance.

Je ne voudrais pas terminer sans évoquer l'important problème des droits budgétaires de notre Assemblée, que peut-être développera tout à l'heure notre collègue M. Molter.

Depuis longtemps, nous demandons pour cette Assemblée une autonomie financière qui est reconnue à tous les parlements des pays démocratiques. Des objections de valeur différente ont été soulevées contre la reconnaissance à l'Assemblée de l'U.E.O. de semblables possibilités. La disparité des législations nationales invoquée notamment dans la dernière réponse à notre Recommandation n° 37 n'est point, à mon sens, un motif valable de repousser notre demande puisque, précisément, nous sommes une assemblée particulière, jouissant d'un statut extra-national.

Plus sérieuse, reconnaissons-le, est celle qui a été tirée des termes des traités. Il a été justement dit à cette tribune, et à un autre propos, qu'il était fort délicat de remettre les traités en cause. Je ne pense pas cependant qu'une simple question de procédure financière puisse être considérée comme remettant en cause les bases mêmes des traités. D'autre part, sans même remettre en cause les termes, si ces termes demeurent, leur interprétation et leur application peuvent être soit rigoureuses, soit libérales.

C'est à une interprétation et à une application libérales des termes des traités que s'est limitée la recommandation et que s'est limitée jusqu'à présent la demande de notre Assemblée, exprimée notamment par votre Commission. En demandant de façon instantane mais modérée une certaine autonomie pour notre Assemblée de l'U.E.O., la Commission et l'Assemblée ont entendu manifester l'esprit de sagesse auquel je faisais tout à l'heure allusion, et ce en pleine connaissance des nécessités qui s'imposent à tous.

Si j'avais dû faire ce rapport la semaine dernière, il m'aurait fallu — et d'autres membres de la Commission l'eussent sans doute fait avec moi — exprimer à ce propos une certaine amertume, pour le moins une certaine déception, notamment à la suite des réponses qui avaient été faites par le Conseil à notre Recommandation n° 37. Je ne me sens plus le droit aujourd'hui de dire cette

amertume et cette déception. Je ne me sens même plus le droit de les conserver entières après les paroles prononcées lundi par M. Pella. Celui-ci nous a indiqué combien le Conseil avait conscience de la légitimité des désirs exprimés, notamment à Rome le 3 octobre 1959, lors de la réunion commune et tendant à une révision de la procédure budgétaire. Il nous a assurés — et je cite ses propos : « que le Conseil examine actuellement certaines mesures qui tendraient à accorder à l'Assemblée une participation plus directe à la procédure d'adoption de son budget ». En prononçant ses paroles, M. le Président du Conseil a fait naître en nous une grande espérance qui dépasse largement la simple satisfaction qui pourrait résulter de la fin d'une longue querelle.

Il nous a fait sentir qu'il comprenait les raisons profondes de notre attitude. Celle-ci, redisons-le, n'est aucunement commandée par un souci de privilège, mais exclusivement par celui de la dignité de notre Assemblée, dignité qui est la condition de son autorité, donc de son efficacité. Dans tous les pays libres, le gouvernement des hommes et des choses ne peut résulter que d'une action concertée des assemblées représentatives et de l'exécutif. Aucun des deux ne peut, ne doit considérer les pouvoirs qui lui sont conférés comme un bien propre qu'il doit jalousement conserver, mais bien comme le simple instrument de ce qui n'est que sa mission. Si notre Assemblée a demandé une révision des procédures budgétaires, c'est pour avoir les moyens de mieux remplir la sienne. Pour la première fois, elle éprouve le sentiment que son appel raisonnable à été entendu; elle conçoit que, si son vœu se trouve exaucé, c'est non point une prérogative, mais une responsabilité nouvelle qui lui sera confiée dans la plus grande tâche qui nous incombe à tous de créer sur les angoisses du passé l'espérance de l'avenir.

*(M. Badini Confalonieri, Président de l'Assemblée, remplace M. Bohy au fauteuil présidentiel)*

M. MOLTER (*Belgique*). — Je demande la parole.

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*). — Monsieur le Président, n'est-il pas possible de joindre au présent débat l'examen du point 4 de l'ordre du jour, qui vient d'être abordé par M. le président de la Commission des Affaires budgétaires et Administratives ?

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Molter asks that we consider the question of the reform of the present methods of approving the Assembly's budget in conjunction with the present debate.

Are there any objections?...

It is so decided.

### **5. Draft Budget of the Administrative Expenditure of the Assembly for the Financial Year 1960**

*(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Budget, Doc. 143)*

#### **Reform of present methods of approving the Assembly's Budget**

**(a) Debate on the Reply of the Council to Recommendation No. 37, Doc. 150**

**(b) Reference to Committee of the Motion for a Recommendation tabled by Dame Florence Horsbrugh and several of her colleagues, Doc. 155**

The PRESIDENT (Translation). — I call Mr. Molter.

Mr. MOLTER (*Belgium*) (Translation). — Mr. President, Item 4 of the Orders of the Day raises a problem of considerable importance. On the question of the Assembly's powers, I would go a step further than the Chairman. We have here, I think, a question of principle.

It is desirable for this parliamentary Assembly to have the unrestricted right to draw up its own budget. From the very beginning of W.E.U. and its Assembly, we have fought to prevent any poaching on the Assembly's budgetary preserves.

I would like the Assembly, noting the statements made at the conclusion of the Rome meeting on the question dealt with in Recommendation No. 37 and also the statement of the Chairman of the Council of Ministers on the same subject, to express its satisfaction with the general direction of present thinking on this problem, and with the fact that the Council of Ministers consider it a vital one and are disposed, even willing, to meet the Assembly's views on the matter.

That being so there seems little point in voicing our dissatisfaction or resentment at the Council's reply to Recommendation No. 37. In view of the statements by the Chairman of the Council of Ministers in the Assembly, we have high hopes of our Resolution and of the ultimate attitude of the Council.

The PRESIDENT (Translation). — Does anyone else wish to speak?...

The debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote on the draft budget of the administrative expenditure of the Assembly for the financial year 1960, Document 143, by sitting and standing.

*(A vote was taken by sitting and standing)*

*(The draft budget for 1960 was adopted unanimously)*

With regard to the reform of the present methods of approving the Assembly's budget, Dame Florence Horsbrugh and some of her colleagues have tabled a Motion for a Recommendation, Document 155.

The Assembly will no doubt wish to refer this Motion to the Committee on Budgetary Affairs and Administration.

Are there any objections?...

It is so decided.

### **6. Budget of the Ministerial Organs of Western European Union for the Financial Year 1959**

*(Debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration and Vote on the draft Opinion, Doc. 151)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Committee on Budgetary Affairs and Administration on the budget of the ministerial organs of Western European Union for the financial year 1959, Document 151.

I call Mr. Linden, the Rapporteur.

Mr. LINDEN (*Luxembourg*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, in submitting the Report on the budget of the ministerial organs of W.E.U. for the financial year

M. le PRÉSIDENT. — M. Molter demande que soit joint au débat l'examen de la réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée.

Il n'y a pas d'opposition ?...

La jonction est ordonnée.

**5. Projet de budget  
des dépenses administratives de l'Assemblée  
pour l'exercice financier 1960**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet de budget, Doc. 143)*

**Réforme des méthodes actuelles  
d'approbation du budget de l'Assemblée**

**(a) Discussion de la réponse du Conseil  
à la Recommandation n° 37, Doc. 150**

**(b) Renvoi en commission de la proposition  
de recommandation présentée  
par Dame Florence Horsbrugh  
et plusieurs de ses collègues, Doc. 155**

M. le PRÉSIDENT. — La parole est à M. Molter.

M. MOLTER (*Belgique*) (Traduction). — Monsieur le Président, le problème inscrit à l'ordre du jour sous le point 4 est de la plus haute importance. Je voudrais, en ce qui concerne les pouvoirs de notre Assemblée, aller plus loin que le président. Car il s'agit, en vérité, d'une question de principe.

Il est souhaitable que l'Assemblée parlementaire puisse établir souverainement son budget. Dès la création de l'U.E.O., et dès les premières séances, nous nous sommes battus pour sauvegarder ce qu'en langage parlementaire on appelle les droits budgétaires de l'Assemblée.

Je voudrais que l'Assemblée, prenant acte des déclarations faites à l'issue de la réunion commune de Rome et de l'exposé du Président du Conseil des Ministres sur la question qui fait l'objet de la Recommandation n° 37, constate qu'une évolution heureuse s'est produite dans les esprits en exprimant sa satisfaction d'apprendre que le Conseil des Ministres a compris le caractère essentiel du problème et qu'il est enclin, voire disposé à se rallier au point de vue adopté en cette matière par l'Assemblée.

A quoi bon, dès lors, donner libre cours à notre mécontentement ou à notre amertume au sujet de la réponse que le Conseil a faite à notre Recommandation n° 37 ! Attendons avec confiance la décision qui sera prise par le Conseil des Ministres, à la suite des déclarations que son président vient de faire devant cette Assemblée.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande plus la parole ?...

La discussion est close.

Je mets aux voix, par assis et levé, le projet de budget des dépenses administratives de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960, Document 143.

*(Il est procédé à un vote par assis et levé)*

*(Le projet de budget pour 1960 est adopté à l'unanimité)*

En ce qui concerne la réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée, Dame Florence Horsbrugh et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation, Document 155.

L'Assemblée voudra sans doute renvoyer cette proposition de recommandation à la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Le renvoi est ordonné.

**6. Budget des organes ministériels  
de l'Union de l'Europe Occidentale  
pour l'exercice financier 1959**

*(Discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, et vote du projet d'avis, Doc. 151)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration sur le budget des organes ministériels de l'Union de l'Europe Occidentale pour l'exercice financier 1959, Document 151.

La parole est à M. Linden, rapporteur.

M. LINDEN (*Luxembourg*). — Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, en vous présentant, au nom de la Commission des Affaires budgétaires et de l'Administration, le rapport relatif

*Mr. Linden (continued)*

1959, on behalf of the Committee on Budgetary Affairs and Administration, I intend to be as brief as possible.

Under the Chairmanship of Mr. Legaret, the Committee has gone most carefully into the estimates submitted to it by the ministerial organs. As it does not consider that they call for any special comment, it asks the Assembly to adopt the draft Opinion that you will find in Document 151.

Members of the Assembly have had an opportunity of studying this document, as well as the three tables contained in its Appendix. The first of these shows the proposed expenditure of each ministerial organ, the total expenditure for all of them together amounting to some £ 323,196. The next shows the staff establishment of each organ, compared with that of the Office of our own Clerk, the latter representing a total of 21 units as against 146 units for the ministerial organs. The third table gives the salary scales for O.E.E.C., the Council of Europe, Western European Union and N.A.T.O., expressed in French francs. It has unfortunately proved impossible to make any comparison with salary scales in the other European institutions, in particular the Community of the Six, a request for information on this subject which I sent to the President of the European Parliamentary Assembly having so far produced no reply.

May I thank the members of the Assembly in advance for the approval that I am sure they intend to give to the draft Opinion before them.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak? . . .

The debate is closed.

I will now ask the Assembly to vote on the draft Opinion in Document 151.

Rules 34 and 35 of the Rules of Procedure require the vote on a draft Opinion taken as a whole to be by roll-call, the majority required being an absolute majority of the votes cast.

However, if the Assembly were unanimous and there were no objections to the draft Opinion and no abstentions we could save the time required for a vote by roll-call.

Are there any objections to the draft Opinion?...

Are there any abstentions? . . .

I see that the Assembly is unanimous.

*I accordingly declare the draft Opinion adopted unanimously<sup>1</sup>.*

**7. Action taken on Recommendations  
adopted by the Assembly  
during the First Part  
of the Fifth Ordinary Session**

*(Debate on the Report of the Working Party for  
Liaison with National Parliaments, Doc. 153)*

The PRESIDENT (Translation). — The next item on the Orders of the Day is the debate on the Report of the Working Party for Liaison with National Parliaments on the action taken in those parliaments to implement the Recommendations adopted by the Assembly during the First Part of its Fifth Ordinary Session.

I call Mme Hubert, the Rapporteur.

Mme HUBERT (*Federal Republic of Germany*) (Translation). — Mr. President, Ladies and Gentlemen, our distinguished Rapporteur, Mr. Moutet, had to attend another meeting this afternoon and has therefore asked me to present his Report to the Assembly. The written Report appears as Document 153 and contains in an appendix information about action taken by member countries in their national parliaments.

We all understand, of course, that our activity here and the Recommendations we make to the Council of Ministers require the support of national parliaments. It is of considerable consequence that the very important problems discussed by the Assembly of Western European Union should also find some response in the parliaments at home.

The Report shows a gratifying increase in that response in certain countries, thanks to questions put to governments in national parliaments or to debates in the appropriate parliamentary committees.

1. See page 46.

*M. Linden (suite)*

au budget des organes ministériels de l'U.E.O., pour l'exercice 1959, je serai très bref.

Votre Commission budgétaire, sous la présidence de M. Legaret, a soigneusement examiné le budget qui lui a été soumis par les organes ministériels. Elle n'a pas d'observations particulières à formuler et dans ces conditions elle prie l'Assemblée de bien vouloir donner son approbation au projet d'avis qui vous est soumis dans le Document 151.

Les honorables membres de l'Assemblée ont pu examiner ce document, ainsi que les trois tableaux annexés au rapport, à savoir : le relevé des dépenses des organes ministériels, réparties entre ces organes, et qui s'élèvent au total à quelque 323.196 livres, le tableau des effectifs du personnel des organes ministériels comparés à ceux du Greffe de notre Assemblée. Il résulte de ce document que le personnel du Greffe de notre Assemblée représente un total de 21 unités contre 146 pour les organes ministériels. Suit un tableau qui donne l'échelle des traitements payés au personnel de l'O.E.C.E., du Conseil de l'Europe, de l'U.E.O., de l'O.T.A.N., exprimés en francs français. Il n'a malheureusement pas été possible de mettre en regard l'échelle des salaires accordés dans les autres administrations européennes, notamment la Communauté européenne des Six. En effet, une demande adressée à ce sujet par votre rapporteur à M. le président de l'Assemblée Parlementaire Européenne n'a pas reçu de suite jusqu'à ce jour.

Je remercie donc les honorables membres de l'Assemblée de l'approbation qu'ils voudront bien donner au projet d'avis qui leur est soumis.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée doit statuer sur le projet d'avis contenu dans le Document 151.

En application des articles 34 et 35 du Règlement, le vote sur l'ensemble d'un projet d'avis doit se faire par appel nominal, la majorité requise étant la majorité absolue des suffrages exprimés.

Toutefois, si l'Assemblée était unanime, et s'il n'y avait pas d'opposition au projet d'avis, ni d'abstentions, nous pourrions épargner le temps que demande un vote par appel nominal.

Il n'y a pas d'opposition au projet d'avis ?...

Il n'y a pas d'abstentions ?...

Je constate que l'Assemblée est unanime.

*Je déclare donc le projet d'avis adopté à l'unanimité*<sup>1</sup>.

**7. Suite donnée aux recommandations  
votées par l'Assemblée  
au cours de la première partie  
de la Cinquième session ordinaire**

*(Discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux, Doc. 153)*

M. le PRÉSIDENT. — L'ordre du jour appelle la discussion du rapport du Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux sur l'action entreprise au sein de ces parlements afin d'assurer la mise en œuvre des recommandations adoptées par l'Assemblée pendant la première partie de la Cinquième session ordinaire.

La parole est à Mme Hubert, rapporteur.

Mme HUBERT (*République Fédérale d'Allemagne*) (Traduction). — Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs, notre distingué rapporteur, M. Moutet, a dû se rendre, cet après-midi, à une autre réunion et il m'a priée de présenter, en son nom, à l'Assemblée le rapport établi par ses soins. Celui-ci fait l'objet du Document 153; vous y trouverez également en annexe, un aperçu de l'action entreprise par nos collègues au sein de leurs parlements nationaux.

Nul d'entre nous n'ignore que l'activité que nous déployons ici et les recommandations que nous adressons au Conseil des Ministres, ne peuvent se passer du soutien des parlements nationaux. Il faut que l'écho des problèmes qui présentent une importance particulière et qui ont été examinés par l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale se fasse entendre dans les parlements nationaux.

Il apparaît à la lecture du rapport que cette activité a augmenté dans certains pays d'une manière encourageante. Elle a pris la forme de questions posées aux gouvernements dans les parlements nationaux, ou de débats intervenus dans leurs commissions compétentes.

1. Voir page 46.



*Mme Hubert (continued)*

It is true that no answers have been received yet from some parliaments, but that is partly due to the fact that they had a long summer recess and had then to deal with their budgets. The Working Party has therefore decided to hold another meeting at Strasbourg in January, because those parliaments that have not yet replied have undertaken to do so by January, pressure of domestic business having, as I said, prevented them so far from dealing with our Recommendations.

I hope we shall then be in a position to give an even more favourable overall report for this year than those of previous years.

The PRESIDENT (Translation). — Does any other Representative wish to speak?...

The debate is closed.

The Assembly will no doubt wish to take note of the Report of the Working Party that Mme Hubert has just submitted.

Are there any objections?...

It is so decided.

### **8. Additions to the Agenda and references to Committee**

The PRESIDENT (Translation). — Mr. Bourgoïn and several of his colleagues have tabled a Motion for a Recommendation on the harmonisation of basic military training doctrines.

Are there any objections to including this Motion on the Assembly's Agenda and referring it to the Committee on Defence Questions and Armaments?...

It is so decided.

Mr. Cadorna and several of his colleagues have tabled a Motion for a Recommendation on a review of the proper rôle and status of reserve and territorial forces at the present time.

Are there any objections to the inclusion of this Motion on the Assembly's Agenda and its

reference to the Committee on Defence Questions and Armaments?...

It is so decided.

### **9. Texts to be sent to National Parliaments**

The PRESIDENT (Translation). — Paragraph (a) of Article V of the Charter provides that, when so directed by the Assembly, the President shall transmit to national parliaments Recommendations and Resolutions adopted by the Assembly.

The Working Party for Liaison with National Parliaments proposes that the Assembly direct its President to transmit the following texts to those parliaments:

Recommendation No. 38 on the policy of member States of Western European Union;

Recommendation No. 39 on civil emergency planning;

Recommendation No. 40 on the state of European security;

Recommendation No. 41 on the desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join Western European Union.

Are there any objections?...

It is so decided.

### **10. Date and venue of the First Part of the Sixth Ordinary Session**

The PRESIDENT (Translation). — I propose that the Assembly authorise its Bureau to fix the date and venue of the First Part of the Sixth Ordinary Session.

Are there any objections?...

It is so decided.

### **11. Close of the Session**

The PRESIDENT (Translation). — The Assembly has now completed its Agenda for the Second Part of its Fifth Ordinary Session.

*Mme Hubert (suite)*

Quelques parlements toutefois ne nous ont pas encore adressé leur réponse. La raison en est, pour une part, qu'après une longue intersession au cours des mois d'été, il leur a fallu se consacrer entièrement à l'examen de leur budget dès la rentrée. Aussi le Groupe de Travail a-t-il décidé de se réunir une fois encore en janvier, à Strasbourg, les parlements dont les réponses ne nous sont pas encore parvenues ayant assuré que nous les recevrons d'ici là. Comme je l'ai dit, des circonstances particulières ont retardé chez eux l'étude de nos recommandations.

J'espère que nous serons alors en mesure d'établir, sur les activités de l'année, un rapport beaucoup plus favorable encore, dans l'ensemble, que celui des années précédentes.

M. le PRÉSIDENT. — Personne ne demande la parole ?...

La discussion est close.

L'Assemblée voudra sans doute prendre acte du rapport du Groupe de Travail que vient de présenter Mme Hubert.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

### **8. Inscriptions à l'ordre du jour et renvois en commission**

M. le PRÉSIDENT. — M. Bourgoïn et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation relative à l'harmonisation des principes d'instruction militaire de base.

Il n'y a pas d'opposition à l'inscription de cette proposition de recommandation à l'ordre du jour de l'Assemblée et à son renvoi à la Commission des Questions de Défense et des Armements ?...

Il en est ainsi décidé.

M. Cadorna et plusieurs de ses collègues ont déposé une proposition de recommandation relative à l'examen du rôle et de l'état qui doivent être ceux des forces de réserve et des forces territoriales à l'heure actuelle.

Il n'y a pas d'opposition à l'inscription de cette proposition de recommandation à l'ordre du jour

de l'Assemblée et à son renvoi à la Commission des Questions de Défense et des Armements ?...

Il en est ainsi décidé.

### **9. Transmission aux parlements nationaux des textes adoptés**

M. le PRÉSIDENT. — La Charte, dans le paragraphe (a) de son article V, prévoit que, sur directive de l'Assemblée, le Président transmet aux parlements nationaux les recommandations et les résolutions adoptées.

Le Groupe de Travail chargé de la liaison avec les parlements nationaux propose à l'Assemblée de charger son Président de transmettre à ces parlements les textes suivants :

la Recommandation n° 38 sur la politique des Etats membres de l'Union de l'Europe Occidentale ;

la Recommandation n° 39 sur les plans d'urgence dans le domaine civil ;

la Recommandation n° 40 sur l'état de la sécurité européenne ;

la Recommandation n° 41 sur l'opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'Union de l'Europe Occidentale.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

### **10. Date et lieu de la première partie de la Sixième session ordinaire**

M. le PRÉSIDENT. — Je propose que l'Assemblée veuille bien laisser à son Bureau le soin de fixer le lieu et la date de la première partie de la Sixième session ordinaire.

Il n'y a pas d'opposition ?...

Il en est ainsi décidé.

### **11. Clôture de la Session**

M. le PRÉSIDENT. — L'Assemblée a épuisé l'ordre du jour de la deuxième partie de sa Cinquième session ordinaire.

*The President (continued)*

Before closing the Session, I would like to thank you all most warmly and most sincerely for the way in which each of you has contributed to the work of the Assembly. I also wish to thank the representatives of the press who have covered the work of this Session. Finally, I must pay a special tribute to the skill and devotion of all who have contributed to the good organisation and administration of the Assembly, in spite of the difficulties of the present Session : the Clerk and the staff of his Office, both the permanent staff and the temporary staff who have been recruited for the Session.

We have come to the last month of 1959 and I would like to offer you the customary good wishes of the season. I hope 1960 will bring new life to Western European Union and happiness to all of you and to your families.

I accordingly declare closed the Fifth Ordinary Session of the Assembly of Western European Union.

The Sitting is closed.

*(The Sitting was closed at 4.30 p.m.)*

*M. le Président (suite)*

Avant de prononcer la clôture de cette session, je tiens à vous remercier, sincèrement et chaleureusement, pour la contribution que chacun d'entre vous a apportée aux travaux de notre Assemblée. Mes remerciements s'adressent également à MM. les représentants de la presse qui ont suivi nos travaux. Enfin, je souligne tout particulièrement les mérites et le dévouement exceptionnels des collaborateurs de l'Assemblée qui ont contribué à l'organisation et au fonctionnement administratif si difficiles de la présente session, le Greffier, son équipe de fonctionnaires et agents des services permanents et les services non permanents de la session.

En ce dernier mois de l'année 1959 qui va s'achever, j'exprime enfin, et selon l'usage, des vœux pour l'avenir. Je souhaite que 1960 soit pour l'Union de l'Europe Occidentale l'année du renouveau et pour vous tous, mes chers collègues, ainsi que pour vos familles, une année de bonheur.

Je déclare close la Cinquième session ordinaire de l'Assemblée de l'Union de l'Europe Occidentale.

La séance est levée.

*(La séance est levée à 16 h. 30.)*



## **INDEX**

# INDEX OF PROCEEDINGS

**I - First Part of the Fifth Ordinary Session**  
**II - Second Part of the Fifth Ordinary Session**

	Page		Page
<b>A</b>			
Accounts of the Assembly for the financial year 1958			
Presentation of the Motion to approve the final accounts ..	I - 167		
Adoption of the Motion to approve the — ..	I - 167		
Action taken in national parliaments			
Presentation of the Report ..	I - 123-125 II - 206-207		
Debate on the Report .....	I - 125		
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee			
Presentation of the Report ..	I - 116-120		
Debate on the Report .....	I - 120-122		
Vote on the draft Resolution..	I - 122		
Activities of the Standing Armaments Committee			
Presentation of the Communication .....	II - 175-176		
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields and in political questions (see also: Rationalisation of European institutions)			
Transfer of cultural and social activities)			
Presentation of Doc. 122 ...	I - 139-142		
Presentation of Doc. 121 ...	I - 142-146		
Presentation of Doc. 127 ...	I - 146-150		
Combined debate .....	I - 150-158		
Vote and discussion on references back to Committee ..	I - 158-161		
Vote on the draft Recommendation - Doc. 127 .....	I - 161		
Debate on Docs. 140, 122, 121, 138 .....	I - 171-173		
Votes on the draft texts .....	I - 173-174		
Address by			
— the Provisional President.	I - 51-52		
— the outgoing President ..	I - 53		
— the President .....	I - 55-56 II - 51-54		
— Mr. Wigny .....	I - 61-66		
— Mr. Pella .....	II - 54-59		
— Questions and answers.	II - 73-76		
		— Mr. Profumo .....	II - 59-63
		— Mr. van Houten .....	II - 63-64
		— Mr. Spaak .....	II - 79-89
		— Question and answer ..	II - 89-90
		Agency for the Control of Armaments	
		(see: Activities of the —)	
		Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure	
		Motion by Mr. Kühn .....	I - 162
		Report by the Committee ..	II - 192
		Attendance Lists .....	I - 13, 18, 20, 23, 30, 35 II - 13, 15, 18, 24, 26, 30, 42
<b>B</b>			
		Budget of the Assembly for 1960	
		Presentation of the Report ..	II - 201-204
		Vote on the draft Budget ..	II - 205
		Budget of the ministerial organs of W.E.U. for 1959	
		Presentation of the Report ..	II - 205-206
		Vote on the draft Opinion ..	II - 206
		Budget	
		(see also: Reform of present methods of approving the Assembly's —	
		Supplementary Budget of the Assembly for 1959)	
<b>C</b>			
		Civil emergency planning	
		Presentation of the Report ..	II - 178-180
		Debate on the Report .....	II - 180-183
		Vote on the draft Recommendation .....	II - 183
		Committees, Assembly	
		Appointment of — .....	I - 75
		Changes in the composition of — .....	I - 128, 162 II - 119
		Credentials	
		Examination of — .....	I - 54-55 II - 51
		Report of the — Committee..	I - 54

	Page
Cultural activities (see : Activities of W.E.U. in the cultural and social fields Transfer of cultural and social activities)	
<b>D</b>	
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare	
Motion by Mr. Fens .....	I - 174-179
— Vote on the Motion .....	I - 175
— Vote on the reference to Committee .....	I - 179
<b>E</b>	
Engagement in the armed forces of a member State of W.E.U. of nationals of other member States	
Reference to Committee ....	I - 174
<b>H</b>	
Harmonisation of basic military training doctrines	
Reference to Committee ....	II - 207
<b>M</b>	
Member States (see : Policy of —)	
<b>O</b>	
Order of Business	
Adoption of the — .....	I - 57 II - 51
Orders of the Day of the Sitzings	I - 11, 14, 19, 21, 28, 32 II - 11, 14, 16, 23, 25, 27, 39
Modification of the — .....	II - 54
Organisational Questions	
Presentation of the Report and Motion for an Order .....	I - 165
Amendment No. 1 .....	I - 165
Vote on Amendment No. 1...	I - 166
Vote on the amended draft Reply .....	I - 166
Vote on the Motion for an Order .....	I - 166

	Page
<b>P</b>	
Parliaments (see : Action taken in natio- nal —)	
Policy of member States of W.E.U.	
Address by Mr. Profumo ...	II - 59-63
Address by Mr. van Houten.	II - 63-64
Presentation of the Report ..	II - 64-69
Debate on the Report .....	II - 69-73, 90-100, 101-107
Vote on the draft Recommen- dation .....	II - 107-116
Amendment by Mr. Michaud.	II - 107-108
Amendment No. 2 by Mr. Meyer .....	II - 108-109
Amendment No. 3 by Dame Florence Horsbrugh .....	II - 109-113
Amendment No. 4 by Mr. Schuijt .....	II - 113-114
Amendment No. 1 by Mr. Junot .....	II - 115-116
Vote on the amended draft Recommendation .....	II - 116
Political Questions (see : Activities of W.E.U. in —)	
President	
Address by the Provisional —	I - 51-52
Address by the outgoing — ..	I - 53
Election of the — .....	I - 55
Address by the — .....	I - 55-56 II - 51-54
<b>R</b>	
Rationalisation of European in- stitutions (see also : Activities of W.E.U. in the cultural and social fields)	
Statement by Mr. Wigny ...	I - 61-66
— Discussion of the — ....	I - 68-69, 70-71
— Reply by Mr. Wigny ....	I - 72-73
Presentation of Doc. 130 and Add. ....	I - 129-133
— Opinion of the General Affairs Committee .....	I - 133-136
— Opinion of the Committee on Defence Questions and Armaments .....	I - 136-138
Combined debate .....	I - 150-158
Vote and discussion on refe- rences back to Committee....	I - 158-161
Debate on Docs. 140, 122, 121, 138 .....	I - 171-173
Votes on the draft texts .....	I - 173-174



INDEX

	Page
Reform of present methods of approving the Assembly's budget	
Presentation of the Report ..	I - 164
Vote on the draft Recommendation .....	I - 164-165
Debate on the Reply of the Council .....	II - 205
Motion for a Recommendation by Dame Florence Horsbrugh	II - 205
Report of the Council, Fourth Annual	
Presentation by the Acting Chairman of the Council ....	I - 58-61
General debate .....	I - 66-73
Review of the proper rôle and status of reserve and territorial forces at the present time	
Reference to Committee ....	II - 207
Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty	
Presentation of the Report ..	II - 177-178
Debate on the Report .....	II - 178
Vote on the draft Recommendation .....	II - 192
S	
Secret Session	
Decision concerning — .....	I - 73-74
Session	
Opening of the — .....	I - 51
Adjournment of the First Part of the — .....	I - 180
Resumption of the — .....	II - 48
Close of the — .....	II - 207-208
Social activities	
(see : Activities of W.E.U. in the cultural and social fields	
Transfer of cultural and —)	
Standing Armaments Committee	
(see : Activities of the —)	
State of European security	
Postponement of the Debate ..	II - 116-118
Presentation of the Report ..	I - 76-86
	II - 119-129
Debate on the Report .....	I - 86-100, 102-114
	II - 130-140, 142-173, 187-191
— Amendment No. 1 proposed by Mr. Pisani .....	I - 114-115

	Page
— Withdrawal of Amendment No. 1 .....	I - 125-126
— Modification of French text .....	I - 126
Explanation of vote .....	I - 126
Vote on the draft Recommendation .....	I - 126-127
	II - 191
Vote on the draft Recommendation contained in the Addendum to Doc. 147 .....	II - 191-192
Statement	
(see Address)	
Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959	
Presentation of the — .....	I - 167
Discussion of the — .....	I - 168
Vote on the draft — .....	I - 168

T

Texts adopted

Recommendations :	
— No. 35 - Present state of European security .....	I - 27
— No. 36 - Policy of member States of W.E.U. ....	I - 31
— No. 37 - Reform of present methods of approving the Assembly's budget .....	I - 36
— No. 38 - Policy of member States of W.E.U. ....	II - 22
— No. 39 - Civil emergency planning .....	II - 35
— No. 40 - State of European security .....	II - 36
— No. 41 - Desirability of inviting the Danish and Norwegian Governments to join W.E.U. ....	II - 37
— No. 42 - Revision of certain clauses of the modified Brussels Treaty .....	II - 38
— No. 43 - Transfer of the cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe .....	II - 44

Replies :

— to Chapter I, Section 2 (a), (b) and (c), and Chapter VIII, Sections 1 and 2 of the Fourth Annual Report of the Council .....	I - 37-39
— to Chapter V of the Fourth Annual Report of the Council .....	I - 42-45
— to Chapters VI and VII of the Fourth Annual Report of the Council .....	I - 46-48

INDEX

---

	Page		Page
Resolutions :		Texts adopted for transmission	
— No. 14 - Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee	I - 26	to national parliaments .....	I - 179-180 II - 207
— No. 15 - Participation of observers in certain meetings of the Committee on Defence Questions and Armaments .....	I - 41	Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe	
Opinion :		Presentation of the revised draft Recommendation .....	II - 183-184
— No. 4 - Budget of W.E.U. for the financial year 1959	II - 46	Presentation of the Report ..	II - 184-187
Orders :		Debate on the Report .....	II - 194-201
— No. 11 - Position of staff of W.E.U. in the event of posts being suppressed ...	I - 40	Vote on the draft Recommendation .....	II - 201
— No. 12 - Rationalisation of European institutions other than those of the Six .....	I - 49	Vote on the draft Order ....	II - 201
— No. 13 - Transmission of Recommendation No. 43 to the Chairman of the Council .....	II - 45	Tribute to Mr. Edwards .....	I - 168-170
		— Reply by Mr. Edwards ..	I - 170-171
		Tribute to a deceased member of the Assembly	
		to Mr. Edwards .....	II - 48-50
		V	
		Vice-Presidents	
		Election of the six — .....	I - 56

# INDEX OF SPEAKERS

**I - First Part of the Fifth Ordinary Session**  
**II - Second Part of the Fifth Ordinary Session**

	Page
<b>A</b>	
Mr. Scholefield Allen ( <i>United Kingdom</i> ): Policy of member States of W.E.U. — Amendment No. 2 . . . . .	II - 109
Mr. Altmaier ( <i>Federal Republic of Germany</i> ): Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare . . .	I - 174
<b>B</b>	
Mr. Badini Confalonieri ( <i>Italy</i> ): Address by the President . . . . .	I - 55-56 II - 51-54
Tribute to Mr. Edwards . . . . .	II - 48-49
Mr. Blachstein ( <i>Federal Republic of Germany</i> ): State of European security . . . . .	I - 107-108, 108-110 II - 150-153
Mr. Bohy ( <i>Belgium</i> ): Policy of member States of W.E.U. — Amendment No. 3 . . . . .	II - 111, 112, 113
<b>C</b>	
Mr. Cadorna ( <i>Italy</i> ): State of European security . . . . .	II - 147-148
Mr. Conte ( <i>France</i> ): State of European security . . . . .	II - 145-147
<b>D</b>	
Mr. de la Vallée Poussin ( <i>Belgium</i> ): Rationalisation of European institutions . . . . .	I - 153-154
Policy of member States of W.E.U. . . . .	II - 69-72
Mr. Duynstee ( <i>Netherlands</i> ): State of European security . . . . .	I - 99-100 II - 117, 137-140
Policy of member States of W.E.U. . . . .	II - 99-100
<b>E</b>	
Mr. Edwards ( <i>United Kingdom</i> ): Accounts of the Assembly for the financial year 1958 . . . . .	I - 167
Supplementary budget of the Assembly for the financial year 1959 . . . . .	I - 167, 168
Reply to tribute . . . . .	I - 170-171

	Page
Mr. Erlar ( <i>Federal Republic of Germany</i> ): Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare . . .	I - 176, 177
<b>F</b>	
Mr. Fens ( <i>Netherlands</i> ): State of European security . . . . .	I - 110-112 II - 117, 190-191
— Amendment No. 1 . . . . .	I - 115
— Modification of French text	I - 126
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee . . . . .	I - 122
Rationalisation of European institutions: — Opinion of the Committee on Defence Questions and Armaments . . . . .	I - 136-138
— Combined debate . . . . .	I - 159, 160
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare . . .	I - 176
Policy of member States of W.E.U.:	
— Amendment No. 2 . . . . .	II - 108
— Amendment No. 3 . . . . .	II - 110, 111
Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty	II - 177-178
Civil emergency planning . . . . .	II - 182-183
Mr. Furler ( <i>Federal Republic of Germany</i> ): Fourth Annual Report of the Council . . . . .	I - 66-68
<b>G</b>	
Mr. Goedhart ( <i>Netherlands</i> ): State of European security . . . . .	II - 171-173
Lord Grantchester ( <i>United Kingdom</i> ): Policy of member States of W.E.U. . . . .	II - 72-73
Mr. Griffiths ( <i>United Kingdom</i> ): Tribute to Mr. Edwards . . . . .	II - 50
State of European security . . . . .	II - 117, 169-171
<b>H</b>	
Mr. Henderson ( <i>United Kingdom</i> ): Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare . . .	I - 179

	Page
<b>Mr. Heye (Federal Republic of Germany):</b>	
State of European security ..	I - 92-95
	II - 153-157
Civil emergency planning ...	II - 178-180, 182
<b>Dame Florence Horsbrugh (United Kingdom):</b>	
Tribute to Mr. Edwards .....	II - 49-50
Policy of member States of W.E.U. ....	II - 96-99
— Amendment No. 2 .....	II - 109
— Amendment No. 3 .....	II - 110, 111, 112, 113
— Vote on the draft Recommendation .....	II - 115
<b>Mr. van Houten (Secretary of State for Foreign Affairs in the Netherlands):</b>	
Address on the policy of member States of W.E.U. ...	II - 63-64
<b>Mme Hubert (Federal Republic of Germany):</b>	
Action taken in national parliaments .....	I - 125
	II - 206-207
Civil emergency planning ...	II - 182
<b>Mr. Hughes Hallett (United Kingdom):</b>	
State of European security ..	I - 95-99
	II - 162-166
— Explanation of vote .....	I - 126
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee .....	I - 116-120, 122
Questions put to Mr. Pella ..	II - 75
Activities of the Standing Armaments Committee .....	II - 175-176
<b>Sir James Hutchison (United Kingdom):</b>	
Address by the outgoing President .....	I - 53
Election of the President ...	I - 55
Election of the six Vice-Presidents .....	I - 56
State of European security ..	I - 110
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee .....	I - 120-121

J

<b>Mr. Jaeger (Federal Republic of Germany):</b>	
State of European security ..	II - 166-168
<b>Mr. Jannuzzi (Italy):</b>	
State of European security ..	II - 142-145
<b>Mr. Junot (France):</b>	
Policy of member States of W.E.U. ....	II - 93-94
— Amendment No. 1 .....	II - 116

	Page
<b>K</b>	
<b>Mr. Kershaw (United Kingdom):</b>	
Civil emergency planning ...	II - 180-181
<b>Mr. Kirk (United Kingdom):</b>	
Rationalisation of European institutions:	
— Opinion of the General Affairs Committee .....	I - 133-136
— Combined debate .....	I - 157-158, 159, 160, 161
Organisational questions:	
— Amendment to Doc. 126, Doc. 135 .....	I - 165-166
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe .....	II - 197-198
<b>Mr. Kliesing (Federal Republic of Germany):</b>	
State of European security ...	I - 86-89
	II - 130-132
<b>Mr. Kopf (Federal Republic of Germany):</b>	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields ....	I - 142-146, 155-156
Policy of member States of W.E.U. ....	II - 101-104
— Amendment No. 4 .....	II - 114
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe .....	II - 184-187

L

<b>Mr. Legaret (France):</b>	
State of European security ..	I - 108
Budget of the Assembly for the financial year 1960 .....	II - 201-204
<b>Mr. Leynen (Belgium):</b>	
Supplementary Budget of the Assembly for the financial year 1959 .....	I - 168
Policy of member States of W.E.U.:	
— Amendment No. 3 .....	II - 111
<b>Mr. Linden (Luxembourg):</b>	
Budget of the ministerial organs of W.E.U. for the financial year 1959 .....	II - 205-206
<b>Mr. Liquard (France):</b>	
State of European security ..	II - 161-162
<b>Marquess of Lothian (United Kingdom):</b>	
Examination of credentials ..	I - 54
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields .....	I - 150-151
<b>Marchese Lucifero d'Aprigliano (Italy):</b>	
Policy of member States of W.E.U.:	
— Amendment by Mr. Michaud .....	II - 108
— Vote on the draft Recommendation .....	II - 114

INDEX

	Page		Page
Mr. Luns ( <i>Minister for Foreign Affairs of the Netherlands, Acting Chairman of the Council</i> ): Presentation of the Fourth Annual Report of the Council. — Replies to speakers .....	I - 58-61 I - 71-72		
<b>M</b>			
Mr. Mahias ( <i>France</i> ): Fourth Annual Report of the the Council .....	I - 69-70, 73		
Mr. Maitland ( <i>United Kingdom</i> ): State of European security .. Question put to Mr. Spaak ..	I - 89-92 II - 89		
Mr. Matteotti ( <i>Italy</i> ): State of European security ..	I - 102-104		
Mr. Meyer ( <i>Federal Republic of Germany</i> ): Rationalisation of European institutions .....	I - 151-153		
Policy of member States of W.E.U. .... — Amendment No. 2 .....	II - 94-96 II - 108		
Mr. Michaud ( <i>France</i> ): Rationalisation of European institutions .....	I - 70-71		
Activities of W.E.U. in political questions .....	I - 146-150, 158, 159,		
Policy of member States of W.E.U. ....	II - 64-69, 104-106		
— Amendment by Mr. Michaud .....	II - 107-108		
— Amendment No. 2 .....	II - 108, 109		
— Amendment No. 3 .....	II - 110, 111, 112, 113		
— Amendment No. 4 .....	II - 114		
— Vote on the draft Recommendation .....	II - 115		
— Amendment No. 1 .....	II - 116		
Mr. Molter ( <i>Belgium</i> ): State of European security .. Budget of the Assembly for 1960 and Reform of present methods of approving the Assembly's Budget .....	II - 148-150 II - 204, 205		
Mr. Montini ( <i>Italy</i> ): Activities of W.E.U. in the cultural and social fields .....	I - 139-142, 146, 156-157		
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	I - 178		
Question put to Mr. Pella ..	II - 75		
Policy of member States of W.E.U. ....	II - 90-93		
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe .....	II - 184, 199-200		
Mr. Moutet ( <i>France</i> ): Address by the Provisional President .....	I - 51-52		
Examination of credentials ..	I - 54, 55		
Election of the President ...	I - 55		
Orders of the Day .....	I - 100, 101		
Activities of the Agency for the Control of Armaments and the Standing Armaments Committee: — Explanation of vote .....	I - 122		
Action taken in national parliaments .....	I - 123-125		
Question put to Mr. Pella ..	II - 76		
State of European security ..	II - 133-137		
Civil emergency planning ...	II - 181-182		
Mr. Mulley ( <i>United Kingdom</i> ): State of European security ..	I - 76-86, 112-114 II - 117, 119-129, 188-190		
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	I - 179		
<b>P</b>			
Mr. Patijn ( <i>Netherlands</i> ): Rationalisation of European institutions .....	I - 129-133, 154-155, 157, 158-159, 161, 171-173		
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	I - 176-177		
Policy of member States of W.E.U. ....	II - 106-107		
— Amendment No. 1 .....	II - 116		
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe .....	II - 183-184		
Mr. Pella ( <i>Chairman in Office of the Council</i> ): Tribute to Mr. Edwards.....	II - 50		
Address by the Chairman of the Council .....	II - 54-59		
Replies to Questions .....	II - 75-76		
Mr. Pisani ( <i>France</i> ): State of European security ..	I - 110		
— Amendment No. 1 .....	I - 115		
— Withdrawal of Amendment No. 1 .....	I - 125-126		
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare ..	I - 175, 175-176, 177-178, 179		
Mr. Profumo ( <i>Minister of State for Foreign Affairs of the United Kingdom</i> ): Address on the policy of member States of W.E.U. ....	II - 59-63		
<b>R</b>			
Mr. Radius ( <i>France</i> ): Policy of member States of W.E.U.:			
— Amendment No. 3 .....	II - 112		

INDEX

	Page
<b>S</b>	
Mr. Santero ( <i>Italy</i> ):	
Policy of member States of W.E.U.:	
— Amendment No. 3 . . . . .	II - 110
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe . . . . .	II - 184, 194-196
Mr. Schmal ( <i>Netherlands</i> ):	
Amendment of Rule 39 of the Rules of Procedure . . . . .	II - 192
Mr. Schmid ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
State of European security . .	II - 169
Mr. Schuijt ( <i>Netherlands</i> ):	
Policy of member States of W.E.U.:	
— Amendment No. 3 . . . . .	II - 110, 111, 113
— Amendment No. 4 . . . . .	II - 113
Mr. Sibille ( <i>Italy</i> ):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields . . . . .	I - 161
Mr. Spaak ( <i>Secretary General of the North Atlantic Treaty Organisation</i> ):	
Address by . . . . .	II - 79-89
Reply to a question by Mr. Maitland . . . . .	II - 89-90
Mr. Steele ( <i>United Kingdom</i> ):	
State of European security . .	I - 105-107 II - 117
Address by Mr. Spaak . . . . .	II - 78

<b>V</b>	
Mr. Van Cauwelaert ( <i>Belgium</i> ):	
Rationalisation of European institutions . . . . .	I - 157, 158, 160, 161
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare . .	I - 177
Policy of member States of W.E.U.:	
— Vote on the draft Recommendation . . . . .	II - 115

	Page
Mr. van Remoortel ( <i>Belgium</i> ):	
Fourth Annual Report of the Council; Rationalisation of European institutions . . . . .	I - 68-69
Mr. Vos ( <i>Netherlands</i> ):	
Activities of W.E.U. in the cultural and social fields . . . . .	I - 159
Definition of a joint policy for defence against the multiple forms of subversive warfare . .	I - 175
Policy of member States of W.E.U.:	
— Amendment No. 4 . . . . .	II - 114
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe . . . . .	II - 200-201

<b>W</b>	
Mme Weber ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Civil emergency planning . . .	II - 181
Mr. Wienand ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
State of European security . . .	II - 157-161
Revision of Protocol No. II, Article II and Protocol No. III, Annex III, Sections IV and V of the modified Brussels Treaty . .	II - 178
Mr. Wigny ( <i>Minister for Foreign Affairs of Belgium</i> ):	
Address by — . . . . .	I - 61-66
Rationalisation of European institutions . . . . .	I - 72-73

<b>Z</b>	
Mr. Zimmer ( <i>Federal Republic of Germany</i> ):	
Reform of present methods of approving the Assembly's budget . . . . .	I - 164
Organisational questions . . . .	I - 165, 166
Tribute to Mr. Edwards . . . . .	I - 168-170
Question put to Mr. Pella . . .	II - 74-75
Transfer of cultural and social activities of W.E.U. to the Council of Europe . . . . .	II - 198-199

# INDEX ANALYTIQUE

**I - Première partie de la Cinquième session ordinaire**  
**II - Deuxième partie de la Cinquième session ordinaire**

	Page		Page
<b>A</b>			
Action entreprise dans les parlements nationaux		Discussion du —	I - 168
Présentation du rapport ....	I - 123-125 II - 206-207	Vote du projet de —	I - 168
Discussion du rapport .....	I - 125	<b>Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour 1959</b>	
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements		Présentation du rapport ....	II - 205-206
Présentation du rapport ....	I - 116-120	Vote du projet d'avis .....	II - 206
Présentation de la communication .....	II - 175-176	<b>C</b>	
Discussion du rapport .....	I - 120-122	Calendrier	
Vote du projet de résolution ..	I - 122	Adoption du — .....	I - 57 II - 51
Activités de l'U.E.O. relatives au domaine social, au domaine culturel et aux affaires politiques (voir aussi : Rationalisation des institutions européennes ; Transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe)		Comité Permanent des Armements	
Présentation du Doc. 122 ...	I - 139-142	(voir : Activités de —)	
Présentation du Doc. 121 ...	I - 142-146	Commissions de l'Assemblée	
Présentation du Doc. 127 ...	I - 146-150	Constitution des — .....	I - 75
Discussion commune .....	I - 150-158	Modifications dans la composition de — .....	I - 128, 162 II - 119
Renvois en commission : discussion et vote .....	I - 158-161	Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958	
Vote du projet de recommandation - Doc. 127 .....	I - 161	Présentation de la motion d'approbation des comptes ..	I - 167
Discussion des Docs. 140, 122, 121, 138 .....	I - 171-174	Adoption de la motion d'approbation des — .....	I - 167
Vote des projets de textes ..	I - 173-174	<b>D</b>	
Agence de Contrôle des Armements		Discours	
(voir : Activités de —)		— Président d'âge .....	I - 51-52
Allocution		— Président sortant .....	I - 53
(voir : Discours)		— Président .....	I - 55-56 II - 51-54
<b>B</b>		— M. Pella .....	II - 54-59
Budget de l'Assemblée pour 1960 (voir : Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée)		— Questions et réponses ..	II - 73-76
Présentation du rapport ....	II - 201-204	— M. Profumo .....	II - 59-63
Vote du projet de — .....	II - 205	— M. van Houten .....	II - 63-64
Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959		— M. Spaak .....	II - 79-89
Présentation du — .....	I - 167	— Question et réponse ..	II - 89-90
		— M. Wigny .....	I - 61-66
		<b>E</b>	
		Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	
		Proposition de M. Fens .....	I - 174-179

INDEX

	Page
— Vote de la proposition ...	I - 175
— Vote du renvoi en commission .....	I - 179
Eloge funèbre de	
— M. Edwards .....	II - 48-50
Engagement dans les forces armées d'un des Etats membres de ressortissants d'autres Etats de l'U.E.O.	
Renvoi en commission .....	I - 174
Etat de la sécurité européenne	
Renvoi du débat .....	II - 116-118
Présentation du rapport ....	I - 76-86
	II - 119-129
Discussion du rapport .....	I - 86-100, 102-114
	II - 130-140, 142-173, 187-191
— Amendement n° 1 déposé par M. Pisani .....	I - 114-115
— Retrait de l'Amendement n° 1 .....	I - 125-126
— Modification du texte français .....	I - 126
Explication de vote .....	I - 126
Vote du projet de recommandation .....	I - 126-127
	II - 191
Vote du projet de recommandation contenu dans l'Addendum au Doc. 147 .....	II - 191-192
Etats membres	
(voir : Politique des —)	
Examen du rôle et de l'état qui doivent être ceux des forces de réserve et des forces territoriales à l'heure actuelle	
Renvoi en commission .....	II - 207
Exposé	
(voir : Discours)	
<b>H</b>	
Harmonisation des principes d'instruction militaire de base	
Renvoi en commission .....	II - 207
Hommage à M. Edwards .....	I - 168-170
— Réponse de M. Edwards .	I - 170-171
Huis clos	
Décision concernant le — ...	I - 73-74
<b>M</b>	
Modification de l'article 39 du Règlement de l'Assemblée	
Proposition de M. Kühn ....	I - 162
Rapport de la Commission ..	II - 192

	Page
<b>O</b>	
Ordre du jour des séances ....	I - 11, 14, 19, 21, 28, 32
	II - 11, 14, 16, 23, 25, 27, 39
Modification de l'— .....	II - 54
<b>P</b>	
Parlements nationaux	
(voir : Action entreprise dans les —)	
Plans d'urgence dans le domaine civil	
Présentation du rapport ....	II - 178-180
Discussion du rapport .....	II - 180-183
Vote du projet de recommandation .....	II - 183
Politique des Etats membres	
Discours de M. Profumo ....	II - 59-63
Discours de M. van Houten .	II - 63-64
Présentation du rapport ....	II - 64-69
Discussion du rapport .....	II - 69-73, 90-100, 101-107
Vote du projet de recommandation .....	II - 107-116
Amendement déposé par M. Michaud .....	II - 107-108
Amendement n° 2 déposé par M. Meyer .....	II - 108-109
Amendement n° 3 déposé par Dame Florence Horsbrugh ..	II - 109-113
Amendement n° 4 déposé par M. Schuijt .....	II - 113-114
Amendement n° 1 déposé par M. Junot .....	II - 115-116
Vote du projet de recommandation amendé .....	II - 116
Pouvoirs	
Vérification des — .....	I - 54-55
	II - 51
Rapport de la Commission de Vérification des — .....	I - 54
Présences .....	I - 13, 18, 20, 23, 30, 35
	II - 13, 15, 18, 24, 26, 30, 42
Protection civile	
(voir : Plans d'urgence —)	
Président	
Allocution du — d'âge .....	I - 51-52
Allocution du — sortant ....	I - 53
Election du — .....	I - 55
Allocution du — .....	I - 55-56
	II - 51-54



	Page
<b>Q</b>	
Questions culturelles (voir : Activités de l'U.E.O. — ; Transfert —)	
Questions d'organisation	
Présentation du rapport et de la proposition de directive ..	I - 165
Amendement n° 1 .....	I - 165
Vote de l'Amendement n° 1 .	I - 166
Vote du projet de réponse amendé .....	I - 166
Vote de la proposition de di- rective .....	I - 166
Questions politiques (voir : Activités de l'U.E.O. —)	
Questions sociales (voir : Activités de l'U.E.O. — ; Transfert —)	
<b>R</b>	
Rapport annuel du Conseil, Quatrième —	
Présentation par le Président du Conseil en exercice .....	I - 58-61
Discussion générale .....	I - 66-73
Rationalisation des institutions européennes (voir aussi : Acti- vités de l'U.E.O. dans les domaines culturel et social)	
Exposé de M. Wigny .....	I - 61-66
— Discussion de l'— .....	I - 68-69, 70-71
— Réponse de M. Wigny ...	I - 72-73
Présentation du Doc. 130 et Add. ....	I - 129-133
— Avis de la Commission des Affaires Générales .....	I - 133-136
— Avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements .....	I - 136-138
Discussion commune .....	I - 150-158
Renvois en Commission : discus- sion et vote .....	
Discussion des Docs. 140, 122, 121, 138 .....	I - 171-173
Vote des projets de textes ...	I - 173-174
Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée	
Présentation du rapport ....	I - 164
Vote du projet de recomman- dation .....	I - 164-165
Discussion de la réponse du Conseil .....	II - 205
Proposition de recommanda- tion présentée par Dame Flo- rence Horsbrugh .....	II - 205

	Page
Révision du Protocole N° II, Article II et du Protocole N° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié	
Présentation du rapport ....	II - 177-178
Discussion du rapport .....	II - 178
Vote du projet de recomman- dation .....	II - 192
<b>S</b>	
Session	
Ouverture de la — .....	I - 51
Interruption de la première partie de la — .....	I - 180
Reprise de la — .....	II - 48
Clôture de la — .....	II - 207-208

	Page
<b>T</b>	
Textes adoptés	
Recommandations :	
— n° 35 - Etat actuel de la sécurité européenne .....	I - 27
— n° 36 - Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	I - 31
— n° 37 - Réforme des mé- thodes actuelles d'appro- bation du budget de l'As- semblée .....	I - 36
— n° 38 - Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 22
— n° 39 - Plans d'urgence dans le domaine civil .....	II - 35
— n° 40 - Etat de la sécurité européenne .....	II - 36
— n° 41 - Opportunité d'inviter les gouvernements du Danemark et de la Norvège à adhérer à l'U.E.O. ....	II - 37
— n° 42 - Révision de certaines clauses du Traité de Bru- xelles modifié .....	II - 38
— n° 43 - Transfert des activi- tés culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe .....	II - 44
Réponses	
— au Chapitre I, Section 2 (a), (b) et (c), et Chapitre VIII, Section 1 et 2 du Quatrième rapport annuel du Conseil	I - 37-39
— au Chapitre V du Quatrième rapport annuel du Conseil	I - 42-45
— aux Chapitres VI et VII du Quatrième rapport annuel du Conseil .....	I - 46-48

INDEX

	Page		Page
<b>Résolutions :</b>		<b>Textes adoptés pour transmission</b>	
— n° 14 - Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements .....	I - 26	aux parlements nationaux ...	I - 179-180 II - 207
— n° 15 - Participation d'observateurs à certaines réunions de la Commission des Questions de Défense et des Armements .....	I - 41	<b>Transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe</b>	
<b>Avis :</b>		Présentation du projet de recommandation révisé .....	II - 183-184
— n° 4 - Budget de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1959 .....	II - 46	Présentation du rapport ....	II - 184-187
<b>Directives :</b>		Discussion du rapport .....	II - 194-201
— n° 11 - Situation du personnel de l'U.E.O. en cas de suppression de postes ....	I - 40	Vote du projet de recommandation .....	II - 201
— n° 12 - Rationalisation des institutions européennes autres que celles des Six ..	I - 49	Vote du projet d'avis .....	II - 201
— n° 13 - Transmission de la Recommandation n° 43 au Président du Conseil ....	II - 45		
		<b>V</b>	
		<b>Vice-Présidents</b>	
		Election des six — .....	I - 56

# INDEX DES ORATEURS

I - Première partie de la Cinquième session ordinaire  
 II - Deuxième partie de la Cinquième session ordinaire

	Page		Page
<b>A</b>			
M. Scholefield Allen ( <i>Royaume-Uni</i> ): Politique des Etats membres de l'U.E.O. — Amendement n° 2 .....	II - 109		
M. Altmaier ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 174		
<b>B</b>			
M. Badini Confalonieri ( <i>Italie</i> ): Allocution du Président .....	I - 55-56 II - 51-54		
Eloge funèbre de M. Edwards	II - 48-49		
M. Blachstein ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 107-108, 108-110 II - 150-153		
M. Bohy ( <i>Belgique</i> ): Politique des Etats membres de l'U.E.O.: — Amendement n° 3 .....	II - 111, 112, 113		
<b>C</b>			
M. Cadorna ( <i>Italie</i> ): Etat de la sécurité européenne	II - 147-148		
M. Conte ( <i>France</i> ): Etat de la sécurité européenne	II - 145-147		
<b>D</b>			
M. de la Vallée Poussin ( <i>Belgique</i> ): Rationalisation des institutions européennes .....	I - 153-154		
Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 69-72		
M. Duynstee ( <i>Pays-Bas</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 99-100 II - 117, 137-140		
Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 99-100		
<b>E</b>			
M. Edwards ( <i>Royaume-Uni</i> ): Comptes de l'Assemblée pour l'exercice financier 1958 .....	I - 167		
Budget supplémentaire de l'Assemblée pour l'exercice financier 1959 .....	I - 167, 168		
Réponse à l'hommage .....	I - 170-171		
<b>F</b>			
M. Erler ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 176-177		
<b>F</b>			
M. Fens ( <i>Pays-Bas</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 110-112 II - 117, 190-191		
— Amendement n° 1 .....	I - 115		
— Modification du texte français .....	I - 126		
Activités de l'Agence de Contrôle des Armements et du Comité Permanent des Armements .....	I - 122		
Rationalisation des institutions européennes:			
— Avis de la Commission des Questions de Défense et des Armements .....	I - 136-138		
— Discussion commune .....	I - 159, 160		
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 159-160		
Politique des Etats membres de l'U.E.O.:			
— Amendement n° 2 .....	II - 108		
— Amendement n° 3 .....	II - 110, 111		
Révision du Protocole n° II, Article II et du Protocole n° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié .....	II - 177-178		
Plans d'urgence dans le domaine civil .....	II - 182-183		
M. Furler ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Quatrième rapport annuel du Conseil .....	I - 66-68		
<b>G</b>			
M. Goedhart ( <i>Pays-Bas</i> ): Etat de la sécurité européenne	II - 171-173		
Lord Grantchester ( <i>Royaume-Uni</i> ): Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 72-73		
M. Griffiths ( <i>Royaume-Uni</i> ): Eloge funèbre de M. Edwards	II - 50		
Etat de la sécurité européenne	II - 117, 169-171		

	Page		Page
<b>H</b>			
M. Henderson ( <i>Royaume-Uni</i> ): Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 179		
M. Heye ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 92-95 II - 153-157		
Plans d'urgence dans le do- maine civil .....	II - 178-180, 182		
Dame Florence Horsbrugh ( <i>Royaume-Uni</i> ): Eloge funèbre de M. Edwards	II - 49-50		
Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 96-99		
— Amendement n° 2 .....	II - 109		
— Amendement n° 3 .....	II - 110, 111, 112, 113		
— Vote du projet de recom- mandation .....	II - 115		
M. van Houten ( <i>Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères des Pays-Bas</i> ): Allocution sur la politique des Etats membres de l'U.E.O....	II - 63-69		
Mme Hubert ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Action entreprise dans les par- lements nationaux .....	I - 125 II - 206-207		
Plans d'urgence dans le do- maine civil .....	II - 182		
M. Hughes Hallett ( <i>Royaume- Uni</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 95-99 II - 162-166		
— Explication de vote .....	I - 126		
Activités de l'Agence de Con- trôle des Armements et du Co- mité Permanent des Arme- ments .....	I - 116-120, 122		
Question posée à M. Pella ..	II - 75		
Activités du Comité Perma- nent des Armements .....	II - 175-176		
Sir James Hutchison ( <i>Royaume- Uni</i> ): Allocution du Président sortant	I - 53		
Election du Président .....	I - 55		
Election des six Vice-Prési- dents .....	I - 56		
Etat de la sécurité européenne	I - 110		
Activités de l'Agence de Con- trôle des Armements et du Comité Permanent des Arme- ments .....	I - 120-121		
<b>J</b>			
M. Jaeger ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Etat de la sécurité européenne	II - 166-168		
M. Jannuzzi ( <i>Italie</i> ): Etat de la sécurité européenne	II - 142-145		
		M. Junot ( <i>France</i> ): Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 93-94 II - 116
		— Amendement n° 1 .....	II - 116
		<b>K</b>	
		M. Kershaw ( <i>Royaume-Uni</i> ): Plans d'urgence dans le do- maine civil .....	II - 180-181
		M. Kirk ( <i>Royaume-Uni</i> ): Rationalisation des institutions européennes:	
		— Avis de la Commission des Affaires Générales .....	I - 133-136
		— Discussion commune .....	I - 157-158, 159, 160, 161
		Questions d'organisation:	
		— Amendement au Doc. 126, Doc. 135 .....	I - 165-166
		Transfert des activités sociales et culturelles de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe .....	II - 197-198
		M. Kliesing ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 86-89 II - 130-132
		M. Kopf ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ): Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	I - 142-146, 155-156
		Politique des Etats membres de l'U.E.O.:	
		— Amendement n° 4 .....	II - 101-104
		Transfert des activités cultu- relles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe .....	II - 184-187
		<b>L</b>	
		M. Legaret ( <i>France</i> ): Etat de la sécurité européenne	I - 108
		Budget de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 .....	II - 201-204
		M. Leynen ( <i>Belgique</i> ): Budget supplémentaire de l'As- semblée pour l'exercice finan- cier 1959 .....	I - 168
		Politique des Etats membres de l'U.E.O.:	
		— Amendement n° 3 .....	II - 111
		M. Linden ( <i>Luxembourg</i> ): Budget des organes ministériels de l'U.E.O. pour l'exercice financier 1959 .....	II - 205-206
		M. Liquard ( <i>France</i> ): Etat de la sécurité européenne	II - 161-162
		Marquess of Lothian ( <i>Royaume- Uni</i> ): Vérification des pouvoirs ....	I - 54
		Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	I - 150-151

INDEX

	Page		Page
Marchese Lucifero d'Aprigliano ( <i>Italie</i> ):		Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 90-93
Politique des Etats membres de l'U.E.O.:		Transfert des activités cultu- relles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe .....	II - 184, 199-200
— Amendement de M. Mi- chaud .....	II - 108	M. Moutet ( <i>France</i> ):	
— Vote du projet de recom- mandation .....	II - 114	Allocation du Président d'âge	I - 51-52
M. Luns ( <i>Ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas, Prési- dent du Conseil en exercice</i> ):		Vérification des pouvoirs ....	I - 54-55
Présentation du Quatrième rapport annuel du Conseil....	I - 58-61	Election du Président .....	I - 55
— Réponse aux orateurs ...	I - 71-72	Ordre du jour .....	I - 100, 101
		Activités de l'Agence de Con- trôle des Armements et du Comité Permanent des Arme- ments:	
<b>M</b>		— Explication de vote.....	I - 122
M. Mahias ( <i>France</i> ):		Action entreprise dans les par- lements nationaux .....	I - 123-125
Quatrième rapport annuel du Conseil .....	I - 69-70, 73	Question posée à M. Pella ..	II - 76
M. Maitland ( <i>Royaume-Uni</i> ):		Etat de la sécurité européenne	II - 133-137
Etat de la sécurité européenne	I - 89-92	Plans d'urgence dans le do- maine civil .....	II - 181-182
Question posée à M. Spaak ..	II - 89	M. Mulley ( <i>Royaume-Uni</i> ):	
M. Matteotti ( <i>Italie</i> ):		Etat de la sécurité européenne	I - 76-86, 112-114 II - 117, 119-129, 188-190
Etat de la sécurité européenne	I - 102-104		
M. Meyer ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):		Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 179
Rationalisation des institutions européennes .....	I - 151-153	<b>P</b>	
Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 94-96	M. Patijn ( <i>Pays-Bas</i> ):	
— Amendement n° 2 .....	II - 108	Rationalisation des institutions européennes .....	I - 129-133, 154-155, 157, 158-159, 161, 171-173
M. Michaud ( <i>France</i> ):			
Rationalisation des institutions européennes .....	I - 70-71	Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 176-177
Activités de l'U.E.O. relatives aux affaires politiques .....	I - 146-150, 158, 159	Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 106-107
Politique des Etats membres de l'U.E.O. ....	II - 64-69, 104-106	— Amendement n° 1 .....	II - 116
— Amendement de M. Mi- chaud .....	II - 107-108, 116	Transfert des activités cultu- relles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe .....	II - 183-184
— Amendement n° 2 .....	II - 108, 109	M. Pella ( <i>Italie</i> ):	
— Amendement n° 3 .....	II - 111, 112, 113	Eloge funèbre de M. Edwards	II - 50
— Amendement n° 4 .....	II - 114	Allocation du Président du Conseil .....	II - 54-59
— Vote du projet de recom- mandation .....	II - 115	Réponse aux questions .....	II - 75-76
— Amendement n° 1 .....	II - 116	M. Pisani ( <i>France</i> ):	
M. Molter ( <i>Belgique</i> ):		Etat de la sécurité européenne	I - 110
Etat de la sécurité européenne	II - 148-150	— Amendement n° 1 .....	I - 115
Budget de l'Assemblée pour l'exercice financier 1960 et réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée .....	II - 204-205	— Retrait de l'Amendement n° 1 .....	I - 125-126
M. Montini ( <i>Italie</i> ):		Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 175, 175-176, 177-178, 179
Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	I - 139-142, 146, 156-157	M. Profumo ( <i>Ministre d'Etat aux Affaires étrangères du Royaume- Uni</i> ):	
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive .....	I - 178	Allocation sur la politique des Etats membres de l'U.E.O....	II - 59-63
Question posée à M. Pella ..	II - 75		

	Page		Page
<b>R</b>			
M. Radius ( <i>France</i> ):		Politique des Etats membres de l'U.E.O.	
— Amendement n° 3	II - 112		
<b>S</b>			
M. Santero ( <i>Italie</i> ):		Politique des Etats membres de l'U.E.O.	
— Amendement n° 3	II - 110	Transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe	II - 184, 194-196
M. Schmal ( <i>Pays-Bas</i> ):		Modification de l'article 39 du Règlement	II - 192
M. Schmid ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):		Etat de la sécurité européenne	II - 169
M. Schuijt ( <i>Pays-Bas</i> ):		Politique des Etats membres de l'U.E.O.	
— Amendement n° 3	II - 110, 111, 113	— Amendement n° 4	II - 113
M. Sibille ( <i>Italie</i> ):		Activités de l'U.E.O. relatives aux domaines culturel et social	I - 161
M. Spaak ( <i>Secrétaire général de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord</i> ):		Allocution de —	II - 79-89
Réponse à une question de M. Maitland	II - 89-90		
M. Steele ( <i>Royaume-Uni</i> ):		Etat de la sécurité européenne	I - 105-107 II - 117
Allocution de M. Spaak	II - 78		
<b>V</b>			
M. Van Cauwelaert ( <i>Belgique</i> ):		Rationalisation des institutions européennes	I - 157, 158, 160, 161
Elaboration d'une politique commune de défense contre les multiples formes d'une guerre subversive	I - 177		
<b>W</b>			
Mme Weber ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):		Plans d'urgence dans le domaine civil	II - 181
M. Wienand ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):		Etat de la sécurité européenne	II - 157-161
Révision du Protocole n° II, Article II et du Protocole n° III, Annexe III, Sections IV et V du Traité de Bruxelles modifié	II - 178		
M. Wigny ( <i>Ministre des Affaires étrangères de Belgique</i> ):		Discours de —	I - 61-66
Rationalisation des institutions européennes	I - 72-73		
<b>Z</b>			
M. Zimmer ( <i>République Fédérale d'Allemagne</i> ):		Réforme des méthodes actuelles d'approbation du budget de l'Assemblée	I - 164
Questions d'organisation	I - 165, 166	Hommage à M. Edwards	I - 168-170
Question posée à M. Pella	II - 74-75	Transfert des activités culturelles et sociales de l'U.E.O. au Conseil de l'Europe	II - 198-199

